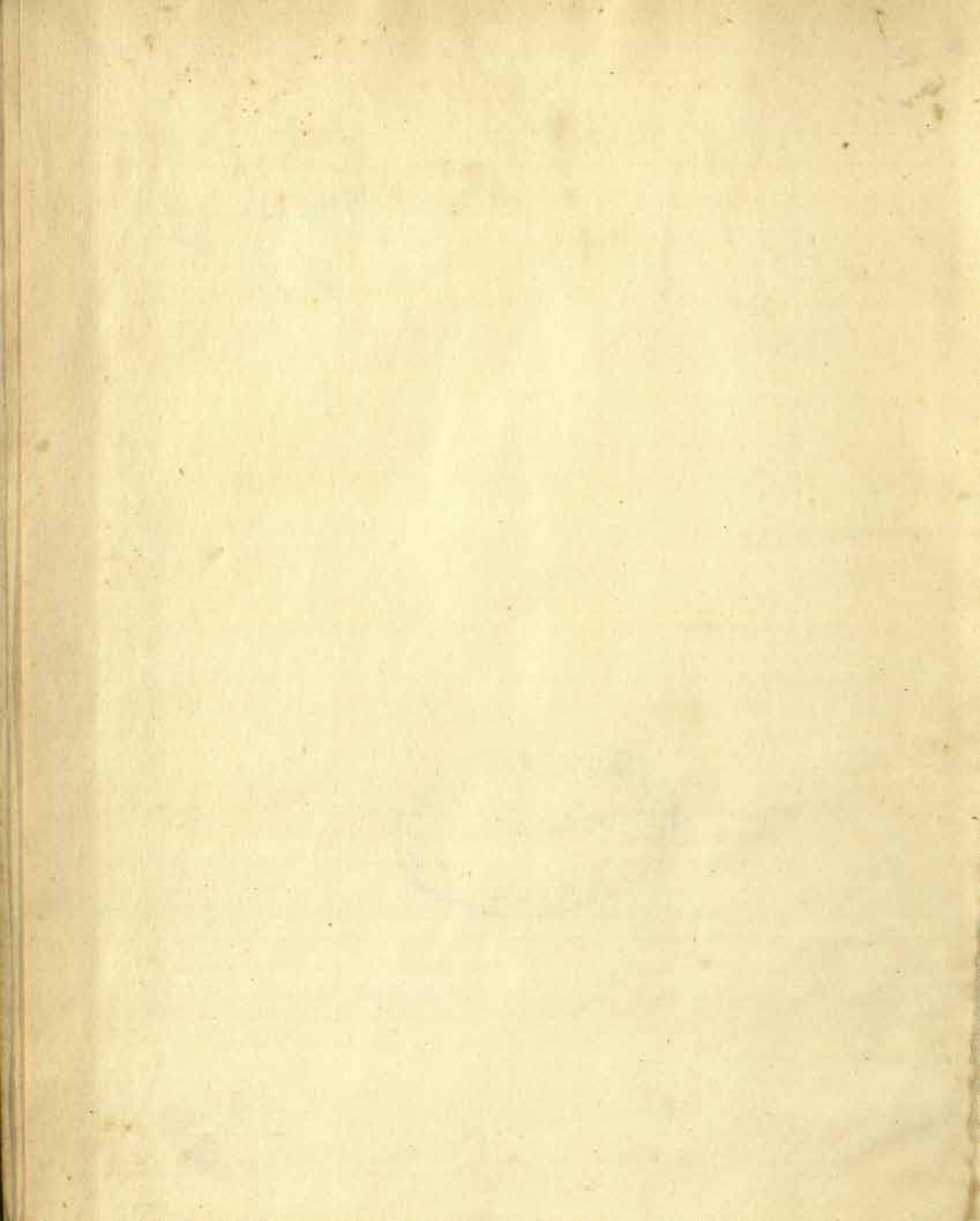




LA SIXIÈME CAMPAGNE DES FOUILLES DE BYBLOS

(MAI-JUILLET 1927)

PAR

MAURICE DUNAND

I

Avant d'annoncer les résultats obtenus pendant la sixième campagne des fouilles de Byblos, il ne sera pas inutile d'exposer dans quelles conditions matérielles ont été conduits les travaux qui nous les ont livrés.

Une exploitation de fouille est fonction de bien des éléments. Il y a en premier lieu le caractère particulier des sites qui offrent entre eux de grandes différences. Une ville antique habitée à toutes les époques et encore occupée par des constructions et des jardins ne présente pas les mêmes facilités qu'un site désert. Et si l'on fait abstraction des vivants pour ne s'occuper que de la fouille, l'épaisseur des décombres accumulés, la nature des vestiges sous-jacents, les facilités dont on dispose pour se débarrasser des déblais, les crédits alloués, la main-d'œuvre disponible, sont autant de facteurs qui entrent en ligne de compte et qu'il faut peser pour tirer le meilleur parti d'un site antique.

De Morgan à Suse et Macalister à Gezer, bien que placés dans des conditions de terrain analogues, ont magistralement conduit leurs travaux selon des procédés cependant différents.

A Byblos, en dehors des particularités du site, deux éléments dominent l'organisation des fouilles : les expropriations de terrains et les crédits pour les travaux.

Sur les terrains à fouiller ce ne sont que maisons, jardins et vergers, sans parler d'un cimetière musulman dont l'acquisition a été effectuée depuis les premiers travaux. Le gouvernement local ne peut acquérir d'un bloc tous les terrains envisagés pour les fouilles. Les prix varient de 9 à 10 piastres-or le

mètre carré, sans compter les mûriers, nombreux dans la région, et dont le prix est fixé à une livre turque pièce. Force lui est donc de procéder par acquisitions successives échelonnées sur plusieurs exercices.

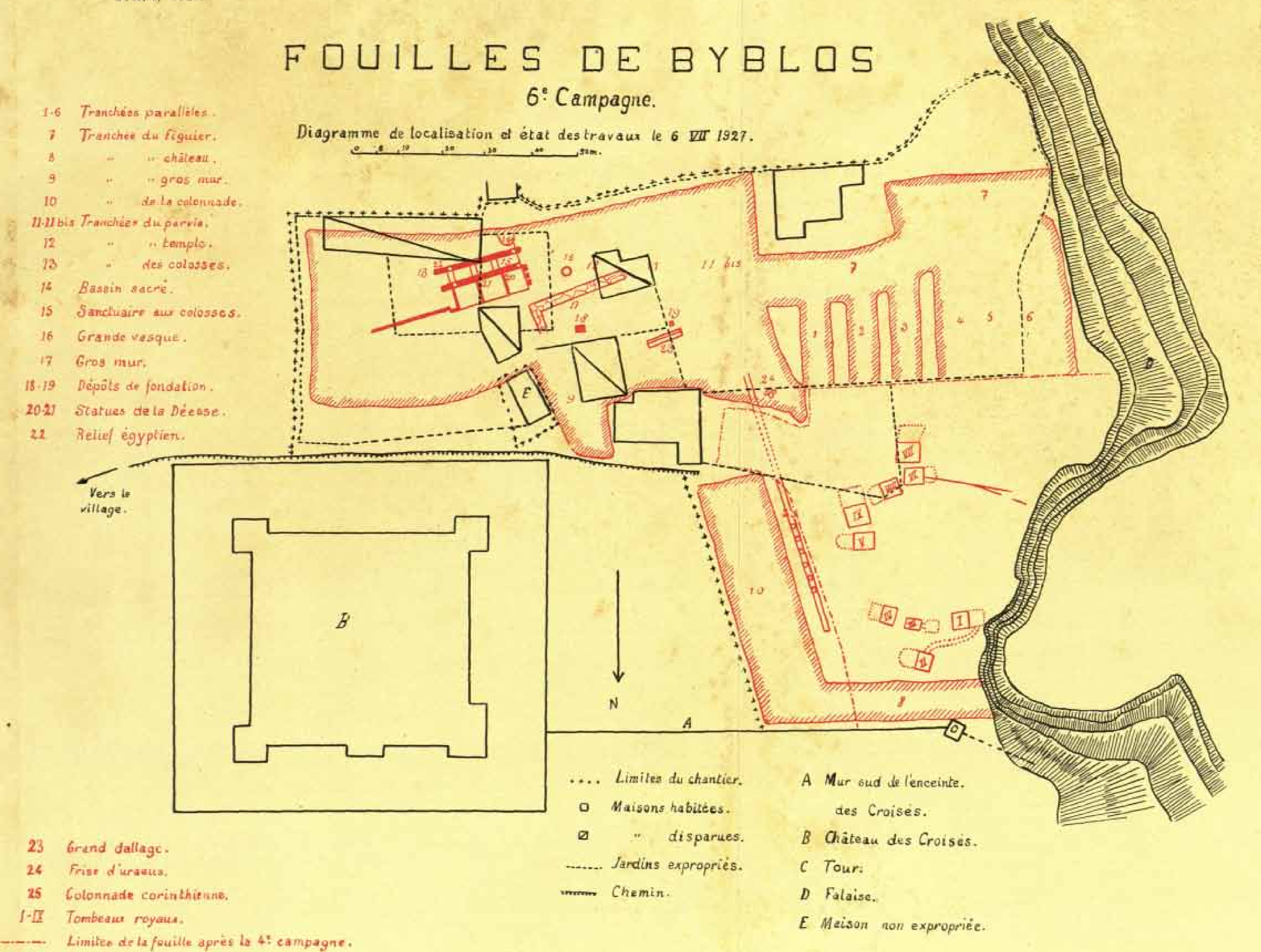
Les crédits pour la fouille obtenus de diverses sources ne sont pas une allocation annuelle fixe. La contribution du gouvernement local, en particulier, dépend de ses disponibilités budgétaires et de l'intérêt qu'il porte aux fouilles de Byblos, qui ont tant contribué à l'enrichissement des collections nationales.

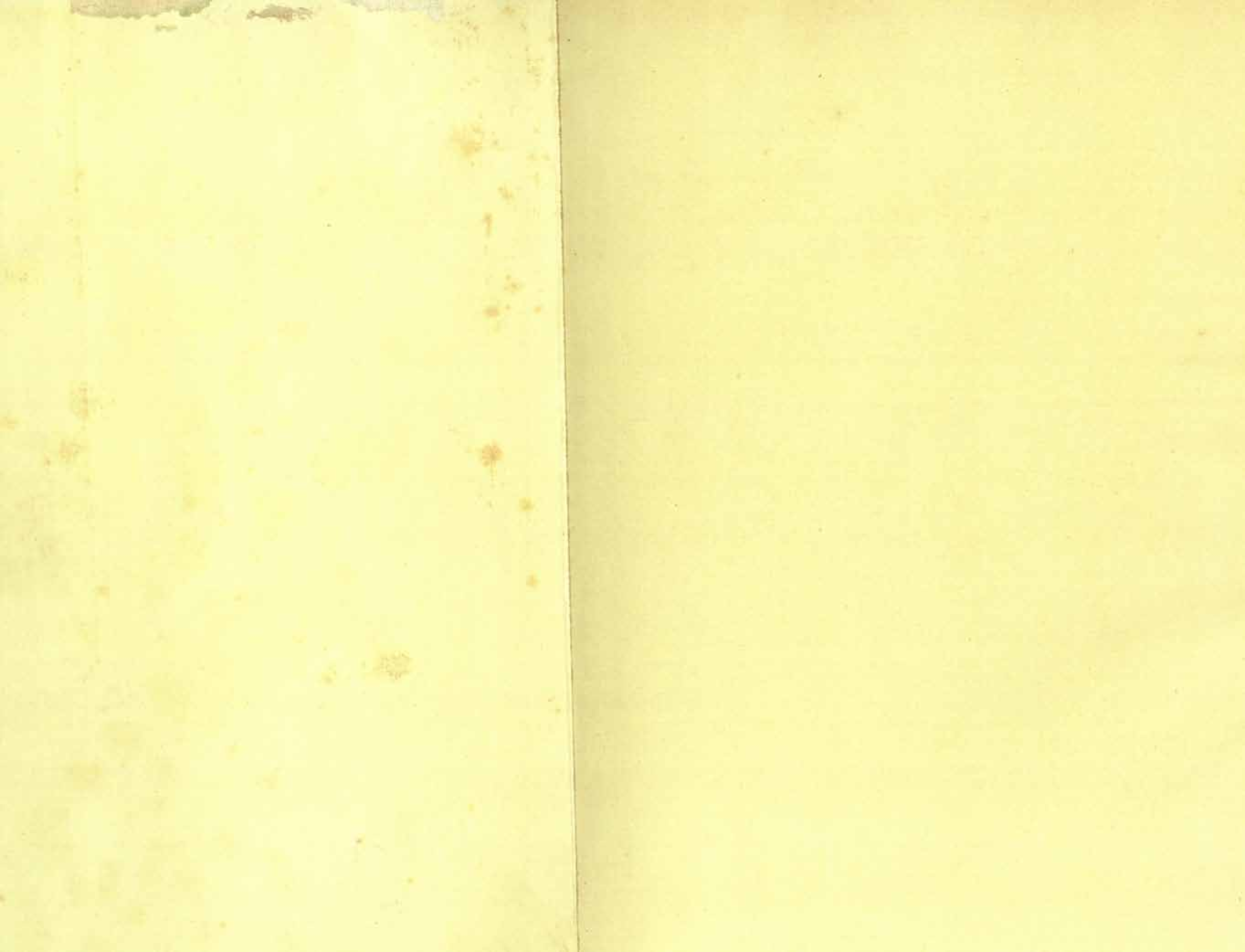
Questions de terrains et considérations budgétaires mettent donc le fouilleur dans l'obligation de ne travailler que sur un espace restreint et de pousser le plus possible la fouille en profondeur.

La première opération consiste à débarrasser le champ de fouille des constructions inutiles et des déblais de toutes sortes qui peuvent l'encombrer. A Byblos l'acropole est recouverte d'un couche de terre de 2 à 3 mètres d'épaisseur, formée d'apports récents, postérieurs aux Croisades puisque Benjamin de Tudèle a pu voir en place les colosses du sanctuaire. Malgré nos recherches, cette strate est demeurée jusqu'ici absolument stérile. Pour l'enlever, on installe un decauville à sa base et les équipes avancent en s'attaquant à toute son épaisseur, la terre étant jetée à la pelle dans les wagonnets. Le terrain ainsi décapé est réparti entre plusieurs ateliers ou équipes ayant chacun une tranchée à ouvrir. Dans l'état actuel des travaux ces ateliers sont au nombre de six.

En premier lieu, il a fallu explorer la bande de terre comprise entre la nécropole royale, telle que nous la connaissons depuis les belles découvertes de M. Montet, et le mur Sud de l'enceinte des Croisés. Une tranchée partant de la mer a été menée perpendiculairement au rivage. Arrivés à la hauteur de la colonnade corinthienne qui traverse le chantier du Nord au Sud, le terrain ne nous appartenant plus, nous avons tourné à droite pour conduire l'excavation parallèlement à la ligne des colonnes, ce qui est la suite normale de l'exploration de la nécropole sur son côté Est.

Au Sud, la fouille avait été arrêtée par la présence d'un jardin. Celui-ci exproprié, on en a fait l'exploration au moyen d'une tranchée menée perpendiculairement au rivage et sur laquelle six autres tranchées orientées du Nord au Sud prennent leurs accès. Les tranchées 1, 2 et 3 ont rencontré le rocher à 1 mètre environ de la surface du sol et n'ont livré aucun document ; les tranchées 4, 5 et 6, vu la profondeur qu'elles atteignaient, ont été fondues en


FOUILLES DE BYBLOS
6e Campagne.
Diagramme de localisation et état des travaux le 6 VII 1927.
1-6 Tranchées parallèles.
7 Tranchée du figuier.
8 " " château.
9 " " gros mur.
10 " de la colonnade.
11-11 bis Tranchées du parvis.
12 " " temple.
13 " des colosses.
14 Bassin sacré.
15 Sanctuaire aux colosses.
16 Grande vasque.
17 Gros mur.
18-19 Dépôts de fondation.
20-21 Statues de la Déesse.
22 Relief égyptien.
Vers le village.
B
N
A
D
E
... Limites du chantier.
Maisons habitées.
" disparues.
Jardins expropriés.
Chemin.
A Mur sud de l'enceinte des Croisés.
B Château des Croisés.
C Tour.
D Falaise.
E Maison non expropriée.
23 Grand dallage.
24 Frise d'uraeus.
25 Colonnade corinthienne.
I-IX Tombeaux royaux.
Limites de la fouille après la 4e campagne.



une seule excavation d'une largeur de 15 mètres. Sur l'emplacement des temples enfin, toute la région comprise entre la tranchée 1 et la limite orientale du chantier forme une fouille d'un seul tenant, avec une avancée vers le Nord que nous appelons la « tranchée du gros mur » (pl. I).

Chacune de ces tranchées est divisée dans le sens de la longueur en tronçons, de manière à pouvoir préciser l'origine des objets. Ces divisions, de la largeur de la tranchée, ont toutes 20 mètres de longueur. Trois pioches enlèvent en une journée toute cette superficie sur une épaisseur de 20 cm. Chaque piocheur a, près de lui, un couffin dans lequel il jette les fragments de poteries qu'il ramasse. En fin de journée, ceux-ci sont triés et disposés en une ligne sur une terrasse. La même opération est répétée tous les jours, en sorte qu'arrivés au roc ou au sol vierge, nous avons, reportée en plan horizontal, toute la stratification céramique du point fouillé. Dès lors le repérage de la strate d'un document est chose facile. On a, par exemple : « Tranchée du figuier, tronçon B, 5e levée. » Si l'on veut plus de précision, on ajoute l'indication : Nord, Sud, Est, Ouest, Centre, et pour les documents qui le méritent, les pans de mur en particulier, on les localise géométriquement.

La fouille se fait au couffin, la brouette n'étant utilisable que dans les endroits dépourvus de constructions. On procède ainsi : les équipes de 1 à 4 pioches sont suivies chacune d'une pelle accompagnée de 3 à 6 enfants porteurs de paniers, selon la longueur du parcours qu'ils ont à parcourir. Ceux-ci, chargés chacun de trois pelletées de terre en moyenne, portent leurs couffes au wagonnet où elles sont prises par un homme pour être jetées dans la benne. Chaque véhicule est poussé par deux hommes. Au repos l'un fait le travail que je viens de dire, l'autre examine la terre ainsi versée. Les terres sont donc examinées par la pioche, par la pelle, par le porteur du couffin et par le préposé au wagonnet. Quand un objet est recueilli en morceaux ou si l'on se trouve dans un gisement riche, la terre est tamisée.

A chaque objet trouvé correspond un *bakchich* d'autant plus élevé que l'objet est plus petit ; il est également tenu compte de sa valeur.

Dans chaque équipe, les ouvriers sont mélangés. On met par exemple un indigène chrétien, un musulman, des Arméniens et des Métoualis. Enfin, ces équipes sont fréquemment remaniées, ce qui empêche la camaraderie et exclut les connivences.

Les hommes sont payés régulièrement tous les samedis par le chef de la mission lui-même, mais avec une semaine de retard cependant, en sorte que l'ouvrier qui vient au travail le lundi matin doit percevoir déjà six jours de solde. A la moindre indiscrétion, l'ouvrier est congédié et la semaine précédente entièrement retenue ainsi que les jours de travail de la semaine en cours. Et si celui-ci a été dénoncé par un ouvrier, ce dernier perçoit dans son intégralité le traitement du délinquant.

Dans le temple, le decauville ne descend jamais au-dessous de la strate romaine. A partir de ce niveau la terre est montée au wagonnet dans des couffins, en utilisant des points de relais ménagés en relief sur la tranche de l'excavation (fig. 1).

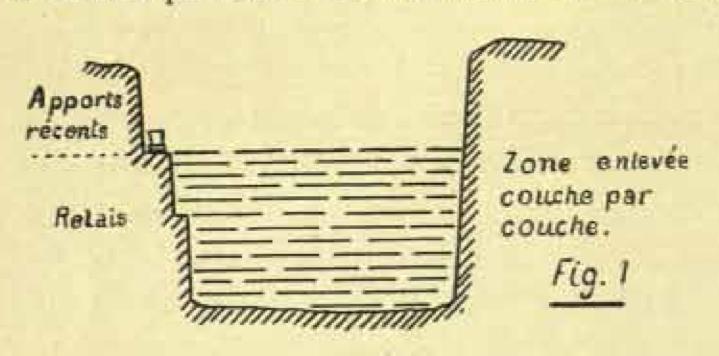


Fig. 1

A la « tranchée du château » et son prolongement « la tranchée de la colonnade » seulement, le decauville repose presque sur le sol vierge. Les terres enlevées par couches sont déversées en surplomb des bennes (fig. 2). Dans les deux cas, les terres sont jetées à la mer.

En s'accumulant contre la falaise qui surplombe le rivage, les déblais forment à la fin de chaque saison de fouilles de véritables cônes de déjection. Pendant l'hiver, alors que les objets lavés par l'eau ressortent davantage, le détachement de Sénégalais, affecté à la garde du champ de fouille, se déploie en tirailleurs après chaque pluie, obligatoirement au moins une fois par jour, afin de rechercher les objets qui auraient pu nous échapper. Ce travail n'a donné jusqu'ici que des résultats insignifiants. En tous temps, l'accès des cônes de déjection est gardé par une sentinelle [1].

[1] Ces précautions ont été prises lorsque le bruit courait que des objets provenant de Byblos avaient été vendus à Jérusalem. Il est possible que quelques menus objets apparaissent de temps à autre sur le marché. Il y a aussi dans la société anglo-américaine de Beyrouth, deux collections qui détiennent depuis plusieurs années quelques documents provenant de Byblos et surtout pas mal de faux (voy. Montet, *C. R. Acad.*, 1925, fasc. 1). La plupart proviennent de fouilles faites par le « Near East Relief » au cours des travaux de terrassement effectués en 1923 près de son dispensaire, situé au Sud de l'acropole de

A la fin de chaque campagne le résultat des fouilles est transporté au Musée de Beyrouth. En attendant, les objets sont mis en sûreté et disposés d'après leur origine dans la maison qui sert d'abri aux fouilleurs. Mention de leur découverte est faite dans le « journal de la fouille » et la notation précise de leur origine en accompagne la description dans l'inventaire des documents exhumés.

La moyenne des effectifs employés aux fouilles de Byblos est de 60 ouvriers, auxquels il faut ajouter un détachement de 15 tirailleurs qui collaborent aux

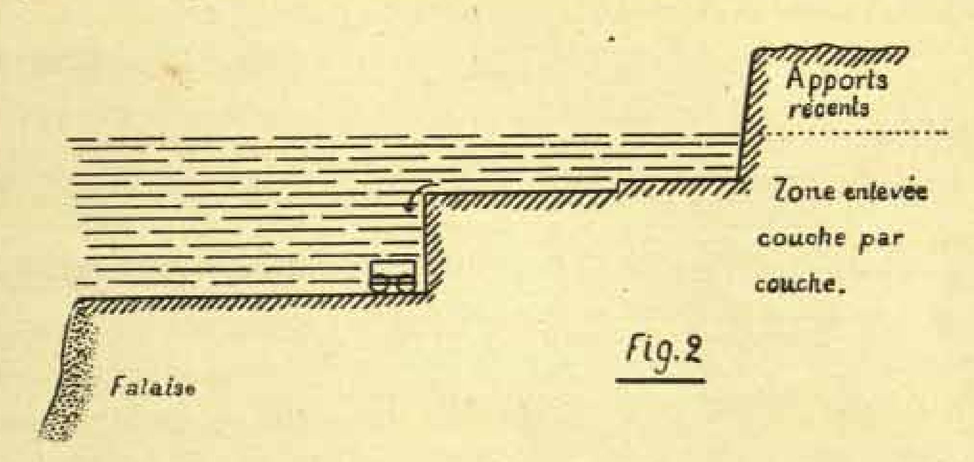


Fig. 2

travaux et assurent pendant toute l'année la garde du chantier. Le directeur est aidé par un chef de chantier français, M. Collin, qui travaille à Gébeil depuis le commencement des fouilles, et par le sergent français commandant le détachement, qui contribue à la surveillance des ouvriers. Enfin, un arrêté du gouvernement de la République libanaise, en date du 19 avril 1927, a adjoint à ce personnel un inspecteur libanais.

MAURICE DUNAND.

(*A suivre.*)

Byblos. Le directeur de cet établissement s'est ainsi monté une petite collection personnelle, de céramique en particulier. Plus tard, quand une permanence fut établie au chantier de Byblos, le Service des Antiquités a courtoisement été invité à présider à l'exploitation de ces découvertes fortuites. Cette mission a été confiée à M. Collin, préposé à la garde de la fouille.

L'ANCIENNE QAṬNA

OU LES RUINES D'EL-MISHRIFÉ AU N.-E. DE HOMS (ÉMÈSE)

DEUXIÈME CAMPAGNE DE FOUILLES (1927)

PAR

LE COMTE DU MESNIL DU BUISSON

(2e *article*).

VIII. — La butte de l'Église.

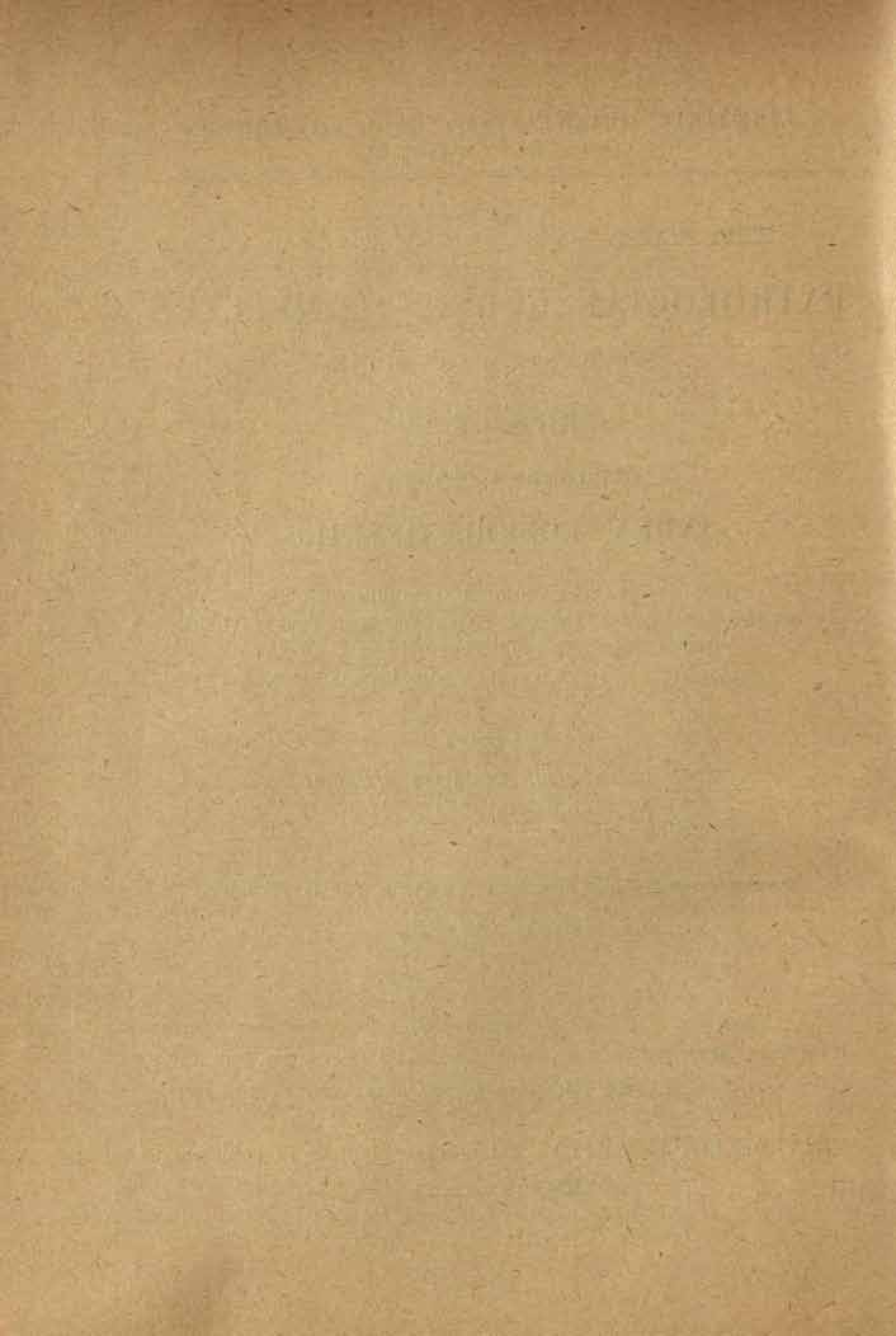
Les fouilles de 1924 avaient déjà désigné la butte de l'Église [1] comme un point important; celles de 1927 ont confirmé cette indication tant par les découvertes effectuées sur le sommet (§ 1) que sur le versant de l'Ouest (§ 2) et dans la falaise du Nord, c'est-à-dire le soubassement (§ 3).

§ 1. — *Les fouilles du dessus de la butte de l'Église.*

Au début des fouilles, le dessus de la butte de l'Église présentait une vaste surface bombée (pl. III, 1, à comparer avec la pl. V, 3) terminée par une falaise au Nord (pl. II), par des glacis de faible pente sur les autres côtés, et soudés par de légers ensellements à la Colline centrale au Sud-Est et à la partie médiane du rempart occidental à l'Ouest. L'église orthodoxe était située vers le sommet, un peu à l'Ouest. Pendant l'été de 1927, à la suite des fouilles, les villageois l'ont démolie et remplacée par une nouvelle située au Sud de l'agglomération.

Le déblaiement méthodique de la surface a porté sur une large bande Nord-Sud située à l'Est de l'ancienne église et du cimetière et s'étendant de la falaise au Nord jusqu'à des carrières de terre à brique à l'extrémité Sud de la butte. Des deux côtés, le groupe des constructions déblayées ne paraissent pas dé-

[1] *Syria*, 1926, p. 311.



MIGNE PATROLOGIAE GRAECAE

INDEX LOCUPLETISSIMUS

ACCURANTE TH. HOPFNER

La *Patrologie Grecque*, éditée par J.-P. Migne, à Paris, de 1857 à 1866, et dont un grand nombre de tomes séparés ont été réimprimés de 1883 à 1889 et de 1891 à 1904, forme avec ses suppléments une collection de 167 volumes in-8 jésus à deux colonnes, soit plus de 240.000 colonnes.

Elle contient les œuvres d'environ 500 écrivains ecclésiastiques grecs, depuis les premiers temps du christianisme (Littérature Pseudo-Clémentine, Lettres des Apôtres) jusqu'à Bessarion, c'est-à-dire depuis les débuts de la littérature ecclésiastique grecque jusqu'à la chute de Constantinople, en 1453.

Elle constitue donc une collection unique qui, malgré les nouvelles éditions critiques que l'on donne de chaque auteur, conservera son inappréciable valeur pendant un temps dont on ne saurait guère encore fixer les limites.

Le simple aperçu qui suit, limité aux principales catégories, donnera une idée de l'incomparable richesse de cette œuvre monumentale.

I. — DOGMATIQUE.

1. La dogmatique générale est exposée par 89 auteurs, parmi lesquels nous citerons : Pseudo-Clemens Romanus, Clemens Alexandrinus, Origenes, Gregorius Thaumaturgus, Athanasius, Cyrillus Hierosolymitanus, Cyrillus Alexandrinus, Gregorius Nyssenus, Gregorius Nazianzenus, Epiphanius, Joannes Chrysostomus, Theodoretus, Sophronius, Anastasius Antiochenus, Maximus Confessor, Anastasius Sinaita, Joannes Damascenus, Theodorus Abucara, Theodorus Studita, Michael Psellus, Euthymius Zigabenus, Nicetas Acominatus, Gregorius Palamas, Constantinus Harmenopulus, Manuel Calecas, Joannes Cyparissiota, Symeon Thessalonicensis, Gennadius.

2. En ce qui concerne les dogmes particuliers, rappelons les suivants : *De Trinitate*, 27 auteurs ; *De Incarnatione*, 23 auteurs ; *De Sacramentis*, 54 auteurs ; *De Pneumatologia* (sur les anges et les démons), 6 auteurs ; *De Anthropologia* (sur l'âme), 16 auteurs ; *De Eschatologia* (sur le jugement dernier et la résurrection), 24 auteurs.

II. — APOLOGÉTIQUE

Nous pouvons établir ici les catégories suivantes :

1. *Contre les Païens*, leur religion, culte, philosophie et leur théosophie, 41 auteurs, parmi lesquels : Justinus, Tatianus, Athenagoras, Theophilus Antiochenus, Melito, Hermias, Clemens Alexandrinus, Hippolytus, Origenes, Methodius, Eustathius Antiochenus, Eusebius Caesariensis, Athanasius, Basilius Caesariensis, Gregorius Nazianzenus, Gregorius Nyssenus, Diodorus Tarsensis, Nemesius, Joannes Chrysostomus, Synesius, Cyrillus Alexandrinus, Theodoretus, Pseudo-Justinus, Aeneas Gazaeus, Zacharias Mytilenaeus, Joannes Damascenus, Theodorus Prodromus, Nicephorus Chumnus.

2. *Contre les Juifs*, 23 auteurs, entre autres : Barnabas, Justinus, Hippolytus, Athanasius, Gregorius Nyssenus, Joannes Chrysostomus, Severianus Gabalitanus, Cyrillus Alexandrinus, Basilius Seleuciensis, Eusebius Alexandrinus, Gregentius, Anastasius, Theodorus Abucara, Andronicus Comnenus.

3. *Contre les Musulmans*, 15 auteurs, savoir : Joannes Damascenus, Theodorus Abucara, Gregorius Decapolitanus, Bartholomaeus Edessenus, Nicetas Byzantius, Leo imperator, Samonas, Euthymius Zigabenus, Anonymi *Dialogus Christiani cum Ismaelita*, Joannes Cantacuzenus, Demetrius Cydonius, Anonymi *Christianae fidei confessio facta Saracenis*, Anonymi *Vita Mohammedis*, Manuel Palaeologus, Nicetas Acominatus.

4. *Contre les Gnostiques* et les plus anciens Hérétiques, 18 auteurs : Ignatius Antiochenus, Irenaeus, Athanasius, Epiphanius, Theodoretus, Rhodon, Agrippa Castor,

Apollonius, Pseudo-Asterius Urbanus, *Pseudo-Clementina*, Hippolytus, Gaius, Malchio, Adamantius, Athanasius, Eusebius Emesenus, Eulogius, Joannes Chrysostomus.

5. *Contre les Manichéens*, 13 auteurs : Hegemonius, Basilius, Alexander Lycopolitanus, Serapion Thmuitanus, Epiphanius, Titus Bostrensis, Didymus Alexandrinus, Zacharias Mytilenaeus, Anonymi *Disputatio contra Photinum Manichaeum*, Joannes Damascenus, Petrus Siculus, Photius, Michael Psellus.

6. *Contre les Ariens*, les 19 auteurs suivants : Alexander Alexandrinus, Eustathius Antiochenus, Eusebius Caesariensis, Athanasius, Petrus II Alexandrinus, Epiphanius, Eunomius, Basilius, Gregorius Nazianzenus, Gregorius Nyssenus, Joannes Chrysostomus, Theodorus Mopsuestenus, Marcus Diadochus, Cyrillus Alexandrinus, Gelasius Cyzicenus, Gregorius Caesariensis, Anastasius Sinaita, Euthymius Zigabenus, Nicetas Acominatus.

7. *Contre les Apollinaristes*, 14 auteurs : Gregorius Thaumaturgus, Julius, Jobius, Timotheus Berytensis, Athanasius, Epiphanius, Diodorus Tarsensis, Gregorius Nazianzenus, Gregorius Nyssenus, Theodorus Mopsuestenus, Cyrillus Alexandrinus, Antipater Bostrensis, Leontius Byzantius, Euthymius Zigabenus.

8. *Contre Marcellus, Theodorus et Diodorus*, les 4 auteurs suivants : Eusebius Caesariensis, Epiphanius, Eugenius diaconus et Cyrillus Alexandrinus.

9. *Contre les Nestoriens et les Eutychiens*. Pas moins de 60 auteurs sont ici représentés, parmi lesquels : Caelestinus, Cyrillus Alexandrinus, Acacius Melitenes, Memnon Ephesinus, Eutherius Tyanensis, Thalassius, *Synodicon adversus tragoediam Irenaei*, Theodoretus, Paulus, Theodosius II imperator, Proclus, Acacius Berrhoeensis, Joannes Antiochenus, Dalmatius, Athanasius, Flavianus Constantinopolitanus, Timotheus Aelurus, Gennadius, Eustathius Berytensis, Theotimus Tomitanus, Quintianus, Joannes Maxentius, Theodosius Alexandrinus, Leontius Byzantius, Justinianus, Ephraem Antiochenus, Eulogius Alexandrinus, Georgius Pisida, Maximus Confessor, Anastasius Apocrisiarius, Anastasius Sinaita, Germanus, Joannes Damascenus, Petrus Mansur (?), Andreas Cretensis, Theodorus Abucara, Joannes Nicaenus, Nicon, Nicetas Byzantius, Isaac, Manuel I Comnenus, Theorianus.

10. *Contre les Kartanites, les Athinganes, les Massaliens, les Bogomiles, etc.*, 8 auteurs, savoir : Pachomius, Anonymi *Formula abiurationis Athinganorum*, Joannes Xiphilinus, Euthymius Zigabenus, Germanus, Nicetas Acominatus, Callistus, Gennadius.

11. *Contre Origène*, les 9 auteurs suivants : Methodius, Eustathius Antiochenus, Epiphanius Constantinopolitanus, Theophilus Alexandrinus, Theodorus Scytha, Antipater Bostrensis, Barsanuphius, Justinianus imperator, Theodorus Abucara.

12. *Pour Origène*, en revanche, les 5 auteurs suivants : Gregorius Thaumaturgus, Pamphilus, Basilius, Gregorius Nazianzenus, Rufinus.

13. *Sur la Querelle des Images*, 17 auteurs, dont les principaux sont : Eusebius Caesariensis, Athanasius, Symeon Junior, Leontius Neapolitanus, Andreas Cretensis, Joannes Damascenus, Joannes Hierosolymitanus, Nicephorus Constantinopolitanus, Theodorus Studita, Anonymi *Invectiva*, Constantinus Porphyrogennitus, Michael Caerularius, Macarius Chrysocephalus, Theophanes Cerameus.

14. *Sur la polémique entre Latins et Grecs*, 53 auteurs, parmi lesquels : Athanasius, Basilius, Photius, Theognostus Monachus, Leo Achridanus, Nicetas Pectoratus, Cardinalis Humbertus, Nicetas Chartophylax, Theophylactus, Adrianus IV, Nicetas Maronensis, Pantaleon Diaconus, Nicephorus Blemmida, Joannes Veccus, Georgius Metochita, Georgius Cyprius, Joannes Chilas, Georgius Pachymeres, Maximus Planudes, Barlaam, Nilus Cabasilas, Manuel Caleeas, Maximus Chrysoberga, Nicolaus I papa, Marcus Ephesinus, Gregorius Mammas, Gemistus Pletho, Gennadius, Bessarion, Georgius Trapezuntius, Matthaeus Caryophyllus.

15. *Sur la polémique des Hésychastes*, 25 auteurs, entre autres : Symeon Junior, Gregorius Sinaita, Nicephorus Monachus, Gregorius Palamas, Philotheus Constantinopoli-

tanus, Joannes VI Cantacuzenus, Gregorius Acyndinus, Nicephorus Gregoras, Georgius Lapitha, Joannes XIV Constantinopolitanus, Isidorus Constantinopolitanus, Callistus, Philotheus Constantinopolitanus.

16 *Sur l'Humanisme* (persistance de la philosophie antique), seulement les 3 auteurs que voici : *Georgius Gemisthus Pletho, Gennadius Scholarius* et *Bessarion*.

III. — EXÉGÈSE DE L'ÉCRITURE SAINTE

Rappelons les *Hexapla* d'Origène, les Synopses de l'Ecriture sainte, les écrits sur le Canon et les Commentaires bibliques.

IV. — HAGIOGRAPHIE

Les œuvres hagiographiques se partagent en deux sections : 1° Les Vies des Saints et 2° Les Actes des Martyrs.

V. — HOMILÉTIQUE

VI. — LITURGIE

VII. — MORALE ET ASCÈSE

Il s'agit ici des ouvrages relatifs à la vie monastique. Ils sont dus à 91 auteurs au moins.

VIII. — CANON ET DISCIPLINE

Deux catégories peuvent être distinguées :

1. *Jus canonicum*.

Dans cette section prennent place : les *Constitutiones Apostolicae*, les *Canones, Epistolae canonicae Patrum*, les *Syntagmata* et *Synopseis canonum*.

2. *Jus ecclesiasticum graeco-romanum*.

A cette seconde catégorie appartiennent : les *Imperatorum Novellae Constitutiones*, les *Patriarcharum Constantinopolitanorum et aliorum Acta*, les *Libri de Re canonica vel iuridica*, les *Acta* et *Epistolae Romanorum Pontificum, Episcoporum* et *Patriarcharum Constantinopolitanorum, Latinorum et aliorum*.

IX. — HISTOIRE

Les subdivisions sont nombreuses :

1. *Chronologie et Fastes*.

Cette catégorie comprend au moins 20 auteurs ou ouvrages, parmi lesquels : Theodorus Gaza ; Heraclius imperator ; Anonymi *Laterculus mensium Macedonicorum ; Calendarium Romanum ; Temporum putatio et Summa ; Explicatio subiectorum capitum ; De Christi nativitatis et passionis annis; Fasti Caspiniani, Idatiani, Graeci et alii; Laterculi et Catalogi pontificum Romanorum, episcoporum Romae, Antiochiae, Alexandriae, praefectorum urbis, imperatorum Romanorum; Catalogi Georgii Codini et Constantini Lascaris*.

2. *Histoire de l'Eglise*.

Nous trouvons ici 15 auteurs : Eusebius, Nicephorus Callisti, Philostorgius, Socrates, Sozomenus, Theodoretus, Candidus Isaurus, Zacharias Rhetor, Theodorus Lector, Euagrius, Hegesippus, Hippolytus Thebanus, Gelasius Cyzicenus, *Historia acephala*, Anonymi *De Papis*.

3. *Histoire profane*.

Cette section n'est représentée que par 7 auteurs. On y trouve les *Excerpta ex Legationibus*.

4. *Chroniques et Annales*.

On peut partager ces documents en deux groupes, selon qu'il s'agit des temps antérieurs à Jésus-Christ, ou des siècles de l'ère chrétienne.

Le premier groupe réunit 20 auteurs : Julius Africanus, Hippolytus, Eusebius, Hieronymus, Joannes Malalas, *Chronicon Paschale*, Nicephorus, Anastasius Bibliothecarius, Eutychius Alexandrinus, Georgius Cedrenus, Michael Glycas, Joannes Scylitza, Constantinus Manasses, Joannes Zonaras, Georgius Hamartolus, Symeon Logotheta, Samuel Aniensis, Joel, Codinus, Cyrillus.

Le second groupe compte 23 auteurs : Agathias, Nicephorus, Theophanes, Vie de Joannes Armenus, Josephus Genesius, Georgii *Vitae recentiorum imperatorum*, Leo Grammaticus, Theophanes continuatus, Symeon Logotheta, Leo Diaconus, Gregorius, Nicephorus Bryennius, *Anna Comnena*, Joannes Cinnamus, Ephraemi *Caesares et Patriarchae Constantinopolitani*, Nicetas Acominatus, Georgius Acropolita, Georgius Pachymeres, Nicephorus Gregoras, Joannes VI Cantacuzenus, Ducas, Georgius Phrantzes, Anonymi *Chronicon breve*.

A ces documents s'ajoutent 56 Biographies, Epitaphes et Eloges funèbres.

5. *Monographies historiques*.

Cette collection est très riche, car elle met à notre disposition une soixantaine d'ouvrages : *De Alanis, Ad Alexandrum Comnenum pro Atheniensibus, Bellum Avaricum, De non reddenda Constantinopoli, De rebus in Chersonneso gestis, De expugnatione Cretae, De calamitatibus Cypri, Constitutio Cypria, De Negroponte a Turcis capta, De rebus Peloponnesiacis, De expeditione Persica, Heraclias, De Russorum ad fidem conversione, De expugnatione Syracusarum, De excidio Thessalonices, De capta Thessalonice, Epistola ad Thessalonicenses, De Thessalonice a Latinis capta, De caede Thessalonicensium, De rebus Turcicis, Epistola ad Omarum, De fulmine Agareno, In persona Tamerlanis, Oratio pro subsidio Latinorum, Orationes contra Turcos, Epistola ad duces Sabaudiae, Epistola de crudelitate Turcorum, Epistola ad Mahummetum II, Annales Halebenses, Patriarchae Constantinopolitani, De episcopis Constantinopolitanis, Series episcoporum Constantinopolitanorum, Patriarchica Historia Constantinopolitana, De caerimoniis aulae Byzantinae, Officia Maioris Ecclesiae, De originibus Constantinopolis, De forma et ambitu Constantinopolis, De Adiabene, De signis Constantinopolitanis, De aedificiis Constantinopolitanis, De Sancta Sophia, De antiquitatibus Constantinopolitanis, Monodia in Sanctam Sophiam, Descriptio Sanctae Sophiae, Descriptio Ambonis, In Thermas Pythicas Constantinopolitanas, Descriptio Augusteonis, De sepulcris imperatorum, Expositio inscriptionis mysticae sepulcri Constantini Magni, Enarrationes chronographicae de signis Constantinopolitanis, In collapsionem templi Sanctae Sophiae, In aeneum equum Constantinopolitanum, De statuis, quas Franci Constantinopoli destruxerunt, De obsidione Constantinopolis sub Heraclio, Supplicatio pro Constantinopoli, De Constantinopoli capta* (9 documents), *De rebus post Constantinopolim captam gestis, Oraculum de restitutione Constantinopolis*.

X. — GÉOGRAPHIE

Une douzaine d'ouvrages s'offrent dans cette section : *Topographia Christiana, in qua etiam de Arabia et India, De thematibus imperii, Synecdemus, De praesessionibus patriarcharum, Notitiae episcopatuum, Notitia patriarchatuum, Enarratio Syriae, De distantiis locorum sacrorum, De locis sanctis, Descriptio Terrae Sanctae, De locis et nominibus Atticis, Catalogus urbium, quae nomina mutaverunt*.

XI. — BIBLIOGRAPHIE

Cette catégorie réunit 5 ouvrages, savoir : Photii *Bibliotheca*, Suidae *Indices, Catalogus librorum monasterii Patmiani, Catalogus bibliothecae Bessarionis, De scriptoribus Siculis et Calabris*.

XII. — GRAMMAIRE ET RHÉTORIQUE

Ici nous trouvons les 17 ouvrages suivants : *Prologus* Pachomii *in grammaticam; Prooemium* Constantini Lascaris *de grammatica; De recta; De lingua Graeca; Synopsis rhetoricae; Chria* Georgii Cyprii; *Prosopeiae* Gregorii Palamae; Synesii *Calvitii Encomium; De insomniis; De dono astrolabii; Catastasis in barbarorum incursionem;* Dionis *De malo (pomo); De insomniis et Imago veris* Manuelis Palaeologi; *Encomium maris* Georgii Cyprii;

Comparatio hiemis et veris Maximi Planudae; *Laudatio canis* Theodori Gazae; *Encomium in Odysseum Homeri* Nicephori Gregorae.

XIII. — PHILOSOPHIE

Ce groupe comprend 13 ouvrages : Epicteti *Manuale*, *Dialectica* Joannis Damasceni, *Epitome logica* Nicephori Blemmydae, *In Psychogoniam Platonis*, *Capita philosophica* Theodori Metochitae, *Ethica secundum Stoicos* Barlaami, *De legibus* Plethonis, *Specimen sapientiae Indorum veterum* Symeonis Seth, *Proverbiorum centuriae* Michaelis Apostolii, *Oracula* Leonis imperatoris, *Zoroastrica*, *Expositio oraculorum Chaldaicorum* Michaelis Pselli, *In Mercurii Trismegisti Poemandrum* eiusdem.

Voir de plus II, 15 : *Sur l'Humanisme*.

XIV. — SCIENCES NATURELLES

Cette série est représentée par 6 ouvrages : *Physiologus*, *Quaestiones naturales* et *De lapidum virtutibus* Michaelis Pselli ; *Epitome physica* Nicephori Blemmydae ; *De natura hominis* Meletii ; *De communione naturali* Theodori II Lascaris.

XV. — ASTROLOGIE ET ASTRONOMIE

Collection de 7 ouvrages : *De apparentiis et significationibus inerrantium* Ptolemaei ; *De significationibus stellarum* Aetii ; *Elementa astronomiae* Gemini ; *Fragmentum ex libro* Theodori Meliteniotae *de Astronomia* ; *Isagoge ad Arati Phaenomena* Achillis Tatii, Hipparchi, Eratosthenis seu Hipparchi ; *Kalendarium* Philocali ; *Fragmentum arithmeticorum* Anatolii.

XVI. — POLITIQUE ET OUVRAGES SUR LA GUERRE

Nous trouvons dans cette section les 10 ouvrages suivants : *De regno ad Arcadium* Synesii, *Capita admonitoria* Agapeti, *Paraeneses* Basilii imperatoris ad Leonem filium, *De administrando imperio* Constantini Porphyrogenneti, *Institutio regia* Theophylacti, *De regiis officiis* Nicephori Blemmydae et Theoduli, *Praecepta educationis regiae* Manuelis Palaeologi, *Rationes ethico-politicae* eiusdem, *Tactica* Leonis imperatoris, *Velitatio bellica* Nicephori Phocae.

XVII. — ŒUVRES POÉTIQUES

L'énumération des 63 auteurs de ce groupe serait longue. Citons seulement : Gregorii Nazianzeni *Carmina historica* ; Nonni *Dionysiacorum argumenta* (gallice) ; Pauli Silentiarii *Descriptio Sanctae Sophiae*, *ambonis* et *In Thermas Pythicas* ; Georgii Pisidae *De expeditione Persica* ; *Bellum Avaricum* ; *Heraclias* ; *Contra Severum* ; Joannis, Ignatii, Sergii, Stephani *Poemata in imagines* ; Josephi Hymnographi *Canon in terraemotum* ; Theodosii *De expugnatione Cretae* ; Christophori *Ad Judaeos* ; Constantini Manasses *Compendium chronicum* ; Perdicae *Descriptio Hierosolymorum* ; Michaelis Acominati *Jambi de Athenis* ; Ephraemi *Caesares* ; Nicephori Callisti *De excidio Hierosolymitano* ; Gregorii Acyndini *Versus de haeresibus Gregorii Palamae* ; Anonymi *Jambi de rebus asceticis* ; *De Antiquitatibus Constantinopolitanis*.

D'une façon générale, ce que l'on trouve partout dans la *Patrologie Grecque*, c'est l'histoire du développement de la doctrine et de l'Eglise chrétiennes. Mais on y voit aussi comment le christianisme combattit le paganisme, la vie spirituelle, les idées religieuses et la civilisation qu'il représentait et quels accommodements se produisirent entre eux ; d'autre part, quelle fut l'attitude du christianisme à l'égard du gnosticisme et des sectes chrétiennes, à l'égard aussi du judaïsme et de l'Islam, et en particulier comment il se comporta en face de l'autorité et des lois temporelles et des événements politiques.

Ainsi cette œuvre monumentale est une mine inépuisable à la fois pour l'histoire des religions, des mœurs, de la civilisation, de la vie spirituelle, du droit, de l'art et de l'architecture de l'antiquité finissante, non moins que du moyen âge. Elle offre une riche et importante documentation pour l'étude des transformations provoquées dans tous les

domaines par la venue des races germaniques, des Huns, des Bulgares, des Serbes, des Russes, des Avares, des Magyars, des Arabes et enfin des Turcs en Europe centrale et occidentale, ce qui entraina la formation de nouveaux Etats et de nouvelles civilisations sur le sol de l'ancien Empire universel.

Chaque tome de la *Patrologie Grecque* contient un *Ordo rerum* ainsi que des *Indices nominum et rerum* plus ou moins détaillés. Cependant ils ne permettent pas d'embrasser l'énorme quantité des sujets traités. Il existait bien dans le vol. 162 des *Indices generales in omnes tomos*, mais ils furent anéantis en 1868, par un incendie.

C'est pourquoi, dès 1879, Dorotheos Scholarios fit paraître, à Athènes, sa Κλεὶς Πατρολογίας καὶ Βυζαντίνων συγγραφέων ὑπὸ Μιγνίου (*gr. in*-8, 611 pp.), dans laquelle il indique, en grec moderne, le contenu de la plupart des œuvres capitales.

D'autre part, en 1912, à Paris, Ferd. Cavallera publia ses *Indices* (*gr. in*-8, 218 pp.), où l'on trouve les noms des auteurs, d'abord tels que les offre chaque volume, puis énumérés selon l'ordre alphabétique; en outre, sous le nom de chaque auteur sont réunis les titres de ses ouvrages; enfin un précieux index méthodique classe les auteurs et les œuvres d'après les sujets traités.

Quelques mérites que se soient de la sorte acquis ces deux savants, leurs *Indices* restent néanmoins insuffisants, chacun en son genre. C'est pourquoi, nous nous proposons de publier de nouveau, en latin, un *Index locupletissimus*, qui cherche à suppléer à ce qui manque aux deux précédents.

Il indique, selon les chapitres et les paragraphes, le contenu de ces vastes œuvres dogmatiques, apologétiques, historiques et juridiques, non moins que des copieux recueils épistolaires.

De plus, il analyse, pour la première fois, les introductions, préfaces et commentaires modernes. Ces travaux, en effet, conservent encore aujourd'hui leur valeur, d'abord par les matériaux qu'ils rassemblent, et ensuite parce qu'ils fournissent des éclaircissements sur le contenu, l'origine et l'authenticité des œuvres anciennes, ainsi que sur les rapports que l'on peut reconnaître au cours de toute une période de temps.

A ce point de vue, nous citerons en particulier les ouvrages suivants :

Le Nourry, *Dissertatio de omnibus generatim primi Ecclesiae saeculi scriptoribus.*

Maran, *Praefatio ad apologetas saeculi secundi, in qua de superioribus editionibus, de S. Justino et aliis religionis defensoribus eorumque doctrina, gestis et scriptis agitur.*

Massuet, *De haereticis, quos libro I recenset Irenaeus, eorumque artibus, scriptis et doctrina.*

Leo Allatius, *Diatriba de Psellis.*

D. Petavius, *De ortu et occasu siderum dissertatio; De Graecorum aeris et computis; Diatriba de anno natali Christi; De anno et die dominicae passionis; De poenitentiae vetere in Ecclesia ratione; De chorepiscopis; De duplici cyclo et embolismorum ratione; De Sirmiensi et Ancyrana pseudosynodo aliisque semiarianorum actis Socratis, Sozomeni ceterorumque narratio; De veteribus quibusdam Ecclesiae ritibus; De Romanorum imperatorum chronologia; De folle miliarensi ac nummorum minutiis; Elenchus disputatiuncularum Maturini Simonii de poenitentiae ritu veteri in Ecclesia; Adversus Claudium Salmasium.*

J. Garnerius, *De Theodoreto; De quinta synodo generali.*

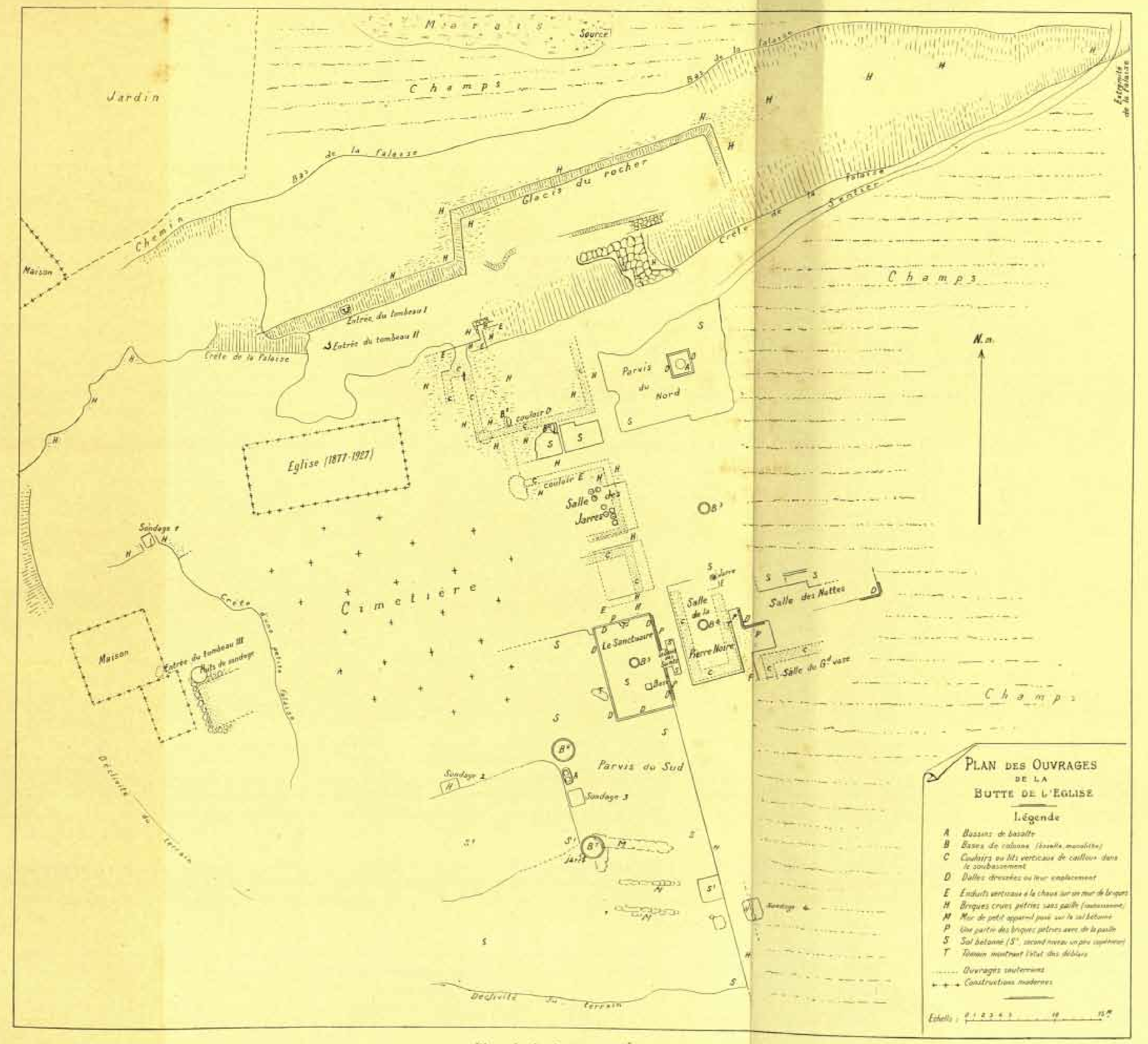
Lequien, *Dissertationes Damascenicae* : 1. *De processione Spiritus Sancti;* 2. *De auctoritatibus quibus Eutychiani haeresin tuebantur;* 3. *De epistola ad Caesarium;* 4. *De epistolis variis ad Petrum Fullonem;* 5. *De purgatorio secundum Ecclesiae orientalis sensum;* 6. *De azymis, in qua etiam de postremo Domini Nostri paschate;* 7. *De Christianis Nazarenis necnon de Ebionitis.*

Du Cange, *De auctore Chronici Paschalis ceterisque Paschalium apud Graecos conditoribus; Selecta quaedam ad illustrationem Chronici Paschalis; Descriptio Sanctae Sophiae.*

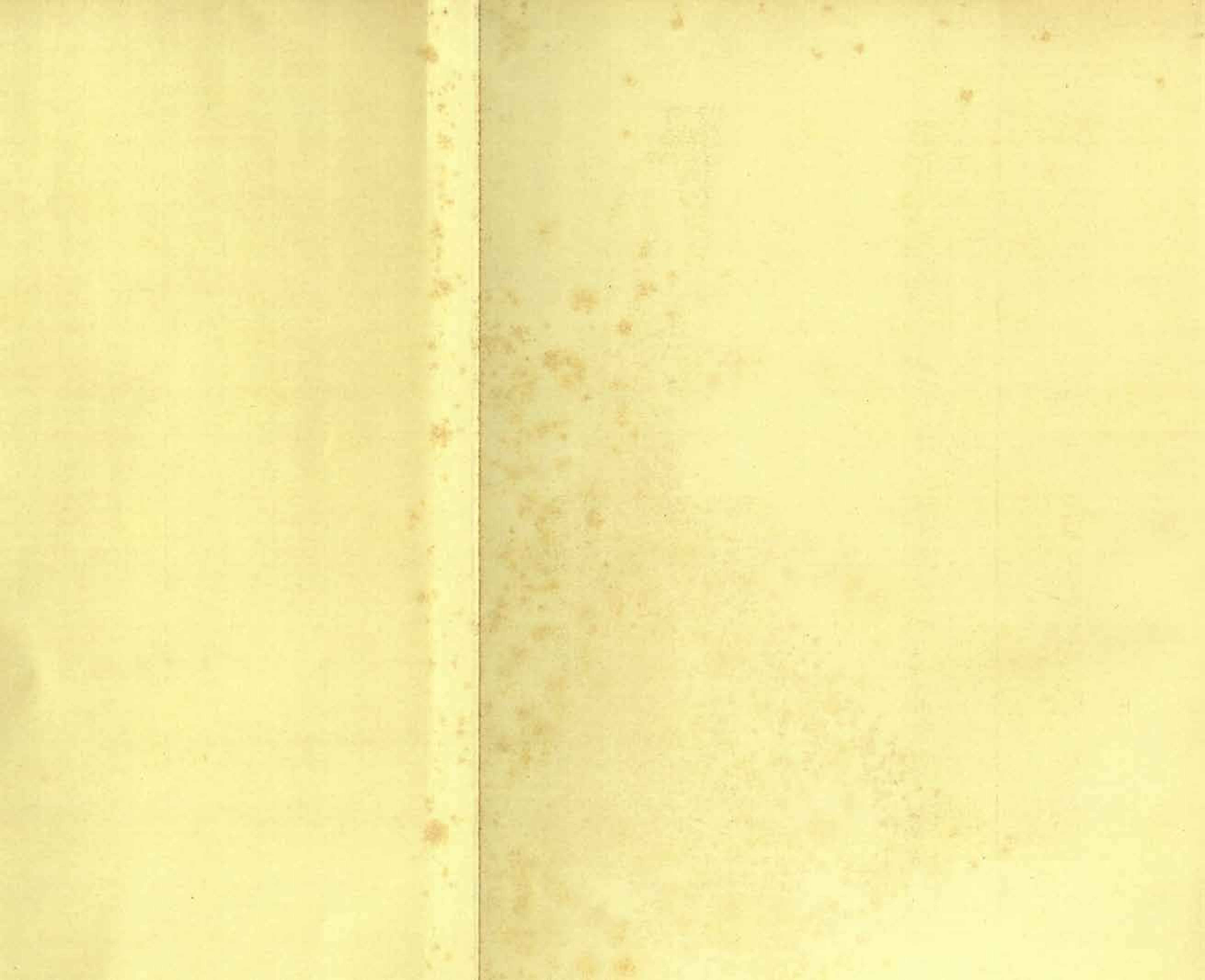
De Rubeis, *De Georgio Cyprio et de processione Spiritus Sancti; De « Filioque ».*

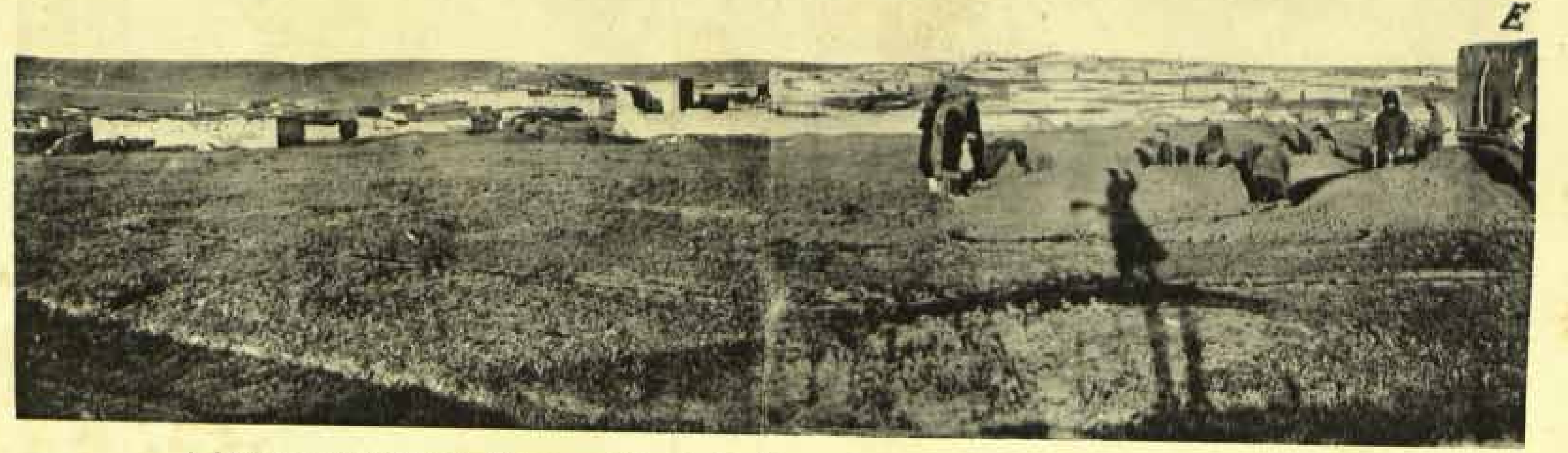
Leunclavius, *Annales Turcici; Supplementum* et *Pandecte historiae Turcicae.*

LA ROCHE-SUR-YON. — IMPRIMERIE CENTRALE DE L'OUEST



Plan de la butte de l'Église.





1. Le dessus de la butte de l'Église, au début des fouilles, vu de l'Est. Au fond le village et la Porte orientale.

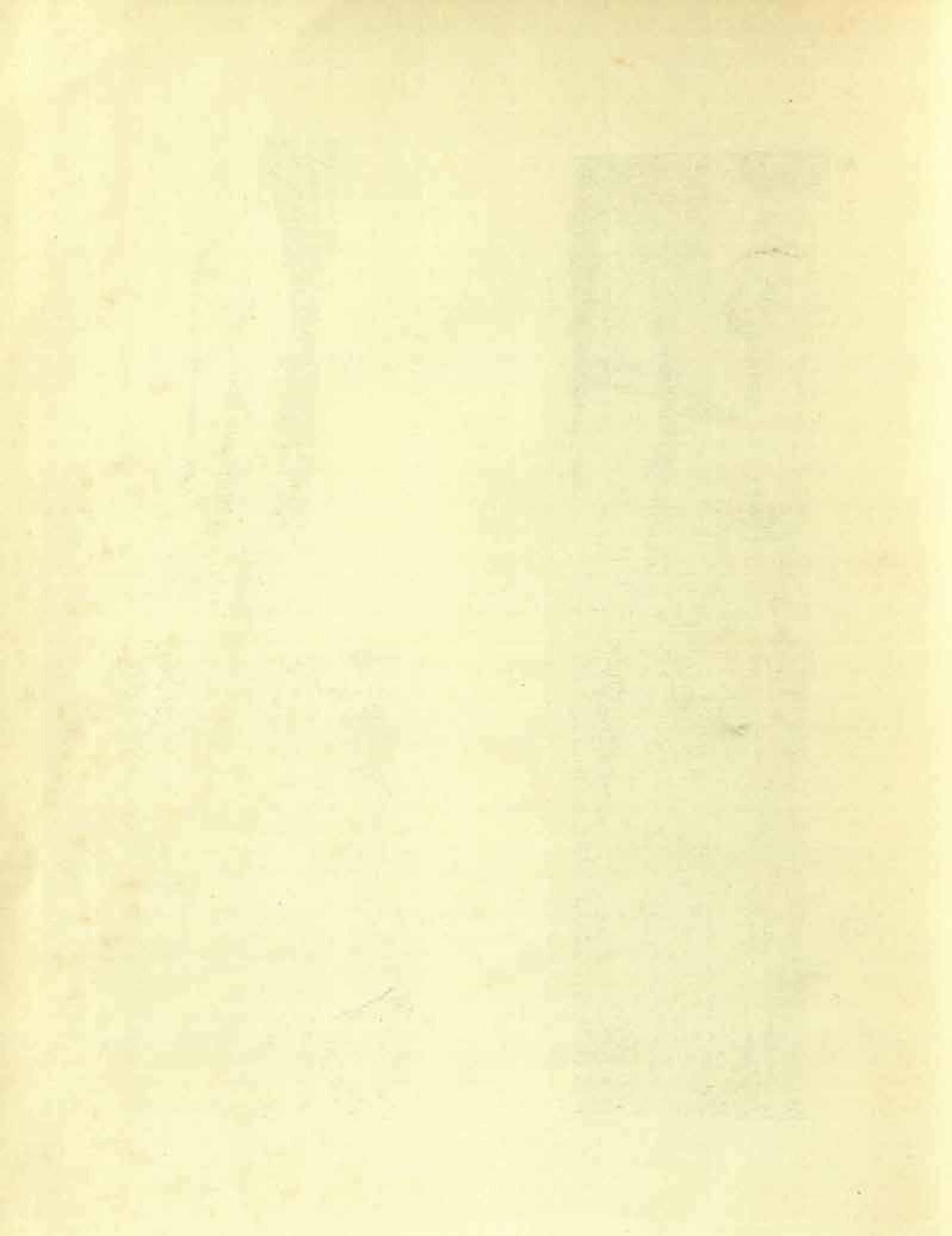


2. L'esplanade du Sud, vue du Nord-Nord-Est.

3. La même vue du Nord.

A. Le Sanctuaire ; B6. Grande base du Nord ; B7. Grande base du Sud ; D. Second sol ; E. Église.

LA BUTTE DE L'ÉGLISE. L'ESPLANADE DU SUD.



passer ces limites. Au contraire, un déblaiement partiel au Sud du cimetière et une pointe poussée vers l'Est jusque dans la zone cultivée ont montré que les travaux devront s'étendre à l'Est et à l'Ouest.

Venant du Sud, on aborde les édifices déblayés par une vaste esplanade ou parvis recouvert d'un béton à la chaux (pl. III, 3-4, et V, 1-2). Le niveau de ce côté affleure le sol moderne. L'esplanade à l'Est se termine par un long mur de briques Nord-Sud. Un sondage 4 exécuté sur le bord (pl. II et V, 3) a conduit jusqu'aux fondations de ce mur ; c'est un lit de pierres posées sur le rocher ; ces fondations sont terminées à l'Est, tandis qu'elles paraissent se prolonger vers l'Ouest sous le massif de briques.

L'angle Nord-Est de l'esplanade est occupé par le sanctuaire dont il sera question plus bas. Au Nord, l'esplanade paraît se terminer encore par un mur de briques crues normal au précédent ; au Nord-Ouest, elle n'est pas entièrement déblayée à cause du cimetière. A l'Ouest, on remarque deux grandes bases rondes monolithes de basalte engagées dans le sol bétonné (pl. IV, 1 ; V, 4 et VI, 1). Elles mesurent, celle du Sud (*base* 7) 2 m. 47 de diamètre au ras du sol, avec un relief en dehors du béton de 0 m. 24 et une hauteur totale de 0 m. 85 ; celle du Nord (*base* 6), 2 m. 52 de diamètre, avec un relief apparent de 0 m. 12 à 0 m. 14. Quoique de dimensions beaucoup plus importantes et de profil un peu différent, ces bases sont évidemment à rapprocher de celles que nous allons rencontrer dans les salles dégagées (*base* 1-5, pl. IV, 1 *bis*). Leur forme et leur position incitent à y voir des bases de colonnes ou de piliers comme il est aisé d'en trouver en Égypte aussi bien qu'en Assyrie : les types de ces deux pays se retrouvent même ici. Il est à noter cependant que sur aucune, nous n'avons pu discerner de vestiges d'une colonne ou d'un pilier, soit en briques, soit en pierres. S'agirait-il de piliers de bois ?

A côté de la grande base du Sud (*base* 7), au Sud-Ouest, une jarre (*cér.* 96) engagée dans le sol bétonné a été trouvée et laissée en place [1]. Entre les deux bases, plus près de celle du Nord, un double bassin en basalte (*pierre* 4) paraît avoir été volontairement brisé, mais la partie inférieure est certainement encore en place dans le sol (pl. V, 4 ; VI, 1, et XIII).

A l'Ouest des grandes bases et du bassin et parallèlement à leur axe d'ali-

[1] Cf. à la fin de ce § 1 du titre VIII, la description des divers objets de basalte ou de céramique dont il est question ici.

gnement, on remarque le rebord d'un second sol bétonné de 0 m. 10 plus haut que celui de l'esplanade et paraissant établi sur lui (pl. II et VI, 1). Ces deux sols se prolongent vers l'Ouest, car nous les avons retrouvés dans le sondage fait au Sud du cimetière. Il semble donc que nous soyons en présence d'un édifice orienté de l'Est à l'Ouest et précédé à l'Est d'un bithilani indiqué par les deux bases. Cette construction paraît se terminer au Nord par un mur de briques crues. Le sondage 2 a été fait dans les fondations de ce mur. Il n'a révélé que la présence dans le briquetage, à 2 m. 30 de profondeur, de la partie inférieure d'une jarre contenant les ossements d'un nouveau-né avec de la terre fine, et recouverte d'une brique plate et dure [1].

Le sol bétonné de l'esplanade du Sud présente plusieurs lacunes. Celle du Sud-Est mesurant 1 m. 88 sur 1 m. 50 est à peu près rectangulaire et contient dans un angle une petite jarre engagée dans le sol et sans doute en place (*cér.* 95). Entre les deux bases, un sondage 3 fait dans une lacune semblable de 1 m. 70 à 1 m. 80 de côté (pl. V, 1, et VIII, 1), a produit jusqu'au rocher, à 5 m. 40 sous le béton, de la terre mêlée de charbon et de débris d'incendie, au lieu du massif de briques crues qu'on s'attendait à rencontrer [2]. Il semblerait toutefois qu'à 0 m. 90 ou 0 m. 95 sous l'esplanade se trouve un lit de pierre calcaire de 0 m. 06 d'épaisseur, correspondant peut-être à un sol plus ancien. L'esplanade porte encore des vestiges de mur de pierre sèche qui paraissent avoir été ajoutés à une époque postérieure (pl. III, 2-3, et V, 1) et sur le côté Est quelques mètres carrés de sol bétonné superposé à celui de l'esplanade même [3].

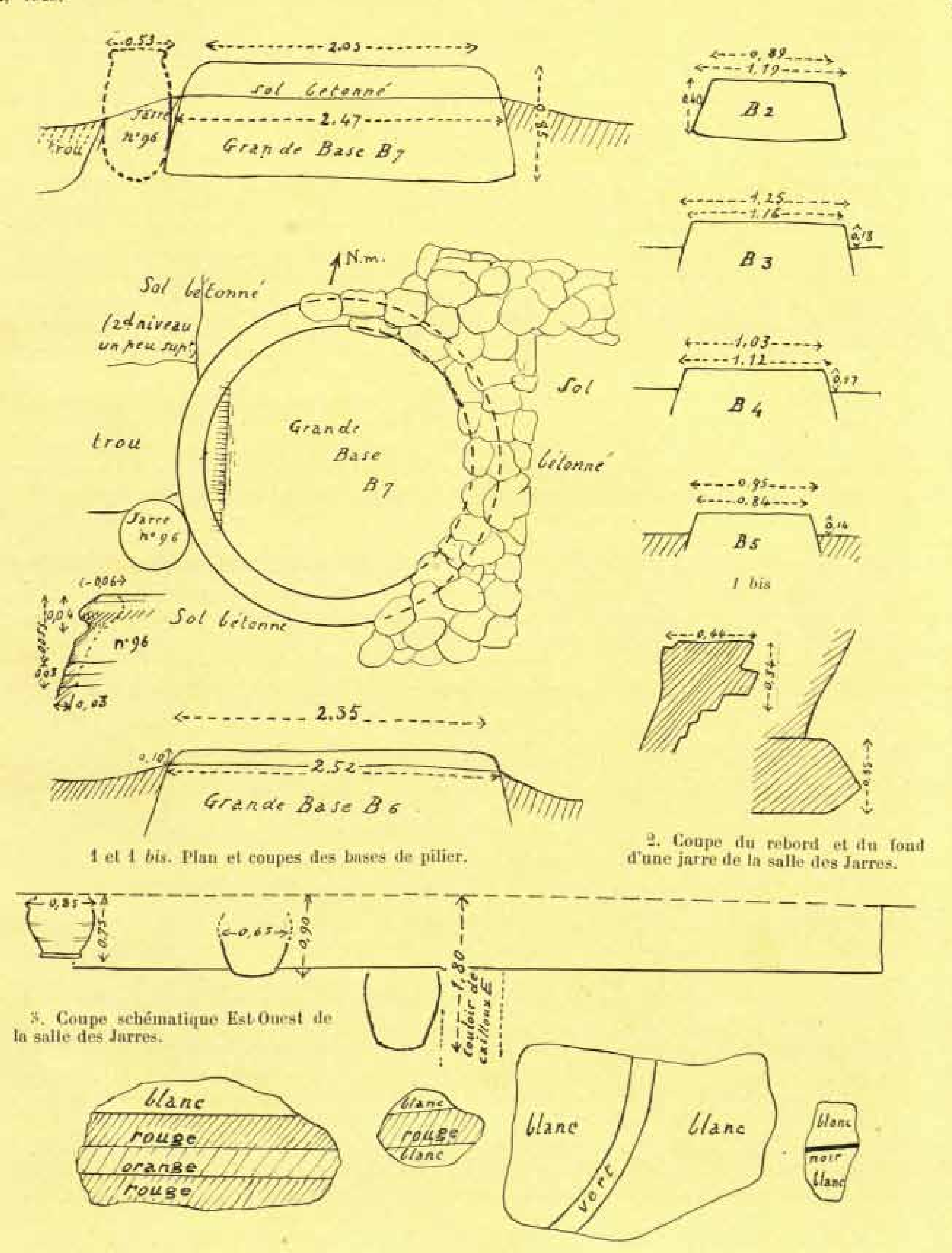
Il est à remarquer que les déblais de l'esplanade contenaient très peu de traces d'incendie. Tout à fait au Nord [4] cependant une grosse poutre, carbonisée en partie, gisait encore sur le sol (pl. VI, 2). Elle paraît avoir été carrée et mesurait encore 0 m. 30 de côté, sur 1 m. 50 de longueur. M. le professeur Lecomte, directeur de la section botanique au Muséum, a bien voulu examiner

[1] Grand diamètre du fragment de jarre : 0,24, hauteur 0,18. Cf. *Syria*, 1926, p. 301 et note 2, surtout H. Vincent, *Canaan*, p. 190.

[2] Une autre lacune de forme allongée, située au Nord-Ouest, provient d'une tombe moderne, comme nous avons pu nous en assurer au moment du déblaiement.

[3] Ce sol mesure 2 m. 70 du Nord au Sud et serait à peu près carré ; il est à 0 m. 25 au-dessus du sol de l'esplanade qui existe encore au-dessous (pl. III, 2 D).

[4] A 2 m. 20 du Sanctuaire, son axe était approximativement Nord-Sud (N.-N.-E., S.-S.-O.).



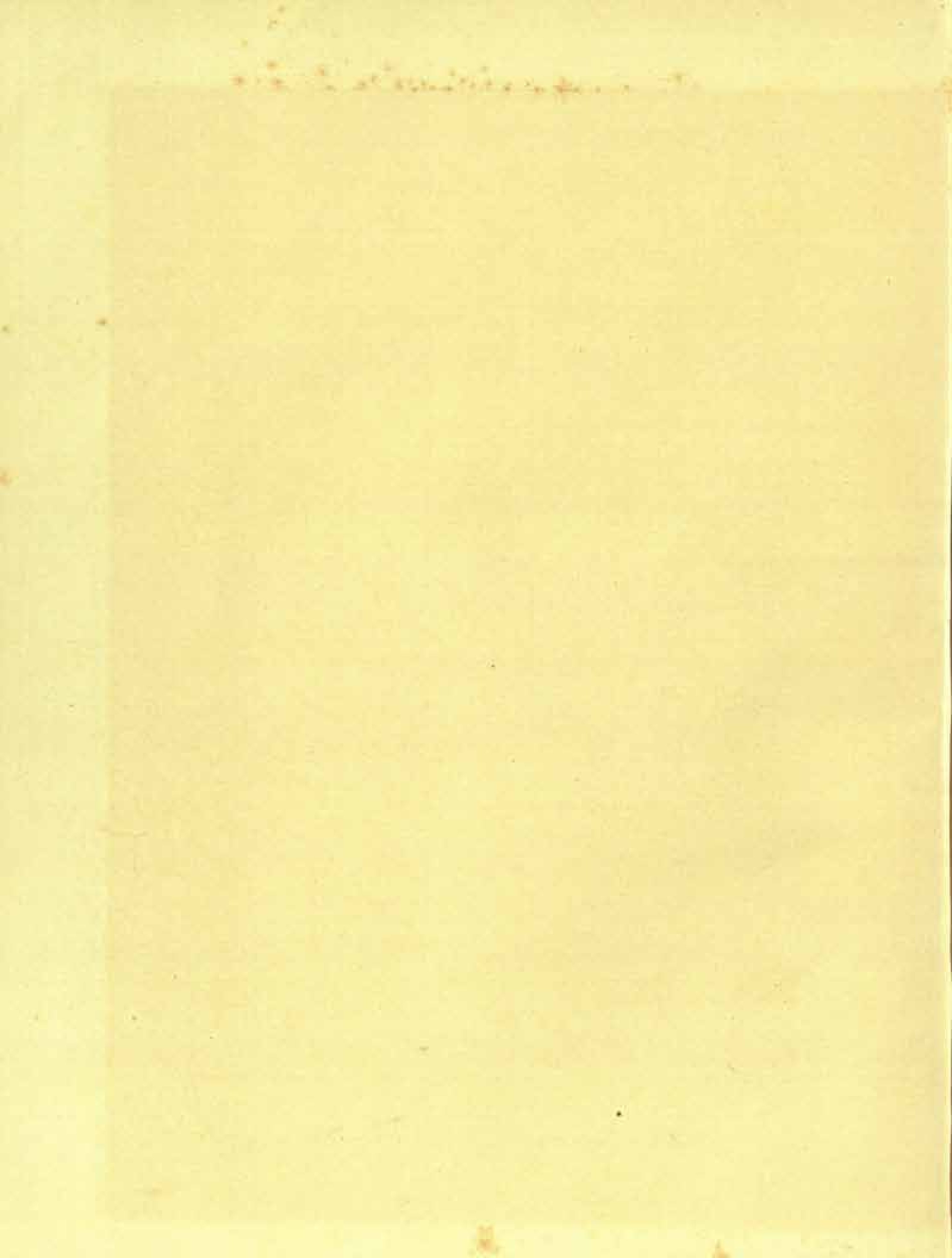
1 et 1 *bis*. Plan et coupes des bases de pilier.

2. Coupe du rebord et du fond d'une jarre de la salle des Jarres.

3. Coupe schématique Est-Ouest de la salle des Jarres.

4. Fragments d'enduit mural, salle de la Pierre noire.

DÉTAILS DES ÉDIFICES DU DESSUS DE LA BUTTE DE L'ÉGLISE.



.. « Il ne se dégageait pas, jusqu'à présent, — constatait récemment un critique très averti[1] — ou l'on avait peine à dégager, — de l'œuvre immense de Sir James-George Frazer, une philosophie personnelle que, sans doute, on y pressentait bien, mais que l'auteur n'avait jamais formulée.

Une personnalité vigoureuse et charmante, d'une modestie presque excessive, une science encyclopédique, la passion de l'érudition alliée à la plus lucide pénétration, à la plus classique pureté de style, la compréhension intuitive de la mentalité des sauvages côte à côte avec un goût prononcé pour l'art et la civilisation helléniques et pour la culture polie du XVIIIe siècle anglais, tout cela certes ressortait nettement d'un labeur consacré à des travaux aussi différents que le sont Le Rameau d'Or, Le Culte de la Nature, La Croyance en l'Immortalité, Pausanias le Périégète, Le Folk-lore de l'Ancien Testament, Les Fastes d'Ovide et Heures de Loisirs. Mais cette richesse même et cette variété empêchaient le lecteur de se faire une idée précise de la *Weltanschauung* dont elles dérivaient et qu'étant donné l'éminence de l'écrivain, il eut été si précieux de connaître... »

Le volume actuel vient heureusement remédier à la difficulté; il comble pour ainsi dire une lacune; car il renferme, groupées de façon méthodique, les conclusions essentielles auxquelles ont abouti les vastes enquêtes et les longs travaux du grand anthropologue anglais. La doctrine du Maître, dégagée de la gangue des faits, des documents, des témoignages et preuves de toutes sortes qui la dissimule parfois aux yeux non avertis, s'y révèle dans la pureté éclatante de son métal.

L'ouvrage s'adresse tout spécialement à ceux que leurs études n'ont point préparés directement à suivre dans leurs innombrables détours les examens critiques et les discussions scientifiques indispensables à l'élaboration de toute œuvre historique et philosophique, mais qu'attire cependant, et passionne, la question des origines de la société et de la pensée humaine.

1. H. Génissieux. Les Langues Modernes, 15 fév. 1928.

PREMIÈRE PARTIE : **L'Etude de l'Homme.**

Une nouvelle province du savoir. — L'évolution de l'homme. — La méthode comparative. — L'étude de l'esprit humain. — Diversité des types, comme condition et résultat de l'évolution. — Une science des origines. — Le sauvage comme document humain. — La disparition du sauvage. — Le devoir de l'Angleterre. — Feuilles sybillines. — Origine de la civilisation dans la sauvagerie. — Echelle d'évolution intellectuelle. — L'esprit scientifique. — La méthode inductive. — Les oscillations du pendule social. — Le mirage d'un âge d'or. — Le choc des cultures. — La comédie humaine. — L'action, pierre de touche des croyances. — Le rationalisme du sauvage. — Le sauvage actuel et l'homme primitif. — Etat arriéré et dégradation. — La signification du Folk-lore. — Folk-lore et Poésie. — Etat arriéré des Aborigènes d'Australie. — La mer comme point de départ du progrès. — Le progrès matériel comme mesure du développement intellectuel. — Evolution et diffusion de la culture. — Ressemblances des coutumes et leur origine. — Origine multiple ou unique. — Du danger d'une simplification excessive. — Les problèmes de l'anthropologie. — Le progrès de l'humanité.

DEUXIÈME PARTIE : **L'Homme en société.**

Découverte du Totémisme et de l'Exogamie. — Le Totémisme, l'Exogamie et la question de leurs origines diverses. — Historique du Totémisme. — Le Totémisme et l'Exogamie dans l'histoire. — Définition du Totémisme. — Diffusion du Totémisme. — Théorie Industrielle du Totémisme. — Théorie conceptionnelle du Totémisme. — Théorie de la conception chez les sauvages. — Conception primitive de la paternité. — Le Totémisme dans les contes de fées. — Le Totémisme et l'origine de l'agriculture. — Le rôle de la femme dans l'origine de l'agriculture. — Le Totémisme et l'art. — Le Totémisme et le resserrement des liens sociaux. — Le problème de l'Exogamie. — Origine de l'Exogamie en Australie. — Exogamie et mariage par groupes. — Rétrécissement de l'anneau du mariage. — Origine des degrés prohibés. — Rapports du Totémisme et de l'Exogamie en Australie. — Descendance masculine ou féminine. — Le rêve d'une gynécocratie. — Le problème de l'Exogamie, solution générale. — Exogamie et élevage scientifique. — Vitance des proches parents. — L'horreur de l'inceste est d'origine inconnue. — Hypothèse sur l'origine de l'horreur pour l'inceste. — Système de classification des parentés. — Origine du système de classification dans le mariage par groupes. — Classification des parentés et système à deux classes. — Mariage par groupes et parenté par groupes. — Le système de classification des parentés, point de repère historique. — Lévirat et mariage par groupes. — Le Lévirat et le Sororat, vestiges du mariage par groupes. — Le troc des sœurs et l'origine du mariage par groupes. — L'Exogamie et le système de classification des parentés dans leurs rapports avec l'évolution de l'humanité. — Mariages entre hétéro-cousins. — L'homme n'est pas un automate. — Les lois ne sont jamais entièrement nouvelles. — L'évolution de la morale. — Ce que nous devons au sauvage. — Les piliers de la Société. — Bienfaits indirects de la superstition. — Plaidoyer pour la superstition. — Conclusions de la défense et verdict : la mort.

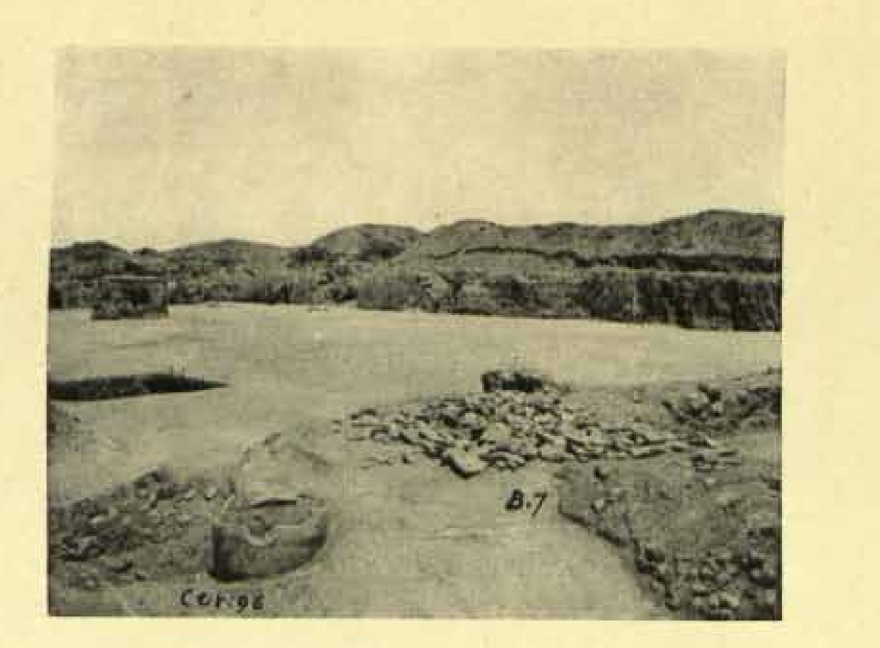
TROISIÈME PARTIE : **L'Homme et le Surnaturel.**

Origine de la notion de Dieu chez l'homme. — Notion rudimentaire de Dieu chez les sauvages. — La théologie naturelle. — L'âge de la Magie. — Principes de la Magie. — Magie négative. — Télépathie magique. — Interdiction des images chez les Hébreux. — Bienfaits provenant de l'élévation des magiciens publics. — La carrière du magicien. — Les vrais conducteurs de l'humanité. — Dieux humains. — Royautés obligatoires. — Divinité des rois. — Analogie de la Magie et de la Science. — Le leurre de la Magie. — Antécédence de la Magie sur la Religion. — Passage de la Magie à la Religion. — Effet du climat sur la croyance à la Magie. — Religion et Magie des saisons. — La vicissitude des saisons dans la mythologie grecque. — L'influence de la nature sur la Religion. — La création du monde. — Le printemps magique. — Tir au petit bonheur de la Magie. — Rites magiques des peuples de pasteurs. — Origine religieuse ou Magique de la tragédie. — Drames sacrés comme rites magiques. — Saturnales antiques. — Châteaux de sable. — Le rocher de Sisyphe. — Ascension des Dieux, déclin de la Magie. — Hostilité de la Religion à l'égard de la Magie. — Croyance à l'omniprésence des démons. — Circonspection dans les paroles. — Les démons de l'abbé Richalm. — Les clochettes du Grand Prêtre. — La voix des cloches. — Religion et Musique. — Nature de la Religion. — Les deux formes de la Religion naturelle. — L'Animisme. — Stratification de la Religion. — Transformation des Totems en Dieux. — Structure composite de la Religion. — Passage de l'Animisme au Monothéisme. — Isis et la Madone. — Vertu du Tabou. — La confession des péchés. — Permanence de la superstition. — L'aryen primitif. — La menace de la superstition. — La croyance à la Magie en Europe. — Saints Faiseurs de pluie en Sicile. — Etat transitoire des grandes religions. — La Religion du peuple. — Religions orientales en Occident. — La Pieta de Michel-Ange. — L'étude historique des religions. — La marche de la Pensée.

QUATRIÈME PARTIE : **L'Homme et l'Immortalité.**

La croyance à l'Immortalité. — Le problème de la Mort. — Théories primitives de la Mort. — La peur de la Mort. — Le mépris de la Mort. — La chute de l'Homme. — La Mort n'est pas une nécessité naturelle. — Conception de l'âme chez les primitifs. — L'âme comme ombre. — La croyance en une âme extérieure. — Rituel de la Mort et de la Résurrection. — Raisons de déposer l'âme en dehors du corps. — Croyances des sauvages relatives à l'âme des animaux. — Les rêves comme source de la croyance à l'Immortalité. — La vie comme énergie indestructible. — Empédocle, Herbert Spencer et Darwin. — Le Monde des ombres. — La crainte des revenants. — Effets salutaires de la peur des fantômes. — Le culte des morts. — La déification des morts. — Evhémérisme. — Grands hommes fondateurs des religions. — Déméter et l'Immortalité. — La Mort et les roses. — La Mortalité des Dieux. — La mise à mort de l'Homme-Dieu. — Buvez, ceci est mon Sang. — Le Dieu qui meurt dans le rôle de Rédempteur. — Théorie du Déicide. — Sacrifice d'un Dieu pour le Salut du Monde. — La Question de l'Immortalité. — De l'Existence d'un Monde extérieur. — Incapacité de l'esprit humain à comprendre l'Infini. — Matérialisme et Spiritualisme. — L'Eternelle poursuite. — Index. — Table des Matières.

LA ROCHE-SUR-YON — IMPRIMERIE CENTRALE DE L'OUEST.



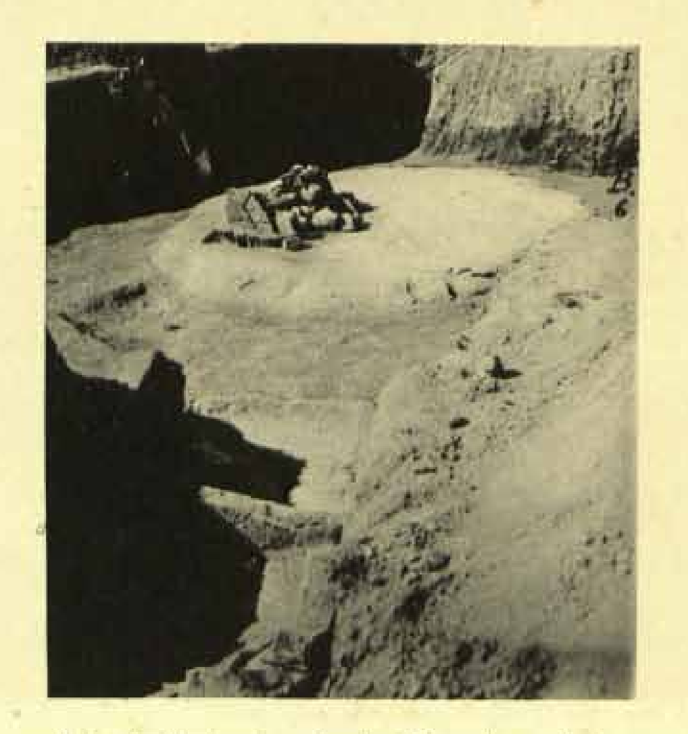
1. La grande base du Sud (B. 7) et jarre engagée dans le sol *(cer. 96)*. Au fond, le Sanctuaire (A). Vue du Sud-Sud-Ouest.



2. L'esplanade du Sud, vue du dessus de l'église et du Nord-Ouest.

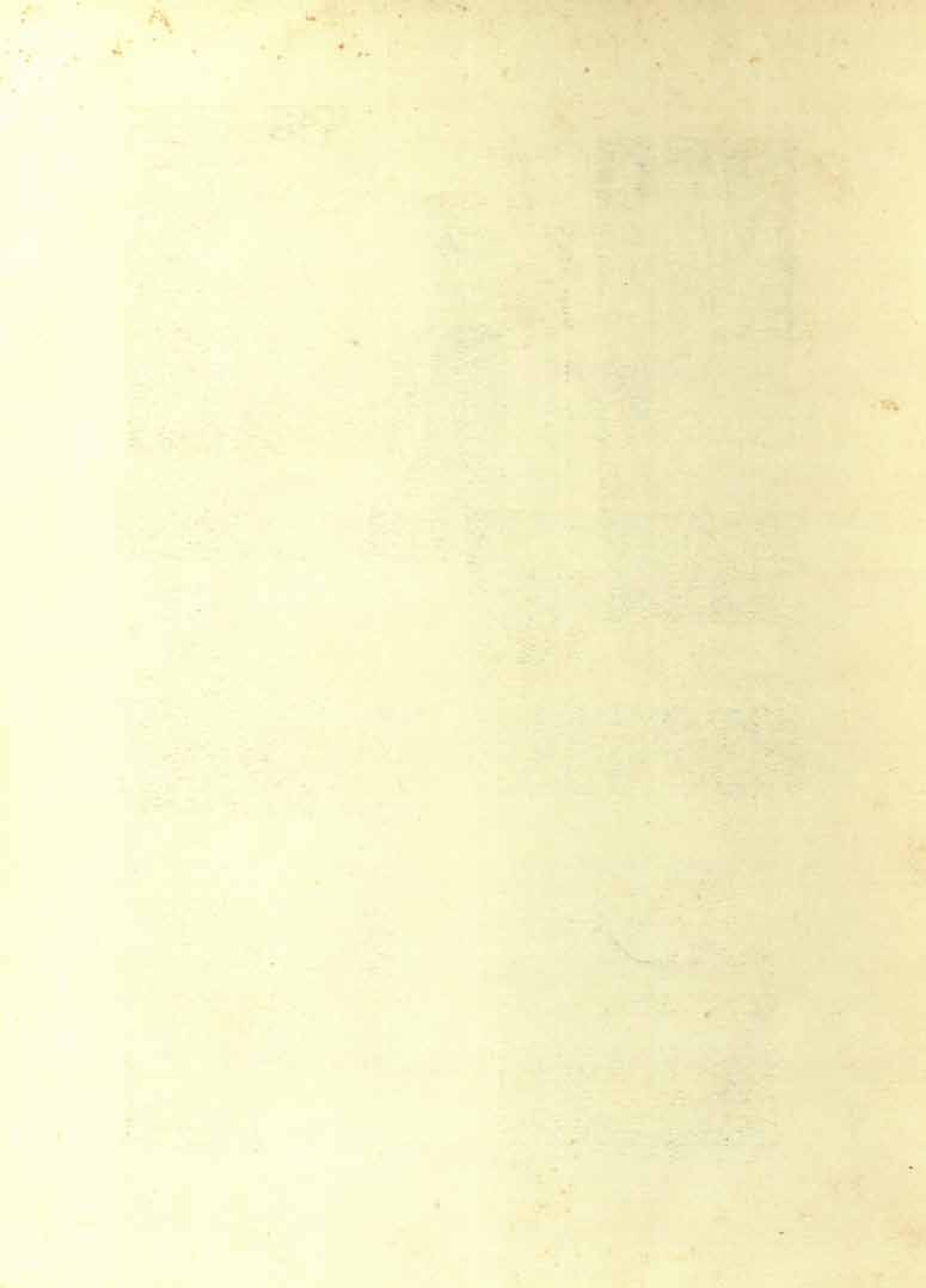


3. Le rebord oriental de l'esplanade du Sud, au premier plan le sondage 4. Vue prise du Sud-Est.



4. Le double bassin en basalte *(pierre 4, en place)* et la grande base Nord (B 6), vus du Sud.

L'ESPLANADE OU PARVIS DU SUD, LES GRANDES BASES.





1. La grande base du Nord (B. 6) et le double bassin *(pierre 4)* vus du Nord.



2. Poutre calcinée en place sur le sol bétonné de l'esplanade du Sud (extrémité Nord).



3. Vestiges des Orthostates du côté Nord du Sanctuaire, une partie du témoin et le sol bétonné à droite, le mur de briques crues à gauche.



5. La base du Sanctuaire (F) et les fragments de la table *(pierre 7)*.



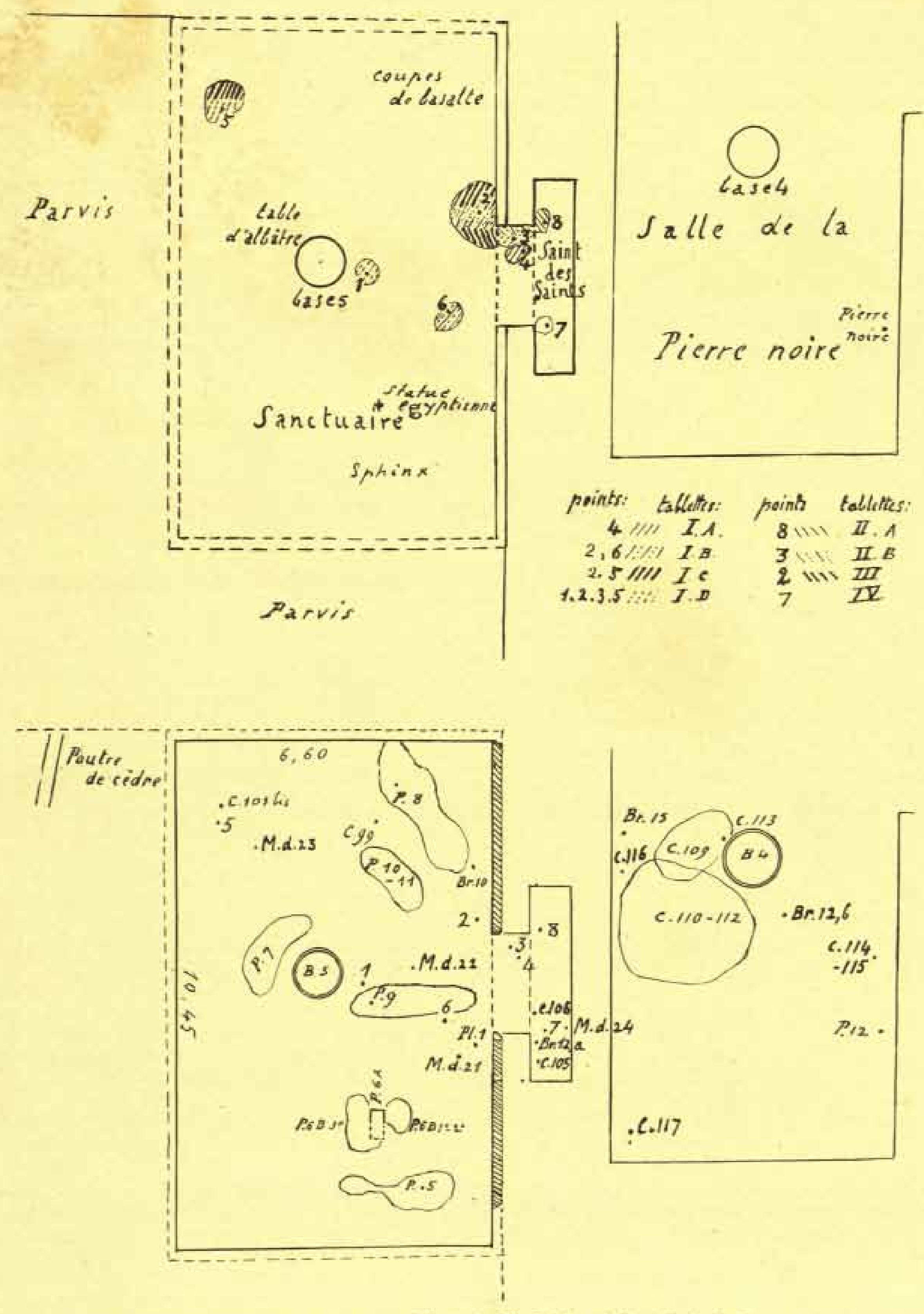
4. La base du milieu du Sanctusire (F), les fragments de la table d'albâtre *(pierre 7)* et l'angle Nord-Est, vues du Sud-Ouest



6. La base de la statue égyptienne *(pierre 6 A)* en place sur le sol bétonné du Sanctuaire, vue du Nord-Est.

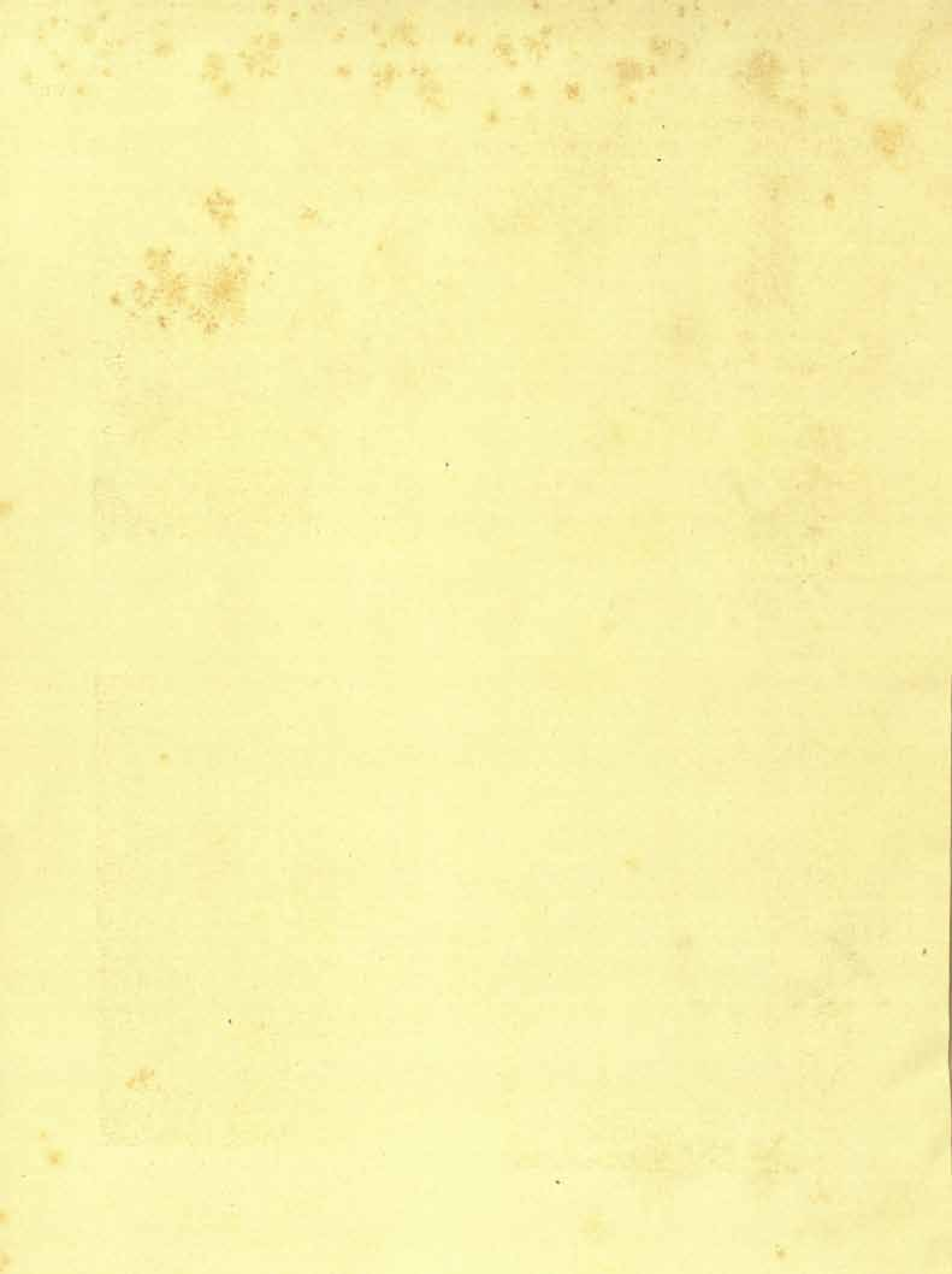
LES GRANDES BASES ET DÉTAILS DU SANCTUAIRE DE NIN-ÉGAL ET DES ABORDS.





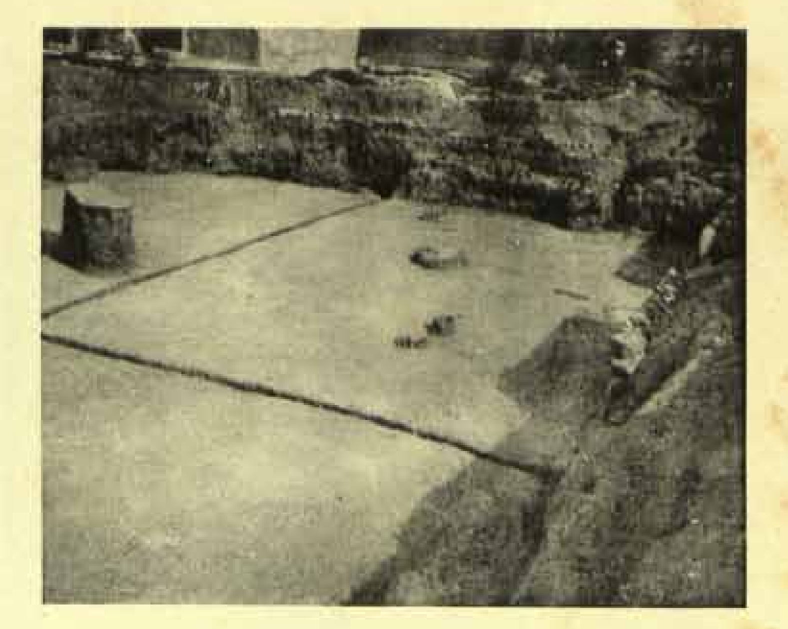
Plans du Sanctuaire et du Saint des Saints de Nin-Egal et de la salle de la Pierre noire.

Br. = Bronze. — C. = Céramique. — P. = Pierre. — M. d. = Matières diverses.





1. Le Sanctuaire et l'esplanade du Sud, vus du Nord-Est.
Cette vue prolonge la photographie 4 à droite.



2. Le Sanctuaire vu du Sud-Est.

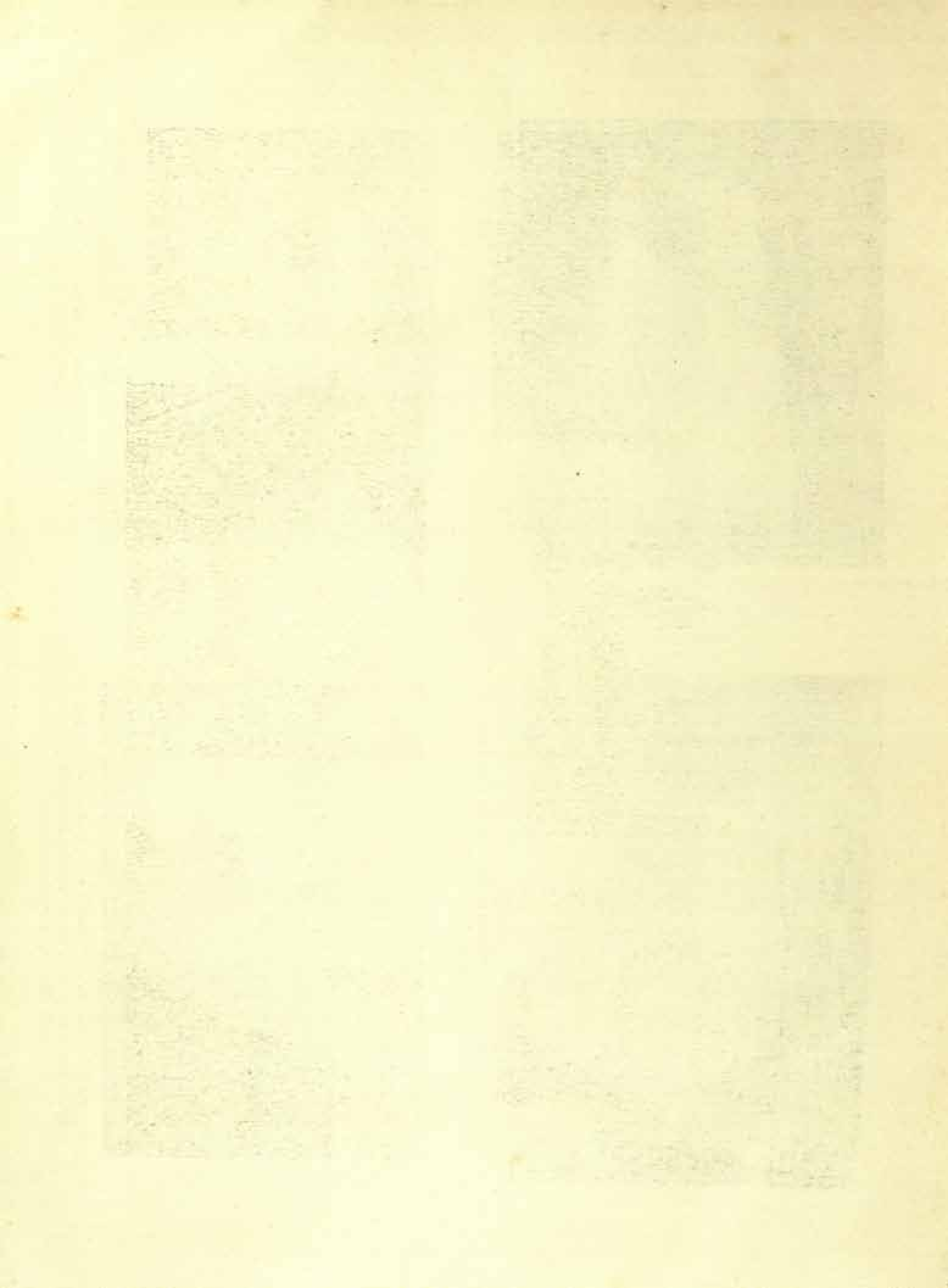


3. Le Sanctuaire, vu de l'Ouest. En s'éloignant : les témoins, le Sanctuaire, les grandes dalles, le Saint des Saints, la Salle de la Pierre noire et celle des Nattes.



4. Le Saint des Saints vu du Nord.
A droite le Sanctuaire et le parvis du Sud.

LE SANCTUAIRE ET LE SAINT DES SAINTS DE NIN-ÉGAL.

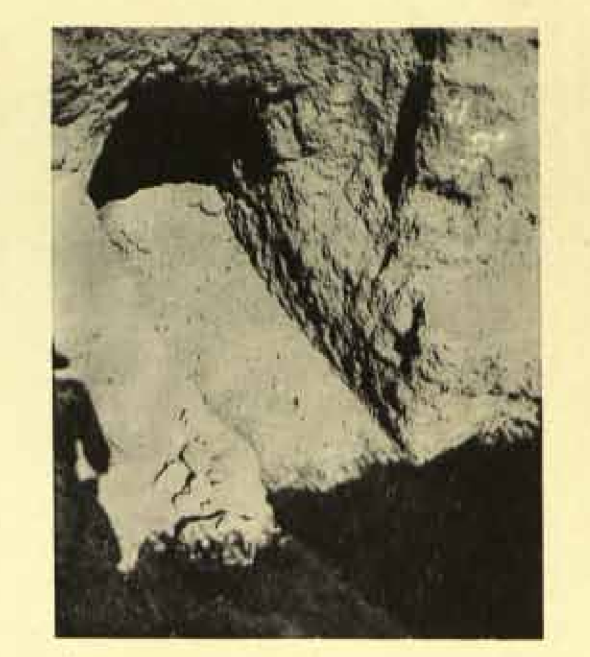




1. L'angle Nord-Est du Sanctuaire au début du déblaiement.



2. Le côté Est du Sanctuaire vu du Sud pendant les travaux. Au premier plan, les fragments du sphinx (*pierre* 5).



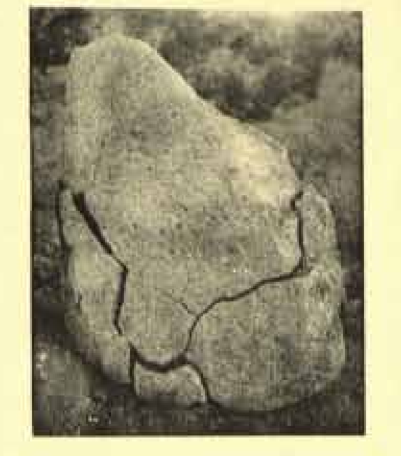
3. Le couloir de cailloux de la salle du Grand vase vu du Nord-Ouest. S, sol bétonné (coupe).



4. La grande dalle du Nord vue du Sud.

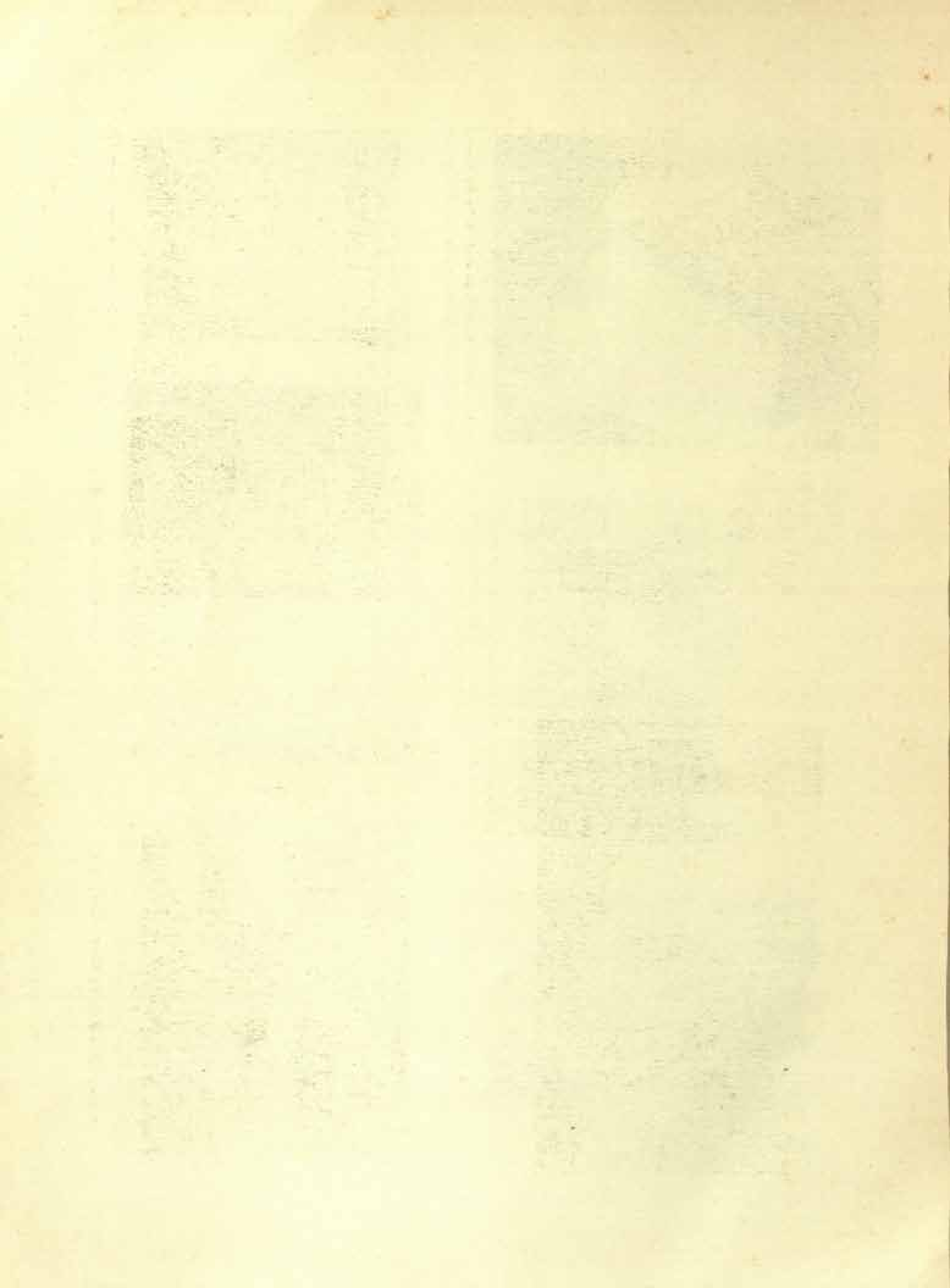


5. La même vue du Nord.



6. La pierre noire (*pierre* 12).

LES ORTHOSTATES DU SANCTUAIRE, UN COULOIR DE CAILLOUX ET LA PIERRE NOIRE.







1. Salle de la Pierre noire et l'entrée de la salle des Nattes à gauche, vue prise du Nord-Ouest.
On remarque la pierre noire N° 12 en place.



2. La Salle de la Pierre noire, en arrière la Salle vide et l'esplanade du Nord, vue prise du Sud.

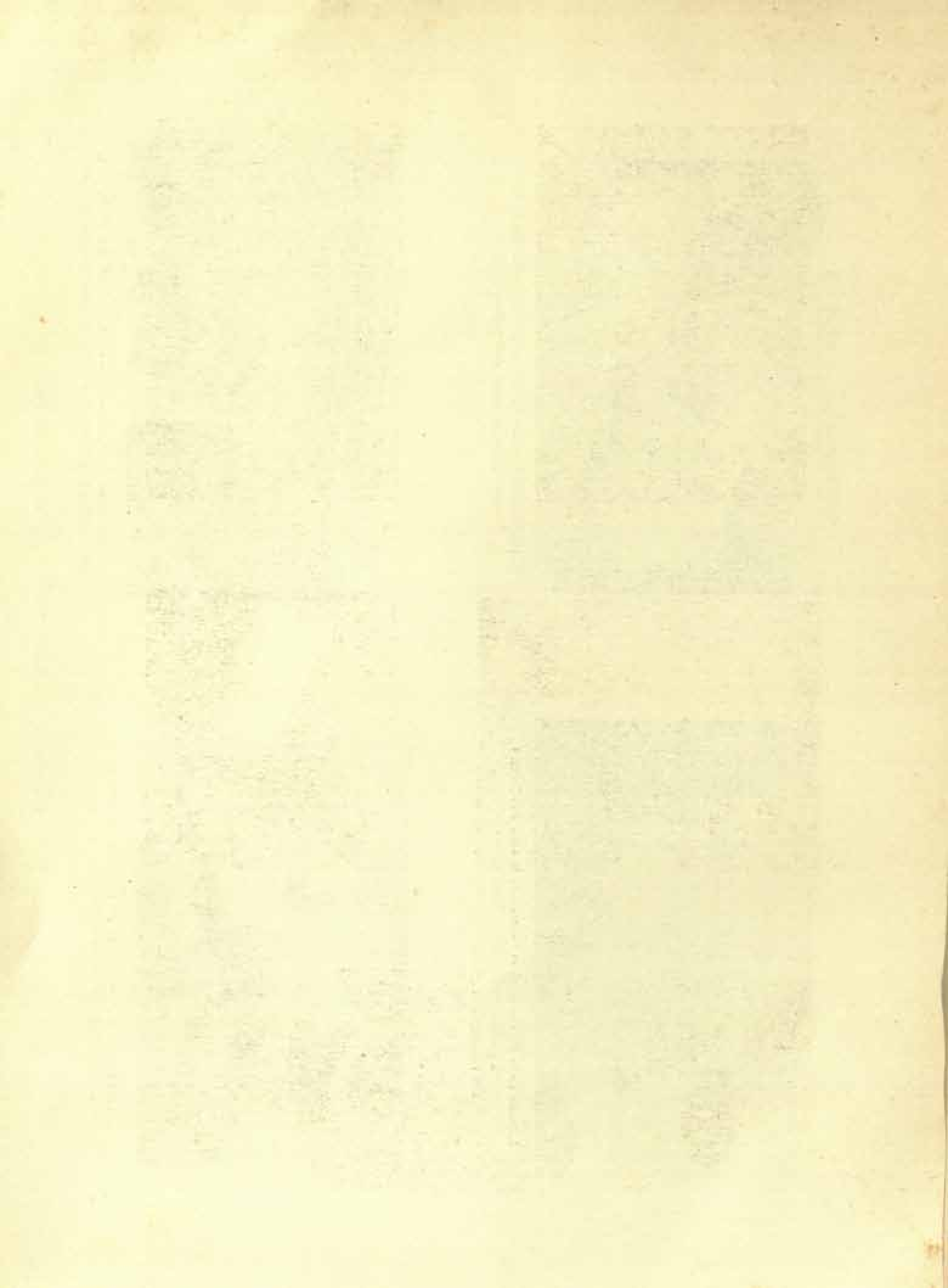


3. La Salle de la Pierre noire, en arrière le Sanctuaire et l'esplanade du Sud, vue prise du Nord-Est.



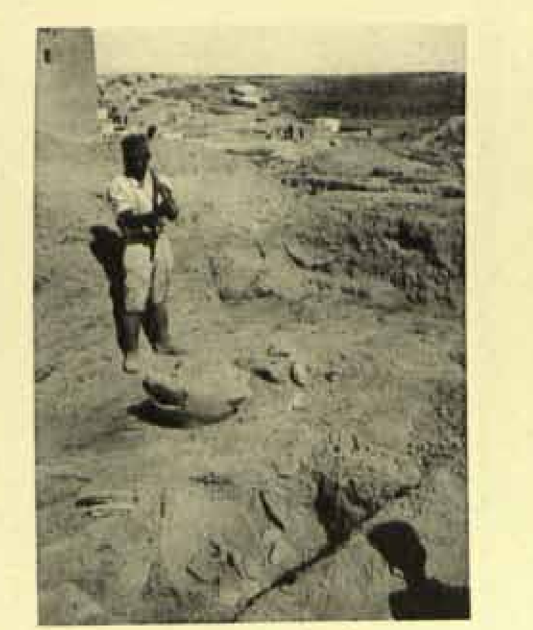
4. L'esplanade du Nord, vue du haut de l'Église et de l'Ouest.
Les couloirs de cailloux D et E, et la chambre au sol bombé.

LES SALLES DE L'EST ET DU NORD-EST DU SANCTUAIRE, L'ESPLANADE OU PARVIS DU NORD.

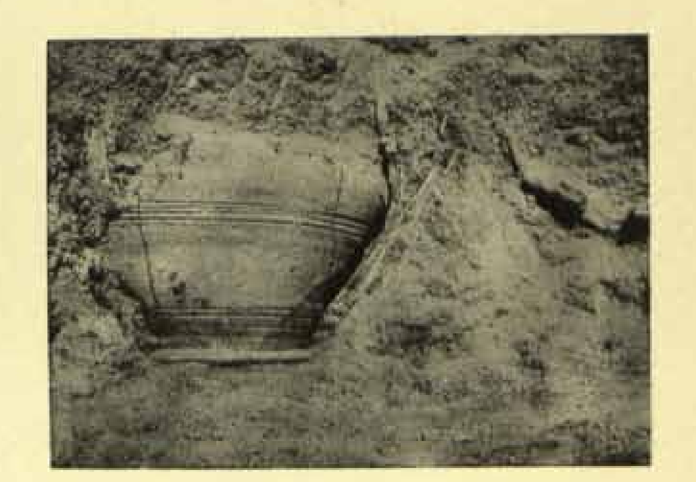




1. Jarre N° 119 engagée dans le sol bétonné et formant puisard.



3. La salle des grandes jarres, vue du Sud-Est.



4. Deux grandes jarres engagées dans le déblai, Nord-Est de la salle précédente.



2. La même, après dégagement. En arrière, coupe du sol bétonné.

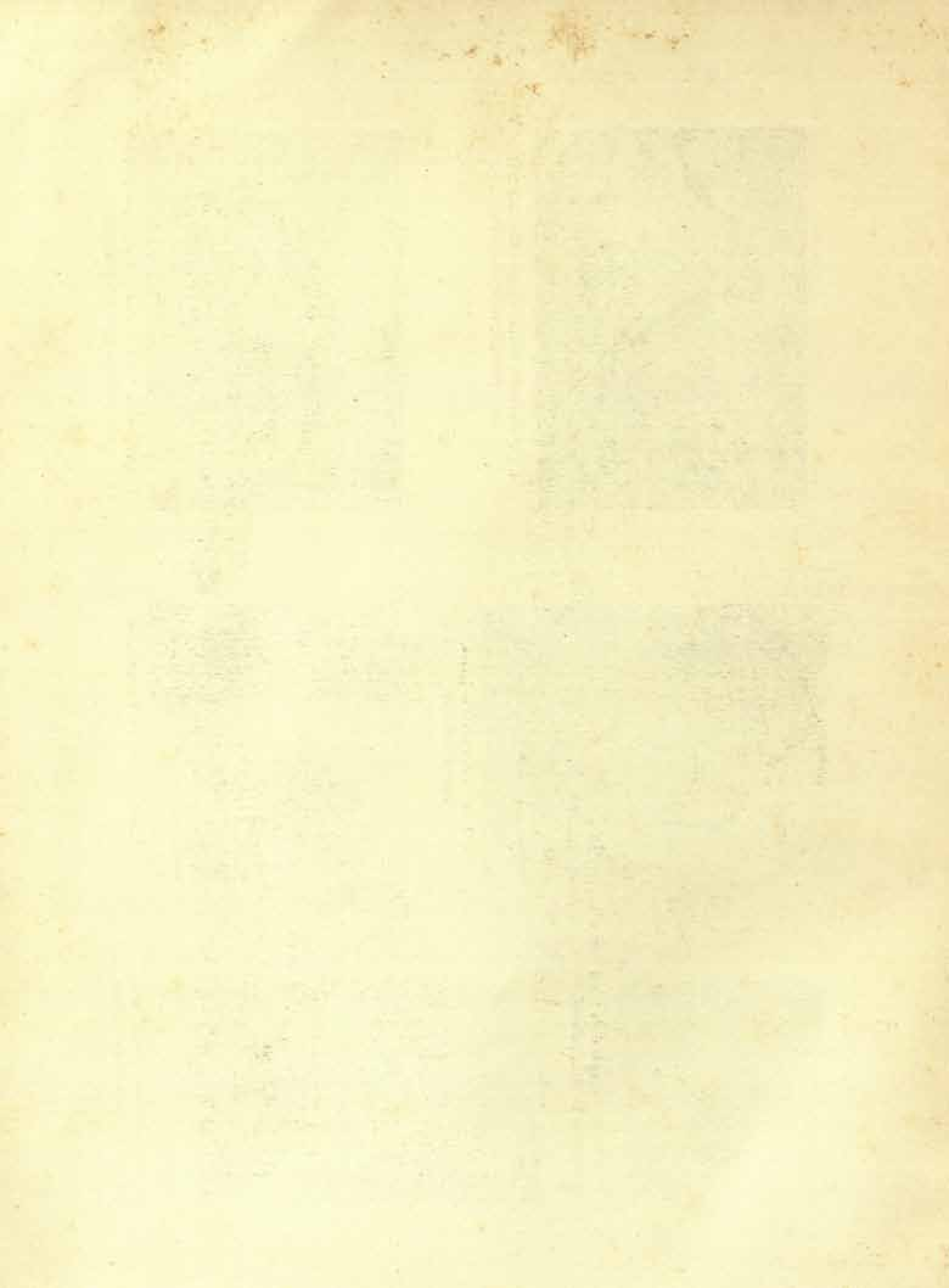


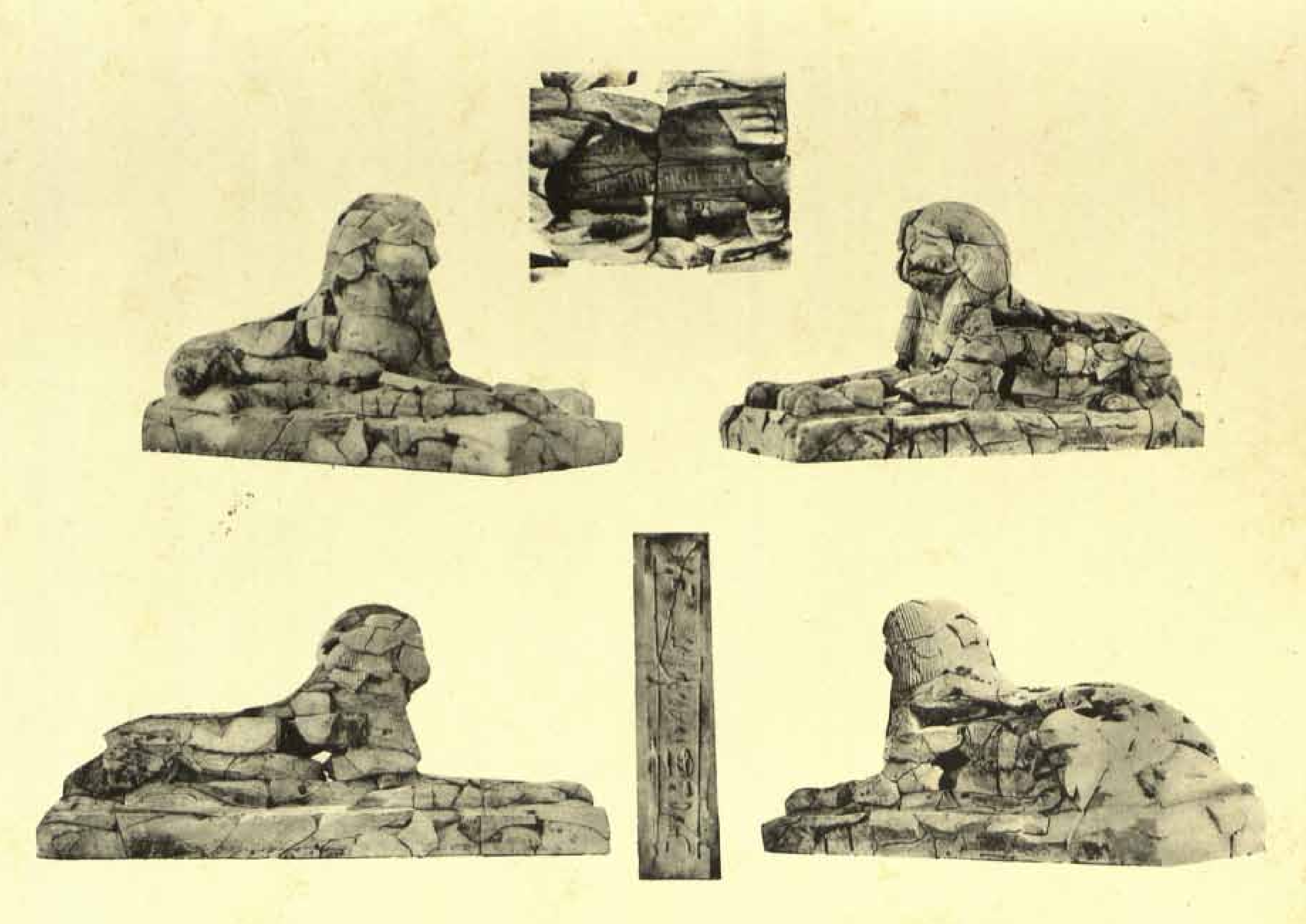
5. Base G déplacée par les habitants.



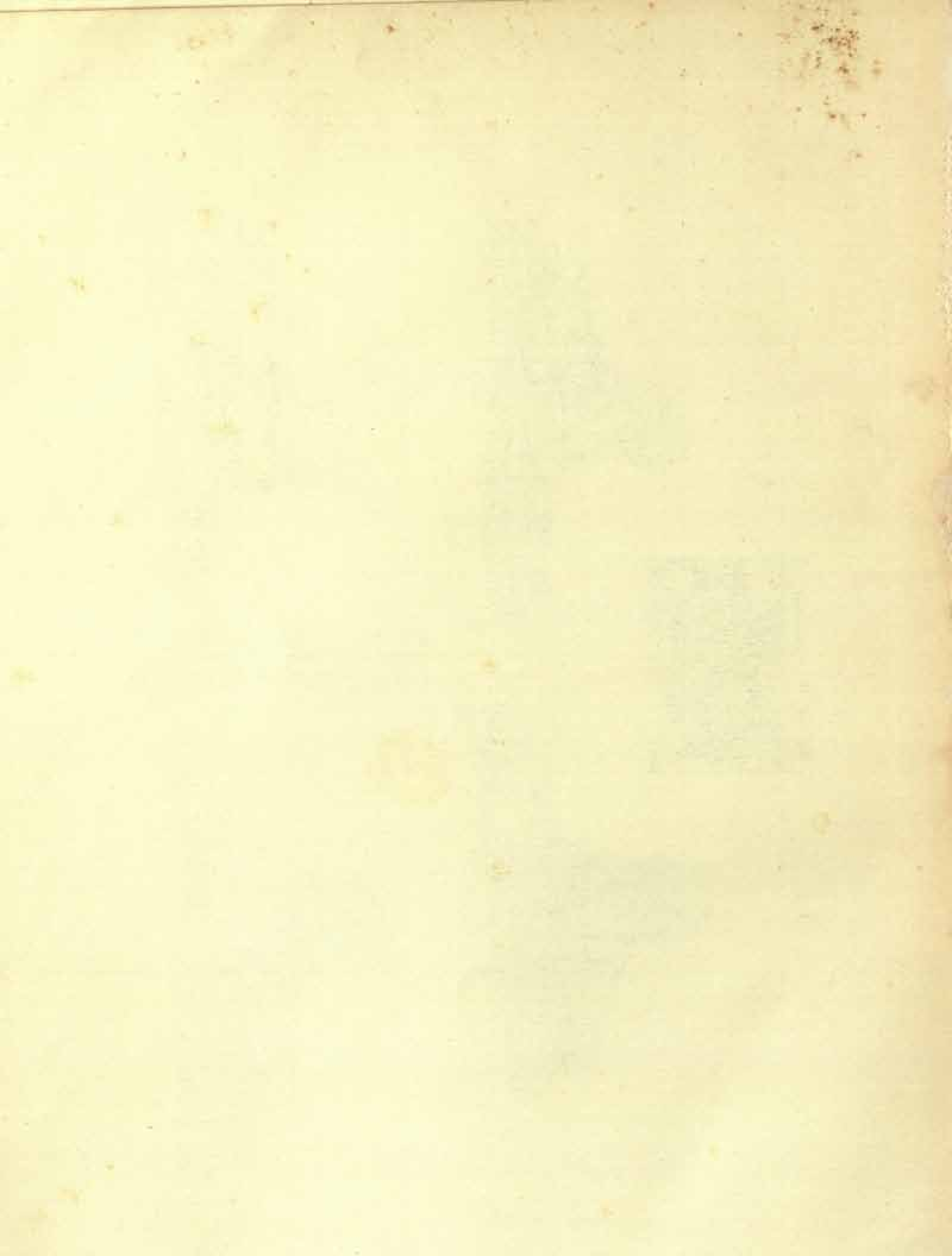
6. L'esplanade Nord. Coupe de basalte entourée d'une rainure dans le sol bétonné.

LA BUTTE DE L'ÉGLISE. DÉTAILS DE L'ESPLANADE DU NORD.





Le Sphinx de la princesse Ita (XIIe dynastie) et l'estampage de l'inscription.



des échantillons de ce bois assez bien conservé, mais friable. Il les a « trouvés absolument identiques au cèdre du Liban, avec de place en place des séries circummédullaires de canaux sécréteurs disposés sur la ligne de contact des zones d'accroissement ». Les fragments carbonisés découverts dans la butte de l'Église, spécialement dans le Sanctuaire, « étudiés avec beaucoup de peine, sont de la même structure. Ces bois sont donc du cèdre [1] ».

Le Sanctuaire, que les tablettes à inscriptions cunéiformes permettent d'attribuer à Nin-Egal, forme, avec un sol identique, un prolongement de l'esplanade du Sud. Elle n'en est séparée actuellement que par une rainure dans le béton de 0 m. 20 environ de largeur qui trace en angle droit les côtés Ouest et Sud de l'enceinte (pl. VIII). Par les vestiges des côtés Est et Nord, il est facile de voir que ces rainures sont le logement de la base des grandes dalles de pierre formant les côtés. Au Nord, elles ont été brisées par l'incendie, mais on en retrouve encore en place de nombreux fragments (pl. VI, 3-4). A l'Est, les dalles sont encore presque intactes (pl. VIII, 3, et IX, 1-2, 4-5). Elles mesurent 1 m. 10 de hauteur sans compter la partie basse engagée dans le sol, leur épaisseur est de 0 m. 20 ; celle de gauche (Nord) a 3 m. 95 de long ; à droite (Sud), les deux dalles, ajustées à la perfection, ont 0 m. 85 [2] et 2 m. 58. Ces dalles sont de calcaire, taillées en biseau sur la tranche. La face extérieure, polie à l'origine, a été endommagée par le feu.

A l'Est et au Nord de l'enceinte, les dalles s'appuyaient sur des murs de briques crues ; à l'Ouest et au Sud, nous n'avons pu trouver trace de murs semblables [3]. Cependant s'il n'y a eu qu'une enceinte de dalles dressées, le pilier central est difficile à expliquer. Vers le milieu du rectangle [4] se trouve, en effet, engagée dans le sol, une base de basalte de forme tronconique (*base* 5, pl. IV, 1 *bis* ; VI, 5 et VIII, 1-2). Cette base ne mesure, à la surface, que 0 m. 83 de diamètre et, au niveau du sol, 0 m. 95 environ. Le profil de la taille est plus anguleux que dans les grandes bases de l'esplanade ; il y a sans

[1] Certains fragments contiennent des galeries attribuables à des tarets. Elles sont sans doute postérieures à la construction du temple et antérieures à l'incendie.

[2] Cette dalle avait primitivement 0 m. 99 ; une bande de 0 m. 14 a été brisée à gauche.

[3] Nous avons laissé un témoin à la place où ce mur aurait pu exister derrière les dalles de l'Ouest (pl. VIII, 1-3). Il a été impossible jusqu'à présent d'y reconnaître la trace d'un mur.

[4] Les distances de la base aux dalles sont, au Nord, de 4 m. 22 ; au Sud, de 5 m. 16 ; à l'Est, de 3 m. 14 et, à l'Ouest, de 2 m. 51 (pl. VII).

doute là l'indice d'influences différentes. Sa hauteur visible est de 0 m. 14.

On verra par nos plans (pl. VII) la position des principaux objets trouvés sur le sol au milieu d'un amas de débris carbonisés, de matériaux effondrés et calcinés, parmi lesquels le bois de cèdre a été reconnu. Dans la partie Nord-Est du Sanctuaire, la couche de charbon avait 0 m. 17 d'épaisseur, sous 1 m. environ de terre et de briques déplacées [1]. La couche totale du remblai atteignait 1 m. 30 dans la partie Ouest. La façon dont les objets étaient brisés — le sphinx égyptien comptait environ 400 fragments (pl. IX, 2, et XII) — prouve une intention de détruire. L'état des cassures et la dispersion des débris (pl. VI, 4-6, et VII) montrent, en outre, que le vandalisme a sévi avant l'incendie, sans doute au cours du pillage. Les tablettes reconstituées dont il sera longuement question, se composent actuellement de débris dont les teintes passent brusquement du gris clair au noir. Beaucoup des objets ont dû rester à peu près en place à cause de leur poids, en particulier le bassin soutenu par des pieds de taureaux (*pierre* 8), la table d'albâtre (*pierre* 7), la statue égyptienne du personnage agenouillé (*pierre* 6) dont une partie du socle a été fendue par l'incendie sans que les fragments calcinés se soient déplacés (pl. VI, 6, et pl. XIII-XIV).

Le beau sphinx égyptien qui devait se trouver dans la partie Sud-Est du Sanctuaire, représentant quelque offrande à la déesse, fournira une date importante dans l'histoire du temple.

Entre les pattes de devant, M. A. Moret a lu cette inscription :

La princesse,
fille du roi,
de son ventre,
sa chérie,
Ita,
maîtresse
de féauté.

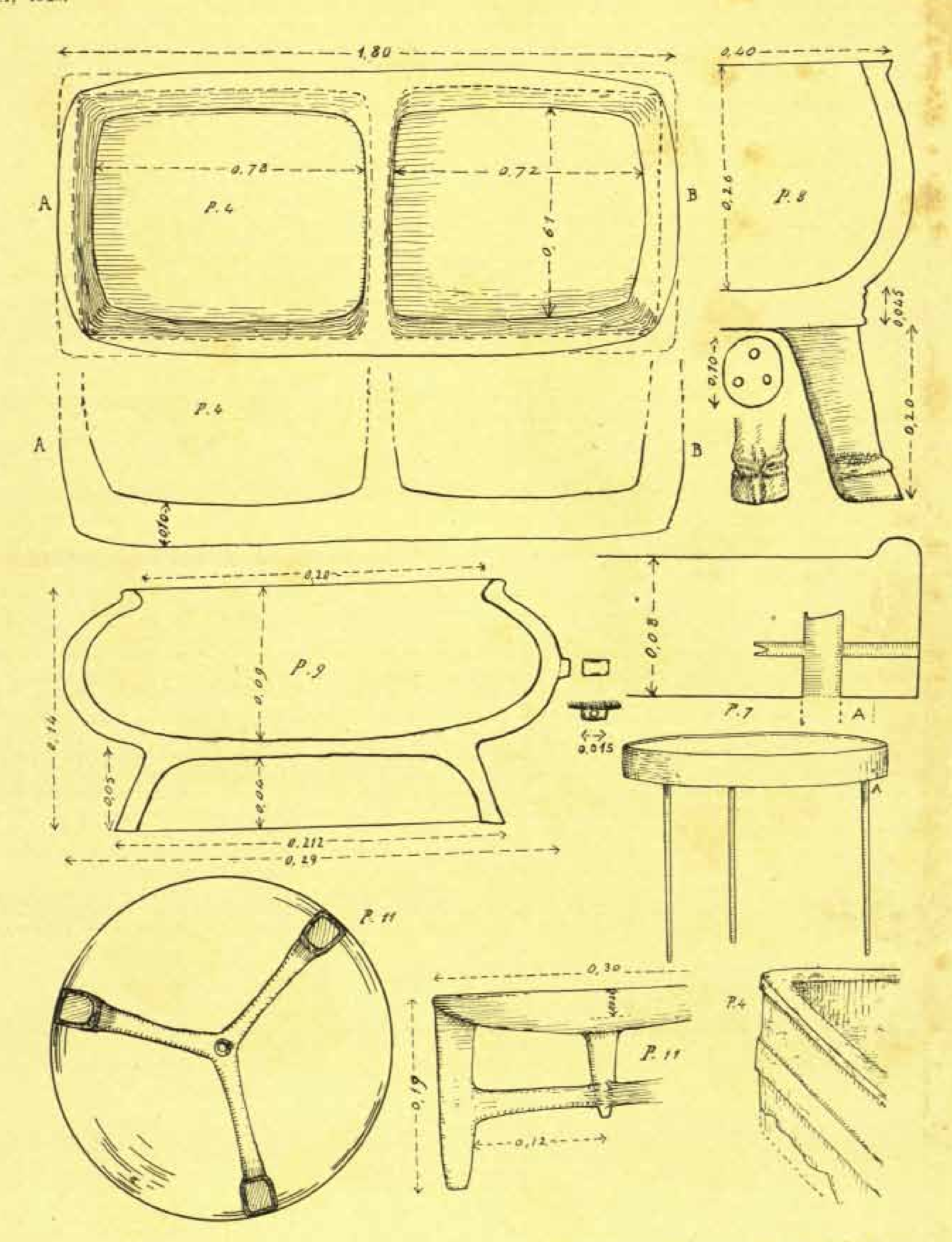
[1] Une de ces briques, trouvée intacte dans l'angle Nord-Est, mesurait 0 m. 36 × 0 m. 343 × 0 m. 17. L'épaisseur de 0 m. 16 et 0 m. 17 a été plusieurs fois notée ici. Derrière les

CONTENU :

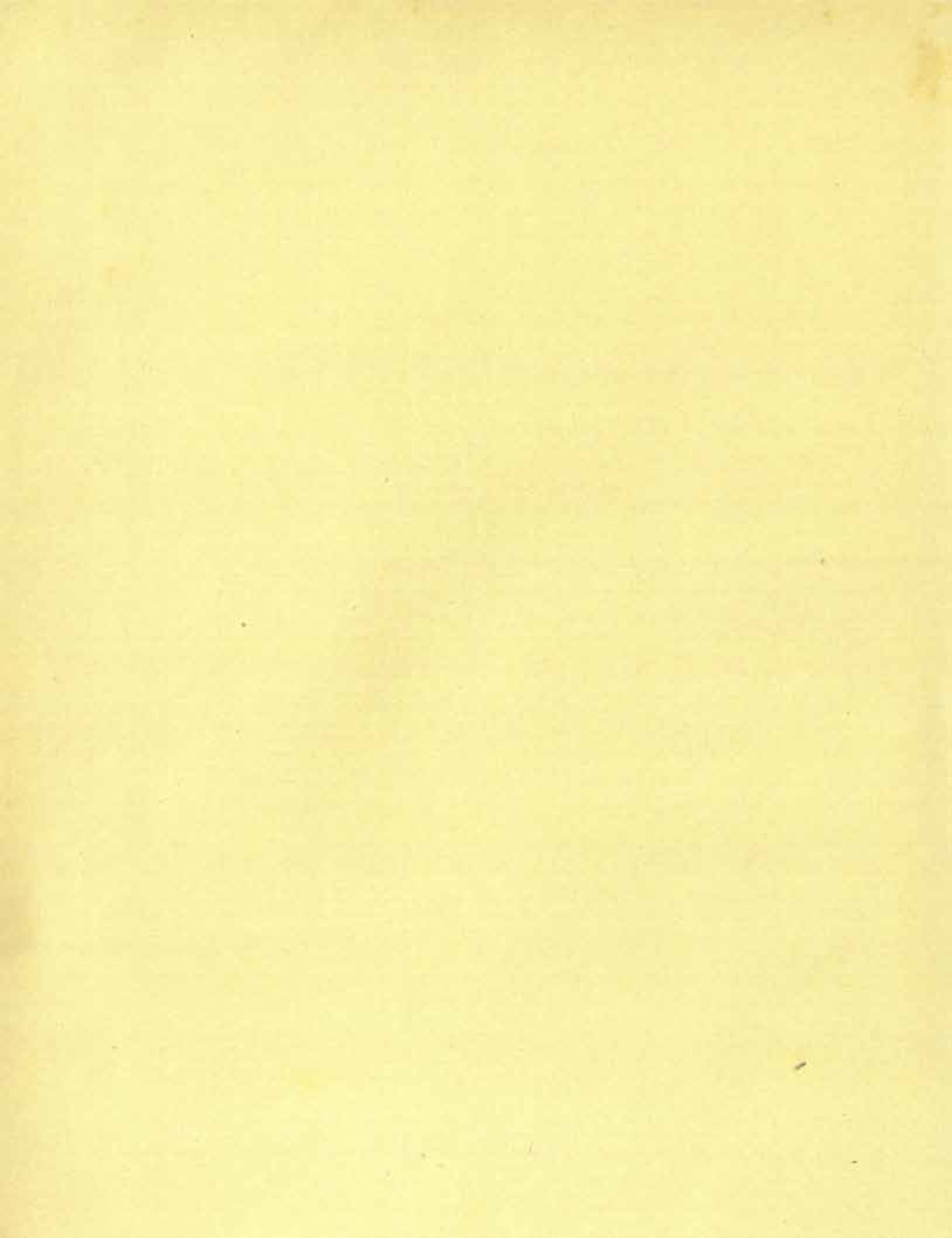
Les renseignements que l'auteur a réunis sur la vie féminine au Mzab ont été obtenus au cours d'un séjour de quelques mois. L'auteur a su inspirer pleine confiance aux femmes Mozabites et par là s'explique qu'elle a pu réunir l'abondante matière du présent livre. L'étude de la vie féminine au Mzab présente, en effet, un réel intérêt car ce sont les femmes qui constituent l'armature cachée de l'édifice social, et qui, en subissant les contraintes imposées par une loi de salut public, assurent la pérennité de la vieille confédération abadite. Entre l'humble vie quotidienne de ces demi-veuves, laborieuses, mélancoliques et mal nourries et la secrète grandeur de leur rôle, le contraste est saisissant.

Les femmes mozabites ont conté à l'auteur leurs coutumes qui a simplement dirigé leurs récits afin de leur faire tracer une esquisse d'ensemble et l'auteur a ensuite vérifié auprès de quelqu'autre les détails donnés par chacune d'elles. Cette enquête a été faite a Ghardaïa, et ces résultats peuvent valoir pour les 5 villes du Mzab.

Les remarques sur les méthodes de travail des femmes mozabites sont le fruit d'une observation très fine et très juste, très nouveaux également les renseignements fournis dans les chapitres consacrés à la Magie et à la religion. A signaler finalement une partie de texte et de vocabulaire.



Monuments de pierre trouvés sur l'esplanade du Sud (pierre 4) et dans le Sanctuaire de Nin-Egal (pierre 7-11).



M. A. Moret, membre de l'Institut, qui a communiqué ce texte à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres [1], a reconnu cette fille royale : « Deux princesses de la XIIe dynastie portent ce nom ; leurs cercueils et leurs momies, chargées de très riches bijoux, ont été retrouvés à Dachhour en 1894-1895 par J. de Morgan : l'une, fille du roi Amenemhat II (3e roi de la XIIe dynastie, vers 1938-1904 av. J.-C.) s'appelle Ita ; l'autre, fille du même roi, s'appelle Itaourt. Le sphinx appartient vraisemblablement à la première. » Les noms d'Amenemhat III et IV s'étaient rencontrés dans la nécropole de Byblos (6e et 7e roi de la dynastie). Nous savions déjà par les textes égyptiens que les trésors de l'Asie affluaient vers les demeures de ces pharaons. Les monuments égyptiens de Qaṭna, sur lesquels nous aurons à revenir, prouvent, pour ne pas dire davantage, une sérieuse influence égyptienne au pays d'*Amourrou* à cette époque. Ils font prévoir comme à Byblos des rapports beaucoup plus anciens entre Qaṭna et la vallée du Nil.

Nous n'avons trouvé qu'une seule porte, encore conduit-elle à un réduit sans issue, le Saint des Saints de la déesse. Dans le côté de l'Est, en effet, une large baie a été réservée entre les dalles dressées et donne accès dans le massif de briques (pl. II, VII et VIII, 3) ; à 0 m. 75, on trouve un petit couloir de 0 m. 84 de largeur fermé aux extrémités et parallèle au côté de l'Est du Sanctuaire (pl. VIII, 4). Aucun de ces éléments n'est exactement symétrique : l'entrée n'est pas au milieu du côté Est, et le petit couloir la déborde au Nord de 0 m. 96, au Sud de 0 m. 84. Le sol bétonné du Sanctuaire se termine devant l'entrée ; sur le bord, un ressaut d'un centimètre montre qu'il venait s'appuyer contre un seuil qui a disparu, mais n'était peut-être constitué que de briques crues. Ce seuil a été arraché dès avant l'incendie [2]. Le sol bétonné ne reprend que dans le réduit allongé, mais il est ici à 0 m. 25 plus haut. Une draperie fermait probablement l'entrée, car nous n'avons pas trouvé trace de portes. La

grandes dalles, du côté Nord, des briques de ce type étaient disposées sur champ, face en avant. Les briques sont le plus souvent de moitié moins larges, présentant une forme oblongue. Au sujet des dimensions des briques du soubassement, cf. *Syria*, 1926, p. 34-35. Pour les points de comparaison, cf. VINCENT, *Canaan*, p. 32 et note 2. La brique de 0 m. 36 au carré des strates très archaïques de Tell Ta'annak (SELLIN, *op. cit.*, p. 25) constitue aussi, avec une épaisseur qui paraît être la même, une partie des soubassements de la butte de l'Église.

[1] *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, séance du 13 mai 1927.

[2] Cf. *Remarque*, à la fin de cet article.

lampe (*cér.* 106), encore posée sur le sol du Saint des Saints, paraît confirmer l'idée que ce réduit ne possédait pas de fenêtres. On conservait là, sans doute, les objets d'or du trésor de la déesse, sa statue d'or [1] et sans doute aussi les inventaires dressés sur des tablettes d'argile. Une sorte de grand cabochon (*Matières diverses* 25, fig. 8), entièrement calciné, s'y trouvait encore. C'est une pierre riche en paillettes de mica dont le scintillement devait produire un effet agréable. M. J. Orcel, assistant de minéralogie au Muséum, a reconnu que cet objet était primitivement serti dans une monture d'or, dont les parcelles fondues adhèrent encore au pourtour de la pierre [2]. Cette circonstance prouve que la température pendant l'incendie a dépassé ici 1.063° centigrades.

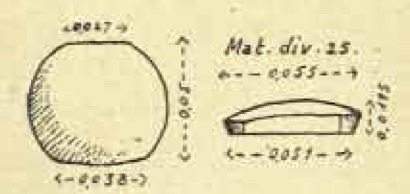


Fig. 8. — Grand cabochon trouvé dans le Saint des Saints.

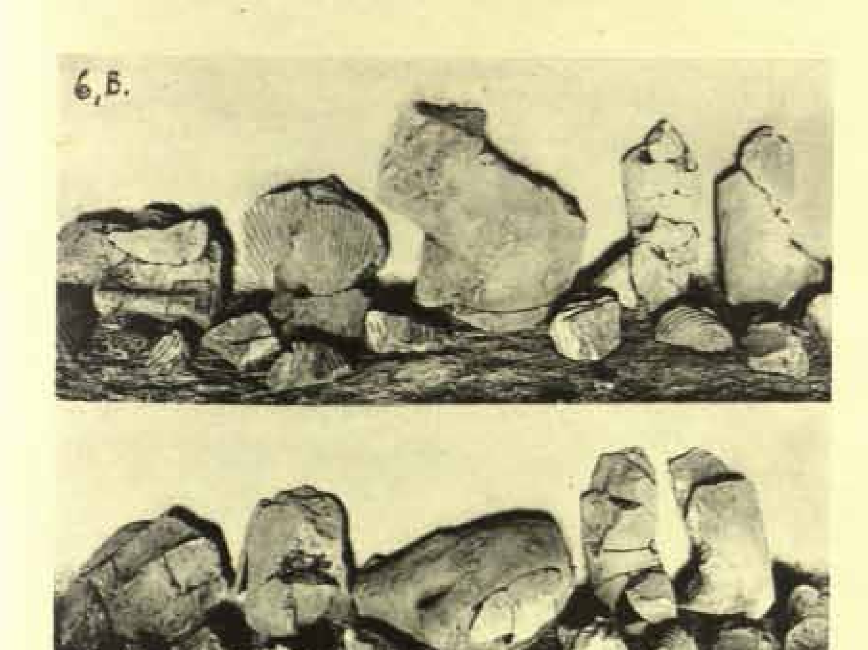
Le fond du Saint des Saints à l'Est est actuellement crevé (pl. VIII, 3, et X, 3) et l'on pénètre par là dans le dédale des murs, en briques crues, et des chambres. Comme les salles ont été comblées principalement de briques provenant de l'effondrement des murs, il sera souvent très difficile de savoir si l'on est dans un mur ou dans une salle. Les sols bétonnés donnent une indication certaine : à défaut, les débris noircis de l'incendie marquent l'aire des chambres. Faute de cet indice, on doit recourir à l'examen de la tranche du terrain : quelques briques forment des taches claires ou foncées qui dessinent des lignes horizontales ou des lignes obliques. Les premières montrent que les briques sont en place dans un mur ; les secondes qu'elles ne forment qu'un remblaiement. Si l'on songe qu'il faut parfois que la terre sèche plusieurs jours pour que les taches apparaissent, on ne sera pas étonné que nous donnions souvent la position ou la limite d'un mur comme incertaine.

Les briques de la butte de l'Église, étudiées ailleurs [3], ne sont pas toutes

[1] *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1927, p. 234.

[2] « En examinant à la loupe la plaque calcinée, j'ai aperçu sur le pourtour (présentant des traces de fusion) des globules jaunes. Deux de ces globules isolés à l'aiguille sous le microscope binoculaire sont insolubles dans l'acide azotique et solubles dans l'eau régale. Ils présentent donc les caractères de l'or. J'ai fait photographier au microscope métallographique le plus gros globule (0 mm. 17) resté sur la plaquette ». — J. O.

[3] *Syria*, 1926, p. 322-323, et pl. LX.

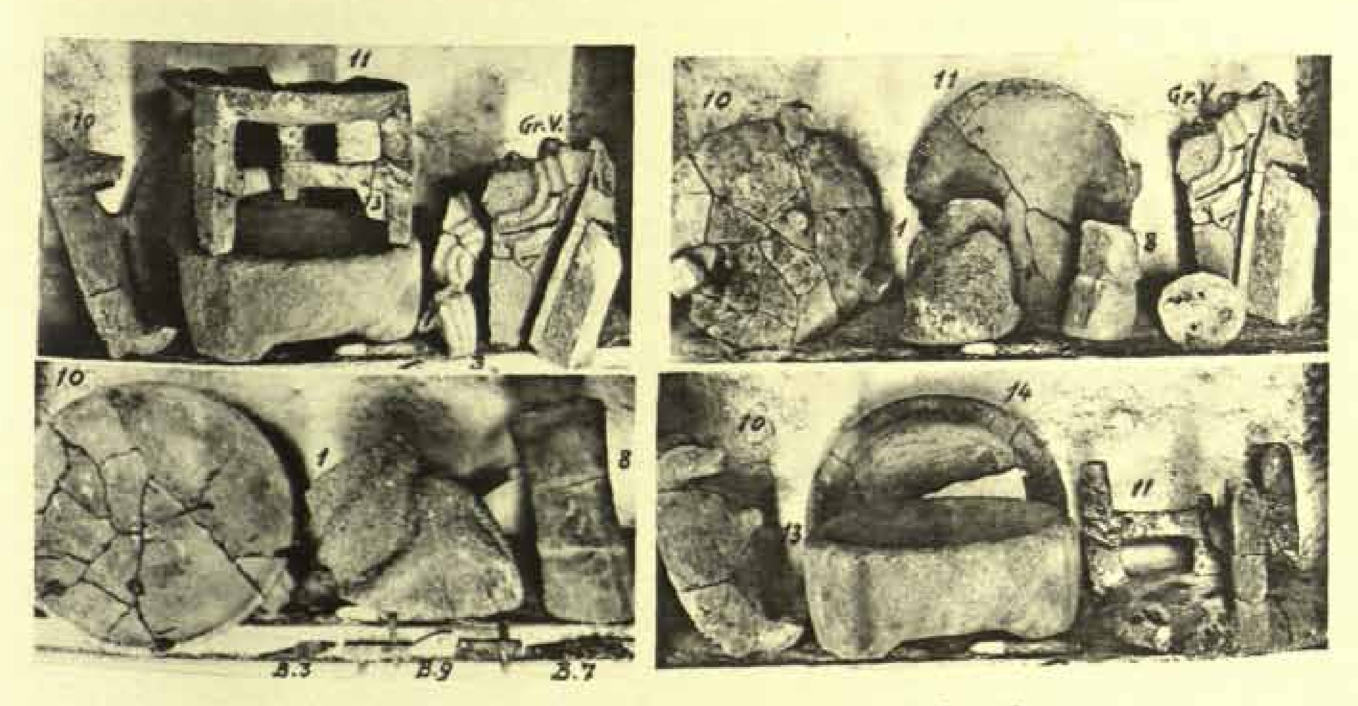


1. Fragments de la statue égyptienne N° 6 B (albâtre) sous deux aspects.



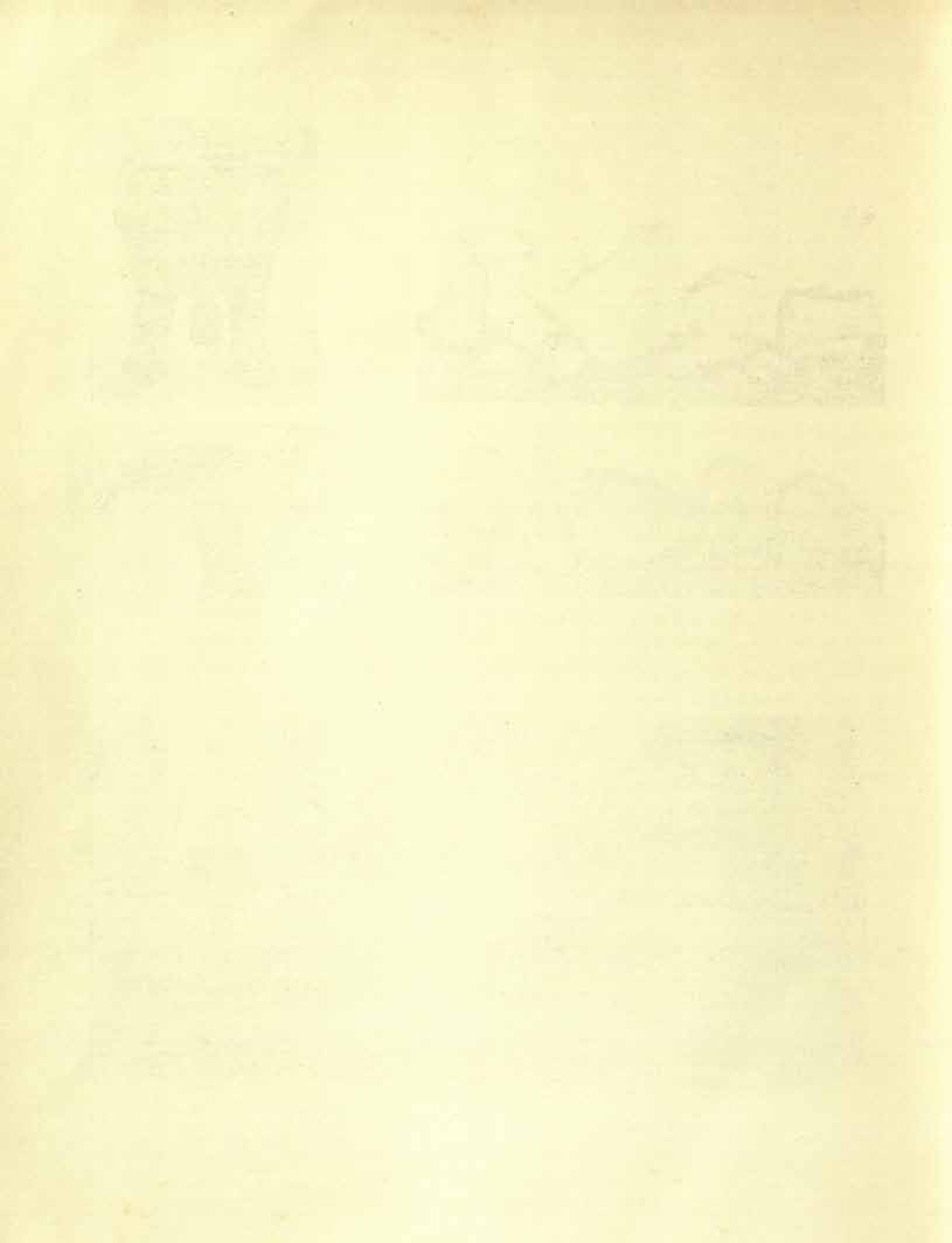


2. Deux coupes en basalte, N^os 8 et 9.



3. Coupe de basalte et un des pieds d'une coupe de la figure 2.

MONUMENTS DE PIERRES PROVENANT
DU SANCTUAIRE DE NIN-EGAL ET QUELQUES AUTRES.



semblables. Il paraît bien d'abord que celles de la falaise, c'est-à-dire du soubassement des édifices, offrent plus de variété de teintes. Les briques du dessus sont tantôt pétries sans paille comme celles de la falaise, tantôt avec de la paille comme celles que font encore les habitants [1]. Les deux types se trouvent mélangés dans les mêmes murs comme par exemple ceux qui abornent le Sanctuaire. Le second type constituait peut-être une innovation au moment de leur construction. Lorsqu'il s'agira de fixer les dates de chaque élément d'édifice, il y aura sans doute à préciser encore la composition des divers briquetages.

Le fond de l'étroit réduit formant le Saint des Saints, décrit plus haut, est fourni par un mur de briques de 0 m. 77 d'épaisseur, probablement déjà ouvert au moment de l'incendie [2] ; en arrière se trouve une chambre, la salle de la Pierre noire, qui n'a qu'un sol de briques mais recouvert d'un amas épais de débris carbonisés (pl. X, 1-3). Vers le centre, une base de basalte un peu plus grande que celle du Sanctuaire et de même style est encore en place (*base* 4, pl. IV, 1 *bis*, et X, 2). On a découvert dans cette salle une tête de mouton en bronze (*bronze* 15, pl. XVI, 1 et XVII, 1), des fragments de vases mycéniens (*cer.* 109-112, pl. XVII, 3 et XVIII), une pile d'assiettes grossières (*cer.* 114-115) et surtout une curieuse pierre noire (*pierre* 12, pl. IX, 6 ; X, 1, et XV, 1), qui lui vaut son nom. On y a trouvé aussi dans la partie Nord-Est les fragments de revêtements de plâtre ou de chaux peints de bandes rouge foncé, jaune d'or, vert d'eau ou noir sur fond blanc (pl. IV, 4).

Immédiatement au-dessous du sol, un couloir de cailloux, sorte de lit vertical de pierraille qui coupe le massif de briques (pl. IX, 3, et 1926, pl. LIX, 1), trace deux angles droits en longeant les murs (pl. II). La découverte de plusieurs couloirs semblables au cours des deux campagnes de fouilles [3] permet de tenter de les expliquer. Il fallait laisser se dessécher l'énorme massif de briques crues formant le soubassement, les interstices entre les cailloux laissent pénétrer l'air dans la masse compacte ; de plus, des tassements ne pouvaient manquer de se produire qui auraient entraîné des fentes, les couloirs donnent une certaine élasticité à l'ensemble. Enfin les cuvettes taillées dans le

[1] Au sujet de la paille nécessaire aux briques en Égypte pendant la captivité, *Exode*, v, 6-8.

[2] *Remarque*, à la fin de cet article.

[3] *Syria*, 1926, p. 312-315, et *infra*.

rocher à l'extrémité étaient peut-être destinées à recevoir l'eau entraînée vers ces couloirs formant drainage [1].

Une porte fait communiquer, à l'Est, la salle de la Pierre noire avec une autre salle incomplètement déblayée et dite salle [2] des Nattes à cause des empreintes que les nattes y ont laissées sur l'argile (pl. XV, 2). Les angles Sud-Est et Sud-Ouest ont été déblayés ; ils sont garnis de dalles dressées et à biseau dans le genre de celles du Sanctuaire, quoique moins grandes [3]. Il ne semble pas que le mur, dans la partie intermédiaire, ait été revêtu de dalles semblables. Au Nord le dégagement d'un sol bétonné n'est pas terminé.

Une large porte dans un mur épais — 1 mètre — fait communiquer cette salle avec celle du Grand vase, où nous avons découvert, en 1924, les fragments de la belle pièce publiée ici [4]. De nouveaux débris ont été exhumés (pl. XIV, 3). Cette salle possède un sol bétonné qui n'a été qu'incomplètement déblayé. Immédiatement au-dessous se trouve un couloir de cailloux qui forme un angle droit parallèlement au mur. On a trouvé dans les débris, plus spécialement dans l'angle Nord-Ouest, des fragments d'une grosse dalle de 0 m. 20 à 0 m. 25 qui paraît avoir été semblable à toutes celles que nous avons déjà rencontrées, mais aucun indice ne permet d'en fixer la place.

A noter encore une brique *cuite* carrée isolée, de 0 m. 25 de côté sur 0 m. 05 d'épaisseur. Plusieurs briques de ce type ont été trouvées dispersées dans les chambres de la butte de l'Église et de l'Ouvrage des Tirailleurs ; elles étaient en général posées à plat sur le sol ancien. Leur dimension est quelquefois un peu plus petite, 0 m. 20 de côté par exemple.

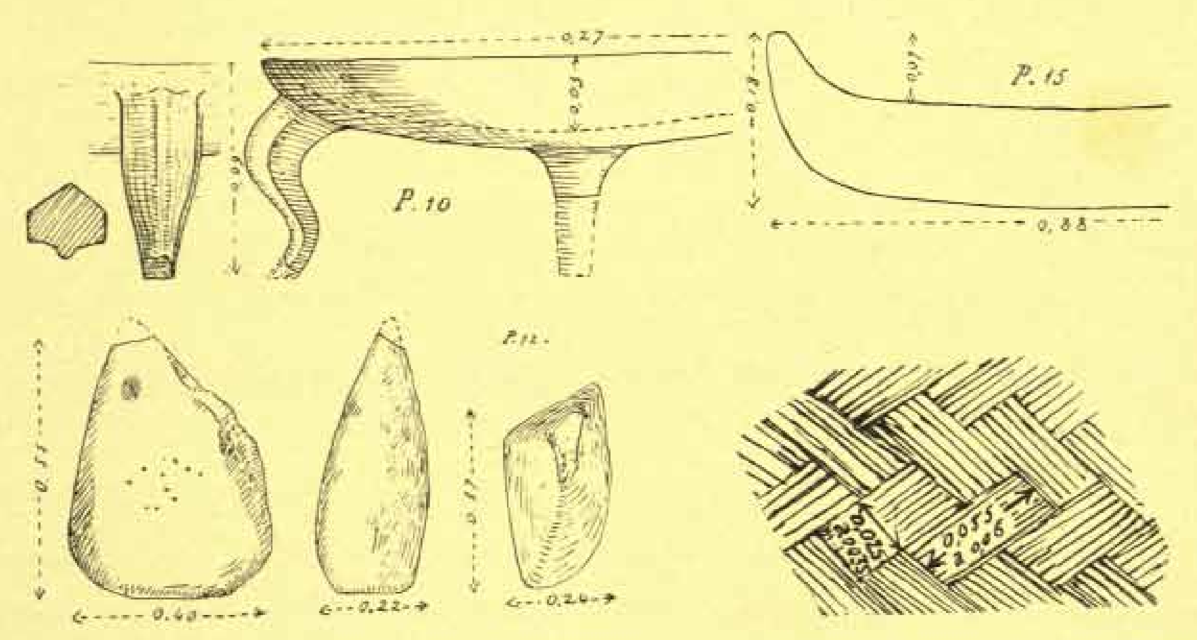
Pour visiter la partie Nord des fouilles, il est actuellement nécessaire de

[1] L'assèchement des murs de briques crues paraît avoir conduit ailleurs les architectes à ménager dans la masse des conduits d'aération et d'écoulement.

[2] Désignation provisoire, car on peut être en présence d'une cour.

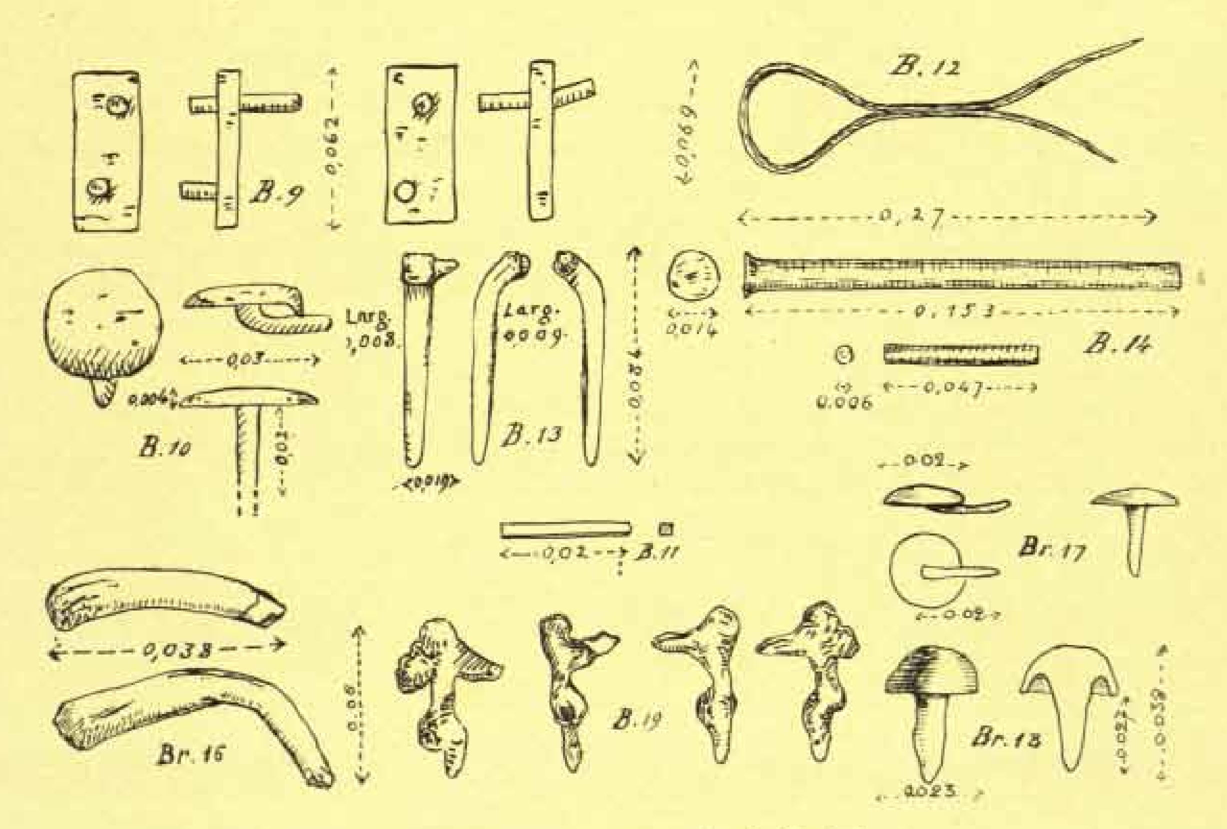
[3] Voici leurs mesures : Angle Sud-Ouest, dalle de l'Ouest en partie brisée par l'incendie du côté du Nord, hauteur maximum : 0 m. 85, longueur : 1 m. 90, mais pouvait avoir originairement 0 m 50 de plus ; épaisseur : 0 m. 15 ; dalle du Sud, même hauteur et même épaisseur, longueur 2 m. 22. Angle Sud-Est : dalles mieux conservées, dalle du Sud, hauteur : 0 m. 85 ; longueur : 2 m. 20 ; épaisseur : 0 m. 19 ; dalle de l'Est, même hauteur ; longueur : 1 m. 38 ; épaisseur : 0 m. 13.

[4] *Syria*, 1926, p. 316-318. M. Orcel a reconnu que les coulées noires et bulleuses répandues sur les fragments sont « constituées par une roche basaltique fondue », non du bitume. C'est donc une partie du vase lui-même qui est entrée en fusion, ce qui a nécessité une température considérable (1.300-1.400° C.).

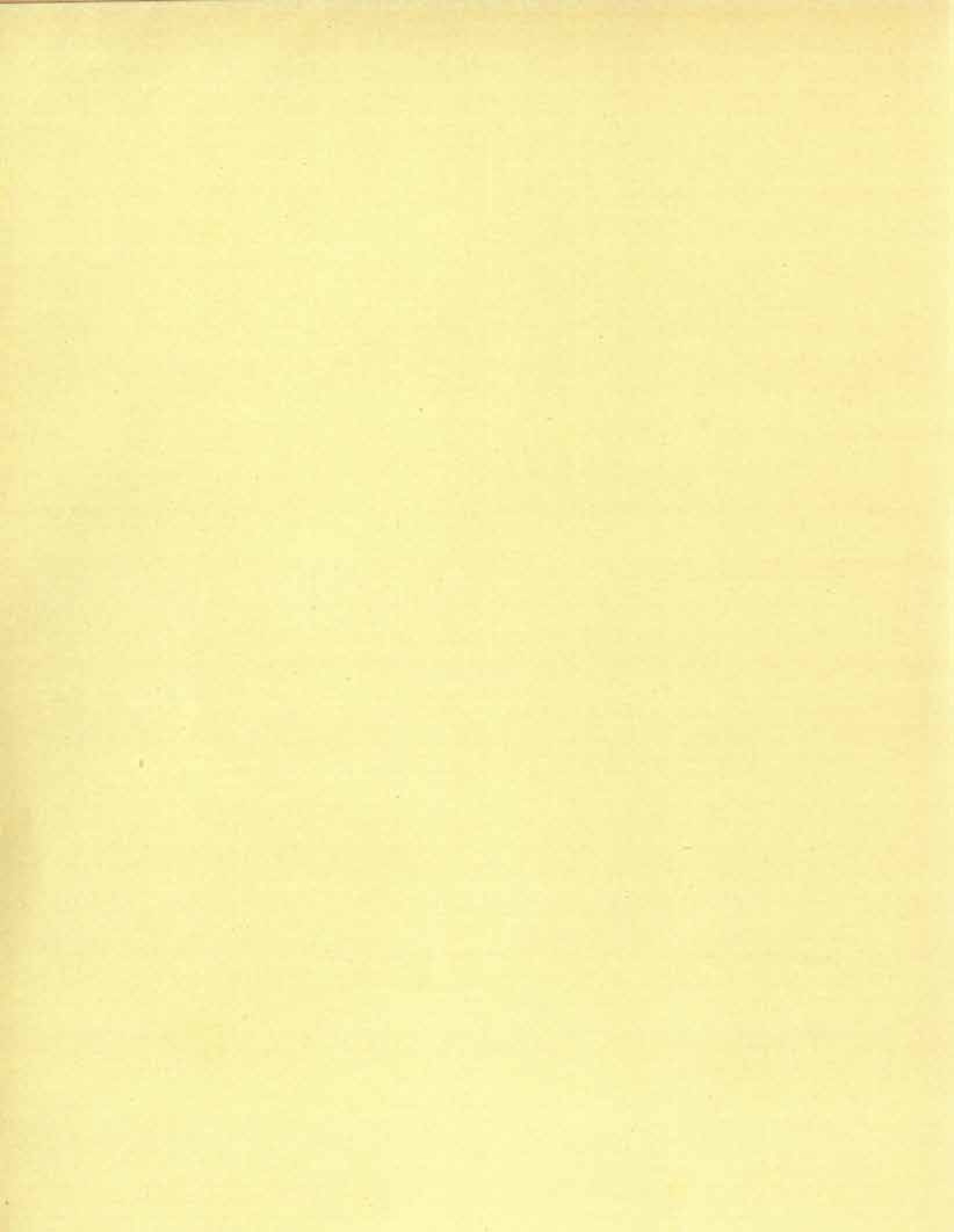


1. Monuments en pierre trouvés dans le Sanctuaire (pierre 10), la salle de la Pierre noire (pierre 12) et sur le Parvis du Nord (pierre 15).

2. Empreinte des nattes, dans la salle des Nattes.



3. Bronzes provenant du Sanctuaire de Nin-Egal.



revenir dans la salle de la Pierre noire. La façon dont cette salle se terminait au Nord n'apparait pas nettement. Il n'y a presque plus de traces d'incendie pour nous guider et il n'a pas été possible de déterminer la position du mur séparant la salle de la Pierre noire de la salle suivante au Nord. A droite, à l'Est, on distingue encore l'angle d'un mur recouvert d'un enduit de chaux et non loin une grande jarre est disposée en puisard dans un sol bétonné (pl. XI, 1-2). Dans cette jarre se trouvait une petite assiette de terre cuite et un lingot de plomb fondu. La salle suivante n'est pas entièrement dégagée, il sera difficile d'en distinguer nettement les limites. On y remarque une base de basalte tronconique semblable aux précédentes (*base* 3, pl. IV, 1 *bis*, et X 2). Une lourde coupe de basalte très simple et les fragments d'une autre aussi sans ornements ont été découverts un peu à l'Ouest de la base (*pierre* 13-14, pl. XIV, 3).

C'est de ce côté que se trouvent les deux salles de l'Anneau d'argent et des Jarres, qui ne possèdent pas de sol bétonné; l'une et l'autre recouvrent des couloirs de cailloux. Le mur qui sépare la salle de l'Anneau du sanctuaire de Nin-Egal est bien déterminé, il a été étudié à l'aide d'une tranchée perpendiculaire ; on a reconnu qu'il se composait de deux murs accolés séparés seulement par un enduit de chaux.

La salle des Jarres n'est pas encore complètement vidée (pl. XI, 3-4, et IV, 2). On y a découvert jusqu'à présent huit grandes jarres brisées, mais en place. Elles se partagent en trois groupes disposés à des niveaux différents (pl. II et IV, 3). Ces jarres d'une belle forme devaient avoir environ 1 mètre de hauteur et 0 m. 80 de grand diamètre.

Au Nord de la salle des Jarres, entre les couloirs D et E, découverts en 1924 [1], se trouvent encore une petite salle dont le sol bétonné, bombé au centre, a pu être exactement délimité, puis une autre à l'Ouest dont la plus grande partie du sol a malheureusement disparu par suite de l'abaissement du terrain (pl. X, 4). A peu près entre les deux pièces on trouve encore une base du type déjà étudié qui a certainement été déplacée (*base* 2, pl. XI, 5). Les habitants prétendent, cependant, qu'elle est à peu près en place et qu'il n'ont pu l'emporter à cause de son poids. Il faut noter de plus qu'en 1914 une base

[1] *Syria*, 1926, p. 312-316.

semblable également déplacée avait été vue un peu au Nord-Est (*base* 1).

De la petite salle au sol bombé, on accède de plain-pied à l'esplanade du Nord dont elle était séparée par un mur de 2 mètres d'épaisseur (pl. X, 4). L'esplanade est bien délimitée au Sud et à l'Ouest par le rebord du sol bétonné. Du côté de la falaise, au Nord, la coupure au contraire est due à l'effritement du sol qui a entraîné avec lui le rebord ancien. A l'Est, l'aire bétonnée est interrompue par un fossé moderne, mais elle ne paraît pas reprendre au delà.



Fig. 9. — La grande coupe engagée dans le sol bétonné du parvis du Nord.

Sur cette esplanade, on trouve un monument remarquable. C'est une coupe de basalte de 0 m. 88 de diamètre, à fond presque plat, enfoncée dans le sol jusqu'au rebord et entourée d'un carré formé d'une rainure de 0 m. 08 à 0 m. 10 de large, qui est évidemment le logement de dalles dressées disparues. Les côtés du carré sont à 0 m. 66 environ de la coupe et offrent la même orientation que les autres constructions (pl. X, 4, tas de terre de protection ; XI, 6, et XV, 1 ; fig. 9).

OBJETS PROVENANT DU DESSUS DE LA BUTTE DE L'ÉGLISE

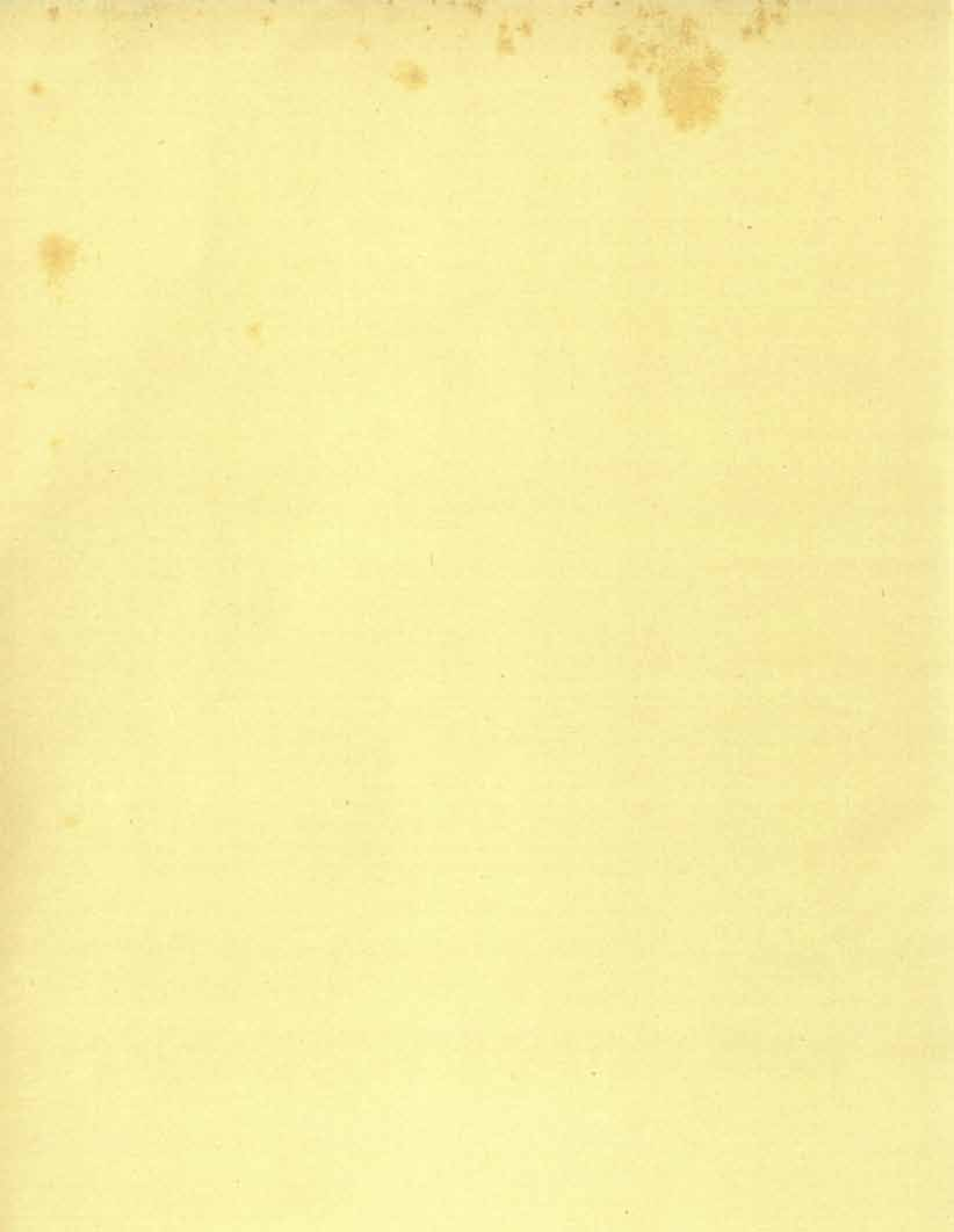
I. — *Pierre.*

4. Double bassin de forme à peu près rectangulaire entouré à l'extérieur d'une double ceinture en relief. L'épaisseur des parois est irrégulière, et les formes généralement arrondies. Basalte. Brisé en de nombreux fragments. Longueur : 1,80 ; largeur : 0,79. La hauteur devait dépasser un peu 0,65 ; paroi de 0,07 à 0,12, vers le fond ; de 0,05 à 0,07 à la partie supérieure. Trouvé et laissé en place sur la butte de l'Église entre les grosses bases de piliers 6 et 7, plus près de celle du Nord ; légèrement engagé dans le sol bétonné. Pl. II ; V, 4 ; VI, 1, et XIII.

5. Sphinx égyptien. La coiffe striée est partagée symétriquement par une sinuosité médiane et se prolonge sur le dos par un pan d'une autre pièce. La pupille de l'œil est

1. Le bronze n° 15 de la salle de la Pierre noire.

2. Céramique provenant du Parvis du Sud (*Cér.* 97), du Sanctuaire (*Cér.* 99-101), du Saint des Saints (*Cér.* 105) et de la salle de la Pierre noire (*Cér.* 106-107).



indiquée par un léger méplat. Large collier en forme de pectoral. La queue, en partie engagée dans le socle, est ramenée sur le côté du corps. Le socle, arrondi par derrière, ne dépasse pas la croupe ; par-devant, les pattes affleurent également le socle. Entre les pattes de devant une inscription hiéroglyphique entre deux traits. Facture égyptienne d'un beau style. Longueur du texte : 0,168; largeur 0,023. Serpentine ou basalte fine (?) verte, presque noire au poli. Brisée en quatre cents fragments environ. Hauteur : 0,27 ; longueur : 0,57; largeur : 0,16 ; hauteur du socle : 0,043. Dans le Sanctuaire, cf. pl. VII, 2, et IX, 2, sur le sol bétonné. Pl. XII.

6. Fragments d'une statue égyptienne d'un homme agenouillé. Le personnage coiffé du klaft ou de la perruque, était assis sur ses talons, les bras tendus en avant dans la position de l'offrande. Socle rectangulaire avec entablement en saillie. Demi-grandeur naturelle, anatomie très exacte. Albâtre calciné par endroits. Dans le Sanctuaire, cf. pl. VII, 2.

A. Socle. Une partie posée sur le sol bétonné paraît en place. Orientation analogue à celle de l'enceinte (dalles dressées) : 187 et 195 degrés. Le socle est à 2 m. 31 de la paroi Est. Au Sud, l'intervalle entre le fragment du socle et l'ancienne paroi est de 2,53. La grande dimension est orientée Nord-Sud. Dimensions du socle : largeur complète 0,29 (Est-Ouest) ; longueur de la partie conservée du socle : 0,32 ; hauteur : 0,19. Surfaces polies fortement calcinées. L'albâtre devenu friable s'est fendu suivant les veines de cristallisation. Fragments paraissant avoir fait partie du socle : fragments à surface plate calcifiée, deux fragments sans doute de l'entablement qui aurait 0,06 d'épaisseur, avec saillie de 0,025 environ. La statue faisant corps avec le socle se trouvait en deux points à 0,05 et à 0,07 du bord. Pl. VI, 6.

B. Statue. A côté de nombreux fragments impossibles à déterminer, on distingue quelques parties des membres, du tronc et de la coiffe. Sur leur position respective, cf. pl. VII, 2.

1° Les membres. Le genou droit, entier, complètement replié. Dimensions : 0,18, 0,15 et 0,09. Traces d'attaches au socle et sur le côté gauche, sans doute à une sorte de tablier pendant sur le devant du personnage. Fragment du genou gauche.

Les deux coudes et le haut du bras nus ; longueur : 0,14 ; section du haut du bras : 0,057. Autre fragment du bras : 0,05. La main droite, phalanges très longues, ongles bien marqués. La main est fermée sur un objet qui paraît être le bord d'une tablette Les ongles devaient être en dessus, d'après la position des bras. Pl. XIV, 1.

2° Le tronc. Fragment du ventre et de la ceinture (?) représentée par un bourrelet rond de 0,015 de relief avec stries verticales. Un pagne ou un tablier paraît s'accrocher à la ceinture.

3° La coiffe. Partie postérieure, rainures convergeant vers le bras. Hauteur : 0,12 ; largeur : 0,11. Trois fragments à rainures du même genre. Deux autres fragments portent en outre une bande de 0,005 de relief et 0,017 à 0,022 de largeur. Fragment d'un bourrelet en demi-rond portant des rainures semblables. Pl. XIV, 1.

7. Table ronde en albâtre (fragments). Épaisse dalle ronde munie par-dessus d'un rebord en forme de tore se terminant en cavet vers l'intérieur. Cette table est parfaite-

ment polie par-dessus, par-dessous et sur les côtés qui sont très légèrement bombés. Par-dessous, le logement des pieds sans doute de métal est constitué par trois, peut-être quatre, trous de 0,22 de diamètre, normaux aux faces et ne traversant pas complètement (0,05 de profondeur, épaisseur ménagée 0,03). Deux de ces trous se trouvent à 0,045 du rebord. A 0,023 de profondeur, une cheville de 0,093 de longueur traverse le trou principal : logement d'une cheville de 0,008 de diamètre. Dans un fragment la cheville atteint le trou principal à 0,043 de profondeur. Le logement de la cheville est tantôt à peu près normal au bord, tantôt oblique. Dimensions de la table : épaisseur sans le rebord : 0,08, rebord : 0,007, diamètre de la table : 0,77 environ. Dans le Sanctuaire, cf. pl. VII, 2, sur le sol bétonné. Pl. VI, 4-5, et XIII.

8. Grande coupe profonde soutenue par trois pieds de taureau. Basalte à gros grain, relief peu accentué, travail local (?). Brisée en nombreux fragments. Hauteur totale : 0,50 ; un des pieds a été brisé au sommet dès l'antiquité et réparé par trois tenons de bronze formés par une tige creuse de 0,015 de diamètre extérieur. Dans le Sanctuaire, cf. pl. VII, 2, sur le sol bétonné. Pl. XIII et XIV, 2.

9. Coupe à pied rond évidé par-dessous, rebords retournés sur la panse, quatre petits appendices de suspension avec trou. Pierre noire fine brisée en nombreux fragments. Dans le Sanctuaire, cf. pl. VII, 2, sur le sol bétonné. Pl. XIII et XIV, 2.

10. Coupe soutenue par trois pieds de forme « Louis XV ». L'intérieur est assez bien poli. Par-dessous, vestiges d'un petit pied central rond. Basalte à gros grains. Brisée en nombreux fragments et le bout des pieds manque. Dans le Sanctuaire, cf. pl. VII, 2, sur le sol bétonné. Pl. XIV, 3 et XV 1.

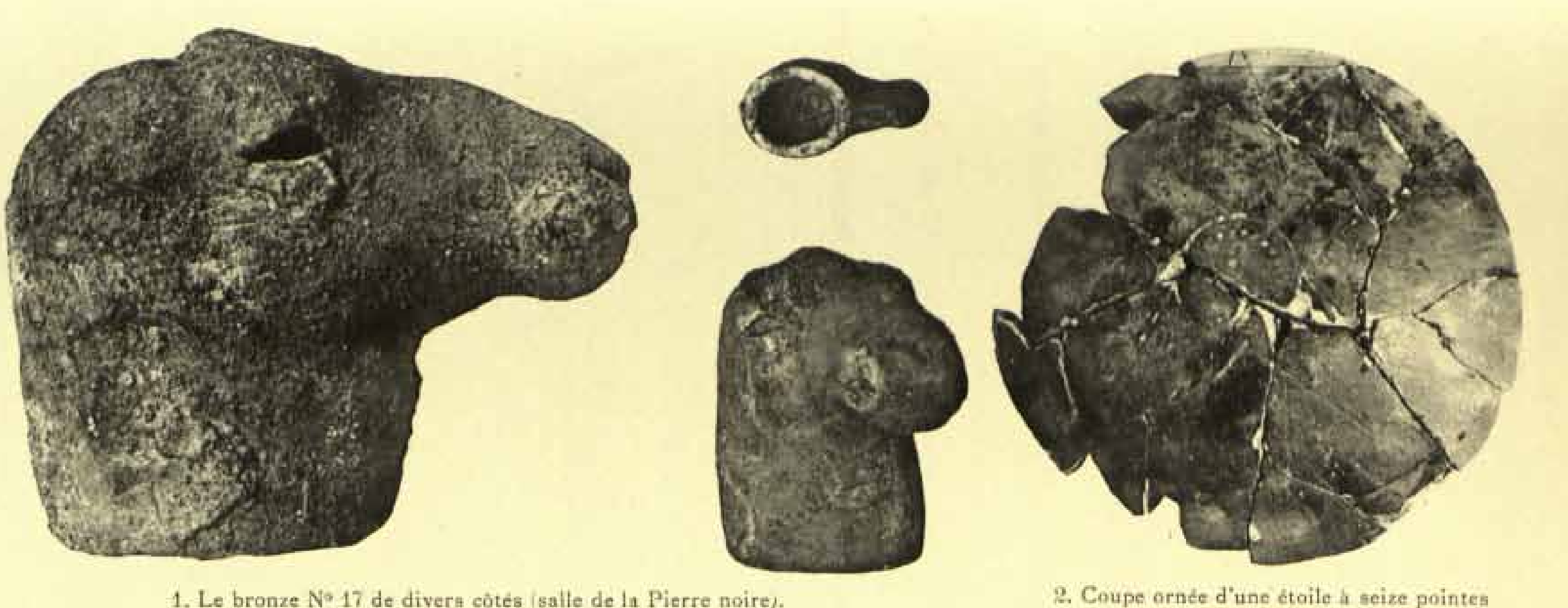
11. Coupe dont les trois pieds sont réunis par des barreaux à un axe central. Basalte. Brisée en nombreux fragments. Dans le Sanctuaire, cf. pl. VII, 2, sur le sol bétonné. Pl. XIII, et XIV, 3.

12. Pierre noire à peine retouchée, bétyle (?). Le dessous paraît avoir été sommairement aplani avec un marteau pointu. La pointe a été très anciennement brisée. Pierre très endommagée par l'incendie qui a fendillé profondément le basalte. Salle de la Pierre noire sur le sol ancien près du mur de l'Est, couchée au point où elle est vue dans la pl. X, 1. Cf. pl. VII, 2. Il n'a été trouvé aucune pierre semblable dans les chambres de la butte de l'Église ; si ce n'est un bétyle, sa présence au milieu des débris de l'incendie est difficile à expliquer. Pl. IX, 6, et XV, 1.

13. Coupe très épaisse. Les trois pieds sont à peine indiqués et engagés dans la masse. Paraît avoir servi de mortier. Basalte. Près de la salle des Jarres à l'Est. Pl. XI, 3.

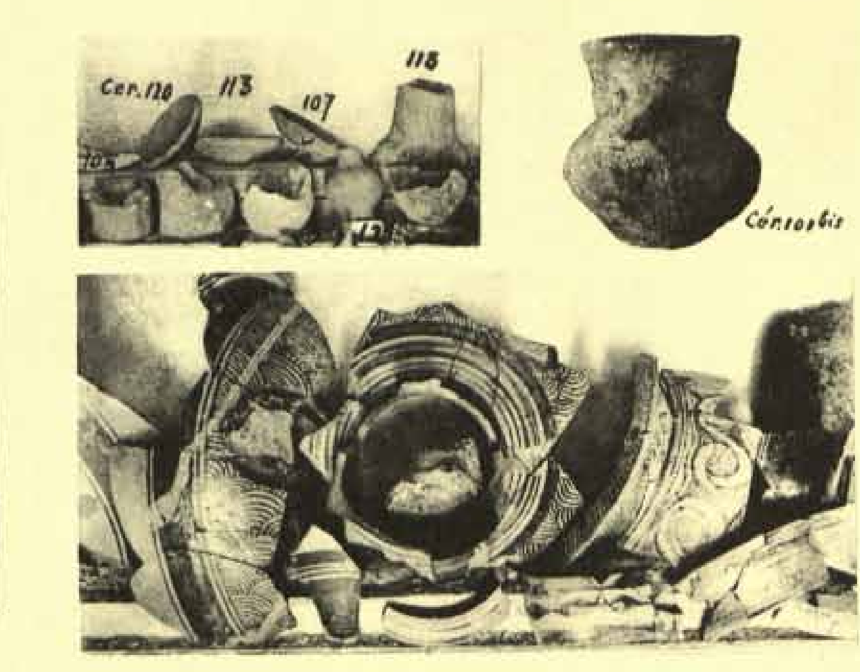
14. Trois fragments d'une coupe sans pied, rappelant en plus petit la forme de la grande coupe plate n° 15. Basalte. Même endroit que la coupe précédente. Pl. XIV, 3.

15. Grande coupe plate à fond plat. Basalte. Hauteur : 0,18. Diamètre maximum, 0,88 ; diamètre du fond, 0,73 ; profondeur : 0,07. Esplanade du Sud ; trouvée et laissée en place engagée jusqu'au rebord dans le sol bétonné et entourée d'une petite enceinte de dalles dressées. Pl. XI, 6, et XV, 1 ; fig. 9.

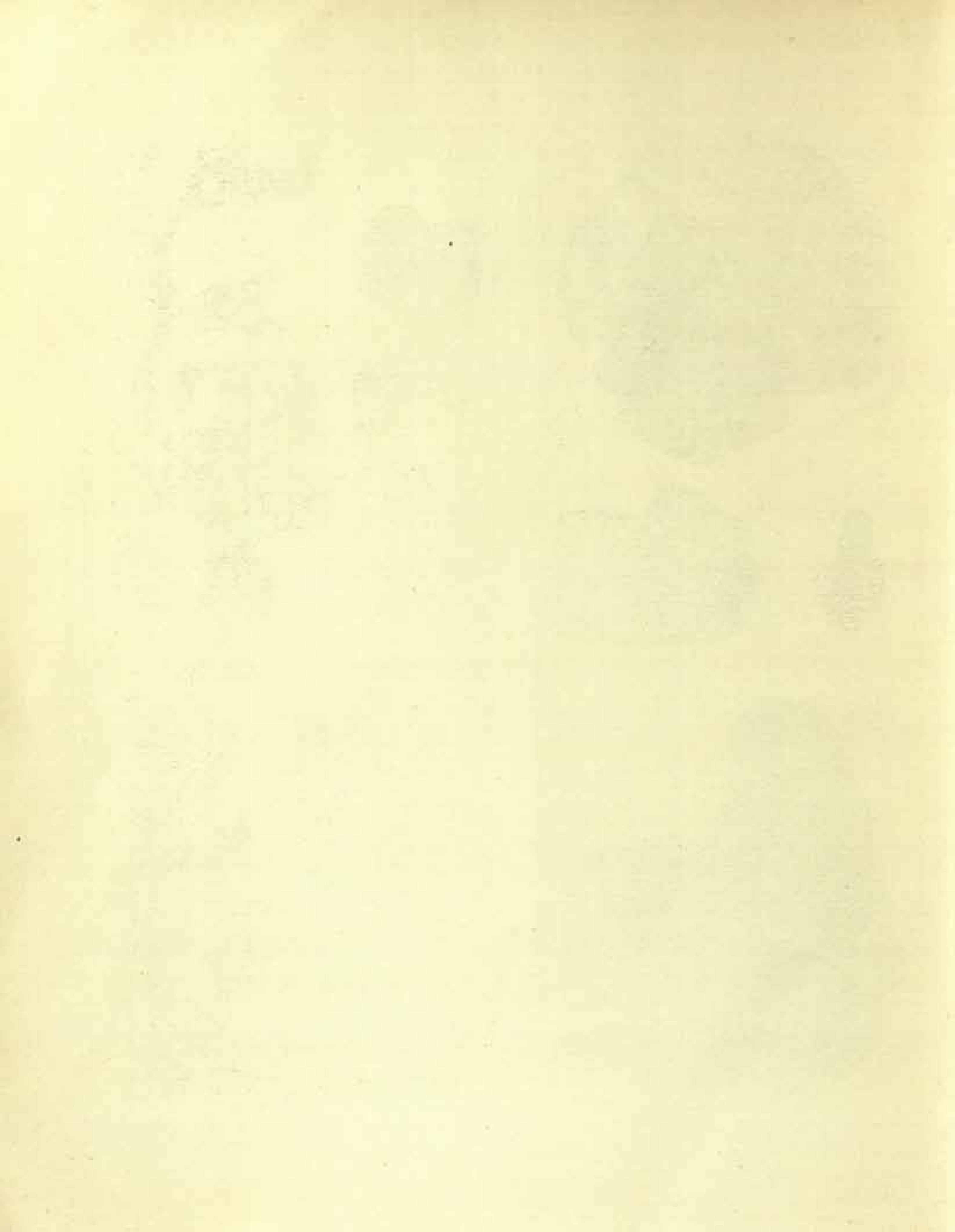


1. Le bronze N° 17 de divers côtés (salle de la Pierre noire).

2. Coupe ornée d'une étoile à seize pointes (*Matière calcinée* 1). Sanctuaire.



3. Céramique de la butte de l'Église, spécialement de la Salle de la Pierre noire. Fragments de vases crétois (*Cér.* 109-110).



II. — *Bronze.*

9. Deux tenons semblables constitués par une plaque métallique de 0,062 sur 0,02 et 0,007 et traversée de 2 chevilles de 0,006 de diamètre. Dans le Sanctuaire, cf. pl. VI, 2, près de la porte du Saint des Saints. Pl. XIV, 3, et XV, 3.

10. Clou à grosse tête ronde légèrement bombée. La pointe est tordue, traces d'incendie. Dans le Sanctuaire, cf. pl. VII, 2, près de la porte du Saint des Saints. Pl. XV, 3.

11. Petite tige à section carrée. Dans le Sanctuaire. Pl. XV, 3.

12. Deux crampons formant anneau, tige à section rectangulaire, l'un, *a*, dans le Sanctuaire, l'autre, *b*, dans la salle de la Pierre noire. Cf. pl. VII, 2. Pl. XV, 3.

13. Patte fiche (?) à section rectangulaire de 0,008 sur 0,009. Petit appendice sur le côté. Dans le Sanctuaire. Pl. XV, 3.

14. Deux chevilles rondes. L'une à tête légèrement aplatie, l'autre sans tête. Butte de l'Église. Pl. XV, 3.

15. Tête de mouton. Le cou qui sert de base est évidé par une cavité ovale qui, si ce n'était le poids de la pièce, permettrait d'y voir un vase, rappelé par le rython ou son prototype assyrien. La tête porte une bosse sur le front et n'a ni oreilles ni corne. Les yeux sont creux et semblent avoir été garnis d'une plaquette incrustée. Bel état de conservation. Pièce très lourde et d'un beau style trouvée dans la salle de la Pierre noire, cf. pl. VII, 2, au milieu de charbon et de débris d'incendie, près de la base centrale et des fragments des vases mycéniens n^{os} 109-112. Pl. XVI, 1, et XVII, 1.

16. Les deux extrémités d'un bracelet très oxydé. Diamètre maximum 0,009. Salle de la Pierre noire, dans les cendres. Pl. XV, 3, et XVII, 2.

17. Clou à tête ronde et légèrement bombée; pointe tordue. Diamètre: 0,02. Salle des Nattes. Pl. XV, 3.

18. Clou à tête ronde fortement bombée. Salle des Nattes dans les cendres. Pl. XV, 3, et XVII, 2.

19. Petit objet rongé et calciné, paraissant avoir représenté un personnage ou un animal. Hauteur: 0,06. Esplanade du Sud, près des grandes bases. Pl. XV, 3.

III. — *Céramique.*

95. Petite jarre brisée, terre commune. Grand diamètre intérieur: 0,40, épaisseur de la paroi: 0,015. Laissée en place, engagée dans le sol bétonné de l'esplanade du Sud, vers l'angle Sud-Est, cf. pl. II.

96. Grande jarre à large orifice, terre commune. Diamètre maximum: 0,53; épaisseur de la paroi: 0,03. Laissée en place, engagée dans le sol bétonné de l'esplanade du Sud, à côté et au Sud-Ouest de la grande base du Sud. Cf. pl. II, IV, 1, et V, 1.

97. Vase à large ouverture et en partie cylindrique. La paroi est percée de 3 trous de suspension, culot du genre des précédents, la panse ornée de guillochures, terre du genre des précédents, un peu plus rose. Hauteur: 0,095, grand diamètre: 0,096. Esplanade du Sud, près de la grande base du Nord (*base* 6). Pl. XVI, 2; pl. LXX (1927), 1.

98. Petite assiette commune à fond hémisphérique. Terre bistre clair. Dans le voisinage des grandes bases. Pl. XVI, 2.

99. Fragments d'une coupe fine recouverte d'un vernis bleu vert fondu par suite de l'incendie. La pièce a été brisée en nombreux fragments avant ou pendant l'incendie, le fond ou le bas manque. Grand diamètre : 0,16 à 0,18. Dans le Sanctuaire, cf. pl. VII, 2, dans les décombres calcinés.

100. Deux fragments d'un petit vase émaillé bleu de ciel, à l'intérieur et à l'extérieur. Le bleu est étendu sur une couche blanche, argentée ; style égyptien. Dégradé par le feu. Forme évasée. Dans le Sanctuaire, partie N.-E. Pl. XVI, 2.

101. Fragment du même genre mais vert, l'intérieur n'a pas été conservé. Même endroit.

101 *bis*. Vase de céramique commune à col évasé. Traces de l'incendie. Dans le Sanctuaire, Cf. pl. VII, 2, et XVII, 3.

102. Assiette commune terre gris foncé poreuse, forme profonde grossièrement donnée sur le tour, brisée anciennement, traces d'incendie. Il manque quelques fragments. Hauteur : 0,07 ; diamètre : 0,285. Dans le Sanctuaire, avec beaucoup de fragments d'assiettes du même genre.

103. Fragment de vase à culot pointu, terre gris foncé, moins poreuse et grossière que le numéro précédent ; l'intérieur grossièrement exécuté. Dans le Sanctuaire. (Vases de même forme à l'Ouvrage des Tirailleurs en terre rouge et à l'Ouvrage Ronzevalle, en terre bistre). Pl. XVI, 2.

104. Partie supérieure d'une gourde aplatie à deux anses. Sur la panse, des ronds légèrement marqués en creux. Les marques du tour indiquent que les côtés ont été tournés à plat, argile de couleur terre de Sienne presque noire à l'intérieur et assez dure. Dans le Sanctuaire ou auprès. Pl. XVI, 2.

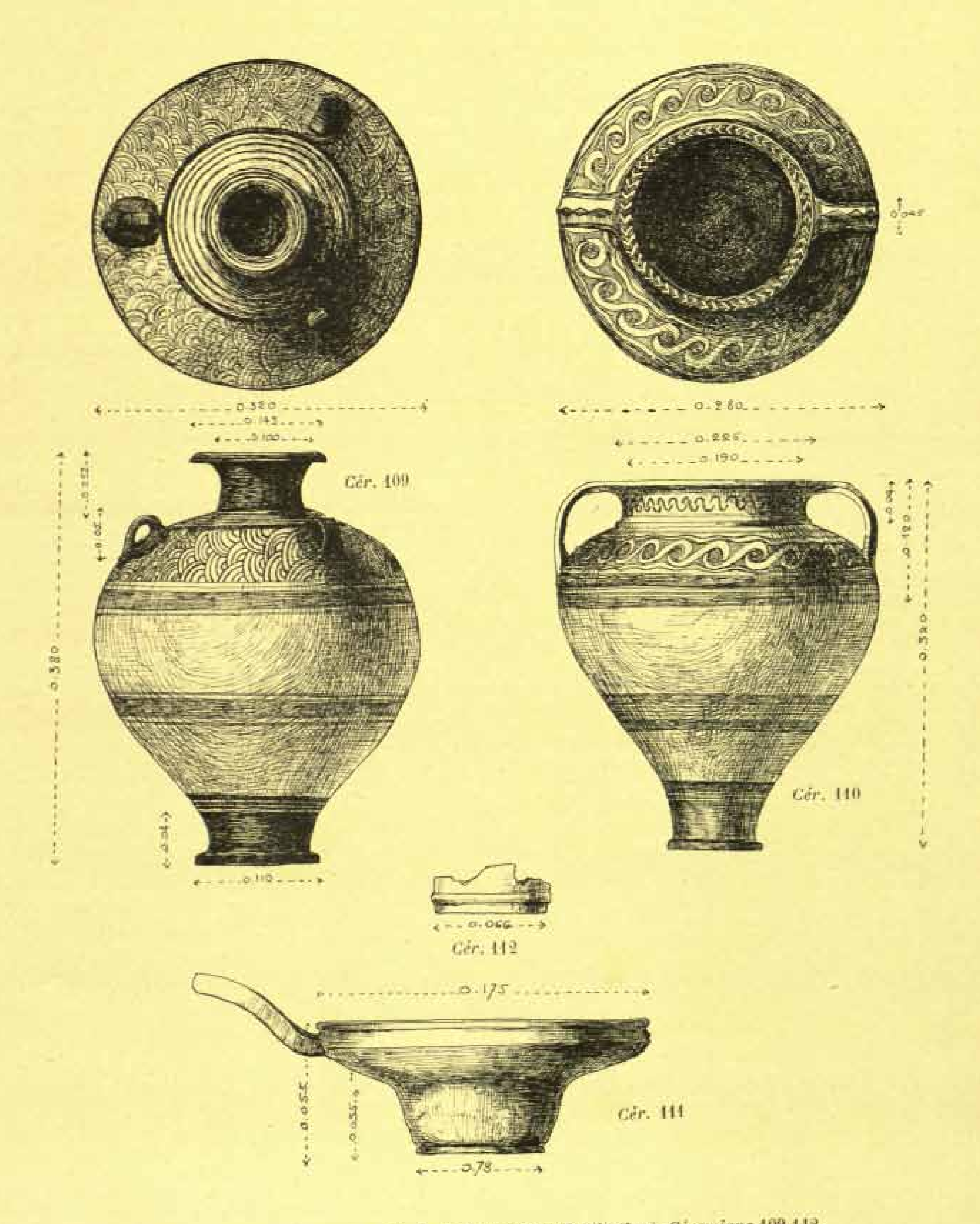
105. Fond d'un petit vase épais de travail grossier. Côté Sud du Saint des Saints. Pl. XVI, 2, et XVII, 3.

106. Lampe à petit bec pincé. Bord légèrement retourné, terre bistre clair. A l'entrée du Saint des Saints, posé sur le sol bétonné, sans doute en place, cf. pl. VII, 2, et XVI, 2 ; pl. LXX (1927), 1.

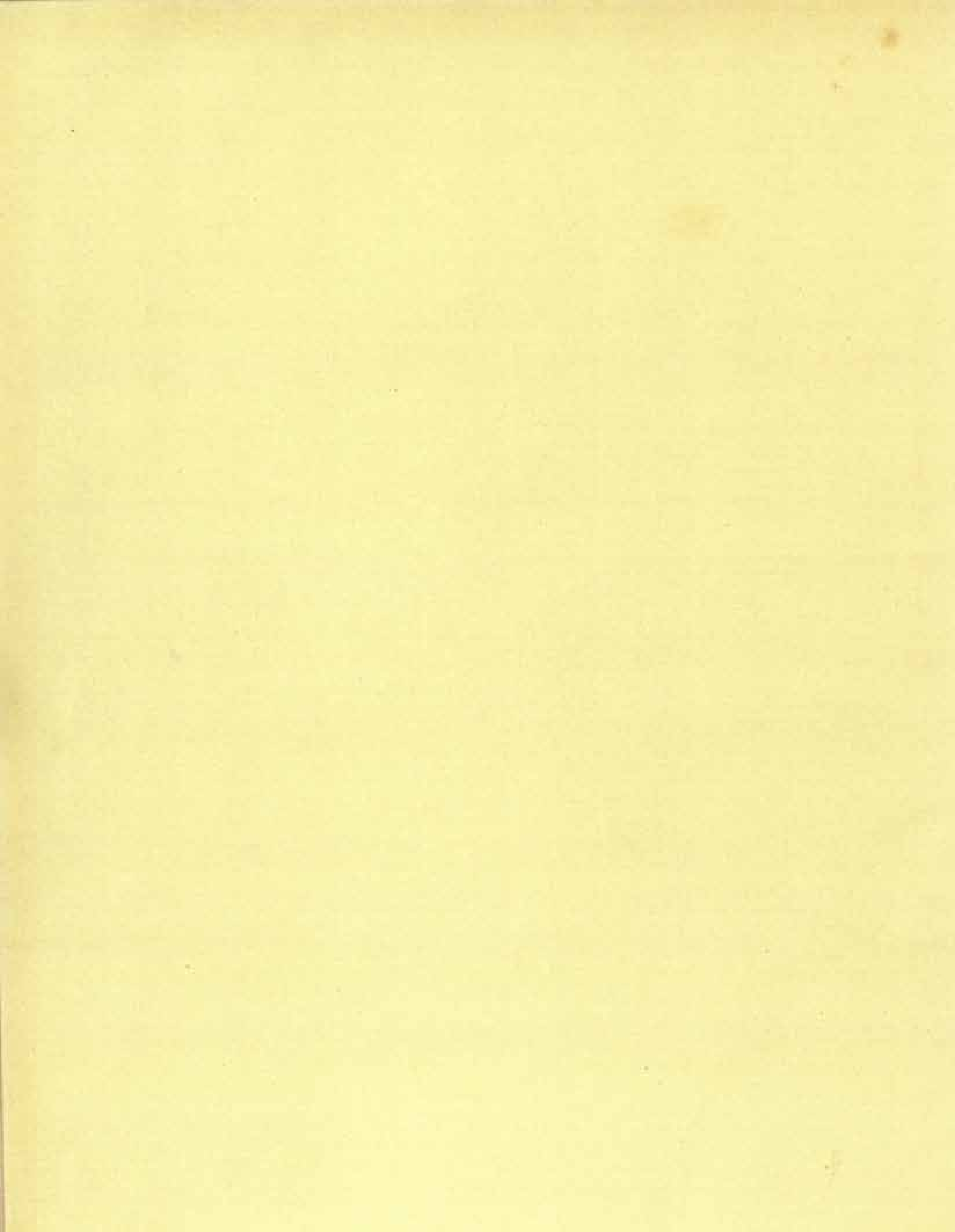
107. Fragment d'une petite assiette, fond plat ébauché, terre commune assez fine. Diamètre : 0,10 environ, hauteur : 0,03. Salle de la Pierre noire, angle S.-O. Pl. XVI, 2, et XVII, 3.

108. Fragment d'une grosse jarre ornée d'un semis de trous très grossièrement exécutés avec le bout d'un bâton souvent enfoncé obliquement dans la terre molle. Même endroit. Pl. XVI, 2.

109. Amphore à décor marron sur café au lait clair. Dans les fragments les plus éprouvés par le feu, le marron est devenu noir et le fond gris. Les teintes intermédiaires sont aussi représentées. Large bande d'imbrications, sur laquelle viennent s'accrocher trois petites anses. Le fond est très mince. Céramique dure et fine, cassures rose et ocre, surface bistre, parois de 0,005 environ. Salle de la Pierre noire, à l'Ouest et au Sud-Ouest de la *base* 4, auprès du *bronze* 15. Pl. XVII, 3, et XVIII.



Céramique mycénienne de la salle de la Pierre noire (Restitution). *Céramique* 109-112.



110. Cratère du même genre, même terre et même cuisson ; l'épaisseur de la paroi et la forme du pied sont semblables. Décor en trois teintes : noir, jaune d'or et acajou sur café au lait clair. La spirale conjuguée, si caractéristique des arts méditerranéens, a inspiré l'ornementation. Sur les côtés deux anses ornées de losanges. Ce vase comme le précédent est certainement d'importation mycénienne. Salle de la Pierre noire, même endroit. Pl. XVII, 3, et XVIII.

111. Coupe très fine et de beau style à une anse. Paroi de 0,002 à 0,003 d'épaisseur ; céramique très dure à son métallique ; cassure gris fer, surface marron tournant par endroits au rouge, ton obtenu au feu. Sans doute de même provenance. Même endroit. Pl. XVIII.

112. Fond d'un vase du même genre et de même forme, un peu plus petit. Même endroit. Pl. XVIII. Les fragments des nos 109-112 étaient au milieu des cendres, mêlés les uns aux autres ; leur fracture a eu lieu avant l'incendie de l'édifice qui les contenait. Deux fragments du no 109 étaient dans le Sanctuaire vers le point 2. Cf. pl. VII, 2.

113. Petite assiette identique au no 107, terre un peu plus rose. Salle de la Pierre noire près de la *base* 4 au N.-O. Pl. XVII, 3.

114. Écuelle ou assiette très grossière. Hauteur : 0,095 ; grand diamètre : 0,25 à 0,26. Terre rouge très poreuse, rond mal venu, fond plat. Salle de la Pierre noire, partie Ouest. Pl. XVII, 3. et XIX, 2.

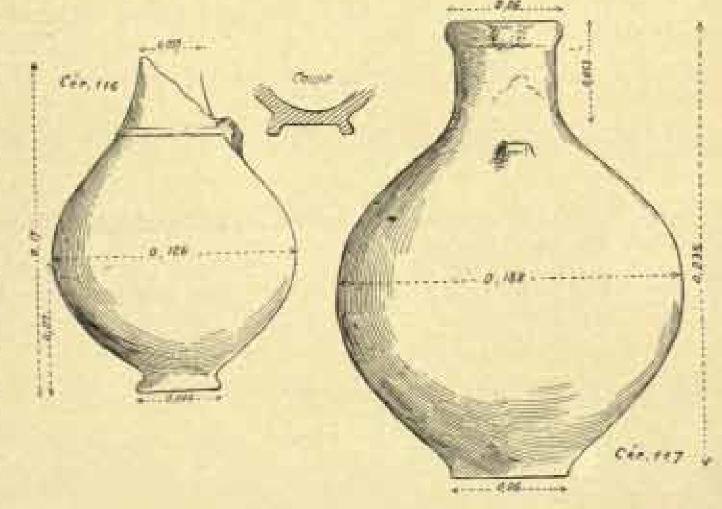


Fig. 10. — Deux cruches de la salle de la Pierre noire (cér. 116-117).

115. Assiette semblable un peu moins grossière, trouvée comme la précédente et avec une quantité de fragments d'assiettes du même genre dans la salle de la Pierre noire, partie Ouest, cf. pl. VII, 2. Ces assiettes semblent avoir formé une pile au moment de l'incendie. Pl. XVII, 3.

116. Petite cruche à goulot étroit de forme élégante, terre commune. Salle de la Pierre noire, à l'Ouest ; trouvée dans les cendres et très noircie, cassures anciennes. Pl. XVII, 3 ; fig. 10.

117. Autre cruche du même genre mais un peu plus grande. Même endroit, quelques cassures. Pl. XVII, 3 ; fig. 10.

118. Pièce cylindrique et creuse à base arrondie, cassures en haut et en bas. L'intérieur du cylindre est à peine ébauché, ce qui fait penser que l'artisan a travaillé au fond

d'un tube plus long. Terre commune ; épaisseur de la paroi : 0,01 ; hauteur : 0,084, largeur maximum : 0,093, diamètre au sommet : 0,053. Salle du Grand vase. A comparer avec le n° 42 du tombeau I, cf. *Syria*, 1927, p. 17, 19 et pl. XII, 3. On peut rapprocher ces deux pièces dont la base et le couronnement font défaut, du brûle-parfum de Tell Ta'annak (SELLIN, *Tell Ta'annek*, fig. 91 ; H. VINCENT, *Canaan*, p. 182, fig. 91). Pl. XVII, 3, et XIX, 2.

119. Jarre brisée, terre commune mais bien cuite. Profondeur : 0,75, largeur à l'intérieur : 0,54, orifice : 0,23, rebord de 0,04 environ. Engagée jusqu'au rebord dans le sol bétonné, au N.-E. de la salle de la Pierre noire. Pl. XI, 1-2.

120. Petite assiette à bords légèrement retournés, dessous plat, pièce simplement détachée du tour. Terre commune bistre clair. Trouvée avec un petit lingot de plomb dans la grande jarre engagée dans le sol au Nord-Est de la salle de la Pierre noire (n° 119). Pl. XVII, 3.

121. Petit vase de facture assez semblable et à goulot étroit, fond légèrement concave, cassure dans la panse. Hauteur : 0,065 (cassure au sommet); grand diamètre : 0,053; épaisseur de la paroi : 0,005. Esplanade du Nord, partie Sud-Ouest. Pl. XVII, 3, et XIX, 2 : pl. LXX (1927), 1.

N.-B. — Toute cette céramique est assez exactement datée par l'incendie qui paraît remonter à la prise de la ville par les Hittites, vers 1375 avant J.-C. On y trouve des apports égyptiens (n° 100-101) et mycéniens (n° 109-112) en accord synchronique. Une seule pièce (n° 118) est à rapprocher de la céramique des tombeaux (I et III), encore paraît-elle moins évoluée. Le déblaiement de la salle des Jarres n'étant pas terminé, la publication et l'étude des grandes pièces qu'on y a trouvées ne seront faites qu'après la troisième campagne de fouilles. Pl. IV, 2, et XI, 3-4.

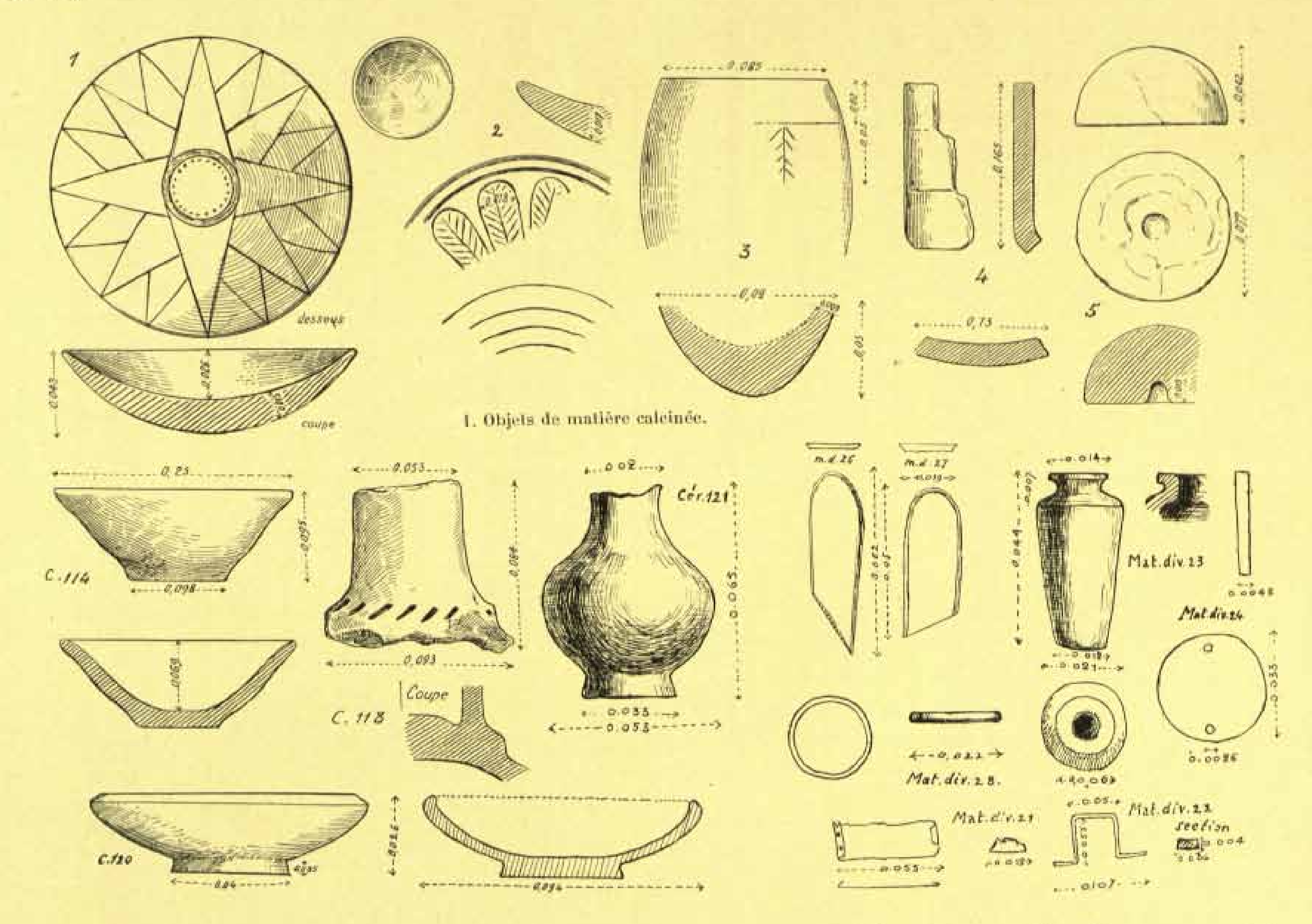
IV. — *Matière calcinée.*

Matière grise ou blanche très poreuse, sans doute par suite de calcination, ressemblant à de la pierre ponce et friable. Objets découverts exclusivement dans le temple de Nin-Egal, dans le Sanctuaire, spécialement entre la *base* 5 et l'angle N.-E. Matière ayant subi une température considérable et actuellement très légère.

1. Coupe sans pied en forme de calotte, couleur lie de vin tournant au noir par endroits, sans doute par suite de l'action du feu. Le dessous est orné d'une étoile à seize points rappelant la « rose des vents » et portant au centre un petit cercle garni intérieurement d'une ligne de pointillés. Le dessin est tracé par un creux rempli d'une matière plus claire. Pièce très artistique mais brisée en nombreux fragments. Diamètre : 0,152 ; épaisseur moyenne : 0,015. Pl. XVII, 2, et XIX, 1.

2. Trois fragments du rebord d'une assiette qui paraît être du même type. La face intérieure est cependant moins creuse et plus plate. Décors de palmes arrondies rayonnant du centre, dessin noir sur fond violine ; l'intérieur est uniformément noir. Épaisseur : 0,017. Pl. XIX, 1.

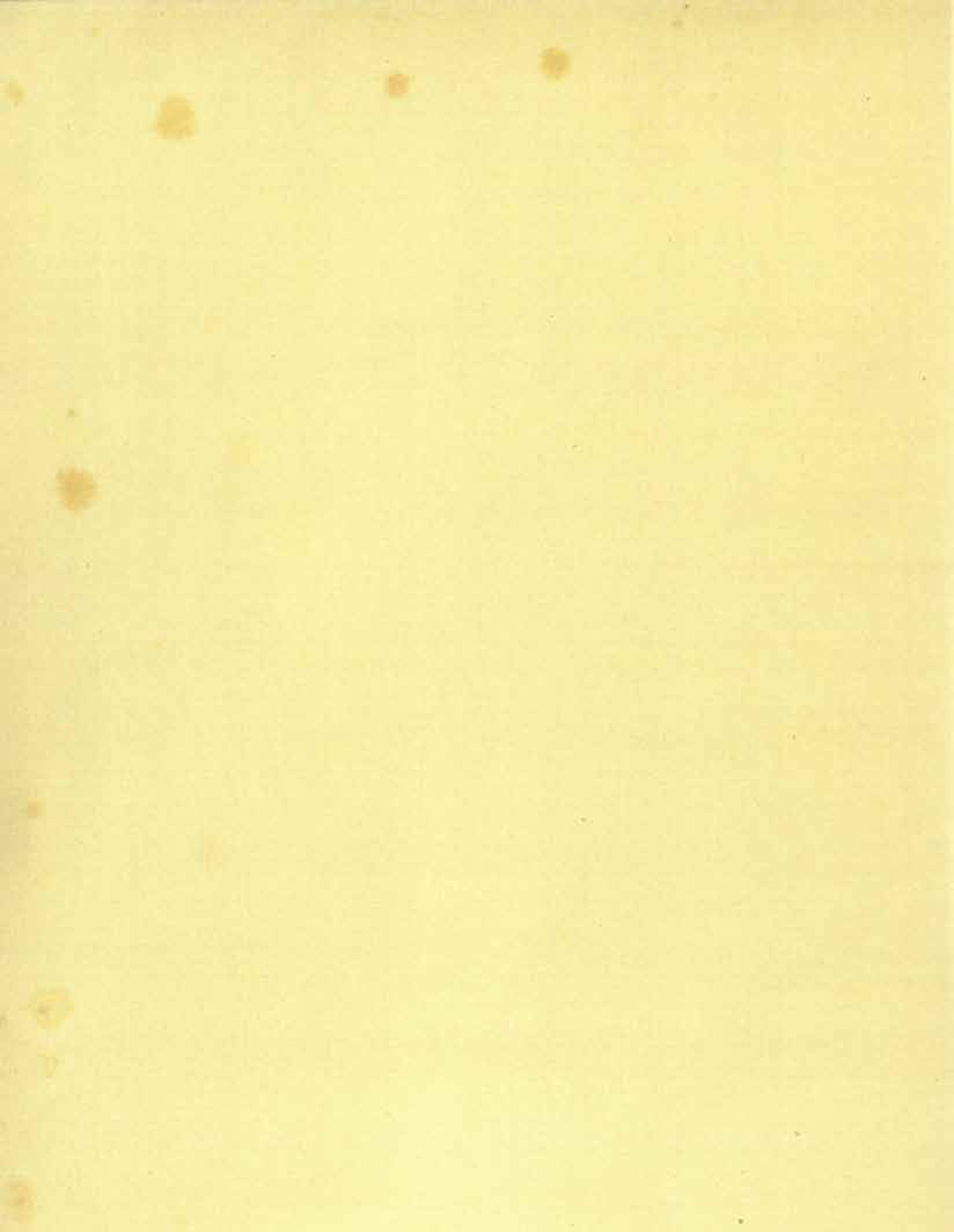
3. Partie du rebord et fond d'un vase ovoïde orné de palmettes tombantes. Procédé



1. Objets de matière calcinée.

2. Céramique de la salle de la Pierre noire (*Cér.* 114), de la salle du Grand vase (*Cér.* 118) et du parvis du Nord (*Cér.* 121).

3. Petits objets de matières diverses provenant du Sanctuaire.



de fabrication et de décoration semblable à ceux des pièces précédentes. Le dessin très effacé apparaît actuellement en blanc sur fond violet lie de vin ou vert par endroits. Diamètre de l'orifice : 0,085 environ; hauteur totale : 0,16 environ; grand diamètre : 0,11; épaisseur de la paroi : 0,009. Pl. XIX, 1.

4. Partie d'un vase cylindrique noir à paroi épaisse (0,028), grand diamètre : 0,19 environ, hauteur dépassant un peu 0,165, vernis noir brillant, endommagé par le feu; peut-être violet à l'origine et noirci par le feu. Pl. XIX, 1.

5. Ornement demi-sphérique enduit d'un vernis vert pointillé de noir ; le vernis sur la partie plate porte des traces d'adhérence contre un autre objet. Pl. XIX, 1.

V. — *Matières diverses.*

21. Deux fragments de feuilles d'or, partie de revêtement, trace de fusion en haut. L'une des deux est repliée aux extrémités, deux petits trous d'un côté, longueur : 0,055. Dans le Sanctuaire, cf. pl. VI, 2. Pl. XVII, 3, et XIX, 3.

22. Tige d'argent à section rectangulaire tordue en forme de grecque. Dans le Sanctuaire. Pl. XVII, 3, et XIX, 3.

23. Minuscule vase soigneusement évidé, en pierre noire, très dure et de grain très fin. Le beau poli a disparu d'un côté sans doute à la suite de l'incendie. Fond plat par dessous plutôt un peu bombé. Hauteur : 0,044, grand diamètre : 0,021. Dans le Sanctuaire. Pl. XVII, 3, et XIX, 3.

24. Disque, lapis lazuli (?) percé de deux trous. Très soigné et paraissant provenir d'un bijou. Diamètre : 0,033; épaisseur : 0,0045; diamètre des trous : 0,0024. Dans le Saint des Saints, partie Sud. Pl. XVII, 3, et XIX, 3.

25. Disque plat par-dessous, bombé par-dessus. Le dessus mieux poli que le dessous. Flancs formant biseau; de deux côtés opposés section suivant une corde de la circonférence du disque. « Roche granitique riche en mica et ayant subi une forte calcination », d'après M. J. Orcel. Dans le Saint des Saints du temple de Nin-Egal, partie Sud, fig. 8.

26. Spatule en os arrondie d'un bout, paraissant brisée de l'autre. Couleur brune. Les deux faces sont polies. Longueur : 0,062; largeur : 0,017; épaisseur : 0,002. Salle de la Pierre noire, dans les cendres. Pl. XVII, 2, et XIX, 3.

27. Spatule du même genre en os, couleur beige, sans trace d'incendie, un peu plus épaisse que la précédente. Un seul côté poli. Largeur : 0,029; épaisseur : 0,003. Vers le même endroit (trouvé dans les déblais). Pl. XIX, 3.

28. Bague en argent en forme d'alliance. Jonc plat à l'intérieur, bombé à l'extérieur. Salle de l'Anneau d'argent. Pl. XIX, 3.

VI. — *Tablettes à inscriptions.*

I. — Inventaire du trésor de Nin-Egal, 4 exemplaires, 6 colonnes, 3 sur chaque face.
Au sujet des points de découverte, cf. pl. VII, 2.

A. 0,23 × 0,215 × 0,04, couleur grise et blanchâtre. Au point 4 (9 avril), un peu en dessous du niveau du sol bétonné du Sanctuaire.

B. 0,26 × 0,22 × 0,045, gris rose et gris foncé ; revers détruit. Une partie comprenant deux angles au point 2 (9 avril), l'autre partie plus calcinée au point 6 (19 avril).

C. 0,23 × 0,21 × 0,05, couleur grise. Deux angles, au point 2 (9 avril), deux autres fragments au point 5 (18 avril).

D. 0,22 × 0,20 × 0,038, gris clair et gris foncé pour les fragments calcinés, une partie très abîmée, à plat sur le sol bétonné du Sanctuaire au point 1, un fragment d'angle par-dessus moins atteint et plusieurs petits fragments aux points 2 et 3 (9 avril), enfin la moitié de la tablette et quelques autres fragments au point 5 (18 avril).

II. — Inventaire du trésor des dieux du roi, 3 exemplaires.

A. 0,145 × 0,11 × 0,03, marron, presque intacte, gros caractères, au point 8 (29 avril).

B. 0,093 × 0,075 × 0,03, couleur grise, caractères serrés, 2 fragments au point 3 (9 avril).

C. 0,085 × 0,03 × 0,027, gris clair à la surface, provient du triage des déblais au Sud du Saint des Saints, primitivement dans le Sanctuaire ou le Saint des Saints, partie méridionale (vers la fin de la campagne).

III. — Inventaire du même genre que les inventaires I et II, 2 fragments.

1. 0,10 × 0,067, en deux morceaux.

2. 0,047 × 0,06. Au point 2 (9 avril).

IV. — Petite tablette.

0,102 × 0,067, brune ou gris foncé, presque complète, une face mutilée, caractères espacés avec des vides, au point 7 (21 avril).

Remarque. — Toutes ces tablettes ont été trouvées posées sur le sol bétonné, ou mêlées aux débris voisins du même sol, ou encore, aux points 3 et 4, dans la terre à un niveau égal ou inférieur au sol bétonné du Sanctuaire.

Les tablettes I ont été brisées au même endroit, sans doute au point 2 ; leurs fragments, en effet, étaient mêlés. Les débris ont été dispersés comme ceux des autres objets trouvés dans le Sanctuaire, mais pas davantage. L'éloignement du groupe 5 est cependant difficile à expliquer. La dispersion des fragments est antérieure à l'incendie, car ils ont subi des calcinations différentes. La face des tablettes posées sur le sol bétonné a été détériorée par la haute température qu'il a dû atteindre.

Les constructions paraissent avoir été maltraitées dès avant l'incendie : le seuil séparant le Sanctuaire et le Saint des Saints avait déjà disparu, laissant à cet endroit, un creux où sont tombés les fragments de tablette. Le mur séparant le Sanctuaire et la salle de la Pierre noire était déjà probablement crevé, car nous avons trouvé des fragments d'un même vase (n° 109) vers le point 2 (2 fragm.) et à l'Ouest de la base centrale dans la salle de la Pierre noire (nombreux fragments). Il est donc possible que les tablettes II et IV proviennent de cette salle qui ferait partie du « temple des dieux du roi ». Avant l'incendie, on a dû procéder méthodiquement au déménagement des objets, à la destruction des monuments abandonnés et peut-être aussi à la recherche des trésors et des dépôts de fondation dans la construction même.

(*A suivre.*) Du Mesnil du Buisson.

NOUVEAU DIPLÔME MILITAIRE RELATIF A L'ARMÉE DE SYRIE

PAR

RENÉ CAGNAT

Les documents épigraphiques relatifs à la composition de l'armée auxiliaire de Syrie à l'époque romaine sont encore peu nombreux; on possédait jusqu'ici, touchant cette question, trois diplômes militaires : le premier, daté de l'année 86, accordé *equitibus et peditibus qui sunt in Judaea* [1]; le second, daté de 139, concédé à des auxiliaires de *Syria Palaestina* [2]; le troisième, rendu en faveur des troupes *quae sunt in Suria*, en l'an 157 [3]; à quoi il faut joindre certaines inscriptions de moindre longueur, dont la principale nous fait connaître un certain nombre de détachements envoyés *in Mesopotamia*, sans doute à l'époque de Trajan, et employés à améliorer une route militaire, sous le commandement d'un M. Valerius Lollianus [4]. C'est à l'aide de ces documents et des données de la *Notice des Dignités*, qui, étant d'une date beaucoup plus récente, ne saurait être utilisée pour le Haut-Empire qu'avec circonspection, que M. Chapot a pu, dans son livre sur *la Frontière de l'Euphrate*, donner la liste des ailes de cavalerie et des cohortes de fantassins dont la présence en Syrie nous est attestée « à un moment quelconque et sur n'importe quel point du domaine géographique qui intéresse notre sujet [5] ».

A ces maigres sources d'information, il convient de joindre maintenant un nouveau diplôme militaire provenant de Bulgarie; M. Welkov vient de le publier dans le 4e volume du *Bulletin de l'Institut archéologique bulgare* (p. 69 et suiv. avec fac-similé). En voici le texte [6] :

(1) *Dipl. mil*, n° XIV.
(2) *Dipl.* CIX.
(3) *Dipl.* CX.
(4) *C. I. L.*, III, 600.
(5) CHAPOT, *op. cit.*, p. 99 et suiv.
(6) Cf. *Année épigr.*, 1927, n° 43.

Faces intérieures.

IMP · CAESAR · DIVI VESPASIANI F · DOMITIA
NVS · AVGVSTVS GERMANICVS PONTIFEX
MAXIMVS TRIBVNIC POTESTAT · VIII · IMP
XVII · COS XIIII · CENSOR · PERPETVVS P · P
EQVITIBVS · ET · PEDITIBVS QVI MILITANT · IN ALIS
TRIBVS · ET COHORTIBVS DECEM · ET · SEPTEM · QVAE
APPELLANTVR · II · PANNONIORVM · III · AVGVSTA
THRACVM VETERANA GALLICA · I · FLAVIA CIVI
VM · ROMANORVM · I · MILLIARIA · I · LVCENSIVM
I · ASCALITANORVM · I · SEBASTENA · I · ITV
RAEORVM · I · NVMIDARVM · II · ITALICA CIVI
VM ROMANORVM · II · THRACVM CIVIVM
ROMANORVM · II · CLASSICA · III · AVGVSTA · THRA
CVM · III · THRACVM · SYRIACA · IIII · BRACAR
AVGVSTANORVM · IIII · SYRIACA · IIII · CALLAE
CORVM · LVCENSIVM · AVGVSTA · PANNO
NIORVM · MVSVLAMIORVM · ET · SVNT IN
SYRIA · SVB · P · VALERIO PATRVINO QVI QVI
NA ET VICENA STIPENDIA · AVT · PLVRA · ME
RVERANT QVORVM NOMINA SVBSCRIPTA
SVNT IPSIS · LIBERIS · POSTERISQVE · EORVM CIVI
TATEM DEDIT · ET · CONVBIVM · CVM · VXORI
BVS QVAS · TVNC · HABVISSENT · CVM · EST · CIVI
TAS · IIS · DATA · AVT SI QVI CAELIBES · ESSENT
CVM · IIS · QVAS · POSTEA · DVXISSENT · DVMTA
XAT · SINGVLI · SINGVLAS · A · D VII · IDVS NOVEMB
M OTACILIO · CATVLO · SEX · IVLIO · SPARSO · COS
COHORT · MVSVLAMIORVM · CVI PRAEST
M · CAECILIVS SEPTEMBER
PEDITI
BITHO SEVTHI F · BESSO
DESCRIPTVM · ET · RECOGNITVM · EX TABVLA · AENEA
QVAE FIXA · EST · ROMAE · IN CAPITOLIO

Faces extérieures.

a) Même texte, sauf que les deux dernières lignes portent :

NEA QVAE FIXA EST · ROMAE IN CAPITOLIO IN
LATERE SINISTRO TABVLARI PVBLICI

b) Signatures des témoins :

Q · MVCI	AVGVSTALIS
M · CAL · PVRNI	IVSTI
C · LVCRETI	MODESTI
C · CLAVDI	SEMENTIVI
C · POMPEI	EVTRAPELI
C · IVLI	HELENI
L · PVLLI	VERECVNDI

C'est-à-dire :

Imp(erator) Caesar Diui Vespasiani f(ilius) Domitianus | Augustus Germanicus pontifex maximus | tribunic(ia) potestat(e) VIII imp(erator) XVII co(n)s(ul) XIII | censor perpetuus p(ater) p(atriae) equitibus et peditibus qui militant in alis | tribus et cohortibus decem et septem quae | appellantur II Pannoniorum, III Augusta | Thracum, Veterana Gallica, I Flauia ciui | um romanorum | I milliaria, II Lucensium, I Ascalitanorum, I Sebastena, I Iturae | orum, I Numidarum, II Italica ciuium ro | manorum, II Thracum ciuium romano | rum II classica, III Augusta Thracum, III Thracum Syriaca, III Bracaraugustano | rum, IIII Syriaca, IIII Bracaraugustano | rum, IIII Syriaca, IIII Callaecorum Lucensi | um, Augusta Pannoniorum, Musulamiorum, | et sunt in Syria sub P. Valerio Patruino qui qui | na et uicena stipendia aut plura meruerant | quorum nomina subscripta sunt, ipsis libe | ris posterisque eorum ciuitatem dedit et co | nubium cum uxoribus quas tunc habuissent | cum est ciuitas iis data aut si qui caelibes es | sent cum iis quas postea duxissent dumta | xat singuli singulas. A(nte) d(iem) VII Idus Novembr(es) | M. Otacilio Catulo, Sex Iulio Sparso | co(n)s(ulibus). Cohort(is) Musulamiorum cui praest | M. Caecilius September, | pediti, | Bitho, Seuthi fi(lio), Besso |

Descriptum et recognitum ex tabula ae | nea quae fixa est Romae in Capitolio | in latere sinistro tabulari publici.

C. Muci(i) Augustalis
M. Calpurni(i) Iusti
C. Lucreti(i) Modesti
C. Claudi(i) Sementini
C. Pompei(i) Eutrapeli
C. Iuli(i) Heleni
L. Pulli(i) Verecundi

La date du monument est donnée par les noms de l'empereur Domitien accompagnés du chiffre de ses puissances tribunices qui nous reportent aux années 88-89, les années du règne de l'empereur commençant le 14 septembre pour prendre fin le 13 septembre de l'année suivante. Comme, d'autre part, on lit à la fin du texte la date du mois où le décret a été rendu (a. d. VII Id Nov.), ce qui répond au 7 novembre, il faut admettre que le diplôme appartient à l'année 88.

Les noms des consuls, M. Otacilius Catulus et Sex. Julius Sparsus, devraient confirmer cette conclusion; mais c'est la première fois qu'ils se rencontrent. Pour l'année 88, les Fastes, tels que nous les connaissons, portent comme consuls ordinaires : Imp. Domitianus XIIII, L. Minicius Rufus. et à la place de Domitien, du 15 avril au mois d'octobre, L. Plotius Grypus.

Donc, aucune mention de M. Otacilius Catulus ni de Sex. Julius Sparsus, pas plus, d'ailleurs, qu'en 89. Un des premiers résultats de la trouvaille nouvelle est donc de compléter les *Fastes consulaires* pour l'année 88. Le consulat des deux personnages qui y figurent doit être assigné au 4e trimestre de cette année.

A cette date — et c'est encore un fait que nous ignorions — le gouverneur de Syrie était P. Valerius Patruinus, celui sans doute qui fut consul suffect en juillet 82 avec L. Antonius Saturninus [1]. Cinq ou six ans auraient ainsi séparé son consulat de sa légation de Syrie, ce qui est un intervalle normal [2].

La liste des corps auxquels les privilèges habituels ont été conférés par notre diplôme comprend trois ailes de cavalerie et dix-sept cohortes :

AILES : 1° *Ala II Pannoniorum*. — Cichorius, dans l'article si précieux qu'il a consacré aux ailes de cavalerie de l'armée romaine [3], ne connait qu'une seule aile de ce nom, dont la mention se trouve sur des briques découvertes en Mésie supérieure ; il admet donc que la troupe campait dans cette province au Ier siècle. Selon lui, elle aurait été emmenée de là par Trajan contre les Daces. Il faut croire qu'elle aurait été employée en Syrie antérieurement, à moins, ce qui serait très possible, qu'il n'y ait eu dans les cadres de l'armée deux *alae Pannoniorum*, celle de Mésie et celle de Syrie ;

[1] *C. I. L.*, IX, 5420.

[2] Le père de Trajan, consul en 69, fut légat de Syrie en 76; A. Cornelius Palma, consul en 99, fut légat en 105; Hadrien, consul en 109, fut légat en 114, etc.

[3] *Realencyclopädie* de PAULY-WISSOWA, I, col. 1254.

2° *Ala III Aug. Thracum.* — Nous savions déjà qu'elle campait en Syrie : une inscription de Tarragone, contemporaine de Titus, contient le nom d'un préfet du corps avec l'addition : *in Syr[ia]*[1] ;

3° *Ala Veterana Gallica.* — Elle figure dans le diplôme CIX.

Cohortes[2] : 1° *Coh. I Fl. c. r.* — Figure dans le même diplôme ;

2° *Coh. I miliaria.* — Au 13ᵉ volume du *Corpus*[3], il est question d'un centurion *[co]hortis Rhamae (?) miliariae in Syria;*

3° *Coh. I Lucensium.* — Son nom se lit parmi ceux des différentes vexillations envoyées en Mésopotamie sous la conduite de Valerius Lollianus à l'époque de Trajan ;

4° *Coh. I Ascalitanorum.* — Même observation ;

5° *Coh. I Sebastena.* — Citée dans le diplôme militaire CIX ;

6° *Coh. I Ituraeorum.* — Aucune trace de sa présence en Syrie ne nous était parvenue avant la découverte du présent diplôme. On ne connaissait de cohortes d'Ituréens qu'en Pannonie, en Germanie et en Tingitane ,

7° *Coh. I Numidarum.* — Aucune mention épigraphique jusqu'ici en Syrie d'une cohorte de ce nom[4] ;

8° *Coh. II Italica c. r.* — La cohorte figure au diplôme militaire CX. De plus, on lit au 11ᵉ volume du *Corpus inscriptionum latinarum*[5] la mention : *trib(unus) coh(ortis) mil(iariae) Italicae volunt(ariorum) quae est in Syria;*

9° *Coh. II Thracum c. r.* — Elle est citée au diplôme CX ;

10° *Coh. II classica.* — Le 3ᵉ volume du *Corpus*[6] fait mention d'un Q. Aemilius Secundus qui servit dans cette cohorte durant les dernières années du règne d'Auguste, sous le légat P. Sulpicius Quirinus. La troupe était donc déjà en Syrie à cette date ;

11° *Coh. III Aug. Thracum.* — On la retrouve au diplôme CX ;

12° *Coh. III Thracum Syriaca.* — J'ai publié, dans l'*Année épigraphique*[7], l'épitaphe d'un Agrippa natif de Palmyre qui servit dans la cohorte III Thracum Syri... :

(1) *C. I. L.*, II, 4251.

(2) Cf. Cichorius, dans la *Realencyclopädie*, IV, col. 237.

(3) N° 3684.

(4) M. Chapot, *op. cit.*, p. 106, mentionne une cohorte de Νόμαδες citée par Arrien, III, 18

(5) N° 6117.

(6) N° 6587.

(7) Année 1896, n° 35.

13° *Coh. IV Bracaraugustanorum.* — Son nom est inscrit au diplôme CIX et une inscription d'Afrique la qualifie de *coh. Bracarum in Judaea*[1];

14° *Coh. IV Syriaca.* — Ce serait, d'après Cichorius, une cohorte de Thraces; mais la présence du corps en Syrie n'était point encore signalée;

15° *Coh. IV Callaecorum Lucensium.* — On retrouve son nom dans la liste des vexillations envoyées en Mésopotamie, au temps de Trajan;

16° *Coh. Aug. Pannoniorum.* — Le nom de la cohorte se lit au diplôme CX;

17° *Coh. Musulamiorum.* — On ne connaissait jusqu'ici de cohortes de Musulames qu'en Numidie.

Telles étaient donc quelques-unes des troupes de cavaliers et de fantassins qui composaient les effectifs du corps d'armée de Syrie. A cette liste il conviendrait naturellement d'ajouter, pour compléter le tableau d'ensemble, non seulement les légionnaires, mais un certain nombre d'ailes ou de cohortes, auxquelles, cette année-là, il n'y avait pas eu lieu d'accorder la cité romaine ou qui la reçurent à une autre date de l'année, dont, par suite, le nom n'avait pas à figurer sur notre diplôme.

Nous noterons que, parmi les corps énumérés par le nouveau texte de Bulgarie, quelques-uns étaient établis dans le pays avant l'année 88 ou y demeurèrent dans la suite.

Étaient dans le pays avant l'an 88 :

L'*ala Aug. Thracum*, signalée déjà sous Titus;

La *coh. II classica*, déjà en Syrie sous Auguste et qu'on retrouve en 157 dans le diplôme CX, sous le nom de *II classica sagittariorum*.

Continuèrent à séjourner en Syrie au IIe siècle :

L'*ala Veterana Gallica* (diplôme de 139);

La *coh. I Flavia c. r* (diplôme de 139, inscription de Lollianus, sous Trajan);

La *coh. I Lucensium* (inscription de Lollianus);

La *coh. I Ascalitanorum* (diplôme de 157, inscription de Lollianus);

La *coh. I Sebastena milliaria* (diplôme de 139);

La *coh. II Italica c. r* (diplôme de 157).

La *coh. II Thracum c. r* (diplôme de 157);

[1] *C. I. L.*, VIII, 7079.

La *coh. III Aug. Thracum* (diplôme de 157);
La *coh. III Bracaraugustanorum* (diplôme de 139);
La *coh. IV Callaecorum Lucensium* (inscription de Lollianus);
La *coh. Augusta Pannoniorum* (diplôme de 157);

Comme il était d'usage, l'original du diplôme avait été affiché *in Capitolio*, non point sur un de ces nombreux édifices qui peuplaient l'*area Capitolina*, mais sur le côté gauche du *tabularium publicum*. Or ce monument, bien connu, était bordé à gauche, pour qui le regardait du forum, par le *clivus Capitolinus*. C'était donc le long de la voie, sur le mur de droite pour qui montait au Capitole, que la table de bronze était fixée. Le renseignement se rencontre pour la première fois. Il a son intérêt. Jusqu'en 85 les diplômes militaires étaient conservés dans l'enceinte même de l'*area Capitolina*. Les choses avaient changé en 88, ainsi que le prouve le texte du présent document; la place faisant peut-être défaut dans l'*area*, ils furent exposés à l'extérieur, le long de la voie qui y donnait accès du Forum. A partir de 90, on le sait, c'est sur le Forum même que se fait l'affichage, *in muro post templum Divi Augusti, ad Minervam*.

R. Cagnat.

L'AIGUIÈRE DE SAINT-MAURICE EN VALAIS

PAR

JEAN EBERSOLT

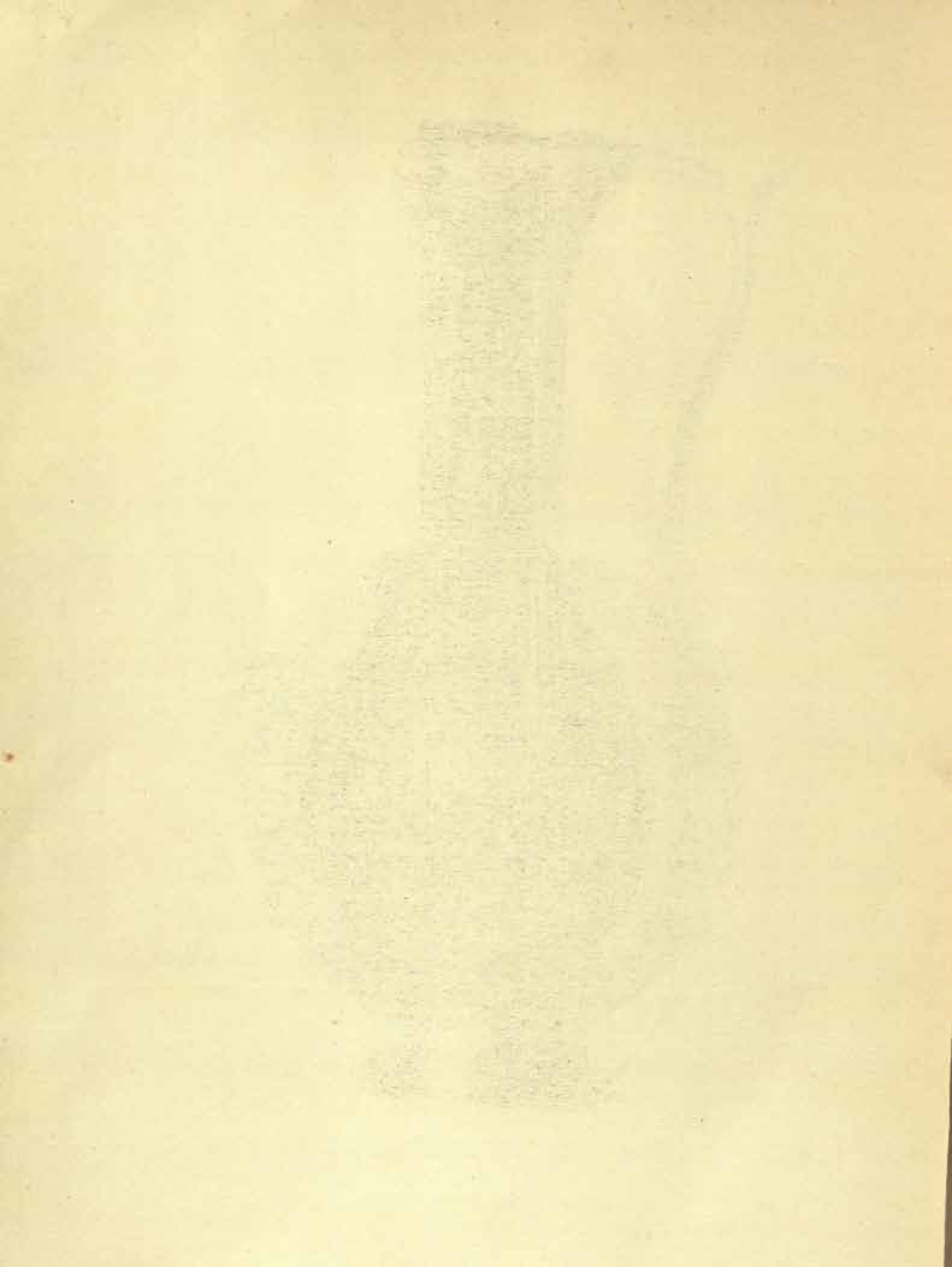
Ce joyau du trésor de l'abbaye d'Agaune est une des pièces d'orfèvrerie dont l'origine et la date ont été fort discutées. Des opinions très diverses ont été émises sur cet objet d'art en or fin, décoré d'ornements ciselés, d'émaux cloisonnés et de pierres précieuses. Œuvre de haute qualité et de grand style, elle attire et retient longtemps les regards du visiteur, ébloui, comme le pèlerin d'autrefois, par la délicatesse des ciselures, l'éclat et la somptuosité des couleurs. Ce vase, d'un galbe si élégant, est-il bien, comme la tradition le rapporte, un présent fait à l'abbaye d'Agaune par Charlemagne qui l'aurait reçu en cadeau du calife Haroun-al-Raschid ? Est-ce une œuvre arabe, persane ou byzantine ? Est-on en présence d'un travail exécuté en Occident d'après un modèle d'origine orientale ? Suivant une autre hypothèse, la monture en métal précieux et les ciselures seraient l'œuvre d'un orfèvre byzantin, qui aurait utilisé des plaques émaillées, fabriquées dans l'Orient asiatique.

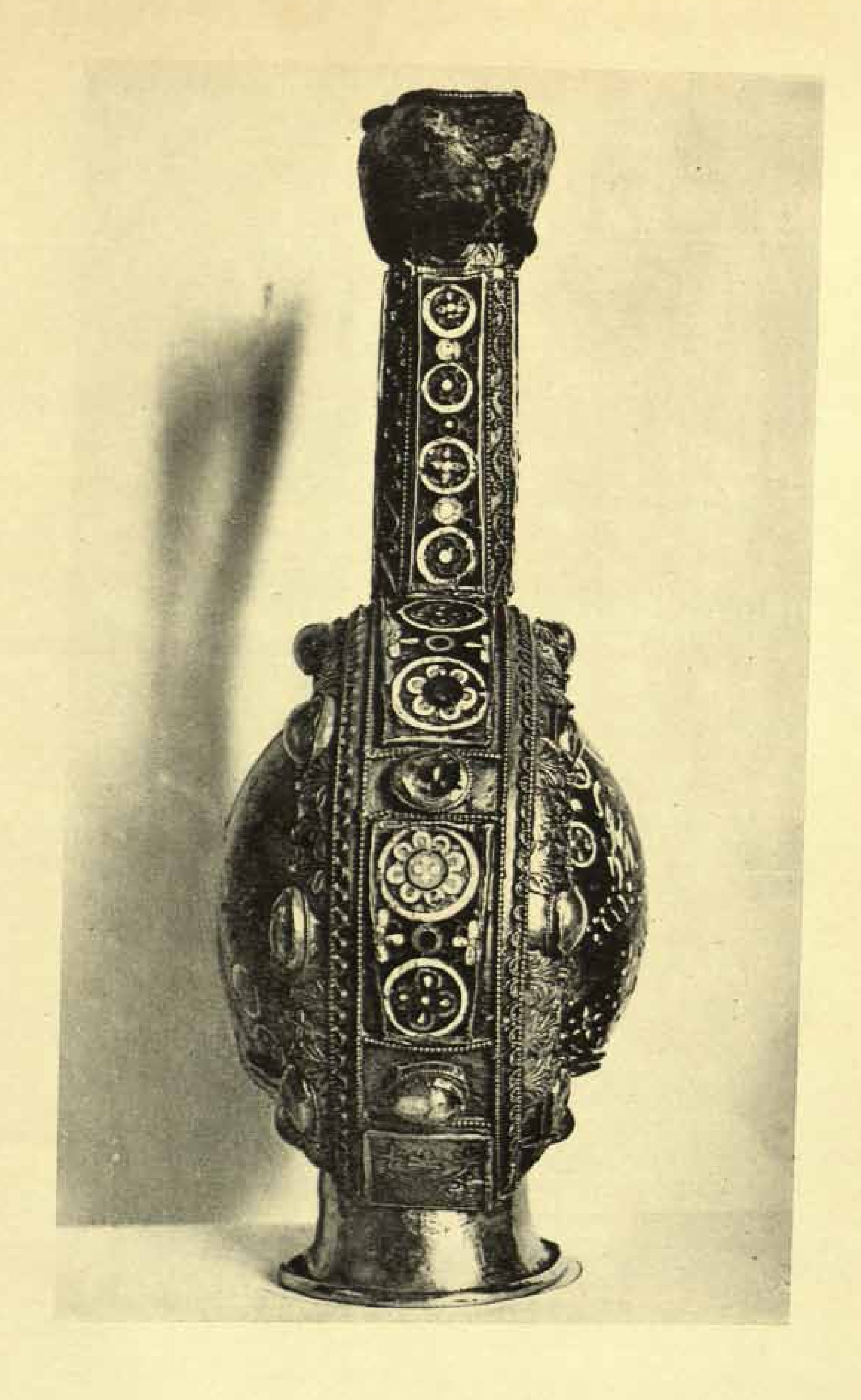
D'après une autre supposition, cette monture serait un travail d'orfèvrerie occidentale et carolingienne [1]. L'Orient et l'Occident se sont-ils associés pour

[1] CAHIER et MARTIN, *Mélanges d'archéologie*, t. III, Paris, 1853, p. 126 ; F. BOCK, *Ueber die christlichen Messkännchen* (*Mittheilungen der K. K. Central-Commission*, t. IX, Wien, 1864, p. 9) ; E. AUBERT, *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*, Paris, 1872, p. 157 s., pl. 19-22 ; R. RAHN, *Geschichte der bildenden Künste in der Schweiz*, Zurich, 1876, p. 118 ; CH. DE LINAS, *Les origines de l'orfèvrerie cloisonnée*, t. I, Paris, 1877, p. 249 s. ; E. MOLINIER, *L'émaillerie*, Paris, 1891, p. 74 s. ; du même, *L'orfèvrerie religieuse et civile*, Paris, s. d., p. 79 s. ; N. KONDAKOV, *Histoire et monuments des émaux byzantins*, Francfort, 1892, p. 212 s. ; M. DIEULAFOY, *L'art antique de la Perse*, t. V, Paris, s. d., p. 158 s., fig. 113, 114 ; J.-J. MARQUET DE VASSELOT, *Les influences orientales* (A. MICHEL, *Histoire de l'art*, t. I, 1, Paris, 1905, p. 401) ; S. GUYER, *Die christlichen Denkmäler des ersten Jahrtausends in der Schweiz*, Leipzig, 1907, p. 102 s. ; M. BESSON, *Antiquités du Valais*, Fribourg, 1910, p. 23 s., pl. 14-16 ; O. M. DALTON, *Byzantine art and archaeology*, Oxford, 1911, p. 496 ; M. CONWAY, *The Treasury of S. Maurice d'Agaune* (*The Burlington Magazine*, t. 21, 1912, p. 264 s., pl. 3) ; P. CLEMEN, *Die romanische Monumentalmalerei in den Rhein-

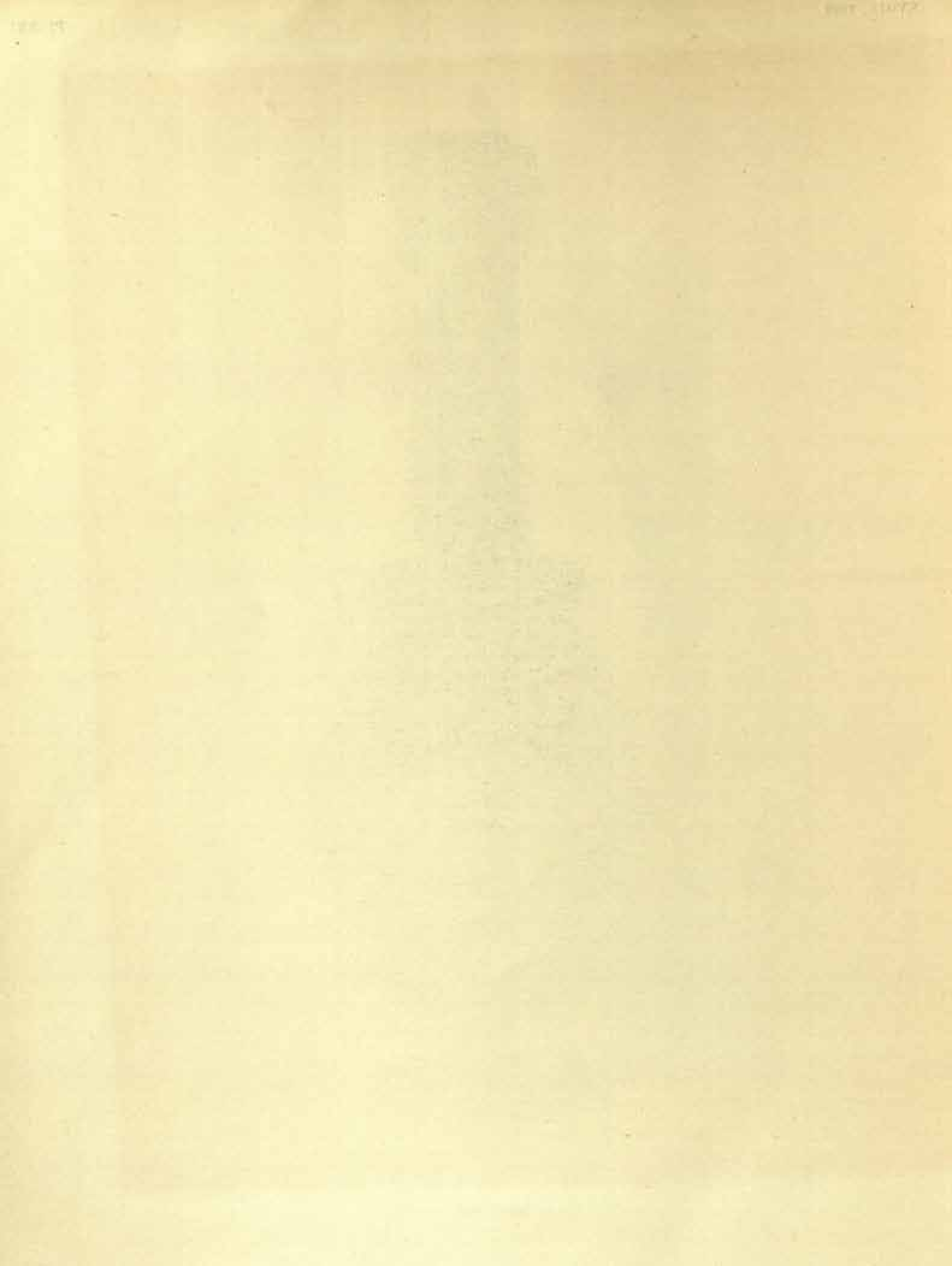


Aiguière de Saint-Maurice en Valais.





Aiguière de Saint-Maurice en Valais.



REVUE
DES
ÉTUDES ISLAMIQUES

ANNÉE 1927

Tome Ier — 4 cahiers

La REVUE DES ÉTUDES ISLAMIQUES *est publiée sous la direction de*

LOUIS MASSIGNON

Professeur au Collège de France

La REVUE DES ÉTUDES ISLAMIQUES publie chaque année :

4 cahiers, chacun d'environ 150 pages, format in-4 couronne (23,5 × 18,5)

Prix de l'abonnement à l'année 1928 : France, **80** fr. ; Étranger, **100** fr.

Prix des années écoulées : **125** fr.

PARIS

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER

13, RUE JACOB (VIe)

1927

R. C. SEINE 67.717

REVUE DES ÉTUDES ISLAMIQUES

L'examen attentif des faits sociaux musulmans, notamment après établissement des deux premières éditions de l'*ANNUAIRE DU MONDE MUSULMAN*, dont la troisième édition est en préparation, a conduit son directeur à fonder la présente revue en lui donnant pour triple objet :

1° De modeler sa *bibliographie* périodique d'islamologie sur le type des " abstracts " qui rendent tant de services aux physiciens et biologistes, c'est-à-dire de donner avant tout dans les notices, après sommaire très concis des chapitres, le résumé précis des résultats nouveaux, l'état exact d'avancement atteint par la recherche scientifique.

2° De fournir par intervalles un tableau des progrès des études islamiques dans les divers pays européens, — et de la connaisssance de l'Occident chez les musulmans.

3° De donner des mémoires originaux d'islamisants européens et d'accueillir également des études de savants musulmans, portant sur des questions qu'elle proposera en enquête, notamment l'organisation du travail, les réformes pédagogiques, le statut juridique féminin et familial.

Le système de transcription des mots orientaux sera technique en cas de nécessité.

REVUE DES ÉTUDES ISLAMIQUES

SOMMAIRE DU TOME PREMIER

(ANNÉE 1927)

CAHIER III. — 4 planches, pages 309-463, in-4 couronne.

ENQUÊTES. Les musulmans chinois et la République : Littérature islamique chinoise, par A. VISSIÈRE.

La latinisation de l'alphabet turk dans les républiques turko-tatares de l'U. R. S. S., par J. CASTAGNE.

MÉMOIRES. Les chroniques de Oualata et de Néma (Soudan français) (avec 1 planche) (à suivre), par P. MARTY.

Les Bektachis en Roumélie (avec 2 planches), par M. CHOUBLIER.

CHRONIQUE. Les Kâyasthâs ou “ scribes ”, caste hindoue iranisée, et la culture musulmane dans l'Inde, par Y. HUSAIN.

Fac-Similé d'un autographe de Moustafa Kemal Pacha (avec 1 planche), par J. DENY.

CAHIER IV. — 1 planche, pages 464-618, in-4 couronne.

ENQUÊTES. L'Université d'El-Azhar et ses transformations (à suivre), par Achille SEKALY.

MÉMOIRES. Les Chroniques de Oualata et de Néma (Soudan Français) (suite et fin) (avec 1 planche), par P. MARTY.

CHRONIQUE. Extraits de Presse Persane (*Hablul-Matîn*, de Calcutta ; *Setarehye Irân* de Téhéran), traduits par A.-M. KASSIM.

Liste des ouvrages reçus et retenus pour la composition de la prochaine série d'*Abstracta Islamica*.

Note relative à l'Index du tome I.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné, ... *déclare m'abonner*

à .... *exemplaire*...... *de la REVUE DES ETUDES ISLAMIQUES,*

année 192... *au prix de* .... *fr. l'abonnement.*

Adresse à laquelle l'abonnement devra être servi : ....

....

Date : .... Signature : .... Contremarque : ....

LA ROCHE-SUR-YON — IMPRIMERIE CENTRALE DE L'OUEST.

composer cet ouvrage magnifique ? Ne serait-il pas plutôt un de ces nombreux objets d'art importés d'Orient en Occident pendant le moyen âge ? Telles sont les questions que se pose le voyageur, après avoir visité le trésor de la célèbre abbaye valaisanne.

*
* *

L'aiguière présente la forme d'un disque convexe sur les deux faces. Elle est munie d'un long col à huit pans, d'un bec trilobé, d'un couvercle, d'une anse à double courbure et d'un pied cylindrique [1]. L'objet n'est plus intact. Une main postérieure a fait subir à l'œuvre primitive des mutilations pour la transformer en vase à reliques. Le couvercle et le bec trilobé ont été obstrués avec de la cire, qui a débordé sur les parois extérieures [2]. Le pied cylindrique est lisse et son or est plus brillant que sur les autres parties de l'aiguière. Au-dessus de ce pied, sur les deux faces de la tranche du disque, deux petites plaques ne sont pas recouvertes d'émaux, comme plus haut, mais de rinceaux ciselés. Ces deux plaques et le pied cylindrique ont dû être rapportés postérieurement (pl. XX et XXI).

Ces trois pièces mises à part, l'œuvre paraît avoir été conçue et exécutée d'un seul jet. Les plaques émaillées qui décorent les deux faces du disque, la tranche et le col, sont absolument appropriées à la forme du vase. Elles sont toutes serties dans des battes rabattues, exactement comme les montures des gros saphirs. Ces pierres précieuses sont filigranées à leur base. Les mêmes filigranes sertissent les plaques émaillées dont ils épousent tous les contours. Ils ornent, du reste, le couvercle, l'anse et le long col de l'aiguière, comme les deux plaques convexes du disque. Ce sont des rangs de perles, des séries de demi-cercles, des tiges sinueuses avec enroulements, disposés régulièrement dans les courbes par alternance. Entre ces lignes ininterrompues de filigranes, deux séries de feuilles à cinq ou à sept lobes sont délicatement ciselées. Sur l'anse se détache une feuille à lobes multiples.

landen, Düsseldorf, 1916, p. 716, fig. 476 ; H. Peirce et R. Tyler, *Byzantine art*, Londres, 1926, p. 35, pl. 41, 42.

[1] Hauteur de l'ensemble : 0 m. 303 ; diamètre total de la panse : 0 m. 163.

[2] Cette cire, qui cachait les parois extérieures de l'embouchure et qui est visible sur nos photographies, a été enlevée depuis.

∴

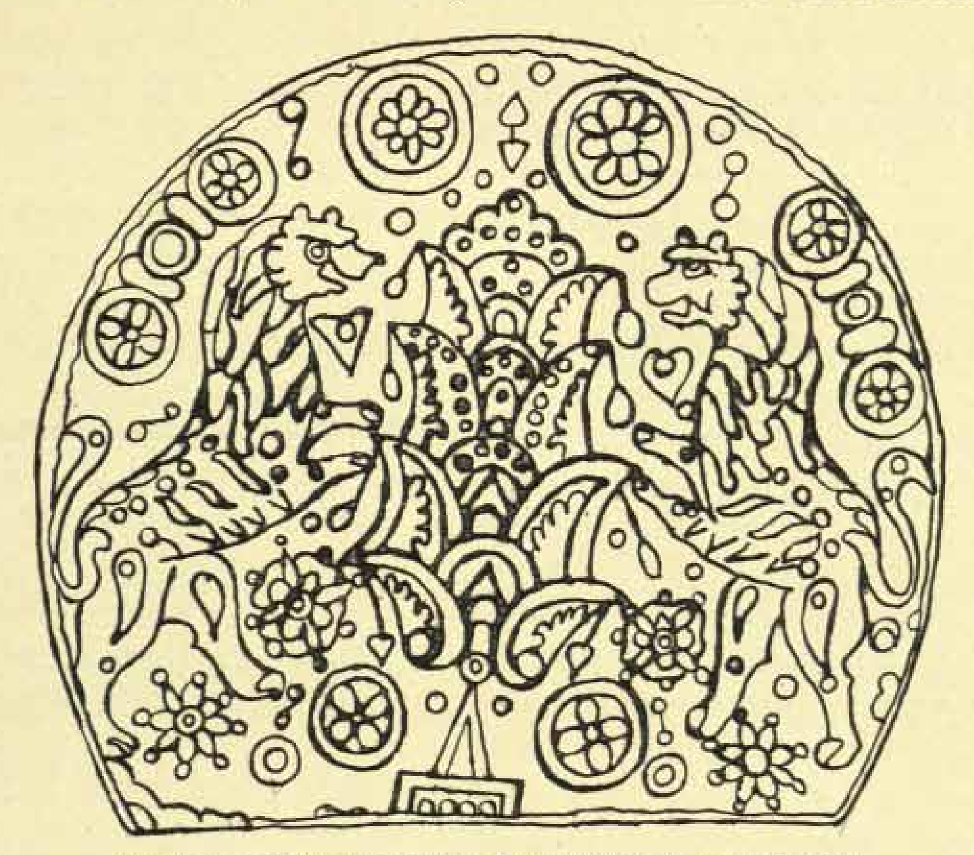
Ainsi les émaux cloisonnés sont parfaitement adaptés aux surfaces planes et courbes qu'ils devaient décorer. Sur les deux côtés du disque, qui mesure 0 m. 113 de diamètre, les plaques sont convexes et accusent une forte courbure. A ce point de vue l'aiguière est une œuvre fort remarquable. Ce genre de travail, le plus difficile de tous, exigeait une très grande habileté manuelle, une longue expérience technique. Que l'on songe à la difficulté de rapporter et de souder sur une surface bombée des lamelles délicates, qui formaient les cloisons entre lesquelles on déposait ensuite les pâtes vitreuses, mélangées d'oxydes métalliques ! Cette application d'émaux sur une surface courbe est d'une rareté extrême. Elle apparait sur une couverture d'évangéliaire du trésor de Saint-Marc à Venise, où la tête en relief de saint Michel est couverte d'un émail couleur de chair sur un masque d'or [1]. Ainsi les artistes byzantins ont su appliquer l'émail à la décoration des reliefs ; ils étaient passés maîtres dans la pratique délicate des émaux cloisonnés sur or (*χρύσιον χειμευτόν*). Sur les plaques de l'aiguière de Saint-Maurice les cloisons d'or sont d'une finesse extrême ; la surface, polie et brillante, ne présente aucune aspérité.

On remarque cependant quelques maladresses dans le dessin : irrégularité des nombreux cercles, des fleurons et des marguerites ; dissymétrie dans les ornements en forme d'étoile ou de cœur, dans les feuillages, les rinceaux, les ornements géométriques et floraux, qui recouvrent toute la surface ; erreurs de dessin dans les corps des deux griffons et des deux quadrupèdes léonins, affrontés. Ces imperfections s'expliquent peut-être par la difficulté qu'a eue l'artiste de dessiner au burin sur des plaques courbes. Le corps des quatre animaux est, par contre, recouvert de petits ornements d'une fantaisie et d'une finesse merveilleuses ; ce sont des petits cercles, des feuilles stylisées, des bandeaux, des zigzags. L'artiste a utilisé les ornements géométriques et floraux pour donner à ces bêtes un aspect encore plus décoratif.

[1] Cf. A. Pasini, *Il tesoro di San Marco in Venezia*, Venise, 1885, Atlas, pl. 2; N. Kondakov, *op. cit.*, p. 177 s., fig. 55 ; O. M. Dalton, *Byzantine art and archaeology*, Oxford, 1911, p. 500, 513, fig. 306; du même, *East christian art*, Oxford, 1925, p. 334.

∴

La couleur est essentielle dans la technique de l'émail cloisonné. A ce point de vue les émailleurs byzantins avaient aussi acquis une science remarquable pour obtenir les couleurs les plus éclatantes et les nuances les plus fines. Les émaux qui décorent l'aiguière de Saint-Maurice sont d'un coloris



Aiguière de Saint-Maurice en Valais. (Plaque convexe en émail cloisonné.)

intense et d'une grande variété de tons, mais ils manquent parfois d'harmonie. Le fond, vert émeraude, est translucide et retient le reflet d'or de l'alvéole. On remarque plusieurs tons rouges (grenat, tirant sur le pourpre, rouge brique), des bleus de diverses nuances (lapis-lazuli, turquoise), le jaune et le blanc Le vert émeraude et le bleu foncé, qui ont une importance toute spéciale sur les émaux [1], sont les couleurs dominantes. La juxtaposition des tons est parfois

[1] Cf. M. Rosenberg, *Zellenschmelz*, Francfort, 1921, p. 61 ; J. Schulz, *Der byzantinische Zellenschmelz*, Francfort, 1890, p. 35, 44.

d'un heureux effet. Ainsi, sur la plaque figurant les deux griffons, les deux rinceaux symétriques, placés sous les animaux, se terminent par une fleur dont les pétales sont de deux tons bleus différents ; un point rouge indique le pistil, comme sur le reliquaire de Sainte-Croix à Poitiers. Ces ornements floraux ressemblent, du reste, à ceux qui apparaissent en foule dans les manuscrits byzantins. L'influence des procédés de l'émaillerie est très sensible dans les miniatures byzantines des x^e-xii^e siècles, où le peintre semble avoir voulu rivaliser avec l'émailleur [1]. Cette similitude de manière dans les branches diverses de l'art est la marque d'un goût propre à une époque et d'une haute culture artistique. Les émaux de l'aiguière de Saint-Maurice, parfaitement intacts, ont des surfaces brillantes où se jouent des tons d'une transparence magnifique. La surface polie, éclairée par les reflets de l'or, brille comme une énorme pierre précieuse. Cette maîtrise et cette délicatesse dans l'exécution n'étaient possibles qu'à une époque où l'art, sorti de la période des tâtonnements, disposait d'une technique parfaite et d'une ornementation bien arrêtée. Les émaux du xii^e siècle se distinguent encore par leur perfection technique, mais aussi par le défaut d'harmonie dans les tons [2]. Mais ces couleurs bariolées ne sont pas encore troubles ni déplaisantes ; les tons ne sont ni crayeux, ni froids. Les défauts des émaux appartenant aux époques postérieures au xii^e siècle, compositions lourdes et de mauvais goût, émail tombant en poussière et se dissolvant en petits morceaux, n'apparaissent pas encore sur l'aiguière de l'abbaye d'Agaune.

∴

Ce monument appartient à la catégorie d'émaux essentiellement décoratifs. Le décor est formé d'éléments empruntés au règne animal, végétal et à la géométrie. Les quadrupèdes léonins, dressés de chaque côté de l'arbre de vie (*hom*), rappellent un motif familier aux décorateurs persans. Les griffons affrontés sont aussi un motif fréquent dans l'art de l'Orient asiatique. Ce décor, caractérisé par la symétrie et la stylisation extrême, a passé de là dans l'ornementation byzantine, où il a eu une longue fortune [3]. Les animaux héraldiques,

[1] Cf. J. Ebersolt, *La miniature byzantine*, Paris, 1926, p. 45-46, 51.

[2] N. Kondakov, *op. cit.*, p. 152 s., 250 s.

[3] Otto von Falke, *Kupferzellenschmelz im Orient und in Byzanz* (*Monatshefte für Kunstwissenschaft*, 1909, p. 239).

fantastiques ou réels, sont figurés souvent sur les sculptures, les étoffes et les enluminures dont l'origine byzantine est incontestable. Ces motifs ont été employés aussi par les émailleurs. La maîtrise des Byzantins s'est affirmée aussi bien sur les émaux purement décoratifs que sur les nombreux émaux à sujets religieux. L'importance historique des premiers est égale à celle des seconds.

Plusieurs pièces de l'ancienne collection Zwénigorodskoï sont remarquables à ce point de vue. Ce sont des fragments de nimbe en émail cloisonné sur or, où les couleurs diverses des ornements floraux se jouent sur la transparence du fond vert émeraude. Ici la perfection du dessin égale celle du coloris[1]. Remarquables par leurs sujets et leur exécution parfaite sont aussi les médaillons fixés sur le cadre de la Pala d'oro à Saint-Marc de Venise. Deux griffons dressés sur leurs pattes de derrière gardent l'arbre de vie : le corps de ces animaux à tête d'aigle, aux ailes fines et recourbées, est orné, comme sur ceux de l'aiguière de Saint-Maurice, de motifs décoratifs très variés. Un autre médaillon présente également comme motif central un arbre sur les branches duquel sont posés des oiseaux ; de chaque côté, autour d'un cercle, se dressent deux serpents symétriques[2]. On peut rapprocher de ces œuvres un bijou, en forme de médaillon, conservé au Musée du Louvre[3]. Les émaux sont ici endommagés, mais les fines cloisons dessinent un griffon, décoré d'ornements semblables à ceux des objets précédents. L'aiguière de Saint-Maurice n'est pas un monument isolé ; elle fait partie d'une série d'émaux à sujet décoratifs et profanes, qui présentent un grand intérêt[4].

[1] Musée du Louvre, Émaux n° 6 (don Morgan); cf. O. M. Dalton, *Byzantine enamels in Mr. Pierpont Morgan's Collection* (*The Burlington Magazine*, t. 21, 1912, p. 128); N. Kondakov, *op. cit.*, p. 302 s., pl. 18, 19; Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, 2e édit., p. 697; F. Bock, *Die byzantinischen Zellenschmelze*, Aix-la-Chapelle, 1896, p. 401 s.

[2] Cf. A. Pasini, *op. cit.*, p. 149; A. Venturi, *Storia dell' arte italiana*, t. II, Milan, 1902, p. 642, fig. 479, 480; N. Kondakov, *op. cit.*, p. 121.

[3] Émaux n° 1 (Acq. 1864); cf. O. M. Dalton, *East christian art*, Oxford, 1925, p. 341.

[4] Parmi ces émaux à sujets profanes, on citera encore un médaillon, fixé sur le cadre de la Pala d'oro à Saint-Marc de Venise. Il représente un cavalier tenant un faucon sur son bras; son cheval au galop est richement caparaçonné; son chien s'élance à la poursuite d'un lièvre. Ce cavalier chassant est un empereur byzantin; il est coiffé de la couronne constellée de gemmes, avec pendeloques retombant de chaque côté, sur les tempes; cf. A. Venturi, *op. cit.*, p. 652, fig. 478.

*
* *

Ce vase est aussi remarquable par sa forme élégante. Son galbe ne rappelle pas celui des cruches en argent syriennes et sassanides dont le profil est alourdi par une panse large ou allongée [1]. La forme du disque se rencontre en Égypte sur les ampoules de saint Ménas, mais ces petits objets en argile sont pourvus de deux anses et d'un col très court [2]. Nombreux et variés étaient les objets utilisés par les chrétiens d'Orient. Parmi les ustensiles liturgiques se trouvaient des calices (ποτήριον), des patènes (δίσκος), des bassins et des aiguières (χέρνιβον, ξέστης, χερνιβόξεστον). Ces derniers objets servaient au prêtre pour se laver les mains pendant les cérémonies liturgiques [3]. Les aiguières servaient aussi à contenir l'eau dont il est fait usage dans le rituel, ou l'eau chaude, qui était mélangée au vin avant la communion (θερμάριον, ὀρκιόλιον) [4]. Mais les aiguières étaient aussi employées à des usages profanes. A la Cour de Constantinople on employait des vases merveilleux, qui servaient aussi à se laver les mains. Suivant la mode orientale, l'eau parfumée, contenue dans l'aiguière, était reçue dans un bassin (χερνιβόξεστον) [5]. D'autres récipients, non moins riches, décoraient les tables des festins d'apparat.

(1) Cf. Ch. Diehl, *Un nouveau trésor d'argenterie syrienne* (*Syria*, t. VII, 1926, p. 107 s., pl. 28); M. Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées de la Bibliothèque nationale*, Paris, s. d., p. 467, n° 2880; Cahier et Martin, *Mélanges d'archéologie*, t. III, Paris, 1853, p. 124; I. N. Smirnov, *Argenterie orientale* (en russe), Pétersbourg, 1909, pl. 51, fig. 85 et *passim*; F. Sarre, *Die Kunst des alten Persien*, Berlin, 1922, p. 51, pl. 126-128.

(2) Cf. J. Strzygowski, *Koptische Kunst*, Wien, 1904, pl. 21; v. aussi, p. 330, fig. 399, le flacon en plomb ayant aussi la forme des ampoules de saint Ménas. Les deux fioles du Musée chrétien du Vatican ont la forme d'un disque, pourvu d'un pied et d'un long col, mais sans anses; elles sont ornées sur les deux faces de portraits de saints; cf. Rohault de Fleury, *La Messe*, t. IV, Paris, s. d., p. 174, pl. 332; C. M. Kaufmann, *Handbuch der christlichen Archäologie*, Paderborn, 1905, p. 564, fig. 212.

(3) Cf. Th. Preger, *Scriptores originum Constantinopolitanarum*, t. I, Leipzig, 1901, p. 99; Goar, *Euchologion sive rituale Graecorum*, Paris, 1647, p. 244, 245, 247; Du Cange, *Glossarium mediae et infimae graecitatis*, s. v. — Sur la patène en argent trouvée à Riha plusieurs vases liturgiques sont figurés sur la table d'autel. Devant l'autel, sur le sol, sont déposés un bassin pourvu d'un manche et une aiguière à large panse; cf. L. Bréhier, *Les trésors d'argenterie syrienne et l'école artistique d'Antioche* (Extr. de la *Gazette des Beaux-Arts*, 1920, pl. p. 4).

(4) Cf. Preger, *loc. cit.*; Goar, *op. cit.*, p. 124; Du Cange, *op. cit.*, s. v.; F. Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, s. v. Burettes, p. 1351, 1357.

(5) Cf. J. Ebersolt, *Les arts somptuaires de Byzance*, Paris, 1923, p. 55-56.

Un flacon, figuré sur une table de festin dans un manuscrit grec de la Bibliothèque nationale, présente beaucoup d'analogie avec l'aiguière de Saint-Maurice[1]. Ces deux objets se distinguent par la même sveltesse, la même élégance des anses à double cintre et du long col posé sur un disque. Les objets en or étaient très nombreux dans les trésors du palais impérial de Constantinople ; et l'empereur Constantin VII Porphyrogénète, en les énumérant au x^e siècle, a donné une idée du luxe inouï des objets employés pour le service de table à la Cour, où le mobilier était en harmonie avec la décoration des salles, ornées de tissus somptueux et de mosaïques à fond d'or. Objet de grand luxe, qui a pu figurer autrefois dans le cadre de cette demeure princière, la précieuse aiguière de Saint-Maurice, par suite de maladresses dans le dessin et du défaut d'harmonie dans les tons, doit être une œuvre du xii^e siècle, époque à laquelle les orfèvres byzantins possédaient encore la maîtrise dans cet art de l'émaillerie cloisonnée, qui a atteint, grâce à leur habileté, le plus haut degré de perfection.

Jean Ebersolt.

[1] B. n. Gr. 135, fol. 18^v; cf. J. Ebersolt, *La miniature byzantine*, Paris, 1926, pl. 62, 1.

LES CÉRAMIQUES MUSULMANES DE SUSE
AU MUSÉE DU LOUVRE

PAR

RAYMOND KOECHLIN

Depuis qu'a paru dans *Syria* l'article que j'écrivais au printemps de 1926 sur les céramiques de Samarra et celles de Suse [1], la Délégation scientifique en Perse a mis au jour de nouveaux documents d'art sassanide et musulman et les caisses qui les contenaient sont arrivées au Louvre. M. de Mecquenem, le chef de la mission, mit plusieurs mois à les classer, à rassembler les fragments brisés, et, quand il eut fini son travail, l'intérêt de ces morceaux parut tel aux conservateurs du Musée qu'ils jugèrent nécessaire de leur donner une place bien en vue dans les collections. Jusqu'ici les pièces islamiques de Suse étaient restées mêlées avec les œuvres élamites et achéménides, et les produits des diverses campagnes de fouilles se trouvaient, en suite de l'incommodité des locaux, dispersés fort loin les uns des autres, la collection Dieulafoy à la Colonnade, la collection Morgan au Pavillon de la Trémoille, près des Tuileries, et les derniers arrivés dans la galerie de Delphes, au guichet Saint-Germain-l'Auxerrois. Grâce à une heureuse entente entre M. Thureau-Dangin, conservateur des Antiquités orientales, et M. Marquet de Vasselot, conservateur des Objets d'art du moyen âge, au département duquel ressortit l'art musulman, toute la céramique islamique de Suse fut extraite des ensembles où elle se perdait et réunie dans une même salle, avec quelques pièces sassanides placées auprès à titre de comparaison. On peut aujourd'hui la voir et l'étudier à l'aise dans le vestibule des galeries musulmanes ; elle y voisine avec les fragments de Samarra déposés par le British Museum : aucun meilleur emplacement n'aurait pu être souhaité pour elle.

A vrai dire, il est permis cependant de craindre qu'elle ne souffre un peu du voisinage, dans une salle toute proche, des magnifiques faïences archaïques

[1] *A propos de la Céramique de Samarra. Syria*, 1926, p. 234.

de Syrie et de Rhagès et des séries encore plus brillantes d'Asie Mineure naguère dites de Damas et de Rhodes. Les céramiques de Suse, en effet, nous sont parvenues en assez fâcheux état : presque aucune pièce n'est intacte ; la plupart de celles qui ont gardé leur forme sont composées de fragments réunis avec peine et souvent complétés par de larges bandages de plâtre ; encore sont-ce là les privilégiées, car beaucoup ne subsistent qu'à l'état de débris où difficilement la forme et le décor se reconnaissent. C'est que tout a été écrasé sous les ruines des maisons et les couches de terre amoncelées, ou brisé en tombant dans les puits où les fouilleurs ont rencontré quelques-unes de leurs meilleures chances. Assurément les émaux subsistent et ils sont parfois de la plus rare qualité ; les bleus de cobalt chantent sur le fond crémeux, les jaunes et les verts jaspés se fondent en d'éclatantes harmonies, et le lustre apparait, or, vert, brun ou rubis, le plus somptueux sans doute et le plus varié dont céramique ait jamais été revêtue. Quel que soit pourtant l'art du chef des ateliers de restauration du Louvre, M. Boucher, à appliquer aux séries musulmanes les ingénieux traitements qui ont sauvé les admirables poteries protoélamites, la vitrine consacrée à ces morceaux garde un air d'austérité qui risque de séduire médiocrement le grand public ; les amateurs de céramique eux-mêmes passeront peut-être vite devant les « tessons » aux réparations peu flatteuses. Les érudits toutefois, voire les curieux de plus en plus nombreux aujourd'hui de tout ce qui touche à l'antique Orient, s'y arrêteront avec intérêt ; ils trouveront à cette collection un sérieux attrait, en ce qu'elle apporte de nouveaux matériaux à l'étude de quelques monuments remarquables d'une civilisation encore bien mal connue.

Les fouilles entreprises à Samarra par M. Sarre et ses collaborateurs présentaient cet intérêt capital, nous l'avons noté dans notre précédent article, que les objets qu'elles remettaient au jour se trouvaient à peu près exactement datés [1] ; la nouvelle capitale, fondée en 838 par le calife Moutasim, fut abandonnée par ses successeurs en 883 et, si la ville mit quelque temps à mourir, il n'en faut pas moins, logiquement, donner au IXe siècle ce qui y a été découvert. Ce point fixe, très heureusement rencontré, a permis de rectifier les datations naguère proposées pour la céramique primitive de l'Islam, et même

[1] *Die Ausgrabungen von Samarra*, t. II. F. Sarre, *Die Keramik*, Berlin, 1925, in-4°.

pour certaines séries sassanides, par Pézard, qui avait été le premier à tenter de défricher ce vaste champ et naturellement avait parfois erré [1]; on ne saurait donc surfaire le service qu'a rendu à cet égard le livre où M. Sarre a publié ses fouilles. Celles de Suse ne pouvaient fournir de telles précisions; Suse, aux premiers siècles de l'hégire, avait un passé plusieurs fois millénaire ; le préhistorique, l'élamite, l'achéménide, le sassanide et le musulman s'y rencontrent, souvent confondus, mais le rapprochement des produits de tant de civilisations diverses qui s'enchainent n'en paraîtra pas moins important. Nous n'avons point à nous occuper ici des séries les plus anciennes; elles ont été étudiées par un maître [2], et une large place a été faite aux suivantes dans le *Catalogue des Antiquités de la Susiane* publié par Pézard et M. Ed. Pottier [3]; pour nous en tenir cependant aux périodes sassanide et musulmane, que souvent il est impossible de séparer, autour de morceaux que leur identité avec ceux de Samarra oblige à donner au IXe siècle ou au commencement du Xe, des types ont pu être groupés qui s'échelonnent du IIIe siècle peut-être après notre ère jusque vers le XIIIe, nous présentant un tableau relativement complet du développement de la céramique dans cette région où les arts de la terre avaient maintenu de si fortes traditions. Certes, des trous doivent être constatés ; il faut bien avouer que les fouilles de Suse n'ont pas augmenté beaucoup notre connaissance de la poterie sassanide et qu'aucun équivalent ne s'y est rencontré des somptueux trésors d'argenterie contemporaine [4]; sans doute aussi du XIe siècle au XIIIe, alors qu'à Rhagès et dans la Perse du Nord fleurissaient les ateliers d'où sortaient les plus puissants ou les plus délicats chefs-d'œuvre, la récolte en Susiane semblera étrangement maigre; au contraire, la période de formation des premiers siècles de l'Islam se présente d'une extrême richesse et nulle part, en dehors de Samarra, elle ne saurait être plus utilement étudiée.

On a dit parfois, il est vrai, que toute cette céramique n'était à Suse que d'importation et que l'ancienne capitale, trop profondément déchue aux premiers temps musulmans pour fabriquer elle-même, se bornait à recevoir les

[1] PÉZARD, *La Céramique archaïque de l'Islam et ses origines*, Paris, 1920, in-4°.

[2] ED. POTTIER, *Étude historique et chronologique sur les vases peints de l'Acropole de Suse. Mémoires de la Délégation scientifique française en Perse*, t. XIII, 1912.

[3] 2e éd., 1926, in-8°.

[4] SMIRNOFF, *Argenterie orientale* (planches), Saint-Pétersbourg, 1909, in-fol.

produits des grands ateliers alors en activité. C'est là une opinion que les faits contredisent ; à ce moment où on la prétend ruinée, la ville, d'étendue encore appréciable, restait le centre d'importantes industries, de tissus de soie notamment, et, siège d'un évêché chrétien, elle gardait une vie intellectuelle dont témoignent de nombreux savants qui y étaient nés et y vivaient [1] ; aussi bien, M. de Mecquenem y a découvert dans le sol des pernettes et des piliers servant à séparer les pièces dans le four, ce qui implique évidemment l'existence de céramistes, et des « ratés de cuisson » se sont rencontrés, qu'on n'eût pas expédiés de loin à grands frais. Ce serait mal connaître cependant les conditions du commerce de la céramique en Orient que de ne pas admettre des importations ; la poterie se transportait, comme toute autre marchandise, soie ou épices, d'un bout de l'Asie à l'autre, et si Suse ne semble pas avoir reçu autant de porcelaines de la Chine que Samarra [2], des fragments y ont été trouvés qui impliquent des relations avec la Perse du Nord et la Mésopotamie, voire avec les ateliers d'Afrasiyab, près de Samarkand [3]. Il faut prendre garde toutefois que la découverte de pièces d'un type étranger ne prouve pas toujours leur origine lointaine ; tout comme leurs œuvres, les ouvriers eux-mêmes étaient transportés, et sûrement, quand Moutasim eut fondé Samarra, il y fit venir des potiers de Bagdad, sinon d'Égypte et de Perse, qui y travaillèrent suivant leurs traditions. Suse n'avait pas de raison d'user de ce procédé ; elle ne dut pas manquer pourtant d'imiter ce qui se faisait dans les grands centres à la mode et c'est, croyons-nous, ce qui explique l'identité entre tant de pièces que la Délégation française en a rapportées et celles exhumées par M. Sarre à Samarra ; la province s'est, comme toujours, inspirée de la nouvelle capitale. Au reste, celle-là même ne cherchait-elle pas ses modèles ailleurs ? Nous ne savons rien de la céramique de Bagdad, dont on a pu penser que les ouvriers y travaillèrent ; mais dès que les premiers fragments de Samarra apparurent dans les vitrines du Musée de Berlin, leur ressemblance avec les produits de Rhagès frappa tout aussitôt et M. Ch. Vignier fut le premier à le pro-

[1] Cf. Barbier de Meynard, *Dictionnaire de la Perse*, Paris, 1861, in-4°, et Schwarz, *Iran im Mittelalter nach den arabischen Geographen*, Leipzig, 1921, in-8° ; ce volume a été très aimablement mis à notre disposition par M. Ferrand.

[2] Voir le chapitre ix de Sarre, *Samarra*. M. G. Salles a étudié les influences chinoises sur la céramique de Suse dans une conférence du Musée Guimet (janvier 1928).

[3] Cf. Pézard, *Céram. arch.*, ch. ix, p. 118, et pl. XCI-XCIX.

clamer [1]; pour lui, c'est à Rhagès, l'antique centre céramique de la Perse et qui demeure le plus riche, que Samarra s'inspira; les villes lointaines de l'Euphrate en avaient fait autant [2], et sans doute Suse suivit-elle cet exemple. De là l'unité dès maintenant évidente de toute cette céramique orientale, malgré l'importance indéniable des apports locaux que les fouilles mettront mieux en lumière, quand elles auront été menées scientifiquement et non plus, comme presque partout, par les prospecteurs clandestins. Ce point de vue a été contesté et M. Butler a tenté de déposséder Rhagès de sa primauté au profit du Caire[3]; nous n'aurions garde de ne pas estimer à sa valeur l'apport égyptien, celui de Rhagès nous paraît l'emporter pourtant, et la suite de ce travail, nous l'espérons du moins, justifiera cette opinion.

Les poteries trouvées à Suse sont de types très différents; nous les avons réparties en diverses séries qui seront considérées les unes après les autres. Celle qu'il convient d'examiner la première renferme les pièces non émaillées, parfois unies, mais le plus souvent ornées d'un décor gravé, estampé en creux ou en relief, ou formé d'applications de barbotine [4]; leur usage et leurs formes sont variés à l'infini, et de même elles diffèrent extrêmement par la qualité du travail. On ne pouvait manquer de trouver parmi elles de ces grandes jarres où, dans toutes les maisons d'Orient, l'eau est mise à rafraîchir par évaporation; les unes sont à large panse bombée, les autres à base effilée auxquelles un support est nécessaire pour les maintenir debout, et le décor de quelques-unes ne manque pas d'élégance. Seulement ces pièces sont d'une étude fort décevante et leur datation presque impossible à déterminer; Dieulafoy en donnait plusieurs à l'époque parthe [5], d'autres paraîtront plutôt sassanides, et l'on en a trouvé de forme ou de décor analogues dans des centres évidemment musulmans, à Samarra et à Damas [6]; on peut croire que le type s'est conservé et qu'elles s'échelonnent sur de longs siècles. Certaines cruches,

[1] Ch. Vignier, *New Excavations at Rhagès. The socalled Samarra Faience. Burlington Magazine*, juillet 1914, t. XXV, p. 212.

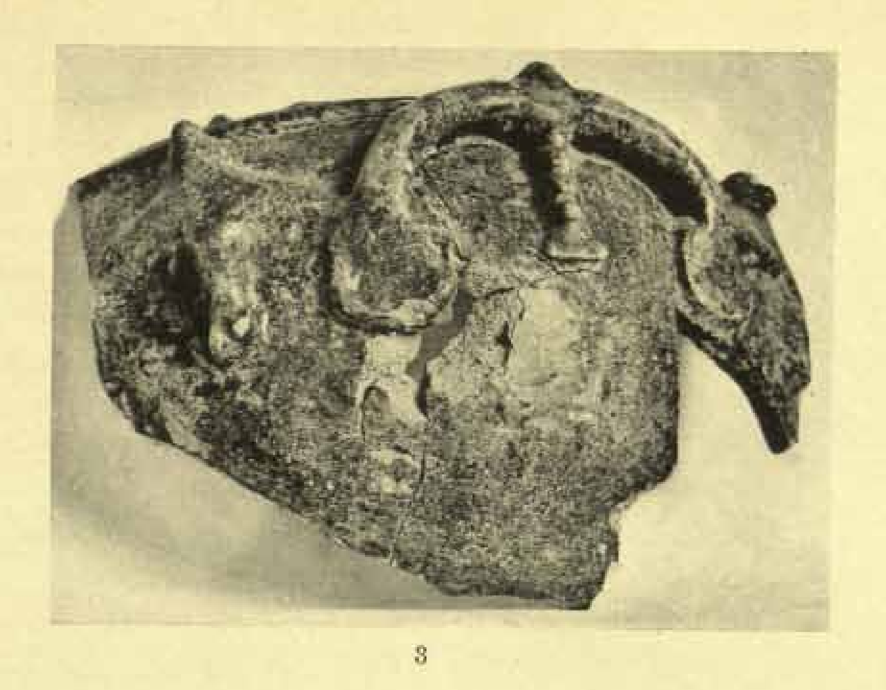
[2] Ch. Vignier, *L'Exposition d'Art oriental. Notes sur la Céramique persane. Revue des Arts asiatiques*, septembre 1925.

[3] Butler, *Islamic Pottery*, Londres, 1926, in-4°.

[4] Sur les pièces de ce type trouvées à Samarra, voir Sarre, *ouvr. cité*, n°s 1 à 88, pl. I-IV.

[5] Dieulafoy, *L'Acropole de Suse*, Paris, 1891, in-4°, t. II, p. 426-427.

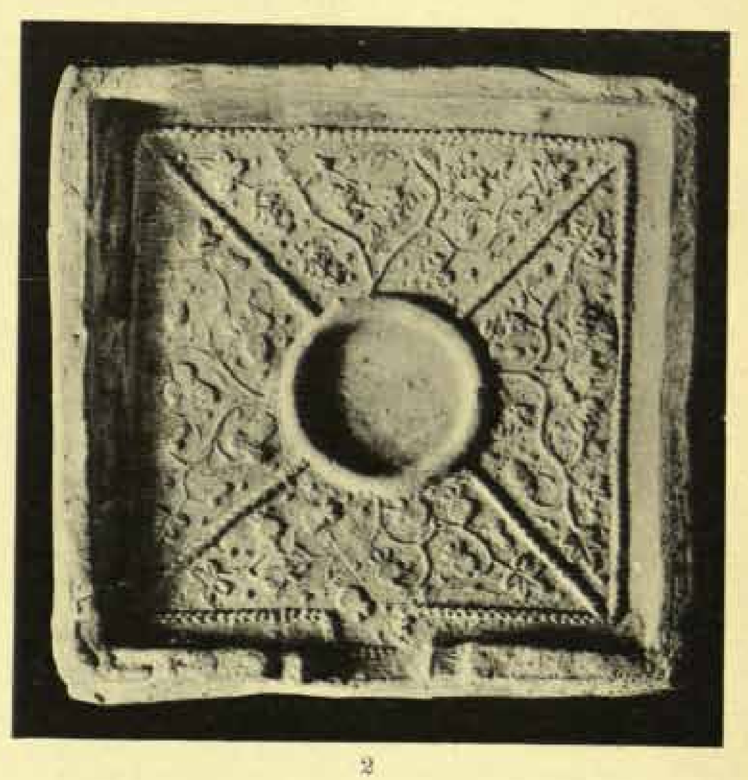
[6] Contenau, *L'Institut français d'Archéologie et d'Art musulman de Damas. Syria*, 1924, t. V, pl. XLIX.



3

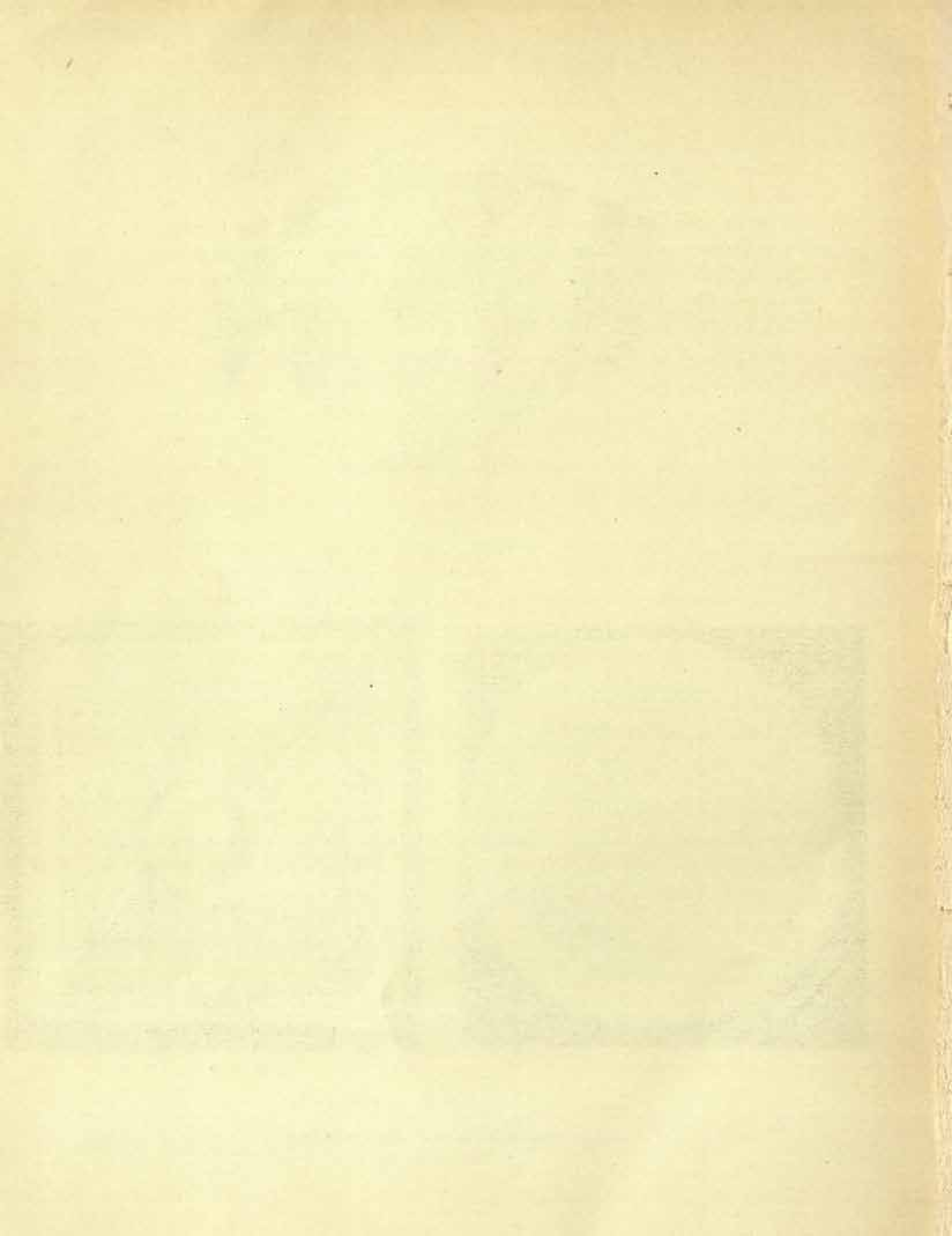


1



2

Céramiques Sassanides et Musulmanes de Suse
au Musée du Louvre.



au contraire, sont plus aisées à situer, les unes, en forme d'œnochoés, assez classiques encore pour que le modèle n'en puisse guère être avancé plus loin que la fin de l'époque parthe ou le début des Sassanides, d'autres dont le galbe s'apparente trop à celui des aiguières sassanides pour qu'on ne les en doive pas croire contemporaines, d'autres enfin, des vases surtout, où l'on retrouve les formes qui ont fait fortune dans l'art musulman. Au reste, le plus souvent le décor plus que la forme donne leur caractère à ces pièces et, s'il faut toujours avoir présente à l'esprit l'incertitude des chronologies logiques uniquement fondées sur le style, ce décor n'apporte pas moins utilement son témoignage.

Les rinceaux sont le plus nombreux, méandres, torsades, bâtonnets, qui se répètent invariablement durant le millénaire que nous envisageons ; mais souvent aussi l'art en est plus compliqué, et notamment sur un petit vase à palmettes et lambrequins estampés en relief qu'a publié Pézard [1] et qui semblera un exemplaire excellent du style des derniers temps sassanides ; on en pourrait citer d'autres, plus ou moins caractéristiques. La faune apparaît moins souvent, et même la figure humaine est absente de la céramique de Suse : il n'y a pas d'ailleurs à le grandement regretter, si l'on songe aux informes bonshommes appliqués à la barbotine sur certains vases de Samarra [2] ; quant aux animaux, ils ne seraient guère représentés que par une frise, sur la panse d'une jarre, de lions passants dans le style des tissus de soie contemporains [3] et par quelques autres types estampés en relief, simples débris malheureusement, mais dont la stylisation ne dissimule pas le caractère assez tardif, si une curieuse coupe n'avait été trouvée récemment par M. de Mecquenem, où sont gravés des poissons et des crabes pris dans des filets (n° 1, pl. XXII). Le travail est médiocrement fin, mais un esprit d'observation très aigu y apparaît et l'on sent vraiment les bêtes nager dans la nasse ; c'est en quelque sorte la même acuité d'œil qu'aux dessins des ouvriers préhistoriques gravés dans les grottes. Il s'en faut toutefois que nous ayons ici affaire à des primitifs ; un fragment de plat émaillé représente le même sujet [4], qui, pour des raisons que

[1] *Céram. arch.*, pl. X, n° 2.

[2] Sarre, *ouvr. cité*, p. 17.

[3] Pézard, *ouv. cité*, pl. X, n° 2. Comparer ces lions avec les chameaux du tissu du Louvre au nom du caïd Negtekin († 961) ; Migeon, *Musée du Louvre, L'Orient musulman, Tissus*, etc., n° 131, pl. 39, et Enlart, *Monuments et Mémoires* (fond. Piot), t. XXIV, 1920.

[4] Pézard, *ouvr. cité*, pl. CXI, n° 3, qui y a vu, on ne sait comment, un animal fantastique.

nous ignorons, devait être populaire alors [1], et il y est traité de façon analogue; or la technique en est inspirée de celle des Chinois de la dynastie des Tang (618 à 906), dont nous aurons maintes occasions de constater l'influence sur nos potiers, et nous nous trouvons ainsi ramenés aux premiers siècles de l'hégire. C'est la flore cependant qui les a le mieux inspirés. Nous n'en voulons pour preuve que deux petits objets, une coupe devenue presque célèbre depuis qu'il y a vingt ans M. Migeon l'eut publiée dans son *Manuel* [2], et un présentoir qui lui est de fort près apparenté (n° 2, pl. XXII); des pavots, des ceps de vigne, peut-être des branches de chêne, y sont estampés en léger relief, du réalisme le plus délicat, et un peu dissymétriquement disposés, ce qui augmente l'agrément de la composition. On rencontre des décors pareils, de même irrégulièrement ordonnés, sur certains monuments de l'Asie antérieure, à Amman par exemple [3]; or, Amman serait du VIIIe siècle, et c'est le début de l'ère musulmane qu'accuse encore le type des caractères d'une inscription coufique, d'ailleurs illisible, qui court au bord de la coupe. La surprise a été grande chez plusieurs, quand les fouilles de Samarra et de Rhagès ont remis au jour des céramiques admirables d'une date aussi reculée que le IXe siècle; des pièces comme celles-ci les annoncent et préparent la voie aux progrès prochains. Notons aussi quelques vases à décor uniquement épigraphique; le caractère décoratif de l'écriture arabe est bien connu et nul n'ignore le parti qu'en ont tiré les ouvriers dans tout le monde musulman; nous ne retiendrons parmi les pièces de ce type non émaillées de Suse qu'un vase sur la panse duquel court un bandeau estampé; les caractères se détachent sur un fond de rinceaux, comme on les voit aux cuivres incrustés et aussi à une série de vases analogues trouvés à Rhagès que l'on date du début du XIIIe siècle [4]. Nous avons indiqué plus haut tout ce que Suse doit à Rhagès; voilà le premier

[1] Il se retrouve à une fresque de Samarra, il est vrai avec des Naïades qui manquent ici. HERZFELD, *Malereien von Samarra*, Berlin, 1927, in-4°, pl. LIII.

[2] MIGEON, *Manuel d'art musulman*, 1re éd., 1907, fig. 236, p. 285, et 2e éd., 1927, t. II, fig. 330, p. 181; PÉZARD, *ouvr. cité*, pl. LI, fig. 5 et 6; PÉZARD et POTTIER, *Catalogue des Antiquités de la Susiane au Louvre*, 2e éd., 1925, pl. XXIV. Mme Massoul estime que les branches représentées sont plutôt, outre la vigne, du grenadier, de l'amandier ou du citronnier, p. 236, note 2, du catalogue du Louvre.

[3] SARRE, *Makam Ali. Jahrbuch der Kgl. Preussischen Kunstsammlungen*, 1908, p. 69-71.

[4] MIGEON, *Orient musulman, Céramique*, pl. 10. SARRE, *Keramik im Euphrat und Tigris Gebiet*, Berlin, 1921, in-4°, pl. IX, en a publié d'analogues découverts en Mésopotamie.

exemple que nous rencontrions de cette influence; d'autres viendront à propos des séries que nous allons voir, mais celui-ci est curieux, en ce sens qu'il nous montre les ouvrages de Rhagès imités, sinon importés à Suse jusqu'aux derniers moments avant l'invasion mongole et les ruines qui s'ensuivirent.

Le procédé qui consistait à revêtir la terre d'une couverte avait été connu de bonne heure en Susiane et, après les antiques carreaux élamites, les panneaux vernissés aux brillantes couleurs dits frises des Archers ou des Lions, qui des murs du palais des Achéménides sont passés au Louvre, témoignent de l'habileté de leurs émailleurs. Le secret ne semble pas s'être perdu, mais pendant longtemps les émaux monochromes ont été préférés; beaucoup de vaisselle de toutes sortes, écuelles, vases, cruches, réchauds, brûle-parfums, ont été rapportés de Suse [1], couverts tous d'un émail bleu parfois très intense; toutefois, malgré les décors dont on les a ornés, méandres, chevrons ou dents de scie, gravés ou appliqués à la barbotine [2], malgré certaines recherches aussi dans les formes, il est difficile de n'y pas voir des objets d'usage populaire, assez gros d'ordinaire, très éloignés en tout cas des magnifiques vaisselles d'argent faites pour la table des grands personnages et qui sont l'honneur de l'art sassanide; un seul vase, bien mutilé, hélas! pourrait rivaliser avec eux, c'est celui, de noble caractère, que Pézard a reproduit en couleurs [3] et où l'on voit l'arbre sacré, le *hom*, dressé entre deux oiseaux. Une série pourtant doit retenir l'attention, celle des grandes jarres, souvent émaillées à l'intérieur comme à l'extérieur, où l'on laissait l'huile ou le vin en réserve, de même que l'eau était mise dans les jarres poreuses pour s'évaporer. Le sol de Suse en a rendu un assez grand nombre, comme toujours à décor gravé ou d'applications de barbotine, et l'on ne saurait nier que plusieurs n'aient grand air; les galbes en sont harmonieux et les anses, au nombre de deux, trois ou quatre, tantôt plates, tantôt cordées, s'attachent à la bonne place. Aussi bien, un reste de tradition hellénistique se sent dans ces vases; ce sont des amphores ou des « pithoi » à peine transformés; Suse n'en a pas créé le modèle et il est remarquable même qu'on les puisse suivre sur la route, de l'Occident jusqu'en Perse. De ce type exactement, en effet, le Louvre en possède plusieurs qui proviennent

[1] On en a trouvé de même à Samarra; M. Sarre les décrit, nos 90 à 124, pl. V et VI.

[2] PÉZARD, *ouvr. cité*, pl. II, III, IX, CL.

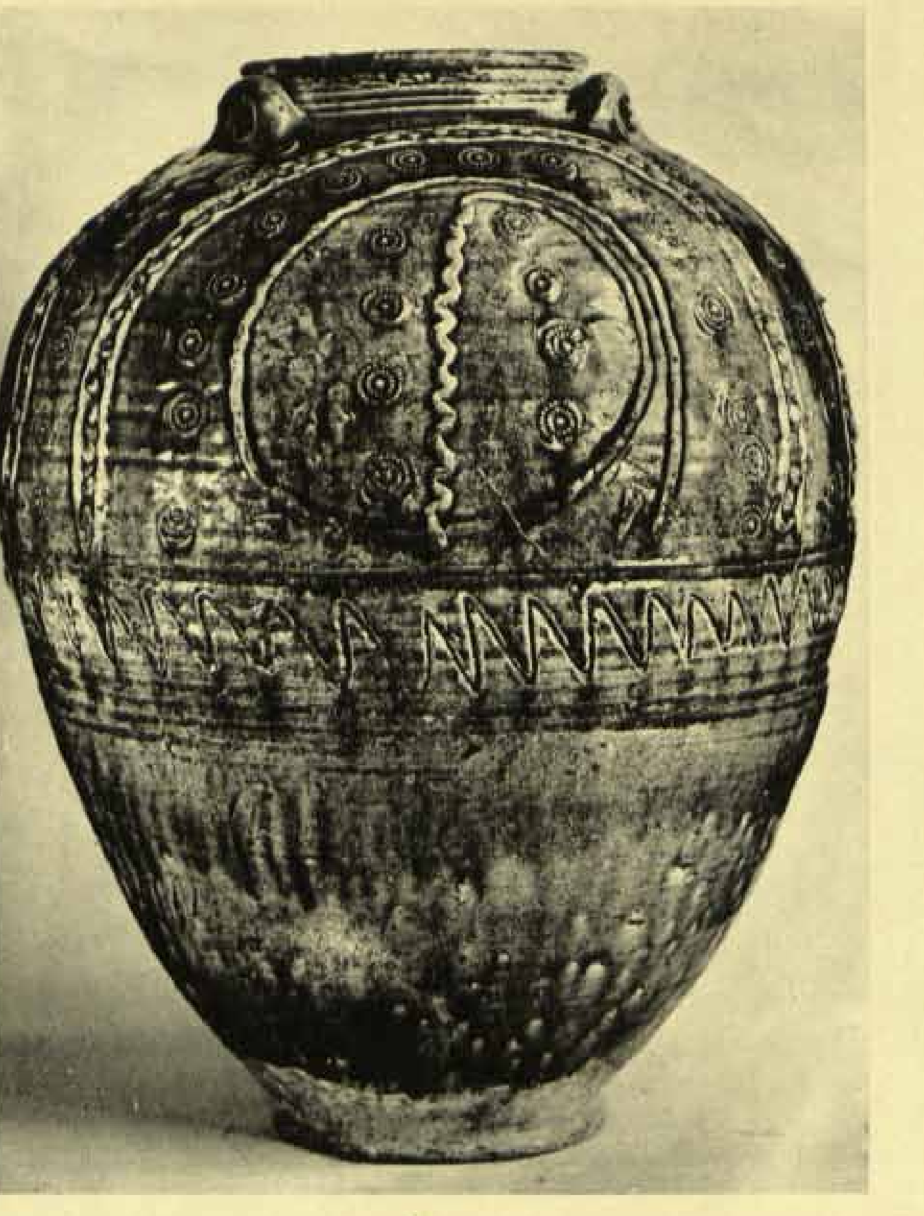
[3] PÉZARD, *ouvr. cité*, pl. IX.

de Rakka, aux confins de la Syrie [1]; M. Sarre en a rencontré partout dans les ruines des vieilles villes de l'Euphrate et du Tigre [2], et de là sans doute ils sont venus à Suse. Ceux de Rakka sont datés généralement des premiers siècles de l'ère chrétienne et très vraisemblablement ils avaient déjà pénétré dans l'Iran du temps des Parthes; l'on peut croire que la fabrication s'en est continuée jusqu'à l'époque musulmane; mais est-il possible d'établir une chronologie de ces pièces? Nous le croirions difficilement. Aux environs de l'hégire pourtant des changements apparaissent parfois; ainsi nous publions un fragment de jarre où l'anse est flanquée de deux aigles aux ailes éployées appliqués à la barbotine, dont le grand style, encore tout sassanide, tranche sur l'habituelle médiocrité d'invention de ces potiers (n° 3, pl. XXII); et l'on remarquera surtout un « pithos », l'un des plus beaux qui aient été trouvés à Suse, où le décor de barbotine se complique étrangement (n° 1, pl. XXIII). Sur la foi de marchands de Bagdad dont il les acquit, M. Sarre donne deux pièces analogues comme provenant de Samarra [3] et il les date donc du IXe siècle; si son opinion doit être acceptée, il en faudrait conclure que le décor sassanide, qui semble si caractérisé sur notre vase, s'est prolongé plusieurs siècles durant, ce qui n'est pas impossible; mais nous tendrions plus volontiers à donner à ces pièces la date qu'à notre sens leur décor indique et à les tenir pour de la période sassanide finissante. Cet exemple montre assez les difficultés de toute datation précise. Heureusement certains indices relativement exacts sont fournis de temps en temps par les caractères de quelques inscriptions; un bol que nous publions (n° 5, pl. XXIV), à décor rayonnant de léger relief, en présente une que les meilleurs experts, MM. Marçais et Flury, donnent au Xe siècle; ce bol nous est donc un point de repère et il paraîtra d'autant plus intéressant que la date qu'on induit de l'inscription coïncide avec celle qui pourrait être tirée de son style; en effet, des morceaux analogues sont connus, dans les collections Mutiaux et Brangwyn notamment, qu'on attribue généralement au Xe siècle. Une telle constatation est pour renforcer les datations uniquement logiques dont nous déplorions l'incertitude; mais il nous faut ajouter aussi que plusieurs de ces bols seraient originaires de Rha-

[1] M. et Mme Massoul, *La Céramique de Doura*. Extrait de Cumont, *Fouilles de Doura-Europos*, Paris, 1926, in-4°.

[2] Sarre, *Die Keramik im Euphrat und Tigris Gebiet*, pl. 1; pl. IV, n° 5; pl. V, n° 3.

[3] Sarre, *Samarra*, n°s 110 et 111, pl. VI.

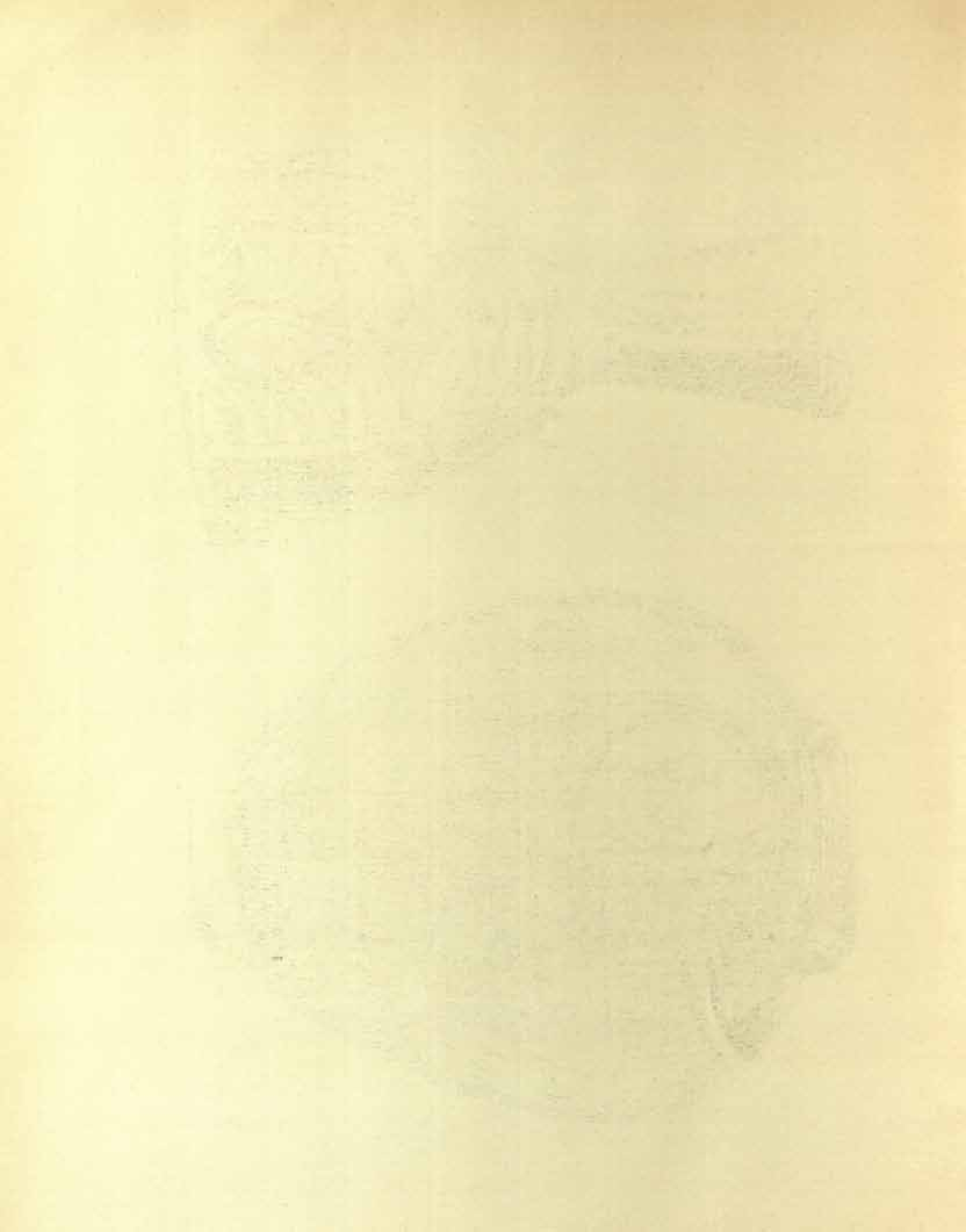


1



2

Céramiques Sassanides et Musulmanes de Suse
au Musée du Louvre.



gès [1], et ainsi c'est toujours vers Rhagès que nous nous trouvons ramenés dans nos comparaisons.

Les amis de la couleur que sont les Persans ne pouvaient s'en tenir à des céramiques sans émail ou à émail monochrome; comme on devait l'attendre, le sol de Suse a rendu des poteries dont le décor est peint des tons les plus vifs; mais avant d'en aborder l'examen, il convient de noter quelques types qui sembleront comme des essais. Ce sont eux aussi des morceaux non émaillés; toutefois, aux uns, un décor a été peint à même la terre cuite de rinceaux rouges et noirs géométriques, et on rapprochera de ceux-là de très nombreux fragments de cruches portant sur toute leur surface des écritures qui constituent, chose étrange, suivant la lecture de M. W. Marçais, comme la correspondance amoureuse de leurs propriétaires; aux autres, des inscriptions se distinguent aussi, purement décoratives ou parfois votives, mais tracées au moyen d'un émail vitreux gris-bleu (n° 2, pl. XXIV); de ce dernier type, Samarra et Suse seules ont fourni des exemplaires [2]. Il est curieux que cette technique, peut-être venue de Byzance, reparaisse à Rhagès à la fin du XII^e siècle, extrêmement perfectionnée d'ailleurs, puisqu'elle y produit des œuvres telles que la cruche à figures humaines du Musée municipal de la Haye [3] et le fragment aux fauves passants de la collection Eumorfopoulos [4]. Quel que soit cependant l'intérêt de ces petites séries, il est primé de beaucoup par celui des céramiques peintes sous couverte; non seulement elles aussi, comme les séries précédentes, posent de difficiles problèmes, mais surtout elles sont parmi les plus belles qui aient été trouvées à Suse.

Un des types qui se rencontrent le plus souvent est celui à décor peint en bleu de cobalt sur fond blanc. Ce fond a pris parfois, en suite du séjour dans la terre humide, un ton gris et il s'est même comme chiné, mais la délicate harmonie subsiste et surtout le décor charmera par sa variété et la

(1) Les bols Brangwyn, exposés au Victoria and Albert Museum, sont inédits et nous en ignorons la provenance. Quant au bol Mutiaux, il a figuré en 1925 à l'Exposition d'Art oriental de Paris, sous le n° 849; c'est M. Vignier qui, au catalogue, donne la provenance de Rhagès et la date du X^e siècle. M. Henri Rivière, il est vrai, l'avait publié dans *La Céramique dans l'Art musulman*, pl. 17, comme syro-égyptien et du XII^e siècle.

(2) Publ. par Pézard, *Céram. arch.*, pl. CX, et par Sarre, *Samarra*, n^{os} 113 à 124, pl. VII et VIII.

(3) Gallois, *Islamische Kunst*, n° 18, dans *Mededeelingen van den dienst voor Kunsten der Gemeente S'Gravenhage*, avril 1924.

(4) *Cat. de l'Exposition musulmane de La Haye*, 1927, n° 192.

largeur de son dessin. Tantôt il reste tout géométrique et ce sont, au fond de grands plats montés sur trois pieds ou de larges coupes, ces triangles entrelacés à qui l'on donne le nom de sceau de Salomon[1]; tantôt de belles inscriptions coufiques traversent hardiment le plat ou, comme sur le bol que nous reproduisons (n° 4, pl. XXIV), en encerclent la panse; c'est encore une curieuse disposition de « virgules » sur le bord des coupes, parmi des rinceaux plus ou moins rudimentaires; mais aussi la flore apparait et, à côté de fleurs stylisées, l'on en voit qui sont vraiment peintes au naturel, tel l'admirable pavot que *Syria* a publié[2]. Ces décors divers s'accordent parfaitement avec les formes, d'une noble simplicité. Des fragments de cette sorte ont été trouvés à Samarra[3], ce qui date notre série de la seconde moitié du IXe siècle ou du début du Xe, si l'on tient compte du décalage nécessaire. Cependant Suse et Samarra n'ont pas été seules à fournir des morceaux de ce type; les fouilles faites à Rhagès par M. Vignier en ont produit un grand nombre, répartis dans les collections privées et les musées d'Europe et d'Amérique[4]; le « problème Rhagès » se pose donc tout naturellement à leur propos et l'identité des pièces trouvées dans ces divers centres oblige à chercher comment elle s'explique. Or, pour nous, la fécondité du centre céramique qu'a été Rhagès donne la réponse: à Suse plus ou moins déchue, à Samarra pressée de produire et sans tradition locale, Rhagès a montré le chemin; non pas sans doute que tout ce qui a été exhumé de poterie en dehors d'elle en provienne, simplement exporté au loin par ses fabricants, mais ce sont eux qui fournirent les modèles[5]. Eux-mêmes au reste les avaient-ils inventés de toutes pièces? Non sans doute; on ne saurait oublier que des morceaux de ce type nous sont parvenus de la Chine des Tang[6], et nous ne tarderons pas à voir quel compte il faut tenir des influences chinoises dans le développement de la céramique de l'Asie antérieure et de la Perse.

(1) Pézard, *Céram. arch.*, pl. CVIII, n° 1.

(2) R. Koechlin, *article cité*, 1926, pl. XLI, 2, et Pézard, *Céram. arch.*, pl. CVII.

(3) Voir Sarre, *Samarra*, nos 165 à 196, pl. XVIII-XX.

(4) L'un d'eux publ. par H. Rivière, *La Céramique dans l'Art musulman*, p. 7, fig. 6.

(5) Nous rappelons les articles où M. Vignier a le premier indiqué cette idée, *New Excavations at Rhagès. The socalled Samarra Faience. Burlington Magazine*, juillet 1914, t. XXV, p. 212, et *L'Exposition d'art oriental, Notes sur la céramique persane. Revue des Arts asiatiques*, sept. 1925, p. 41. Voir aussi notre article de *Syria*, 1926, p. 243.

(6) Sarre, *Samarra*, fig. 101, p. 45; Hobson, *Cat. de la coll. Eumorfopoulos*, t. 1, pl. 46, n° 334, etc...



2





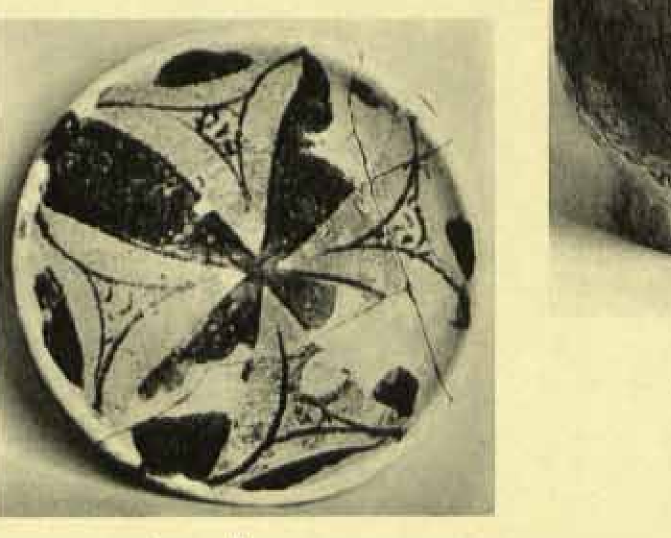
1







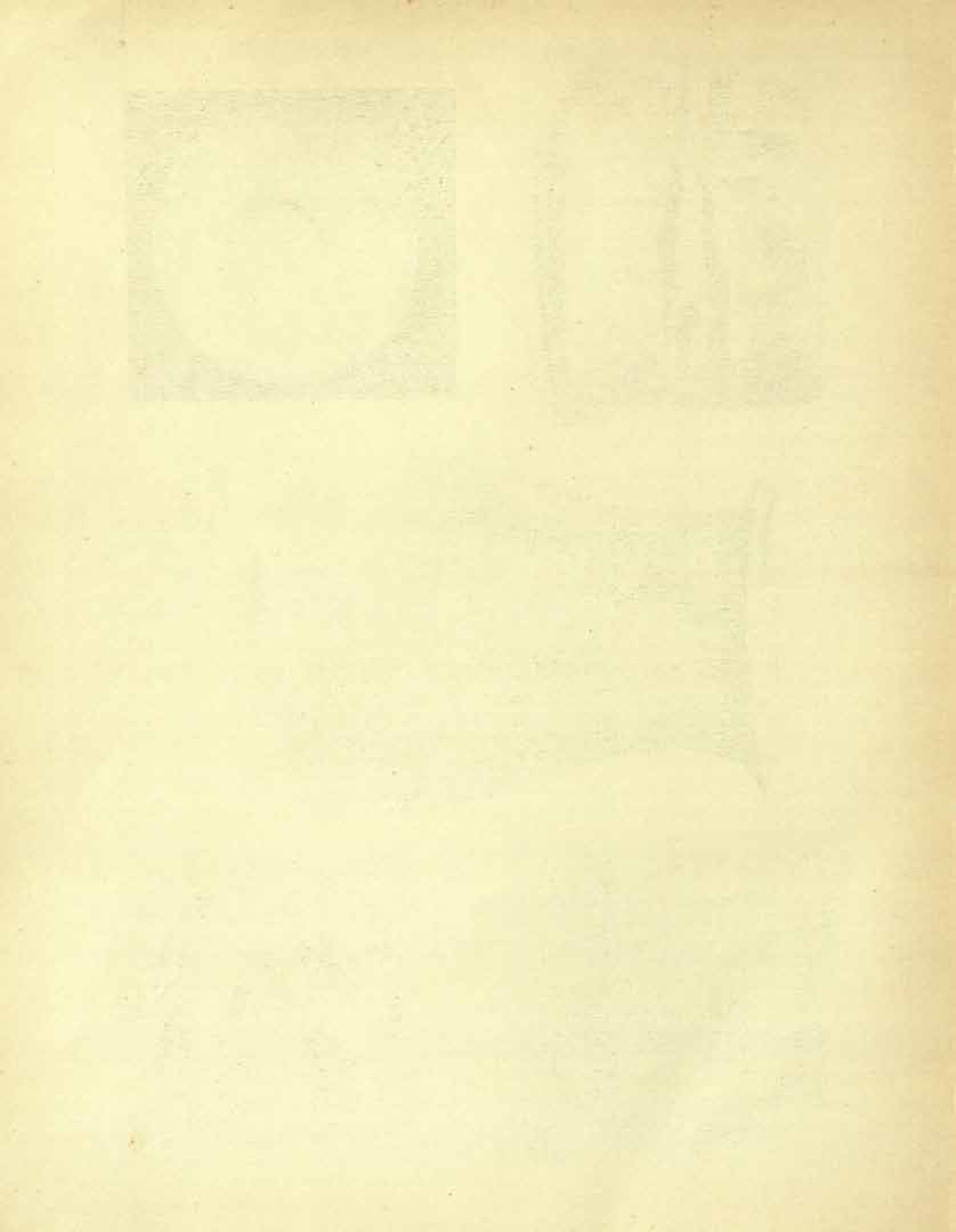
4



3

5

Céramiques musulmanes de Suse au Musée du Louvre.



LE PÈRE J.-A. JAUSSEN O. P.

Professeur à l'Ecole Biblique
et Archéologique française, à Jérusalem

COUTUMES PALESTINIENNES

I

NAPLOUSE

ET

SON DISTRICT

Un volume de 9 planches, 364 pp., in-8 jésus, 1927.

Prix . . . . . 100 fr.

PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB (VI^e^)

1927

R. C. Seine 67.717

CONTENU :

« L'enquête » dont le résultat paraît aujourd'hui, a été commencée pendant les vacances de l'année 1923. Elle forme le pendant de celle que l'auteur a menée chez les Nomades et publiée sous le titre de « Coutumes des Arabes au pays de Moab ».

Ne pouvant entreprendre un travail d'ensemble sur la Palestine aux contours si multiples et aux aspects si divers, l'auteur a restreint ici ses observations à la région et surtout à la ville de Naplouse : territoire, en grande partie à l'abri des influences étrangères. Il se réserve de poursuivre ses investigations sur d'autres points de la Terre Sainte. Le présent livre constitue donc le premier volume d'une série à compléter ultérieurement.

La méthode, employée déjà dans les « Coutumes des Arabes », est reprise dans le travail actuel : étude objective des faits; interrogations directes: contrôle personnel, discussion avec l'indigène des assertions un peu extraordinaires en vue d'atteindre la vérité.

Le décor bleu de cobalt sur fond blanc semble avoir été à Suse en particulière faveur ; la céramique peinte nous en montre cependant beaucoup d'autres qui coexistaient, mais dont malheureusement peu de chose a survécu. Voici une coupelle au fond pittoresquement occupé par une grande fleur rouge à quatre pétales (n° 3, pl. XXIV) ; le travail est gros, mais l'intérêt en paraîtrait assez grand si, comme il nous semble, on y pouvait voir une imitation, si affaiblie soit-elle, des poteries de Zendjan ou de Hamadan [1] ; Suse ne nous en a révélé aucune autre et le fait est surprenant, si l'on songe à tout ce qu'elle doit à Rhagès ; même dans ce court résumé, cette coupelle vaut donc d'être citée. Isolé aussi le vase que nous reproduisons (n° 2, pl. XXIII) à décors de palmiers [2], l'un des plus originaux qui aient été trouvés à Suse, et de même le fragment d'un grand bassin noté déjà à propos de la coupe non émaillée gravée de poissons pris dans un filet [3] ; le même sujet y est peint, en brun pointillé sur fond jaune, seulement on croit sentir ici quelque chose de chinois dans la technique, et la Chine apparaît plus sûrement encore à un bol, jaune également et à fleurettes brunes, que de bons juges, tels M. Sarre, estiment avec nous importé de l'empire des Tang. Au reste, nous allons la retrouver dans un second groupe de céramiques peintes sous couverte, dans ces pièces jaspées jaune et vert, parfois ornées d'un dessin gravé au trait, que les fouilles de Suse [4], comme celles de Samarra [5], nous ont rendues assez nombreuses et dont les prototypes chinois sont parfaitement connus.

Pour la série bleu de cobalt, nous pouvions supposer ces prototypes grâce à quelques rares morceaux venus de Chine dans les collections européennes ; ici, non seulement nous les connaissons dans les collections, celle de M. Eumorfopoulos [6] et celle du Shosoïn de Nara où sont réunis aujourd'hui encore

[1] VIGNIER, *L'Exposition d'art oriental. Notes sur la céramique persane. Les Arts asiatiques*, sept. 1925, p. 41 et suiv., et SARRE, *Keramische Neuerwerbungen der Islamischen Abteilung*, dans *Amtliche Berichte der Berliner Museen*, 1925, I, p. 5. V. aussi S. DIMANS, *Muhammedan Pottery in the Metropolitan Museum. Burlington Magazine*, t. XLIX, nov. 1926, p. 217, pl. II E.

[2] Un palmier assez analogue se voit à un tissu du VI^{e}-VII^{e} siècle au Vatican. O. VON FALKE, *Kunstgeschichte der Seidenweberei*, Berlin, 1913, fig. 90.

[3] PÉZARD, *Céram. arch.*, pl. CXI, n° 3.

[4] Cf. PÉZARD, *ouvr. cité*, pl. XXXI et XXXIII, et notre article de *Syria*, 1926, pl. XLIV.

[5] SARRE, *Samarra*, n^{os} 227 à 261, pl. XXV-XXXIV.

[6] *Catalogue*, par HOBSON, t. I, pl. 51 et 53. HOBSON et HETHERINGTON, *The Art of the Chinese Potter from the Tang Dynasty to the end*

les trésors rassemblés au VIIe siècle par l'empereur japonais Shomou [1], mais ils se sont rencontrés à pied d'œuvre, et M. Sarre en a publié plusieurs recueillis par lui à Samarra [2] ; si Suse ne nous en montre pas, c'est sans doute que d'aussi coûteux ouvrages, recherchés par le calife et sa cour, ne convenaient pas à des provinciaux plus modestes. Ils se rattrapèrent d'ailleurs avec les imitations de ces précieuses vaisselles et beaucoup ont été exhumées ; par malheur, comme c'étaient presque toujours de très grands plats, elles ne nous sont guère parvenues qu'en fragments. Fragments très remarquables encore par la qualité de l'émail, moins raffiné sans doute que celui des originaux, toutefois d'un bel éclat, et souvent aussi par le décor gravé sur le marli ; de grands médaillons, s'enlevant sur un fond d'imbrications, renferment tantôt des rinceaux, tantôt des fleurs stylisées, et surtout, chose rare à Suse, de beaux oiseaux à la tête ornée d'une grande huppe [3]. Quelques moindres objets aussi se sont retrouvés, l'un surtout remarquable en ce qu'il renfermait un petit trésor de monnaies (no 1, pl. XXIV) ; M. de Mecquenem les a soumises au spécialiste qu'est le colonel Allotte de la Fuye et celui-ci les a déterminées comme s'échelonnant de 307 à 329 de l'hégire, c'est-à-dire sur la première moitié du Xe siècle ; c'est à peu près la date qu'on aurait logiquement donnée au vase en se fondant sur son identité avec les fragments analogues de Samarra. Et ici, outre la question des origines chinoises, se retrouve encore la question Rhagès ; une des meilleures pièces connues de ce type en vient en effet [4], mais le problème est quelque peu compliqué cette fois par la présence de fragments analogues dans presque tous les champs de fouilles musulmanes ; quantité s'en est trouvée à Afrasiyab, grande ville des Sassanides du IXe siècle, aujourd'hui un faubourg de Samarkand [5] ; on en a rapporté de Rakka, et un morceau découvert à Fostât porte le même oiseau huppé que les plats de Suse [6] ; il y a même plus, le sol de Constantinople en a rendu, qui sont au Louvre grâce au don de

of the Mings, Londres, 1923, in-4o, pl. XV, etc.

(1) *Toyei Chuko*, Tokyo, 1900, in-4o, t. V, pl. 255 à 257.

(2) *Ouvr. cité*, nos 218 à 221, et pl. XXVI à XXIX.

(3) Un oiseau huppé de ce type figure à une soie persane de Wolfenbuttel que M. von Falke date du IXe-Xe siècle. O. von Falke, *Kunstgeschichte der Seidenweberei*, Berlin, 1913, fig. 136.

(4) Publ. par Pézard, *Céram. arch.*, pl. XXXV, et R. Koechlin, *Syria*, 1926, pl. XLVI.

(5) Ils sont réunis dans une vitrine de la salle de Céramique orientale du Victoria and Albert Museum.

(6) Au Victoria and Albert Museum, don Vernon Wethered, 1919.



2

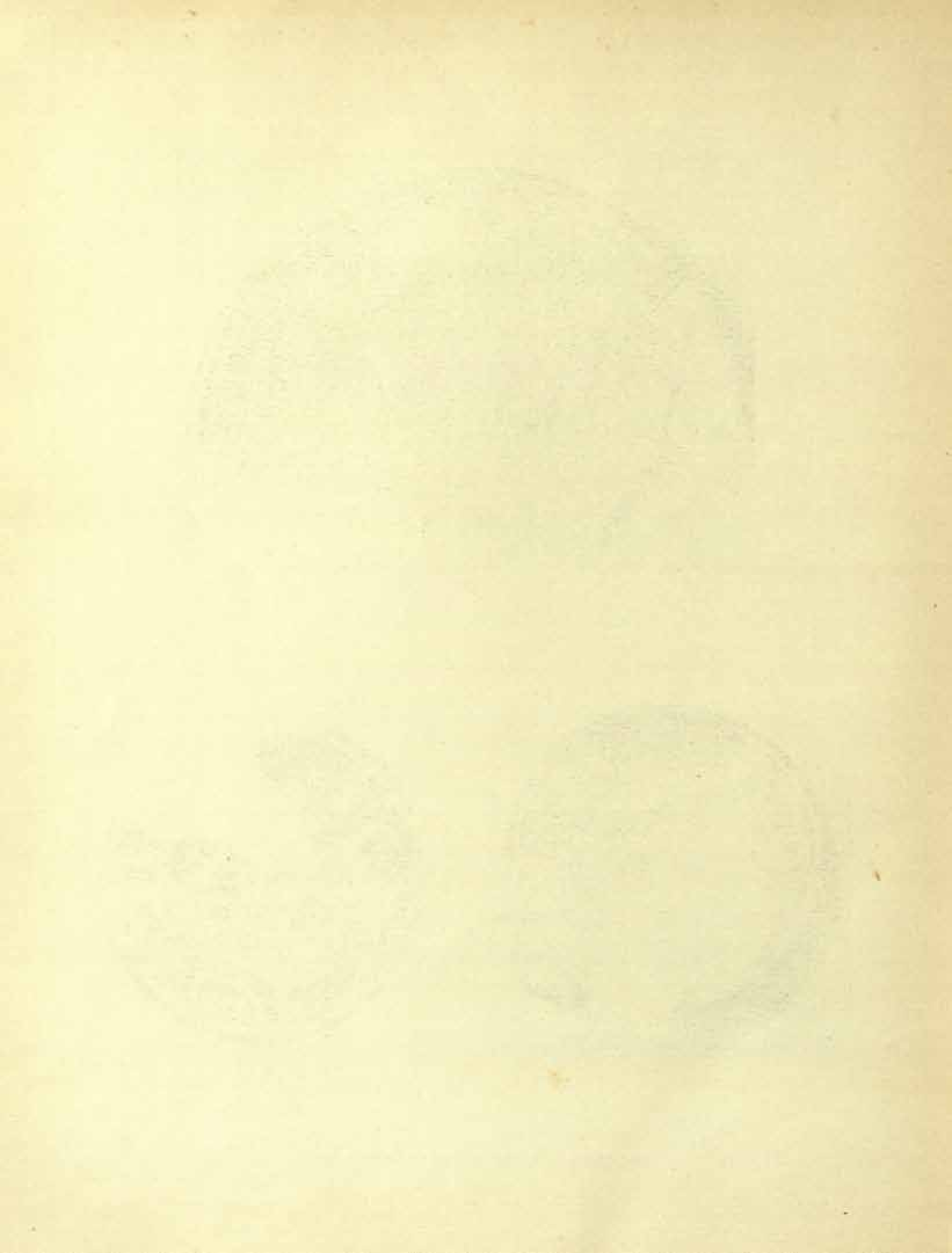


1



3

Céramiques musulmanes de Suse au Musée du Louvre.



M. Injoudjian[1]. Est-ce Rhagès qui avait fourni des modèles à tous ces ateliers? Les empruntèrent-ils directement aux ateliers chinois où elle-même s'était amplement servie? Question encore insoluble à l'heure présente, mais qu'il était nécessaire de poser.

Et ces mêmes problèmes se retrouvent au groupe où nous en venons, celui des pièces vertes, jaunes ou légèrement lustrées d'or à décor en relief sous couverte plombeuse [2]. Ce sont pour la plupart de menus objets, drageoirs, coupes circulaires à bords verticaux (n° 1, pl. XXV), coupes incurvées à quatre pans, tasses à anse, voire une cuillère et une passoire dont nous ne savons pas d'analogues; aucune peinture ne les relève, mais les reliefs qui courent sous l'émail forment des décors très variés. Tantôt ils dessinent des figures géométriques, telles que losanges ou demi-cercles; tantôt apparaissent imbrications, rosettes, étoiles ou palmettes, et des rubans pointillés se recourbent en méandres compliqués, à moins qu'ils ne se cassent en manière de grecques; et toujours le décor se compose harmonieusement, bien approprié aux formes qu'il revêt. Certains de ces petits morceaux sont parmi les plus élégants de la céramique susienne. Mais que l'évidente unité du groupe dissimule de sources d'inspiration diverses! Certaines de ces formules décoratives sont traditionnelles en Orient; il en est que Pézard a reconnues déjà après Strzygowski dans l'antique Assyrie, d'autres que lui montrait Mschatta [3], et la palmette ou plutôt la demi-palmette telle que nous la voyons à certaines assiettes (n° 2, pl. XXV) était familière à l'art sassanide. On ne s'étonnera de la rencontre ni de figures géométriques élémentaires, ni de ces enroulements de lignes où le génie de l'Islam n'a jamais cessé de se plaire; cependant, si nous envisageons certains objets comme les tasses à imbrications, le souvenir ne nous reviendra-t-il pas aussitôt de ces petites coupes, également vertes ou jaunes et décorées en léger relief, qui restent dans nos musées comme les plus délicats témoins de la céramique hellénistique dans l'Orient méditerranéen [4]? Et les coupes quadrilobées ornées au centre d'un

[1] A Berlin aussi. Cf. SARRE, *Neuerwerbungen mittelalterlichen Byzantinischer Keramik, Amtliche Berichte der Berliner Museen*, mars 1917, p. 167, et p. 178, fig. 53.

[2] Pour les pièces de Suse de ce type, cf. PÉZARD, *Céram. arch.*, pl. X n° 4, XI, et XII, et pour celles de Samarra, SARRE, n^os 125 à 144, pl. C et IX à XI.

[3] *Céram. arch.*, p. 40.

[4] A. ZAHN, *Glasierte Tongefaesse, Amtliche Berichte der Berliner Museen*, t. XXV, n° 10, juillet 1914.

quatre feuilles compliqué [1] ne sont-elles pas proprement chinoises de décor et de forme? La collection Eumorfopoulos en renferme une toute semblable, il est vrai avec un dragon [2], qui vient de Chine, et des fragments d'une autre ont été trouvés à Samarra, à côté de beaucoup de morceaux à décors exactement pareils aux nôtres que M. Sarre tient pour sûrement chinois [3].

Il s'en faut d'ailleurs que cette jolie série soit un produit spécial à Suse et à Samarra ; Rhagès a fourni une excellente assiette de ce type [4], et l'on en sait plusieurs fragments découverts en Égypte. Le professeur Butler a pris texte de ces derniers pour revendiquer la série entière pour les ateliers égyptiens [5], mais nous ne voyons pas que ses arguments, auxquels nous reviendrons plus loin, infirment ceux qu'on pourrait de nouveau donner en faveur de l'attribution des modèles à Rhagès ; en tout cas l'inspiration chinoise de plusieurs de ces pièces demeure évidente. La tentation serait même assez forte d'attribuer la plus grande partie du groupe à la Chine, tant il est difficile de distinguer les fragments chinois de Samarra de beaucoup de morceaux autochtones, pourtant des raisons absolues l'interdisent : non seulement des débris d'une assiette de Suse portent une magnifique inscription coufique du plus beau style du x^e siècle, mais surtout beaucoup des pièces jaunes à reliefs, — non point les vertes, il est vrai — sont revêtues d'un lustre d'or que la Chine n'a jamais connu. Il arrive que le séjour dans la terre humide ait atténué, voire effacé ce lustre, et c'est ce qui, à l'examen des premiers morceaux venus au Louvre, nous avait fait douter de son existence [6] ; mais l'arrivée de documents subséquents envoyés par M. de Mecquenem et l'étude de ceux du British Museum nous ont obligé à reconnaître notre erreur : un grand nombre de ces pièces sont lustrées, elles ne peuvent donc être chinoises, et le cas est trop rare pour qu'on ne le souligne pas, d'ouvriers musulmans ajoutant à un modèle chinois et l'embellissant ; le lustre en effet donne à ces vaisselles un caractère remarquablement précieux

[1] Pézard, *Céram. arch.*, pl. XI, n° 1.

[2] Cat. Hobson, t. I, n° 393, pl. LIX, et Hobson et Hetherington, *The Art of the Chinese Potter*, pl. XXXIII, n° 2.

[3] Sarre, *Samarra*, n° 222, fig. 134, p. 64, et pl. XXIII, 10; voir aussi n^{os} 223 à 226, fig. 134 et 135, et pl. XXIII, 1, 4, 7, 8, 10. Comparer les coupes blanches du Louvre à décor de poissons publ. par M. Marquet de Vasselot, *Mélanges G. Schlumberger*, Paris, 1924, in-8°.

[4] Elle appartient à M. Vignier.

[5] Butler, *Islamic Pottery*, Londres, 1926, in-4°, p. 44-46; cf. sa pl. VIII B.

[6] *Syria*, 1926, p. 237.

et il joue à merveille l'or que la religion aurait interdit de présenter sur la table des grands.

Une autre sorte de lustre s'est rencontrée pourtant, encore plus riche, et qui est devenu célèbre dès le jour où M. Sarre en découvrit à Samarra les premiers spécimens [1] ; mais Samarra n'en avait naturellement pas le monopole, et Suse de même l'a pratiqué [2]. Tandis que le lustre des pièces à reliefs semblait comme une légère poudre d'or dont la surface était semée, celui-ci fait profondément corps avec la pâte, et surtout une magnifique polychromie y éclate, or, verte, brune, rubis ; ces diverses teintes voisinent ou se superposent en de somptueuses harmonies, les plus splendides sans doute dont céramique se soit jamais parée (n° 3, pl. XXV). Assurément les formes de ces coupes — car ce sont des coupes surtout qui ont été trouvées à Suse — ne manquent pas d'élégance et le décor en est heureux ; si aucune de nos pièces ne rivalise avec la « Coupe à l'Aigle » de Samarra [3], on y voit des médaillons agréablement disposés parmi des guirlandes, des demi-palmettes qui s'élancent comme de longs bouquets de feuillages de l'ombilic jusque vers le bord, des rinceaux variés se détachant sur des fonds presque toujours très couverts, voire des rameaux fleuris ou des branches de chêne au bout desquels pend un gland dessiné au naturel. Pourtant le décor, si ingénieux qu'il soit souvent, se distingue à peine et disparaît presque dans l'éclat de ce lustre extraordinairement sonore.

La soudaine rencontre d'un procédé d'une telle perfection n'a pas été sans surprendre ; on se mit donc en devoir de rechercher l'origine de cette technique et les opinions se donnèrent libre cours. Pour M. Butler, qui entra en lice avec son grand volume *Islamic Pottery*, l'hésitation n'était pas permise ; quelques coupes de ce type avaient été trouvées en Égypte [4], c'était donc à l'antique céramique des Pharaons qu'elles se rattachaient ; mais comme celle-ci n'avait pas connu le lustre, il proclama que les Coptes l'avaient emprunté à

[1] Sarre, *Samarra*, n^{os} 147 à 164, pl. XII à XVII.

[2] Pézard, *Céram. arch.*, pl. CXXXIII à CXLIII, et R. Koechlin, *Syria*, 1926, pl. XLII, n° 1, et pl. XLV, n° 2.

[3] Sarre, *Samarra*, n° 156, pl. XIII.

[4] Celle du Louvre, publ. Migeon, *Orient musulman*, *Céram.*, n° 55, pl. 16, et Pézard, *ouvr. cité*, pl. CXL, n° 2 ; une autre dans l'ancienne collection Fouquet, cat. de vente 1922, n° 308, pl. XV. Voir quelques fragments du musée du Caire dans *La Céramique Égyptienne de l'époque musulmane*, Bâle, 1922, pl. 2 et 4.

certaines traditions classiques et qu'évidemment des ouvriers du Caire en avaient apporté le secret à Samarra. La preuve de la pratique du lustre par les Coptes dans les temps voisins de l'hégire et antérieurement au IXe siècle ne paraît pas avoir été faite par le savant professeur [1], et même ce qu'on sait de leur poterie, au moment où ils auraient si glorieusement innové, est assez misérable [2]; mais pour justifier sa théorie, il a d'autres arguments. L'historien Nassiri Khosrau, visitant l'Égypte au XIe siècle, relate [3] qu'on fabriquait au Caire des faïences qu'à la description qu'il en donne on peut tenir pour couvertes d'un lustre polychrome ; M. Butler y reconnaît aussitôt nos céramiques, et il conclut que si l'auteur les mentionne comme une spécialité du Caire, c'est qu'il n'en avait jamais vu ailleurs ; or, Nassiri Khosrau avait parcouru la Perse et la Mésopotamie. Comme on ne saurait douter, en suite des fouilles de Samarra, que des pièces de ce type y avaient existé dès le IXe siècle, la fabrication s'en était donc arrêtée : rien de plus naturel, si elle n'était pas autochtone; des potiers égyptiens l'avaient introduite, puis, partis après le départ du calife, leurs traditions avaient disparu de l'Orient, tandis qu'elles se développaient au Caire dans toute leur splendeur. Un aussi bref résumé de la « thèse égyptienne » est assurément très incomplet, mais nous le croyons assez exact ; nous est-il permis de dire sans plus que le plaidoyer ne nous a pas convaincu [4] ?

A notre sens, Nassiri Khosrau, qui donne ses pièces lustrées du Caire comme diaphanes aussi [5], avait probablement en vue une imitation locale, aujourd'hui disparue, de porcelaine de Chine, ce qui n'a rien de surprenant au

[1] Chap. VI, p. 50, et chap. XII, p. 149. Une des rares pièces coptes qu'il cite, celle du British Museum, n'est en réalité pas lustrée, et à notre sens il en antidate d'autres. Nous traiterons ce sujet en détail dans un travail présentement sous presse.

[2] M. WULFF la déclare telle, *Altchristliche Bildwerke*, Berlin, 1909, p. 285, et d'ailleurs M. BUTLER lui-même, p. 16, va jusqu'à la traiter de *for the most part poor staff*.

[3] *Sefer Nameh, Relation de voyage de Nassiri Khosrau*, trad. Schefer, Paris, 1881, p. 151.

[4] Cet article était écrit quand a paru dans *Syria*, t. VIII, 1927, p. 268, un compte rendu du livre du professeur Butler par M. Flury nous sommes heureux que nos critiques et nos conclusions correspondent généralement à celles de l'éminent spécialiste de Bâle.

[5] M. Butler n'admet pas cette interprétation du texte arabe; elle nous semble pourtant évidente. Pour rendre la sienne acceptable, il a dû ajouter à sa citation un mot, entre crochets il est vrai, comme si l'historien avait écrit : « On fabrique à Misr (au Caire) des faïences lustrées et (aussi) des

XIᵉ siècle, et son texte ne vise point notre série qui est parfaitement opaque; il n'y a donc pas à tenir compte ici de ce texte, et de ce fait l'échafaudage tombe. Au reste, n'est-il pas imprudent d'affirmer qu'à partir du xᵉ siècle la technique du lustre ait été perdue dans l'Asie antérieure? A Samarra, qui achevait de mourir, elle disparut naturellement avec le reste; mais, tout entier à sa démonstration passionnée de la primauté de l'Égypte, M. Butler néglige systématiquement la Perse et c'est à peine s'il fait à Rhagès le salut de courtoisie obligé [1]. Il s'en faut pourtant de tout que le lustre y ait été oublié après la ruine de Samarra; des pièces admirables dans nos musées prouvent exactement le contraire, telle la coupe du Louvre dite « à la chamelle [2] » qu'on donne au xᵉ siècle, et bien d'autres qui rivalisent avec les plus belles du Caire, même avec le « vase aux poissons » de l'ancienne collection Fouquet [3]. Reconnaissons que Rhagès, d'où étaient venues plusieurs coupes de notre type à lustre polychrome [4], s'en est tenue plus tard au lustre d'or; mais où a-t-on vu dans le texte de Nassiri Khosrau qu'il distinguât entre les diverses sortes de lustre? Aussi bien, jusqu'à présent, c'est Rhagès seule qui semble nous donner quelques indications sur les origines de la technique. Une série de pièces, en effet, y a été trouvée, que le dessin de grand style, mais très fruste, des figures et la qualité médiocre du lustre olivâtre, obligent à tenir pour très archaïques [5]; on a critiqué Pézard qui les croyait du VIIIᵉ siècle, mais peut-être n'était-il pas si éloigné de la vérité, et, en admettant qu'elles dussent être avancées de plusieurs décades, nous y verrions volontiers les plus anciennes céramiques lustrées de l'Islam. Que le progrès ait été singulièrement rapide de ces essais aux merveilleuses réussites du IXᵉ siècle, nous l'avouons; pourtant l'écart serait beaucoup plus sensible entre ces réussites et les pauvretés de la céramique copte, telle qu'à l'encontre du professeur Butler, M. Wulff et d'autres spécialistes la présentent, et c'est pourquoi nous nous rangerions plu-

faïences diaphanes », tandis qu'il s'agit de pièces à la fois lustrées et diaphanes. *Islamic Pottery*, p. 40.

[1] Chap. x.

[2] Publ. par M. Marquet de Vasselot, *Beaux-Arts*, déc. 1924, nº 20, p. 312, et par M. Butler, pl. XLIII.

[3] Aujourd'hui dans la coll. Kélékian; publ. Butler, *ouvr. cité*, pl. XXV; H. Rivière, *La Céramique dans l'Art musulman*, pl. XXII Migeon, *Manuel*, 2ᵉ éd., fig. 332, p. 184.

[4] Pézard, *ouvr. cité*, pl. CXL, nº 1; Hamadan en a fourni aussi quelques-unes, *ibid.*, pl. CXXXVIII, nº 1, et CXXXIX.

[5] Pézard, *ouvr. cité*, pl. CXIV à CXXIV, et Migeon, *Manuel*, 2ᵉ éd., fig. 321, p. 168.

tôt à la « thèse persane ». Comme on l'indiquait il y a quinze ans déjà [1], c'est Rhagès qui rayonna sur Samarra et sur Suse ; de même que les architectes et les sculpteurs de Perse et de Mésopotamie ne furent pas étrangers à la renaissance monumentale de l'Égypte sous Touloun et sous les Fatimides [2], les œuvres des céramistes en avaient pris le chemin, et elles le continuèrent de là vers l'Occident de la Méditerranée, puisque leurs traces se sont rencontrées du IXe siècle au XIe à la grande mosquée de Kairouan [3], à la Kalaa des Beni-Hammad en Algérie [4] et jusqu'au palais de Medina Azzahra près Cordoue [5]. Suse n'a été, comme Samarra, qu'un point d'arrêt dans ce magnifique développement, mais il valait d'être fixé et les recherches de la Délégation scientifique l'ont heureusement permis.

Ce travail qui nous a été demandé pour *Syria* est fort incomplet ; nous n'y avons pu tracer qu'un tableau d'ensemble de la céramique musulmane de Suse et les discussions que son étude comporte ne sont qu'esquissées ici, celle notamment relative à la « thèse égyptienne » du professeur Butler. On trouvera, nous l'espérons, tous les développements nécessaires dans un *Catalogue* des pièces exposées au Louvre dès maintenant sous presse et que le R. P. Scheil veut bien faire paraître dans les *Mémoires* de la Délégation.

RAYMOND KOECHLIN.

[1] Article de M. VIGNIER dans le *Burlington Magazine* de juillet 1914, t. XXV, p. 212, *New Excavations at Rhagès, The Socalled Samarra Faience.*

[2] MIGEON, *Manuel d'Art musulman*, 2e éd., t. I, p. 231 et 238, et FLURY, *Die Ornamente der Hakim und Azhar Moschee*, Heidelberg, 1912, et *Un Monument des premiers siècles de l'hégire en Perse, La mosquée de Nayin* dans *Syria*, 1921.

[3] SALADIN, *Mosquée de Sidi Okba à Kairouan*, 1899, in-4°, fig. 47, p. 97, et MIGEON, *Manuel*, 2e éd., t. II, p. 323, p. 171. M. Butler s'est élevé vivement, p. 96, contre les assertions de Saladin, mais nous savons que M. G. Marçais, qui prépare un travail sur les carreaux de la Mosquée de Kairouan, arrive, par d'autres voies, aux mêmes conclusions que Saladin.

[4] Général DE BEYLIÉ, *La Kalaa des Beni Hammad*, Paris, 1909, in-8°, et G. MARÇAIS, *Poteries et Faïences de la q'ala des Beni Hammad*, Constantine, 1913, in-8°.

[5] VELASQUEZ BOSCO, *Medina Azzahra*, Madrid, 1912, in-8°, pl. XLIX et L, et fig. 94, et PÉZARD, *ouvr. cité*, pl. CXXV, nos 3 et 4.

JÉRUSALEM MUSULMANE D'APRÈS MAX VAN BERCHEM

PAR

GASTON MIGEON

Quand, en 1892, Max Van Berchem proposa à l'Académie des inscriptions la publication d'un *Corpus* des inscriptions arabes, il ne se dissimulait pas la portée de son long effort : il l'a poursuivi pendant près de trente ans, outrepassant la limite de ses forces qu'un labeur excessif avait depuis longtemps épuisées. En 1921, il succombait à sa tâche sans la parachever, après un séjour écourté au Caire, où il était venu préparer l'impression, à notre Institut français, du Corpus des inscriptions arabes, de *Jérusalem* (Syrie du Sud, Jérusalem Ville et Jérusalem Haram), dont il avait heureusement laissé le manuscrit complet, et même le bon à tirer du 1er fascicule. L'Institut n'avait plus qu'à désigner le savant le plus digne d'apporter ses soins pieux à l'achèvement de ce magnifique monument d'érudition par une révision attentive et une correction consciencieuse des épreuves. Gaston Wiet, professeur à l'Université de Lyon, s'est dévoué à cette tâche de gratitude envers un maître respecté et aimé, délaissant tous travaux personnels, de 1921 à 1927, date terminale de cette publication considérable [1].

Dans l'œuvre collective qu'avait dû devenir le *Corpus*, Max Van Berchem, après la mise en train des inscriptions de l'Égypte (tome XIX) s'était réservé pour sa part la Palestine jusqu'à Damas (Jérusalem, Cisjordane et Transjordane) ; c'est la première partie, Jérusalem, dont il avait fait les premiers relevés en 1888, repris méthodiquement en 1893 et 1894, qui fut l'objet d'une dernière revision en 1914, pour aboutir à la présente publication. Un certain nombre d'inscriptions de Jérusalem avaient été déjà publiées ; il dut les réviser sur place, de même que les inédites que Sauvaire lui avait remises en 1894.

[1] Mémoires de la Mission archéologique française du Caire. MAX VAN BERCHEM, *Matériaux pour un Corpus inscriptionum arabicarum*, 2e partie, *Syrie du Sud*. T. I, *Jérusalem Ville*, 2 fascicules. T. II, *Jérusalem Haram*, 2 fascicules. T. III, 2 fascicules de 60 planches et Index : t. XLIII, XLV. Paris, librairies Geuthner et Bochard, 1927.

Le classement des monuments est fait dans l'ordre chronologique de leur fondation ou, si la date en est inconnue, de leur inscription la plus ancienne, et les inscriptions afférentes à chaque monument également dans leur ordre chronologique.

Mais c'est dans le Commentaire que se révèlent les dons vraiment merveilleux de Van Berchem, non seulement en ce qui concerne la grammaire et la paléographie, mais pour tout ce qui se rapporte à l'histoire, à l'archéologie et à la topographie; tout lui est prétexte à des aperçus saisissants sur les institutions et les mœurs; à chaque pas sont posés et résolus les problèmes relatifs au remploi des débris antiques ou latins, à l'origine magique des inscriptions, et à sa survivance dans ces eulogies, ces allusions voilées; il a aussi nettement marqué dans certaines d'entre elles, bien mieux qu'un ordre de bâtir, la nécessité politique d'une prise de possession. Comme il le dit si bien : « L'épigraphie arabe toujours précise, et presque toujours concise, traduit le sens historique d'un peuple qui s'est astreint dès l'origine à *inscrire* tous ses monuments, par un scrupule superstitieux, dont l'évolution des idées a fait presque un souci scientifique. »

Son érudition a puisé largement aux sources orientales, aux géographes et aux historiens anciens, chroniques, ouvrages encyclopédiques ou biographiques, relations descriptives de l'espèce des « Fada'il », guides aux lieux saints à l'usage des pèlerins musulmans, dont bien des manuscrits surtout relatifs au Haram lui avaient été exceptionnellement prêtés par toutes les grandes bibliothèques publiques du monde. Mais son guide le plus sûr dans la Jérusalem arabe fut ce *Mudjir al-din* (1495) qui a été abondamment traduit ou commenté, mais que Van Berchem a directement interrogé en son texte arabe (ms. Paris, 1671) qui passe pour avoir été copié sur celui de l'auteur. Cadi de la ville, liseur impeccable, ce dernier a laissé un ouvrage classique dans lequel la liste des monuments, les traditions historiques ou religieuses qui y sont attachées, les souverains, fonctionnaires ou notables dont ils perpétuent la mémoire sont d'une exactitude que Van Berchem n'a presque jamais trouvée en défaut. Ont été consultés aussi les chroniqueurs latins jusqu'au XVI^e siècle, et tous les travaux scientifiques modernes, qui datent du jour où le Haram fut ouvert aux étrangers : Robinson, Bartlett, Williams, Schultz, Tobler, Saulcy, Fergusson — et plus près de nous, ceux du marquis de Vogüé, de Wilson, de Clermont-Gan-

neau, des PP. Vincent et Abel, de Roehricht, de Gildemeister, de Le Strange, le Tempelplatz de Schick, le Felsendom de R. Hartmann, et les publications du Palestine exploration Fund.

C'est une bonne occasion de revoir avec Van Berchem tant de monuments admirables, qui sont restés nombreux dans la ville sainte, que sa configuration presque unique au monde a protégée contre le vandalisme. Que de choses nous apprendrons avec lui ! Comme une inscription lue, un détail d'architecture relevé vont lui permettre de dégager le fait caractéristique qui animera le monument, marquera sa place dans un ensemble, le tirera de sa léthargie, en fera quelque chose de vivant et d'évocateur !

Si la place ne m'était pas ici mesurée, j'aurais aimé à le suivre dans la visite de la ville (tome Ier, deux fascicules), et à étudier avec lui les milliaires, les épitaphes, les beaux monuments des Ayyoubides (couvent et madrasa de Saladin, 583-588 de l'hégire), son enceinte, et cette citadelle dont la restauration par Souleiman Ier (938 de l'hégire), est mêlée à des faits historiques d'un si grand intérêt — et tous ces monuments des mamlouks Bahrides ou Circassiens d'Égypte, dans lesquels Qalawun, Baïbars, Barqûq, Qayt-bay interviennent constamment par leurs créations ou leurs restaurations.

Je me bornerai aux monuments qu'enferme le Haram, et à tout ce que Van Berchem a apporté de nouveau par ses lectures et ses commentaires pour rétablir avec précision leur histoire.

Al-haram al-sharif, « l'enceinte sacrée », comprend une vaste esplanade (sahn) à peu près rectangulaire, bordée au Nord et à l'Ouest par des portiques et constructions extérieures, au Sud et à l'Est par le mur d'enceinte de la ville. Sur cette esplanade et sur la terrasse plus haute, qui en occupe la partie centrale, s'élèvent un grand nombre d'édifices de tout âge, de tout genre. Le Haram peut ainsi être considéré comme une entité vivante, cité sainte, ou sanctuaire fermé, à la lisière de la ville. Deux monuments principaux distincts dominent le Haram de toute leur hauteur, la *Sakhra* et l'*Aqsa*, illuminant la ville de leur gloire symbolique, le premier étant hommage de l'Islam à la religion juive, le deuxième, mosquée élevée au berceau de Jésus. Quand on aborde l'Esplanade, un vertige vous saisit de tous les côtés à la fois ; on ne

sait par quel monument commencer sa visite, tous vous attirent par une aimantation mystérieuse et secrète. Écoutez Van Berchem : « Voici en face la Sakhra, où le rocher de Jacob s'abrite sous le monument des Ommayades et le Temple des Croisés ; voici plus loin l'Aqsa, où la grande mosquée de Jérusalem a succédé peut-être à la basilique de Constantin. D'autre part, à gauche, à droite, devant, derrière, voici les coupoles des prophètes et des rois d'Israël ; voici la porte légendaire de l'arche de l'alliance ; voici la porte Dorée et le chant de triomphe du jour des Rameaux ; voici la porte par où l'Islam est entré à son tour, à la suite d'un Calife rampant à travers les décombres : voici partout les traces de Saladin, puis les souvenirs des grands rois musulmans jusqu'à nos jours. Tous ces lieux saints, baignés dans la même lumière et confondus dans une légende universelle, sont dispersés au hasard des événements et des traditions. » (Voir pl. XXVI.)

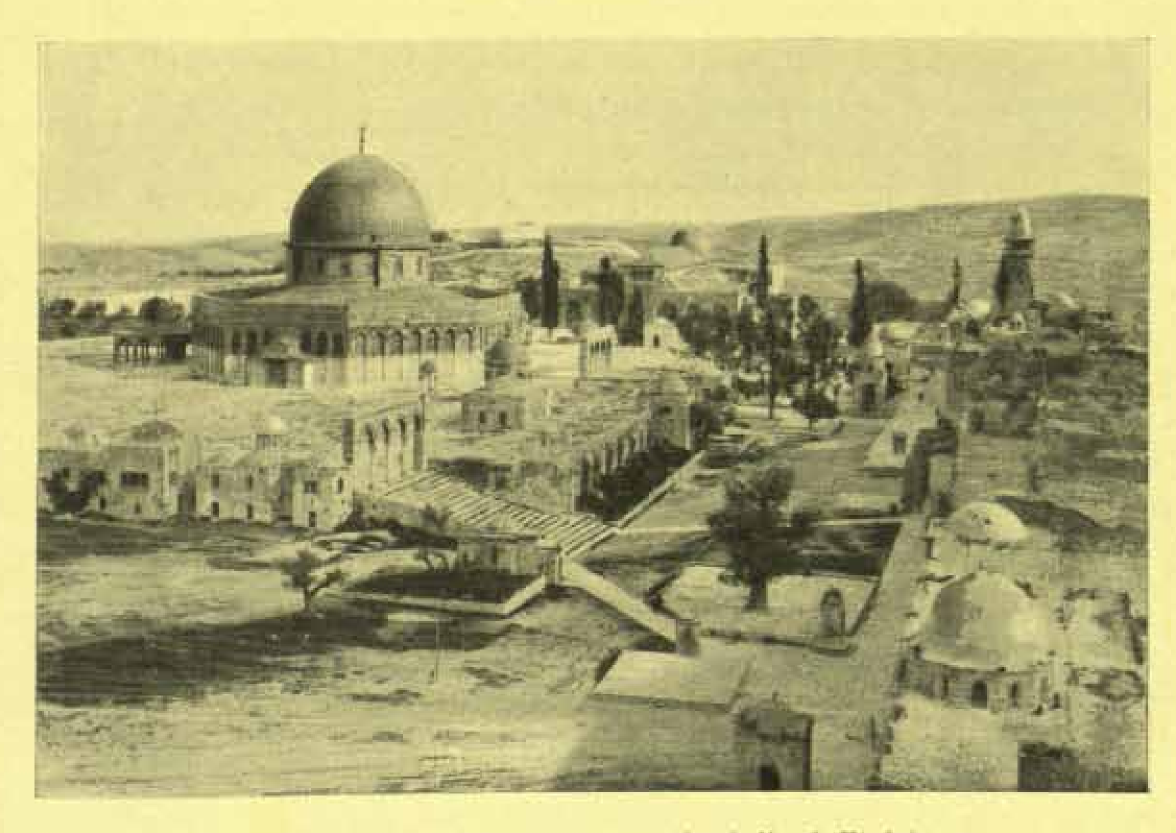
Allons tout droit à la Qubbat al-Sakhra (coupole du rocher) ; ce monument, de dimensions modérées, de lignes harmonieuses, se présente sous forme d'un octogone extérieur où quatre portes d'entrée donnent accès à un premier déambulatoire à huit piliers d'angle (sur le rayon des angles extérieurs) et inscrivant de l'un à l'autre huit arcatures de trois arcs brisés retombant sur des colonnes à chapiteaux antiques ; ce premier déambulatoire en borde un deuxième intérieur qui renferme un système circulaire central de quatre piliers portant un haut *tambour* à deux étages sur lequel repose une *coupole* (pl. XXVII). L'octogone extérieur a ses gros murs recouverts de placages de marbre et de mosaïques de faïence émaillée ; chacune des huit faces est percée de fenêtres à *vitraux* de couleurs. Les écoinçons et les tympans des arcs de l'octogone intérieur sont couverts de mosaïques de la plus souveraine beauté (pl. XXVIII).

L'attribution erronée de la Sakhra au Calife Omar, l'un des quatre lieutenants de Mahomet, qu'avait émise jadis Guillaume de Tyr, avait été repoussée au XVII^e siècle par un franciscain, Morone, custode de Terre Sainte [1]. Clermont-Ganneau l'avait nettement réfutée, en rappelant qu'il existait encore au XVII^e siècle une inscription, perdue aujourd'hui, aux noms et titres du constructeur, le calife Ommayade, Abd al-Malik, fils de Marwan. Van Berchem, en

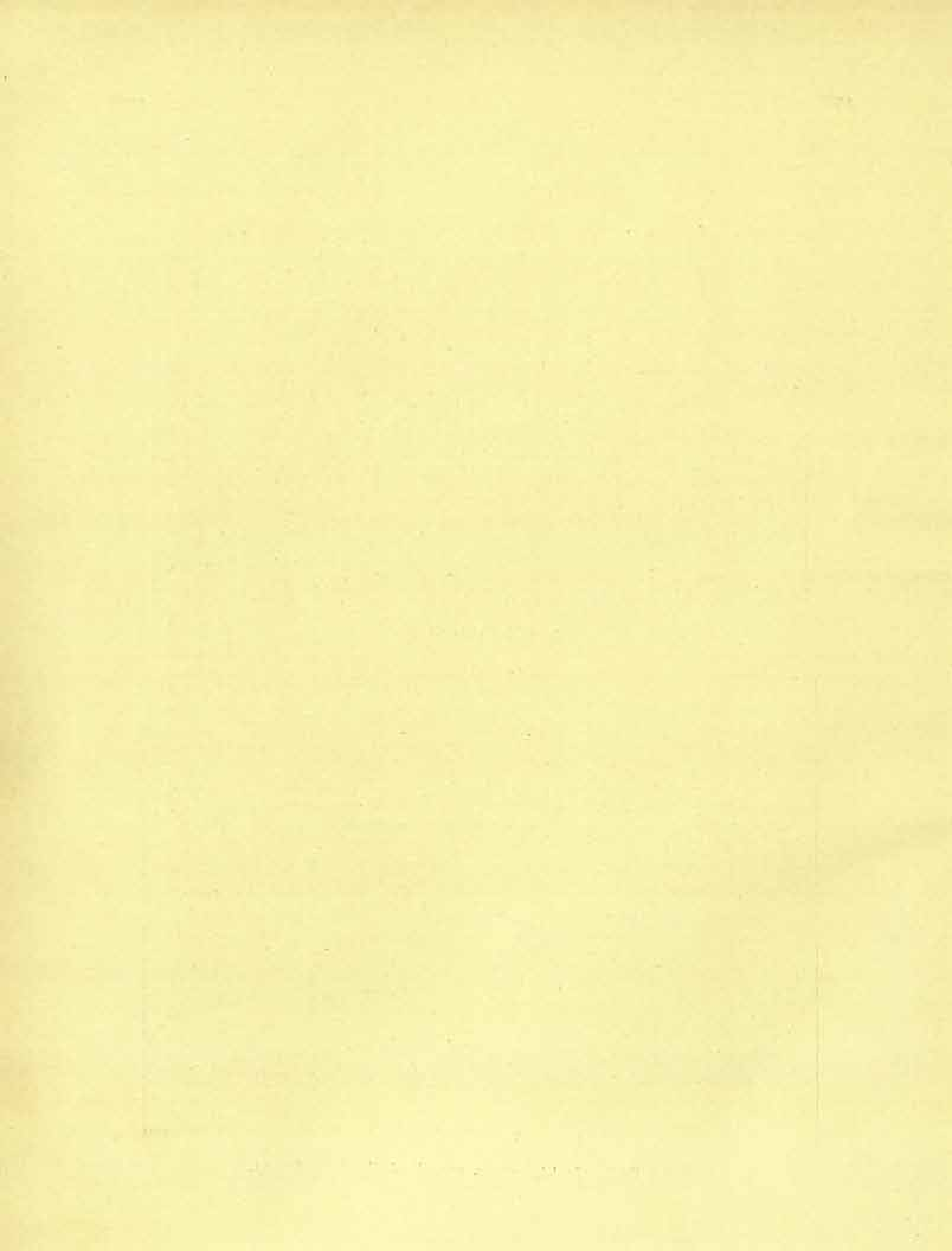
[1] Si Omar éleva au Haram une mosquée, ce fut au sud de l'esplanade, auprès de la mosquée actuelle, l'Aqsa.

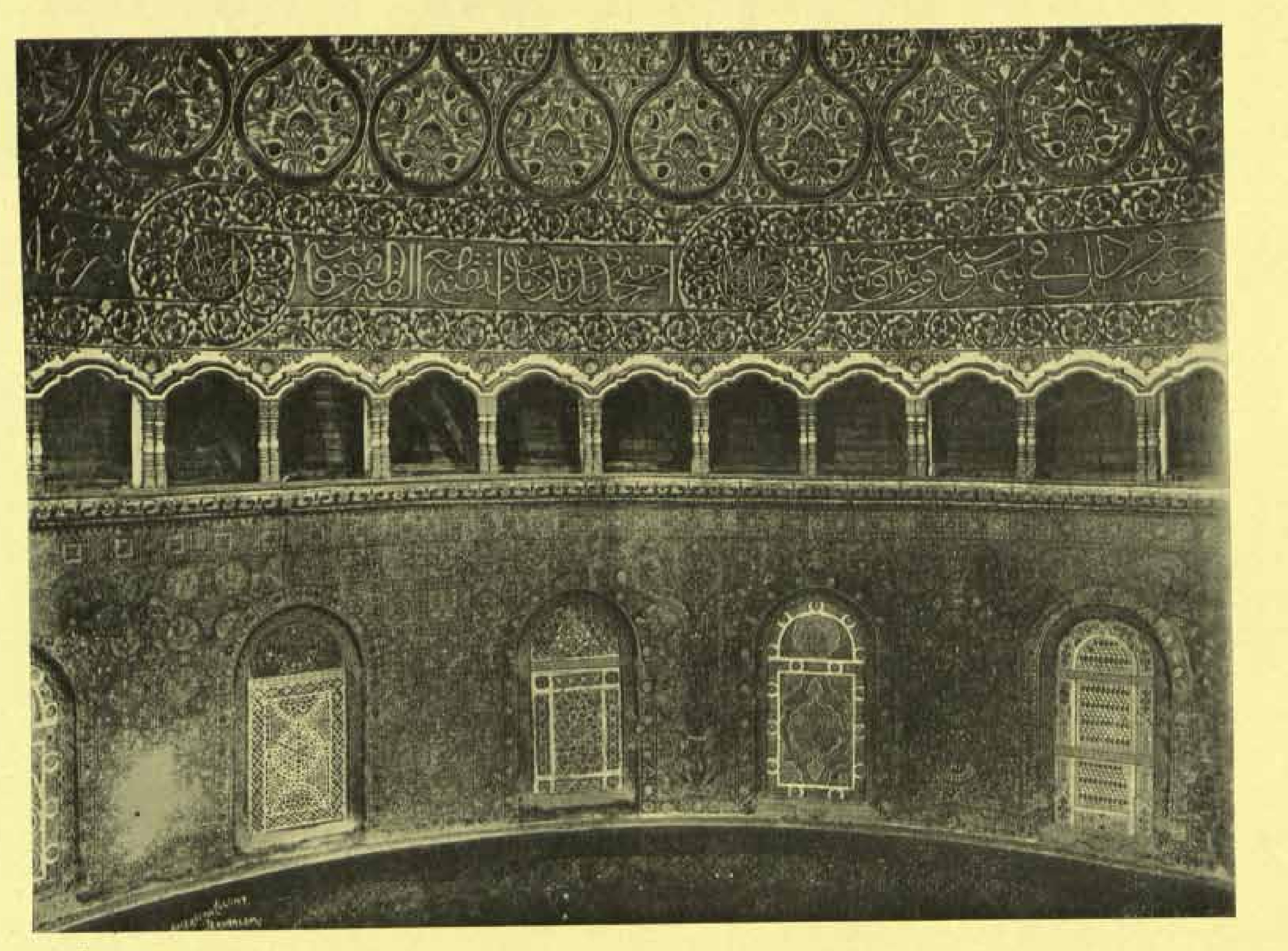


La Sakhra et la Silsila.

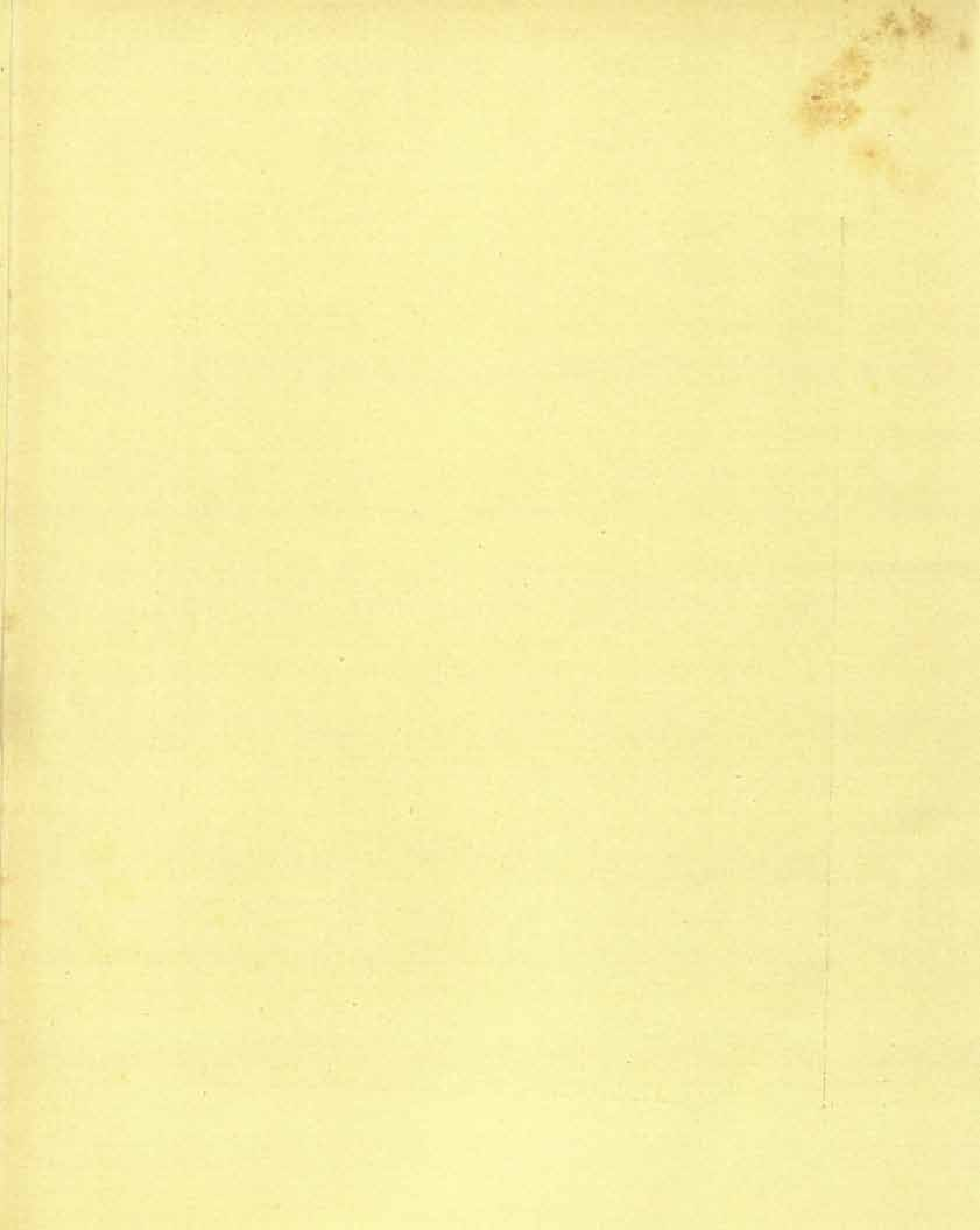


Le Haram, l'esplanade et la terrasse, vue prise de l'angle Nord-Ouest.





Tambour et coupole de la Sakhra.



serrant la question de plus près, voit dans le texte relevé par Morone et la date de 65, un à peu près, qui tient à ce que Morone, ne pouvant pénétrer dans la Sakhra, avait reçu la copie, non littérale et sans précision, d'un intermédiaire musulman, cicerone à pourboire, qui avait dans sa poche un papier, document circulant pour les visiteurs de Terre Sainte, qu'il dut communiquer aussi à un pèlerin allemand, Troïlo, qui, à quelques années d'intervalle, ne fit que répéter la relation nouvellement parue de Morone, par conséquent sans valeur. Il faut donc en revenir au grand bandeau de mosaïque de l'octogone intérieur, où dans une grande inscription coufique le Calife abbasside Mamun a fait effacer le nom d'Abd al-Malik pour y substituer le sien, inscription relevée au XIXe siècle par tous les archéologues de Jérusalem, depuis Vogüé et Clermont-Ganneau jusqu'à Sauvaire. Van Berchem, aidé par les PP. Jaussen et Savignac, dressé sur leur grande échelle extensive de 12 mètres, sous la lumière de sa lampe électrique, a pu relire intégralement la grande inscription qui vient se résumer en ceci : « *a bâti* cette coupole le serviteur d'Allah, Abdallah, l'imam al-Mamun, l'émir des Croyants, en l'année 72 (691-692). » Suit alors l'admirable commentaire de Van Berchem : il rappelle l'inscription de Damas, de quelques années postérieure [1], anéantie dans l'incendie de 1894, elle aussi en mosaïque, or sur fond bleu, comme à la Sakhra, quand le calife Walid convertit en grande mosquée l'église Saint-Jean : « Notre maître est Allah... A ordonné de bâtir cette mosquée, et de détruire l'église... le serviteur d'Allah, Al-Walid, le prince des Croyants en l'an 87 (novembre 706). » Il le dit expressément : ce qu'il a voulu faire, c'est remplacer une église par une mosquée, non pas en modifiant l'église, mais en faisant un monument nouveau. A la Sakhra on lit : « a bâti cette coupole » sans aucune allusion à un monument chrétien : justice est faite de l'hypothèse d'une église transformée, et du problème de ses origines préislamiques. Et puis, ici le mot « qubba », coupole, qui ne s'applique plus à la demeure d'un défunt, désigne le *sanctuaire*, le *reliquaire* du Rocher, groupant les survivances musulmanes de la religion juive, destiné à concurrencer le pèlerinage de la Mecque, prestigieux sanctuaire d'une faction rivale des Ommayades.

Ce qui est bien acquis, depuis Vogüé, c'est l'attribution de la Sakhra au

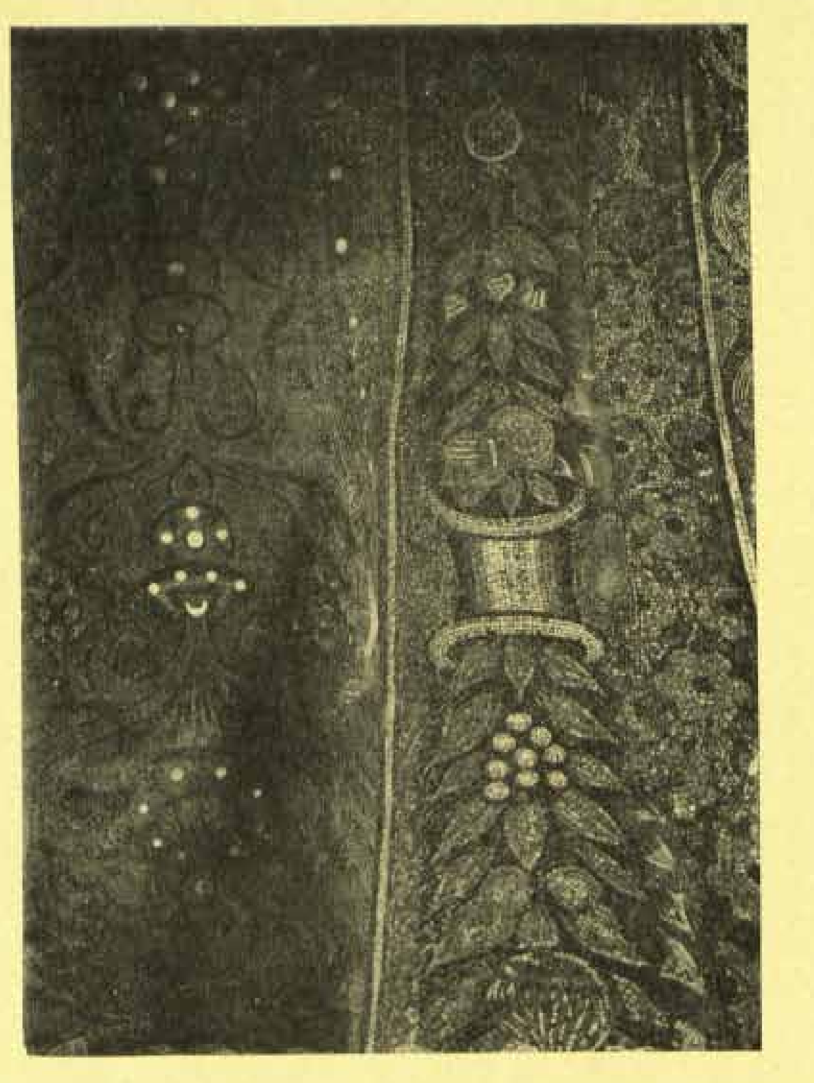
[1] Masudi, *Murudj*, V, p. 352.

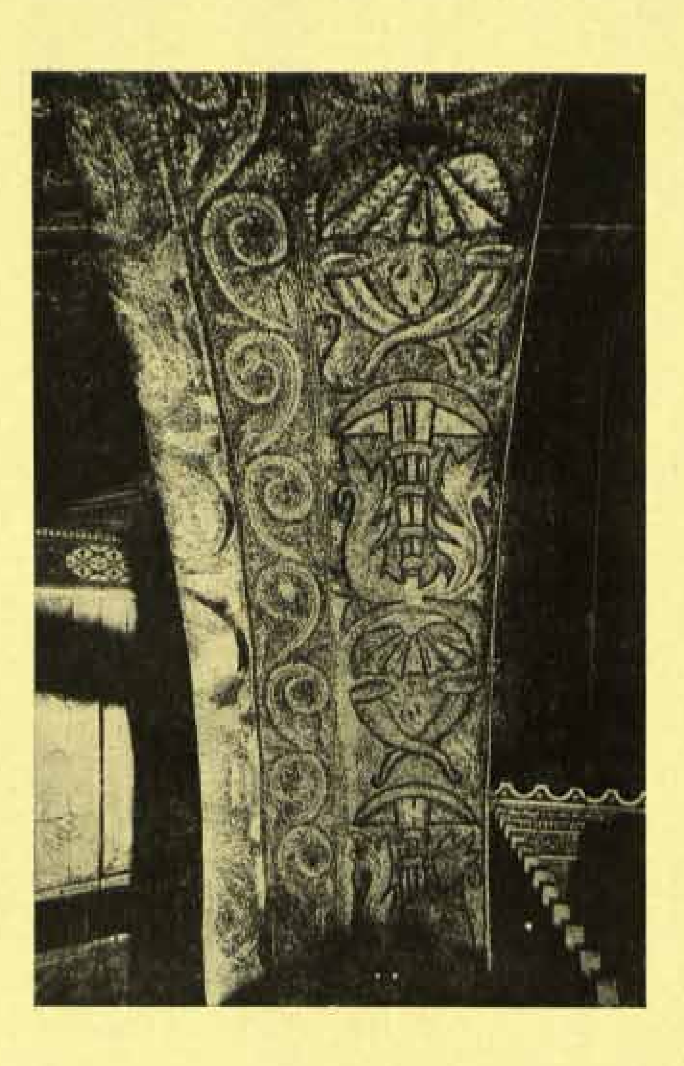
calife Abd al-Malik ; le mutilateur qui a substitué le nom de Mamun a laissé le titre « Abd Allah » qui s'appliquait aussi bien aux Abbassides qu'aux Ommayades ; quant à la date originale, 72, qu'il a oublié de détruire, le calife ne voyait aucun intérêt à la faire disparaître. A qui alors aurait-il donné le change sur l'origine du monument ? L'important était de supprimer le nom du représentant d'une dynastie rivale et détestée (de même fit-il à la grande mosquée de Damas). Son but était politique, c'était une *prise de possession* avec ses avantages militaires et religieux, et le prestige religieux qui devait agir *magiquement* et *superstitieusement* sur l'esprit des foules. C'est ce qu'a lumineusement établi Van Berchem.

Quant à savoir si nous retrouvons la Sakhra dans son état primitif, c'est ce qu'ont discuté longuement Strzygowski dans Amida, et Hartmann dans Felsendom. Elle se présente aujourd'hui dans un état bien composite de réfections, de restaurations successives ; il semble bien décidément que la coupole est la primitive, seulement *restaurée*, d'après les inscriptions, après le tremblement de terre de 407 de l'hégire ; quant à la décoration de mosaïques de l'intérieur, d'une si grande beauté et d'un si puissant intérêt, comme Vogüé il convient de la considérer foncièrement comme originale (72/691) à part certaines restaurations (418/1027-1028), et Van Berchem en a fait une analyse pénétrante, avec comparaison des décorations similaires de l'Orient et de l'Occident (mosquée de Damas, et à Damas le mausolée de Baïbars, les absides des saints Cosme et Damien, de sainte Constance, de la chapelle Saint-Jean au Latran à Rome, du baptistère de Naples). Quant au caractère de ces mosaïques où Vogüé avait vu non seulement des influences, mais une main-d'œuvre byzantines, aujourd'hui que s'est bien élargi le problème des origines de l'art arabe, il convient de ne pas négliger les origines hellénistiques d'Asie Mineure (vases d'où part le décor floral), mésopotamiennes (les pampres) et même sassanides (les paires d'ailes accouplées) d'une décoration « tapissante » que pouvaient très bien pratiquer des ateliers autonomes d'après des formules que de longues traditions leur avaient transmises.

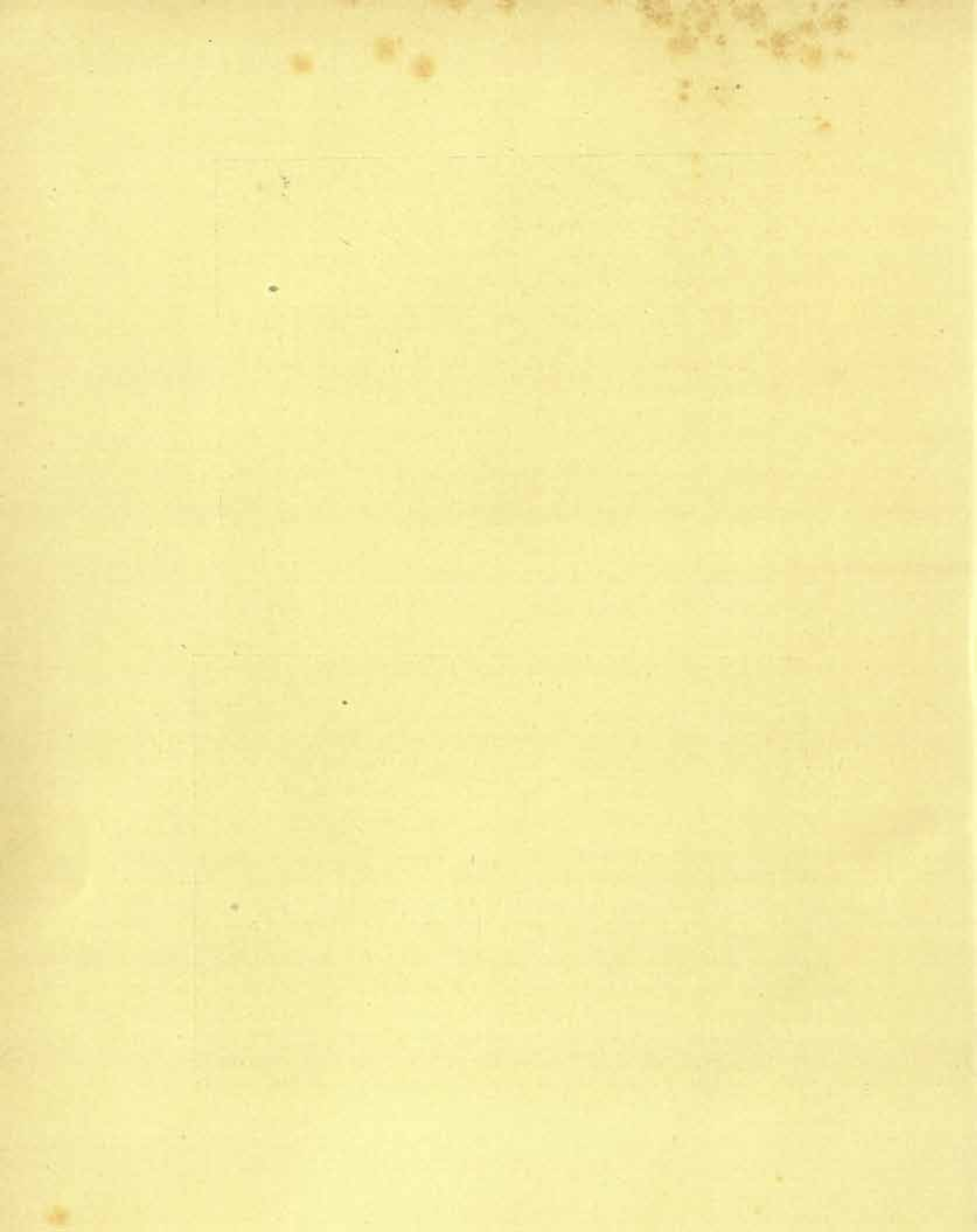
Des textes affirment que des mosaïques pures décoraient aussi l'extérieur du monument [1], avec des architectures (maisons et palais) portiques, jardins,

[1] MUQADDASI, p. 157 ; YAQUT, II, p. 593 ; IV, p. 597.





La Sakhra, mosaïques de la première époque.



arbres, fleurs et fruits. C'est ce qui existait à la mosquée de Damas, et qu'on trouve encore à l'intérieur de la Sakhra, et plus tard, au mausolée de Baïbars à Damas (d'ailleurs ne peut-on supposer que Baïbars ait pu faire faire alors certaines restaurations à la Sakhra ?). C'est ce que Fabri vit encore en 1483. Mais, dès 1560, les pèlerins signalent les revêtements de faïence émaillée qui décorent l'extérieur et furent exécutés vers 959 de l'hégire par Abdallah de Tabriz (Perse), sous Soulaiman Ier.

Il ne faut pas négliger non plus dans l'étude de ce monument extraordinaire les deux beaux panneaux de menuiserie, ajustés dans la maqsura ou grille en bois sculpté qui entoure le Rocher. Le travail fut exécuté au temps de Malik Aziz Uthman, qui occupa Jérusalem de 1196 à 1199, par un menuisier et deux graveurs, dont l'inscription donne les noms. Ces deux panneaux sont de splendides produits de l'ébénisterie arabe du XIIe siècle.

Sur le côté Sud de l'esplanade s'élève la mosquée *Al-djami al-aqsa*. C'est une basilique dont la nef est flanquée de deux bas-côtés séparés d'elle par deux rangées de colonnes dont les beaux chapiteaux antiques reçoivent de grands arcs brisés ; le transept est couvert d'une coupole double comme à la Sakhra. Autant cette dernière a gardé un caractère frappant d'unité, autant l'Aqsa apparaît hybride, église transformée en mosquée, comme il est si fréquent en Syrie. Bien entendu, Van Berchem n'aborde pas la question de l'origine chrétienne de l'édifice dont l'épigraphie ne remonte pas plus haut que le XIIe siècle.

Il existait jadis, face au mirhab, une grande porte centrale plaquée de cuivre doré, que signale un géographe, Muqaddasi, vers 375 (985). Le pèlerin persan Nassiri Khosrau la vit encore en 1047 : « Parmi ces portes, il en est une en cuivre et d'un si beau travail qu'on la dirait en or ; elle est *incrustée d'argent* au feu. Le nom du calife Mamun y est gravé, et l'on dit que ce prince l'a fait envoyer de Bagdad. » Encore une substitution de Mamun. La question reste mystérieuse, la porte ayant disparu.

Quant à la coupole que signale Muqaddasi, un pèlerin, Harawi, qui visita l'Aqsa, en 569 (1173) (manuscrit Paris 5975), y lut une longue inscription en mosaïque dorée, donnant le nom de l'imam al-Zahir, et la date de 426 (1035), qui n'était donc qu'une restauration, sans doute après le terrible séisme de 425. Van Berchem s'est donné un mal infini pour retrouver cette inscrip-

tion, qui ne doit plus exister. Cette date est intéressante, car elle n'est postérieure que de huit années à celle qui marque la restauration des mosaïques au tambour de la Sakhra ; elles devaient donc être analogues. Et la signature que lut Harawi : « façon d'Abdallah, fils de Hasan, l'Égyptien, le peintre mosaïste » ne l'est pas moins, car son nom n'est pas chrétien, mais musulman, et fils de musulman d'Égypte, peut-être du Caire, où les palais des Fatimides avaient nécessité à la même époque une main-d'œuvre artistique indigène de haute qualité. Un monument voisin, la basilique de Bethléem, pose d'ailleurs un problème tout semblable : les mosaïques de l'abside avec des noms et une date précise (1170) ont bien des rapports avec les mosaïques des tambours de la Sakhra et de l'Aqsa.



Chaire de l'Aqsa. Détail.

A droite du mirhab est encore un minbar (chaire), dont la charpente est couverte de panneaux d'entrelacs, soit ajourés, soit refouillés de rinceaux d'un style admirable, rehaussés d'incrustation d'ivoire et de nacre. Des inscriptions sont taillées en plein bois sur des bandeaux qui encadrent ces panneaux, au nom d'al-Malik al-adil *Nur-al-din* en l'an 564 (1168) avec les noms des quatre artisans, la plupart originaires d'Alep, d'où sont sortis quelques splendides travaux d'ébénisterie (mirhabs de la citadelle d'Alep et de la madrasa Halawiyya, et peut-être le minbar de la mosquée de Konia). Elle se rattache aux belles chaires fatimides que nous connaissons, et trouve son prolongement dans les beaux minbars des Mam-

louks, encore nombreux au Caire. Un chroniqueur contemporain, Abu Shama, en a heureusement raconté l'histoire. Saladin, voulant dans l'Aqsa une chaire magnifique, eut l'idée de réclamer à Alep celle que Nur-al-din avait fait faire pour Jérusalem (en 564 de l'hégire avant que la ville ne fût prise en 583), par le fameux ébéniste Al Akhterini. On peut la considérer comme un *ex-voto* pour obtenir d'Allah la prise de Jérusalem, rêve dont il était hanté, et qui ne fut réalisé que par Saladin.

L'Aqsa possède aussi un *mirhab* décoré, ainsi que ses alentours, de marbres et de mosaïques bien dignes d'intérêt, car une inscription en mosaïque de verre, placée au-dessus, rappelle la restauration que lui fit subir Saladin après sa victoire en 583, et sur laquelle s'étend le chroniqueur Ibn al-Athir (XI, p. 365). En interprétant son texte, on peut présumer que ces travaux furent exécutés par une main-d'œuvre locale tirant parti de matériaux que les Francs y avaient abandonnés.

Il faut suivre ensuite Van Berchem notant les restaurations successives du monument sous les sultans Bahrides, circassiens ou ottomans, pour comprendre tout le profit que l'histoire peut tirer de la lecture des inscriptions interrogées avec tant de sagacité.

Ai-je réussi par ces quelques pages à donner quelque idée de ce magnifique monument d'épigraphie, couronnement d'une vie exclusivement et passionnément vouée à ces études ? Relever méthodiquement à travers le monde toutes les inscriptions arabes, les publier systématiquement avec commentaires explicatifs d'une large et pénétrante compréhension, ne serait-ce pas là une bien utile contribution à l'histoire des mœurs, des idées et de la civilisation musulmanes, « un commentaire vivant des institutions religieuses, sociales et politiques de l'Islam », et ensuite par un classement méthodique des monuments, ne serait-ce pas la base d'une archéologie arabe vraiment scientifique? C'est ce qu'exposait déjà en 1892 Max Van Berchem dans une lettre magistrale à Barbier de Meynard dans le *Journal asiatique*. C'est ce qu'avec une admirable persévérance il s'est appliqué à réaliser.

GASTON MIGEON.

BIBLIOGRAPHIE

Georges Contenau. — **Les Antiquités orientales, Sumer, Babylonie, Élam** (Musée du Louvre). Un album 18 × 24 de 54 planches avec 23 pages de texte. Paris, Albert Morancé (sans date).

Le nouveau conservateur adjoint des Antiquités orientales au Musée du Louvre vient de donner, dans l'importante collection « Documents d'art », éditée par la maison d'éditions Albert Morancé, un album qui non seulement reproduit les pièces capitales d'art sumérien que possède le Louvre et qui sont bien connues, comme la stèle des Vautours, le vase d'argent d'Entéména, la stèle de victoire de Naram-Sin, des statues de Goudéa, le vase à libations de Goudéa, la précieuse statuette acéphale représentant Our-Nin-Girsou, fils de Goudéa, la femme coiffée de l'écharpe en diorite verdâtre, nombre de têtes archaïques, le code d'Hammourabi, divers koudourrou, mais encore nombre de pièces inédites, récemment entrées, comme la statuette archaïque en albâtre d'un dynaste sumérien, un fragment de vase archaïque figurant une scène de la vie agricole, un fragment d'une exécution très fine représentant deux personnages divins tenant un vase, une tête sumérienne de l'époque d'Agadé.

L'art élamite est représenté par des pièces caractéristiques groupées en quatorze planches. La comparaison avec les produits de l'art sumérien est fort instructive. Si les Élamites ont fait preuve d'une véritable originalité dans leur céramique d'une qualité inégalée jusqu'ici, tout au moins à ses débuts, ils ne nous offrent, en plastique, qu'une assez faible imitation de l'art sumérien.

L'heureux choix des monuments et l'excellence des reproductions, le commentaire précis qui les accompagne font de cet album un instrument de travail des plus agréables et des plus utiles.

R. D.

H. Frankfort. — **Studies in early pottery of the Near-East.** — I. *Mesopotamia, Syria and Egypt.* — II. *Asia, Europe and the Aegean, and their earliest interrelations.* Occasional Papers of the Royal Anthropological Institute, n° 6, 1924, et n° 8, 1927.

L'auteur a étudié les nombreux documents publiés et exposés jusqu'ici, relatifs à la céramique primitive du proche Orient. La comparaison des techniques, des formes et ornementations lui font noter des analogies dues les unes à des communautés d'origine des peuples, les autres à des relations historiques ou commerciales. La céramique comparée est

d'un précieux secours pour l'ethnographie et l'histoire des temps primitifs, depuis le néolithique jusqu'à l'expansion du bronze. La date des échantillons sera fixée par les fouilles scientifiques. Les sites à civilisations superposées donneront par leur stratigraphie, fondée généralement sur l'évolution de la céramique, le moyen de dater les sites plus restreints de la même région. Lorsque chaque région sera ainsi reconnue, l'historien pourra, sûr de ses bases, comparer les régions entre elles et déduire ses raisonnements sur le commerce, les migrations, avec une certitude quasi algébrique. La tâche n'est pas actuellement aussi facile. Le docteur H. Frankfort en manifeste parfois de l'impatience ; elle est pour stimuler les chercheurs actuels et futurs.

Nous résumerons cet important travail. Dans l'obligation d'être bref, nous suivrons de loin et seulement l'ordonnance du II[e] fascicule. Le docteur Frankfort nous définit de façon intéressante sa terminologie sur la technique, la forme et le décor céramique. Dans la technique, il distingue le « slip » qui est un lavage de la poterie avec une eau plus ou moins argileuse, et l'« engobe » qui est une véritable application d'argile, faite souvent au pinceau. Il décrit la cuisson à basse et haute température ; la pièce à cuire au milieu du combustible ou placée dans un moufle; l'atmosphère du four réductrice ou oxydante. Pour le décor, il parle du syle géométrique, du style naturiste, reproduction des formes naturelles, de la stylisation qui abstrait les caractéristiques du sujet, c'est l'art, de la convention qui peut en être la décadence.

L'époque néolithique, avant le métal, lui paraît difficile à certifier pour un site à un seul niveau; rien ne ressemble en effet à une station néolithique comme un groupement pauvre. La période énéolithique est beaucoup plus nette et son étude plus féconde.

La poterie grecque néolithique comprend un décor rouge sur blanc; le décor asymétrique comprend souvent un damier de losanges; cette technique se retrouve en Thessalie.

La civilisation danubienne (Dalmatie, Bosnie, Hongrie, Moravie, Bohême) et celle des Terres Noires (Transylvanie, Bukovine, Galicie, Bessarabie, Ukraine jusqu'à Kiew) présentent toutes deux un outillage de métal analogue, des figurines et sur la poterie le décor spiralé, peut-être imité de la broderie. La poterie primitive des Terres Noires a des formes arrondies ; on y trouve des gobelets avec ou sans anses, des supports de vases parfois accolés. Elle est cuite au four oxydant et souvent décorée ; l'ornementation spirale est en S horizontale. L'auteur signale ici la trouvaille près de Kiew d'un vase analogue à la poterie archaïque chinoise ; c'est probablement un objet importé ; il ne faut pas tirer trop de conclusions d'un fait isolé. Dans le même esprit, nous remarquerons que les figurines de terre cuite de Koszylowce (Galicie) sont très analogues à celles de Suse II.

La poterie danubienne est carbonifère, souvent lustrée, incisée, parfois avec remplissage des traits après cuisson par de la chaux ; parfois à peinture blanche appliquée après le feu sur les minces parois ne supportant pas l'incision (Sud danubien). La spirale est employée par groupes rythmés ; on trouve aussi des vases noirs à côtes et à boutons. La tech-

nique danubienne s'est étendue vers le Nord, en Transylvanie, et vers le Sud, en Grèce (Drakhmani), en Macédoine, dans les îles de l'Égée et vers l'Italie. A Hissarlik, on trouve la poterie noire lustrée à incisions remplies de blanc ; elle est commune en Mysie, dans le Pont et parvient à travers la Cappadoce jusqu'au flanc Nord du Taurus.

Il y a des analogies céramiques entre l'Anatolie et la région danubienne; du côté asiatique, les formes sont différentes ; pots sans cols, larges et piriformes, petits bols à bords fins, à parois minces, assiettes à bords plats ; les cruches globulaires à long col étroit, dont l'orifice obliquement coupé se développe en long bec. Ces formes manquent absolument en Europe ; la technique est pourtant la même ; le décor est très voisin, bien que la spirale ne se retrouve pas en Asie-Mineure.

En résumé, en Anatolie, sur le Danube et dans les Terres Noires on constate des développements indépendants à partir d'une base commune et l'auteur serait tenté d'y reconnaître une migration de « l'homme alpin ».

Hissarlik I ne contient que la poterie carbonifère ; le gisement de Yortan montre la transition de celle-ci à la poterie rouge, obtenue au feu oxydant. On n'a attribué à Hissarlik II que des poteries assez grossières ; on pourrait expliquer cette stagnation céramique à l'usage généralisé de la vaisselle en métal ; et pourtant le tour des potiers est connu à Hissarlik dans la seconde moitié de la période H 2. La poterie rouge est connue à Yortan et à Bos-Eyuk ; ce dernier site est contemporain de H 2. Il est donc certain que ce procédé était connu et employé à Hissarlik II, et sur le mode anatolien avec engobe rouge-vin, rouge-orangé, appliqué au pinceau. Cette technique est répandue dans la péninsule anatolienne ; c'est celle du gisement de Boghaz Keuï. C'est par Hissarlik II, qui à l'Égéen moyen devient un grand emporium, que l'influence anatolienne passe vers le Danube. La destruction de Hissarlik II précède la venue de l'ambre ; elle est postérieure à la VIII[e] dynastie égyptienne, soit de 1900 avant J.-C.

Les Hittites sont anthropologiquement des Anatoliens-Arménoïdes. Leur type est connu à Assour vers 3000 avant J.-C., ils fondent un royaume fédéral dont Boghaz Keuï = Chatti est la capitale. Leur poterie est tournée ; elle comprend des vases peints, des vases rouges monochromes (perfectionnement de technique anatolienne) ; des vases à décor noir sur fond allant du rouge au brun ; les formes : coupes petites et gracieuses, cruches à bec, parfois à trois anses, des gobelets à anse avec peinture monochrome sur engobe. Cette poterie parviendra à Chypre au début de la « First late Cypriot period ». La poterie hittite a des rapports avec Anau III et Suse II.

Le décor hittite est rectiligne, ses autres éléments sont d'emprunt ; les cercles concentriques sont syriens, la spirale vient de Macédoine à l'Égéen moyen, apportée par les Phrygiens après la destruction d'Hissarlik II. La trichromie, les métopes des Hittites sont connues en Palestine, où elles sont apportées par les Hyksos qui, entre la XII[e] et la XVIII[e] dynastie, l'introduisent en Égypte. C'est à cette série qu'appartiennent les vases égyptiens avec décor rouge bordé de lignes noires, des cratères à représenta-

tions d'oiseaux qui rappellent Suse II.

Les relations entre Assour, Suse, l'Anatolie, la Palestine (où l'on trouve un bol avec croix rouge inscrite dans un cercle, figure anatolienne) paraissent indiquer une origine commune venant de la Syrie du Nord.

La poterie égyptienne prédynastique a des analogies africaines ; on peut tout au plus entrevoir une influence asiatique dans la présence des vases multiples et thériomorphiques à la Ire dynastie.

En revanche, nous avons à constater des importations de poterie syrienne en Égypte ; les tombes de la Ire dynastie à Abydos font connaître trois sortes de produits : poterie décorée au feu, ou lustrée et à enduit (slip) ou à peinture rouge sur engobe crème ; les formes n'en sont pas anatoliennes et paraissent résulter d'un développement spécial à la Syrie et à la Palestine. Les jarres à anses flexuées, importées remplies d'huile vers 2500 avant Jésus-Christ, sont également syriennes.

La poterie primitive de Chypre serait, d'après le professeur Myres, une imitation en terre cuite des gourdes et vaisseaux de cuir. En tous cas, M. Gjerstad la trouve tout à fait analogue avec la poterie signalée par le professeur Ormerod en Phrygie et Pisidie ; elle est remplacée à l'arrivée du cuivre par une poterie de formes très variées et souvent décorée. A la IIe période de l'énéolithique, elle est peinte sur enduit blanc avec un retour aux formes primitives ; contre M. Gjerstad, le docteur Frankfort assure la parenté de cette série avec la céramique syro-palestinienne ; une petite bouteille en poire avec deux oreilles percées sur l'épaulement (amphoriscos) est fréquente en Palestine vers la VIIIe dynastie. Il faut en conclure que la poterie peinte sans enduit de Chypre a rayonné d'abord sur le continent, et qu'un mouvement en sens inverse s'est produit au moment où les Hyksos descendaient vers l'Égypte ; cette même poussée explique l'arrivée en Crète et en Égypte de la glyptique asiatique (cachets plats en forme d'animaux) et à Chypre, l'introduction d'une poterie polychrome à décor géométrique et représentations naturistes ; ces dernières sont en silhouettes ou à contours avec quadrillage intérieur. C'est la poterie anatolienne ; elle subsistera un millier d'années en Palestine.

En Crète, le néolithique est de longue durée ; la Crète orientale qui présente les meilleurs ports est mieux en relations avec l'Égée et témoigne d'une progression plus rapide. Alors que le centre de l'île en est toujours à la poterie décorée au feu, l'Est perfectionne cette technique jusqu'à l' « Urfirniss » qui aboutira au Kamares. L'Urfirniss est une poterie tournée cuite à haute température et sur laquelle on applique un enduit brun noir. Le « Vassiliki » est un vase décoré en foncé sur clair, par taches sans régularité. Le décor fut d'abord incisé, puis à peinture blanche sur le fond mieux soigné. Les formes sont anatoliennes ; la cruche à bec (Cappadoce), le vase à haut col avec couvercle en dôme (Yortan), des calices à pied.

Les tombes de la côte Sud à disposition nettement africaine, mais encore à mobilier crétois, témoignent d'une arrivée égyptienne vers 3300 avant notre ère. Malgré cela, l'influence anatolienne prouvée dans l'architecture, l'iconographie, les rites, prévaut sur l'égyptienne dans

le premier niveau du Minoen ancien. Les Cyclades ont reçu de très bonne heure des populations d'origine variée. La poterie y est d'abord très grossière, avec des incisions souvent en « arête de hareng », avec des formes européennes ; la spirale danubienne y apparaît ; l'influence asiatique se manifeste par les cruches à bec, des vases à enduit rouge, un décor rectiligne ; le métal apparaît de bonne heure ; les armes sont anatoliennes et chypriotes.

Dans une seconde période, il ne subsiste dans l'archipel que les centres les plus importants ; ils reçoivent plus d'apports étrangers ; la céramique primitive progresse ; l'Urfirniss se développe ; on trouve les cruches à bec anatoliennes ; le développement du décor spiral.

Le commerce des Cyclades exporte l' « Urfirniss » sur le continent (Argos et Béotie) ; leurs statuettes de marbre au type kurdo-arménien arrivent en Grèce et sur la côte carienne ; les vases au décor incisé, l'ornement spiral sont transportés sur la côte Nord de la Crète. Après cette poussée brillante de développement et d'extension, les Cyclades perdent de leur importance (Égéen moyen).

En Crète, Knossos prend la prépondérance sur l'est de l'île ; le commerce crétois se fait alors directement avec la Grèce. Celle-ci développe son agriculture ; la nouvelle formule de sa céramique est l' « Urfirniss » décoré ; la croix inscrite dans un cercle, la spirale plus ou moins modifiée sont à citer parmi les ornements. Phocis est le centre de la céramique grise minyenne, dérivée de la céramique noire lustrée danubienne. On l'obtient en cuisant à température assez haute, puis à feu éteint en atmosphère réductrice ; il se forme une couche noire qui brûle superficiellement sur une arrivée d'air, sans s'oxyder. Les formes trahissent l'imitation du métal.

Il faut noter l'influence de la Thessalie sur l'Italie et la Sicile par le golfe de Corinthe ; la plaine de Corinthe présente des stations néolithiques ; les échantillons de poterie permettent de reconnaître les immigrants, de Tripolje (céramique trichrome), de la Grande Grèce (décor rouge sur blanc), du Danube (noir lustré) et des îles. A Leukas, on trouve des tombes cycladiques, de la céramique thessalienne, de la poterie incisée, « l'Urfirniss » et le décor trichrome. A Bari, on a la poterie trichrome et la poterie grecque. En Sicile, après un néolithique indigène, vient la 1re période sicule localisée près des meilleurs ancrages, on trouve le cuivre égéen, une poterie sud danubienne et de Grèce centrale ; la IIe période sicule contient des produits mycéniens. A Malte, on retrouve le décor spiral.

Le docteur H. Frankfort a particulièrement étudié la céramique énéolithique de Suse. La publication de M. E. Pottier (vol. XIII des Mémoires de la Mission de Perse) lui apportait des renseignements incomparables de précision. Le fait que la collection exceptionnelle du Musée du Louvre provient d'une nécropole, la fragilité du décor réalisé avec un fondant coloré, la répétition des motifs, la minceur et la porosité des parois, ont fait douter l'auteur que cette poterie fut réellement d'usage. Pour lui ce sont des substitutions dans les tombeaux à des vaisseaux de cuir d'emploi courant. Cette théorie rendait compte de l'apparition brusque de cette poterie à laquelle on ne trouvait ni antécédents ni

analogue ; M. Pottier l'a combattue dans la *Revue archéologique*, 1926. On trouve à Suse des poteries non décorées, donc communes, aussi délicates, et le décor peint des vases de la série suivante disparaît au lavage à l'eau. Du reste, cette merveilleuse céramique n'est plus isolée ; le docteur Frankfort nous signale un décor analogue à celui de Suse I, sur un vase tourné provenant du lac d'Ourmiah (Perse du Nord-Ouest), sur des fragments de poterie provenant du Seistan (Perse de l'Est). Les potiers ou la poterie de l'Elam pourraient avoir voyagé jusque-là ; la ville énéolithique de Suse prouve des ateliers importants durant plusieurs générations ; ses artisans ont pu essaimer ; cependant l'absence d'éléments préparatoires à cette céramique est plutôt en faveur d'un autre point d'origine ; il faudrait le chercher sur la route que suivait le cuivre pour arriver en Mésopotamie. D'autre part, deux fragments trouvés par le professeur Anderson à Sha Ching (Chine du Nord) sont décorés des suites d'oiseaux et de triangles de Suse I. La technique de cette poterie chinoise est tout autre. L'auteur se défend d'en tirer des conclusions.

A Tépé Mouçian, encore en Elam, on trouve une poterie peinte différente de technique et de formes de celle de Suse I, mais le décor est à peu près le même ; c'est le style Suse I *bis* (E. Pottier, *ibid.*) qui est peu net encore à Suse même, mais se trouve aux environs (5 km.) ; il est connu à Bouchir sur le golfe Persique, et en Mésopotamie : à Al Ubeid, près d'Our, à Eridou. On le reconnaît parmi les fragments du Seistan ; ceux-ci se relient du reste avec Anau I et Anau II du Turkestan. La poterie peinte de la vallée de Zhob, au Béloutchistan, s'y rattache encore. Ajoutons ici personnellement que nous avons trouvé à Téhéran une céramique tournée analogue à Suse I, et une céramique à engobe rouge vin à jaune chamois, rappelant la technique chinoise, et dont les décors se relient à ceux de Suse I.

Après le stade I *bis* apparaît à Suse une poterie non peinte, signalée à Al Ubeid par M. Woolley et à laquelle succède une céramique comprenant des vases peints, d'abord monochromes, puis polychromes en fin de période (dynastie d'Agadé). C'est Suse II, au décor géométrique et naturaliste (qui se relie par de nombreux détails à Suse I ; voir M. E. Pottier, *ibid.*, contre les idées de l'auteur). Cette poterie a été retrouvée à Jamdet Nasr, près de Kish, par le professeur Langdon. Nous la signalons nous-même à Zohab (frontière de la Perse avec l'Iraq). Elle est connue à Assour où le professeur Andrae la dit présumérienne. Le docteur Frankfort lui trouve des analogies avec la poterie du Nord de la Syrie à engobe rouge. On l'y trouve dans des tombes où sont communes des perles plates losangées en aragonite. Elles portent un cordon autour des percées. Ce type est fréquent à Suse et nous en reproduisons un exemplaire (fig. 1).

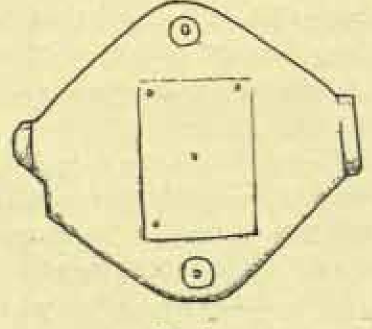


Fig. 1.

La poterie des fouilles récentes aux Indes (Mohenjodaro) a des formes voi-

sines des poteries sumériennes ; la poterie peinte est très différente de celle de Suse I et moins ancienne ; elle se rapproche de la série de Nal (Béloutchistan).

Bien que cela fût en dehors de son sujet, l'auteur ne manque pas de faire remarquer la grande importance du commerce du cuivre pour l'évolution de la poterie ; la hache plate de Suse I se retrouve à Chypre, dans le Nord de l'Europe et en France, à Fontaine-le-Puits ; les armes mésopotamiennes, anatoliennes, chypriotes, sont les mêmes ; la métallurgie et la céramique, deux arts du feu, vont de pair ; on a souvent réalisé en terre cuite des vases de métal.

Des hypothèses rapportées ou nouvelles rompent aussi la compacité de l'exposé ; nous n'avons pu nous y arrêter. Nous félicitons le docteur H. Frankfort d'avoir réalisé cet intéressant examen comparatif de la céramique primitive orientale.

R. de Mecquenem.

Henri Gauthier. — **Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques**, t. IV. Un vol. in-4° de 226 pages. Le Caire, Société royale de Géographie d'Égypte, 1927.

Avec ce volume les deux tiers de cet important ouvrage ont paru [1]. Nous n'avons que peu d'observations à présenter.

P. 2, *H-r-n-m* est, selon nous, à lire Ḥoronaim (voir *Syria*, 1927, p. 258) ; il ne s'agit pas de la ville de ce nom en Moab, mais plutôt de Bet-Ḥoron divisée en deux sites dont l'ensemble a pu aussi être dénommé Ḥoronaim. — P. 149, la région *Khaïtou* fait songer à la région montagneuse el-Kheit signalée par Aboulféda à l'ouest d'Apamée [2]. — P. 150 et 225, pour l'identification que nous avons proposée de *Kh-n-r-z* avec Khanaṣir, nous renvoyons à *Syria*, 1927, p. 257. — P. 152, on a renoncé depuis longtemps à confondre le Ḥalboun biblique (près de Damas) avec Alep. — P. 158, l'identification de *Takhsi* avec le Taḥash biblique (*Gen.*, xxii, 24) est due à H. Winckler, *Mitt. Vorderas. Gesellsch.*, 1896, p. 207. — P. 163, *Khashabou* est de localisation difficile. M. Gauthier écarte à juste titre le rapprochement avec Ḥesbon du pays de Moab. Clauss a proposé Ḥaṣbeiya, au pied de l'Hermon. Nous avons songé à Khisfin [3]. La finale *n* ne constitue pas un obstacle, car on dit Megiddo, mais aussi Megiddon (Zacharie, XII, 11).

Le volume se termine par d'importantes additions et corrections aux quatre tomes parus. M. Gauthier a notamment utilisé la publication des ostraca de Berlin (XIe dynastie) par M. Sethe ; sur ces localités nous renvoyons à notre étude parue dans *Syria*, 1927, p. 216. — P. 212 (*ad* t. I, p. 144), au lieu de *âkna* ne doit-on pas transcrire *ânka*, en réalité 'Anka, pour 'Akka (Acre) ? Le *n* n'est ici qu'une manière de rendre la réduplication du *k*, comme c'est le cas aussi de *'ngroun*, 'Aqqaron, véritable vocalisation de 'Eqron. — La note p. 217-218 (*ad* t. II, p. 161) concernant les *fenkhou* signale les dernières publications sur ce sujet. Il se peut que les charpentiers du Liban aient été qualifiés de *fenkhou*, comme le propose M. Sethe ; mais cette appellation leur est restée étrangère et on ne voit pas comment les Grecs

[1] Voir *Syria*, 1925, p. 373, et 1926, p. 277.

[2] Voir notre *Topogr. hist. de la Syrie ant. et médiévale*, p. 152.

[3] *Topogr. hist.*, p. 506.

l'auraient adoptée. Il ne nous paraît pas douteux, d'autre part, que *phoinikes* est un mot grec et nous avons dit (*Syria*, 1927, p. 183-184) les raisons qu'il y avait à conserver l'explication traditionnelle de *phoinikè* par la « terre du palmier ».

R. D.

E. Kühnel. — **Islamische Stoffe aus aegyptischen Graebern.** 1 vol. in-4°, 91 pages avec 10 planches en couleurs et 40 en phototypie. Berlin, E. Wasmuth, 1927.

Ce n'est que depuis le début de ce siècle qu'on a commencé à étudier sérieusement les tissus musulmans. Un classement même provisoire des tissus conservés dans les églises, les musées et les rares collections privées aurait été presque impossible, il y a trente ans, les pièces datées étant alors très rares et la provenance incertaine.

Depuis lors une grande quantité de fragments de tissus, provenant surtout de l'Égypte, est entrée dans les collections européennes et américaines. Une des plus riches, le *Victoria and Albert Museum*, nous a révélé récemment, dans un excellent catalogue, un bon nombre de tissus égyptiens [1].

Voici un ouvrage nouveau qui traite uniquement d'étoffes trouvées dans les tombes de l'Égypte. Le catalogue raisonné de E. Kühnel se fonde en premier lieu sur les matériaux conservés dans les musées de Berlin. C'est un modèle dans son genre.

Une introduction concise nous renseigne sur les endroits où les tissus ont été trouvés, sur le rôle de la Haute Égypte dans l'industrie textile, sur l'origine des matières premières, sur les différentes sortes de vêtements et sur l'activité des ateliers publics et privés.

L'analyse technique, ornementale et épigraphique des produits textiles d'environ cinq siècles, est faite avec un soin remarquable. Pour la première fois, M. Kühnel a essayé de grouper chronologiquement les tissus de la grande époque fatimide.

Il va sans dire que ce groupement ne peut être que provisoire, mais il est certain qu'il facilitera considérablement tout travail analogue.

On saura gré à l'auteur des nombreux renvois aux matériaux de comparaison publiés dans les catalogues de Kendrick et d'Errera [1] ainsi qu'à ceux des collections européennes et américaines moins connues.

Les dix planches en couleurs méritent un éloge tout particulier. On en voit rarement d'aussi belles. Les tissus reproduits sur ces planches nous donnent une idée assez exacte non seulement du luxe et de l'éclat des vêtements musulmans, mais encore du goût exquis et sûr qui guide le choix des couleurs.

En somme, le savant auteur de ce catalogue a créé un instrument de travail indispensable à l'étude des textiles musulmans.

S. Flury.

PÉRIODIQUES

Georges Contenau. — **Les tablettes de Kerkouk et les origines de la civilisation assyrienne.** Extr. de *Babyloniaca*, t. IX, fasc. 2-4. Paris, Geuthner, 1926.

A mesure que nos connaissances s'éten-

(1) E. F. Kendrick, *Catalogue of Muhammadan textiles of the medieval period*, 1924.

(1) J. Errera, *Collection d'anciennes étoffes égyptiennes*, Bruxelles, 1916.

dent, on s'aperçoit que les problèmes qui touchent aux anciennes civilisations se compliquent et, tout particulièrement, les questions d'origine semblent de plus en plus insolubles. L'origine des Sumériens comme celle des Sémites nous échappent entièrement. Pour anciens qu'ils soient, nos documents sont beaucoup trop récents. Le critérium le plus net est la langue ; mais il n'a le plus souvent qu'une valeur de civilisation, nullement de race. Comment expliquer autrement qu'on puisse (p. 11) nous présenter le peuple arménien — tard venu dans la région du point de vue linguistique — comme représentant le mieux le type hittite, le Kurde, qu'on tient généralement pour un Indo-Européen, comme la survivance du type sumérien et le peuple juif comme le produit du croisement des Bédouins et des Hittites ?

Avant d'attaquer de si vastes problèmes, il faudrait fixer quelques règles préalables, par exemple celles-ci :

Une grande civilisation se mesure, avant tout, à l'extension de la langue ; les peuples en ont le sentiment très net quand ils luttent pour leur langue. La signification qu'a prise le terme « barbare » en partant d'un critérium linguistique répond à une notion juste.

La première étape à franchir pour une grande civilisation consiste à unifier la langue du peuple. Les Berbères, qui n'ont jamais pu y parvenir, ne se sont jamais dégagés des langes de la barbarie.

La seconde étape est marquée par la diffusion de la langue hors des limites du groupe unifié. Ce double résultat a été atteint par les Sumériens d'abord, par les Sémites à leur suite, plus tard par les Indo-Européens. Le groupe asianique, que des efforts très louables cherchent, depuis quelques années, à pousser au premier plan, a-t-il joué un tel rôle ? Il n'y paraît pas. Les Hittites se sont effondrés au moment où ils tentèrent la double opération. L'extrême diversité des langues, que les textes de Boghaz-Keui ont révélée, est un trait de lumière qui n'a pas été suffisamment perçu. Elle atteste qu'au moment où ces populations portèrent leurs armes en Babylonie, elles étaient encore barbares. Bien douées intellectuellement, elles se sont rapidement parées des dépouilles babyloniennes et sont entrées dans l'orbite de la grande civilisation suméro-akkadienne. Leur éclat très réel a été passager.

M. Contenau dit très bien que la civilisation assyrienne est faite d'apports divers, mais pourquoi ne pas reconnaître, ce qui est l'évidence même, que ce sont avant tout des apports sumériens ? On complique et obscurcit le problème en liant le concept « race » à celui de « civilisation ». Aussi haut que nous remontions en Assyrie, la langue est sémitique. D'après les considérations qui précèdent, la civilisation assyrienne est le type caractérisé d'une grande civilisation sémitique. La langue a été unifiée et a pris un caractère universel.

Le travail de M. Contenau, sa partie essentielle et fort utile, consiste dans l'étude des tablettes de Kerkouk, site à l'est du Tigre où les Américains mènent des fouilles régulières. Vers le milieu du deuxième millénaire cette région a pris un essor remarquable, mais peu original. Les recherches en cours nous apprendront si ce fut simplement le résultat d'un effort guerrier, comme tend à l'indiquer l'apparition en Syrie, vers cette

époque, de chefs aux noms mitanniens ou apparentés aux noms de la région de Kerkouk. Si les fouilles nous révèlent, dans l'ancienne Kerkouk, un développement particulier de la civilisation, nous pourrons admettre que l'élément asianique régional a contribué pour une large part au développement de la civilisation assyrienne.

R. D.

The British Museum Quarterly, vol. II, n° 2. Londres, Oxford University Press (Humphrey Milford), 1927.

Ce fascicule publie notamment des pièces importantes provenant des fouilles d'Our conduites par M. Woolley en 1926-27, qui sont exposées au British Museum et dont partie retournera au musée de Baghdad.

Signalons un poignard à lame d'or et poignée en lapis-lazuli avec fourreau décoré de filigrane, qu'on s'étonne de voir reporter à la première dynastie d'Our (fin du quatrième millénaire avant notre ère) tant le travail en paraît plus récent. Une herminette en or voisine sur la même planche XIX. Le petit nécessaire avec cure-oreille, pointe en cure-dent, pince à épiler, le tout en or maintenu à un cercle d'or et un étui conique est encore plus surprenant à cette haute époque. Mais est-il de cette époque ? Un damier en coquille, lapis et nacre, rivalise en intérêt avec celui de Cnosse. On a découvert un sceau du type d'Harappa (Pendjab), mais avec une inscription cunéiforme. Enfin un très ancien char à deux rouescurieusement agencées, traîné par deux lions (?), apparaît sur un fragment de stèle évidemment très ancienne.

W. Baumgartner. — **Das Aramaeische im Buche Daniel**, dans *Zeitschrift für die alttestam. Wissenschaft und die Kunde des nachbibl. Judentums*, 1927, p. 81-133.

Le savant professeur de Marburg a repris les questions soulevées par la partie araméenne du livre de Daniel à la lumière des incriptions araméennes dont le nombre et la variété permettent une comparaison étendue. Dans la Syrie du Nord les textes araméens de Zendjirli et de Zakir remontent au VIII^e siècle, ceux de Neirab au VII^e siècle. En Assyrie et Babylonie les documents de tout ordre s'étagent depuis le VII^e siècle jusqu'au II^e avant notre ère : à la liste donnée il faut ajouter le parchemin araméen de Doura-Europos. L'Arabie a fourni les textes de Teima du V^e siècle. Comme toujours l'apport de l'Égypte est considérable, descendant du V^e siècle jusqu'à l'époque ptolémaïque. Les textes d'Asie-Mineure vont du V^e au II^e siècle avant notre ère. La diffusion de l'araméen à l'époque perse a fait retrouver des inscriptions en cette langue depuis le Caucase jusqu'aux Indes (Taxila). L'araméen tardif est représenté par les textes nabatéens qui se prolongent assez tard avec les inscriptions sinaïtiques, et par les textes palmyréniens.

Quelles que soient les particularités locales, les inscriptions de la Syrie du Nord — auxquelles on peut rattacher les textes de Teima, — les papyrus d'Éléphantine, les inscriptions nabatéennes et les inscriptions palmyréniennes constituent quatre étapes dans l'évolution qui aboutira au judéo-araméen représenté par les targums d'Onkelos et de Jonatan.

D'une comparaison minutieuse, M. Baumgartner conclut que l'araméen

de Daniel n'est ni si tardif, ni si ancien que certains l'ont cru ; il révèle une époque postérieure à la conquête d'Alexandre, mais antérieure au temps des Macchabées. La matière même de ces récits peut remonter à l'époque perse, mais la composition de notre texte n'est pas antérieure au IIIe siècle avant notre ère. M. Baumgartner ne relève aucun indice qui permette de supposer que la partie araméenne de Daniel ait été élaborée dans l'est du domaine araméen.

R. D.

Henri Lammens. — **Les sanctuaires préislamites dans l'Arabie occidentale** (*Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, Beyrouth, t. XI, fasc. 2). Broch. in-8 de 137 pages. Beyrouth, Imprimerie catholique, 1926.

Nous avons eu l'occasion, à plusieurs reprises, de signaler la profonde érudition du savant arabisant dont chaque étude est une mine de renseignements puisés aux sources. La question dont il nous entretient aujourd'hui est une des plus captivantes, une des plus importantes aussi pour comprendre la genèse de l'Islam. Il ne faut pas chercher dans le nouveau travail de l'actif exégète un exposé systématique des sanctuaires préislamites et de leur culte, mais une discussion de certains termes de la langue religieuse et l'exposé de certaines difficultés rencontrées par le Prophète pour unifier le culte. C'est, avant tout, une étude très poussée du concept de *masdjid*.

Comme le dit très justement le P. Lammens, nous ne sommes pas en présence d'un néologisme ; la notion du *masdjid* est antérieure à Mahomet. « La constatation a son importance et nous prions de ne pas la perdre de vue. » La recommandation aurait dû inciter l'auteur à définir le *masdjid* dans les cultes préislamiques, tout particulièrement dans le culte nabatéen. Il eût fallu examiner la valeur du *masgida* nabatéen ou pierre devant laquelle on se prosternait. Incidemment, on s'aperçoit que le P. Lammens tient le *masgida* nabatéen pour un bétyle (p. 15), ce qui n'est pas toujours exact. Les textes nabatéens citant le *masgida* sont parfois gravés sur des autels qui signalent le lieu de culte et font corps avec lui. Nous avons depuis longtemps proposé d'identifier le *mesgida* avec le *proscynétérion* d'une inscription grecque du Djebel ed-Druz [1], ce que M. Lidzbarski a accepté [2].

Certainement, l'emploi du pluriel *masadjid* signale que le nouveau culte monothéiste entend absorber tous les anciens lieux de culte et nous comprenons que le savant arabisant attribue tant d'importance à l'adoption de ce terme par l'Islam : « C'est tout un côté, déclare-t-il, p. 45, de l'évolution psychologique, du développement de la langue religieuse à étudier chez Mahomet. » Nous concevons comme il suit le passage du *mesgida*-stèle au *masdjid*-mosquée : le prophète dut adopter le rite de prosternation, mais ayant écarté tout autel et toute stèle, ceux-ci furent remplacés par une direction, d'abord celle de Jérusalem, puis celle de la Mecque. L'objet disparu laissa son nom attaché au lieu de culte. Ces cultes anciens se pratiquaient d'abord en plein air comme nous savons que c'est la tradition sémitique.

[1] *Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne*, p. 247.

[2] *Ephemeris*, II, p. 327.

L'explication que donne le P. Lammens n'embrasse que le passage du terrain non bâti à la mosquée construite, en perdant de vue la notion primitive du *masgida* : « Le concept primitif du masgid semble donc *local, territorial*. Il relève de la discipline topographique et non de l'art de bâtir. » C'est exact seulement au stade musulman et, de plus, la limite entre l'aire sacrée ou *ḥaram* et l'extérieur profane ou *ḥill* est marquée par un mur et non par des bornes.

R. D.

Revue des Études islamiques. — Année 1927, cahier 1. Publiée sous la direction de M. Louis Massignon. Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 1927.

Le nom de M. Louis Massignon suffit à recommander cette nouvelle publication qu'entreprend M. Paul Geuthner. Elle comportera chaque année 4 cahiers d'environ chacun 150 pages format in-4°.

Les matières traitées sont rangées sous les rubriques : Abstracta islamica, Enquêtes, Mémoires et Chronique.

La première est une bibliographie avec recension brève et précise de 123 ouvrages. Les enquêtes portent sur le statut de la femme kabyle par M. Marcel Morand, sur l'Université d'El-Azhar par M. Achille Sékaly. M. Jean Deny donne les souvenirs du Gazi Moustafa Kemal Pacha. Enfin la chronique est constituée par une communication du regretté Delafosse : lettre du cheik sénégalais Moussa Kamara.

M. Louis Massignon vient de partir en mission en Syrie. C'est dire que la *Revue des Études islamiques* ne manquera pas de nous faire connaître les enquêtes que le savant professeur au Collège de France compte y poursuivre.

Maurice Mercier. — **Chronique de l'Échelle de Syrie.** Extr. de la *Revue des questions coloniales et maritimes.*

On appelait ainsi le consulat d'Alep par une étrange extension du terme « échelle » qui, par définition, devrait être un port maritime. Le consulat d'Alep est le plus ancien qui ait été créé puisqu'il remonte à 1535. M. Mercier réunit ici trois esquisses biographiques de consuls : Gédoyn, qui fut envoyé à Alep en 1623 pour répondre aux plaintes que soulevait l'administration des Marseillais ; François Piquet, consul de France et de Hollande à Alep, puis évêque de Césarople et de Babylone ; enfin le chevalier d'Arvieux.

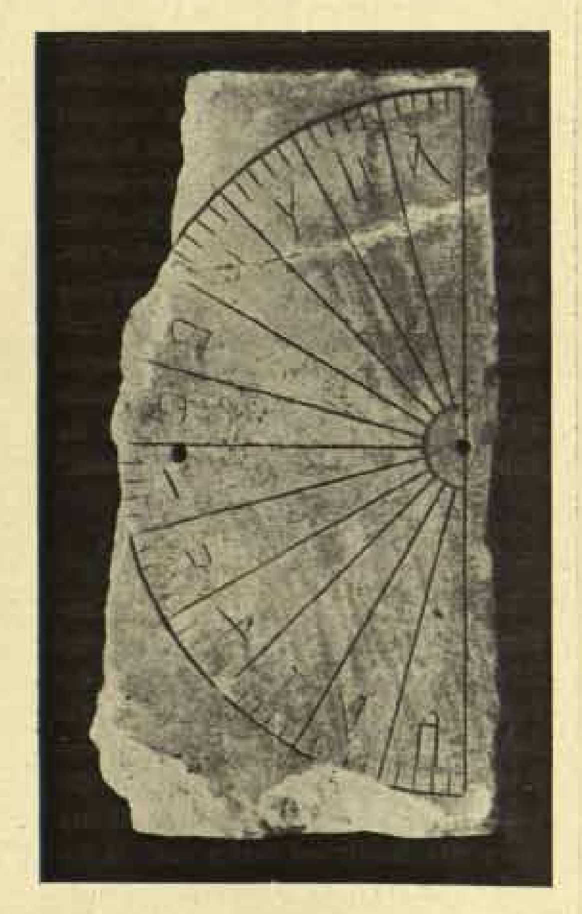
NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Les missions archéologiques de l'automne 1927 en Syrie. — En vue de certaines vérifications pour le *Recueil des Inscriptions grecques et latines de Syrie* dont le premier fascicule est à l'impression, une mission épigraphique a été confiée au R. P. Mouterde en Haute Syrie. De nombreux textes ont été revisés, une vingtaine d'inscriptions nouvelles ont été copiées et le savant missionnaire a pu établir certaines identifications de localités.

M. Maurice Dunand a, de son côté, opéré dans le Djebel Druze, le Ledja et le Hauran. De nombreux textes nouveaux ont été relevés, et parmi les plus importants il faut signaler treize milliaires — sur quatorze — jalonnant la route directe Mismiyé-Qanavat, traversant le Ledja, que

le R. P. Poidebard avait reconnue en avion.

Une seconde campagne a été entreprise à Neirab, près Alep, avec les RR. PP. Barrois et Abel qu'a bientôt rejoints M. Parrot. M. Darrous participait également à cette expédition qui a



été fertile en découvertes de menus objets, toujours, semble-t-il, de la même époque.

Enfin, une mission a été constituée pour relever et sonder le Krak des Chevaliers à la limite méridionale du territoire des Alaouites. M. Anus, architecte diplômé du Gouvernement, est parti le premier, puis M. Paul Deschamps, conservateur adjoint au Musée de sculpture comparée du Trocadéro. Enfin, sur place, le Service géographique de l'armée a délégué le capitaine Lamblin pour la partie topographique. Dès maintenant les relevés de Rey seront sensiblement modifiés et l'on annonce la découverte d'une grande salle de 120 mètres de long sur 10 de large.

Un gnomon syriaque. — M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités, a eu l'obligeance de nous envoyer la photographie, que nous reproduisons, d'un gnomon trouvé à Tell Bisé, au nord de Ḥomṣ. Ce site, qui pourrait bien cacher l'antique Abzu [1], mériterait d'être exploré régulièrement ; les indigènes y font constamment des trouvailles.

La pierre plane que nous reproduisons offre un demi-cercle divisé en douze parties — les douze heures du jour — chacune d'elles étant subdivisée en cinq parties égales, ce qui donne à chacune de ces dernières divisions une valeur théorique de douze minutes. Les grandes divisions, disons les heures, sont notées d'abord par les dix premières lettres de l'alphabet syriaque, puis par les ligatures de la dixième avec la première et de la dixième avec la deuxième. D'après l'écriture la date probable de ce monument est le v[e] siècle de notre ère.

R. D.

[1] Voir *Syria*, 1925, p. 290.

Le Gérant : Paul Geuthner.

6378-28. — Tours, Imprimerie Arrault et C[ie].

LA SIXIÈME CAMPAGNE DES FOUILLES DE BYBLOS

(MAI-JUILLET 1927)

PAR

MAURICE DUNAND

(*Second article.*)

Commencés le 2 mai, les travaux de la sixième campagne des fouilles de Byblos ont été terminés le samedi 23 juillet. Le recrutement des ouvriers a été difficile en raison de la rareté de la main-d'œuvre. Au printemps, les indigènes sont occupés par les travaux agricoles. On les remplace habituellement par des réfugiés arméniens, qui fournissent des équipes d'un bon rendement et parfois se contentent d'un salaire moins élevé. Cette année, les Travaux publics de la République Libanaise ont poussé activement la construction d'une route qui doit relier Gebeïl à Qartaba et Afqâ. On dispose pour celà d'un puissant budget qui permet de payer les ouvriers 15 à 16 francs par jour en moyenne. A ce taux ils affluent, d'autant plus que le travail dans la haute montagne est moins pénible que sur la côte. Nous avons dû nous mettre à ce tarif, et de ce fait nos équipes se sont trouvées moins fortes que l'an passé, car notre budget est resté approximativement le même. Les dépenses de la dernière campagne se sont élevées à 85.000 francs. Le Service des Antiquités nous en a alloué 65.000 sur les fonds du Liban et le reste a été supporté moitié par le Musée du Louvre, moitié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Comme les années précédentes, l'État-Major de l'Armée du Levant a été pour la Mission d'une bienveillance extrême. Un détachement de Tirailleurs Sénégalais a collaboré à nos travaux et assuré pendant toute l'année la garde du chantier ; il fait aussi quelques aménagements dans les parties qui sont entièrement fouillées. L'Aviation a pris de nombreuses photographies aériennes du champ de fouilles et en a donné un plan photographique d'une grande expression ; par le même procédé, elle nous a aussi fourni un plan d'ensemble

de tout le site de Byblos. Qu'il me soit permis de la remercier ici de cette importante collaboration à nos travaux.

Cette année, comme l'an passé, la fouille a porté sur deux points très voisins : la région des temples et la nécropole.

LA FOUILLE DANS LA RÉGION DES TEMPLES

Nous continuerons d'employer cette dénomination pour désigner le terrain compris entre l'extrémité orientale du sanctuaire aux colosses et le prolongement vers le Sud de la colonnade qui traverse la nécropole, la limite Sud du chantier et les deux maisons modernes qui l'encombrent encore (cf. *supra*, fasc. 1, pl. I). Cette dénomination reste vraie, la distinction de deux temples qualifiés d'*égyptien* et de *syrien* étant plutôt une affaire de temps qu'une question d'espace comme le suggéraient les premiers travaux [1].

La sixième campagne a confirmé l'idée à laquelle nous nous étions arrêtés, que les deux éléments découverts par M. Montet ne forment qu'un seul et même sanctuaire [2]. D'importants morceaux de dallage identique à celui qui s'étend au-devant des colosses et situés dans le même plan horizontal, ont encore été découverts un peu au Nord du point d'intersection de l'axe de la colonnade et de celui du sanctuaire aux colosses.

Certaines parties sont incontestablement de l'époque romaine, alors que d'autres éléments, ordinairement d'un plus gros module, remontent à une époque plus ancienne. Par places même, de gros blocs de *ramleh* placés côte à côte, à un niveau inférieur, paraissent avoir fait partie d'un dallage sous-jacent servant de soubassement au premier. L'esplanade dont ces dalles sont les restes, est indubitablement en relation avec les dépôts de fondation trouvés soit à même la terre, comme c'est le cas pour la grande jarre découverte par M. Montet, soit à l'intérieur d'un massif de maçonnerie servant sans doute de support à une colonne, comme les deux petites jarres garnies de bronzes recueillies l'an dernier. Sa relation avec les colosses n'est pas moins évidente : leur base repose sur le plan de l'esplanade et leur alignement en marque la limite orientale. Tout cet ensemble a donc une origine que l'on peut dater avec les dépôts de fondation du début du Moyen Empire égyptien.

[1] Cf. *C. R. Acad.*, 1923, p. 84 s.

[2] *Syria*, VIII (1927), p. 100.

Les accointances de l'esplanade avec des vestiges d'une époque beaucoup plus basse sont frappantes. C'est d'abord l'ensemble des constructions mises au jour derrière les colosses et qui, comme nous le verrons plus loin, sont d'une époque plus récente que celle envisagée jusqu'ici. C'est surtout la colonnade corinthienne qui enjambe la nécropole. Elle est parallèle à la ligne des colosses, perpendiculaire par conséquent au côté Nord de l'esplanade, dans le cas où celle-ci serait de plan rectangulaire ou carré. Or, tous les doutes à cet égard sont levés par la découverte récente d'un linteau de porte trouvé au point d'intersection de ce côté supposé et de l'axe de la colonnade (cf. *supra*, fasc. 1, pl. I). Il est formé de trois blocs, trouvés au même point, qui se raccordent parfaitement et forment un élément de 2 m. 50 de long. Réunis, ces blocs présentent ensemble 16 uraeus figurés de face, la tête surmontée d'un disque.

L'emplacement de ce linteau marque donc la place de la porte Nord de l'esplanade, celle sur laquelle la colonnade construite à l'époque romaine prenait son accès. Cela correspond très exactement à l'essai de restitution de ce temple que l'on a tenté d'après la monnaie de Macrin [1]. Et si, comme on l'a suggéré, l'entrée royale dont il est question dans l'inscription de Yeḥavmilk doit être localisée entre le colosse debout et le plus grand des colosses assis [2], il est à penser que nous avons dans la porte qui vient d'être repérée, celle dont le roi restaura le disque ailé. Le linteau aux uraeus ne reposait sans doute pas directement sur les pieds-droits qui encadraient cette entrée. Les trois blocs forment un rectangle parfait et celui du centre ne pouvait pas être soutenu par les latéraux à la façon d'un voussoir. Ils devaient tous trois reposer sur un linteau monolithe prenant appui sur les pieds-droits. Selon l'ordonnance architecturale courante dans les temples égyptiens, et en Phénicie dans les naos, cet élément est décoré du disque ailé flanqué d'uraeus. C'est donc notre droit de le restituer ici. Peut-être est-ce celui-là même qui fut réparé sous le règne de Yeḥavmilk.

Les deux bases de colonnes dégagées par M. Montet pendant sa deuxième campagne à Byblos [3] ont leur place toute marquée dans le plan du sanctuaire tel qu'on le peut envisager d'après la monnaie de Macrin. Ce sont les bases de deux colonnes du péristyle, moitié orientale du côté Nord. L'une d'elles a

[1] *Syria*, VIII, 1927, p. 113 sq.
[2] *Ibid.*, p. 120.
[3] *C. R. Acad.*, 1923, p. 87.

aujourd'hui disparu. M. Montet qui les a vues toutes deux *in situ* a pu en mesurer l'entre-colonnement, qui était de 4 m. 60. Ce chiffre, multiplié par le nombre des entre-colonnements que présente la monnaie et ajouté au diamètre des colonnes, nous donnerait 27 mètres pour la longueur des petits côtés et 32 m. 60 pour les grands, et cela sans tenir compte de la largeur du péristyle. Mais on sait combien sont parfois fantaisistes les figurations des monnaies et avec quelle circonspection il faut utiliser les données architecturales de la numismatique.

De l'économie intérieure du sanctuaire, plusieurs points ont été fixés par les travaux de cette année.

A 7 mètres en face du deuxième colosse assis, on a rencontré un bassin de pierre circulaire (pl. XLVIII, *fig.* 1). Il est monolithe et mesure 1 m. 70 de haut sur 1 m. 50 de diamètre. Ses lèvres dépassaient de 0,20 le niveau du dallage de l'esplanade. A l'extérieur, elles sont ornées de deux fausses anses en relief, diamétralement opposées et de forme semi-circulaire, la partie convexe tournée vers le bas. Son antiquité est indéniable, ainsi que son caractère rituel. Il est à comparer au fameux vase d'Amathonte, par sa forme et par ses fausses anses, sinon par sa capacité ; il me parait aussi de la même époque. C'est sans doute le bassin qui contenait l'eau indispensable aux sacrifices, l'*apsû* des textes cunéiformes ; il remplissait à Byblos le rôle que jouait la Mer d'airain dans le temple de Jérusalem.

L'autel devait se trouver dans le voisinage. C'est précisément devant les colosses que du temps de Benjamin de Tudèle la tradition localisait l'autel des Ammonites. C'est là aussi, à 2 m. 50 à l'Ouest de la vasque, que nous avons trouvé un petit obélisque à section quadrangulaire, mesurant 1 m. 10 de hauteur (pl. XLVIII, fig. 2). Sur une de ses faces, qui était tournée vers le Nord, est représentée la mort d'Adonis assailli par un ours et pleuré par Vénus. Le dessin, tracé au trait d'une façon maladroite, est très fruste ; le haut des personnages a été complètement ruiné par l'usure de la pierre. Mais, d'après ce qu'il en reste, la scène est très comparable à celle du relief rupestre de Ghineh, dans le Liban [1], quoique de dimensions extrêmement plus réduites.

Quelques jours avant la clôture des travaux, nous avons dégagé, toujours

[1] Cf. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 292 et pl. XXXVIII.

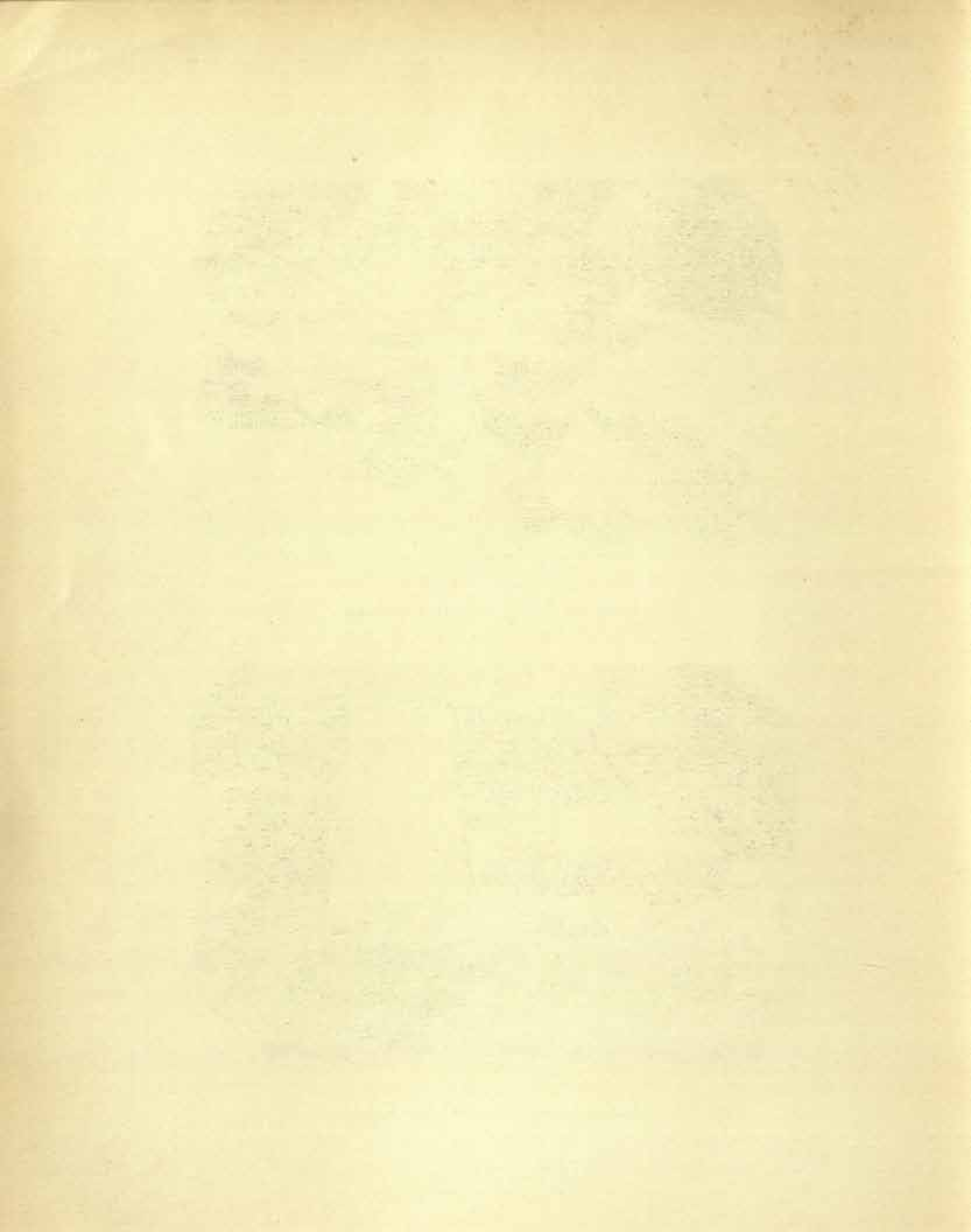


1. Bassin de pierre situé au-devant des colonnes.



2. Obélisque avec représentation de la mort d'Adonis.

TEMPLE DE BYBLOS.



au niveau du dallage de l'esplanade, la partie supérieure d'un massif de maçonnerie quadrangulaire, mesurant 3 m. 60 de côté. Trois blocs de pierre seulement couvrent toute cette surface. Cet élément se trouve exactement dans l'axe de la colonnade, dans celui de la porte du côté Nord de l'esplanade, par conséquent. Celui du sanctuaire aux colosses passe à quelques mètres au Sud. Cet emplacement correspond assez bien à celui occupé par le bétyle sur la monnaie de Macrin.

Derrière les colosses, nous avons enlevé les vestiges byzantins reconnus l'an passé et la fouille a été poussée en profondeur. Nous avons atteint les fondations de tous les murs du sanctuaire. On n'a recueilli dans tout ce gisement que quelques bronzes de l'époque romaine et une douzaine d'anses rhodiennes estampillées. Par contre, nous n'avons rencontré aucun document céramique qui pût être invoqué en faveur de la haute antiquité de cette partie du sanctuaire. La plus importante trouvaille faite au cours de ces travaux infirme au contraire les idées que l'on pourrait avoir en ce sens. C'est un important fragment d'un bas-relief qui était engagé dans les fondations du mur servant de limite vers le Sud aux trois salles alignées sur l'axe du sanctuaire. Sa hauteur, conservée intacte, est de 1 m. 70. Il est brisé à droite et à gauche, en sorte que sa largeur moyenne n'est que de 0 m. 75. A gauche, est figuré un personnage assis dont la tête a été emportée par la cassure de la pierre. Le bas du corps jusqu'à la ceinture est figuré de profil ; la poitrine se présente de face. Le bras gauche est ramené sur la poitrine, la droite levée à la hauteur du menton fait le geste de la bénédiction. Au-devant, deux colonnes d'hiéroglyphes en relief. La première se lit : *il adore Râ tous les jours le prince de Byblos...;* suivent, malheureusement très mutilés, le nom du prince et celui de son père. Sur la deuxième colonne est le cartouche d'un pharaon dont le nom finit en *hotep*. Un examen approfondi des caractères paléographiques de ce texte permettra sans doute de préciser s'il faut faire remonter ce monument aux Montou-hotep ou aux Sebek-hotep du Moyen Empire, ou aux Amen-hotep de la XVIII^e dynastie[1]. Mais, de toute façon, dès maintenant on peut inférer de la présence de ce monument dans les fondations d'un mur du sanctuaire aux colosses, que certaines parties de cet édifice sont postérieures au Moyen Empire.

[1] M. Montet est parvenu à restituer les deux noms mutilés et attribue cette stèle à la XIV^e dynastie. Elle sera publiée par lui dans le fascicule 2 ou 3 de *Kemi*, 1928.

Un peu plus au Nord, à quelques mètres du point où M. Montet avait trouvé une statue assise qui a été qualifiée de déesse de Byblos, nous avons rencontré une statue absolument semblable, mais plus mutilée. Comme sa congénère, elle servait de dalle dans une des maisons byzantines installées sur les décombres du sanctuaire.

Toutes ces strates, jusqu'à celles du Moyen Empire inclusivement, ont été extrêmement saccagées. Une couche de terre, épaisse par places de 1 mètre à peine, les séparait du sol actuel. Les indigènes n'ont pas manqué de tirer des matériaux de ce gisement où ils trouvaient des blocs tout taillés. Et lors de la construction du château des Croisés, il n'est pas douteux que tout ce qui pouvait subsister du parvis du temple ait été mis en coupe réglée. Aujourd'hui, il ne reste que quelques pierres éparses, échappées par miracle à cette destruction.

Il est tentant de voir dans ces vestiges les restes du temple dont la monnaie de Macrin nous donne l'image. On avouera que ce qui subsiste s'accommode assez bien du plan suggéré par la monnaie. Cependant, trois lourdes objections que la fouille fera peut-être taire un jour, pèsent sur cette identité. Les colosses n'apparaissent pas sur la monnaie et, pour l'époque romaine, ils devaient être une particularité frappante dont on explique mal l'omission. La colonnade manque également, ce qui peut surprendre. Enfin et surtout, des nombreuses colonnes qui formaient le péristyle, à part les deux bases signalées par M. Montet, il ne subsiste pas la moindre trace, le moindre éclat[1].

S'il n'y a pas identité entre le sanctuaire de l'acropole de Byblos et celui que nous révèle la numismatique, il est peut-être à penser que celui-ci est la représentation d'un temple sis ailleurs, mais dont celui qui nous occupe, avec ses caractères essentiellement sémitiques, serait le prototype.

Au-dessous du plan de l'esplanade, le terrain est très varié au point de vue

[1] Renan localisait à Qassouba, colline sise à 2 kilomètres du rivage, le temple des Adonies. Il n'en découvrit pas d'ailleurs le moindre vestige explicite (*Mission de Phénicie*, p. 173 sq.). Le P. Jalabert avait suggéré de le chercher à Mâr-Ya'qûb, petit tertre situé à 1.000 m. environ de l'ancien port de Byblos. On voyait là, jadis, de très nombreux fûts de colonnes et, en particulier, un fragment de tore qui, par ses dimensions colossales, avait surpris son inventeur (cf. *Mél. de la Fac. or. de Beyrouth*, I, p. 141-143). Ces localisations justifient, mieux que celle envisagée plus haut, la description que Strabon donne de la Byblos des Adonies (XVI, 2, 18). Celle-ci laisse, en effet, supposer que de son temps la ville, par conséquent le temple, s'élevait à quelque distance du rivage.

archéologique. Vers le Sud, il est stérile ; c'est tout juste si quelques pans de mur, très inexpressifs, apparaissent çà et là sans révéler aucun ensemble. Vers le Nord, la fouille commencée l'an dernier a été agrandie et poussée en profondeur. On a dégagé entièrement les murs dont la crête nous était apparue à la fin de la campagne [1]. Les différentes raisons qui donnaient à penser que c'étaient là les vestiges d'un sanctuaire de l'Ancien Empire égyptien ont été confirmées par les trouvailles récentes. Entre ces murs nous avons encore trouvé de nombreux débris des offrandes que les pharaons envoyaient à Byblos. Les documents recueillis dans ces strates sont tous de l'Ancien Empire. La partie supérieure du gisement est pour ainsi dire scellée par une couche de cendres, épaisse par places de près de 50 cm. C'est le témoignage très explicite d'un gros incendie qui a dévasté le sanctuaire. L'énorme épaisseur qu'elle atteint en certains endroits semble indiquer que le bois entrait pour une bonne part dans l'architecture de cet édifice. Ces cendres forment une couche presque continue qui recouvre toute l'aire au-dessous de laquelle, dans la région des temples, on recueille des documents de l'Ancien Empire. Voici, à titre d'exemple, dans l'ordre de leur trouvaille, les documents relevant de cette époque et qui proviennent de la tranchée du « gros mur » (pl. L, fig. 2). Je résume simplement les indications portées sur le journal de la fouille. A partir de la fin des strates grecques, il faut 12 levées de terre, de 20 cm. chacune en moyenne, pour atteindre les couches de l'Ancien Empire.

13e levée : Quelques tessons à décor peigné.

14e — — — —

15e — — — —

16e — Les tessons à décor peigné sont abondants; ils présentent des couleurs variées, noir, brun, jaune clair. Quelques tessons rouges lustrés. Cette poterie se retrouve dans toutes les couches sous-jacentes.

17e — Pied votif en argent, deux pieds en terre cuite, dont l'un paraît d'animal, et une palette de pierre avec trou de suspension.

18e — Une tête de volatile en terre cuite, ornée de traits rouges, et des morceaux se raccordant d'un plat à offrandes portant , ainsi qu'un scarabée en malachite anépigraphe.

19e — Un fragment de couvercle d'un vase d'albâtre et un fragment au nom de Pépi II. Très peu de poterie, mais de nombreuses traces de cendres.

[1] Cf. *Syria*, VIII (1927), p. 99-100.

20e levée : Un pied de meuble en corne (?); une pièce en bois très dur, élégamment tournée; une tête d'animal, peut-être un chat, en cornaline, et deux pieds d'animal en terre cuite, avec garrot très accentué. Les fragments d'albâtre abondent : les uns anépigraphes, d'autres avec inscriptions nous livrant les noms de Téti [1] et d'Ounas. Citons encore une lame à section quadrangulaire munie d'une soie et un plat de pierre. Le tout était dans un lit de cendres très compactes et présente des traces de calcination intense.

21e — Une partie des objets recueillis dans la levée précédente doit être attribuée à celle-ci, car l'ouvrier qui trouve a tendance à piocher en profondeur. On recueille par ailleurs plusieurs fragments d'albâtre anépigraphes. La céramique est encore rare. On est toujours en plein dans la cendre; plusieurs gros morceaux de bois, qui n'ont que charbonné, ont conservé quelques traces de leur aspect primitif.

22e — Fragments d'albâtre anépigraphes et d'assez nombreux tessons à décor peigné.

23e — Un magnifique tesson à décor peigné orné d'un cerf en relief; une petite cruche à fond plat et bec pincé, ce qui est surprenant à ce niveau; un vase du même galbe, mais à goulot circulaire; un joli vase, enfin, piriforme, revêtu d'un engobe blanchâtre. Dans ces trois exemplaires, l'anse prend naissance à l'épaule de la panse et s'attache au bord du col.

24e — Tesson avec frise estampillée représentant une scène de chasse ou de boucherie; une lamelle de métal repliée sur elle-même, figurant peut-être la ceinture d'Isis; une tête de taureau en terre cuite.

25e — Deux aiguilles de bronze à section quadrangulaire, un perçoir en os, une belle hache votive en bronze avec trou de suspension; un petit couvercle en forme de calotte sphérique, munie d'un bouton de préhension; une tête de volatile, enfin, en terre cuite.

26e — Trois clous de bronze et deux minuscules colonnettes (?) de même matière; une tête de bovidé et une jambe d'animal en terre cuite.

27e — Une tête d'animal en terre cuite, une lame de poignard et un fragment de même nature avec emmanchement à triples rivets.

28e — Quelques fragments d'albâtre et une hache votive en bronze avec trou de suspension.

29e — Une tête d'animal avec décor incisé; un petit vase à panse piriforme avec engobe très fin et une tasse minuscule, de forme tronconique, avec anse.

30e — Hache en bronze avec trou de suspension, une tête de volatile et une tête de statuette, toutes deux en terre cuite.

31e — Stérile.

32e — Deux fragments d'albâtre et quelques tessons analogues à ceux trouvés dans les levées précédentes. En certains points, le sol vierge apparaît.

(1) Qui apparaît à Byblos pour la première fois.

Trouvé dans les terres remaniées, mais appartenant indubitablement à ces couches profondes, est le fragment d'albâtre portant le nom de Kha-sḫm-wj (fig. 1). Ce pharaon est le seul connu jusqu'ici dont la bannière soit surmontée du faucon et du lévrier. Comme tous les fragments d'albâtre trouvés dans la région des temples, ce tesson devait faire partie d'un objet, sans doute un vase, dédié à la Dame de Byblos. Dès lors, il est à penser que le sanctuaire de la déesse aurait été déjà en activité dès la fin du quatrième millénaire.

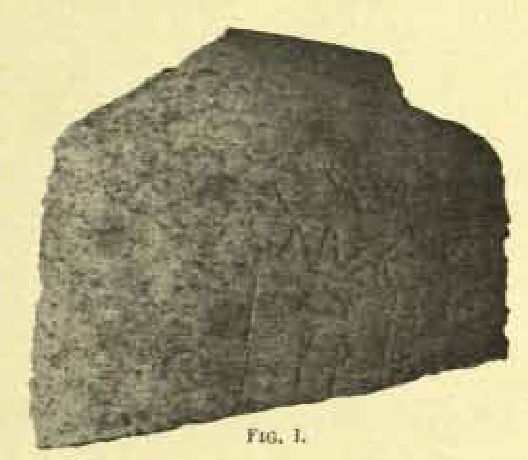


Fig. 1.

La connexion des documents au nom de Pépi II avec le gisement de cendres et la présence un peu plus bas de fragments épigraphiques au nom de Téti et d'Ounas, montrent nettement qu'à la fin de l'Ancien Empire le sanctuaire de Byblos a été la proie d'un incendie. Pépi II clôt la série, aujourd'hui connue, des Pharaons qui se sont mis en frais dévotieux envers la Ba'alat Gebal. Son nom est répété sur un grand nombre de tessons d'albâtre. La multiplicité des offrandes que cela représente s'explique par le fait que ce Pharaon, qui a régné 93 ans, a célébré plusieurs jubilés. C'est à la fin de son long règne que le temple, à la suite de circonstances que nous ignorons, a dû être détruit.

Si l'on compare l'histoire du temple de Byblos, telle que les fouilles nous l'ont révélée jusqu'ici, avec ce que nous voyons en Égypte à la même époque, on constate de frappantes accointances. Kha-sḫm-wj est le premier des grands pharaons, le premier également qui nous soit connu par ses expéditions à l'étranger; on a retrouvé son nom au Sinaï, on le relève dans le sanctuaire de la déesse de Byblos. Pendant la période calme que traversa l'Égypte au cours des siècles qui suivirent, la paix semble avoir régné à Byblos et son sanctuaire s'enrichit des offrandes des Pharaons. Toutes les dynasties y sont représentées; on y relève les noms de Khéops, Mycérinus, Ounas, Sahura, Téti, Pépi Ier et Pépi II. A la Ve dynastie, le culte de Râ est instauré dans la vallée du Nil; à la même époque, un prince de Byblos se déclare « aimé de Râ ». La fin du règne de Pépi II ouvre en Égypte une ère de trouble. La royauté est renversée, les

temples sont pillés, les palais ruinés, les secrets des rois sont violés, des incendies éclatent partout, les routes ne sont plus sûres et on ne navigue plus vers Byblos. A cette révolution correspond, à Byblos, la destruction du temple de la Ba'alat. La couche de cendres qui apparaît dans les strates de la fin de l'Ancien Empire en est le témoignage évident.

A partir de cette époque, nous ne savons plus rien de Byblos jusqu'au début du deuxième millénaire. L'histoire de l'Égypte est elle-même fort confuse, les documents sont rares ; ce n'est qu'avec les Pharaons de la XII^{e} dynastie que l'ordre est rétabli, le pouvoir central restauré. L'avènement des dynasties thébaines marque le début d'une nouvelle civilisation, bien différente de celle de l'Ancien Empire, mais non moins grandiose et surtout plus humaine. A cette prospérité correspond à Byblos l'avènement de dynastes locaux, dont les fouilles ont révélé la nécropole. Le temple de la déesse est reconstruit selon les exigences des conceptions sémitiques, qui impliquent l'existence de deux enceintes : l'une accessible au public, l'autre, plus sainte, réservée à l'autel. A ce temple nouveau les Pharaons n'envoient plus leurs offrandes. Les hypogées royaux nous ont montré que les relations avec l'Égypte sont toujours très cordiales, que les princes giblites sont les vassaux des Pharaons. Néanmoins, ces vassaux portent le cartouche et cela, semble-t-il, est un pis aller dont les rois d'Égypte s'accommodent pour le mieux.

Ce temple restera en activité jusqu'à l'époque romaine. Les constructions ont dû être évidemment restaurées de fond en comble ; quant au plan primitif, il est difficile de dire jusqu'à quel point il a été remanié. De son histoire pendant le Nouvel Empire, les fouilles récentes ne nous ont encore rien appris, et à partir du x^{e} siècle, Byblos n'est plus dans l'orbe des évolutions de la vallée du Nil.

Deux documents importants sont encore à signaler parmi ceux recueillis dans les ruines du temple de l'Ancien Empire. C'est d'abord six fragments d'un plat à offrandes, en albâtre, portant une épigraphe qui, par la forme de ses signes, est à dater de la II^{e} ou de la III^{e} dynastie. On y retrouve les mêmes épithètes et aussi les mêmes particularités épigraphiques que dans le texte des fameux panneaux de bois de Hesy-Râ.

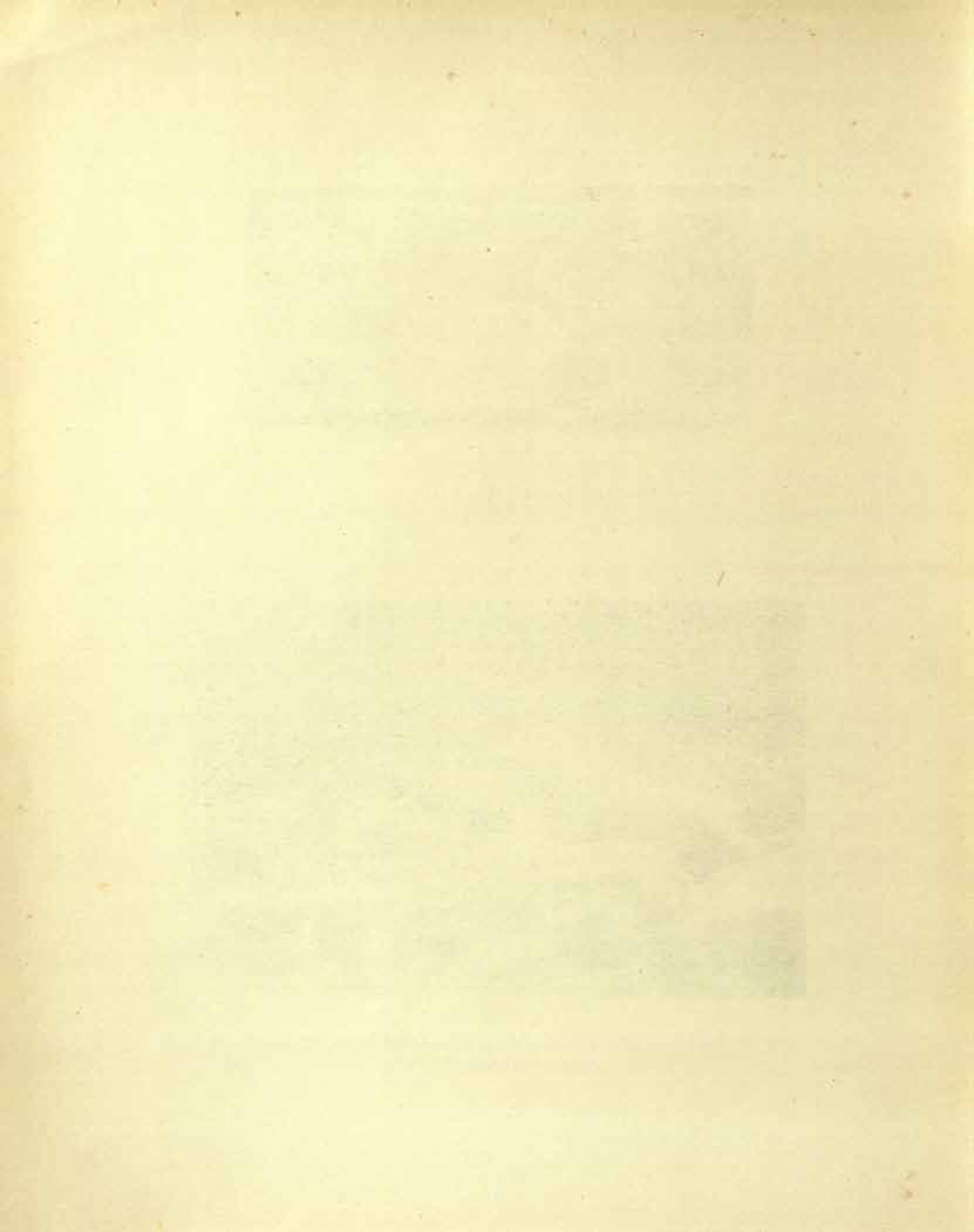
Tout près, à un niveau plus élevé, mais dans des terres remaniées, nous avons recueilli un magnifique cylindre en lapis-lazuli (pl. XLIX, fig. 1). Il me-



1. Cylindre archaïque. Byblos, 1927.



2. Byblos. Vue générale de la fouille au devant des colosses :
le bassin de pierre et l'obélisque.



Le Livre que nous présentons au public a le mérite d'être *unique*, car il n'existe pas en librairie de manuel français du dialecte arabe d'Egypte, avec prononciation figurée.

En composant cet ouvrage, les deux auteurs ont voulu rendre service aux Français ou aux étrangers de langue française établis en Egypte, ou qui viennent de s'y installer.

Les premiers savent les rudiments du langage familier. Beaucoup désirent se perfectionner dans ce savoir, parler plus correctement, et devenir de meilleurs arabisants. C'est à eux d'abord que le livre s'adresse.

Les seconds ignorent tout de l'arabe d'Egypte : le nouveau manuel est destiné à guider leurs premiers pas dans l'étude de cette langue, il leur permettra d'apprendre graduellement l'idiome quotidien parlé par le « petit peuple. »

Pour les touristes, enfin, l'ouvrage renferme des phrases élémentaires, qui les aideront à se faire comprendre dans les diverses péripéties de leur voyage, et à se tirer maintes fois d'embarras.

Il se compose de deux parties.

La première est un abrégé de la grammaire arabe vulgaire.

La seconde, plus développée, comprend du vocabulaire et des dialogues familiers. C'est l'endroit *vivant*, le plus *original*, et le plus neuf de l'ouvrage. Rien de pareil n'existe encore. Rien de plus utile non plus. On en jugera par l'extrait suivant de la table des matières.

Chapitre I. — L'arrivée en Egypte. Termes nautiques. Termes pour voyager. Dialogues. 1. L'arrivée à Alexandrie. 2. A la douane. 3. Pour transporter les bagages. 4. A la gare. En chemin de fer.

Chapitre II. — L'installation au Caire. L'hôtel, la pension de famille. La location, l'habitation. Dialogue pour louer un appartement.

Chapitre III. — La vie au Caire. 1. La vie privée. Vocabulaire. Les vêtements. Les étoffes. La couture. Le lever. Le coucher. La toilette. La nourriture. La cuisine. Le ménage. *Dialogues familiers.* — 1. A table. 2. Pour engager un domestique. 3. Ordres au domestique. 4. Recommandations à la bonne. 5. Reproches au domestique.

2. *La rue, les magasins. Vocabulaire.* La ville. Les bâtiments publics, les édifices. Les boutiques et les métiers. *Dialogues.* 1. Pour demander son chemin. 2. En voiture. 3. En tramway. 4. Pour écarter les solliciteurs et les mendiants. 5. A la poste. 6. Au restaurant. 7. Chez les fournisseurs (le boucher, l'épicier, le blanchisseur, le cordonnier, le tailleur).

3. *La vie en société. En visite.* Pour s'annoncer. Le salon. Pour saluer et s'informer de la santé. *Phrases usuelles. Formules arabes de politesse.*

Chapitre IV. — Vocabulaire annexe. 1. L'homme. Phases de la vie. Parenté. Corps humain. Qualités et défauts de l'homme.

2. *Les choses.* Dimensions et formes. Couleurs. Propriétés des choses.

3. *Le temps.* Divisions du temps. La température, les changements de temps.

4. *Termes agricoles.*

5. *L'école.*

A. Apportez-nous du pain frais, car ce pain est rassis.	*hatlêna 'êch tazah, 'achân el 'ech dâ bâyet.*
B. Avez-vous bien mangé ?	*enta akalt kouaïs ?*
A. Oui, la cuisine est excellente.	*aïwah, el âkl matboûkh (ma'moûl) 'âl.*

2. Pour engager un domestique.

D. Quel âge as-tu ?	*'omrak kâm ? ('andak kâm sanah ?)*
Quel est ton pays ?	*baladak fên ? (men any balad ?)*
D'où viens-tu ?	*gay men eyn ?*
De la Haute-Egypte ?	*men wag îbly ? (men as-saïd ?)*
De la Basse-Egypte ?	*men wag bahary ?*
De quelle province ?	*men âny moudiryah ?*
As-tu tes parents ici ?	*ahlak hênâ ?*
As-tu un permis ?	*'andak roksah ?*
As-tu déjà servi ?	*lek sabê choghl ? kont fên âblah ?*
Depuis quand travailles tu comme domestique ?	*men kâm çanah bétechtaghal khaddâm ?*
Quels ont été tes maîtres ?	*el khawâgat elly kont 'andohom esmahom é ?*
As-tu des certificats ? Montre-les moi.	*'undak chahâdât ? warêhomly.*
Connais-tu des personnes qui	*té'raf hâd yedmanak, wé*

sure 42 millimètres de haut et 20 de diamètre. On y voit représentée une divinité assise, figurée deux fois. Deux personnages intercalaires sont campés debout : l'un d'eux fait le geste de l'adoration; les traits de l'autre, qui est en partie mutilé, ne sont pas discernables. Cette double représentation divine donne l'impression de ce stade religieux mésopotamien où le culte s'adressait à des couples divins mâle et femelle. Le dieu et la déesse sont représentés sous des traits à peine spécifiés, mais leur dédoublement est rendu certain par les textes et par quelques bas-reliefs dans lesquels les sculpteurs se sont appliqués à faire ressortir leurs caractères particuliers. Ce document a des répondants dans la glyptique des plus vieilles dynasties d'Ur. On ne peut tabler sur un document d'une espèce aussi mobilière pour inférer que les relations de Byblos avec la vallée de l'Euphrate sont aussi anciennes que celles avec l'Égypte. Néanmoins, quelques présomptions en ce sens sont permises depuis que les relations des Giblites avec les peuples du Caucase ont été rendues évidentes à la lumière des premières trouvailles de M. Montet.

Avant de clore cet exposé sommaire des résultats obtenus par les dernières fouilles sur l'emplacement des temples, je dois faire mention d'une découverte à laquelle la suite des travaux donnera peut-être une grande importance. A 0 m. 60 environ au-dessous de la base des murs de l'Ancien Empire, qui en cet endroit forment un étroit couloir, et reposant presque sur le sol vierge, nous avons rencontré 5 bases de colonnes, situées approximativement dans le même plan horizontal. Deux sont encore en place : elles reposent sur un petit blocage de pierres. Leur forme est celle d'un tambour très plat à génératrice légèrement convexe. Elles ne paraissent en relation avec aucune des constructions sus-jacentes. On expliquerait d'ailleurs difficilement leur utilité dans cette sorte de couloir où nous les avons rencontrées. Peut-être appartiennent-elles à un édifice antérieur; peut-être sont-ce des vestiges d'un sanctuaire archaïque plus ancien que l'installation cultuelle des Égyptiens. On explique en effet assez mal que ceux-ci, tôt venus à Byblos, se soient mis de but en blanc, dès leur arrivée, en frais dévotieux envers la Ba'alat. Leur piété envers la déesse est plus explicable s'ils ont trouvé là un culte en vogue, par conséquent une installation plus ou moins monumentale, mais dans le style du pays. Qui sait si ces bases de colonnes ne sont pas les premiers vestiges de ce sanctuaire giblite primordial ?

LA FOUILLE DANS LA NÉCROPOLE

La tranchée commencée l'an dernier[1] entre la colonnade corinthienne et le château des Croisés a été continuée. Elle forme maintenant une excavation large de 15 mètres en moyenne et longue du double, que nous appelons « la tranchée de la colonnade » (pl. L, fig. 1). Les terres accumulées en ce point forment une masse de 12 mètres d'épaisseur. Ce terrain a été bouleversé à deux reprises. Lors de la construction de la colonnade, de profondes fouilles y ont été faites. Les Croisés, à leur tour, exploitèrent ce riche gisement de pierres à bâtir, mais ne fouillèrent pas profondément. Plus on s'éloigne de la colonnade vers l'Est, moins le terrain a été remanié. Et si les travaux de l'an passé n'ont porté que sur des terrains entièrement bouleversés, nous avons atteint cette année une zone dans laquelle aucun remaniement n'apparait au delà des strates de l'âge du fer. Nous avons recueilli là une série céramique très homogène, sans hiatus important, qui va de la fin du deuxième millénaire jusqu'au début du troisième. Le roc sous-jacent n'a pas encore été atteint. Sans doute les couches profondes qui restent à explorer nous donneront-elles une céramique plus archaïque encore, et les anfractuosités rocheuses que les sondages effectués l'an dernier nous ont laissé entrevoir livreront-elles quelques tombes de l'aurore des temps historiques.

Ainsi qu'on en peut juger par les résultats obtenus jusqu'ici, le potier giblite s'est servi de très bonne heure du tour ou de la tournette. On rencontre des tessons qui attestent son emploi dès la fin de l'Ancien Empire, et au début du Moyen, son usage est général. Il ne pouvait guère en être autrement puisque, à la fin du quatrième millénaire déjà, les relations de l'Égypte avec Byblos étaient intimes et constantes, et que dans la vallée du Nil les céramistes sont entrés dès l'Ancien Empire en possession de cet instrument.

La poterie qui relève de l'Ancien Empire est très abondante et occupe une épaisseur de décombres variant de 2 à 3 mètres. L'ornementation qui domine est le décor pectiné dans toutes ses diversités de technique. Les formes et les couleurs sont également très variées. Les grands récipients ont souvent leur col souligné par un cordon mouluré ; le fond plat est une autre de leurs carac-

[1] Cf. *Syria*, VIII (1927), p. 101-103.

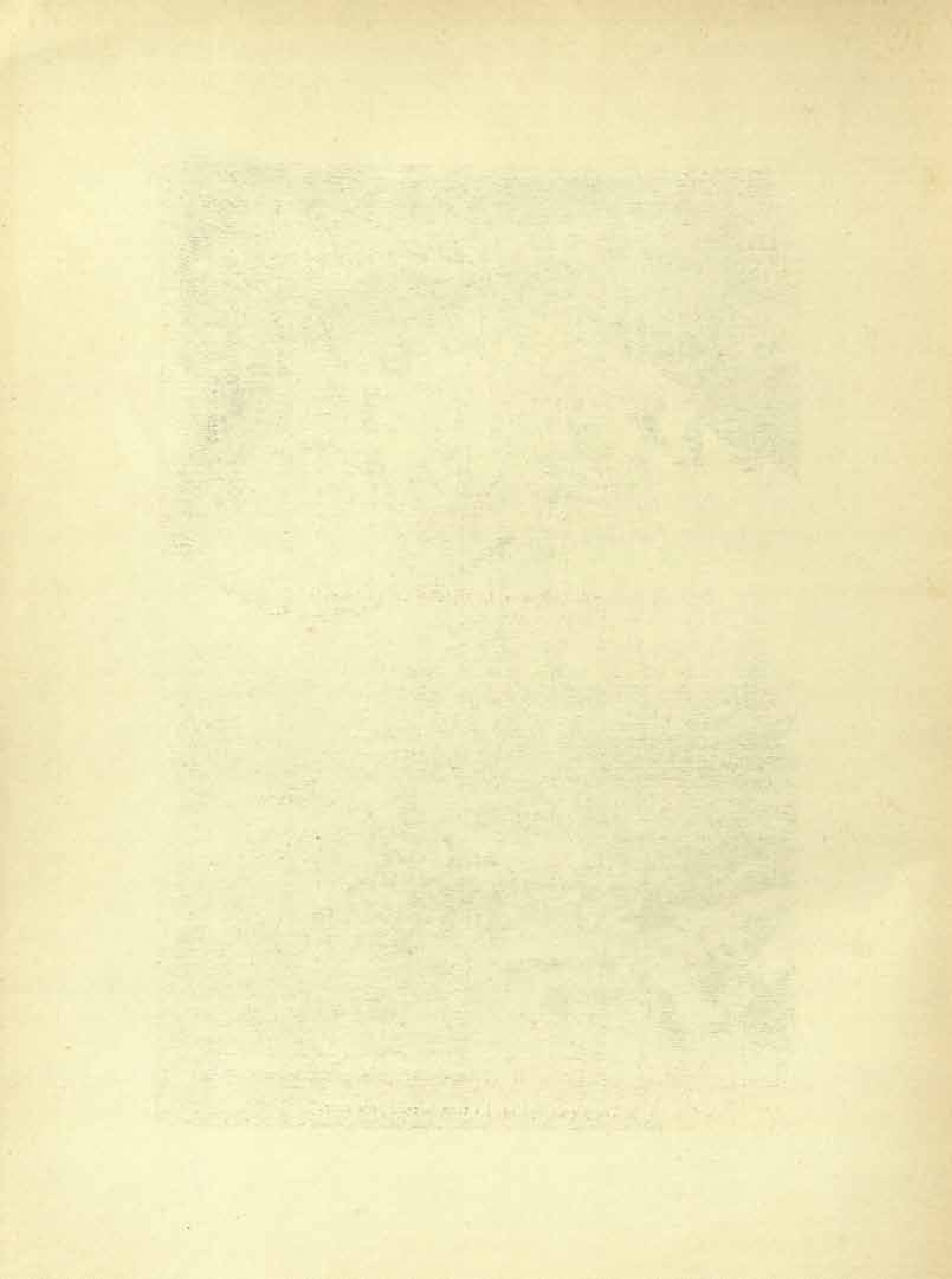




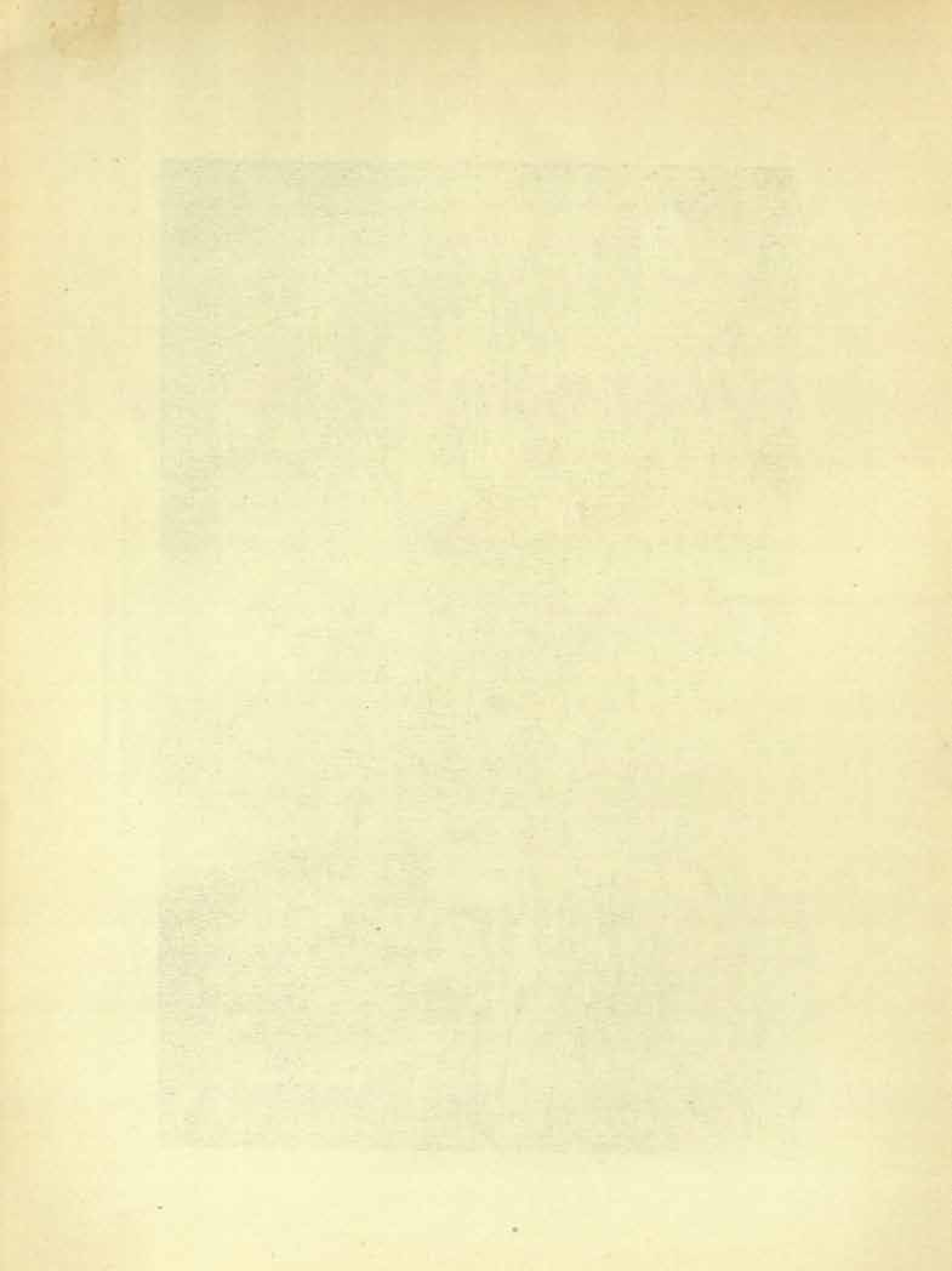
1. Nécropole de Byblos. La tranchée de la colonnade.



2. Temple de Byblos. La tranchée du gros mur.



Byblos. Au premier plan : vue générale des fouilles et forteresse des Croisés.



téristiques. Les petits vases ont habituellement le fond pointu, la panse de forme piroïde, et sont lustrés avec un corps dur ; les anses forment un demi-cercle et présentent une section circulaire. Les tessons rouges lustrés ou mats sont fréquents, mais n'apparaissent que dans les couches de la fin de l'Ancien Empire. Le décor peint est rare.

Le Moyen Empire accuse une grande variété de formes, qui pour un bon nombre dérivent de celles de l'âge précédent. Le décor peint est répandu à profusion. On rencontre en particulier des milliers de tessons à engobe jaunâtre, rehaussé de traits ondulés rouge vif. Les hypogées royaux découverts par M. Montet ont livré des pièces intactes en abondance, mais peu de poteries peintes. Aussi, sans être datées avec une précision rigoureuse, ces menues trouvailles de chaque jour sont-elles précieuses pour combler cette lacune. Caractéristique curieuse de la poterie giblite à cet âge, est le gobelet avec pied en trompette renforcé par une anse simple ou double. Nous en avons recueilli quelques-uns qui s'ajoutent à celui déjà découvert dans un des tombeaux royaux [1].

Il faut descendre aux XIVe et XIIIe siècles pour trouver des formes nouvelles ou mieux, des types évolués que l'on puisse différencier nettement de ceux du Moyen Empire. Le décor peint est toujours fréquent, mais loin d'attester la très forte influence égéenne que nous trouvons dans la Phénicie du Sud. Pour cette époque, il y a une différence énorme avec ce que nous voyons dans la céramique de Kafer Djerra, par exemple. Ceci peut s'expliquer du fait que Byblos étant alors une ville de second ordre, traversant peut-être une période de troubles, ainsi qu'on l'a inféré du texte du sarcophage d'Aḥiram, était moins à même que les autres villes de la Phénicie de recevoir une influence artistique étrangère.

Tout près de l'extrémité Nord de la colonnade, nous avons rencontré un mur énorme mesurant près de 4 mètres d'épaisseur et orienté approximativement de l'Est à l'Ouest. Il est formé de deux parements de pierres sèches, à faces assez bien juxtaposées, entre lesquels on a entassé vaille que vaille des blocs de même calibre. Est-ce une muraille entourant l'acropole ou un blocage établi pour supporter une construction ? S'il fallait prendre position, je

(1) Cf. *Syria*, III (1922), pl. LXII, n° 3, et aussi *Rev. bibl.*, 1923, p. 569, et pl. VII, 4.

choisirais la première hypothèse. Des raisons de ce choix on ne retiendra pour l'instant que l'identité de cette muraille avec le mur d'enceinte de l'acropole de Megiddo[1] et le fait que, de par son orientation et sa situation, la base de notre mur coïncide parfaitement avec le bord septentrional du plateau rocheux de l'acropole giblite.

Dohr Ghoueir (Liban), le 25 septembre 1927.

MAURICE DUNAND.

[1] Cf. *Mitt. d. deutsch. Pal.-Vereins*, 1905, p. 8, fig. 5.

FOUILLES DE L'ÉCOLE ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE DE JÉRUSALEM

EFFECTUÉES A NEIRAB DU 12 SEPTEMBRE AU 6 NOVEMBRE 1927

PAR

Les RR. PP. M. ABEL et A. BARROIS.

Les résultats obtenus par la première campagne archéologique à Neirab [1], près Alep, tout en rendant désirable un complément d'informations, nous imposaient la marche à suivre pour une deuxième saison de fouilles [2].

On se souvient, en effet, que les travaux de 1926 avaient permis de reconnaître, sur le sommet arrondi du tell, l'existence d'un cimetière datant, selon toute vraisemblance, de la fin de l'empire néo-babylonien et des premiers temps de l'époque perse. A un niveau inférieur, des vestiges de constructions en briques étaient les seuls témoins d'une installation plus ancienne et d'âge indéterminé. Nous avions notamment relevé, en différents points de la base du tell, les traces d'une enceinte malheureusement en très mauvais état.

Avant de passer à l'exploration de la nécropole il convenait donc d'étudier ces vestiges afin de pouvoir, dans la suite, établir sur la pente du tell les chaussées nécessaires à l'évacuation des déblais.

Quelques briques visibles au flanc de l'escarpe orientale avaient déjà attiré notre attention l'an dernier. Des sondages le long de cette escarpe nous ont persuadés que ces briques, appartenant éventuellement au parement intérieur du mur d'enceinte, sont tout ce qui reste d'une maçonnerie entièrement disparue (fig. 1, α). Au sud-est et au sud nous avons pu dégager quelques sections de murailles, réduites à un petit nombre d'assises et dont la mieux conservée repose sur un soubassement de moellons (fig. 1, β). Tous ces vestiges,

[1] Cf. *Syria*, 1927, p. 126-142 et 201-205 ; *Revue biblique*, 1927, p. 257-265.

[2] En 1927, la mission comprenait, outre les PP. Abel et Barrois, professeurs à l'École archéologique française de Jérusalem, M. J. Darrous, délégué du Service des Antiquités à Alep, et M. le pasteur A. Parrot, arrivé de France le 5 octobre.

d'ailleurs, sont dans un lamentable état de dégradation. Les amas de cendres qui les coupent attestent, dès un âge reculé, une dévastation radicale, et l'incohérence de telles ruines défie tout essai d'interprétation, voire tout relevé précis [1]. Dans une étroite brèche pratiquée à même la maçonnerie, avait été déposé un vase de terre à deux anses renfermant les restes calcinés d'un adolescent ou d'un adulte de petite taille, parmi les cendres duquel nous avons trouvé une paire d'anneaux de cheville en bronze et deux minuscules coquillages percés d'un trou. Le galbe du vase modelé au tour, le fond évidé, l'attache des anses fortement coudées nous interdisent de le faire remonter au delà de l'époque perse (pl. LIV, *h*). L'hypothèse d'un sacrifice de fondation ne peut être envisagée, tant à raison de la date tardive qu'à raison de la position particulière de l'urne ; le cas, en effet, est tout différent de celui rencontré il y a un an, ne serait-ce que par la pratique de la crémation, dont nous n'avons, au demeurant, rencontré aucun autre exemple certain. J'inclinerais à y voir une sépulture tardive établie au hasard du lieu et aux dépens de l'ancienne enceinte, alors invisible sous la terre amoncelée du tell. Aussi bien cette sépulture ne devait pas être la seule en cet endroit, si l'on en juge par le nombre considérable de débris de jarres-torpilles rencontrés aux environs ; mais elle a eu la chance, grâce à sa protection de briques, de mieux résister à la pression, à l'humidité et aux autres agents destructeurs.

L'implantation de ces deux séries de ruines, α et β, à la base du tell, en bordure du chemin de ronde actuel, fait supposer avec beaucoup de probabilité qu'elles appartenaient à une enceinte primitive, dont il est malheureusement impossible de retrouver d'autres éléments. La ville circonscrite par la muraille s'élevait sur une légère éminence dominant, surtout vers l'est et le sud, un vallonnement assez prononcé [2]. Elle devait d'ailleurs s'étendre bien au delà des

[1] Je demande qu'on veuille bien ne regarder la représentation de ces ruines sur le plan de la figure 1 que comme une simple schématisation. Dans la réalité, l'épaisseur des murailles échappe à tout contrôle. Les courbes de niveau représentent la pente théorique du tell, abstraction faite des chaussées d'évacuation ; elles rectifient les courbes tracées l'an dernier d'une façon trop sommaire. D'ailleurs, les cotes de détail du nivellement avaient été calculées indépendamment de celles-ci, et ont été vérifiées à nouveau cette année.

[2] La courbe de niveau zéro est arbitraire. Elle a été filée à partir de l'angle des constructions modernes sises à l'angle sud-ouest du chantier ; elle correspond d'ailleurs, en gros, à la base du tell. Toutefois, la pente continue de descendre insensiblement et le fond du vallonnement, à 300 mètres de là, peut être inférieur de 2 à 3 mètres à ce niveau.

limites actuelles du tell, mangé petit à petit par le développement du village moderne.

Parmi les rares vestiges de constructions rencontrés par nous à l'intérieur

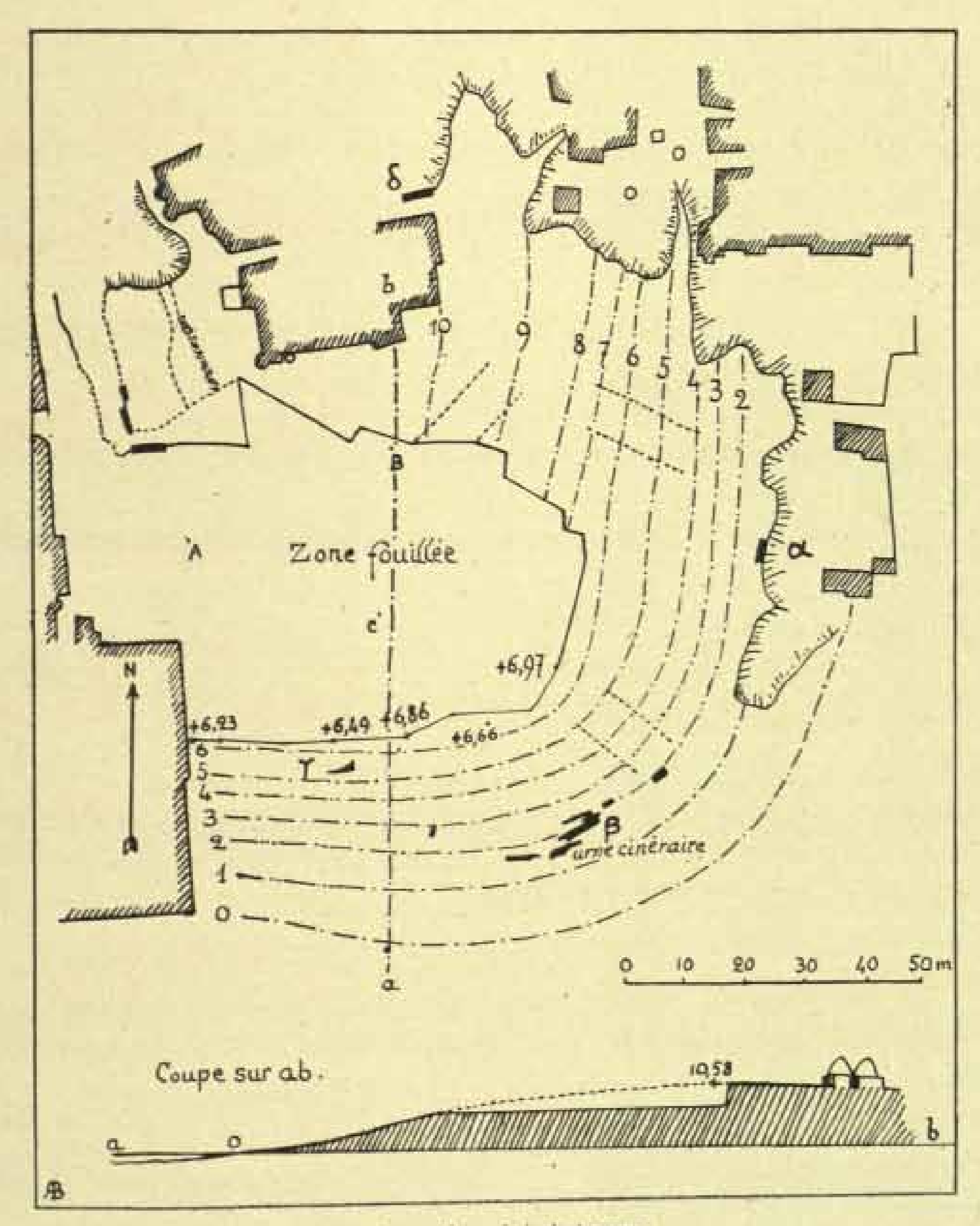


Fig. 1. — Plan général et coupe.

de l'enceinte, quelques-uns semblent bien avoir fait partie de la première installation : mêmes briques oblongues d'argile rouge, agglomérées de particules

calcaires et dont le poids assure à l'ensemble une cohésion si parfaite qu'il est très difficile de les dissocier, encore que les joints demeurent parfaitement visibles ; pour les sections plus importantes, même procédé d'assise de la maçonnerie sur une fondation de pierres. A cette installation appartiendrait en premier lieu l'ensemble des murailles situées aux environs du grand sarcophage de basalte et fouillées au cours de la première campagne : tranchées A, S et peut-être T. La masse de ces bâtiments et leur facture plus soignée, la précaution prise par les constructeurs de s'assurer la faveur des dieux par l'offrande d'un sacrifice de fondation nous inclineraient à voir dans ces ruines les vestiges d'un temple ou d'un palais. Il n'est d'ailleurs pas possible de se prononcer, car la destruction qui semble avoir été particulièrement violente en cette partie du tell, à en juger par les amas de cendres et le bouleversement des strates, a totalement défiguré les bâtiments érigés là. Une semblable réserve s'impose lorsqu'il s'agit des restes de constructions plus chétives qui occupaient les pentes du tell : tout ce qu'on en peut dire est qu'elles sont vraisemblablement contemporaines des murs d'enceinte. C'est ainsi qu'un sondage effectué sur la pente sud du tell nous a fait rencontrer entre 5 et 6 mètres de niveau, un angle de muraille réduit à quelques briques et demeurant comme le seul vestige d'un bâtiment entièrement disparu (fig. 1, γ). Le décapage du sommet du tell, enfin, nous a permis de constater, entre 6 m. 50 et 10 mètres, des ruines de constructions analogues, mais en si piteux état qu'elles se refusent à toute tentative de placement ; aussi n'ai-je fait qu'indiquer par des hachures, sur le plan, les zones où leur présence est plus particulièrement évidente (cf. pl. LII). Un pan de mur encore visible au flanc de l'escarpement nord du tell, derrière les maisons modernes qui en occupent le sommet (fig. 1, δ) et à un niveau approximatif de 6 à 7 mètres, semble contemporain de ces ruines. Ces constatations permettent de supposer que l'altitude de la colline primitive dut être quelque peu inférieure à l'altitude actuelle du tell ; nous pouvions déjà le déduire du niveau d'un soubassement de pierres rencontré par 5 m. 80, au cours d'un sondage en profondeur effectué en 1926 dans la tranchée F (cf. *Syria*, 1927, p. 135, fig. 1).

A ce premier état du tell succède une chétive installation pratiquée manifestement aux dépens des ruines plus anciennes, et dont quelques éléments avaient déjà attiré notre attention. Elle devait comprendre des bâtiments dont

INDEX DU PLAN

1. — Débris de jarres-torpilles sur une sépulture.
1*bis*. — Sépulture.
2. — Débris de jarres-torpilles sur une sépulture.
3. — Jarre cercueil.
4. — Sépulture couverte de 7 jarres-torpilles alignées.
5. — Vase de terre renfermant un corps d'enfant.
6. — Sépulture (2 jarres abouchées).
7. — Débris de jarres-torpilles sur une sépulture.
8. — Jarre cercueil.
9. — Jarre cercueil.
10. — Sépulture.
11. — Sépultures superposées.
12. — Débris de grosse jarre.
13. — Débris de jarres-torpilles.
14. — Jarre cercueil.
15. — Jarres-torpilles superposées.
16. — Débris de jarres-torpilles sur une sépulture.
17. — Débris de jarres-torpilles.
18. — Sépulture couverte de jarres-torpilles.
19. — Sépulture couverte de 4 jarres-torpilles.
20. — Foyer.
21. — Foyer.
22. — Jarre-torpille à anses.
23. — Cruche à anse.
24. — Sépulture.
25. — Mortiers de pierre retournés l'un sur l'autre.
26. — Jarre cercueil.
27. — Foyer.
28. — Sépulture.
29. — Débris de grande jarre.
30. — Sépulture.
31. — Sépulture.
32. — Sépulture et jarre.
33. — Sépulture couverte de jarres-torpilles.
34. — Grand plat rond en terre cuite.
35. — Jarre cercueil.
36. — Sépulture.
37. — Foyer.
38. — Sépulture et jarre.
39. — Sépulture.
40. — Sépulture couverte de 7 jarres-torpilles.
41. — Sépulture.
42. — Sépulture.
43. — Conduite d'eau en pierre.
44. — Sépulture.
45. — Jarre brisée.
46. — Foyer.
47. — Segment de canal en pierre.
48. — Fragment de grosse jarre.
49. — Grande jarre oblongue à une anse.
50. — Sépulture.
51. — Grosse jarre.
52. — Fragment de sarcophage.
53. — Sarcophage en calcaire blanc.
54. — Sépulture et jarre dressée.
55. — Grosse jarre couchée.
56. — Jarre-torpille.
57. — Corps de jarre sur une dalle de brique.
58. — Sépulture (jarres abouchées).
59. — Sépulture.
60. — Sépulture.
61. — Jarre-torpille.
62. — Sépulture.
63. — Sépulture.
64. — Sépulture couverte de jarres-torpilles alignées.
65. — Jarre cercueil.
66. — Base de mur.
67. — Sépulture (jarres abouchées).
67*bis*. — Sépulture.
68. — Deux sépultures superposées et couvertes de jarres-torpilles.
69. — Sépulture.
70. — Sépulture (jarres abouchées).
71. — Sépulture.

NEIRAB

— *Sept-Nov 1927.*

Limite de la fouille au 5 Nov. 1927

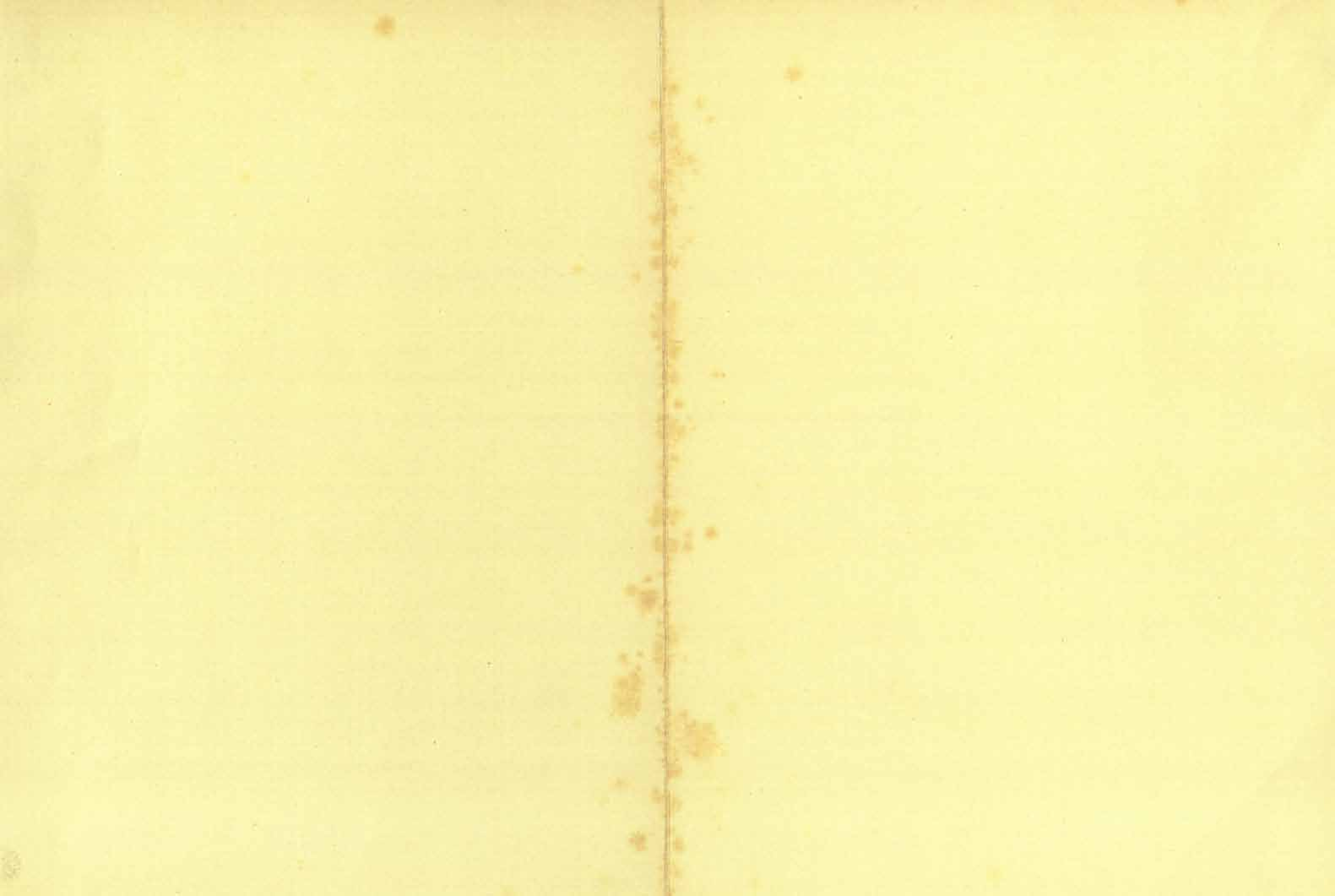
Ligne d'attaque du tell au 14 septembre 1927

Vestiges de constructions en briques

Angle de mur

Les indications ou numéros en caractères penchés se réfèrent aux fouilles de septembre novembre 1926

0 5 10 15 20 m.



subsistent les massifs de maçonnerie en dalles de terre grise, très friables et peu cohérentes, rencontrés en 1926 dans la tranchée PR, et le curieux système de puits ovoïdes (puits 1, 2, 3, 4, 5 et 6) dont les bouches (sauf celle du puits 1) s'ouvrent à un niveau uniforme. La découverte, en 1927, d'un fragment de canal analogue aux conduites d'eau des norias, vient compléter l'ensemble. Il se compose de 4 segments de calcaire blanc reposant sur un pilonnage d'argile ; il est orienté nord-sud et sa longueur totale est de 2 m. 93 (pl. LII, n° 43, et pl. LIII, *a*). Il est très possible qu'il ait été en rapport avec les puits ; malheureusement les moyens de le constater nous font défaut; il n'a pas échappé à la destruction générale et un segment qui pouvait lui appartenir a été trouvé à plusieurs mètres de là (pl. LII, n° 47). Par sa situation à l'est du puits 1, un soubassement de mur en grosses pierres, orienté à peu de chose près est-ouest, et dont les traces sont visibles à un niveau d'environ 7 m. 20 sur une longueur de 3 m. 50 à 4 mètres, peut avoir appartenu à cette installation (pl. LII, n° 66). On peut rattacher indistinctement aux deux premiers états du tell une série de foyers circulaires d'un diamètre variant entre 0 m. 50 et 1 mètre, creusés à même la terre argileuse, et dont les parois ont été durcies par le feu (pl. LII, n°s 20, 21, 27, 37 et 46).

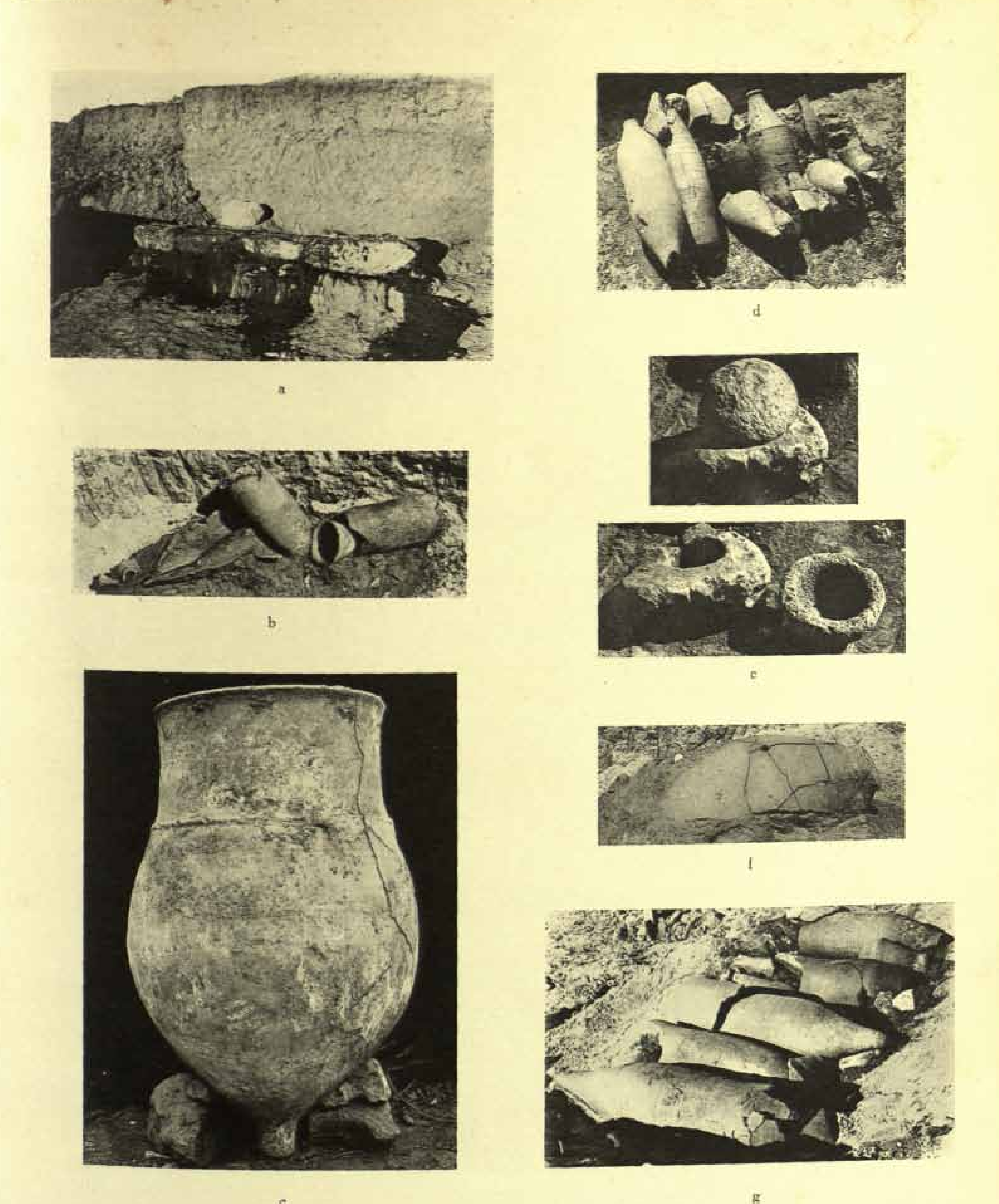
A la suite d'une seconde destruction qui confond dans un même destin les ruines des deux agglomérations anciennes, le tell, après un abandon dont il ne paraît pas possible de fixer le *terminus a quo*, sert de nécropole aux gens de la cité d'époque néo-babylonienne, la נרב des stèles, la Ni-ri-ib des tablettes, dont l'emplacement correspond très vraisemblablement à celui du village moderne, au nord et au nord-ouest de la colline. Nous n'avons, en effet, relevé aux alentours aucune trace de ruines et les affleurements très nombreux du sous-sol rocheux empêche de supposer qu'elles aient pu disparaître sous les cultures. Aussi faut-il probablement renoncer à découvrir jamais la ville contemporaine de la nécropole, enfouie sous l'agglomération actuelle ou plutôt totalement détruite par celle-ci.

Que la nécropole soit postérieure à la première installation, cela est de toute évidence : les tombes, creusées au hasard du lieu, ont éventré les massives murailles de brique rouge et ont achevé de les défigurer. Nous avions fait même constatation pour les ruines de la deuxième période qui ont également contribué au bouleversement des vestiges de la plus ancienne agglomé-

ration. Par là s'explique également la position anormale du gros sarcophage de basalte sur les vestiges mieux protégés rencontrés en 1926 dans les tranchées A et S; rien, en effet, n'indique qu'il ait été déplacé, et, si vraiment il doit être mis en relation avec les stèles de Clermont-Ganneau, il y a lieu de le considérer comme contemporain du reste de la nécropole.

Pour peu que l'on y prenne garde, l'antériorité de la deuxième installation par rapport à l'aménagement du tell en cimetière n'est pas moins évidente : cela résulte d'une simple confrontation des résultats des deux campagnes de fouilles. La tombe double découverte en 1926 (cf. *Syria*, 1927, p. 137, fig. 5) se trouve être dans le voisinage immédiat de l'issue du canal n° 43, et à peu près au même niveau. Elle aurait été infailliblement détruite si le canal n'eût déjà été abandonné lorsqu'on la creusa; or, de toutes les sépultures découvertes lors de la première campagne, elle est sans contredit l'une des mieux préservées, avec son mobilier d'albâtre et de bijoux filigranés. Il suffit, d'ailleurs, de se reporter à la planche XXXIV de *Syria*, 1927, pour constater qu'il eût été difficile de creuser et de maçonner le puits 2 sans endommager la tombe 1, située par ailleurs à plus d'un mètre au-dessus de l'orifice du puits et incontestablement plus récente. Quant au puits 1 dont la bouche s'ouvre à un niveau très supérieur, il a, de toute évidence, fait l'objet d'un remaniement : la cheminée qui le prolonge a été pratiquée en fonction de l'exhaussement du sol et probablement à l'époque néo-babylonienne, dans le but de le remettre en service ; cela même suppose que l'ensemble des puits et des constructions de cette partie du tell est antérieur au cimetière dont il nous faut parler.

Nécropole. — Il semble que l'érosion, plus violente dans les parties inclinées du tell, ait fait à peu près totalement disparaître les tombes situées à proximité des pentes. Il n'en subsiste que quelques amas de tessons et d'ossements, dont quelques-uns ont roulé jusqu'en bas. D'ailleurs, nous avons pu constater nettement que les sépultures sont d'autant mieux conservées qu'elles sont plus proches du plateau du tell, où elles sont protégées par une plus grande épaisseur de terre. Nous étions parvenus l'an dernier à fixer le niveau inférieur de cette partie centrale de la nécropole aux environs de 7 mètres ; quelques observations locales nous autorisent à nous en tenir à cette donnée ; le niveau supérieur est naturellement en fonction de la surface du tell à



a

b

c

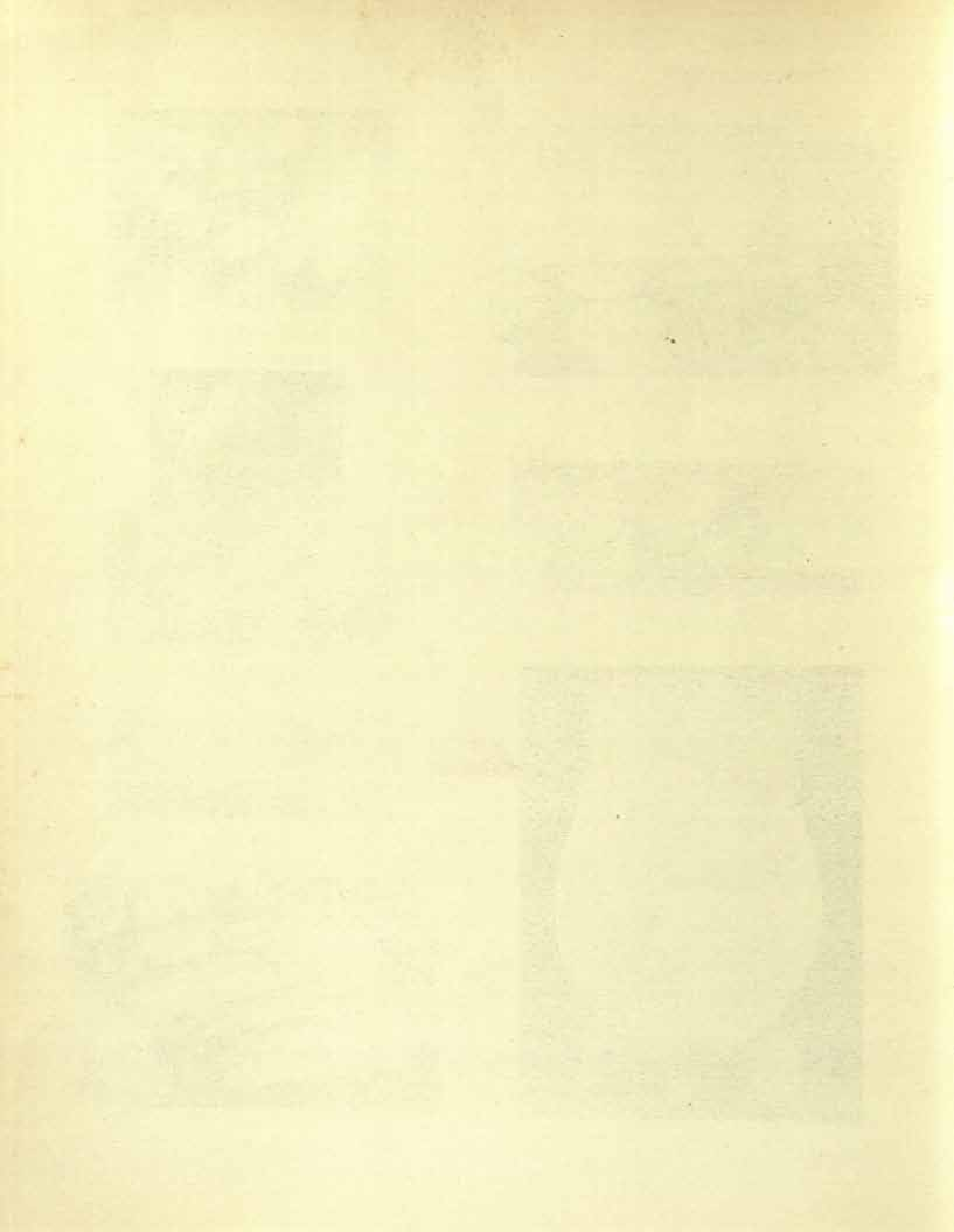
d

e

f

g

Fouilles de Neirab, 1927.



l'époque où les tombes furent creusées. A quelques exceptions près, nous n'en avons pas trouvé au-dessus de 9 mètres. Il n'est pas improbable que la nécropole s'étendait sur les pentes nord-ouest du tell jusqu'aux environs du grand sarcophage de basalte que rien ne force à considérer comme isolé du reste du cimetière. L'absence de tombes en cette région peut très bien s'expliquer par le fait des fouilles clandestines qui aboutirent, en 1897, à la découverte des stèles ; toute cette partie semble d'ailleurs avoir été passablement bouleversée. Par ailleurs, l'usage de la nécropole paraît n'avoir pas subi d'interruption ; il n'y a donc pas matière à une distinction radicale de périodes et le niveau des sépultures importe assez peu.

Il n'en va pas de même pour l'orientation ; nous avions cru l'an dernier constater à cet égard un certain flottement que nous tenons aujourd'hui pour accidentel : en effet, la cinquantaine de tombes examinées cette année sont, sans exception, tournées vers l'est, et l'écart extrême ne dépasse pas 20 degrés. Les cadavres sont pour la plupart couchés sur le côté gauche, face au sud, jambes et bras légèrement fléchis.

Les modes de sépulture sont les mêmes que ceux rencontrés l'an dernier. On se contente le plus souvent d'une fosse creusée à même la terre. Certaines ont été pratiquées aux dépens des maçonneries en ruine ; ce sont les mieux conservées ; les autres, creusées dans le sol meuble, ou même dans les débris qui s'accumulèrent sur les ruines, ont été moins bien protégées ; pour éviter une trop rapide désagrégation des corps, on a souvent pris soin de les isoler des terres par une véritable maçonnerie de briques ou des blocages de pierres. Il ne paraît pas, toutefois, qu'on se soit préoccupé de rendre « la terre légère » au cadavre par une couverture appropriée, bien au contraire. Le sarcophage de basalte, avec ses trous qui appellent les tenons d'un couvercle est, à ce point de vue, une exception. Les deux petits cercueils de calcaire blanc trouvés *in situ*, l'un dans la tranchée F, l'autre dans la partie ouest de la nécropole, au cours de la dernière campagne (n° 53), ont été certainement mis en terre sans couvercle.

Aussi l'usage fréquent de couvrir la fosse d'un alignement de jarres que, faute de terme propre, je désignerai du nom de « jarres-torpilles », eu égard à leur forme, ne répond-il nullement à l'intention de protéger le corps contre la pression de la glèbe. Il semble de plus en plus se confirmer qu'elles aient

été destinées à contenir des réserves d'aliments pour le mort, ou tout au moins à symboliser de tels dépôts. De fait, des os d'oiseaux ont été trouvés dans les jarres de deux tombes (n[os] 18 et 64). Des jarres-torpilles isolées en contenaient

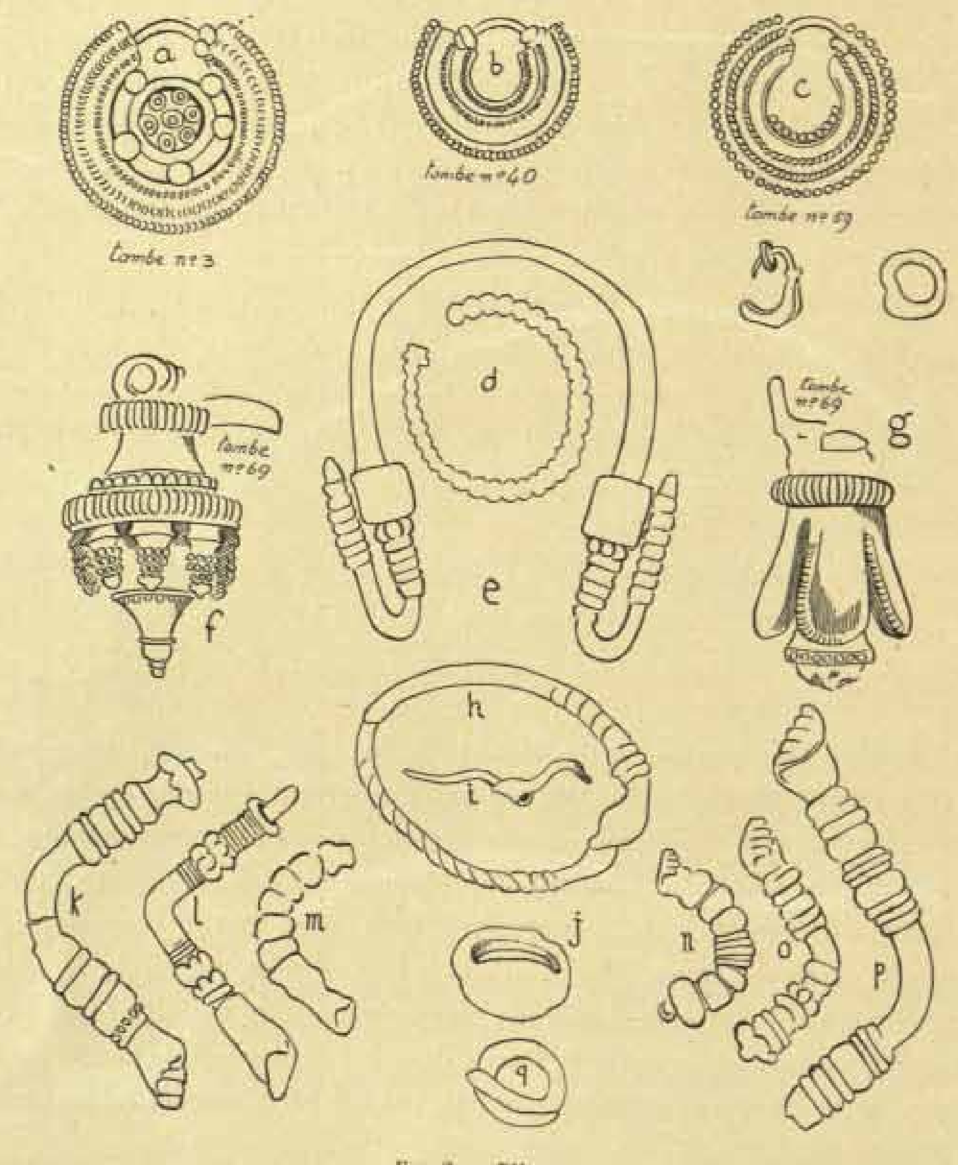
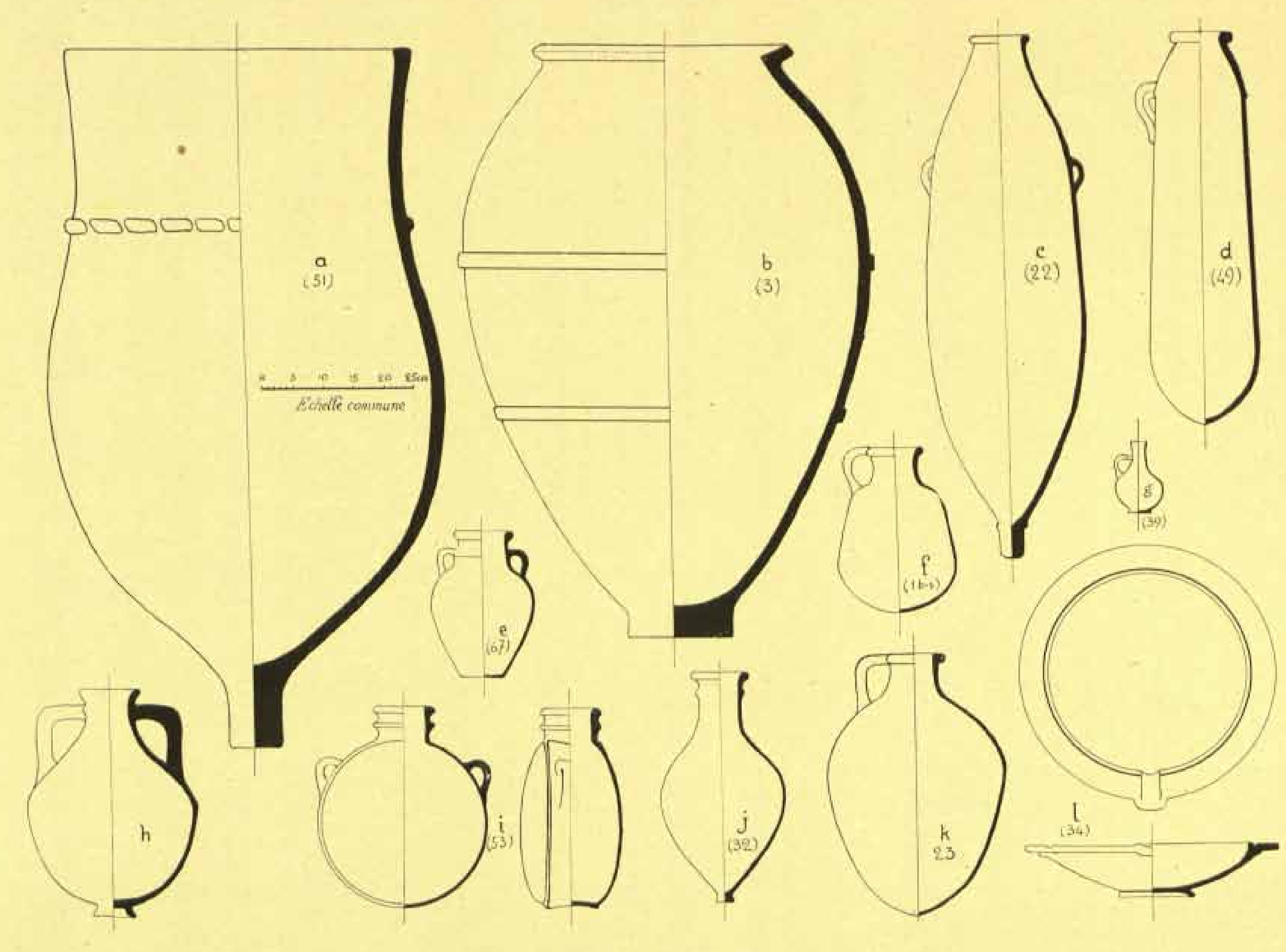
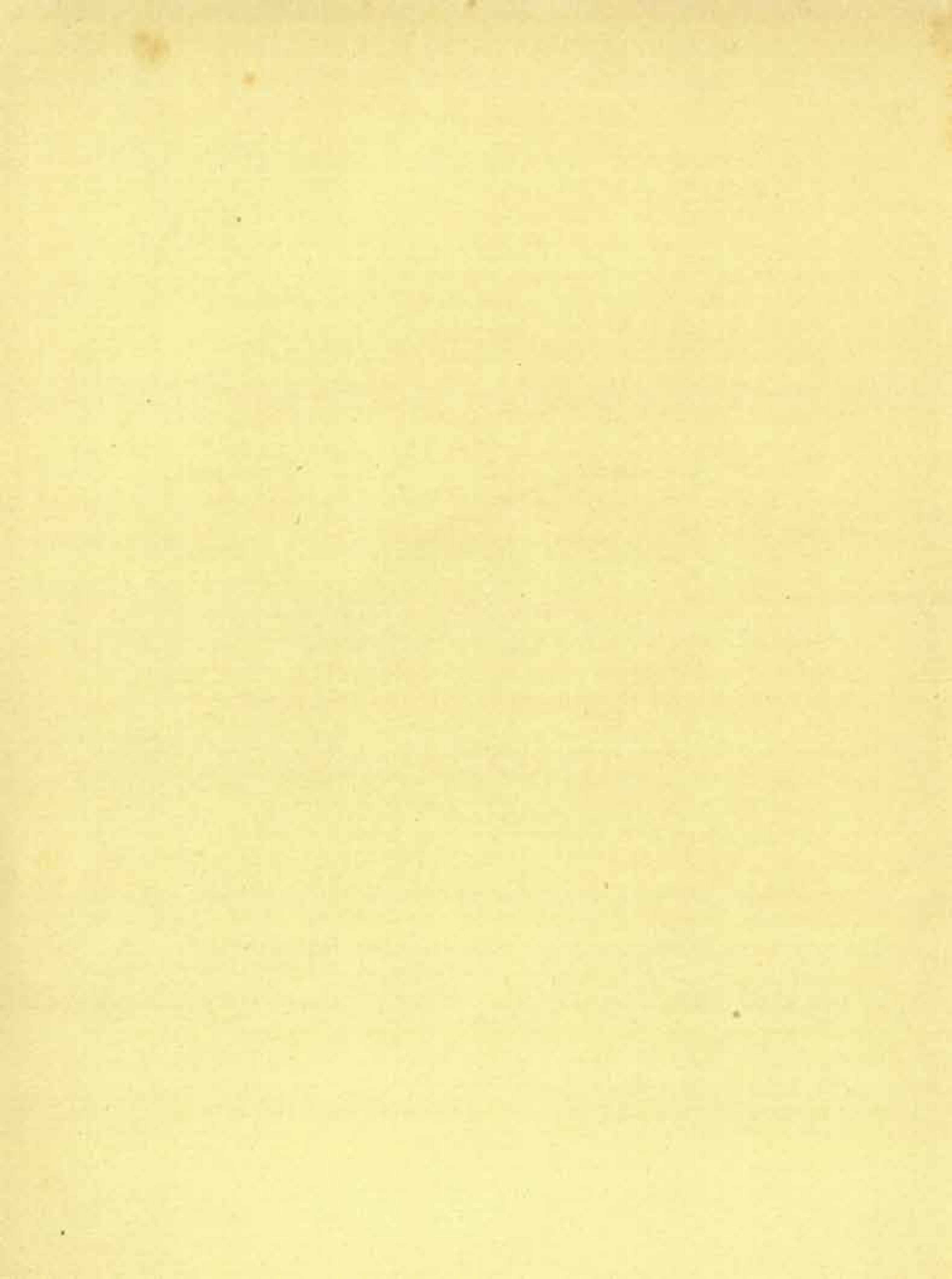


Fig. 2. — Bijoux.

aussi (n° 22); cette pratique d'ailleurs a été constatée à plusieurs reprises dans d'autres types de sépultures : c'est ainsi, par exemple, qu'un adulte déposé dans une simple fosse avait reçu l'offrande d'un pigeon dont nous



Fouilles de Neirab, 1927.



avons retrouvé le squelette entier (n° 10); de même, trois crânes d'oiseaux, probablement aussi de pigeons, ont été extraits d'une jarre-cercueil qui contenait les restes d'un enfant (n° 14). Faut-il voir dans le choix des animaux sacrifiés une intention religieuse déterminée? On serait tenté de le faire, si l'on pense au rôle que joue la colombe dans le culte d'Ištar. Toutefois, les exemples rencontrés à Neirab sont trop peu nombreux pour servir de base à une induction concluante. Aussi bien les offrandes d'oiseaux ne sont-elles pas les seules; c'est ainsi que nous avons découvert, en plein cœur de la nécropole, mais sans relation apparente avec une sépulture, un corps de jarre-torpille à anses placée debout sur une dalle de brique de 37 cm. 5 de côté et épaisse de 6 centimètres. Le haut de la jarre était fermé d'une pierre plate. Elle contenait les restes évidents d'une offrande funéraire : une corne et des ossements de bélier.

Les jarres-torpilles qui recouvrent les sépultures sont de type uniforme; leur diamètre varie entre 21 et 23 centimètres, leur longueur entre 85 et 90 centimètres. Elles sont façonnées au tour, mais la pâte très grossière est le plus souvent mal cuite; certaines de ces jarres semblent même avoir été simplement séchées au soleil (cf. *Syria*, 1927, fig. 1 BC et p. 133). Quelques-unes ont une forme plus renflée et sont munies d'anses rudimentaires, comme celles de la tombe 2, ou comme la jarre isolée n° 22 qui contenait de menus ossements d'oiseaux et une poussière très fine (pl. LIV, *c*).

Un grand nombre de sépultures ainsi couvertes de jarres-torpilles, celles surtout situées à la périphérie, ont été irrémédiablement saccagées. Elles comportent des mobiliers de composition très différente, dont l'énumération suit, sous les numéros du plan :

1. Débris de jarres-torpilles et de céramique variée; crâne d'adulte (pl. LIII, *b*).

2. Débris de jarres-torpilles et de céramique; plat et marmite de terre, fusaïoles en terre cuite, poinçon en os et débris de fer; ossements d'adultes.

7. Tombe à jarres-torpilles complètement ruinée; quelques ossements.

16. Tombe à jarres-torpilles; céramique vernissée; fusaïoles de terre cuite.

33. Tombe à jarres-torpilles complètement ruinée; ossements d'adulte.

Parfois le corps a presque entièrement disparu et la tombe ne se décèle

que par un amas plus ou moins considérable de tessons de jarres-torpilles et par les débris de son mobilier funéraire. Telles sont les sépultures suivantes avec leurs caractéristiques :

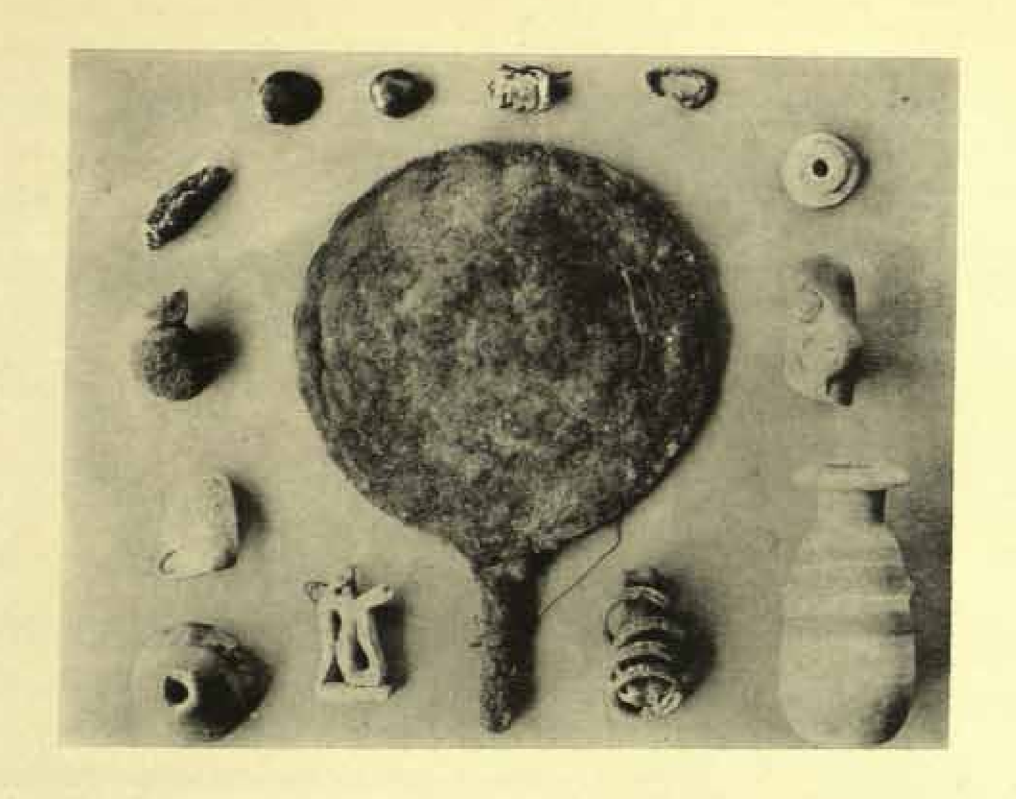
N° 13. Débris de jarres-torpilles, pêle-mêle avec des tessons provenant d'une grande jarre blanche ; lamelle d'os, deux osselets, fusaïoles de terre cuite en grand nombre ; débris de fer.

N° 17. Tessons de jarres-torpilles, débris céramiques divers, fusaïoles de terre cuite.

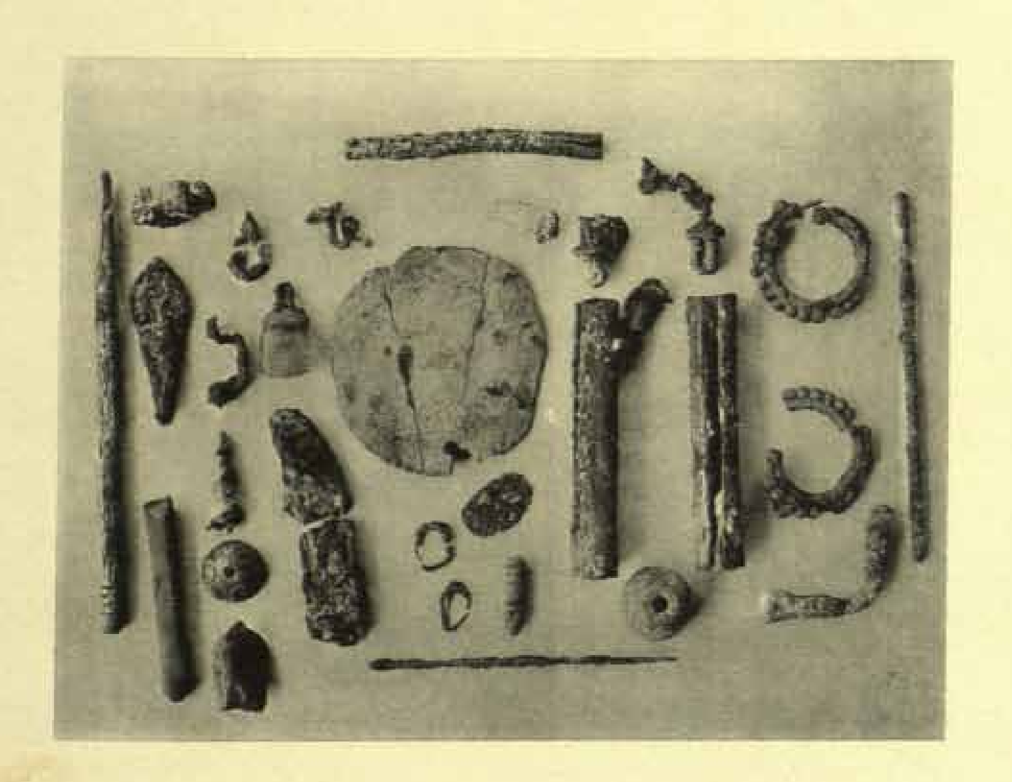
N° 18. Jarres-torpilles situées *sous* un gros pithos en terre blanchâtre d'environ 50 centimètres de diamètre et rempli de terre. Une des jarres était pleine de terre fine, mélangée à des ossements d'oiseaux et à des charbons ; divers fragments de fibules en bronze et fusaïoles en terre cuite.

Enfin, quelques jarres-torpilles isolées ont été rencontrées, sans qu'aucun indice ne permette d'affirmer si, oui ou non, elles recouvraient des tombes : N° 15. Deux jarres superposées. — N° 61. Jarre-torpille couchée. — N° 56. Jarre-torpille couchée, pleine de terre fine et d'une pointe en os.

Heureusement quelques sépultures nous sont parvenues dans un état de suffisante conservation. L'une d'elles laissait voir quatre jarres alignées tête-bêche et orientées d'est en ouest (n° 19). La tombe n° 40 comportait un alignement de 7 jarres ; le cadavre reposait dans une fosse dont les parois avaient été maçonnées ; nous y avons trouvé des boucles d'oreilles en bronze, un fragment de bracelet du même métal, et un pendant d'oreilles rond en argent filigrané, d'un assez pauvre travail (pl. LIII, *g*, et fig. 2, *b*). Une autre tombe (n° 4), également couverte de 7 jarres, renfermait le corps d'une femme (pl. LIII, *d*). Le mobilier, assez abondant (pl. LV, *a*), comprenait un miroir de bronze massif, de 115 millimètres de diamètre, un petit balsamaire en albâtre finement tourné et des bibelots de style égyptien : uraeus en pâte bleue (fig. 3, *h*), petit piédestal de même matière, tasse minuscule sculptée dans l'os. Au doigt de la morte étaient passés quatre anneaux, trois d'argent et un de bronze ; de même, une petite boucle d'oreille, un bouton d'os, une boule d'argent et deux perles, ont été trouvés parmi les ossements. La tombe contenait, en outre, une amulette conique en pierre dure, une tête de flèche en bronze, et une figurine en terre cuite à décor pastillé, représentant un buste d'homme. La sépulture n° 64 était couverte de huit jarres en deux lits superposés (6 + 2). Enfin, deux

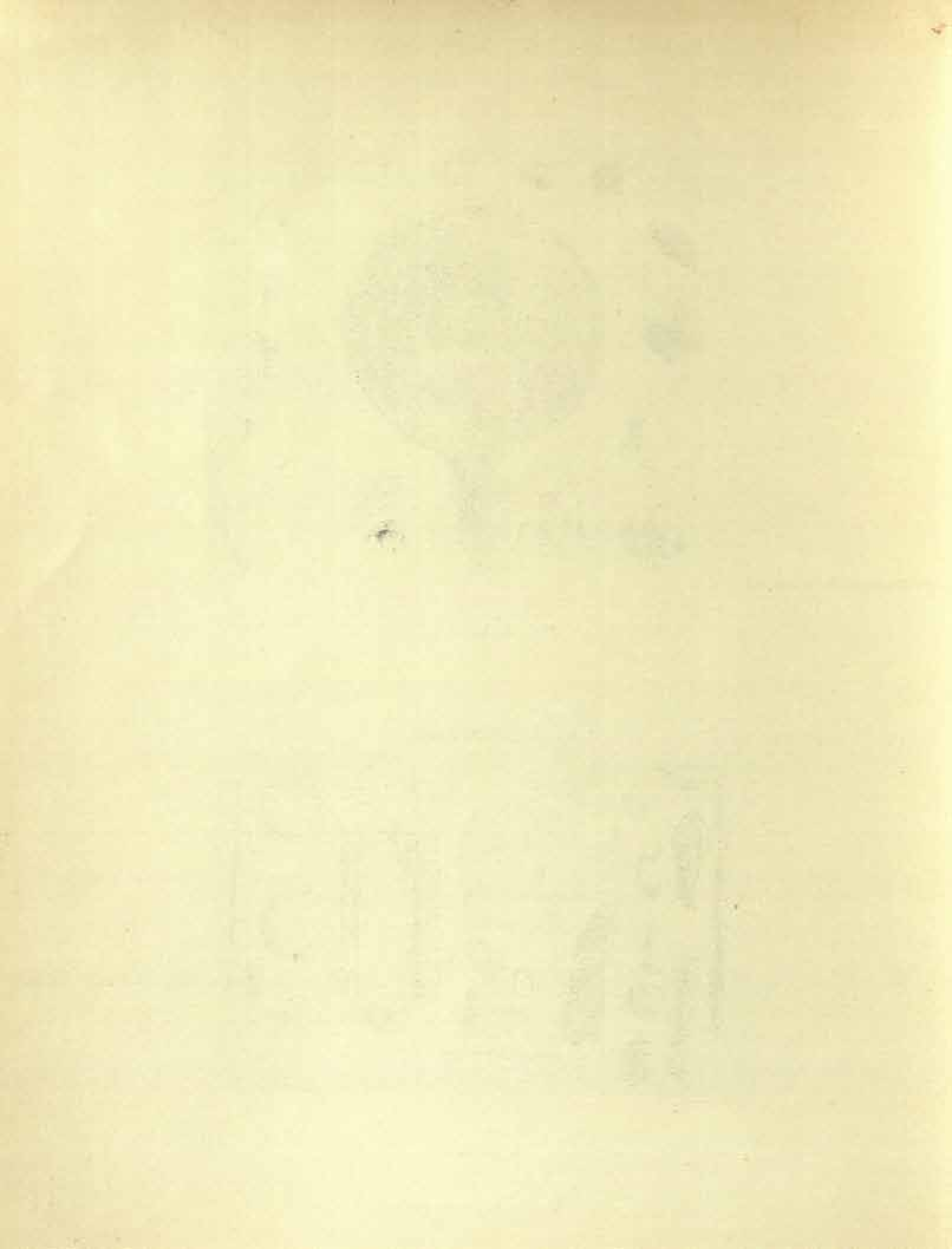


a. Tombe 4.



b. Tombe 28.

Fouilles de Neirab, 1927.



tombes de type analogue se superposaient à un intervalle de 0 m. 60, vers le sommet du tell (nᵒ 68); c'est le seul exemple, dans toute la nécropole, de tombes pratiquées l'une sur l'autre. Le cadavre déposé dans la tombe inférieure était paré de boucles d'oreilles en bronze et en argent, d'un anneau de fer, d'un anneau d'argent et d'un collier de grains d'ambre ou de cornaline, de

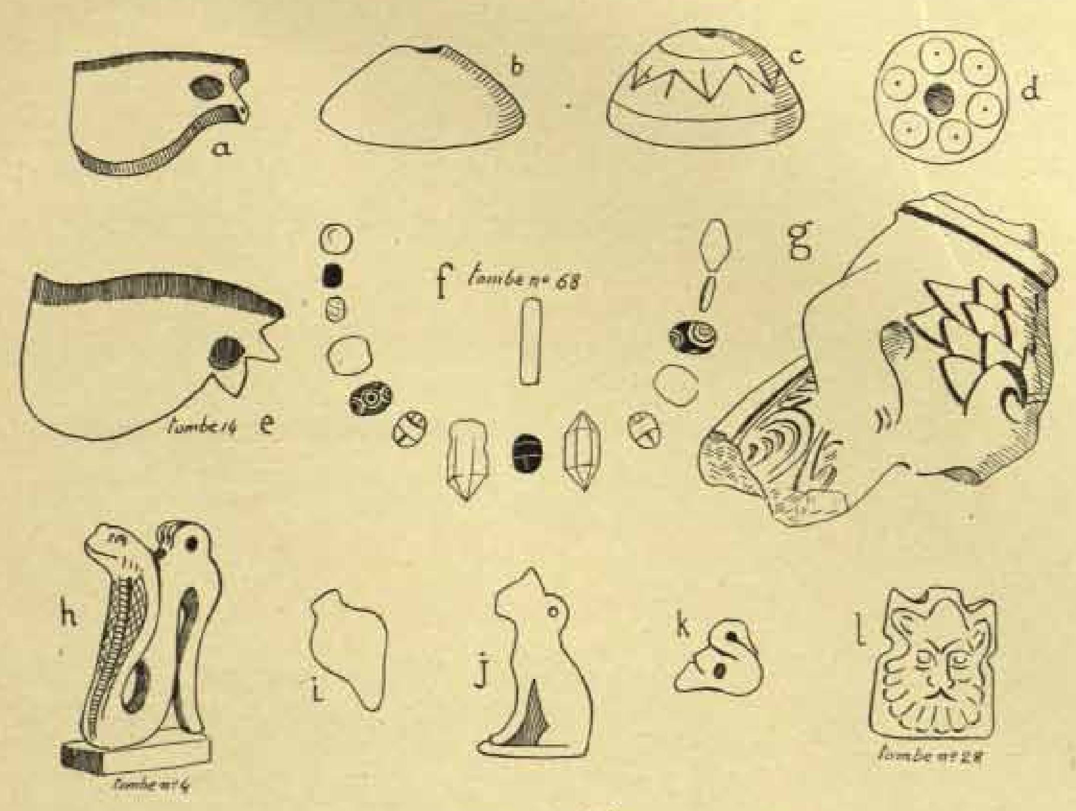


Fig. 3. — Amulettes.

perles de verre de formes diverses, de minuscules scarabées et de pointes de cristal (fig. 3, *f*).

Si les jarres-torpilles sont avant tout destinées à contenir la nourriture du mort, il faudra, semble-t-il, interpréter dans un sens analogue l'usage fréquent de déposer dans la tombe des pièces de céramique isolées ; c'est le cas pour les sépultures suivantes :

Nᵒ 30. Jarre couchée et orientée ; longueur approximative, 0 m. 77 ; plus grand diamètre, 0 m. 30.

N° 54. Jarre pointue dressée sur une sépulture d'adulte ; pendentif grossier en verre.

Parfois, ce sont des vases de plus faible dimension :

N° 1 *bis*. Cruche ventrue, à une anse, fond rond, terre blanchâtre. Hauteur : 27 centimètres (pl. LIV, *f*).

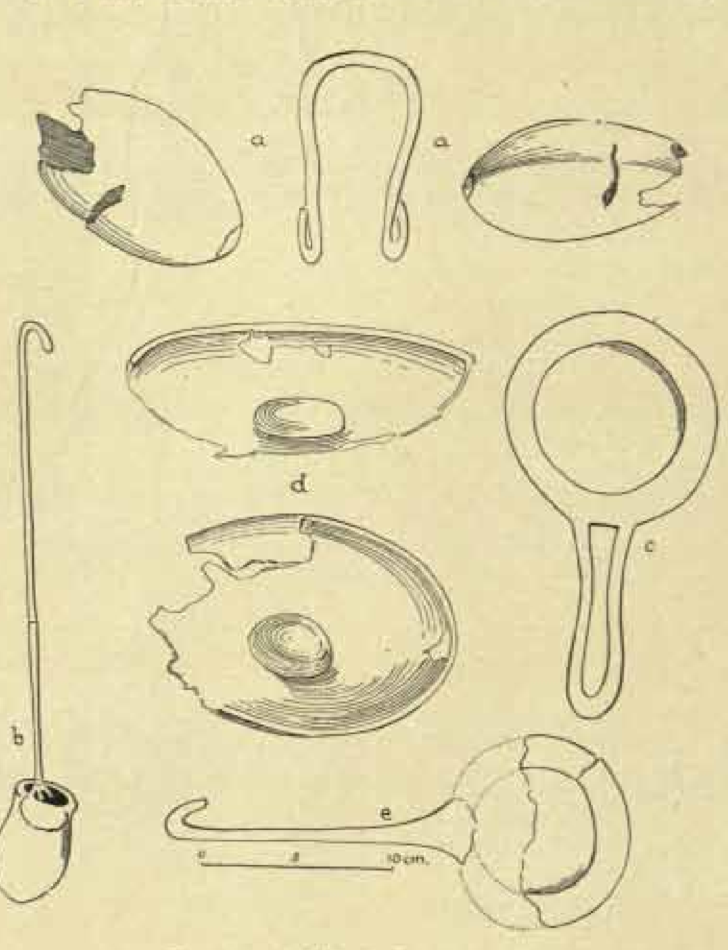
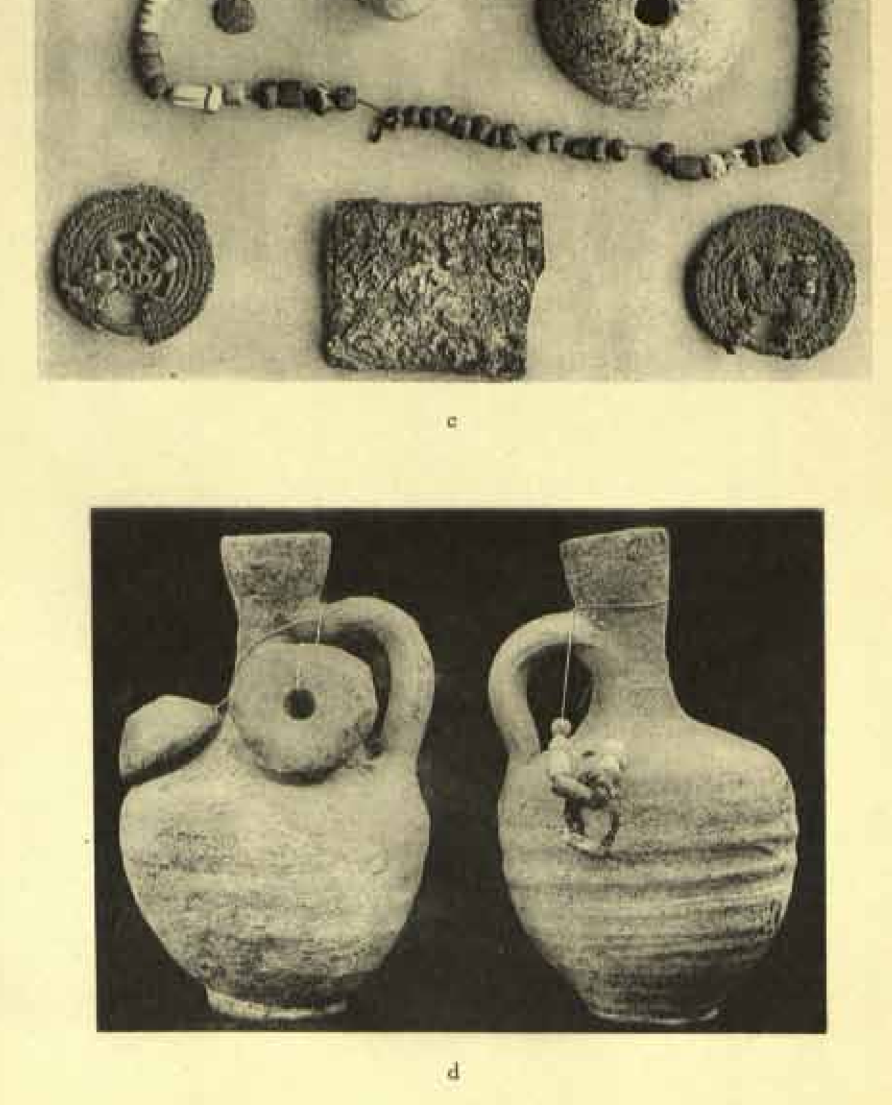


Fig. 4. — Mobilier de la tombe n° 32.

N° 32. Amphorette à fond pointu : hauteur : 37 cm. 6 (pl. LIV, *j*). Celle-ci faisait partie d'un abondant mobilier funéraire où dominaient les ustensiles et les parures de bronze (fig. 4) ; plat à umbo d'environ 18 cm. 5 de diamètre, *d* ; miroir de bronze à bord en relief et à poignée de même métal, *c* ; petit vase ovale (*cyathos*) muni d'une longue tige à crochet et servant à puiser les liquides, *b* ; vase ovoïde auquel devait se raccorder une anse en fer à cheval, *a* ; enfin, espèce de « poêle » de bronze pourvue d'un manche droit se terminant par un crochet, *e*.

Les dépôts de vases peuvent n'avoir eu souvent qu'une valeur symbolique, comme les deux minuscules cruches à anse, hautes de 13 centimètres, trouvées dans la tombe d'un adulte qu'on avait paré d'un collier de verre bleu, d'une amulette conique de pierre et de deux bagues de bronze, dont l'une à torsade, n° 36 (pl. LVI, *d*). Une cruche semblable avait été déposée dans la sépul-



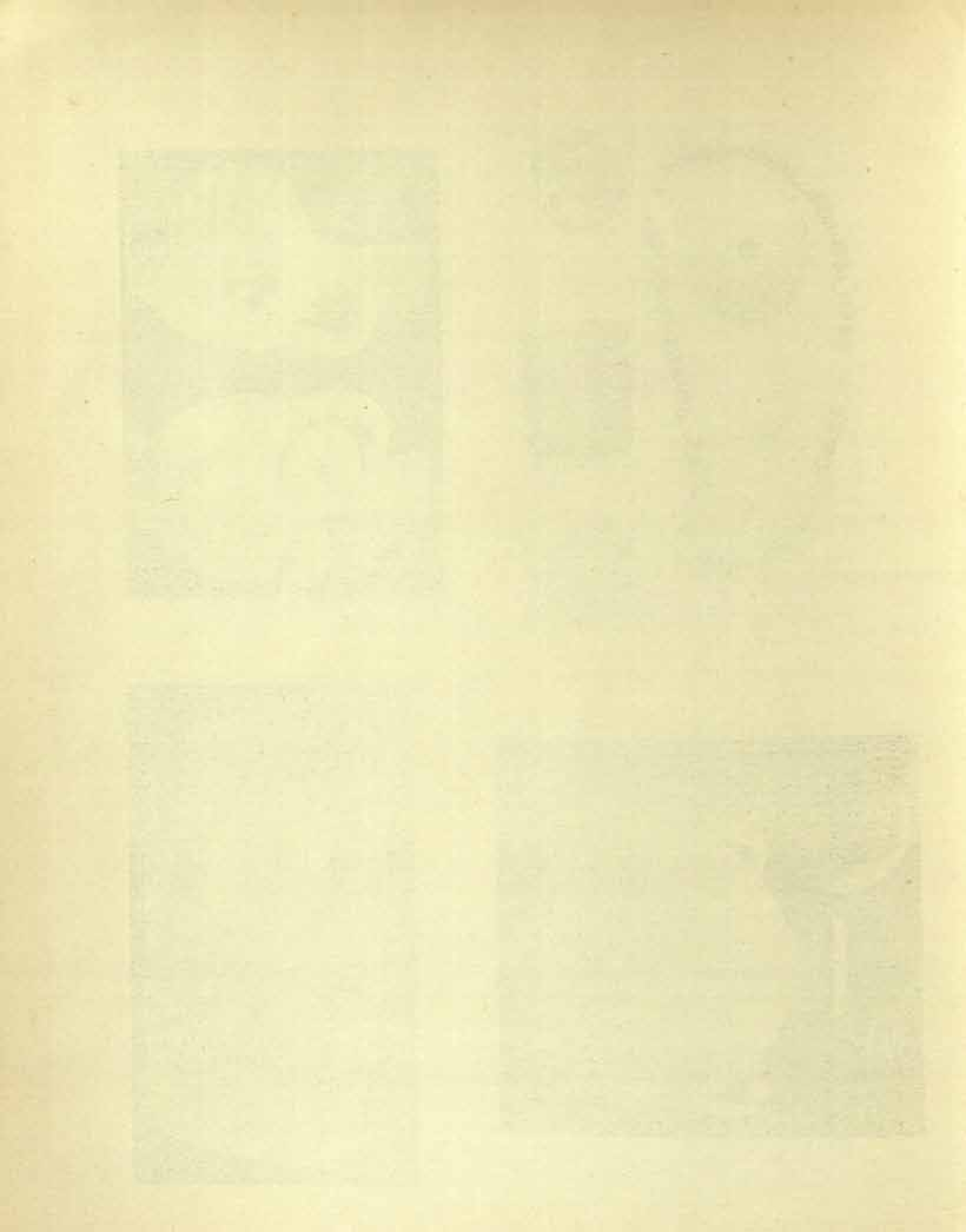
a

c

b

d

Fouilles de Neirab, 1927.



ture d'une femme ornée de boucles d'oreilles de bronze (n° 39). Il faut donc les regarder comme de simples pièces de mobilier, tel encore le bol de terre cuite à fond plat du n° 44, cet objet étant aussi impropre que possible à assurer la conservation des offrandes destinées au mort (fig. 5, *b*).

L'intention symbolique apparaît certainement au n° 25 : mortier circulaire en basalte renversé sur un mortier de calcaire blanc (pl. LIII, *e*) en relation certaine avec la tombe n° 24 qui contenait le corps d'une enfant de 12 à 13 ans, parée d'une paire de bracelets en bronze, de petites boucles d'oreilles du même métal et d'un collier dont nous avons retrouvé quelques grains de cornaline, ainsi que des perles de verroterie, de teinte unie, ou à décor bleu ocellé. Cela fait penser, en dépit des différences d'âge, aux offrandes de Gézer qui comportaient une lampe placée entre deux bols de terre cuite renversés l'un sur l'autre.

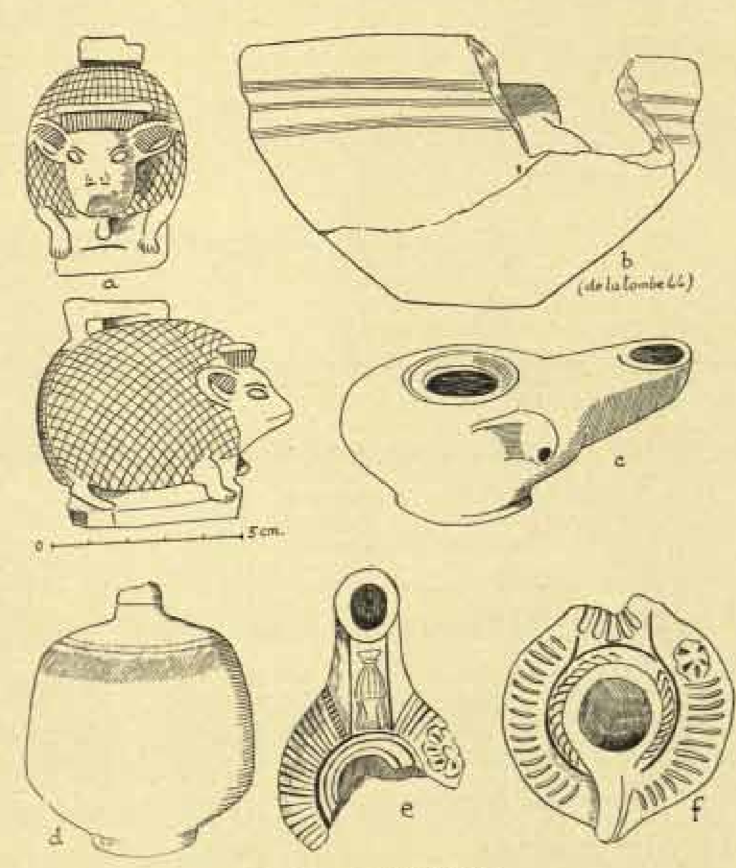


Fig. 5. — Menue poterie.

La présence de jarres ou de pièces de céramique en relation avec les tombes n'est d'ailleurs pas universelle : bon nombre de cadavres ont été déposés à même la fosse et simplement recouverts de terre. Ces sépultures ne sont d'ailleurs pas forcément les plus pauvres. Certes, quelques-unes d'entre elles ne se distinguent par rien (n°s 62, 63, 71) ; d'autres ne comportent que quelques misérables débris d'ustensiles ou de bijoux :

N° 41. Sépulture d'adulte ; anneau de bronze.

N° 42. Sépulture de femme ; boucles d'oreilles en argent et corps de fibule ronde en bronze.

N° 50. Poinçon en os et fragments de figurine représentant un cheval.

N° 60. Sépulture d'adulte ; fibule entière peu ornée.

Certaines tombes se distinguent par un mobilier mieux conservé ou intéressant à divers titres :

N° 31. Sépulture d'adulte ; plat de bronze à *umbo*, d'un diamètre de 15 centimètres, anneau et aiguille de bronze.

N° 67 *bis*. Sépulture d'adulte ; petit plat de bronze.

N° 10. Sépulture d'adulte. La fosse était entourée d'un fort blocage de pierre. Les ossements d'un pigeon offert au mort y ont été retrouvés. Le cadavre, couché sur le côté gauche, avait été paré de minuscules boucles d'oreilles en argent et en bronze, et d'un volumineux collier : perles d'ambre ou de cornaline, verroterie où dominent les tons turquoise ou outremer ; quelques grains sont ornés d'un décor chiné (bleu et blanc, bistre et blanc) ou ocellé (outremer sur fond turquoise ; blanc piqueté de bleu sur fond brun ; jaune piqueté de vert sur fond brun). Le pendentif du collier était formé par la moitié d'un petit cylindre-cachet qui devait représenter une scène de présentation (fig. 6, *f*). On y voit de gauche à droite la partie inférieure d'un personnage vêtu du *kaunakès*, un poisson, un personnage passant vers la gauche et

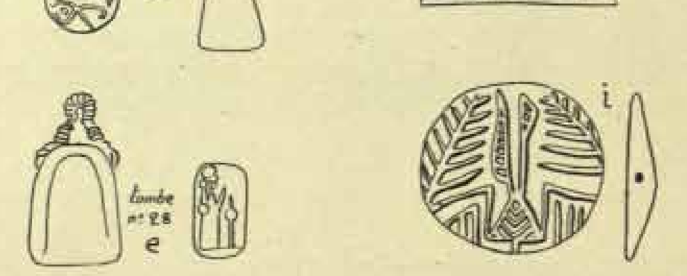


Fig. 6. — Intailles et cachets.

dont la jambe se dégage d'une robe à plis longitudinaux, un ornement végétal difficile à déterminer, un deuxième personnage passant à gauche et vêtu du *kaunakès* et un animal dressé, pattes fléchies (cercopithèque?).

Nº 59. Sépulture de femme. Pendant d'oreille rond en argent filigrané, et boucles d'oreilles de bronze dont l'une est ornée d'une petite perle (fig. 2, *c*).

Nº 69. Sépulture de femme. Assez nombreux bijoux : grosse bague d'argent à chaton, perles de verroterie, couteau de fer et monture de coffret en bronze. Il y a lieu surtout de remarquer deux paires de boucles d'oreilles en argent, dont l'une représente une fleur renversée et dont l'autre s'orne de petites grappes. Le décor est formé de petites boules soudées et de filigrane (fig. 2, *f* et *g*). Il n'est pas sans intérêt de les comparer à tel bijou d'or de Kish, qui présente ce même motif de corolle renversée, type courant dans l'art syncrétiste de cette période néo-babylonienne [1].

Nº 28. Cette sépulture mérite une mention toute spéciale : la défunte avait été pourvue d'un attirail complet de parure et de toilette (pl. LV, *b*). Elle portait au cou un collier auquel appartenait un pendentif de verre et une intaille conique en calcédoine laiteuse, ayant encore gardé sa monture de bronze (fig. 6, *e*). Le champ gravé représente un prêtre babylonien en adoration devant l'emblème de Marduk. Le sujet est traité avec la schématisation particulière à cette époque ; telle qu'elle se présente, cette intaille est l'exacte réplique d'une série de pièces similaires qui figurent dans les collections du Louvre [2]. Une petite figurine en pâte bleue, représentant une tête de Bès grimaçant (fig. 3, *l*), était sans doute destinée à être cousue sur un vêtement : on voit à l'envers les trous qui permettaient d'y passer les fils. Une paire d'anneaux creux en argent, munis de fermoirs, d'environ 4 à 5 centimètres de diamètre, étaient ornés de petites boules d'argent, également creuses, soudées et rattachées au corps du bijou par une torsade en fil d'argent. Quelques menues boucles d'oreilles, encore adhérentes aux os du crâne, et une fibule de bronze, complétaient la parure. On avait également pourvu à la toilette de la morte : un étui à koḥl, formé de deux tubes de bronze autrefois soudés l'un à l'autre, et munis de bouchons en bois à goupille, monture et chaînette de métal, avait été placé sur sa poitrine. C'est l'équivalent exact

[1] Langdon, *Excavations at Kish*, pl. XXV.

[2] Cf. Delaporte, *Catalogue des cylindres orientaux du Musée du Louvre. I. Fouilles et Missions*, pl. LIV ; voir surtout le nº 18.

des verreries doubles si fréquentes dans les nécropoles syriennes. Un autre tube de bronze, de diamètre plus faible, avait pu servir à quelque usage analogue. Un bâtonnet de pierre noire, au grain fin et dur, biseauté à l'une de ses extrémités, ne peut avoir été qu'un polissoir. Une palette en os et une spatule de bronze, à laquelle était probablement adaptée une longue tige d'os, servait à la préparation des fards. Enfin deux amulettes coniques en pierre dure et quelques aiguilles de bronze complétaient l'attirail.

Outre ces types de sépultures, nous avons trouvé, au cours de cette campagne, un sarcophage (n° 53) identique à celui découvert l'année précédente dans la tranchée F [1]. C'est une cuve en calcaire blanc, arrondie à la plus étroite de ses extrémités (pl. LVI, *b*). Elle mesure 1 m. 18 de longueur et 0 m. 46 — 0 m. 52 de largeur. Sa profondeur moyenne est de 0 m. 50. Elle est renforcée d'un bandeau en saillie, qui servait peut-être à la manutention du sarcophage, et s'interrompt vers le milieu. Une des parois avait été défoncée et nos investigations pour retrouver le morceau manquant ont été vaines ; le sarcophage n'ayant manifestement pas été violé, il faut normalement conclure à un réemploi. On avait d'ailleurs pris la précaution, lors de l'inhumation, d'obturer la brèche par une grande pierre plate. Aucune trace de couvercle ; il semble que le cadavre ait dû être recouvert immédiatement par la terre, sans intermédiaire d'aucune sorte. On a déjà pu noter, en Canaan, par exemple, l'importance accordée par les Sémites à l'inhumation, prise au sens le plus littéral du mot. Par ailleurs, cette forme de sarcophages hauts et courts, où le mort se trouve replié, est chose commune dans les usages orientaux ; c'est notamment la forme de maints sarcophages des nécropoles de Kish [2]. La tête du cadavre reposait à l'extrémité arrondie, tournée vers l'est. Le corps, couché sur le côté gauche avait, les jambes ployées et fortement comprimées dans la longueur du sarcophage, et les genoux étaient ramenés à hauteur du menton. C'était d'ailleurs la seule position possible, vu l'exiguïté de la cuve. Le mobilier se composait d'une grande gourde en terre blanche, plate et munie de deux anses, dont le goulot était couvert d'un bol de bronze d'un très beau galbe, malheureusement défoncé par la pression de la terre (pl. LIV *i*, et LVI, *a*). En vidant la gourde, remplie d'une fine poussière qui avait filtré par le trou du

[1] Cf. *Syria*, 1927, p. 135.

[2] Cf. Langdon, *Excavations at Kish*, pl. XXIII.

bol, nous avons trouvé une espèce de fond de boîte ronde en bronze et son couvercle, très abîmés par l'oxydation. La gourde était placée dans l'espace vide, debout sur les pieds du mort. Parmi les ossements, qui semblent ceux d'un homme adulte, nous avons recueilli un bouton d'os percé d'un trou et un grand anneau de bronze très déformé. Il se peut qu'un coffret de bois eût été également déposé avec le cadavre, comme l'indiquent deux objets de bronze qui pourraient avoir servi à quelque garniture, et dont l'un porte nettement l'empreinte de fibres ligneuses. Quelques jours après cette découverte apparaissaient, à petite distance, les débris informes d'un sarcophage de même type (n° 52).

Nous avons rencontré, au cours de cette dernière campagne, quatre exemples bien attestés d'un usage funéraire qui nous avait totalement échappé l'année précédente : des corps ont été ensevelis dans des jarres abouchées formant cercueil. Un hasard malencontreux ne nous a pas permis d'enregistrer photographiquement ce nouveau type sépulcral, et on devra se contenter de simples croquis.

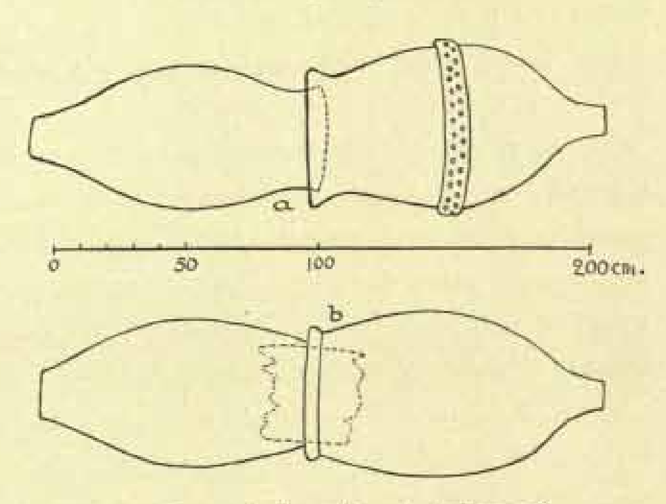


Fig. 7. — *a*, tombe n° 6 ; — *b*, tombe n° 58.

La tombe n° 6 contenait le corps d'un homme de petite taille couché sur le dos. La jarre de l'est, où reposaient la tête et la poitrine du mort, était faite d'une pâte blanche très grossière. Elle se terminait par un fond massif et était renforcée vers le milieu par un bandeau en fort relief décoré de deux rangées de cavités circulaires. Celle de l'ouest, en terre rouge et tout unie, était percée sur tout le pourtour de ces trous que les céramistes anglais ont appelés *hole mouth*. La longueur de l'ensemble peut être évaluée à environ 2 m. 25 à répartir à peu près également pour chacune des deux jarres qui sont sensiblement de même diamètre (environ 0 m. 65 à la panse) (fig. 7, *a*).

La tombe n° 58 présentait la même disposition. La fermeture avait, cette

fois, été rendue hermétique par l'insertion, entre les deux jarres extrêmes, d'un manchon de terre cuite emprunté vraisemblablement au corps d'une jarre d'un diamètre un peu moindre, et qui servait de joint (fig. 7, *b*). Une bague de bronze et une perle ont été trouvées sur le corps, aux pieds duquel quelques ossements d'animaux attestent qu'une offrande avait été faite.

La tombe n° 67 était également formée de deux jarres nues ; elle renfermait le squelette d'une grande femme parée de boucles d'oreilles en argent. Un petit pot à deux anses, symbolisant peut-être quelque offrande, avait été déposé en dehors de la sépulture, tout contre le fond de la jarre où reposait la tête de la morte (pl. LIV, *e*).

Signalons pour mémoire la sépulture n° 70, de type analogue, mais en si mauvais état qu'il est malaisé d'en donner une reconstitution certaine.

A raison de ses dimensions nécessairement limitées, la jarre-cercueil simple ne se prêtait qu'à la sépulture des enfants ou des adolescents de petite taille. Les formes varient peu : on emploie le plus souvent la jarre ordinaire, à fond massif, pourvue ou non de bandeaux de renforcement. Le corps semble y avoir été introduit la tête la première, et il repose dans la position adoptée pour les adultes. Exceptionnellement l'un de ces petits cadavres avait été soumis à une violente compression, pour le faire entrer dans une sorte de marmite ronde en terre (n° 5) et le corps d'un enfant de six à sept ans était étroitement gainé dans une longue jarre pointue, plus longue que les jarres-torpilles ordinaires (n° 26). La tombe n° 35 contenait les restes d'un tout petit enfant, probablement un nouveau-né, enseveli dans une jarre oblongue à fond arrondi, d'environ 30 centimètres de diamètre. La jarre funéraire n° 65 renfermait les ossements d'un jeune enfant, paré d'un collier de verroterie dont nous avons retrouvé quelques perles et de quelques bijoux de bronze rendus méconnaissables par l'oxydation. Un peson de terre cuite encore fixé aux restes d'un fuseau d'os avait été déposé dans la sépulture. La jarre, mal cuite et très épaisse, présentait un fond aplati (pl. LIII, *f*). Deux autres sépultures d'enfants, n^{os} 8 et 9, ont été rencontrées dans le voisinage immédiat de la tombe n° 10. Les jarres ont été, comme cette tombe elle-même, protégées par un fort blocage de pierres et les trois sépultures semblent, de ce chef, former un seul tout. La jarre n° 9, contiguë à la tombe d'adulte, faite d'une terre rouge bien homogène, renfermait un corps d'enfant et avait été remplie d'une argile

compacte; il est impossible de supposer que cette argile ait filtré par les cassures de la jarre et je pense que nous sommes, une fois de plus, en face d'un cas non douteux d'*inhumation*, au sens très strict. L'autre enfant reposait dans un pithos mal cuit dont la terre, rouge au dedans, était restée blanche et friable à l'extérieur (nº 8). Quelques fragments de poterie à décor peint et des débris de fer ont été recueillis dans ces deux sépultures.

Un pithos de fortes dimensions (0 m. 97 de long; environ 0 m. 66 de diamètre maximum) (pl. LIV, *b*) aux parois renforcées de deux bandeaux en saillie et terminé par un fond cylindrique massif de 14 cm. 5 de diamètre, renfermait le corps d'un enfant de 10 à 12 ans (nº 3). C'est la plus grande jarre-cercueil rencontrée jusqu'ici. Nous avons recueilli parmi les ossements une amulette conique en pierre verte et deux pendants d'oreille ronds en argent filigrané, d'un travail soigné et en bon état de conservation (pl. LVI, *c*, et fig. 2, *a*), ainsi que les éléments d'un collier : nombreuses petites perles de verroterie blanches ou bleues, et une intaille en calcédoine laiteuse dont le champ représente, sur deux lignes de terre, une étoile à 8 branches et le croissant de la lune (fig. 6, *b*), thème courant dans la glyptique de l'époque et dont nous retrouverons plus loin d'autres exemples. Je n'ai pu identifier une plaque rectangulaire de bronze, trouvée dans la même tombe, et par trop abîmée.

Un pithos tout uni (nº 14), d'un galbe beaucoup moins pur et d'ailleurs en très mauvais état, contenait les ossements d'un enfant de moins de 10 ans. Pour le garantir et le protéger dans sa vie d'outre-tombe on avait pris soin de le munir d'un œil prophylactique en faïence émaillée, découpé comme à l'emporte-pièce (fig. 3, *c*). C'est, on le sait, un thème courant; j'ai d'ailleurs trouvé ici même un autre exemplaire de ce bibelot (fig. 3, *a*), si répandu en Égypte et même en Mésopotamie[1]. Pour divertir le mort, un jeu d'osselets avait été placé dans la sépulture; le cadavre avait été paré de deux paires d'anneaux d'argent et d'une amulette conique en pierre verte. Un couteau de fer et des aiguilles de bronze complétaient l'attirail.

L'ensevelissement des enfants dans des jarres est ici la pratique courante Seules font exception la tombe nº 38, aménagée selon le type des sépultures d'adultes et couverte d'une jarre-torpille, et la curieuse tombe nº 11, dont

[1] Cf. *Catalogue général du Musée du Caire. Bijoux et orfèvrerie*, IVᵉ fascicule, pl. XCVI; — KOLDEWEY, *Die Tempel von Babylon und Borsippa*, p. 47, fig. 66.

nous avons déjà parlé et où trois corps d'enfants avaient été enterrés sur le cadavre d'un adulte. L'état de ces diverses tombes relativement nombreuses indique clairement que l'on apportait autant de soin à la sépulture des enfants qu'à celle des adultes. Par ailleurs, si l'on s'efforce visiblement de perpétuer autour du cadavre la réalité ou le symbole de ce qui lui fut familier durant sa vie et lui assurera une semblable existence dans l'au-delà, il ne paraît pas que l'on ait pris la moindre précaution pour la conservation des corps.

A. Barrois.

(*A suivre.*)

MAGARATARICHA

PAR

LE CAPITAINE PIQUET-PELLORCE et LE R. P. R. MOUTERDE, S. J.

A la page 204 de sa *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, M. R. Dussaud relève sur une épitaphe syrienne de Concordia, en Haute Italie, le toponyme *Magaratariche* [1] : « Le nom de lieu Magarataricha est des plus intéressants. Il se compose de deux termes, dont le premier représente Ma'arrat, vocable si fréquent au nord d'Apamée, tandis que le second corres-

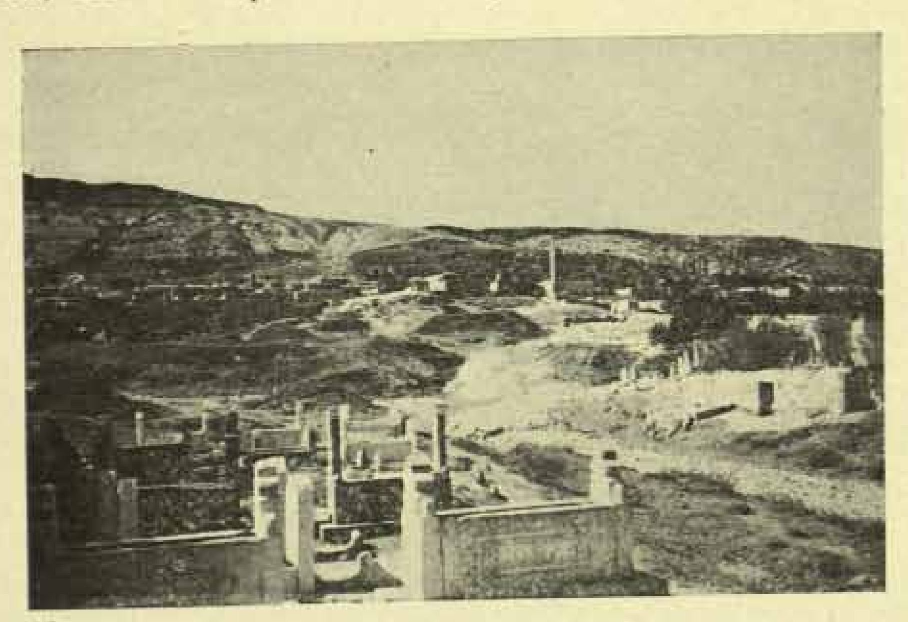


Fig. 1. — Riḥa et le Djabal Zawlyé.

pond au nom de Riḥa, une des principales villes de cette contrée. L'identification de Magaratarícha avec Riḥa est vraisemblable, ou encore avec Rouweiḥa — diminutif de Riḥa — qui représente un beau champ de ruines chrétiennes à l'est de Bara. Dans l'un ou l'autre cas, on peut songer à retrouver cette loca-

[1] *C.I.L.*, V, 8732 : Αὐρ. Σάμμος καὶ Φιρμῖνος υἱοφότιστος Σύροι κώμης Μαγαραταρίχων ὅρων Ἀπαμέων (sic) ἐνθάδε κατάκιται κτλ.

lité dans la Megara que Strabon mentionne aux alentours d'Apamée [1], si ce n'est pas simplement Ma'arrat en No'man. »

En note [2], M. Dussaud rappelle l'identification, proposée par M. Hartmann, de Magarataricha avec *Moughara* [*sic*], à environ 9 kilomètres au Sud de Riḥa [3], « ce qui est également possible. Mais le site est trop insignifiant pour répondre en même temps à la Megara de Strabon ».

La mission épigraphique confiée à l'un de nous durant l'été de 1927 fut l'occasion d'une visite sommaire à cette Maghāra du Djabal Zawīyé. Le rôle des signataires de cette note y fut divers; c'est au capitaine Piquet-Pellorce qu'appartiennent l'indication du site et les levers de plans, au P. Mouterde les photographies et les détails d'érudition. Le capitaine Baude, officier du service des renseignements à Idlib, avait bien voulu nous accompagner à ces grottes — c'est le sens du mot Maghāra — capables, disaient les gens du pays, de recéler mille hommes avec leurs chevaux.

***

La nouvelle route carrossable d'Idlib à Lattaquié longe, à 1 ou 2 kilomètres de distance, à partir de Riḥa, le rebord septentrional du petit massif montagneux connu sous les noms de Djabal Zawīyé ou de Djabal Riḥa. Au bas d'un mouvement de terrain que marquent les maisons blanches de Ouroum el-Djaoz [4], la route laisse sur la gauche une vaste citerne qui abreuve tous les environs durant l'été. Près de la citerne s'amorce une piste, qui pique vers le Sud-Ouest, à travers des chaumes de blé parsemés de beaux noyers; après vingt minutes environ, l'auto s'arrête au pied du village de Marayān [5], dont la petite mosquée blanche domine de loin les failles du Ghāb et de l'Oronte, ainsi que le rempart de la montagne 'Alaouite. Une source pérenne fait la richesse du lieu. On y remarque peu de débris antiques; seul un linteau, logé

(1) Strab., XVI, 2, 10.

(2) P. 205, n. 3.

(3) *Zeitschr. d. deutschen Palästina Vereins*, XXII, 1899, p. 145.

(4) Cette localité doit être identifiée avec le Ἰουγάτων χωρίον de l'Apamène (Sozomène, *H. E.*, VI, 34 = Migne, *P. G.*, LXVII, 1396) et l'*Urmagiganti* de l'*Itinerarium Antonini*; l'arabe *djaouz* traduit exactement ἰοῦγον, ἰουγάτον, « paire » (de bœufs). Il est fait état de ces rapprochements dans un rapport précédemment adressé à l'Académie des inscriptions.

(5) Orthographié Mir'iyân, sur la carte de *Syria*-Princeton, II B, face à la page 105.

dans un couloir obscur de la maison du cheikh, porte une inscription qui mériterait d'être relevée.

De Marayān à Maghāra on compte à peine une demi-heure de cheval. Le sentier remonte une vallée haute, orientée d'abord Sud-Est-Nord-Ouest, plantée de jardins dont la fertilité est due à un cours d'eau souterrain exploité par des norias. Cette vallée est suivie par un bon chemin muletier, qui vient de Rāmé (orthographié Rāmī), — village campé sur le talus Nord-Est du Djabal Zawīyé, à environ 3 km. Nord-Nord-Est de Marayān — et qui, par Maghāra, rejoint El-Bāra, à 14 km. plus au Sud [1].



Fig. 2. — Idlib. Place de la Fontaine.

Sur ce chemin, à 3 km. au Sud-Est de Marayān, le village actuel de Maghāra apparaît à main droite, construit sur le versant Sud de la vallée, à une cinquantaine de mètres au-dessus du thalweg. Au même point, la vallée change de direction et s'incurve franchement vers le Sud. Des ruines nombreuses sont disséminées le long du chemin et sur les versants avoisinants. Les hauteurs Nord, plus élevées et plus abruptes, qui commandaient, militairement parlant, ce point de passage, étaient sans doute occupées par une tour ou un ouvrage important (ruines nombreuses).

[1] Cette piste est portée sur une carte anglaise du XVIIIe siècle, décrite par M. Dussaud, *Topographie*, p. VIII, n. 1, et qui serait identique au routier de Alex. Drummond, *Travels through different Cities of Germany... and several parts of Asia*, Londres, 1754, p. 205 (E. Honigmann, *Oriental. Literaturzeit.*, 1928, col. 28).

Entre la tour et le point 4 du croquis topographique, une esplanade dans le rocher, due à des travaux de carrière, portait un édifice chrétien, dont il subsiste quelques débris ornementés. En contre-bas, des murs de soutènement, dont l'un borde le chemin, contiennent deux fragments architecturaux. Sur le premier, qui fit partie d'un grand linteau [1], on lit en assez bonnes lettres (IVe-Ve siècles) :

... ΙΝΕΥΛΑΒΒΟΛΥΜΠΙΟΥ

Le second fragment, de forme moins définie [2], porte douze lettres un peu plus espacées :

. . . Ο Δ Ε Υ Τ Ο Υ Κ Α Ι Θ Ε . . .

Il faut peut-être unir les deux textes et lire :

... IN εὐλαβ[εστάτου] 'Ολυμπίου [περι]οδευτοῦ καὶ Θε[ο...

A 300 m. à vol d'oiseau de cette ancienne carrière, en remontant vers le Sud-Est, on atteint le groupe de grottes qui a vraisemblablement donné son nom à la localité (fig. 3, no 1 ; pl. LVII, 1, 2, 3). Selon H. C. Butler, qui le visita dans un meilleur état de conservation, il y a 27 ans [3], on y accédait par une large rampe d'escaliers, qui débouchait devant une façade, flanquée de deux rentrants et formée de piliers en saillie [4] supportant une architrave, le tout taillé dans le roc. Cette façade est aujourd'hui enfouie sous les décombres. Le vestibule dans lequel on pénétrait, large de 3 m. environ, bordé à l'Ouest de piliers en saillie, était, à l'Est, séparé par deux colonnes largement espacées d'une salle de 10 m², haute de 4 m. Nous croyons reconnaître dans cette description la salle septentrionale, qui figure à gauche de notre plan (fig. 4). Des colonnes il ne reste que deux chapiteaux doriques, encore pendus au plafond de pierre (pl. LVII, 1). Ce plafond à caissons est formé de poutres de pierre qui se coupent à angle droit; les plus larges sont peintes en ocre jaune, les bandes étroites et transversales en rouge et bleu-vert. Sur les murs

[1] Largeur, 0 m. 87 ; hauteur, 0 m. 49. Hauteur des lettres, 0 m. 05. Copie identique de E. Littmann, *American Arch. Exped. to Syria*, Part III, no 276, p. 230.

[2] Largeur, 1 m. 05 ; hauteur, 0 m. 41. Hauteur des lettres, 0 m. 05.

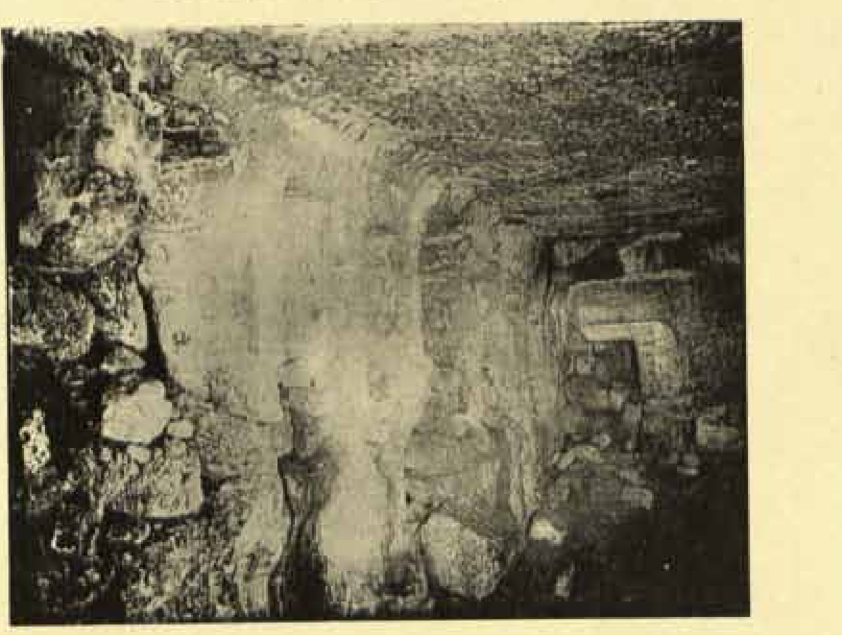
[3] *American Arch. Exped. to Syria*, Part II, p. 82-83 ; cf. 158-159.

[4] Butler en compte dix, notre plan un nombre moindre.

1. Grande grotte à caissons de pierre.
Deux chapiteaux suspendus au plafond.



2. Salle méridionale du même groupe.

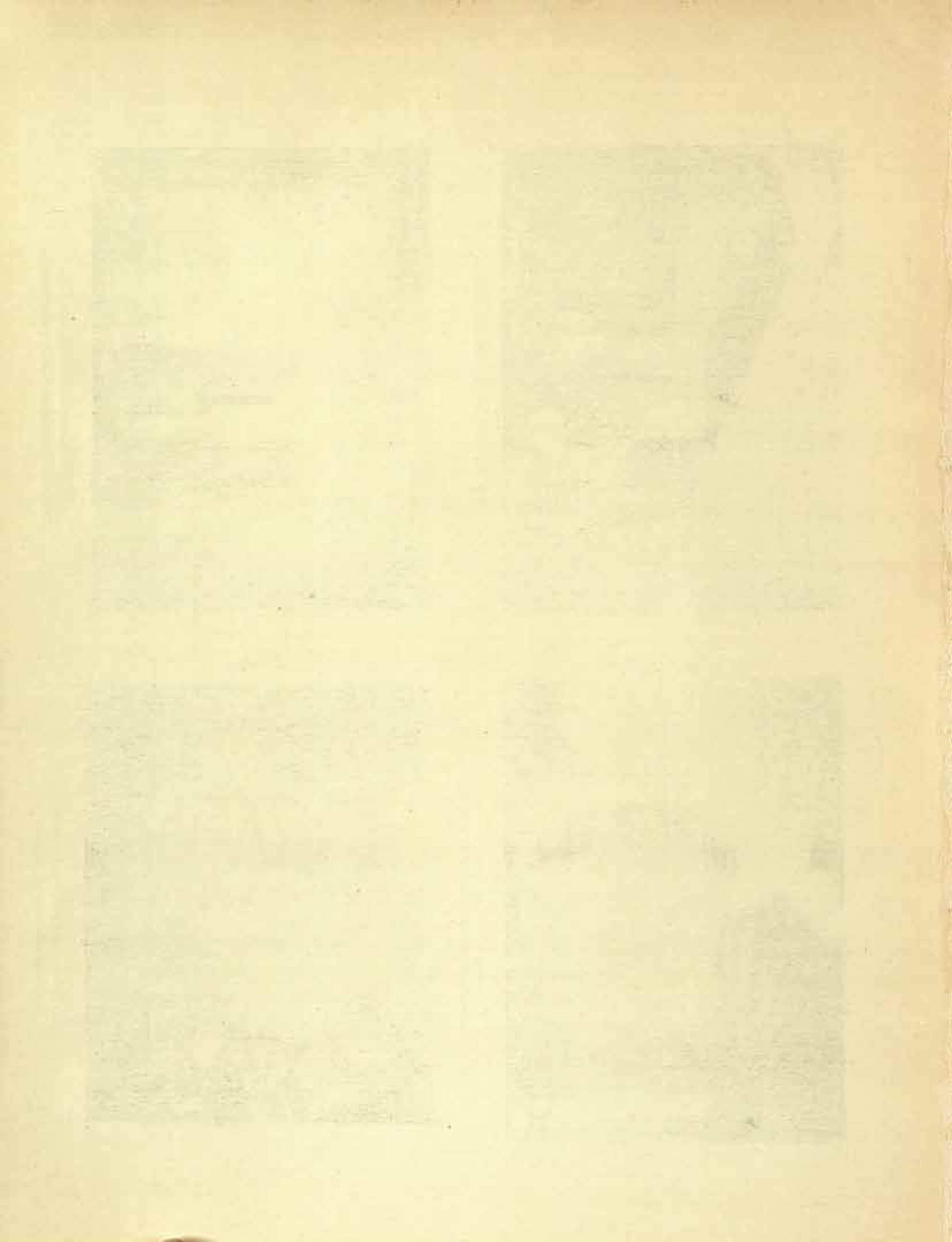


3. Groupe des deux grandes grottes.
Vestibule bordé de piliers.



4. Grotte ouvrant sur un vestibule
flanqué de 4 colonnes à chapiteaux ioniques.

MAGHARA.



Sud (pl. LVII, 1) et Nord, deux petites stèles, de faible relief, furent réservées; l'une d'elles est creusée en niche.

Au milieu de la paroi Sud de la salle septentrionale s'ouvre un large et haut couloir en chicane, qui atteint au Sud une grotte plus sommairement travail-

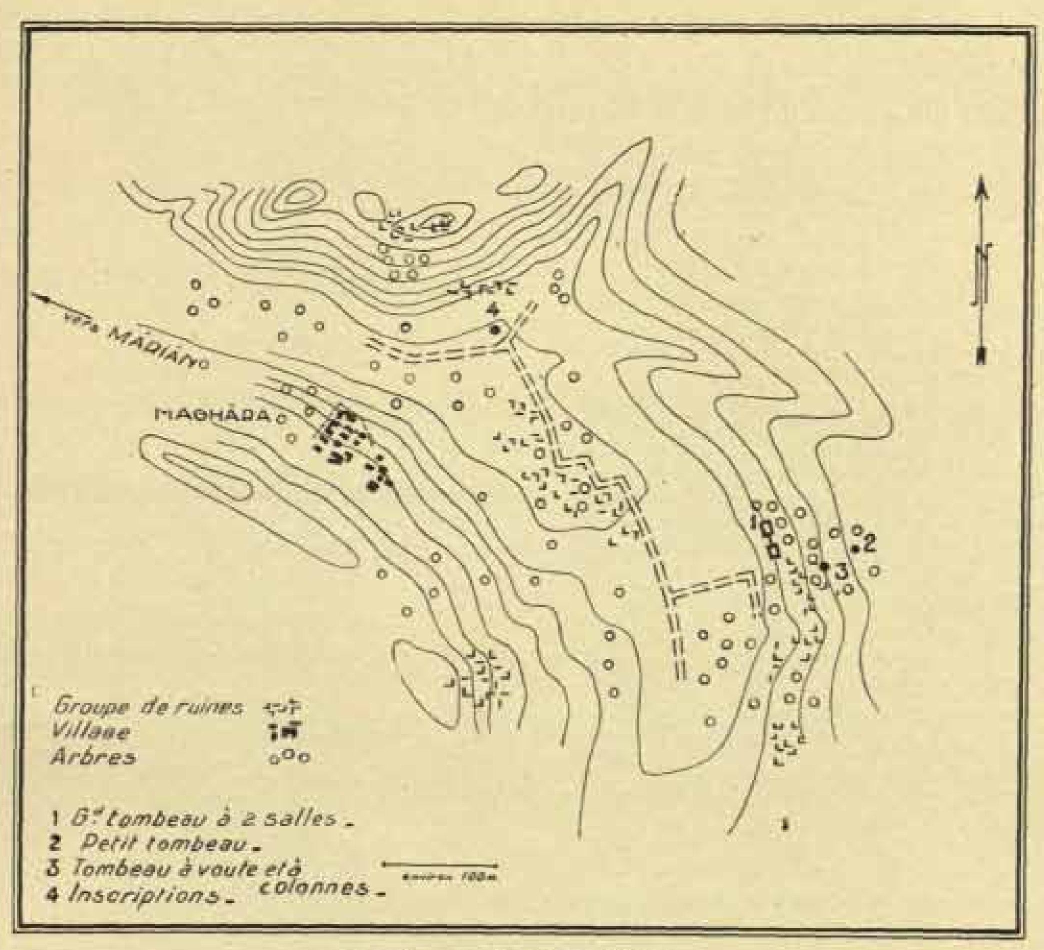


Fig. 3. — Croquis topographique.

lée, mesurant 10 m. de côté. La planche LVII, 2, donne une vue de l'angle Nord-Ouest de cette salle méridionale et de l'entrée d'un vestibule, bordé de piliers en saillie, qui court le long de la salle à l'Ouest. Une vue de ce couloir est reproduite à la planche LVII, 3 : on y compte six ou sept piliers jusqu'à un étranglement qui permettait de clore rapidement le passage [1]; si les retraits entre les piliers

[1] Les parois du couloir étaient peintes ; on distingue encore une frise de chevrons, en noir, courant au-dessus des piliers.

n'apparaissent point en noir, comme il serait naturel pendant l'éclairage artificiel de la grotte, c'est qu'ils sont percés de soupiraux, par lesquels s'infiltre le jour. Il est probable que cet aménagement, destiné à donner la lumière sans laisser entrer la pluie, est ancien. Pareil dispositif s'ajusterait mal à une destination funéraire; mais H. C. Butler a noté, avant nous, l'absence de tout reste de sarcophage ou de four sépulcral; il est probable que nous rencontrons ici non un groupe de tombes, mais une vaste habitation souterraine.

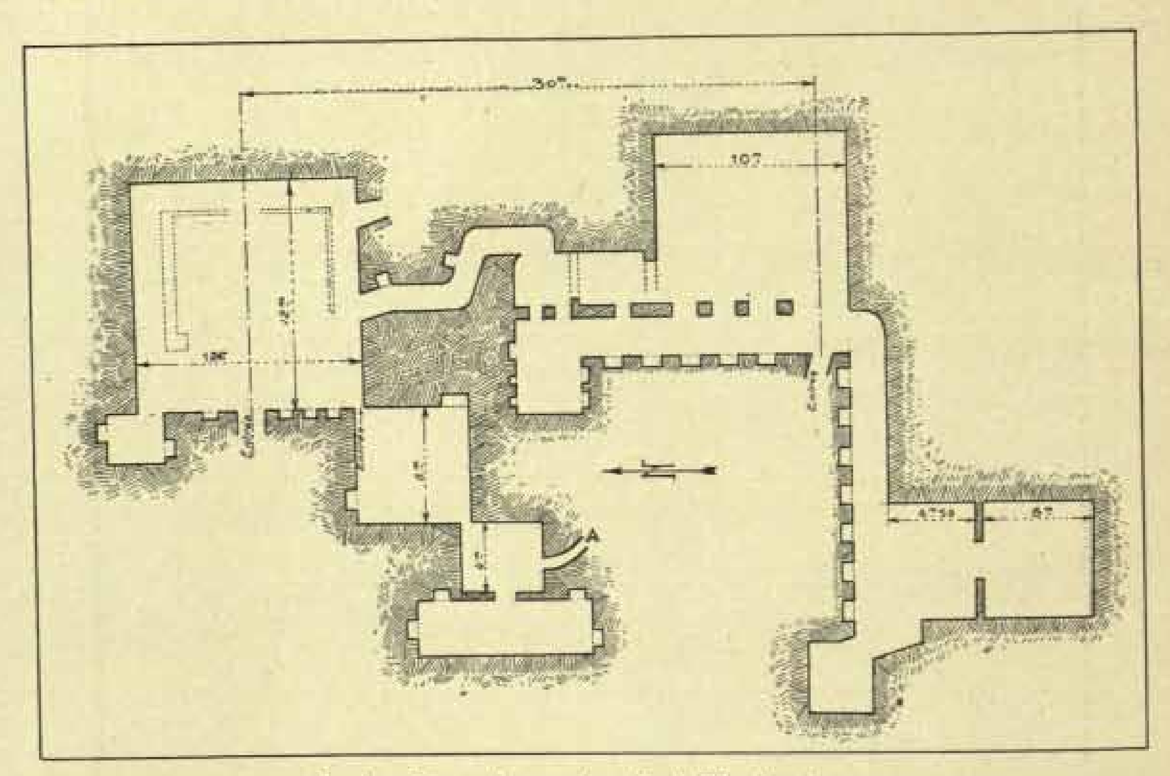


Fig. 4. — Groupe des grandes salles taillées dans le roc.

Cette demeure n'était point dépourvue d'eau. En effet, par l'angle Sud-Ouest de la salle septentrionale, on atteint une salle carrée de 6 m. de côté, où un pressoir à olives a été installé, puis une chambrette irrégulière sur la paroi méridionale de laquelle se creuse un couloir étroit et bas; ce boyau courbe aboutit, au point marqué A sur notre plan (fig. 4), à un puits de 2 m. de profondeur; là se trouve une nappe d'eau, dans une grotte naturelle, et l'on distingue un couloir nouveau, également en contre-bas, auquel les indigènes attribuent 7 km. de longueur. Ici s'arrêta, faute de temps et de lumière, l'exploration du spéos.

En quittant ces grottes et en remontant à une centaine de mètres à l'Est, nous atteignions la tombe indiquée par le nº 2 sur le croquis topographique (fig. 3); on en trouvera le plan à la figure 5 et une vue intérieure à la planche LVII, 4.

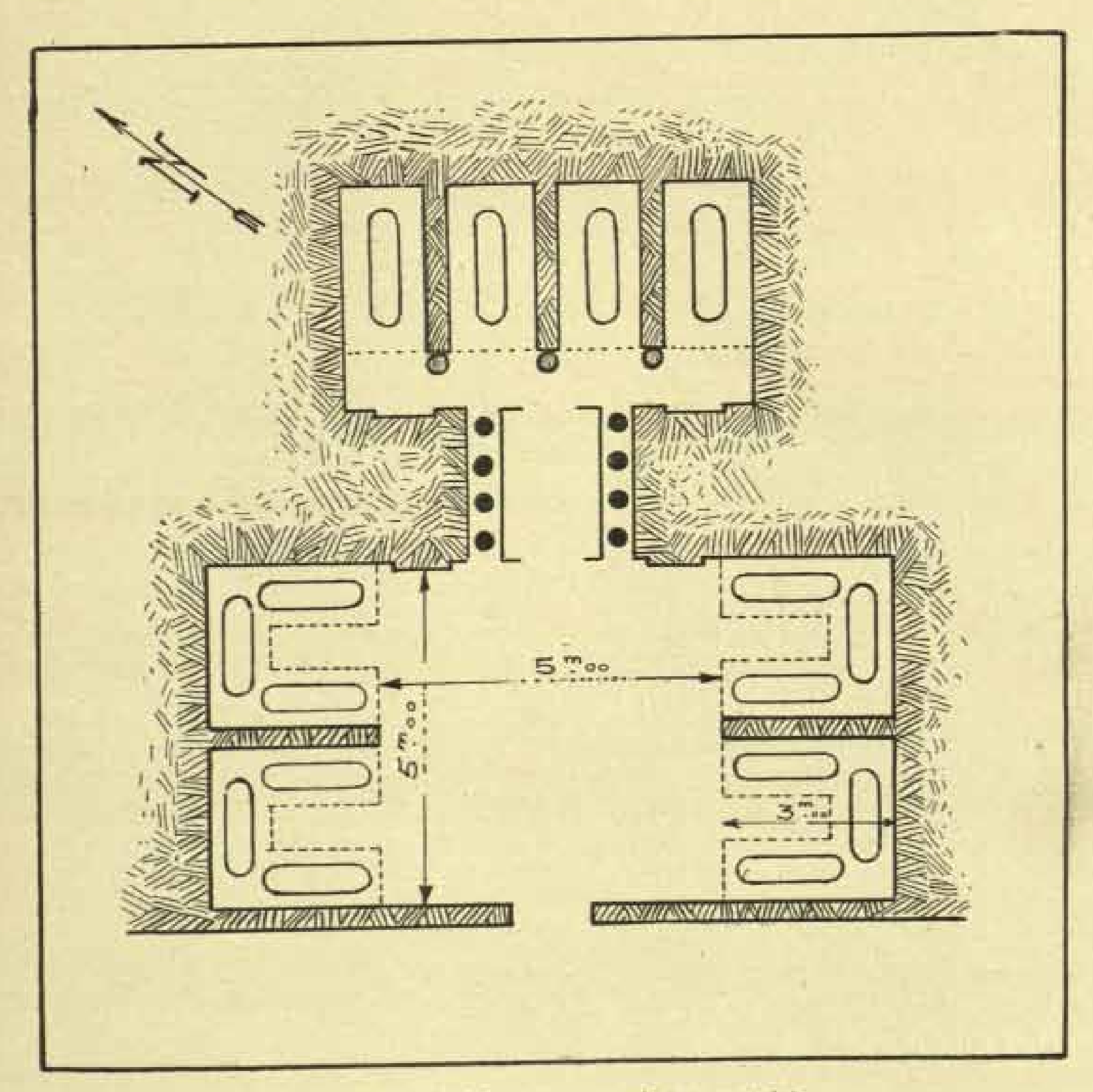


Fig. 5. — Tombe à deux caveaux unis par un couloir.

Une entrée étroite donne accès à une chambre carrée de 5 m. de côté, sur laquelle s'ouvrent, symétriquement, deux caveaux funéraires à droite et deux à gauche; chaque caveau contient trois fours disposés en fer à cheval. En face de l'entrée, deux stèles légèrement pyramidales et terminées par un fronton à

angle très ouvert, orné d'acrotères [1], encadrent une porte rectangulaire, au cadre également pyramidal. Par elle on pénètre dans un vestibule, entre deux rangs de quatre colonnes cannelées, surmontées de chapiteaux ioniques dont les volutes enserrent trois oves [2] ; ces colonnes reposent sur des banquettes hautes de 1 m. ménagées dans la pierre. Une bande denticulée courant au sommet de la paroi complète la décoration. La chambre perpendiculaire qui fait suite contient quatre auges, séparées par trois murs de roc, en avant desquels une colonne fait saillie. Le plafond de la salle d'entrée et celui du vestibule imitent, comme au premier groupe déjà étudié, les caissons du style classique.

Une autre tombe, marquée par le n° 3 sur le croquis topographique (fig. 3), se trouve à 50 m. vers l'Ouest, en contre-bas. La façade est construite en avant d'un caveau très simple taillé dans le roc. H. C. Butler a relevé en détail ce beau monument [3], dont nous représentons simplement la façade (pl. LVIII). Les ruines contiennent encore une autre façade en arceau, que nous n'avons pas étudiée.

*
* *

Les époques auxquelles remontent ces monuments sont diverses. La tombe au cintre élancé (pl. LVIII) est du v^e siècle de notre ère [4]. Celle au vestibule flanqué de colonnes ioniques (pl. LVII, 4) est plus ancienne : les colonnes cannelées, les chapiteaux, les stèles encadrant l'entrée rappellent l'art hellénistique ; de même les plafonds à caissons. La grande salle septentrionale, étudiée en premier lieu, offre des stèles et un plafond du même temps, sinon antérieurs. Rangeant ces chambres souterraines parmi les monuments de transition entre le style des temples païens de Syrie et celui des églises, Butler les tient pour « the most interesting of the classic ruins in the Djebel Riḥā [5] ».

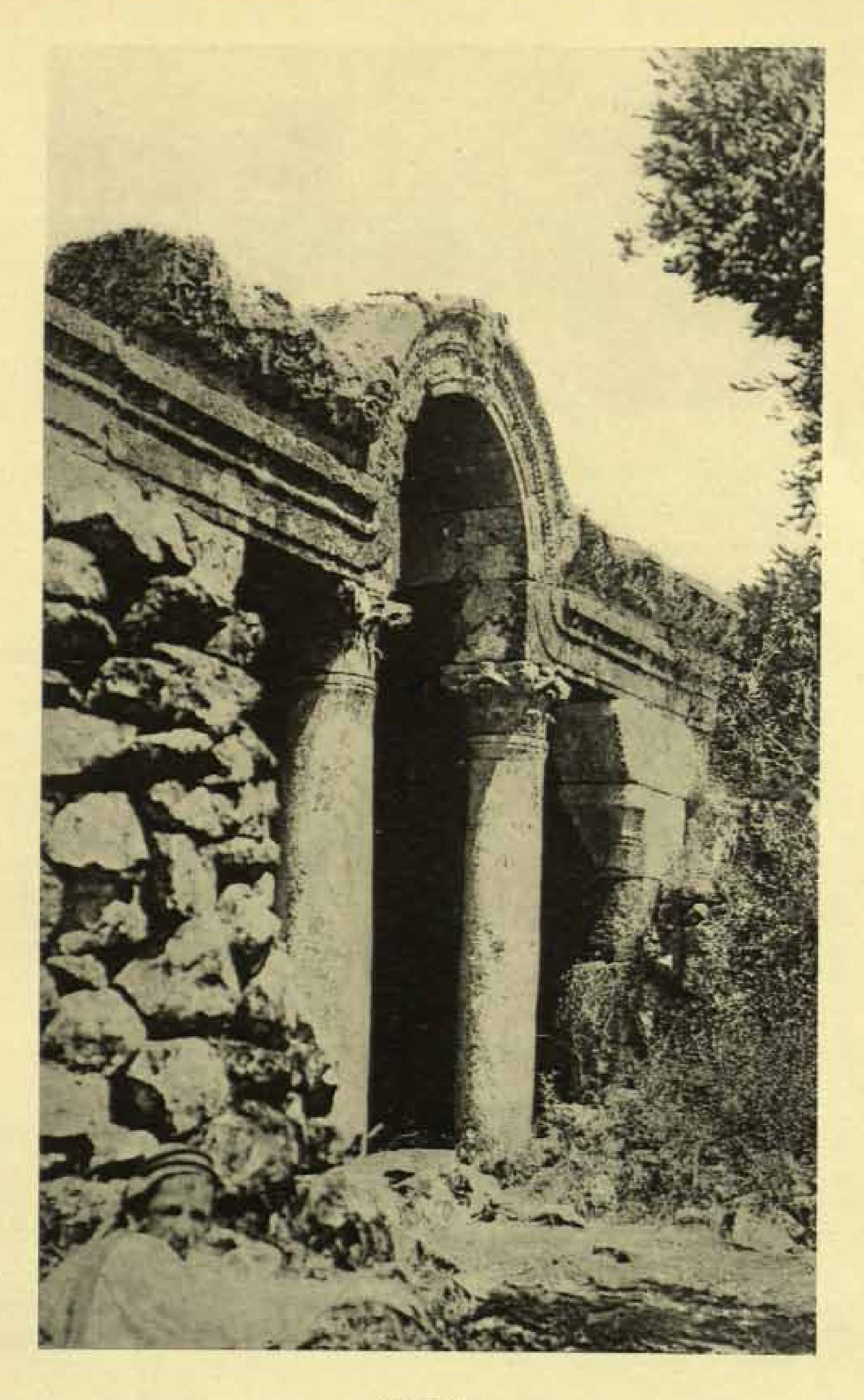
[1] Sur la stèle de gauche, traces d'inscription.

[2] Ce détail apparaît sur la photographie de *American Arch. Exped. to Syria*, Part II, p. 83. Mais la description y est inexacte, quand elle place *entre ces colonnes ioniques* cinq auges funéraires ; il y a confusion avec la chambre funéraire adjacente, où trois colonnes (dont une visible, pl. LVII, 4) séparent quatre tombes.

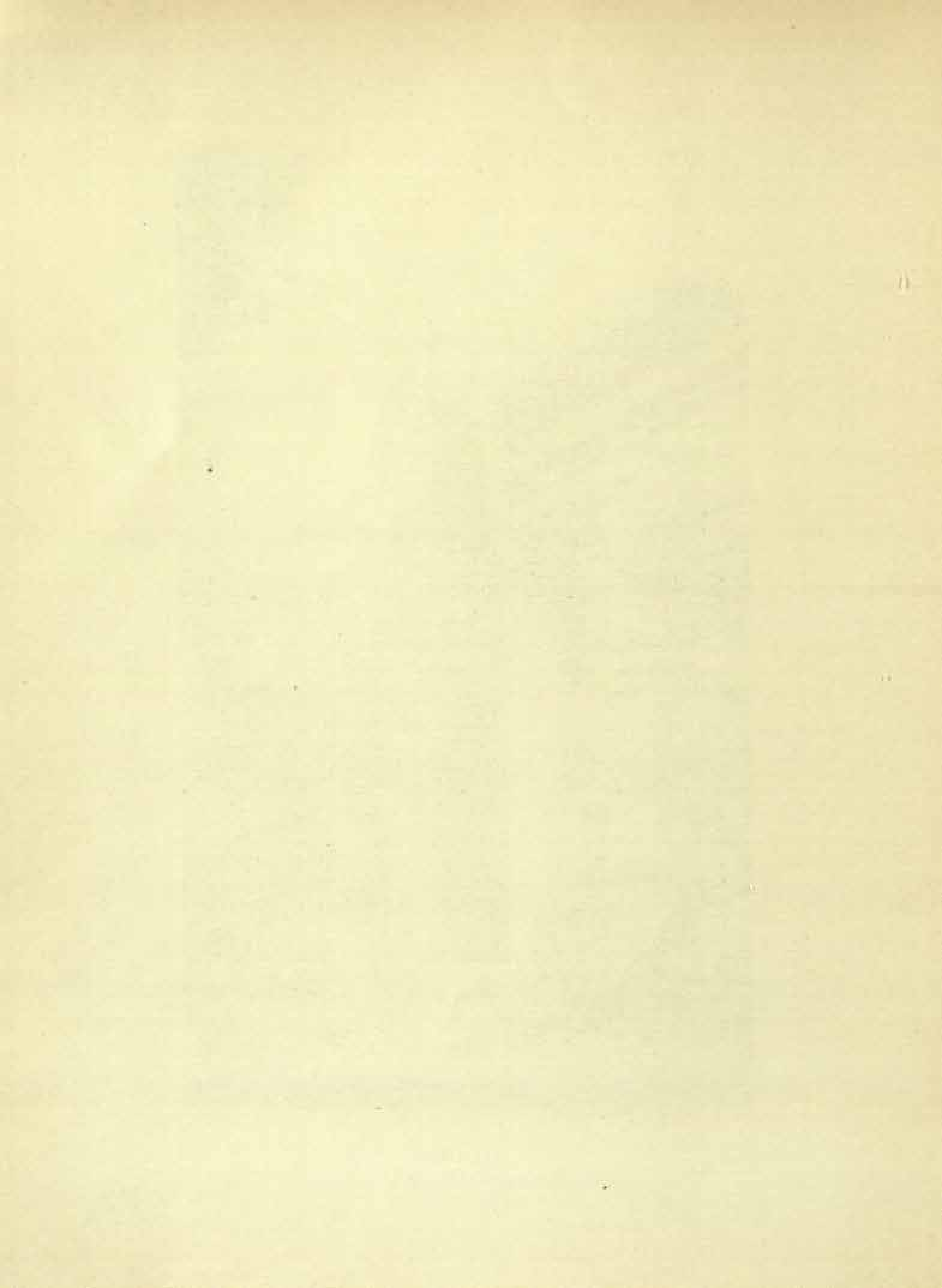
[3] *American Arch. Exped. to Syria*, Part II, p. 153-159, 2 figures.

[4] Butler, *l. l.*

[5] *Op. laud.*, p. 82.



MAGHARA.
Tombe du V[e] siècle ap. J.-C.



Aucune difficulté, dès lors, à supposer que la localité était importante dès l'âge des Séleucides et à y reconnaître la Μέγαρα, dont l'usurpateur Tryphon (142-139 av. J.-C.) avait fait une base d'opérations [1]. Au vᵉ siècle de notre ère, la prospérité du lieu est assurée par une inscription et par une tombe remarquable ; c'est l'époque de l'épitaphe de Concordia [2] qui nomme la κώμη Μαγαρατταρίχων. Ce toponyme, enfin, répond à une appellation indigène *Maghārat Riḥa*, qui est tout à fait dans le génie sémitique : rien de plus fréquent que ces déterminations (d'ailleurs facultatives et intermittentes) par un nom de région ou de ville, des toponymes « pittoresques », *Rā's, Ma'arra* [3], etc. En somme, l'identification de la Megara de Strabon et de Megarataricha avec l'actuelle Maghārā du Djabal Zawiyé a pour elle toutes les vraisemblances. Une évolution analogue a dû transformer peu à peu tant d'autres demeures des troglodytes syriens [4].

Cᵗᵉ Piquet-Pellorce. R. Mouterde S. J.

[1] Strabon, XVI, 2, 10.

[2] Cf. Jalabert et R. Mouterde, *Diction. d'archéol. chr. et de liturgie*, s. v. *Inscriptions grecques chrétiennes*, col. 645.

[3] Voir *Mélanges de la Faculté orientale*, VII, 1914-1921, p. 391, n. 6. — Comparer, au Djabal Zawiyé, Kefr el-bāra et el-Kefr, qui désignent la même localité.

[4] Le P. Ronzevalle nous fait remarquer que le toponyme *Ma'arra* n'a probablement pas le sens de « grotte » et ne dérive pas d'une racine araméenne de cette signification : le redoublement de l'r serait inexplicable. On ne saurait donc conclure du nombre des localités nommées Ma'arra à la fréquence des habitations souterraines en Syrie. Mais celle-ci est attestée par les textes et l'archéologie. Il existe encore des troglodytes, assure-t-on, dans la haute vallée de l'Oronte, non loin de Mār Maroūn. Feu Schumacher en a rencontré plusieurs groupes dans le 'Adjloūn (C. Steuernagel, *Der 'Adschlūn*, pl. 20 B et 21, 51 A, 81 et 82). Plusieurs familles habitent encore les grottes de Ḥama.

MISSION ARCHÉOLOGIQUE EN HAUTE DJEZIREH

(AUTOMNE 1927)

PAR

LE R. P. A. POIDEBARD, S. J.

Au mois d'août 1927, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et le Haut-Commissariat m'ont chargé d'une nouvelle campagne de recherches en Haute Djezireh, dans la région du Khabour et du Djaghdjagh (cf. pl. LIX).

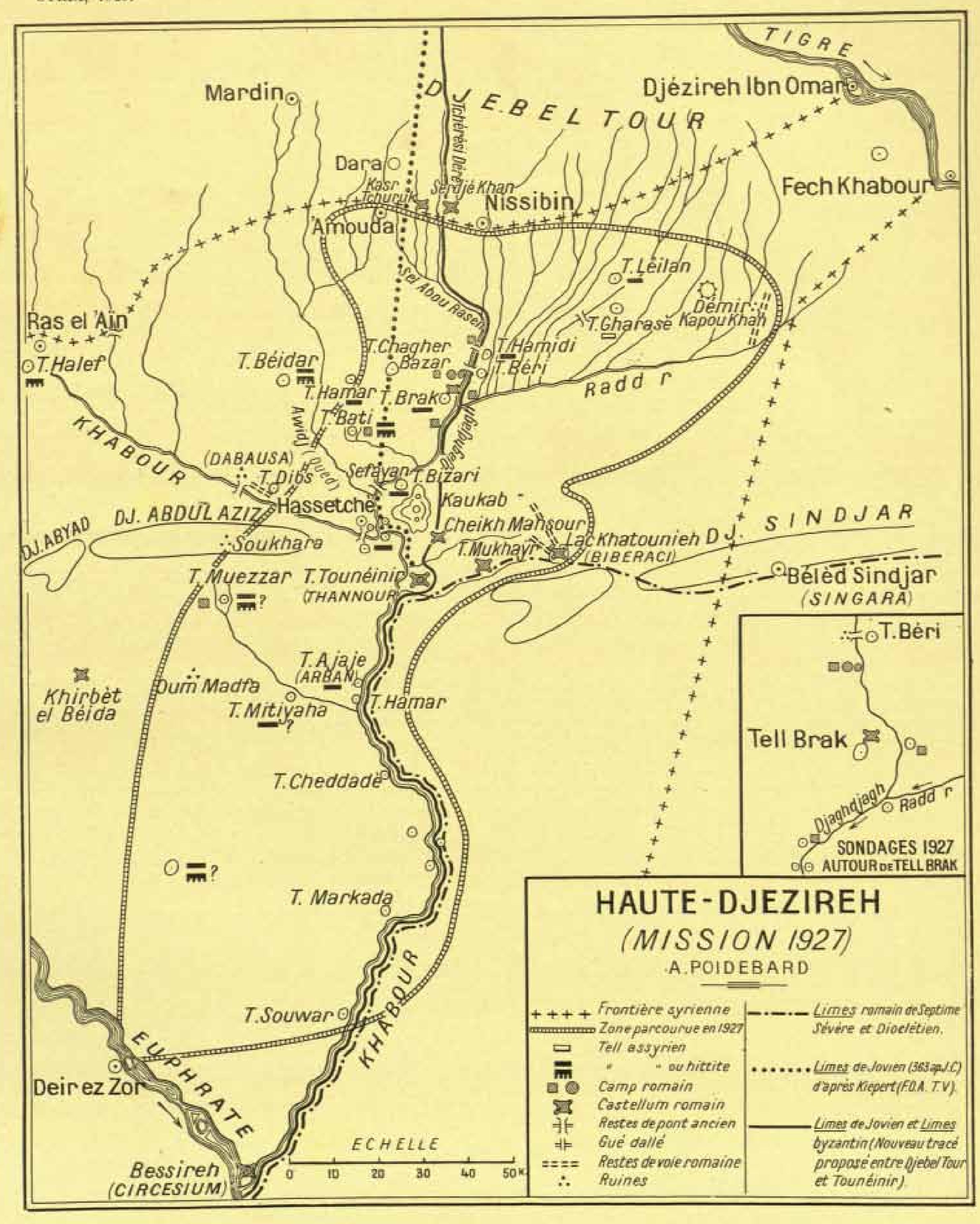
Les points à étudier, en territoire syrien, étaient le tracé du *limes* romain de 363, entre Dara et Touneinir, et les itinéraires de routes anciennes entre le Sindjar et le Djebel Tour. Parti de Beyrouth le 2 octobre, je suis rentré le 21 novembre.

Le général Gamelin, commandant supérieur des troupes du Levant, avait bien voulu, sur la demande du Haut-Commissaire, M. Ponsot, donner toutes facilités nécessaires pour la composition d'une équipe mobile de travailleurs et pour les déplacements de reconnaissance. Je dois noter l'aide précieuse fournie par la 3e compagnie du 6e bataillon du Levant (capitaine Gros) et par le groupe d'aviation de Deir-ez-Zor, au cours de ses vols de service entre Deir, Hassetchè, Nissibin et Demir Kapou [(commandant Ruby (1926, 1927) et capitaine Pitault (1927)]. Les officiers du Service des renseignements et les pilotes ont facilité mes recherches par leur longue connaissance de la steppe de Haute Djezireh. Le R. P. Mouterde m'a aidé à la discussion de certains documents d'époque romaine et a établi la lecture du milliaire retrouvé à 'Amouda.

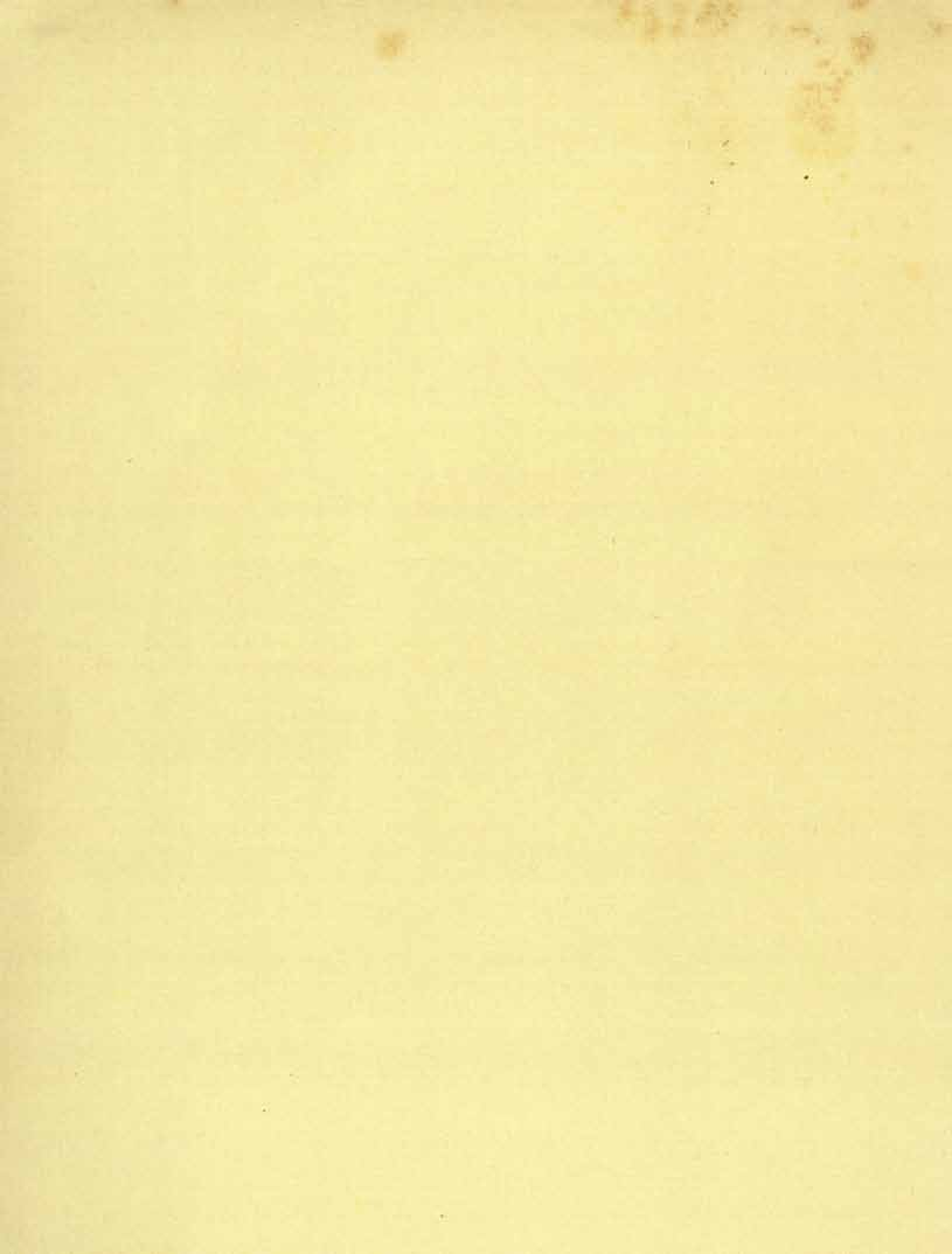
Voici le résumé des résultats obtenus.

I. — Limes romain.

Le tracé du *limes* de 363 — qui, après la cession de Nisibis aux Perses par Jovien, remplaça définitivement le *limes* de Septime-Sévère et de Dioclétien passant à Singara, — a pu être vérifié entre le Djebel Tour et le coude



HAUTE - DJEZIREH
(MISSION 1927)
A. POIDEBARD
Frontière syrienne
Zone parcourue en 1927
Tell assyrien
" " ou hittite
Camp romain
Castellum romain
Restes de pont ancien
Gué dallé
Restes de voie romaine
Ruines
Limes romain de Septime Sévère et Dioclétien.
Limes de Jovien (363 ap. J.C) d'après Kiepert (F.O.A. T.V).
Limes de Jovien et Limes byzantin (Nouveau tracé proposé entre Djebel Tour et Tounéinir).
ECHELLE
0 10 20 30 40 50 K.
SONDAGES 1927 AUTOUR DE TELL BRAK
Tell Brak
T. Béri
Djaghdjagh
Radd r
DJEBEL TOUR
TIGRE
Djézireh Ibn Omar
Mardin
Dara
Nissibin
Amouda
Fech Khabour
T. Leilan
Démir Kapou Khan
T. Gharasé
T. Hamidi
T. Béri
T. Chagher Bazar
T. Béidar
T. Hamar
T. Brak
T. Bati
Ras el Aïn
T. Halef
KHABOUR
(DABAUSA)
T. Dibs
Sefayan
T. Bizari
Kaukab
Hassetché
Cheikh Mansour
DJ. ABDUL AZIZ
DJ. ABYAD
Soukhara
T. Mukhayr
Lac Khatounieh
(BIBERACI)
DJ. SINDJAR
Béled Sindjar
(SINGARA)
T. Muezzar
T. Tounéinir
(THANNOUR)
T. Ajaje
(ARBAN)
T. Hamar
Oum Madfa
Khirbèt el Béida
T. Mitiyaha
T. Cheddadé
T. Markada
T. Souwar
Deir ez Zor
EUPHRATE
Bessireh
(CIRCESIUM)



du Khabour, point où il reprenait l'ancienne frontière, le cours du fleuve, jusqu'à Circesium sur l'Euphrate.

Les *deux points extrêmes* à vérifier étaient *Thannour* (Tounéinir, au sud de Hassetchè sur la rive gauche du Khabour), poste byzantin, déjà signalé dans la *Notitia Dignitatum*, où Justinien avait fait construire une citadelle et une tour de guet dominant toute la plaine, et, à l'est de Dara, le *départ de la frontière de Jovien*, que Procope signale à 28 stades environ de cette place forte [1].

L'identification de Serdjè Khan avec le poste frontière a pu être étudiée avec précision ; ce castellum est situé sur la rive perse du Tchéressi Dèrè, en avant des autres castellums avancés de Dara, zone de protection dont les premières fortifications sont, en effet, à la distance de Dara indiquée par Procope. Il présente les ruines de deux tours d'angle octogonales et un appareil semblable à ceux des autres postes frontières (par exemple Kasr Tchuruk visité en 1926 à l'est de 'Amouda) que nous savons restaurés par Justinien.

Pour Tounéinir, l'identification avec Thannour de la *Notitia* déjà proposée par Chapot et par Herzfeld [2], est confirmée par la forme supérieure du tell indiquant nettement une tour de guet dominant toute la région, par des restes de pont sur le Khabour et, plus encore peut-être, par l'étude stratégique du terrain environnant, dans cette charnière délicate de la frontière romaine.

Entre Serdjè Khan et Tounéinir, il s'agissait de retrouver les traces du *limes* romano-byzantin. Le tracé généralement admis [3] est une ligne droite prolongeant celle du Nymphios et suivant, en direction N.-S., la route 'Amouda-Haseke indiquée par Dussaud [4]. Cette route est conservée dans la piste actuelle 'Amouda-Sefayan, jalonnée de tells. Survolée et parcourue fréquemment en 1926 et 1927, cette piste me semblait peu apte à un tracé de *limes* : elle traverse directement la steppe, perpendiculairement aux oueds affluents du Djaghdjagh et ne suit nullement une ligne géographique. Les tells qui la jalonnent indiquent d'anciennes localités agricoles et, sauf le tell Chager Bazar, ils ne paraissent pas avoir été des postes fortifiés. Nous étions incités à reporter le *limes* plus à l'est, au cours du Djaghdjagh, l'ancien Mygdonius, seule ligne naturelle pouvant servir de frontière. A partir de Serdjè Khan, il

[1] Cf. Chapot, *Frontière de l'Euphrate*, p. 314.

[2] *Arch. Reise*, I, p. 194.

[3] Cf. carte H. Kiepert, *F. O. A.*, tab. V, édit. R. Kiepert, 1909.

[4] *Topographie historique*, p. 493.

aurait suivi le Tchéressi Dèrè, puis le Sel Abou Rasen et, par ce détour au sud-ouest de Nissibin, rejoint le Djaghdjagh au nord de Tell Hamidi (cf. pl. LX, 2).

Un sondage, soigneusement préparé par des observations aériennes, m'a fait découvrir, au pied même du Tell Brak, sur la rive droite du Djaghdjagh, les assises d'un castellum, entièrement enfoui sous une plate-forme de terre.

Malgré l'absence d'inscriptions, due à la destruction systématique opérée, semble-t-il, à l'époque arabe, nous nous trouvions devant un poste fortifié à l'époque des reconstructions de Dara et d'Antioche. Forme pentagonale des tours d'angle, forme ronde des tours latérales et surtout technique des matériaux et de leur ajustage dans les murailles et dans les tours, révélaient l'œuvre d'un ingénieur militaire romano-byzantin, toute différente de celle des ingénieurs séleucides, étudiée par Cumont, dans le bastion pentagonal de Doura Europos [1], et de celle des ingénieurs romains du temps de Trajan et de Dioclétien (cf. pl. LXI, 1, 2, 3, 4).

Ne disposant que de 10 travailleurs et d'un temps limité, j'ai pu cependant, en une semaine de sondage, ouvrir quatre tranchées qui nous ont donné les points importants de la moitié du castellum : tour pentagonale de l'angle S.-E., départs de la muraille à l'angle S.-E., emplacement de la porte S., reste de la tour pentagonale et des murailles de l'angle S.-O., une tour latérale et une section importante de la muraille O. Le rasement du castellum ayant été fait jusqu'aux premières assises, il a été possible, avec des tranchées de 1 m. 80 de profondeur, d'étudier la construction jusqu'au robuste pavage de basalte qui en formait les fondations. Il serait intéressant de pouvoir, dans une nouvelle campagne, dégager l'ensemble du castellum qui, par la forme pentagonale de ses tours d'angle, est un exemple de retour aux principes de fortifications hellénistiques au commencement de la période byzantine en Syrie. Déjà dans sa description des tours d'Antioche et de Safita, Rey insiste sur l'intérêt de ce plan abandonné par les ingénieurs romains et repris par les byzantins [2].

[1] *Syria*, V, p. 33 et pl. XII.

[2] *Architecture militaire des Croisés en Syrie*, p. 87, 184, 186.

Au cours d'une étude des fortifications byzantines d'Antioche (avril 1928), j'ai pu vérifier, avec l'aide du capitaine Renucci, le plan de la grosse tour qui commande la porte Saint-Georges. Cet ouvrage, solidement ac-

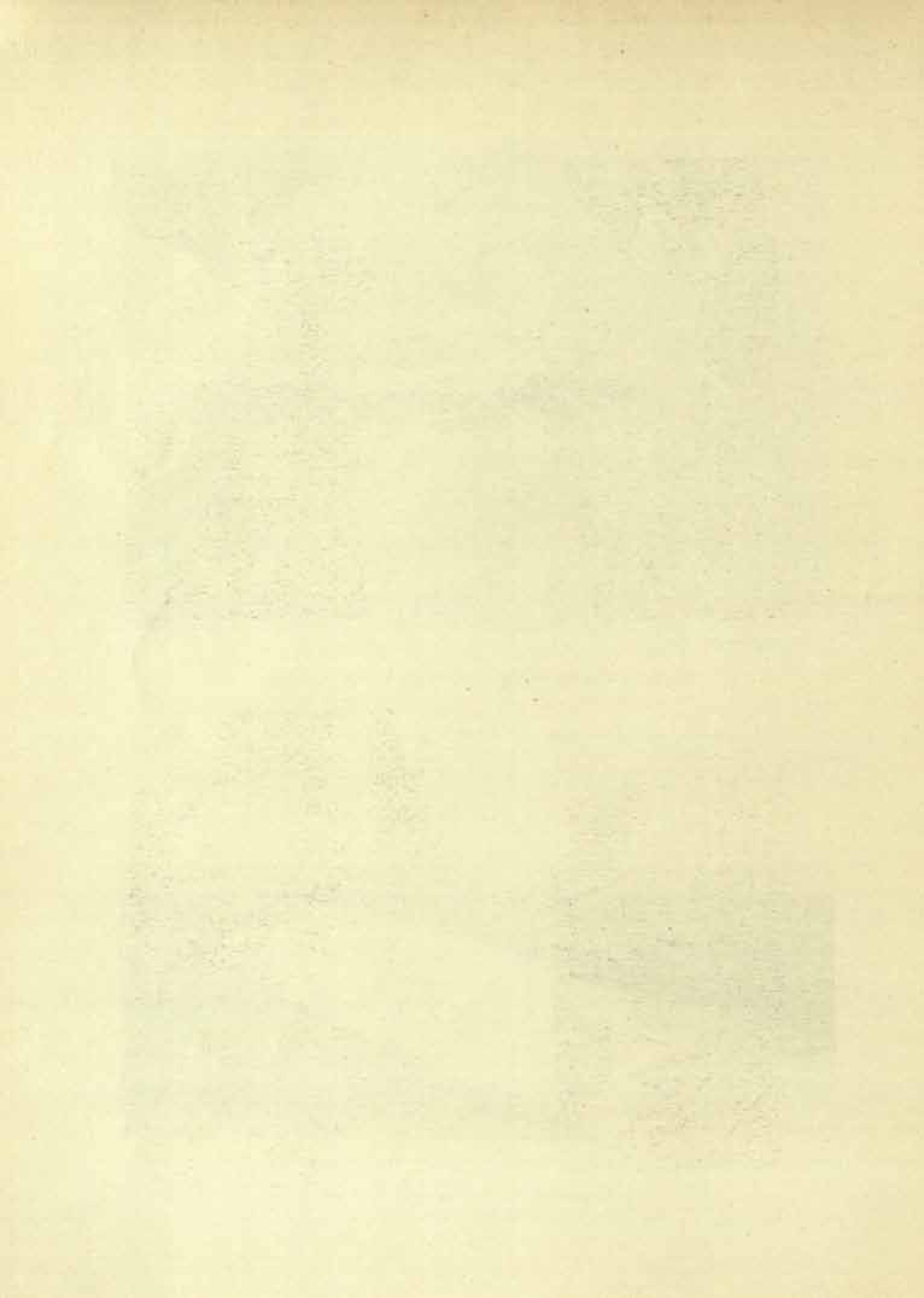


Ph. du Comt Ruby, 1927.

1. Tell Brak, Vue aérienne prise de l'est, à 900 m. d'altitude.



2. Tell Brak et la frontière romano-byzantine.
Au premier plan, le cours du Djaghdjagh.





1. Assises de la tour pentagonale de l'angle S.-E.



2. Tour pentagonale (angle S.-E.).

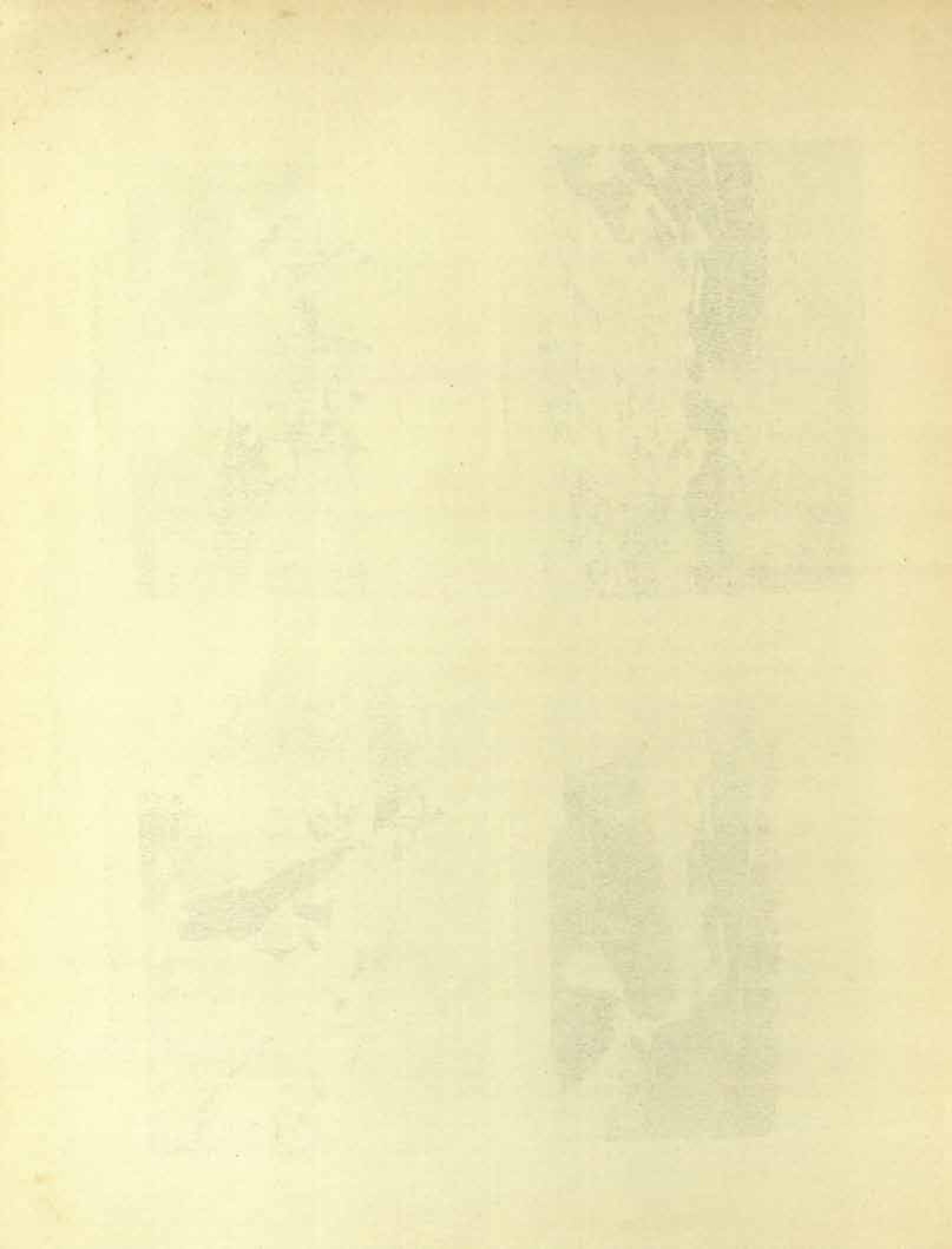


3. Tour latérale et muraille du côté ouest.



4. Tour latérale et muraille du côté ouest.

TELL BRAK. SONDAGES DU CASTELLUM.



Entre Sefayan et Tounéinir, le *limes* doit, semble-t-il, être reporté au delà du Djaghdjagh sur la piste actuelle Sefayan-Cheikh Mansour-Tounéinir, englobant le massif volcanique du Kōkab dans le territoire romain. L'étude du terrain porte à admettre ce tracé pour des raisons stratégiques : le poste frontière de Serdjè Khan étant sur la rive perse, ainsi que celui de Thannour, nous avons la preuve que le principe des têtes de pont ou des enclaves romaines en territoire perse était admis ; il est difficile de supposer dès lors que le poste de Cheikh Mansour, dont les fortifications et la situation sont dirigées vers l'est, et l'observatoire redoutable du Kōkab aient été abandonnés par Jovien aux Perses ; le coude du Khabour, point délicat de *limes*, aurait été bien mal défendu.

Autour du Tell Brak, place forte importante commandant la croisée des routes Mardes-Biberaci-Singara et Circesium-Nisibis, *l'ensemble des fortifications du limes a pu être retrouvé*. Grâce aux repérages aériens amorcés en 1925, 1926, et achevés en 1927, il m'a été possible de relever les camps fortifiés formant les *alentours de la place*, les *bastions avancés* dans la steppe et les *arrières*.

a) Aux alentours mêmes du tell, sur la ligne du Djaghdjagh, 4 camps fortifiés, outre le castellum déjà signalé, ont été retrouvés et trois ont été sondés rapidement. La possibilité de signalisation optique entre ces différents camps, les autres postes du *limes* et les places importantes Mardes, Nisibis, Singara et Biberaci, a pu être constatée.

b) Les bastions avancés sur la rive gauche de la rivière et le camp servant de tête de pont ont été déterminés par repérage aérien, car ils étaient invisibles de terre. Un sondage a pu être fait à la tête de pont, camp fortifié tout en retranchements de terre, qui a donné, à l'emplacement du *prætorium* nettement indiqué par la disposition régulière des *strigæ* et des voies intérieures, des briques marquées du même signe que celles du castellum de la rive droite (cf. pl. LXII, 1).

c) Le temps n'a pas permis de commencer des sondages sur le Tell Brak

croché aux pentes abruptes de la montagne par une arête rocheuse qu'il enrobe entièrement, n'est pas pentagonale comme l'affirme Rey, mais hexagonale. Par ailleurs, le retour des architectes byzantins à la forme pentagonale, signalée par Rey, est confirmé par une intéressante étude de M. François Anus (architecte attaché à la Mission Deschamps du Krak des Chevaliers en 1928). A la muraille byzantine du château du Ṣahyoun, on retrouve également une série de redans pentagonaux.

lui-même. Le prélèvement abondant de silex et d'obsidiennes taillés a seulement indiqué que la place forte assyrienne et byzantine avait été construite sur une large éminence de la steppe, constituant la base du tell actuel et occupée à l'époque néolithique par une population d'agriculteurs et de chasseurs. Tell Brak présente, comme forme générale, un tell supérieur, élevé sur une table vaste et régulière qui domine toute la plaine de Sindjar et le bassin entier du Djaghdjagh (cf. pl. LX, 1, 2). Du sommet de l'observatoire, la ligne de la rivière garnie de nombreux tells sur les deux rives entre Sefayan et Nissibis donne l'impression nette d'une frontière solidement fortifiée, plutôt que d'une simple ligne de communication romaine. Les fortifications autour de Tell Brak sont celles d'une place défendue contre un ennemi venant de l'est. Des sondages, guidés par les photographies aériennes obtenues, donneraient très vraisemblablement de sérieux résultats, vu l'importance de la forteresse de Tell Brak révélée par l'abondance de céramique assyrienne et romaine recueillie en 1927 [1].

d) *En arrière du limes romano-byzantin du Djaghdjagh et du Khabour*, deux camps romains de seconde ligne ont été retrouvés dans la steppe par observation aérienne et sommairement étudiés à terre : l'un à Tell Bati, au nord de Hassetchè, près de l'ancienne route Mardes-Sefayan, l'autre à Tell Muezzar (Tell Mitiyaha de la carte Kiepert, 1914), à 25 kilomètres N.-N.-E. de Oumm Madfa (cf. pl. LXII, 2).

Tell Muezzar défendait l'entrée de la passe de Soukhara, coupure du Djebel Abd el 'Aziz, que franchissait la route allant de Dabausa (sur le Khabour) vers Oumm Madfa et Raqqa [2].

En arrière de la ligne du Djaghdjagh et du Khabour, les camps de Tell Bati et de Tell Muezzar renforçaient, par la défense des oueds qu'ils commandent, deux points de rupture et d'invasion possible du *limes*.

Au cours d'une reconnaissance à terre, il m'a été possible de confirmer la

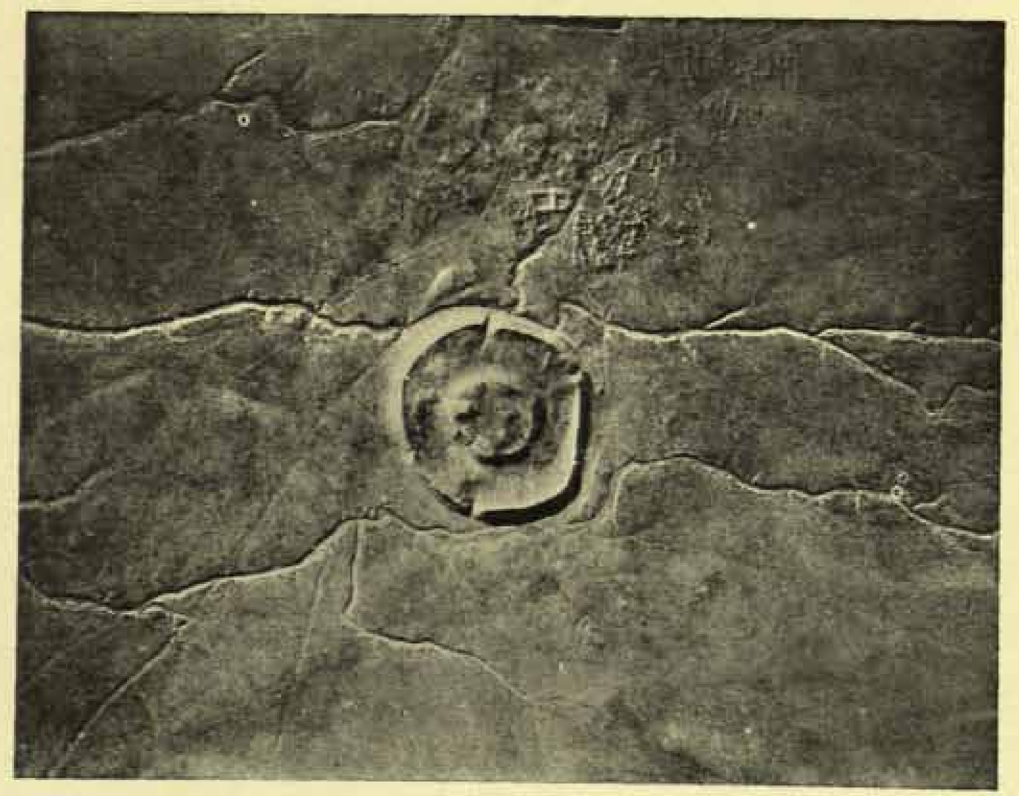
[1] L'attribution de certains sites de Haute Djezireh à la période assyrienne ou hittite admise au cours de cette étude a été établie par M. Dunand par la documentation céramique qu'il a recueillie au cours de notre mission de 1927.

[2] Le passage du Khabour est nettement marqué en face des ruines de Dabausa (tell Oumm Gargan, à l'est de tell Dibbs) par un tronçon de chaussée ancienne, pavée de blocs polygonaux. La chaussée se dirige vers l'emplacement du pont révélé, de chaque côté de la rivière, par des talus réguliers et de même niveau. Le pont, qui n'a laissé aucune trace, devait être construit en bois.



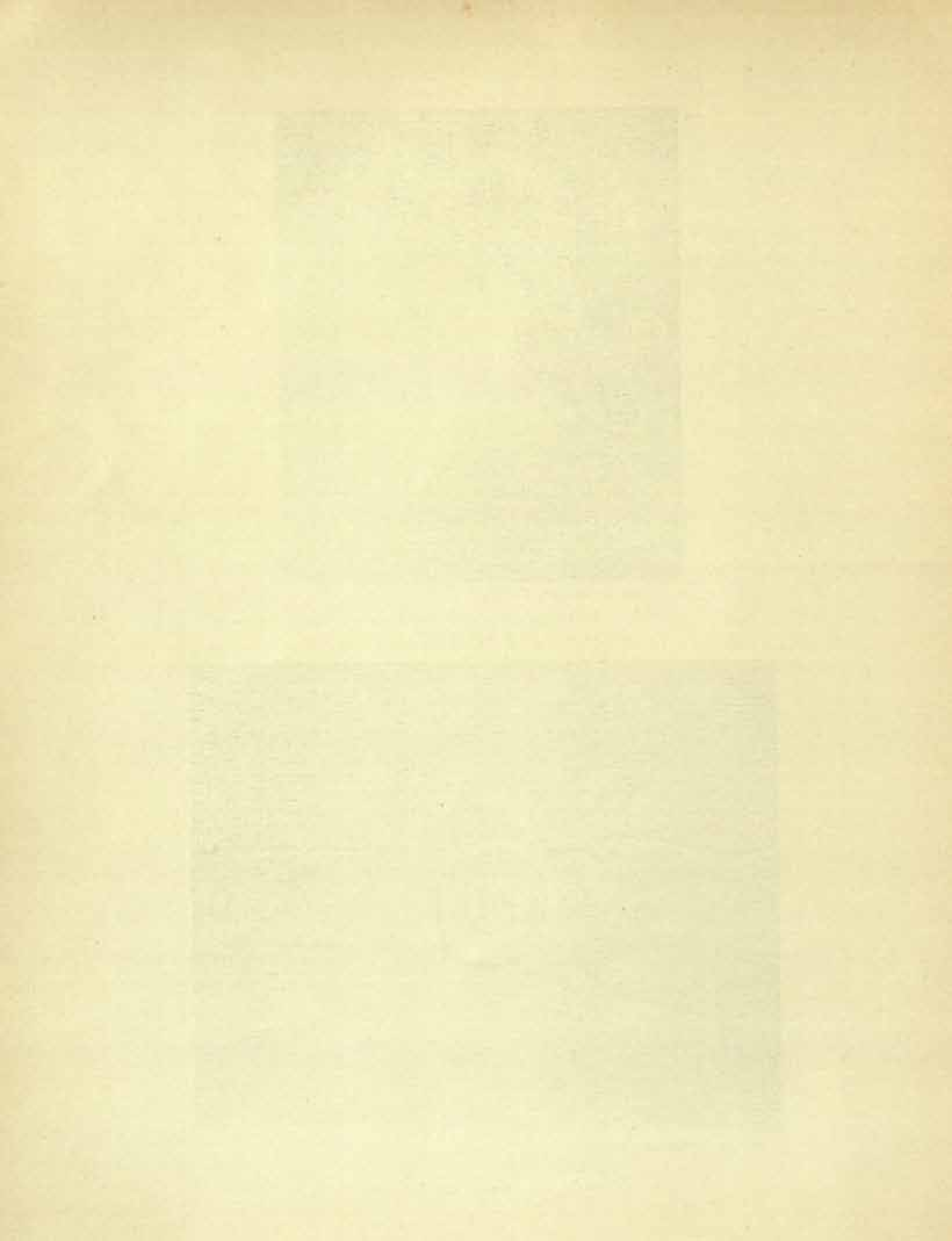
Ph. Cap. Favriaux, prise de 2.600.

1. Tell Brak, sondage d'octobre, 1927.
Camp romain sur la rive droite du Djaghdjagh.



Ph. Cap. Favriaux, prise de 2.600.

2. Tell Muezzar sur l'oued Mitiyaha.



correction de la carte d'état-major allemand rectifiant la confusion faite par Kiepert entre Tell Muezzar et Tell Mitiyaha et de restituer le vrai tracé de l'oued Mitiyaha qui, de Tell Muezzar, au pied de la passe de Soukhara, passe à Tell Mitiyaha et se jette dans le Khabour quelques kilomètres au sud de Tell 'Ajaje ('Arban).

II. — ROUTES ANCIENNES.

1° La découverte des camps romains de Tell Bati et de Tell Muezzar a permis de continuer le jalonnement d'une *route fortifiée, limes romain de seconde ligne*, traversant en diagonale N.-E.-S.-O. la région comprise entre le Tigre et l'Euphrate, de Djezireh ibn Omar (Bezabde-Sapha) vers Raqqa (Nicephorium-Callinicum), et passant par Tell Brak. Cette étude avait été amorcée en 1925 et 1926, dans l'observation des alignements de tells en Haute Djezireh.

2° Elle nous a amené surtout à constater, par le voisinage immédiat, en ces points, de tells fortifiés, d'origine bien plus ancienne, que ce *limes* romain de seconde ligne ne faisait que se superposer à une bande allongée de postes assyriens ou hittites préexistants. Au cours d'un vol direct Tell Brak-Deir ez Zor par le Djebel 'Abd el 'Aziz et Oumm Madfa, j'ai pu relever et faire photographier *trois tells d'origine bien antérieure à l'époque romaine* : Tell Bati, au nord de Hassetchè ; au sud du Djebel 'Abd el 'Aziz, Tell Muezzar et un tell à nom inconnu situé à 50 kilomètres au nord de Deir ez Zor (cf. pl. LXII, 2 ; pl. LXIII, 1). Dans la reconnaissance à terre, j'ai pu, partant d''Arban, visiter en plus de Tell Muezzar, Tell Mitiyaha dont une vue aérienne a été prise (cf. pl. LXIII, 2).

Ces quatre tells sont tous à forme circulaire ou allongée, composés de deux étages, ou plates-formes superposées, dont les talus réguliers et segmentés portent des restes de murailles en énormes blocs de basalte irrégulièrement taillés et non cimentés. Le premier aspect porte à admettre que nous nous trouvons devant des postes fortifiés remontant au moins au premier millénaire [1].

3° Au N.-E. de Tell Gharasè et non loin de la route Nissibin-Mossoul, les repérages aériens du commandant Ruby pour l'établissement de la carte ont

[1] Certains se rapprochent de Tell Beidar (N. de Hassetchè), qui serait d'origine assyrienne ou peut-être hittite, d'après M. Dunand.

relevé *deux enceintes circulaires* dans la steppe, et non encore signalées : l'une de petite dimension dans le Karatchok Dagh, près du Tigre, l'autre beaucoup plus importante située au voisinage d'un tell portant des ruines de ville ancienne. Cette enceinte circulaire, parfaitement régulière, mesure 450 mètres de diamètre et est munie, tous les 70 mètres, d'une tour carrée. La forme carrée des tours distingue nettement cette enceinte de celle du camp circulaire de Hiraqlah, près de Raqqa, que Sarre et Herzfeld attribuent à Haroun al Rachid [1]. Une reconnaissance à terre pourrait seule indiquer s'il faut lui donner une origine plus ancienne, assyrienne ou hittite.

4° *Routes anciennes allant de 'Arban vers l'est.* Tell Mitiyaha et Tell Muezzar jalonnent une route montant de 'Arban, le long de l'oued Mitiyaha, et se dirigeant vers le Djebel Abyad et Tell Halef.

Tell Mitiyaha jalonne également une route venant de 'Arban et se dirigeant par Oumm Madfa vers Ḥarran.

5° Dans le nord, j'ai pu, au cours de reconnaissances à terre, facilitées par l'avance des postes militaires à Demir Kapou, identifier *la route romaine qui reliait Singara et Bezabde* par la plaine de Sindjar, voie unissant le *limes* de Septime-Sévère et Dioclétien passant à Singara avec la route centrale d'avance vers le Tigre, Edesse-Nisibis-Bezabde. Près de Demir Kapou, la route romaine a été suivie et étudiée sur 5 kilomètres. Aucune inscription n'a pu être relevée, mais les dimensions et le mode d'établissement de la chaussée ne peuvent guère laisser de doute sur son origine romaine. Des dessins primitifs, représentant des scènes de chasse, ont été retrouvés sur les blocs de basalte voisins de la route : sujets et style de gravure par martelage rappelant les dessins du Safa et leur technique.

6° Une *borne milliaire* provenant de 'Amouda a été retrouvée. La lecture du P. Mouterde l'attribue à Caracalla et la date de 216 ou 217, lors des expéditions de cet empereur en Haute-Mésopotamie et en Médie. Acquisition en a été faite pour le Musée d'Alep [2].

7° Sur l'itinéraire de la *route romaine entre Nissibin et Djezireh ibn Omar*, une étude documentaire m'avait été demandée au printemps 1927. La conclusion tirée des documentations, impartiales en la matière, des savants archéo-

[1] *Arch. Reise*, I, p. 162.

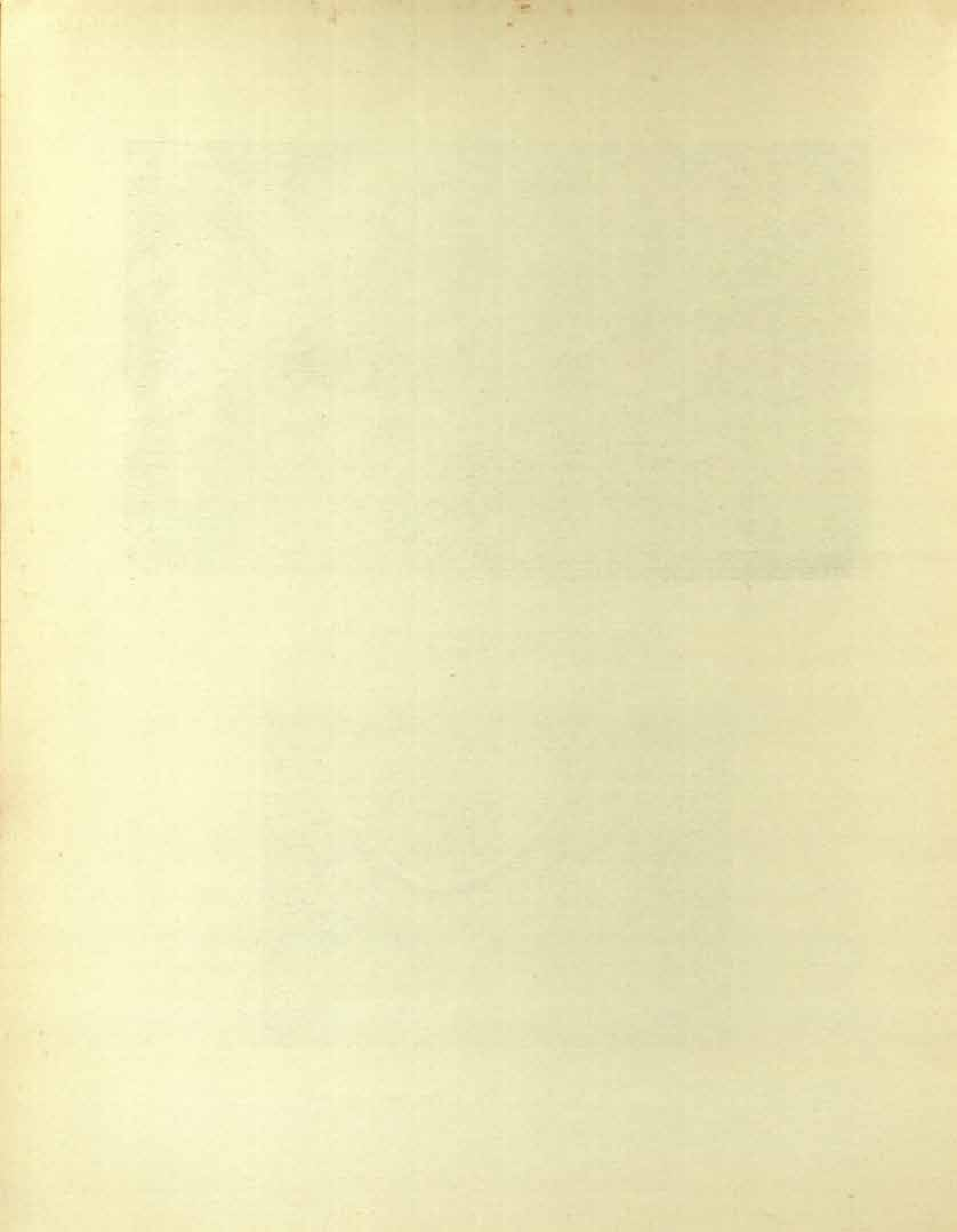
[2] Cf. *Syria*, 1928, 2, p. 110.



1. Tell Mitiyaha, sur l'oued Mitiyaha, à l'ouest d'Arban.



2. Tell à 50 km. Nord de Deir ez-Zor, dans le steppe.



logues ou cartographes allemands, était que le seul document routier existant sur ce point, l'itinéraire de *Nisibis-Sarbane-Sapham-Ad Tigrim* de la Table de Peutinger, devait être interprété comme s'identifiant avec la route nord Nissibin-Djezireh ibn Omar, la localité actuelle de Serwan, marquée par les ruines d'un castellum romain et des traces de route ancienne, étant Sisaurana de Procope et Sarbane de Peutinger [1].

Au cours de ma reconnaissance d'automne 1927, des confirmations émanant de témoins oculaires, non indigènes, m'ont été apportées, constatant, entre Nissibin et Djezireh ibn Omar, les restes de la chaussée romaine en plusieurs points de la route nord serrant les pentes du Djebel Tour : tronçons de voie romaine de 6 mètres de large retrouvée par endroits avec son dallage et ses bordures, traces de passage dans le rocher des falaises, ponts, etc.

La décision de la commission internationale désignée par la Société des Nations pour trancher sur le terrain ce point d'archéologie, important pour la délimitation de la frontière turco-syrienne, constate officiellement le passage de la voie romaine le long des pentes de Djebel Tour. Elle ne fait ainsi que témoigner avoir retrouvé sur le terrain l'ancienne route Nissibin-Djezireh ibn Omar, appelée de tout temps « Darb el Antik » par les Bédouins de la région, et « Riè romania » (route romaine) par les tribus kurdes, que les vieux muletiers de Haute Djezireh connaissent comme avoir été la seule route ancienne des caravanes entre ces deux villes.

Au cours de ce rapide exposé des reconnaissances de 1927, je n'ai pu noter les traces de villes anciennes repérées dans la steppe. Le vol Hassetchê-Demir Kapou traverse toute une région que l'on remarque avoir été fortement occupée. Toute la rive gauche du Raad est parsemée de traces de localités anciennes, visiblement agricoles, qui formaient la banlieue éloignée de Ninive et de Mossoul.

La sécurité parfaite qui règne dans toute la Haute Djezireh incite à en continuer le relevé archéologique, utile pour retrouver certaines étapes de la Table de Peutinger.

Beyrouth, février 1928.

R. P. A. Poidebard.

[1] Carte Kiepert, *F. O. A.*, V, p. 6.

DEUX SANCTUAIRES CHIITES D'ALEP

PAR

J. SAUVAGET

Situés à environ 1 km. 500 au sud-ouest d'Alep, et à 300 m. l'un de l'autre, sur la pente des collines que longe la route d'Anṣàri, deux monuments, le Machhad al-Ḥusayn et le Machhad ad-Dikka, présentent entre eux de grandes analogies, non seulement par leur emplacement, mais aussi par leur destination, puisque tous deux commémorent le souvenir de descendants de Mahomet, et enfin par leur construction : c'est pourquoi il a paru bon de les réunir dans une même étude. Bien que le Machhad al-Ḥusayn ait été fondé postérieurement au Machhad ad-Dikka (aujourd'hui Chaykh Muḥassin) il sera étudié tout d'abord, en raison de sa plus grande importance archéologique.

I. — Le Machhad al-Ḥusayn.

Les textes épigraphiques qu'il renfermait [1] sont, pour l'histoire du monument, d'un intérêt beaucoup plus restreint que ceux du Machhad ad-Dikka, mais la notice que lui consacre Ibn Chiḥna [2], d'après Ibn Chaddàd, supplée heureusement aux indications qu'ils pourraient fournir. On peut résumer ainsi les données de l'historien :

1° Construction du Machhad et de son 'iwân (daté 579-1183? selon une inscription [3]) par le cheykh Ibrâhîm b. Chaddàd, avec l'aide de contributions volontaires des habitants d'Alep.

[1] Les inscriptions du Machhad al-Ḥusayn n'ont pas été reproduites ici, en considération de la publication prochaine du *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe*, de MM. Combe et Wiet. En attendant, on consultera : Bischoff, van Berchem, *Inschriften Oppenheim*, n° 58, et le *Kitâb Nahr ad-Dahab fi târîkh Ḥalab*, du cheykh Kâmil al-Ghuzzi, en cours de publication, t. II, p. 280 sq.

[2] Ibn Chiḥna, *Durr*, éd. Beyrouth, p. 87 sq.

[3] Peut-être faut-il interpréter 599-1202, en raison de la grande ressemblance, dans les inscriptions, des mots *sab'în* et *tis'în*.

2° Reconstruction de la porte par le *ra'is* Ṣafiy ad-Dīn Ṭāriq al-Bālisi, déjà connu par sa réfection du portail de Chaykh Muḥassin. Ibn Chiḥna donne, pour ce travail, la date 585-1189, qui aurait également été celle de l'achèvement de l'édifice ; l'inscription du portail donne 592-1195.

3° A l'avènement d'al-Malik al-ʿAzīz, le cadi Bahā ad-Dīn Ibn al-Khachchāb lui demanda l'autorisation de fonder contre le Machhad un enclos (*ḥaram*) contenant des chambres pour ceux qui voudraient s'y livrer à la vie dévote. L'invasion mongole (658-1260) arrêta les travaux.

4° Après la reprise de la ville, restaurations de Baybars, qui ne durent guère porter que sur les objets mobiliers, pillés par les Mongols.

Ibn Chiḥna ne donne pas le motif de la construction du Machhad : le cheykh Kāmil [1] reproduit la tradition suivante : « Yaḥyā b. Abū Ṭayy raconte dans son *Histoire* qu'un berger nommé ʿAbd-Allāh, qui habitait dans la rue des Maghrébins, allait quotidiennement faire paître son troupeau. Il advint qu'un jour il s'endormit, après la prière de midi, à l'endroit où a été construit ce Machhad, et il lui sembla voir en songe un homme sortir jusqu'à mi-corps d'une crevasse de la montagne qui domine ce lieu, allonger sa main vers la vallée et se saisir d'une chèvre. « Monseigneur, s'écria le berger, pourquoi « prends-tu cette chèvre, puisqu'elle ne t'appartient pas ? » — « Dis aux gens « de creuser à cette place », répondit l'homme », et il lança la chèvre à l'endroit qu'il voulait désigner, à la grande colère du berger, qui vit les pattes de l'animal s'enfoncer en terre. Quand il les en eut retirées, l'eau se mit à couler de cet endroit. Rentré à Alep, il se tint à la porte méridionale de la grande Mosquée, racontant ce qu'il avait vu. Quelques Alépins vinrent là où la source était apparue : le sol en était d'une telle dureté que les pioches ne pouvaient l'entamer, car il y avait là autrefois une mine de cuivre. On fonda donc ce machhad. » — Si amusant que soit ce récit, on n'en voit pas le rapport avec al-Ḥusayn, dont le nom n'est même pas prononcé. Faut-il y voir une légende créée postérieurement à l'édification du monument ? Il est possible, en effet, que la fondation du Machhad ad-Dikka, en 351-962, ait amené une cristallisation, autour du mont Jawchan, de souvenirs qui devaient être particulièrement chers dans une ville aussi pénétrée de sympathies chiites que l'était Alep aux premiers

[1] *Nahr aḏ-Ḏahab*, t. II, p. 280.

temps de la domination ayyoubide. En plus du Machhad ad-Dikka et du Machhad al-Ḥusayn, on trouvait là d'autres sanctuaires en relation avec les traditions alides : le *Machhad de la Tache*[1], bâti au-dessus d'une roche sur laquelle aurait coulé une goutte du sang de Ḥusayn, lorsque la tête du *chahîd* fut apportée à Alep[2] ; le *Machhad Rouge*[3], consacrant l'endroit où un homme avait vu Fâṭima en songe. Aujourd'hui même, on remarque sur cette colline une inscription rupestre, sculptée au-dessus d'une tombe, et portant les noms des 12 imams, et un fragment de texte, remployé dans le mur d'enceinte de Cheykh Muḥassin[4], atteste que d'autres inscriptions, aujourd'hui disparues, commémoraient en cet endroit le souvenir des *ahl al-bayt*.

Quoi qu'il en soit, le Machhad al-Ḥusayn — ou plus simplement *al-Machhad*, comme on l'appelle aujourd'hui — était un sanctuaire particulièrement vénéré : Saladin lui avait fait un don de 10.000 dirhems ; az-Ẓâhir ghâzi lui constitua un wakf dont le revenu atteignait 6.000 dirhems, consacrés en partie à l'achat de pâtisseries pour les nuits de fête. Baybars suivit cet exemple, et, tout récemment, le sultan Abd ul-Hamid, après avoir fait réparer le monument, le combla de dons importants. Le sanctuaire n'avait rien perdu de son ancienne célébrité, et les fêtes y rassemblaient de nombreux fidèles, notamment le jour de 'Achûrâ — où l'on y récitait le Mawlid — et la nuit du Mi'râj. Malheureusement, les troupes de Faysal le transformèrent en dépôt de munitions : pendant les heures troubles qui précédèrent l'entrée des Français à Alep, la populace, avide d'armes, se rua vers le Machhad ; une imprudence fit éclater des obus de fort calibre, et le monument fut anéanti par une explosion qui fit de nombreuses victimes : leurs ossements se rencontrent encore parmi les ruines.

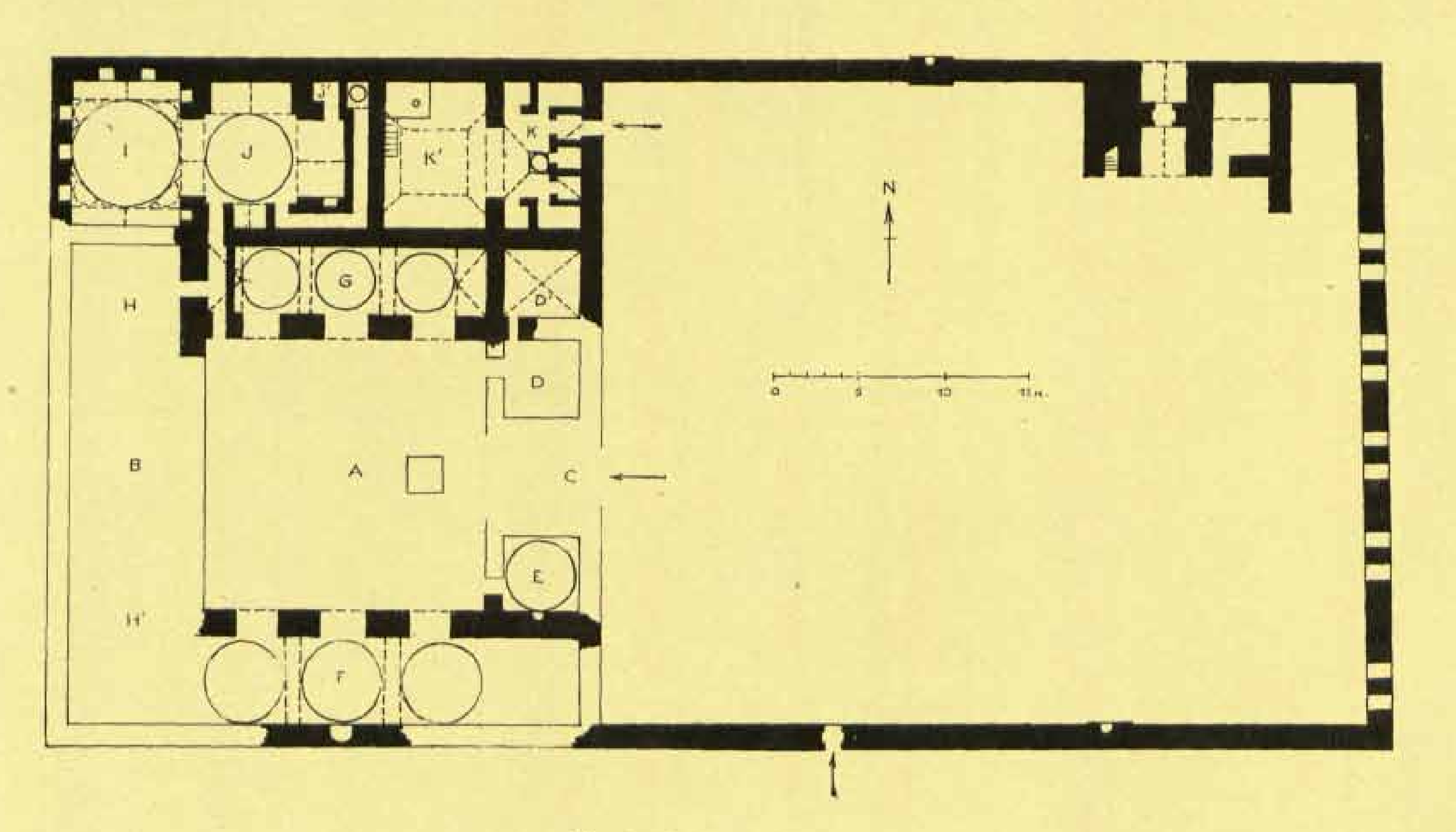
Actuellement, le monument, crevé en deux, a perdu son iwân, son portail, et la plupart de ses voûtes, mais les parties encore debout sont suffisamment bien conservées pour laisser voir leur disposition primitive.

[1] IBN CHIḤNA, *Durr*, p. 87, l. 16 : texte à rectifier conformément à la leçon donnée par la note 1, p. 87.

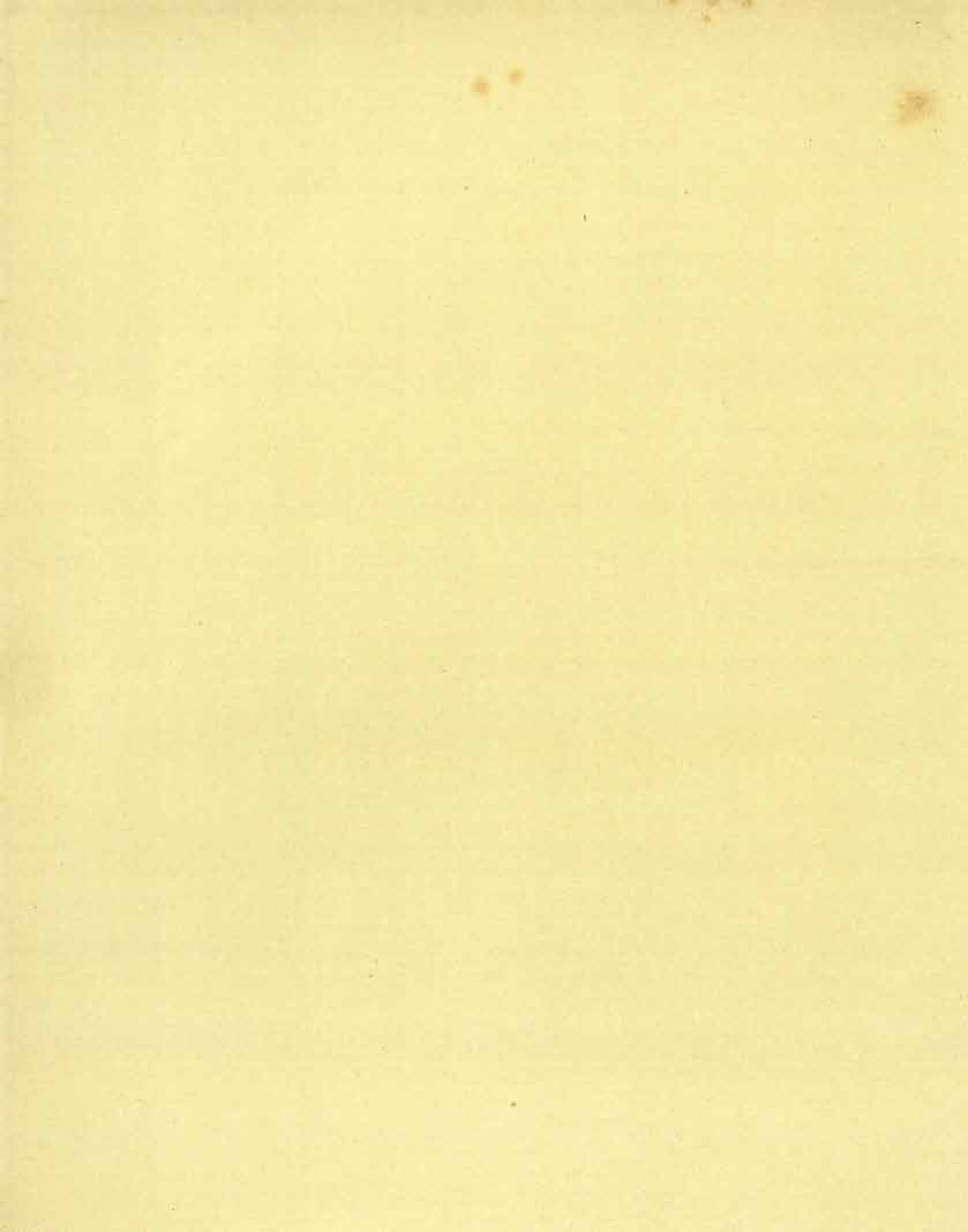
[2] Alep ne figure pas parmi les « étapes » ordinaires de la tête de Ḥusayn, telle qu'on les trouvera dans WIET, *Notes d'épigraphie syro-musulmane*, I, in *Syria*, t. V, fasc. 3, p. 225.

[3] IBN CHIḤNA, *Durr*, p. 91, l. 1.

[4] Il porte ces mots, en neskhi-mamelouk du XVe-XVIe siècle [*allahumma ṣalli*] *'alā Muḥammad al-*[*Muṣṭafā*]. C'est ainsi que commencent les cinq autres textes au nom des 12 imâms répartis sur cette colline.



Plan du Machhad al-Ḥusayn.



L'ensemble forme une masse imposante de 80 mètres de long sur 40 mètres de large, mais la majeure partie en est occupée par le *ḥaram* signalé par Ibn Chiḥna, accolé après coup à la façade orientale du Machhad : les murs (épaisseur moyenne : 1 m. 25) ont leurs assises correspondant à celles du monument proprement dit, mais les deux maçonneries ne sont pas en liaison, et l'enclos présente un grand nombre de blocs dont le centre est dégrossi au pic, tandis que les bords sont dressés au ciseau : on sait que cette taille décorative — à la vérité presque inconnue à Alep avant la basse époque mamelouke — est assez caractéristique des monuments du VIIe siècle de l'Hégire. — Sur la face orientale de l'enclos, cinq groupes de fenêtres jumelées représentent sans doute les chambres dont la construction, projetée par le cadi Ibn al-Kahchchâb, fut arrêtée par l'invasion mongole. L'entrée principale, une baie en arc brisé assez négligée, est sur la face Nord : elle est flanquée d'une petite pièce et de l'escalier des terrasses ; sur la face Sud, une petite porte rectangulaire. Le *ḥaram* est doté de 2 mihrabs : l'un, sur le parement extérieur du mur Nord, est une simple niche sans décor : l'autre, sur le mur Sud, à l'intérieur de l'enclos, est de type analogue, mais ses lits sont ornés d'un chanfrein triangulaire.

Le plan du Machhad (pl. LXIV) proprement dit, en lui-même assez simple, n'est pas sans analogie avec celui du Machhad ad-Dikka. Le *ṣaḥn* A est le centre autour duquel sont répartis les différents éléments de l'édifice : à l'Ouest, l'iwân B (aujourd'hui détruit), flanqué de deux salles H et H' ; à l'Est, le portail C (également détruit), entre les deux pièces D-D' et E ; au Sud, la salle de prières F ; au Nord, le portique G. Au Nord de cet ensemble, deux salles à coupole I et J, les latrines K, et la citerne K'.

Du portail, littéralement pulvérisé par l'explosion, il ne reste qu'un amas de blocs épars, dont l'examen permet de juger du caractère soigné de cette œuvre. Il est pour ainsi dire impossible, dans l'état actuel, de se rendre un compte exact de la disposition des alvéoles qui l'ornaient : les seuls points sur lesquels aucun doute ne peut subsister sont : la présence d'une demi-coupolette à 5 côtes au sommet de la voûte, d'alvéoles jumelées comme au portail de Cheykh Muḥassin, et l'emploi de trompes (ornées de trois alvéoles et du joli bouton de la figure 1) pour le passage du carré au polygone. Les alvéoles de la rangée inférieure (reconnaissables à leurs grandes dimensions : largeur, 0 m. 60 ; hauteur,

0 m. 75), surmontaient directement une frise (fig. 2) [1] sculptée dans leur assise même, portant des pampres stylisés auxquels se superpose un feston d'allure purement géométrique. La composition ne manque pas de grâce ; les tiges grêles s'enroulent avec aisance ; les grappes, posées avec une symétrie rigoureuse, équilibrent harmonieusement leurs masses, et le ruban perlé, développé en courbes amples, se ramasse en figures bien rythmées. Cette frise présente un intérêt tout particulier, car la façon dont est traitée la vigne qui en forme le thème décoratif l'apparente étroitement à toute une série d'œuvres syro-musulmanes portant des pampres et des grappes de raisin. Il faut également rapporter à ce portail une autre frise où des lampes se détachent en bas-relief (fig. 3) dans les redans d'une moulure au tracé bizarre qu'on comparera avec intérêt à certaines œuvres mésopotamiennes, notamment aux découpures pendantes qui ornent les linteaux de 'Awn ad-Dîn et de Mâr Ahûdémmeh, à Mossoul [2]. Ces lampes (hauteur 0 m. 14), du type ordinaire des « lampes de mosquée »

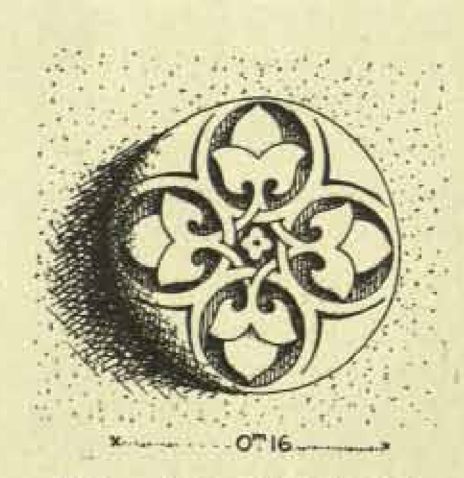


Fig. 1. — Bouton sculpté au sommet des trompes du portail.

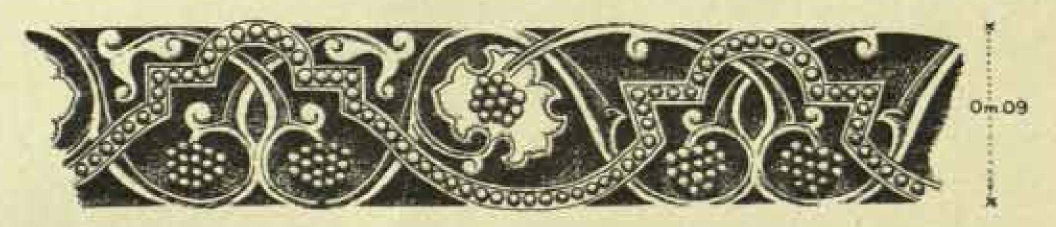


Fig. 2. — Frise du portail (pierre).

à panse sphérique, sont munies d'un pied et d'un goulot tronconiques et suspendues par une chaine très stylisée. De toute évidence, il faut les rattacher

[1] On la retrouvera reproduite dans l'*Encyclopédie de l'Islam* (art. Arabesque, p. 367 sq., et pl. I, n° 12), mais le dessin donné par Herzfeld ne concorde pas complètement avec celui qui est publié ici.

[2] Sarre et Herzfeld, *Euphrat- und Tigris-Gebiete*, t. II, fig. 262 et 281, et t. III, pl. VIII. Ces deux monuments sont de l'époque de Badr ad-Dîn Lu'lu'. — Ce même ouvrage, t. II, p. 287, n. 1, signale la frise de lampes du Machhad d'Alep.

non aux lampes qui ornent les mihrabs, d'après *Coran*, XXIV, 35, mais au *qandîl* que la piété musulmane allume encore aujourd'hui au-dessus des tombeaux vénérés, et qui se trouvait logiquement à sa place à l'entrée d'un Machhad, assimilable dans une certaine mesure à un mausolée.



FIG. 3. — Frise de lampes du portail.

La cour centrale, à peu près carrée, est aujourd'hui envahie par les décombres. Quant à l'iwân, auquel on accédait par plusieurs marches alternativement noires et blanches, il ne reste que des débris de sa décoration, en particulier, un des curieux chapiteaux en marbre blanc (fig. 4) qui recevaient la retombée de son arc de tête. Les deux pièces entre lesquelles s'ouvrait le portail ont à peu près complètement disparu : la salle E, couverte par une coupole sur glacis, comportait un miḥrâb, simple niche brisée ; en outre, on rencontre dans ses ruines plusieurs fragments qui devaient être primitivement juxtaposés, et former autour de la pièce un lambris continu de petites niches séparées par des colonnettes massives, à section polygonale, ordonnance qui dérive assurément des traditions mésopotamiennes : par contre, l'entrelacs floral qui couvre les chapiteaux rudimentaires appartient bien à l'art syrien des VI^e^ et VII^e^ siècles de l'Hégire. — La pièce D′, à demi écroulée, est intéressante par sa voûte d'arêtes, en belle pierre d'appareil, dont la retombée sur la maçonnerie des murs forme un léger encorbellement au profil arrondi, particularité qui se retrouve à la Madrasa Châdhbakhtiyya.





FIG. 4. — Chapiteau provenant des colonnes d'angle de l'iwân.

La salle de prières G était couverte par trois coupoles reposant sur les murs

Nord et Sud et sur deux doubleaux transversaux : alors que les deux coupoles latérales sont d'un type particulièrement simple (passage au cercle par des glacis), celle qui est située devant le miḥrab est plus soignée, selon une formule fréquente dans l'art musulman : des alvéoles décorent la zone de transition entre le carré de base et le cercle. La disposition (fig. 5) en est assez curieuse : de l'angle du mur s'élève un glacis triangulaire, chargé de deux alvéoles, qui donne un plan octogonal, au-dessus duquel des petites niches déterminent par leurs sommets un polygone à 24 côtés, d'où l'on passe aisément au cercle. Une coupole identique s'élève au-dessus du miḥrâb du Machhad ad-Dikka. Ce mode de rachat du carré mérite qu'on s'y arrête, car il constitue la formule-type caractéristique des monuments de la Syrie Nord depuis l'époque ayyoubide. A Damas, en effet, la solution adoptée est la *coupole sur tambour supérieur à 16 côtés et tambour inférieur octogonal*, avec passage au polygone au moyen de *niches d'angles ;* coupole et tambours sont *toujours en brique*. Au contraire, les coupoles élevées en Syrie Nord sont établies sur des *« glacis » triangulaires, brisés suivant la diagonale du carré à couvrir* (1), de façon à déterminer un *dodécagone*, d'où l'on passe au cercle soit directement, soit au moyen d'un second polygone, souvent réduit à une assise, ou même à de petits prismes qui s'intercalent dans les angles du polygone inférieur (2). Autre différence avec la formule damasquine : la zone de rachat du carré est *toujours en pierre*, souvent même aussi la coupole (3). Les coupoles sur stalactites mises à part, ce type apparait comme la règle dans les monuments d'Alep : la niche d'angle n'est utilisée qu'aux seuls Chaykh Muḥassin

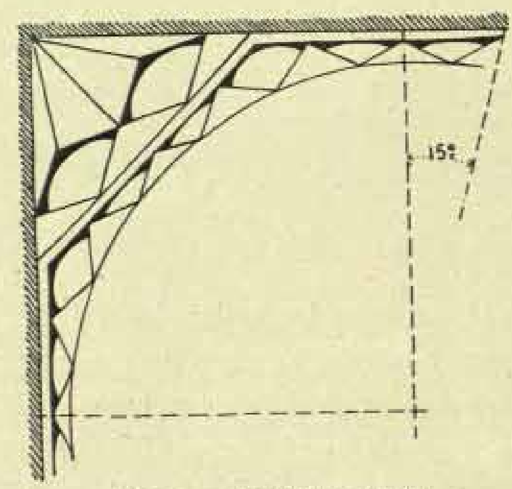


Fig. 5. — Coupole du miḥrâb.

(1) L'introduction d'alvéoles sur la surface du glacis provoque la variante observée au Machhad : des glacis non brisés, déterminant un octogone.

(2) On comparera ce dispositif avec celui de a Kalybe d'Omm ez-Zeytûn (282 ; p. C.), Vogüé, *Syrie centrale*, t. I, p. 41, et pl. VI.

(3) Au moins devant le miḥrâb ; c'est le cas du Machhad : les blocs en portent sur plusieurs faces des points de repère pour la mise en place.

et Machhad Ḥusayn (salle I). A Damas, au contraire, les deux ou trois édifices ayyoubides où le glacis est employé se trouvent également différer, par d'autres particularités, des autres monuments damasquins. L'origine de ces glacis ne paraît pas douteuse : ils ont déjà été employés par les Byzantins. « Vers le déclin de la période byzantine, écrit Choisy [1], les lits des pendentifs, jusque-là peu inclinés, dégénèrent en surfaces planes et horizontales. A ce moment, le pendentif n'est plus qu'un encorbellement, un massif en surplomb faisant corps avec le mur ; la voûte proprement dite prend désormais son origine à la naissance de la calotte, et une frise sépare d'ordinaire les deux parties de l'œuvre, que leur structure rend distinctes. » A quelle date placer l'adoption de ce procédé par les architectes alépins? Le manque de documents antérieurs à l'époque ayyoubide rend la question difficile à résoudre, mais il a dû être employé assez tôt, puisqu'il a déjà trouvé au VIe siècle de l'Hégire, sa forme définitive, telle que l'usage la perpétuera jusqu'à nos jours.



FIG. 6. — Le miḥrâb.

Le miḥrâb est d'un effet vraiment monumental : la niche, elle-même très simple, est large de 1 m. 40 et haute de 3 m. 90 environ (fig. 6). Son arc de tête, à peine brisé, retombe sur 2 colonnes en marbre gris, sans astragale ; la base, s'il en existe une, est cachée par les décombres. Les chapiteaux, taillés dans le même marbre que les colonnes, sont clairement d'inspiration antique,

[1] CHOISY, *Art de bâtir chez les Byzantins*, p. 96.

et la schématisation de l'acanthe corinthienne dont ils offrent un exemple est loin d'être inconnue de l'antiquité : l'exécution musulmane s'y trahit cependant par l'adjonction, entre les feuilles de la rangée supérieure, de 2 fleurons caractéristiques, ainsi que par la présence sur le tailloir d'un tasseau côtelé. Quant au vaste décor géométrique (3 m. 20 × 2 m. 15) qui encadre sa niche, sa sobriété est bien caractéristique des conceptions architecturales de la Syrie à l'époque des Croisades. Deux rubans s'y enchevêtrent en formant des figures rigoureusement symétriques par rapport à l'axe vertical : l'un, chargé d'une légère moulure, forme un entrelacs complètement fermé, dans les boucles duquel vient se tresser le second ruban, entièrement lisse, dont les extrémités libres, en biseau festonné, pendent au-dessous de la combinaison. On reconnait immédiatement la parenté de ce décor avec la marqueterie de marbre qui orne le fameux miḥrâb du Firdôs (v. 630-1233) ; toutefois, au Machhad, la polychromie est absente et l'entrelacs est tout entier taillé (avant la pose) dans le même calcaire que les murs du monument. Le miḥrâb est surmonté de la signature des constructeurs sculptée dans un cadre élégant (fig. 6) dont la forme, à coup sûr insolite, n'est qu'une dérivation logique du médaillon circulaire habituel : des fleurons engagés se retrouvent à la bordure des entrelacs peints de la Farrukhchâhiya de Damas (579-1183), mais les palmettes axiales, bien que simple développement du fleuron trilobé (fig. 7), offrent une physionomie entièrement à part et leur silhouette demeure isolée dans le répertoire ornemental de la Syrie ayyoubide.

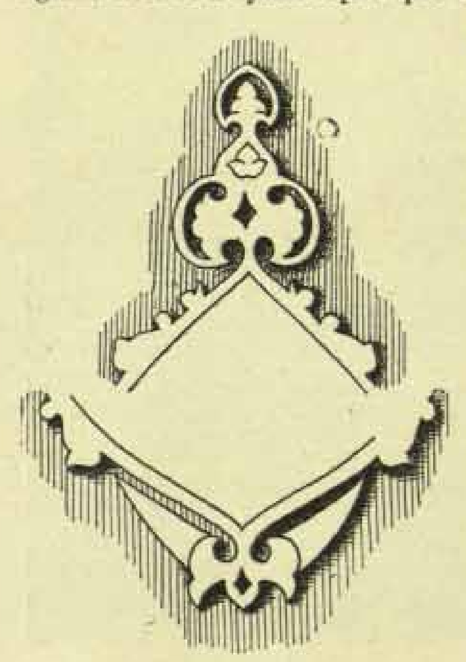


Fig. 7. — Cadre de l'inscription du miḥrâb : fleurons terminaux.

La disposition du portique G rappelle celle de la salle de prières : comme elle, il ouvre sur la cour par 3 arcs brisés bandés entre de massifs piliers rectangulaires [1] qui reçoivent également la retombée des doubleaux soutenant les

[1] La maçonnerie de ces piliers comporte des assises de deux hauteurs différentes, alter-

3 coupoles en brique; le carré est racheté par des glacis. A chaque extrémité du portique, une demi-travée est voûtée en arc de cloître, de profil très brisé [1]. Ce type de voûtes semble appartenir plus spécialement à la Syrie du Nord; à Damas, on ne le rencontre, à ma connaissance, qu'à la madrasa Ṣāḥibiya (628-1230) et au Māristān Qaymari (636-650, 1238-1252), tandis qu'à Alep il couvre de nombreux portails (Ẓāhiriya, jāmi 'al-Makāmāt, jāmi 'al-Ḥayyāt, etc.) et même des iwans (Chābdhakhtiya, Firdôs).

La partie la mieux conservée du Machhad est celle qui se trouve au Nord de l'ensemble entourant le *ṣaḥn* (I, J, K, K').

Les deux salles I et J, couvertes chacune par une coupole, communiquent entre elles par une large baie, dont l'arc contribue à supporter les voûtes, et ne forment en réalité qu'une seule *qā'a*, où avait lieu la réception des grands personnages lors du 'Id al-Fiṭr [2] : à défaut d'une tradition parfaitement admissible, puisque la destruction du monument ne remonte qu'à quelques années, de nombreux indices permettent de refuser à ce local toute destination cultuelle : la présence de nombreuses niches dans les murs de la salle I, l'existence, en J, de latrines et du petit cabinet J', et même, dans une certaine mesure, le plan lui-même, qui ne correspond à aucun des organes vitaux d'un monument religieux. La coupole de la salle I présente un curieux compromis entre le type de la coupole sur niches d'angles et le type sur glacis. La première méthode, dont on a noté plus haut l'extrême rareté dans les monuments de la Syrie Nord, est employée ici d'une façon originale : les niches offrent, en effet, l'aspect insolite d'une demi-coupole *sur colonnettes d'angles*; à ma connaissance, cette disposition ne se rencontre dans aucun autre édifice syro-musulman, en dehors des miḥrābs. Le fait est d'autant plus intéressant que ces colonnettes, avec leurs chapiteaux corinthiens schématisés, d'un caractère identique à ceux de l'époque chrétienne, et leurs bases fortement moulurées accusent une silhouette bien antique. Il ne peut cependant être question de réemploi : les colonnettes sont engagées dans les retours d'équerre des piédroits, et l'arc à peine brisé ne peut être qu'une œuvre musulmane. D'autre part, on

nant avec régularité, soit, à partir du sol : 0 m. 48, 0 m. 49, 0 m. 34, 0 m. 47, 0 m. 35, 0 m. 485, 0 m. 34, 0 m. 47.

[1] Sans doute faut-il voir dans ce type de voûte le *'aqd lahu ṯalāṯat wujūh* d'Ibn Chiḥna, *op. cit.*, p. 92 et *passim*.

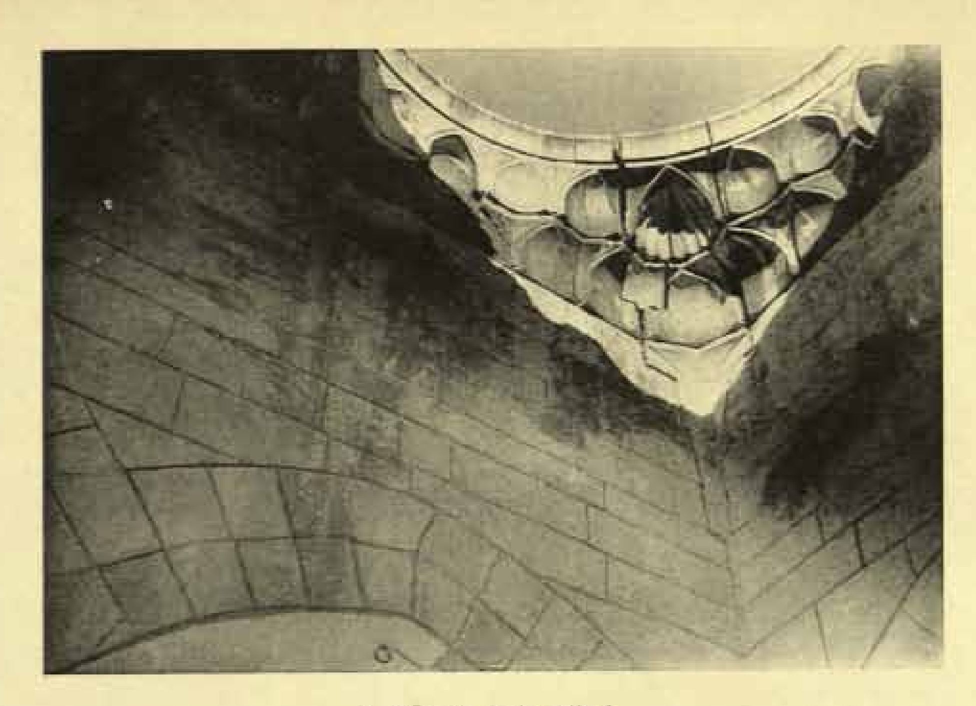
[2] Le jour de 'Achūrā, la cérémonie avait lieu dans la salle de prières.

remarquera dans ces niches des assises [1] de hauteur différente (0 m. 30 et 0 m. 37) alternant avec régularité; semblable appareillage se retrouve dans d'autres parties du Machhad : portique G (voir plus haut), salle J (0 m. 49, 0 m. 35, 0 m. 50, 0 m. 36, etc.) et mur d'enceinte (0 m. 49, 0 m. 35, 0 m. 485, 0 m. 35, etc.). La partie sphérique de la niche est ornée de 5 rayons en relief, tandis que les défoncements peu profonds occupant le milieu de chaque paroi sont creusés de 17 cannelures : peut-être faut-il rapprocher cette ornementation des conques antiques. Au-dessus de cette zone de plan octogonal, l'emploi de glacis — offrant ici des plans légèrement incurvés qui les rapprochent du pendentif — prenant naissance entre les niches détermine un polygone à 16 côtés d'où l'on passe aisément au cercle par l'intermédiaire d'une corniche moulurée. La coupole, en grandes briques plates (0 m. 44 × 0 m. 20 × 0 m. 035), repose sur une assise de pierre profilée vers l'extérieur de façon à ménager, en l'absence d'un tambour apparent, une transition entre la terrasse horizontale et la sphère de la coupole. La différence entre la longueur et la largeur de la salle est rachetée par deux grandes niches, dont la voûte en arc brisé contribue à répartir le poids de la maçonnerie supérieure [2].

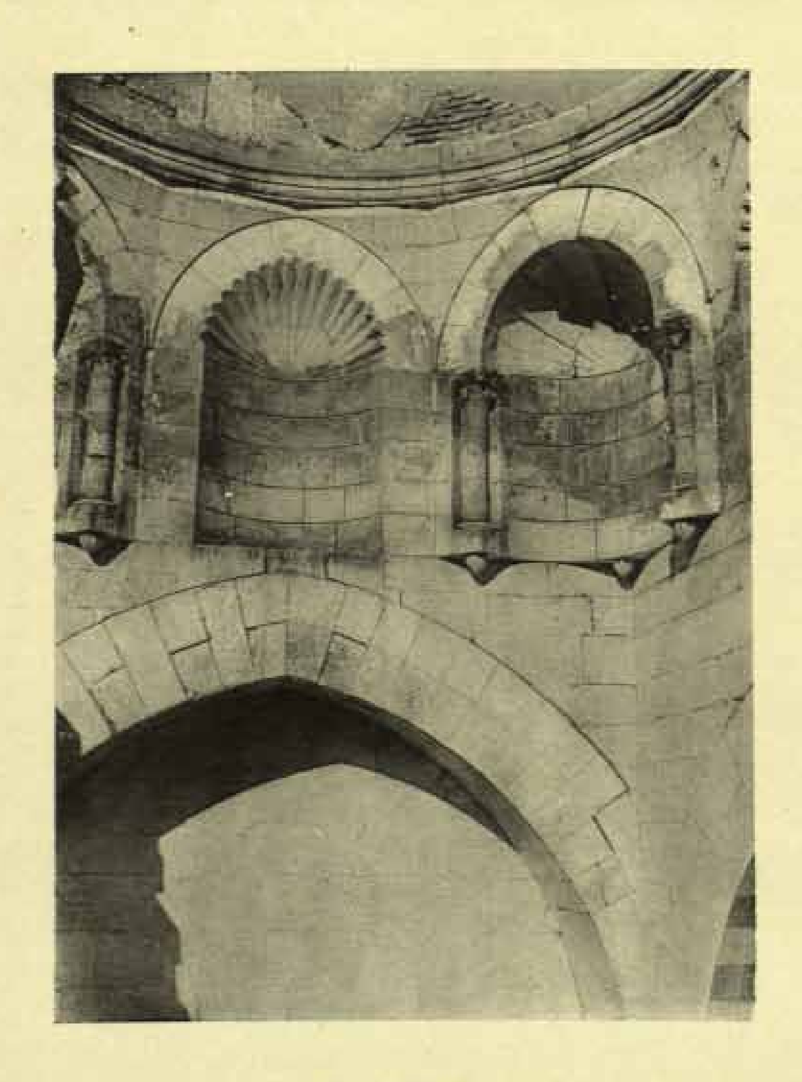
Cette coupole est assurément digne d'intérêt quant à sa disposition, mais sa valeur artistique est beaucoup diminuée par la lourdeur de proportions des niches : l'ensemble en a gardé un aspect compassé et gauche qui trahit l'inaccoutumance des constructeurs. En J, au contraire, ils emploient une formule purement musulmane — la coupole sur stalactites — qui leur permet de donner leur mesure ; aussi, cette salle, que son rôle de *qâ'a* prédisposait à être bâtie avec un soin particulier, est-elle la plus belle de tout le Machhad. Ses dimensions sont cependant modiques : la coupole n'a que 5 m. 20 de diamètre, mais sa hauteur (la base en est à 12 m. du sol) et la grâce des alvéoles sur lesquels elle repose contribuent à donner à cette salle un caractère monumental, que souligne d'autre part le parti adopté pour les parois inférieures. Le carré central, couvert par la coupole, offre, en effet, sur chacun de ses côtés

[1] Les lits portent un chanfrein rectangulaire.

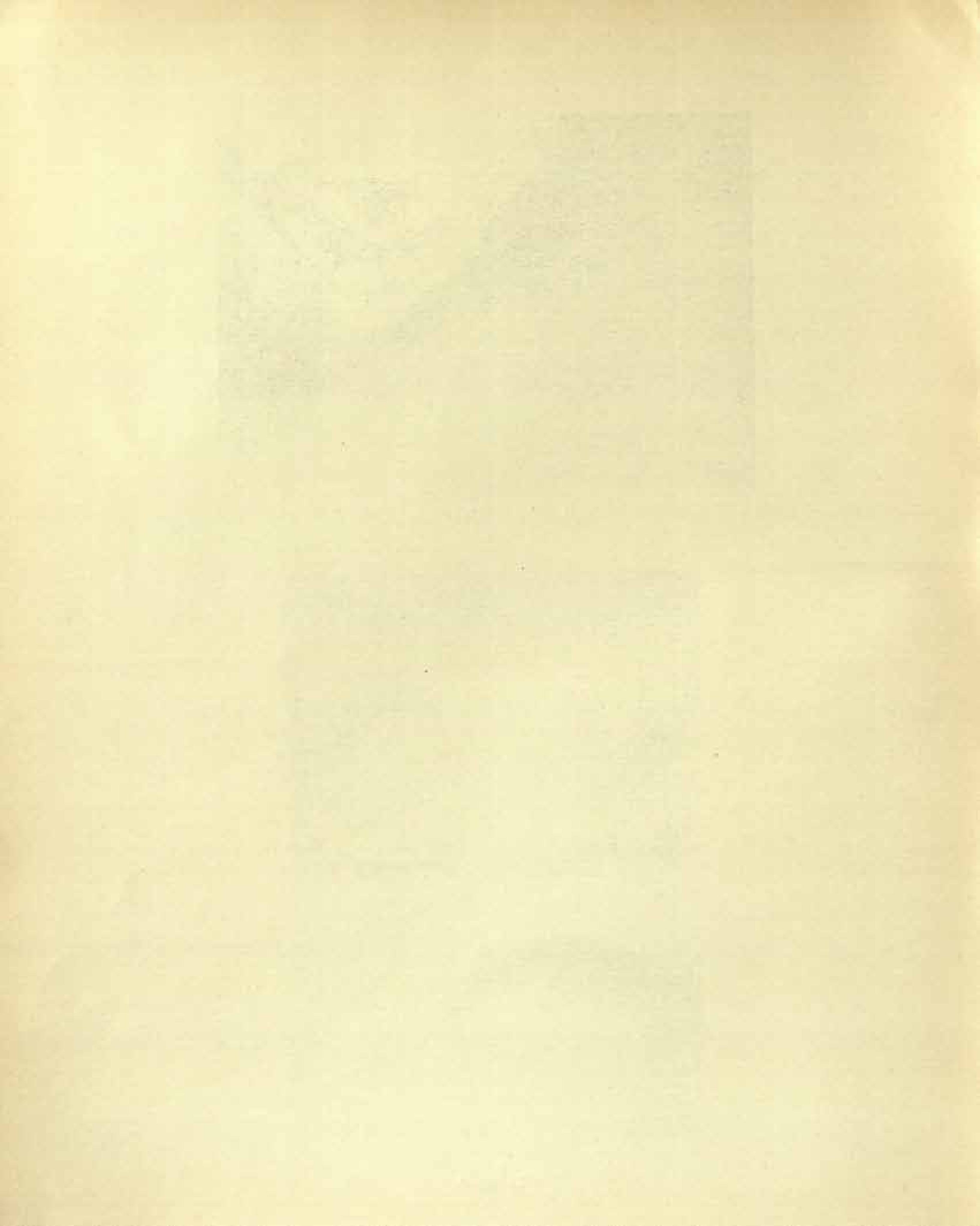
[2] On notera que les claveaux de ces arcs, soigneusement extradossés, sont alternativement appareillés et monolithes : cette particularité demeure caractéristique des constructions ayyoubides d'Alep.



1. Coupole de la salle J.



2. Le Miḥrab.



un défoncement voûté [1] qui agrandit la superficie de la pièce en donnant au plan la forme d'une croix dont la branche Ouest est ouverte sur la salle I; semblable disposition se retrouve assez fréquemment dans les monuments ayyoubides postérieurs : le carré central est toujours couvert par une coupole et les niches peuvent s'agrandir jusqu'aux dimensions d'un iwân : on a généralement alors deux iwâns se faisant face suivant un des axes. Le parti adopté pour le mur Sud est à retenir : la niche axiale, flanquée de deux portes rectangulaires [2] surmontées chacune d'une petite baie brisée, nous offre, en effet, un bel exemple d'une disposition particulièrement chère aux architectes syriens des VIe et VIIe siècles de l'hégire. La coupole, en grandes briques plates, est établie sur deux rangées de stalactites qui dissimulent des trompes (pl. LXV, 1) : les niches de la rangée supérieure, toutes égales entre elles, déterminent par leurs sommets un polygone à 24 côtés; la rangée inférieure comprend les trompes et des alvéoles de remplissage, occupant l'espace demeuré libre entre la paroi et le cercle, tangent aux murs, sur lequel est établie la rangée supérieure [3]. La beauté de ces stalactites réside dans la clarté de l'épure et la simplicité de leurs lignes : c'est le grand mérite des constructeurs syriens des VIe et VIIe siècles de l'hégire d'avoir su se garder de la confusion et des détails mièvres auxquels vont se complaire les architectes à partir du VIIIe et surtout du IXe siècle.

Les latrines K, auxquelles est adjointe une citerne K' qui forme avec elles un ensemble comparable aux salles I et J, occupent l'angle Nord-Est; leur disposition dans l'économie générale du monument est parfaitement rationnelle et conforme à leur rôle d'annexe : leur porte particulière, ouvrant sur l'enclos, les situe en définitive en dehors du sanctuaire, avec lequel elles sont sans communication directe. La salle, rectangulaire (4 m. 40 × 8 m. 60), abrite 6 logettes dont les portes sont percées dans un mur couronné de merlons fes-

[1] Le défoncement Nord est soulagé par une petite salle voûtée, sans autre ouverture qu'une lucarne, ménagée au-dessus de lui dans l'épaisseur de la maçonnerie.

[2] La porte Ouest, conduisant au *ṣaḥn*, est une des entrées primitives de la salle. La porte Est donne accès, par un long couloir coudé, voûté en berceau, à des latrines couvertes par une petite coupole.

[3] Les alvéoles sont appareillées, alors que généralement chaque niche est taillée dans un seul et même bloc : le fait semble subordonné simplement aux moyens de levage utilisés : la hauteur de la coupole (12 m.) est une explication suffisante pour le cas présent.

tonnés: le sol est pavé d'un dallage noir et rose très simple. Le mode de couverture de la salle est particulièrement curieux : il consiste en une voûte d'arêtes, en belle pierre d'appareil, qui s'interrompt à son sommet pour laisser la place à un puits vertical carré qui traverse, jusqu'à la terrasse, la maçonnerie de la voûte : 4 petits glacis et 2 corniches transforment alors l'ouverture en un regard circulaire (diam. 0 m. 82) qui pouvait être couvert d'une coupolette comme aux latrines de la salle J, ou bien, avec plus de vraisemblance, demeurer à ciel ouvert. Une voûte, identique quant à son principe, couvre les latrines de Chaykh Muḥassin : ce dispositif, parfaitement logique, permet d'assurer au local une ventilation énergique, qui n'aurait pu être obtenue au moyen des ouvertures normales.



Fig. 8. — Voûte de la salle K'.

La salle K' communique avec les latrines par un grand arc brisé large de 4 mètres ; elle abrite une citerne de grandes dimensions[1], à l'orifice de laquelle on accède par un escalier. Sur le sol, un dallage dessine une grecque noire, sur un fond de pierre rose, décor bien antique, mais bien moins curieux sous ce rapport que la couverture de la salle, basée sur le même principe que celle des latrines : une belle voûte d'arêtes en pierre, qui laisse à ciel ouvert, au centre de la salle, un carré de 2 m. 90 de côté, dont la tranche est ornée d'une corniche à modillons (fig. 8). L'effet est vraiment étranger à l'art musulman, et l'on songerait plutôt au *compluvium* de l'atrium antique. Était-ce bien là le rôle de cette ouverture ? Elle peut, avec infiniment plus de vraisemblance,

[1] Dimensions de la partie du réservoir située au-dessus du sol : largeur, 2 m. 15 ; longueur, 2 m. 70 ; hauteur, 1 m. 80. La profondeur serait de 12 coudées.

avoir été conçue pour contribuer à l'aération des latrines. Ce type de voûte est rare : en dehors des deux exemplaires du Machhad al-Ḥusayn, il ne se rencontre qu'au Machhad ad-Dikka, et, à Damas, à la 'Adiliya et à la Citadelle, soit 5 fois seulement pour tous les monuments syriens qu'il m'a été donné d'étudier. On verra plus loin comment on pourrait expliquer cette rareté.

J. SAUVAGET.

(*A suivre.*)

LES TAPIS A DRAGONS ET LEUR ORIGINE ARMÉNIENNE

PAR

ARMÉNAG SAKISIAN

Des tapis, décorés d'animaux et de fleurs d'une stylisation extrême, qui laisse seulement deviner l'origine animale ou florale des motifs, ont été classés comme arméniens, pour la première fois par M. F.-R. Martin, en 1908[1] (fig. 1 et 2).

Ces animaux, empruntés en partie à la faune fabuleuse chinoise, comme le dragon, sont disposés symétriquement. Si cette décoration est pour une part d'origine céleste, sa présentation est purement orientale, l'art chinois étant essentiellement asymétrique et naturaliste. Comme élément végétal, c'est le motif appelé improprement palmette et qui n'est que le lotus chinois stylisé[2], qui tient sous une forme très conventionnelle la plus grande place. Mais il ne s'agit pas d'un emprunt direct, cette fleur ayant subi une complète transformation.

Ce classement a été accepté, et déjà à l'Exposition d'art musulman de Munich de 1910, figuraient neuf tapis arméniens[3], du type caractéristique défini plus haut, qualifiés comme tels par le professeur F. Sarre.

Dans une notice parue dans *Revue des Études arméniennes*[4] (1920), je citais des sources arabes établissant l'antiquité de la fabrication des tapis en Arménie, et indiquais comme provenant d'une mosquée d'Erzeroum, des tapis de ce type exposés au musée de l'Evkaf de Stamboul, faits de nature à confirmer une origine arménienne, admise d'ailleurs d'une façon générale.

[1] *A History of Oriental Carpets before 1800*, Vienne, 1908, p. 40-42.

[2] Les enlumineurs turcs de Constantinople, qui emploient ce motif tel qu'il figure sur les vignettes et les pages décoratives persanes, lui conservent le nom de *Khatayi*, de Cathay, Chine du Nord. Voir ARMÉNAG SAKISIAN, *la Reliure turque du XV^e au XIX^e siècle*, dans *Revue de l'Art*, septembre 1927, p. 279, fig. 4.

[3] *Ausstellung von Meisterwerken Muhammedanischer Kunst*, München, 1910, p. 26-28.

[4] A. S., *Les tapis arméniens*, dans *Revue des Études arméniennes*, I, 2, p. 121-127.

C'est dernièrement seulement que j'ai eu connaissance d'un article intitulé *The Myth of the Armenian Dragon Carpets*, par M. A. Upham Pope [1].

L'auteur de cette publication qui se propose un examen systématique et critique de la question, a dû être pleinement satisfait par la force de ses arguments pour avoir choisi ce titre. Néanmoins ses appréciations, loin de me convaincre, m'ont confirmé dans ma première manière de voir ; aussi je désire, à mon tour, procéder à une révision des considérations dont il appuie sa thèse.

Le caractère essentiel et indiscutable de ces tapis est l'archaïsme [2]. Des divergences de vue peuvent porter sur la date des spécimens qui nous sont parvenus — XIIIe siècle d'après F.-R. Martin, XVe-XVIIe siècle suivant F. Sarre — mais non sur le type, qui reproduit certainement un des modèles les plus anciens qui nous soient connus.

Ces tapis ont donc dû être tissés dans une région où cette industrie était répandue à une époque très reculée, dont ils perpétuent le type, phénomène particulièrement persistant et fréquent dans cette branche des arts orientaux. On est d'accord pour exclure, comme pays d'origine de cette série, la Perse et l'Asie Mineure. Or il existe, concernant l'Arménie, des témoignages concordants dans le sens d'une fabrication très ancienne.

L'historien arabe Ibn Khaldoun note pour le VIIIe siècle (années 158-170 de l'hégire, 775-786 de l'ère chrétienne) en tête des redevances acquittées en nature par l'Arménie vis-à-vis des Califes de Bagdad, les tapis [3]. Ce fait implique, que déjà à cette époque, cette fabrication était répandue dans le pays et que c'était en quelque sorte une industrie nationale.

C'est tout au moins la conclusion naturelle qui s'impose à tout esprit non prévenu, mais elle est délibérément écartée par M. Upham Pope. Les Arméniens, dit-il, pouvaient se procurer des tapis en grand nombre chez les tribus

[1] *Jahrbuch der asiatischen Kunst*, II, 1925. Le hasard a voulu que j'aie moi-même fait paraître dans le même volume une étude sur la miniature persane à l'époque mongole ; mais, n'ayant pas eu la publication complète entre les mains, j'avais ignoré l'article sur les tapis arméniens.

[2] W. Bode, *Anciens Tapis d'Orient*, traduction Gromaire. Paris, p. 71, fig. 74 et 75. — G. Migeon, *Manuel d'art musulman*, 1907, p. 428-430, fig. 357. F. Sarre parle de ces tapis comme d' « exemplaires considérés comme les plus anciens ». *Vieux Tapis d'Orient*, Leipzig, 1908.

[3] *Encyclopédie de l'Islam*, 1913, au mot *Arménie*, par M. Streck.

nomades avec lesquelles ils étaient en contact et dont ils *taxaient probablement quelques-unes en retour de privilèges de pâturage et de transit*. Cette théorie, échafaudée de toutes pièces, est étayée par cette considération spécieuse que, vers la fin du XIVe siècle, un prince de Karaman aurait offert au sultan Mourad Ier, dix-huit tapis tissés par les nomades turcomans Yuruks. Comment ce fait (à le supposer établi) d'un *présent* occasionnel de tapis nomades de la part d'un prince de Konia au Sultan de Brousse, peut-il prouver que le *tribut* en tapis acquitté annuellement par l'Arménie aux Califes de Bagdad, six siècles plus tôt, se composait également de tapis procurés par des nomades? On ne voit même pas quelles pouvaient être au VIIIe siècle [1] (trois siècles avant l'invasion des Turcomans seldjouks) les tribus qui auraient fourni les Arméniens en tapis[2].

Même à une époque où les Turcomans cohabitaient avec les Arméniens, ce sont ces derniers qui fournissaient les Seldjouks en tapis. En effet, suivant le très précieux témoignage de Marco Polo voyageant à la fin du XIIIe siècle, les Arméniens et les Grecs [3] fabriquaient en Turcomanie « les plus fins tapis et les plus beaux du monde », sans parler des « draps de soie de diverses couleurs moult beaux et moult riches », tandis que les Turcomans, « simple gent », vivaient d'élevage sur le plateau anatolien.

Mais les prétendus tapis yuruks, offerts au sultan de Brousse, sont le fruit d'une hypothèse gratuite, car la lettre du prince de Karaman, datée de 1377, ne parle que de *tapis à nœuds* (QALI) *de Karaman* [4]. Parmi les émirs d'Asie

[1] Pour un « examen systématique » de la question, le critique new-yorkais aurait dû se procurer mon article de la revue hebdomadaire *Gotchnag*, de New-York, numéros des 13 et 20 mars 1920, dont il connaissait l'existence (UPHAM POPE, *op. cit.*, p. 148, note 9), au lieu de se contenter d'une indication verbale de son contenu, à la fois incomplète et erronée. Cet article reproduisait en arménien ma notice de la *Revue des Études arméniennes*, de Paris.

[2] Une objection plus sérieuse serait que les Arabes entendent l'Arménie dans un sens large, en l'étendant à la Géorgie, à l'Albanie et à la région montagneuse du Caucase jusqu'au col de Derbend. Mais je n'ai pu relever — à la différence de l'Arménie, comme on le verra plus bas — aucune indication concernant la fabrication de tapis à Tiflis ou à Berdha.

[3] Une partie des Grecs de Lycaonie (Karaman) est d'origine arménienne. Grecs de religion, ils le sont aussi devenus au point de vue national. On appelle encore aujourd'hui Hay-Horom, c'est-à-dire Arméniens-Grecs, ceux d'entre eux qui conservent des traditions arméniennes comme la langue, ou l'usage de faire la prière en arménien.

[4] M. Upham Pope aurait pu s'en convaincre si, au lieu de se contenter d'une référence de

Mineure qui se partageaient, au XIVe siècle, les possessions des Seldjouks, les princes de Karaman étaient les successeurs directs des sultans d'Iconium, dans leur capitale même, Konia. Comme je viens de le rappeler, vers la fin du XIIIe siècle, c'étaient les Arméniens et les Grecs qui tissaient les tapis de Turcomanie ; il ne fait pas de doute qu'à peine un siècle plus tard (1377), cet état de choses devait subsister pour les tapis de Karaman, c'est-à-dire d'une partie du même territoire de Turcomanie, comprenant sa métropole Konia. Entre temps le nom seul du pays, et partant l'appellation d'origine de ces tapis, avait changé. Leur excellence, vantée par Marco Polo, explique le choix qui en avait été fait.

Il tombe sous le sens que si les productions nomades yuruks peuvent être dénommées « de Karaman », la réciproque n'est pas vraie, à moins d'une spécification qui, dans l'espèce, fait défaut. Le semblant d'argument qu'on veut tirer des tapis nomades yuruks s'écroule donc par la base.

Non seulement ce fait que les Arméniens au XIIIe siècle excellaient dans la fabrication des tapis à Konia, Sivas et Césarée (Sivas fait partie de l'Arménie Mineure [1]), ne porte pas M. Upham Pope à admettre qu'ils devaient tisser eux-mêmes dans la Grande Arménie, les tapis de leur tribut en nature aux Califes de Bagdad, mais il voit dans le silence du voyageur vénitien qui ne parle à propos de la Grande Arménie que de la production à Erzindjan des « meilleurs bouguerans [2] du monde », l'évidence que Marco Polo n'avait pas trouvé que des tapis fussent tissés en Arménie. Sa conclusion est que Marco Polo, au lieu d'appuyer la théorie arménienne, la réfute.

Les arguments *a contrario* sont les plus faibles et les plus mauvais de tous, et si ce raisonnement était appliqué à la Perse on devrait en déduire qu'à la fin du XIIIe siècle les Persans ignoraient la technique des tapis, à la différence des Arméniens et des Grecs de Turcomanie. En effet, quoique Marco Polo ait traité vingt fois plus longuement de la Perse que de l'Arménie, il ne fait pas une seule fois allusion à une production de tapis [3].

seconde main, il s'était reporté au texte même de la note 85, p. 102, de J. Karabacek, *Die Persische Nadelmalerei Susandschird*, Leipzig, 1881.

[1] L'Arménie Mineure ne doit pas être confondue avec le royaume arménien de Cilicie ou Petite-Arménie.

[2] Étoffe de laine.

[3] Nassir-i-Khosrev (milieu du XIe siècle) rapporte que la ville de Toun (au sud du Khorassan) renfermait quatre cents ateliers pour le tissage des tapis. *Sefer Nameh, Relation des*

Mais à l'encontre de ces déductions aboutissant à l'affirmation qu'aucune espèce de tapis n'était tissée en Arménie, le géographe arabe Yakout, qui écrit dans le premier quart du XIIIe siècle († 1229), nous apporte un témoignage catégorique. Après avoir défini la position géographique et la dépendance administrative de la ville de Van, il indique qu'on y fabrique de grands tapis[1].

La capitale de l'Arménie musulmane sous les Arabes, Dwin en arménien et Dabil en arabe, située au sud d'Erivan, était aussi célèbre, ainsi que la région environnante, par les beaux tapis qu'elle fabriquait; ses tapis rouge *kermès* étaient particulièrement renommés[2].

Il y a mieux : Yakout, au mot Qaliqala[3] (Erzeroum) rapporte un passage d'un auteur plus ancien, Abou Avn, lequel, après avoir dit qu'on y fabrique de grands tapis, ajoute qu'on les appelle *qali*, par abréviation du nom de cette ville.

Donc, non seulement des tapis étaient fabriqués dans plusieurs villes d'Arménie à une époque dont aucune production ne nous est parvenue, mais le mot persan, qui dans tout l'Orient musulman, y compris les Indes, sert à désigner les tapis velus[4], est, suivant les sources arabes, emprunté au nom d'une métropole arménienne, productrice de tapis[5].

Il n'est peut-être pas sans intérêt de relever que d'après le voyageur turc

Voyages de Nassiri Khosrau, traduit par Ch. Schefer. Paris, 1881, p. 259. C'est le mot *zilo* que Schefer rend par « tapis ». D'après le Dictionnaire ottoman d'Ahmed Véfik Pacha, Constantinople, 1293 de l'hégire, le *zilo* est une variété de *kilim* à longs poils. Les voyages de Nassir-i-Khosrev se placent entre les années 1046 et 1053 et non 1035 et 1042, comme l'indique Schefer, par suite d'une erreur de conversion des dates musulmanes.

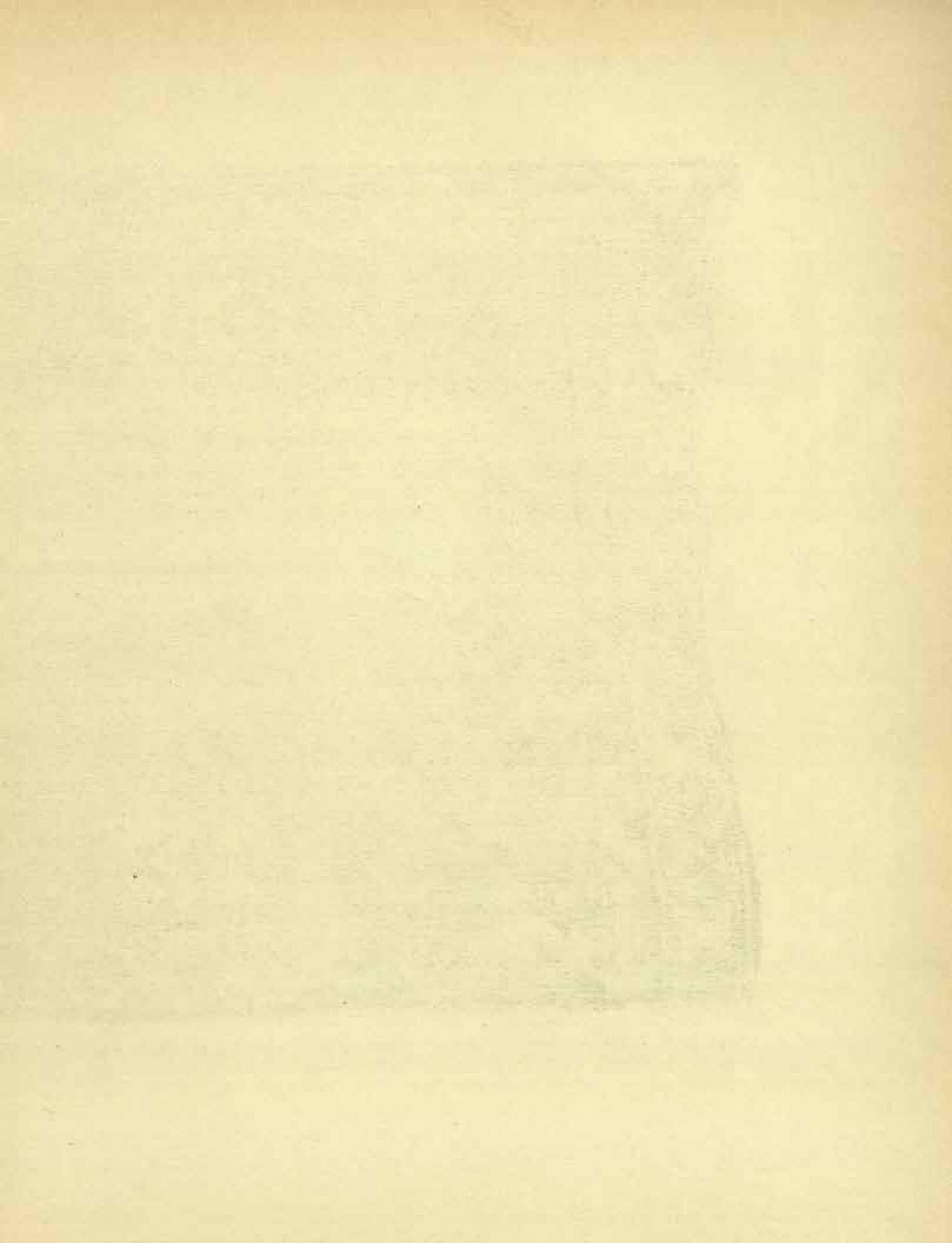
(1) *Modjem-el-Baldan*, au mot Van. Barbier de Meynard, *Dictionnaire géographique de la Perse*, traduit *el-boussout* simplement par « tapis ».

(2) Notamment Ibn Haukal, le géographe du Xe siècle : *The Oriental Geography of Ebu Haukal*, traduit par Sir William Ouesley, London, 1800, p. 160-161.

(3) Ce nom représente une déformation arabe de l'arménien *Garin Kaghak*.

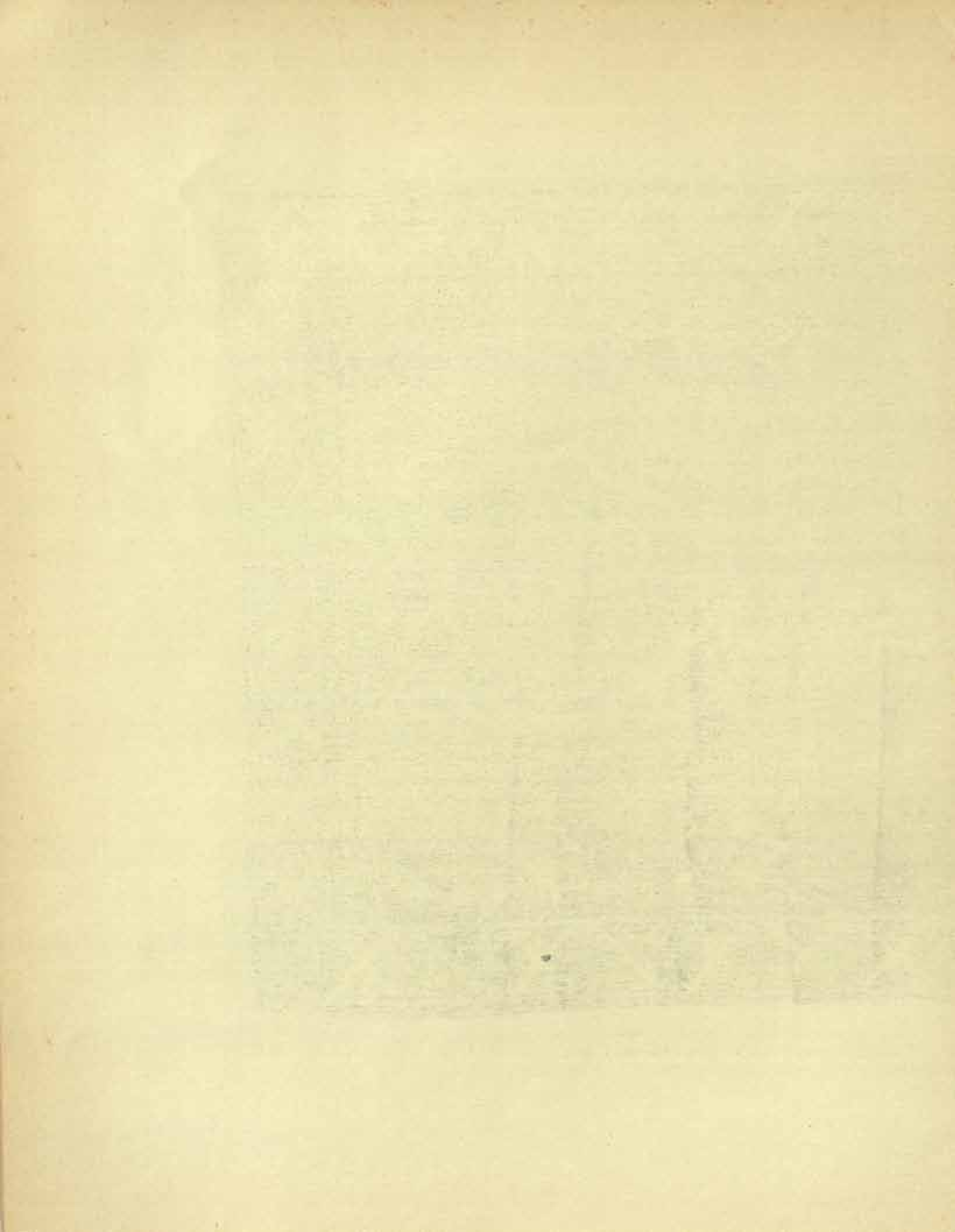
(4) *Qali* conserve en persan le sens de tapis de prix ou de beau tapis, qui doit se rattacher à sa technique. F. Johnson, *A Dictionary Persian, Arabic and English*, 1852, et A. Wollaston, *English Persian Dictionary*, 1889.

(5) On place, en général, par simple hypothèse d'ailleurs, l'invention des tapis à nœuds en Perse. L'étymologie d'Abou Avn, qui fait dériver *qali*, tapis velu s'opposant à *kilim*, du nom arménien de la ville d'Erzeroum, ne constitue-t-elle point une indication positive en faveur de l'Arménie? Je ferai observer qu'il n'existe pas de mot turc pour « tapis ». C'est le mot persan *qali*, communément prononcé *khali* en Turquie, qui est usité pour « tapis velu ».





Tapis arménien du deuxième type, signé Kouhar et daté de 1699-1700. Exposé au Victoria and Albert Museum.



Evlia Tchélébi, de la première moitié du xvIIe siècle, des petits tapis velus d'Erzeroum, nommés *chirek* et *mirek*, étaient « célèbres par le monde [1] ». Ces dénominations particulières impliquent qu'une production importante et des spécialités s'y maintenaient.

Enfin M. Streck, parlant des industries dans lesquelles l'Arménie se distinguait le plus au Moyen âge, écrit : Les tapis arméniens furent longtemps réputés alors sur le marché pour la meilleure fabrication [2].

Les Arméniens sont restés en Turquie les tisseurs les plus habiles de tapis [3] et une grande part d'hérédité entre certainement dans leurs aptitudes.

Si nous passons à un ordre de preuves plus directes, il existe au moins un tapis, remontant à la fin du xvIIe siècle, du type que nous avons défini et dont l'inscription établit de façon certaine son origine. Elle porte en arménien : « Moi Kouhar [4], pécheresse, car mon âme est faible, ai ouvré ceci de mes propres mains. Que celui qui lira (cette inscription) dise une fois eleison. Année 1149. » Cette date de l'ère arménienne correspond à 1699-1700 [5] de Jésus-Christ. Ce tapis, qui a figuré au Victoria and Albert Museum, ne comporte pas d'élément décoratif animal (pl. LXVI).

[1] *Livre des Voyages* d'Evlia Tchélébi (en turc), Constantinople, vol. II, p. 213. D'après la traduction anglaise de Hammer, en dehors de la forteresse d'Erzeroum, dans les faubourgs de l'Est et du Nord, habitaient plus de 30.000 Rayas (sujets chrétiens et, dans l'espèce, arméniens). Les Arméniens y avaient treize églises. Evliya Efendi, *Narratives of Travels in Europe, Asia and Africa*, London, 1834-1850, vol. II, p. 113.

[2] *Encyclopédie de l'Islam*, au mot *Arménie*. M. Streck renvoie en particulier à H. Thopdschian pour le commerce et l'industrie du moyen âge arménien.

[3] Je citerai deux exemples à l'appui. Ce sont des maîtres tisseurs arméniens de Sivas qui ont été appelés, lorsqu'au dernier siècle les Sultans ont voulu fonder une manufacture de tapis à Héréké, sur le golfe d'Ismidt. De même, dans le premier quart de ce siècle, ce sont des Arméniens qui produisaient à Banderma ces imitations de vieux Gheurdès qui faisaient l'admiration des connaisseurs.

[4] Nom de femme signifiant « gemme ».

[5] Grâce à une belle photographie exécutée par le Victoria and Albert Museum d'après ce tapis, et sur laquelle l'inscription, très nette, ne mesure pas moins de 18 centimètres, je constate que le troisième caractère de la date doit correspondre à la lettre ayant pour valeur numérique 40, ce qui donne 1149 de l'ère arménienne, soit l'année de Jésus-Christ commençant le 28 septembre 1699. M. Norayr de Byzance avait déchiffré 1129 (1679-80), probablement d'après une reproduction trop réduite ou insuffisamment nette. Voir pour la concordance des années arméniennes, E. Dulaurier, *Chronologie arménienne technique et historique*. Paris, 1859, tableau A.

A lui seul il n'établit certainement pas que ce *type* soit également arménien, mais rapproché d'autres indications, il constitue une forte présomption.

M. Upham Pope dénie cependant toute signification à l'œuvre de Kouhar. A cet effet, il s'appuie : 1° sur une théorie qu'il esquisse de l'ouvrier arménien, opposé à l'ouvrier de souche turque; 2° sur deux tapis dont l'un est à inscription musulmane et l'autre pseudo-arménienne.

Voyons d'abord la théorie. Les ouvriers chrétiens — arméniens ou grecs — au service de la classe dominante musulmane, exécutaient les ordres de cette dernière, suivant son goût. Plus spécialement les Arméniens, artisans habiles, adaptables et intelligents, dispersés dans tout le Proche Orient, exerçaient les métiers des lieux où ils se trouvaient, suivant les techniques et les dessins établis. Ceci est vrai, ajoute-t-on, de nos jours à Tebriz, Césarée et Constantinople, comme c'était vrai à Konia au temps de Marco Polo [1]. Quant aux musulmans de souche turque, appartenant à une « race qui n'a pas fait des travaux divers pour une grande variété de maîtres », ils travaillaient pour eux-mêmes et tissaient leurs propres tapis.

La déduction de ce parallèle est que lorsqu'un tapis porte une inscription arménienne, on ne peut en inférer que peu ou rien, tandis que s'il est à inscription musulmane, il constitue une indication documentaire [2].

En premier lieu, pour ce qui est de Marco Polo et de la production des tapis en Turcomanie, le témoignage de l'illustre voyageur me semble travesti. Il dit en effet, expressément, que les Arméniens et les Grecs *labourent les plus fins tapis et les plus beaux du monde*, et exclut la population de souche turque, les Turcomans, du moment que ces derniers vivaient non de « marchandise et d'ars », comme les premiers, mais d'élevage [3]. Ce sont donc les Arméniens et les Grecs qui représentent la technique locale des tapis comme des « draps de soie » à l'époque de Marco Polo, à l'encontre de la théorie rapportée plus haut.

Le style arménien s'est même souvent imposé sous la domination musulmane. Dans l'Arménie proprement dite, à Akhlat, aux bords du lac de Van, s'élèvent dans un style arménien, non équivoque, des mausolées musulmans du XIIIe siècle [4] qui sont très probablement l'œuvre d'architectes arméniens.

[1] UPHAM POPE, *op. cit.*, p. 149 et 150.

[2] *Ibid.*, p. 150.

[3] *Le Livre de Marco Polo*, édition Panthier, I, p. 35-37.

[4] LYNCH, *Armenia, Travels and Studies*, 1901, vol. II, fig. 181 et 182.

Cette influence arménienne que l'on constate sur les monuments musulmans des XII^e et XIII^e siècles dans la Grande Arménie, comme dans l'Arménie

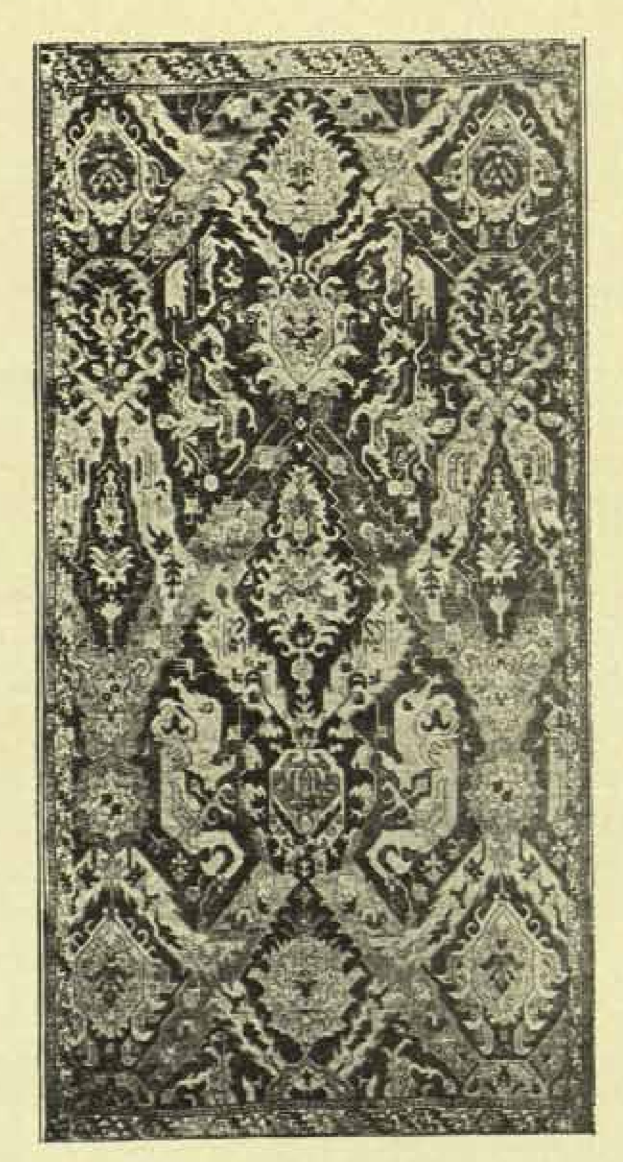


FIG. 1. — Premier type de tapis arménien à dragons, XIII^e siècle, d'après Martin; XV^e-XVI^e siècles, d'après Sarre. Collection Hewitt Meyers de Washington.

Mineure à l'ouest de l'Euphrate, notamment à Divrighi et Sivas[1], et jusqu'à Konia, est un fait constant[2]. A telle enseigne, que les apports arméniens for-

[1] *Corpus Inscriptionum Arabicum*, 3^e partie, *Asie Mineure*, par MAX VAN BERCHEM et HALIL EDHEM, 1^er fascicule (Siwas et Diwrigi).

[2] C'est par erreur qu'on a cru reconnaître

ment un des éléments constitutifs de l'architecture sous les Seldjoukides [1]. A Konia, l'un des monuments signés par l'architecte arménien Kélouk, l'Indjé Minaréli Médressé de 1251, a une façade dont la décoration arménienne est particulièrement frappante.

Au siècle où Marco Polo nous parle de la Turcomanie et de ses « souveraines cités » de Konia, Sivas et Césarée, dans lesquelles les tapis les plus fins et les plus beaux, ainsi que des draps de soie « moult beaux et moult riches » étaient travaillés par les Arméniens, ils élevaient dans ces mêmes villes, pour la classe dominante musulmane, des monuments sur lesquels le style arménien se manifestait à chaque pas. C'est encore un démenti infligé par les faits à M. Upham Pope.

Un coup d'œil sur certains arts en Turquie à des époques plus rapprochées, ou même de nos jours, ne confirme pas davantage les idées du critique américain.

Lorsqu'on compare, au cours du XVI^e siècle, l'évolution des faïences de revêtement et de forme d'Asie Mineure avec la production des relieurs turcs — dont l'art se rapportant au livre par excellence, le Coran, a toujours été exercé par des Musulmans — le contraste est frappant. Tandis que les relieurs emploient, d'une façon immuable, les mêmes formules persanes dans le même esprit décoratif, les faïenciers de Nicée et de Keutahia à partir du milieu du XVI^e siècle, s'émancipent de l'influence persane et inaugurent, au lieu et place des motifs stylisés de l'Iran, une décoration florale réaliste qu'accompagnent de profondes modifications de leur palette, dans laquelle apparaissent le rouge tomate et le vert feuille [2]. L'adoption de cette interprétation naturaliste des fleurs, qui se retrouve sur les tissus et les tapis d'Anatolie, est une innovation qui s'est produite, sous l'influence de l'esprit de la Renaissance italienne, grâce à la grande place tenue par les faïenciers arméniens et grecs dans cette

un nom grec dans la signature du collège Gueuk Médressé et de la mosquée Tchifté Minaré, à Sivas, monuments qui datent de la seconde moitié du XIII^e siècle. Le style du second notamment — sans compter que le nom en question ne se termine pas par *yani*, Jean en grec, mais par *ian*, forme du pluriel en arménien, servant à former les noms patronymiques — ne laisse pas de doute à cet égard. Cf. MAX VAN BERCHEM et HALIL EDHEM, *op. cit.*, p. 21 et note 4.

[1] SALADIN, *Manuel d'Art musulman, l'Architecture*. Paris, 1907, p. 437-464.

[2] Voir G. MIGEON et ARMÉNAG BEY SAKISIAN, *la Céramique d'Asie Mineure et de Constantinople du XIII^e au XVIII^e siècle*. Paris, Geuthner, 1923, p. 18 et s.

industrie. Evlia Tchélébi, le voyageur turc du XVIIe siècle, cite [1] en effet parmi les quartiers de Keutahia, celui des *mécréants* (c'est-à-dire des chrétiens) *faïenciers*, et il dit d'autre part que la ville comptait trois églises et trois quartiers arméniens, ainsi que deux églises et trois quartiers grecs [2].

L'art de la reliure qui débute à Constantinople, dans la seconde moitié du XVe siècle, par des emprunts à la reliure persane, se fixe au début du XVIe siècle, d'après le type contemporain persan, et se conserve dans une quasi-immobilité jusqu'au milieu du XVIIIe siècle [3]. Si, à partir de cette époque, on s'inspire des styles français du XVIIIe siècle, interprétés et adaptés, cette révolution qui se manifeste dans l'architecture, comme dans les arts décoratifs, est réalisée principalement par les architectes et dessinateurs arméniens [4].

L'orfèvrerie de Constantinople [5], presque un monopole des Arméniens, ne compte, à côté de quelques maîtres grecs, aucun ouvrier musulman. La corporation des orfèvres de Van, lesquels avaient la spécialité des ouvrages niellés, était exclusivement arménienne [6]. Au XVIIIe et au XIXe siècle les orfèvres de Constantinople ont créé une infinité d'objets charmants dans le nouveau style. Donc, ici aussi, et de nos jours, ce sont les Arméniens et un petit nombre de Grecs qui représentent l'industrie et la technique locales.

La conclusion s'impose que turc n'est pas synonyme d'originalité et arménien d'imitation ; aussi le moins qu'on puisse dire c'est que, *a priori*, une inscription arménienne a une portée égale à celle d'une inscription musulmane, je ne dis pas turque, car celle dont il sera question est en arabe.

[1] *Livre des Voyages*, t. IX (inédit), fol. 5 et 7.

[2] Lorsque récemment les Anglais ont voulu faire revivre à Jérusalem, pour les réparations de la Mosquée d'Omar, les fours des potiers du moyen âge, c'est à des faïenciers arméniens de Keutahia qu'ils ont dû faire appel, et ils ont ainsi réussi à établir à nouveau des ateliers céramiques qui s'appliquent à reproduire des faïences pouvant rivaliser avec les anciennes.

A. J. Butler, qui rappelle ces faits, ajoute qu'il est porté à croire que plus l'histoire de la poterie turque sera étudiée, plus grand apparaîtra le rôle que les Arméniens y ont joué: *Islamic Pottery*, Londres, 1926, p. 170-171.

[3] Voir Arménag Sakisian, *La Reliure turque du XVe au XIXe siècle*, dans *Revue de l'Art*, mai, septembre-octobre et décembre 1927.

[4] Voir Arménag Sakisian, *L'Orfèvrerie arménienne à influence occidentale de Constantinople aux XVIIIe et XIXe siècles*, dans la *Renaissance de l'Art français*, mars 1924.

[5] *Id.*, *ibid.*

[6] Un grand nombre de ces orfèvres se sont fixés depuis la guerre à Tebriz. C'est à un de leurs ateliers qu'a été confiée par les autorités militaires de la province d'Azerbeidjan, l'exécution du présent destiné au nouveau chah Riza.

Ceci posé, arrivons au tapis de la collection Hewitt Meyers de Washington qui fournit un premier argument nouveau à M. Upham Pope. Son inscription arabe, déchiffrée *partiellement* par le professeur W. Popper, porte un nom, Husseïn Beg, et une date de l'hégire correspondant à l'année chrétienne 1689. Le classique *amélé*, fecit, n'apparaît pas ; mais, admettons que Husseïn Beg soit le tisseur, quoique le titre de beg, porté par un ouvrier, paraisse plutôt insolite, surtout au XVII^e siècle. Or, ce tapis n'est pas pur de style ; à côté de dragons et de lotus stylisés dans des losanges — autant de caractéristiques des tapis arméniens — on voit, sur la reproduction partielle qui en est donnée [1], des volatiles complètement étrangers à cette série et qu'on ne retrouve ni dans les anciens spécimens, ni dans les pièces postérieures, lorsque les dragons et autres animaux de grande stylisation sont éliminés. Ce caractère inharmonieux ne peut s'expliquer que par une copie faite en dehors des traditions de ce type. D'ailleurs, ce tapis est contemporain, à une dizaine d'années près, de celui de Kouhar, lequel est parfaitement harmonieux, mais *sans dragons*, ce qui semble aussi indiquer qu'on copiait un type plus ancien, dont on n'a pas su conserver la pureté.



Fig. 2. — Premier type de tapis arménien à dragons; XVII^e siècle, d'après Kendrick. Victoria and Albert Museum.

Tel est le tapis qui, dans l'opinion que je conteste, *réduirait à néant* l'importance de celui de Kouhar.

[1] Upham Pope, *op. cit.*, illus. 2.

La signification du tapis de Kouhar serait, en outre, diminuée par un tapis très similaire du Kaiser Friedrich Museum, portant des caractères indéchiffrables qu'on suppose représenter la copie maladroite d'une inscription arménienne, par un tisseur non arménien (fig. 3).

Je ne connais ce tapis que par des photographies de détails à inscription, qui m'avaient été autrefois communiquées par M. F. Sarre. Mais, en admettant l'hypothèse émise à son sujet, il m'est impossible de saisir le raisonnement.



Fig. 3. — Détail d'un tapis du type 1699-1700, à inscription pseudo-arménienne. Kaiser Friedrich Museum de Berlin.

On nous dit que ce tapis copie un original à inscription arménienne; or, c'est l'original qui compte et non la copie. Cela ferait un tapis de ce type de plus, d'origine arménienne certaine, ce qui ne peut que renforcer, et non diminuer, la signification du tapis de Kouhar.

Un second argument nouveau est celui d'une tradition ayant persisté au Caucase jusqu'à ces derniers temps. Les tapis à dragons auraient été tissés par une petite tribu de souche turque, venue au Caucase au XIII^e siècle, en contournant l'extrémité septentrionale de la mer Caspienne. Elle fuyait devant la pression de Tamerlan et apportait avec elle des motifs chinois qui avaient été introduits antérieurement en Asie Centrale par les Mongols. Cette tradition a

été recueillie au Caucase par un marchand new-yorkais de tapis, il y a vingt-cinq ans.

On ne pourra pas s'empêcher tout d'abord de la trouver très élaborée. M. Upham Pope la qualifie avec beaucoup de complaisance de très précise, *very definite*.

Tamerlan appartient à la seconde moitié du XIV^e siècle, des tribus turques ne pouvaient donc pas s'ébranler sous sa pression au XIII^e. D'autre part, on voit mal dans une tradition populaire des *modèles chinois* et leur *introduction en Asie Centrale par les Mongols*. Le marchand new-yorkais devait être plus ou moins frotté d'histoire de l'art et, au cours d'un quart de siècle, il a dû inconsciemment déformer ce qui lui avait été rapporté verbalement. Mais l'objection la plus grave, c'est qu'aucune tradition ne peut entendre par tapis à dragons les tapis arméniens. Ces tapis ne sont à dragons que pour des historiens ou des critiques d'art; pour le peuple, le tapis à dragons est celui au milieu duquel s'étale le monstre fabuleux, d'un dessin non équivoque, comme sur le petit tapis du Kunstgewerbe Museum de Berlin [1]. Cette tradition, dans la mesure où elle existe, n'a donc rien à voir avec les tapis qui nous occupent.

Je relèverai, en passant, que les Turcs n'ont pas de mot pour désigner le dragon et que c'est le vocable persan *ajder* qu'ils emploient. Par contre *vichab*, dragon, tient une grande place dans la langue arménienne [2]. Il est associé en principe à la mer et a aussi le sens de tempête et de cyclone [3], ce qui semble trahir un emprunt direct à la Chine.

On sait qu'un rouge spécial, obtenu d'un insecte vivant sur le chêne et qui servait à teindre les laines et les soies, était particulier à l'Arménie. On l'appelle en arménien *vortan*, ou *vortan garmir* [4], c'est-à-dire rouge de vermisseau, que *kermès animal* traduit exactement. Ardachad (Artaxata), situé à quelques kilomètres de Dabil, était si célèbre par ses teintureries, qu'Al-Baladhori l'appelle « la ville de la couleur rouge [5] ». M. F.-R. Martin a pensé que la couleur

[1] MARTIN, *op. cit.*, fig. 270 ; KENDRICK et TATTERSALL, *op. cit.*, fig. 37 A.

[2] Le petit dictionnaire de 1865 des Mékhitaristes de Venise donne vingt et un mots, pour la plupart des adjectifs, formés avec *vichab*.

[3] *Ibid.*

[4] *Dictionnaire arménien* (Haïgazian) des Mékhitaristes de Venise, 1836.

[5] KARYAT-EL-KIRMIZ, *Encyclopédie de l'Islam*, p. 452, d'après Topdschian. Al-Baladhori est du X^e siècle, mais Yaqout, au commence-

violette des tapis arméniens, qui se rencontre très rarement en Perse, était du rouge-violet qui aurait pâli. Il est difficile de l'admettre si on tient compte de

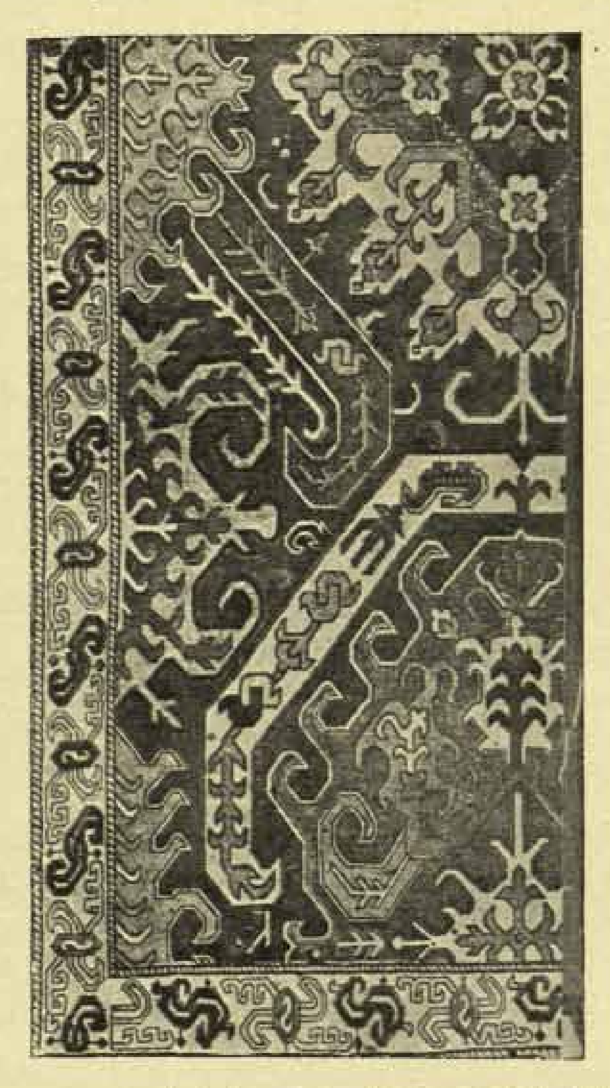


FIG. 4. — Troisième type de tapis arménien. Fin du XVIII^e siècle, d'après Martin.

ce fait que *kermès,* dont « cramoisi » dérive, est un rouge écarlate, et non pourpre, pour comporter du violet [1]. Ce rouge est d'ailleurs parfaitement

ment du XIII^e siècle, applique la même épithète à cette ville.

[1] Le peintre Terlémézian avec lequel je visitais en 1920, à Stamboul, les tapis arméniens du Musée de l'Evkaf, me faisait observer que la disposition prismatique des couleurs était aussi de nature à prouver que le violet n'était pas du rouge qui aurait pâli.

conservé sur un grand nombre de tapis arméniens. Dans le groupe le plus ancien, auquel appartient l'admirable pièce de la collection Lamm [1], passée dans celle de M. Hewitt Meyers de Washington, la plupart des tapis ont un fond rouge-rose éclatant, ainsi que le constate M. Upham Pope [2].

Pour ce qui est du violet qui reste caractéristique de ces tapis, ce critique dit le retrouver, non en Arménie, mais dans une autre région, le Caucase. Des notions géographiques quelque peu confuses, au sujet de l'Arménie, font que ses arguments se retournent plutôt contre sa thèse.

En effet, la Transcaucasie, qu'on appelle aussi communément Caucase, est formée au sud par une partie de l'Arménie; même, la minuscule République Soviétique Arménienne fait partie du Caucase. Ainsi, non seulement la région où sont produits les tapis dits Kazak, est comprise pour une moitié dans la République Arménienne, mais deux des principaux centres de production sur quatre, Karakilissé et Dilidjan, où les Arméniens manufacturent les mêmes tapis, sont sur territoire arménien [3].

Le Karabagh est un autre exemple de ces confusions. Non seulement c'est le « home immémorial [4] » d'une population arménienne, mais les derniers vestiges de l'indépendance arménienne se sont conservés dans cette province, grâce à son organisation féodale, jusqu'à l'établissement définitif de l'autorité russe vers 1827. Elle formait cinq seigneuries dont les *méliks* arméniens reconnaissaient la suzeraineté du Khan persan de Chouchi [5]. Aujourd'hui encore, quoique englobée politiquement dans la République d'Azerbeidjan, elle jouit d'une administration autonome et sa population est arménienne dans la proportion de 85 p. 100 [6]. Sa production est donc, dans l'ensemble, arménienne.

Or M. Upham Pope constate, en premier lieu, que le violet est très commun, « particulièrement dans les tapis Kazak ». Plus loin que cette couleur

[1] Voir la reproduction en couleurs dans Martin, *op. cit.*, pl. XXVIII.

[2] Voir plus bas, p. 256, note 2, pour les couleurs des tapis arméniens contemporains, sur lesquels le rouge se maintient.

[3] Il suffit de jeter les yeux sur une carte pour constater que cette région est actuellement partagée entre l'Arménie et la Géorgie. Je tiens de M. Marc Vannier, expert en tapis, qui a voyagé au Caucase, les indications relatives aux centres de production des tapis Kazak, les deux autres centres, sur territoire géorgien, étant Touch et Bortchalou.

[4] Lynch, *op. cit.*, I, p. 434.

[5] Raffi, *les Cinq Mélicats, 1600-1827*, 3e éd., Vienne, 1905 (en arménien).

[6] *Gotchnag*, revue hebdomadaire arménienne de New-York, numéro du 10 décembre 1927.

parait très souvent dans les tapis du district de Karabagh. Il fait également observer qu'il y a une nuance de vert émeraude, profond et clair, dans les meilleures pièces anciennes, qui a son pendant exact dans quelques anciens tapis Kazak et qu'on trouverait difficilement dans ce ton précis, ailleurs en Orient [1].

C'est là une contribution inattendue de sa part à la théorie arménienne. Des traditions de palette se sont donc conservées en Arménie chez les tisseurs de tapis arméniens ou non.

Sous la plume de cet auteur, le Caucase et l'Arménie ne s'opposant pas nécessairement, comme on vient de le voir, je me dispenserai de discuter quelques arguments secondaires, tels que ceux relatifs aux communications plus ou moins faciles de l'Arménie avec l'Occident ou le Caucase. J'en arrive ainsi à la question de la provenance de ces tapis.

M. F.-R. Martin dit avoir réussi à établir qu'ils proviennent tous des districts les plus inaccessibles de l'Arménie, où ils se trouvaient dans des *mosquées* et des églises, ou chez d'anciennes familles.

Son contradicteur concède que, sans aucun doute, des tapis à dragons ont été trouvés dans des églises [2] et des familles arméniennes et il en donne — en éliminant les mosquées qui gênaient son argumentation — l'explication suivante : à raison des matériaux plutôt ordinaires de ces tapis et de leur tissage grossier (ils atteindraient très rarement 100 nœuds par pouce), ils auraient été, au temps de leur production, les meilleur marché parmi les grands tapis, considération qui ne pouvait être ignorée par les Arméniens de l'époque...

Il est permis de douter d'abord de ce prétendu bon marché. M. Upham Pope dit lui-même d'un de ces tapis à dragons, qu'il réunit à un haut degré tous les éléments qui confèrent la grandeur à ce type, et qu'on trouverait difficilement sur n'importe quel produit textile connu, cette austérité, cet effet saisissant, cette couleur à la fois vigoureuse et harmonisée, et ces puissantes silhouettes [3]. Comment les contemporains des artisans qui créaient ces tapis

[1] Upham Pope, *op. cit.*, p. 150 et 157.

[2] D'après Kendrick et Tattersall, l'origine du tapis Koubar, et l'itinéraire qu'il a suivi à la fin du xix^e siècle, sont les suivants. Pris par les Turcs dans une église arménienne, il a été transporté à travers la province de Batoum à la mer Noire, d'où il a gagné Londres. *Op. cit.*, p. 16.

[3] *Catalogue of a Loan Exhibition of Oriental Carpets*. The Art Club of Chicago, 1926, n° 30, prêté par Altman et Cie.

auraient-ils si peu prisé ces qualités, surtout qu'aux bonnes époques les Orientaux ont possédé un goût très vif et très sûr des belles choses? En outre, la conception que le critique se fait de la situation économique et du caractère des Arméniens est radicalement fausse. Ceux qui connaissent l'Orient savent que, malgré des conditions sociales et politiques défavorables, grâce à leurs qualités de travail et d'intelligence, les Arméniens ont su acquérir des situations de fortune enviables, et que le goût du luxe a toujours été répandu chez eux.

Je ne citerai qu'un seul témoignage à l'appui de ce que j'avance. Tavernier, visitant en 1655 l'église patriarcale d'Etchmiadzin, écrit : « Je n'aurais jamais cru qu'il y eût tant de richesses dans des églises chrétiennes qui sont sous la domination des Mahométans » et, spécifiant des brocarts d'or de Venise et de riches tapis, il ajoute qu'il y a aujourd'hui dans cette église d'aussi riches ornements qu'en aucune église de la Chrétienté [1].

Ainsi ce fait qu'une partie de ces tapis provient d'églises ou de familles arméniennes, et de mosquées d'Arménie, ne peut pas s'expliquer par leur prétendu bon marché et conserve toute sa portée.

Mon expérience au Musée de l'Evkaf de Stamboul a été de nature à me convaincre pleinement de l'origine arménienne de ces tapis. La Commission, plus tard Conseil de ce Musée, dont l'auteur de ces lignes a fait partie de 1912 à 1918, ne s'est adressée pour obtenir les tapis anciens des fondations pieuses musulmanes qu'à deux centres arméniens : Erzeroum et Van. Sur les quelques tapis que renfermait le ballot d'Erzeroum, deux étaient du type arménien et l'un de ceux-ci portait, en outre, sur son fond, quatre croix, preuve évidente de fabrication chrétienne et, dans l'espèce, arménienne [2]. Ces grands tapis, qui provenaient de la mosquée Tchiflik Djami, sont exposés au Musée [3].

Le Musée a été moins heureux avec Van. Deux ballots, qui avaient été expédiés pendant la guerre, se sont égarés en route et ne sont jamais parvenus à destination. On avait heureusement adressé à Constantinople les photogra-

[1] *Les six Voyages de M. J.-B. Tavernier*. Paris, MDCCXIII, t. I, p. 42 et 43.

[2] M. F. Sarre m'écrit d'ailleurs en mars 1928 : « Je vois que ces tapis sont fabriqués par des chrétiens, parce que j'en connais plusieurs avec des croix, à Berlin et ailleurs ; et les chrétiens dans ces régions doivent être des Arméniens. »

[3] Salle dite classique, n^{os} 58 et 59. C'est le premier qui est à croix, le second étant à décor floral très stylisé et à échelle énorme.

phies de ces tapis, et j'ai été frappé de voir qu'un grand nombre d'entre eux étaient du type arménien [1].

J'estime que ces faits, qui corroborent d'une manière authentique les résultats de l'enquête de M. F.-R. Martin, sont décisifs.



Fig. 5. — Dernier type signé en arménien « Mikael » et daté de 1890. Appartient à M. G. Juéry.

Enfin l'existence d'une production contemporaine, qui se rattache de façon certaine aux anciens tapis arméniens, permet une contre-épreuve de ma conclusion.

Au type le plus ancien, à dragons stylisés (fig. 1 et 2), a succédé celui de Kouhar du XVIIe siècle (pl. LXVI), lequel rejette toute décoration animale. Il existe un troisième type, dérivé de ce dernier et dont M. Martin a reproduit un spécimen en couleurs [2], qu'il attribue à la fin du XVIIIe siècle (fig. 4).

Des tapis contemporains constituent, sans aucun doute possible, le prolongement de la classe précédente.

MM. Kendrick et Tattersall illustrent cette dernière série par deux pièces qu'ils rattachent, très judicieusement, aux tapis arméniens [3]. Le schéma de la première est le même que celui du tapis précité du XVIIIe siècle, tandis que la seconde présente une variante, en ce sens que le motif central, plus développé, se répète sur toute la longueur.

Ces deux tapis, aboutissement de l'évolution des tapis arméniens et qui représentent leur dernière production, devraient donc se rattacher à l'Arménie.

(1) Je suis sous l'impression que les tapis de Van étaient de dimensions plus réduites que ceux d'Erzeroum.

(2) Martin, *op. cit.*, pl. 29.

(3) Kendrick et Tattersall, *op. cit.*, pl. 132 A et 134, et p. 35.

Effectivement, MM. Kendrick et Tattersall les classent comme Kazak, c'est-à-dire d'une région dont une bonne moitié, avec deux de ses principaux centres de production [1], fait partie de la République Arménienne et où les Arméniens s'adonnent encore au tissage de ces tapis. J'ai eu même l'occasion d'en acquérir un à fond rouge et à décor dominant blanc et bleu, signé en arménien Mikael et daté de 1890 (fig. 5). La ressemblance de ses deux médaillons avec celui du tapis de Kouhar (pl. LXVI) est frappante, ainsi que celle d'espèces de palmes rectilignes, hérissées de crochets, avec un motif analogue qui apparaît sur le détail (fig. 4) d'un tapis du Kaiser Friedrich Museum.

C'est dans le minuscule noyau arménien même, tel qu'il existe aujourd'hui, et sur ses frontières immédiates — et non au nord de la chaîne du Caucase — que se conserve donc, avec la caractéristique d'un beau rouge [2], qui perpétue le souvenir du *kermès animal*, la tradition ultime des tapis arméniens.

Si M. Upham Pope procède par affirmations, en ignorant des faits historiques et géographiques et en s'appuyant sur des interprétations systématiquement tendancieuses, son article n'en constitue pas moins une contribution intéressante à l'étude des tapis arméniens, par l'analyse qu'il en donne, et en particulier par l'examen minutieux des couleurs et de la technique de cette production.

Je le remercie, en terminant, pour l'occasion qu'il m'a procurée de revenir sur le sujet.

Arménag Sakisian.

[1] Voir plus haut, p. 252 et 253.

[2] Kendrick et Tattersall disent que les principales couleurs de ces tapis sont le rouge, le bleu et le blanc. Parlant des tapis de Karabagh (voir p. 252 et 253), ils font également observer que leur coloris est caractérisé par le pourpre vif et le bleu clair, qu'ils comprennent presque toujours. *Op. cit.*, p. 165 et 170.

BIBLIOGRAPHIE

Jacques de Morgan. — **La Préhistoire orientale.** Tome III : *L'Asie Antérieure.* Un vol. de vi et 458 pages avec 3 planches en couleurs. Paris, Paul Geuthner, 1927.

Avec ce tome III s'achève, par les soins de M. Louis Germain, le magistral exposé où Jacques de Morgan a donné la synthèse de son œuvre archéologique. Ce volume est peut-être le plus intéressant des trois; il s'appuie sur une connaissance personnelle du pays et des champs de fouille. On regrettera naturellement que l'auteur n'ait pu apporter lui-même les compléments qu'auraient nécessités les fouilles qui se poursuivent en Syrie depuis 1920. La trouvaille par M. Montet, dans une jarre de l'Ancien Empire, de pièces de bronze, que le regretté H. Hubert a reconnues provenir de l'Arménie russe, remet en question toute la chronologie des tombes de cette région. Il aurait aussi corrigé (p. 166) ce qu'il dit du plomb et de l'argent dont l'usage est bien antérieur à l'âge du fer.

Mais ce sont là des vétilles, l'ouvrage vaut par l'ensemble et la documentation pratique qu'il contient. Les « conclusions générales » sont intéressantes pour fixer la doctrine à laquelle le célèbre explorateur avait abouti. En des matières encore aussi obscures que celles qui touchent aux plus anciennes civilisations humaines, à la mentalité des Magdaléniens, à l'origine asiatique de la civilisation égyptienne, à l'origine des langues et des races [1], il faut surtout, comme il le reconnaît lui-même dans une sage conclusion (p. 397), attendre « des recherches dans les pays nouvellement ouverts à la science, la solution de cette multitude de problèmes que pose l'histoire des premières civilisations ».

Si l'on veut un exemple qui montre le danger de trop simplifier des questions complexes et d'éclairer trop crûment leur obscurité, qu'on lise (p. 390) cette conclusion quelque peu surprenante et certainement fausse : « C'est vraisemblablement dans la poterie peinte susienne de la seconde époque qu'il convient de chercher les origines, non seulement de la céramique peinte syrienne et palestinienne, mais aussi celles des cultures (*sic*) égéenne, mycénienne, hellénique, italiote et ibérique. » Les belles planches

[1] De Morgan croit encore aux négroïdes élamites que la fertile imagination de Dieulafoy a créés de toutes pièces. Il place (p. 396) le « chananéen » parmi les langues asianiques avec le minoen, le sumérien et jusqu'aux idiomes caucasiens modernes. Une nouvelle confusion des langues !

qui accompagnent l'ouvrage montrent au lecteur qu'autant la céramique de Suse I est d'un art raffiné, d'une forme élégante et d'une matière rare, autant Suse II est d'une industrie indigente.

R. D.

Arthur Evans. — **The Palace of Minos at Knossos.** Tome II. Deux vol. in-8° de xxii-xiv et 844 pages. Londres, Macmillan, 1928.

Le célèbre archéologue achève avec ces deux volumes la description des recherches patientes qu'il a conduites si brillamment, depuis 1900, dans le palais de Cnosse. Ce n'est point là cependant une simple monographie, mais un exposé d'ensemble de la civilisation minoenne que l'auteur a écrit avec l'esprit le plus pénétrant et en y répandant l'expérience de toute une vie singulièrement active. Aussi, pour avoir suivi ce remarquable effort depuis plus de vingt ans, il nous sera permis d'apporter notre hommage à la merveilleuse perspicacité du savant fouilleur qui lui a permis, dès le premier jour, de juger exactement les résultats si nouveaux de ses recherches et d'assurer, en collaboration avec M. Mackenzie, une chronologie relativequi a victorieusement résisté, dans l'ensemble, aux critiques émises de divers côtés. Les fouilles italiennes de Phaestos, puis les fouilles françaises de Mallia, qui mériteraient d'être mieux connues, ont apporté de précieuses confirmations. Ces dernières répondront à certaines critiques de Fimmen, accueillies par MM. Glotz et Ed. Meyer, touchant la chronologie.

Notre visite à Cnosse en 1906 et au musée de Candie nous avait convaincu du bon classement des découvertes minoennes, mais non des dates absolues admises alors par M. Evans. La continuité de cette civilisation et son homogénéité obligeaient à concentrer le développement de l'art minoen en un nombre relativement limité de siècles. C'est donc sur la base de la chronologie égyptienne courte que nous avons fondé notre exposé dès la première édition des *Civilisations préhelléniques* (1910) — ce qui nous valut un article sévère de M. Maspero. Depuis, sir Arthur Evans, échappant aux suggestions de M. Flinders Petrie et des égyptologues de l'ancienne école, a également adopté la chronologie courte.

Du premier coup, sir Arthur Evans reconnut que l'Égypte avait déterminé l'essor de la civilisation minoenne. Là aussi il nous a paru qu'on devait le suivre, quelle que fût la part à réserver plus tard à l'influence asiatique. Les découvertes subséquentes, notamment celle d'une grande voie pavée, qui mettait directement le palais de Cnosse en relation avec un port important au sud de l'île, à Komo (près Phaestos), ont multiplié les vérifications.

Les fouilles autour de la pyramide de Senusert II à Kahun (Fayoum) ont amené la découverte de tessons appartenant au Minoen moyen II, qui indiquent la présence de Crétois parmi les ouvriers embauchés pour construire cette pyramide. Ainsi est attestée non seulement l'intimité des relations entre l'Égypte et la Crète, mais encore le synchronisme établi par sir Arthur Evans entre le Minoen moyen II et la XII^{e} dynastie égyptienne. Il n'est pas surprenant que les Crétois établis en Égypte aient fabriqué de la même céramique polychrome avec de la terre égyptienne. Quelques frag-

ments « helladiques » au décor linéaire noir et rouge sur fond chamois, provenant d'Argolide, étaient mêlés aux tessons minoens. A Harageh, autre installation en rapport également avec la pyramide de Senusert II (1906-1888), un dépôt a fourni de la céramique minoenne polychrome. La plupart des fragments minoens de Harageh et de Kahun proviennent de Cnosse, quelques-uns ont plutôt des affinités avec Phaestos.

Une fouille récente, en dégageant l'angle sud-est du palais de Cnosse, a précisément amené la découverte de beaux vases polychromes du Minoen moyen II tout à fait semblables aux tessons d'Égypte contemporains de Senusert II et permis à l'heureux explorateur d'expliquer que cette partie du palais avait été détruite par un tremblement de terre vers la fin du Minoen moyen III. Il faut donc éviter, comme on le fait souvent, d'interpréter toute destruction des palais comme le résultat d'une invasion étrangère.

D'époque plus récente est une tombe (II, p. 497) découverte à Saqqara et appartenant à l'époque de Thoutmès III. Elle a fourni de la céramique crétoise du Minoen récent I associée à un pot d'albâtre des débuts de la XVIII^e dynastie et à des vases syriens, notamment un bilbil.

A partir de la construction des palais de Cnosse, si l'influence égyptienne reste toujours sensible, elle n'est plus seule à se manifester; des indices nombreux révèlent alors les apports de l'Orient asiatique.

Sir Arthur Evans attribue une origine orientale aux représentations féminines se pressant les seins et aux rhytons en forme de taureau qui remonteraient jusqu'à l'art sumérien. Les témoins les plus anciens d'objets proprement orientaux, découverts en Crète, sont deux cylindres de la I^re dynastie babylonienne. L'usage même de tablettes en argile comme matériel d'écriture, usage qui remonte en Crète au Minoen moyen I (2200-2000) s'accorde assez bien avec la découverte de cylindres babyloniens pour qu'on l'impute aussi à une influence orientale.

Moins clairs, parce que trop partiels, sont les rapprochements proposés entre certains dispositifs architecturaux des palais crétois et un élément de portique de Zendjirli, de beaucoup plus basse époque.

On trouvera enregistrés ici les rapprochements, que M. Pottier a établis, d'un matériel (aiguière et bol) au décor minoen découvert dans la tombe royale I de Byblos (p. 655 et 825). Le problème que posent les tombes égyptiennes montrant des vases minoens entre les mains de Syriens est expliqué par sir Arthur Evans en supposant que le commerce de Cilicie, de Chypre et des ports syriens avec les branches du Nil était, à cette époque, aux mains des Crétois. Est-ce une explication suffisante ?

La seconde partie du tome II, qui vient de paraître, est consacrée aux maisons de la ville et reproduit les étonnantes fresques découvertes par sir Arthur Evans. On y voit nombre de pièces inédites restaurées avec goût et d'une singulière originalité.

Le riche matériel qui est ainsi mis à la disposition des travailleurs est présenté avec une maîtrise incomparable ; il est accessible même au grand public, tant cet exposé clair et vivant s'écarte du froid catalogue.

R. D.

A. Götze. — **Madduwattaš** (*Hethitische Texte in Umschrift, mit Uebersetzung und Erläuterungen*, hrsg. von F. Sommer, Hft. III = *Mitteilungen der Vorderasiatisch-Aegyptischen Gesellschaft*, in-8°, IV, 180 pp., VI planches, 1927, I). Leipzig, Hinrichs, 1928.

M. Götze a le grand mérite de nous présenter, dans l'étude que nous signalons, le premier texte relatif au problème des relations gréco-hittites (v. *Syria*, IX, 1928, p. 154). C'est le fameux acte d'accusation contre Madduvattaš, roi du pays Zippašlā, vassal rebelle du monarque hittite Arnuvandaš IV (avant 1200 av. J.-C.). On nous y décrit d'une façon pénétrante toutes les intrigues de ce dynaste, son action néfaste contre l'empire hittite et ses relations avec Attar(š)šiiaš, roi du pays d'Aḫḫiiā.

L'opinion de M. Götze sur toutes les questions historiques que soulève ce texte, est diamétralement opposée aux conjectures faites par M. Forrer dans sa communication préliminaire (*Orientalistische Literatur-Zeitung*, XXVII, 1924, col. 113 ss. Voir à présent son article *Aḫḫijavā* dans *Reallexikon der Assyriologie*). Le pays d'Aḫḫiiā ne serait pas, d'après M. Götze (p. 34), identique au pays d'Aḫḫiiauā, et il rejette également le rapprochement de ce dernier nom avec le grec *Ἀχαιϝᾶ. Remarquons tout d'abord qu'Aḫḫiiā n'est qu'une forme contractée d'Aḫḫiiauā (cf. la contraction de Muvāttalliš en Mūttalliš). Aḫḫiiā serait située au nord-ouest de l'Asie Mineure (M. Götze nous promet d'exposer cette thèse dans une étude géographique qu'il prépare), mais là il place aussi Aḫḫiiauā (*Das Hethiter-Reich*, 1928, p. 35 = *Der Alte Orient*, 27, 2). Il est difficile d'admettre que deux pays différents, situés dans la même région, peuvent avoir des noms presque identiques et c'est, osons le dire, une autre confirmation de l'équation proposée autrefois par M. Forrer.

On sait que M. Götze est arrivé à se former des opinions tout à fait nouvelles sur la géographie de l'empire hittite dont on attend la démonstration. M. Forrer, non plus, n'a pas justifié sa localisation d'Aḫḫiiā en Pamphylie. La localisation proposée par M. Götze impressionne d'autant plus que les textes hittites du xiv° siècle av. J.-C. mentionnent « les rois de Lazbaš (= Lesbos) et d'Aḫḫiiauā ». Il pourrait, par conséquent, être question d'un état embrassant cette île et une partie de la côte avoisinante. M. Götze refuse de considérer Aḫḫiiā comme une dépendance du puissant royaume mycénien et tient cette contrée pour un état exclusivement asianique. La guerre d'Attarišsiiaš (un nom d'apparence plutôt asianique) contre Madduvattaš est purement continentale et ses cent vaisseaux (fausse lecture du texte mutilé dans ce passage) dont parle M. Forrer, ne sont en réalité que cent chars de guerre.

Tels sont les arguments de M. Götze visant à affirmer le manque de tout lien entre le pays asianique Aḫḫiiā et son *Hinterland* grec présumé d'outre-mer, et à conclure à l'impossibilité de l'équation Aḫḫiiā = *Ἀχαιϝᾶ. Rappelons cependant qu'elle a été proposée par lui-même en 1924 (*Kleinasien zur Hethiterzeit*, p. 26) et que M. Bilabel y est également parvenu indépendamment de M. Forrer (*Geschichte Vorderasiens und Aegyptens*, I, 1927, p. 237).

Il reste peu d'espoir que les textes de Boghaz-Keuï dont on dispose actuellement, apportent un jour de nouvelles contributions qui pourraient amener une solution définitive ou une précision quelconque du problème. Pour y parvenir il faut passer du stade des controverses philologiques à celui des explorations archéologiques. Elles seules peuvent nous fournir des matériaux nouveaux et c'est au sud-ouest de l'Asie Mineure qu'il faut tenter d'éclaircir l'énigme gréco-hittite. Peut-être que les recherches aux environs du Sipyle, visités dernièrement par M. Hartmann (*Im neuen Anatolien*, 1928, p. 138 s.) pourraient nous procurer des résultats inattendus. Là fut le berceau des Tantalides de la tradition grecque, et la présence de la statue de la prétendue « Niobé », accompagnée d'hiéroglyphes « hittites », nous atteste l'existence de liens, inconnus encore, de cette contrée avec l'intérieur de la péninsule.

STEFAN PRZEWORSKI.

C. J. LAMM. — **Das Glas von Samarra**, t. IV de *Die Ausgrabungen von Samarra*, in-4°, 130 pages, XII planches hors texte et 76 figures. Berlin, Dietrich Reimer, 1928.

M. Sarre, qui dirige la publication des fouilles de Samarra, a confié à un jeune spécialiste suédois, M. C. J. Lamm, l'étude de très nombreux fragments de verrerie trouvés par la mission allemande sur l'emplacement de l'éphémère capitale des califes. Une telle étude était délicate, car la verrerie des premiers siècles de l'Islam est encore mal connue ; elle n'a fait l'objet que de peu de travaux, la grande histoire de Schmoranz ayant passé rapidement sur la période des origines. Aussi l'auteur a-t-il rendu un réel service en dressant un catalogue raisonné des morceaux découverts et en publiant les principaux types ; grâce à lui, nous savons ce qu'était la verrerie mésopotamienne au IXe siècle, puisque Samarra, fondée en 838, fut abandonnée en 883, et c'est là un point de repère capital pour les recherches futures.

M. Lamm a suivi dans la composition de son livre le même plan que MM. Sarre et Herzfeld pour les volumes précédents. Après une introduction où il examine l'ensemble du sujet, insistant surtout sur les formes, il passe aux diverses techniques du décor et à chacune d'elles un chapitre est consacré, composé d'une notice plus ou moins détaillée et d'un catalogue. C'est ainsi qu'il décrit les verres non colorés et non décorés, les verres colorés sans décor, les verres à décor estampé, décorés à la meule ou gravés à la main, les verres peints, ceux dont le décor est pris dans la masse, ceux qui ont servi de décor mural, soit en manière de mosaïque, soit mélangés à de la nacre, les verres à vitre enfin, et chaque série est examinée, au point de vue tant technique qu'artistique, avec un soin qui ne saurait être trop loué. Les remarques souvent très fines et ingénieuses de l'auteur mettent autant que possible ordre et lumière où il n'y avait avant lui que confusion et obscurité.

Malgré ce minutieux travail et une information qui s'étend à tous les livres et à la plupart des collections, celles de Paris surtout, si importantes pour M. Lamm en raison des objets de Suse déposés au Louvre qui ne peuvent être séparés des trouvailles de Samarra, que de questions pourtant sans réponse ! Il

semble certain que la verrerie islamique dérive de la verrerie antique et c'est avec raison que l'auteur insiste sur la période de transition où les styles ne se différencient pas tout à fait ; mais plus tard, au IXe siècle qui l'occupe surtout, lui-même hésite souvent sur l'origine des types et des techniques. Plusieurs ne peuvent être cherchés en dehors de la Mésopotamie ; pourtant la Syrie et l'Égypte ont dû, à l'en croire, en transmettre beaucoup, et il note la similitude entre tant de pièces trouvées à Fostât et celles de Samarra ; seulement distingue-t-on sûrement ce qui est égyptien ou syrien de l'autochtone, et comment s'opérait la transmission, par importation, par imitations locales ou par transport d'ouvriers égyptiens dans l'Irak ? C'est ce qu'il ne peut dire, et si sa thèse apparaît autrement bien fondée que celle, assez analogue, du professeur Butler qui, on le sait, veut faire sortir d'Égypte le meilleur de la céramique de Perse et de l'Irak, de constantes incertitudes l'entourent, et l'on se heurte sans cesse, au cours du livre, aux mêmes points d'interrogation.

Comme M. Lamm le reconnaît, des fouilles patientes dans les principaux centres de l'Asie antérieure seront nécessaires pour éclaircir le mystère de la verrerie primitive de l'Islam, mais si jamais on y parvient, son travail aura montré la voie et servira de modèle. Il serait à désirer qu'on en entreprît un pareil pour Suse dont les matériaux sont à pied d'œuvre au Louvre : nous serons heureux, quand il se fera, d'y rencontrer la même conscience et le même esprit critique dont témoigne l'étude sur les verres de Samarra.

Raymond Koechlin.

Hermann Propst. — **Die geographischen Verhaeltnisse Syriens und Palaestina** nach Wilhelm von Tyrus, Geschichte der Kreuzzüge (*Das Land der Bibel*, IV, 5-6 et V, 1). Deux brochures in-8° de 83 et 41 pages. Leipzig, Hinrichs, 1927.

L'auteur s'est proposé d'extraire de l'*Histoire* de Guillaume de Tyr les renseignements géographiques qui y sont contenus et de les grouper suivant les divisions naturelles des pays. On y a joint les renseignements fournis sur l'état physique des régions envisagées, sur les plantes, les animaux et les habitants.

On ne trouvera rien ici de bien nouveau ; quelques identifications auraient pu être ajoutées comme celle de Monethera (p. 30), non avec Mou'aiṣira, mais avec Monaiṭira ; Amegara (p. 32) avec 'Ain Djarr ; Messaara (p. 42-43) avec Meshghara sur la route de Sidon à la Béqa' par Djezzin ; Cohagar (p. 53) avec Ghadjar. Naason (p. 53) est probablement le bourg cité ailleurs sous le nom de Nesun, l'un et l'autre sont de mauvaises graphies de Hanosie, l'actuel Ḥallousiyé[1]. Clermont-Ganneau eût été quelque peu mortifié de lire à propos de *Mons Gisardi* : « noch nicht localisiert », alors que ce fut une de ses premières et plus brillantes identifications[2].

Toutefois, il sera commode d'avoir sous la main cet aperçu des connaissances géographiques d'un des meilleurs auteurs francs du temps des croisades. Il amènera à constater combien peu ouverte était la curiosité d'esprit du célèbre archevêque de Tyr.

R. D.

(1) Voir notre *Topogr. histor.*, p. 24-25.
(2) Voir *Syria*, IV (1923), p. 163.

Der 'Adschlûn nach den Aufzeichnungen, von D. G. Schumacher, beschreiben von D. Carl Steuernagel. Lief. 4. Vol. in-8° de 213 pages. Leipzig, Hinrichs, 1927.

Cette copieuse livraison renferme la préface de M. Steuernagel, la table de l'ouvrage et l'index géographique de la région nord de la Transjordanie.

Les noms de lieux sont accompagnés de leur traduction lorsque Schumacher l'a lui-même indiquée. Un astérisque placé devant un vocable indique qu'il revient dans le nom d'autres localités. Pour faciliter les recherches il a été dressé encore une liste alphabétique des mots arabes qui entrent dans la composition des toponymes.

Il faut féliciter M. Steuernagel du soin et du dévouement qu'il a apportés pour donner à l'œuvre de Schumacher toute sa valeur.

R. D.

PÉRIODIQUES

H. Frankfort. — **Sumerians, Semites, and the Origin of Copperworking**, dans *The Antiquaries Journal*, avril 1928, p. 217-235.

Étude importante qui complète les recherches précédentes de M. Frankfort sur la céramique, et modifie quelques-unes de ses conclusions antérieures. La culture représentée par le style I de Suse, qui est à proprement parler la culture des hauts plateaux de Perse, semble, par des stations comme Tépé-Khazineh et Tépé-Moussian, gagner, en s'altérant en route, toute la Mésopotamie où nous trouvons une céramique apparentée, à Tell Zeidan, sur le Balikh inférieur, à Assur, à Samarra, aux environs de Kish, à Ur, al Ubaid, Abu-Sharein et Bender-Bouchir. En Perse même, cette céramique est représentée à Rhagès; on la retrouve au nord, à Urmya et Mohammedabad; dans le sud, au Béloutchistan.

Le second style de Suse comprend deux sortes de productions, une céramique polychrome abondamment représentée à Tépé-Moussian et Tépé-Ali-Abad, à Jemdet-Nasr près Kish et à Assur; une céramique monochrome à Jemdet-Nasr, à Suse et dans le nord-ouest de la Perse (Nihawand, par exemple). Si la poterie monochrome semble bien caractéristique, elle aussi, de la civilisation des hauts plateaux, celle qui est polychrome paraît plutôt appartenir à la plaine; elle porte une date approximative du fait qu'à Jemdet-Nasr elle apparaît avec des tablettes cunéiformes plus anciennes que la première dynastie d'Ur ou que les tablettes de Fara. Au cours des âges une poterie analogue se présente en Palestine (milieu du troisième millénaire), à Chypre, en Égypte, en Cappadoce, au temps des Hyksos; elle ne provient pas alors de Mésopotamie où elle a passé de mode avant 3000; M. Frankfort propose de voir son point d'origine dans la Syrie du Nord (justement, on trouve de la poterie polychrome à Sakjé-Geuzi et Karkémish). La poterie polychrome, en Mésopotamie, dépasse l'époque de la plus ancienne culture sumérienne, tandis qu'il est difficile de décider si la culture des hauts-plateaux se retrouve dans celle de Sumer. Malgré la coupure (d'ailleurs inégale, selon les divers sondages effectués), entre Suse I et Suse II, les persistances de la culture de Suse I ailleurs qu'à Suse, ne nous permettent pas de décider si la

culture des Sumériens est indépendante de celle des hauts plateaux (des vases monochromes proviennent de Jemdet-Nasr). La rareté de la poterie polychrome dans le sud de la Mésopotamie, sa présence en Syrie du Nord et l'attribution faite précédemment de la poterie polychrome à ce pays comme lieu d'origine, conduisent M. Frankfort à y voir une production de l'élément sémitique, prépondérant en Syrie du Nord. M. Frankfort fait remarquer que son apparition en Palestine, en Égypte, est liée aux périodes où le sémitisme y prévaut. La poterie polychrome devrait donc être associée au remplacement du cachet plat par le cylindre (ainsi que l'a proposé l'auteur de ce compte rendu), comme une marque de sémitisation.

Par contre, on attribuerait aux Sumériens la poterie inspirée de Suse I ; mais, par extension, il faudrait, si cette hypothèse se vérifiait, faire des Sumériens les inventeurs de l'industrie métallurgique et les auteurs de la perfection prodigieuse à laquelle ils l'ont portée. Il est, en effet, à noter que le travail du cuivre ne prend de l'importance en Égypte qu'après les premiers contacts avec les Asiatiques, contacts postérieurs à Suse I. Même constatation pour l'Europe ; le centre de dispersion de nombreuses formes communes à l'Asie et à l'Europe paraît être le Caucase. Notons, en passant, l'importance de l'article de Hubert paru ici même [1], pour la démonstration de ce que les Giblites durent au Caucase à haute époque. Mais certaines formes d'épingles à tête spatulée, communes aux deux régions, se retrouvent en Sumer (fouilles d'Ur et Tell Ubaid), dès la fin du IV^{e} millénaire avant notre ère ; les diadèmes en feuilles d'or repoussé et gravé rappellent ceux du début de l'âge du métal à Mochlos en Crète, et à Amorgos ; on a retrouvé aussi cette technique à Maikop. On pourrait donc considérer cette ancienne culture des hauts plateaux à laquelle participe Sumer comme s'étendant jusqu'au sud du Caucase et de la Caspienne. Telles sont les idées principales de l'étude de M. Frankfort et les hypothèses ingénieuses qu'il nous propose : une culture des hauts plateaux représentée à l'origine par Suse I et dont la descendance atteint Sumer ; une culture de la plaine, originaire de la Haute-Syrie qui atteint Sumer et la Perse (Suse II).

La pensée de l'auteur est ici beaucoup plus nuancée que dans ses ouvrages précédents, et on ne peut que le louer d'avoir abandonné l'idée d'un hiatus absolu entre la civilisation représentée par Suse I et celles qui l'ont suivie. Nous devrons attendre des fouilles ultérieures, comme M. Frankfort le demande lui-même, pour savoir s'il faut adopter l'idée d'une céramique polychrome essaimant de la Haute-Syrie et vraiment liée à l'expansion sémitique ; la théorie est, en tous cas, séduisante. Mais je crois qu'elle ne peut s'appliquer aux vases thériomorphes, comme l'indique M. Frankfort, p. 228, ce qu'il avait déjà fait dans ses ouvrages précédents. La multiplicité des vases de ce genre trouvés à Suse, leur liaison avec de nombreux cachets de forme animale, tandis que les mêmes spécimens sont assez clairsemés en Syrie, me font supposer que la marche de cette production

[1] Henri Hubert, *De quelques objets de bronze trouvés à Byblos*, dans *Syria*, VI (1925), p. 16-29.

est d'est en ouest. Je ne crois pas non plus que la théorie d'Ed. Meyer (p. 228), sur l'habitus sémitique des anciens dieux sumériens puisse être adoptée. Les plus anciens Sumériens portaient déjà le kaunakès et nous avons certaines de leurs effigies les représentant chevelus ou la tête rase, imberbes ou au contraire portant la longue barbe en collier qui est celle des dieux ; il s'agit simplement du souvenir d'une mode disparue, non d'un critérium de race. D'ailleurs, le si curieux monument trouvé à Ur cette année, et qui figurait à la dernière exposition du British Museum sous le nom d'« étendard », nous montrait côte à côte des Sumériens la tête rase et des Sumériens à cheveux dressés en désordre ; la « base circulaire » du Louvre, des Sumériens à tête rase et des Sumériens à chevelure tombant sur les épaules. Usages rituels, façon de différencier les castes ? Je ne sais ; en tout cas, modes coexistantes, semble-t-il. Ces quelques remarques sont de minime importance et ne sauraient diminuer le grand intérêt qui s'attache au mémoire de M. Frankfort.

G. Contenau.

G. Contenau. — **Supplément aux Éléments de bibliographie hittite.** In-8° de 78 pages. Extr. de *Babyloniaca*, X, fasc. 1-3. Paris, P. Geuthner, 1927.

Le nombre des publications concernant les Hittites s'est, en quelques années, à tel point accru que M. Contenau a été fort heureusement inspiré en donnant un supplément à ses *Éléments de bibliographie hittite*, parus en 1922. Ce supplément tire son importance des textes de Boghaz-Keui dont la publication apporte aux études orientales une contribution d'une valeur inestimable. Une première rubrique donne la liste des *Keilschrifttexte aus Boghazköi* (KBo) et celle des *Keilschriftenurkunden aus Boghazköi* (KUB). Dans un second paragraphe, sont bloqués les transcriptions, traductions et commentaires avec le détail des pièces ainsi publiées et la référence aux KBo et KUB. Même, à la page 17, M. Contenau donne la chronologie proposée par M. E. Forrer en 1922. Suit, à leur place chronologique, la liste très complète des différentes publications ayant trait aux Hittites. Inutile d'ajouter qu'il faut remercier M. Contenau de cette publication conçue d'une façon très pratique.

R. D.

P. Couissin. — **Le dieu-épée de Iasili-Kaïa et le culte de l'épée dans l'antiquité**, dans *Revue archéologique*, t. XXVI, 1928, p. 107-135, 21 figures.

M. Couissin donne dans son intéressante étude une explication nouvelle du grand relief de Iasili-Kaïa (Chantre, *Mission en Cappadoce*, 1898, p. 24, fig. 17 ; Garstang, *Land of the Hittites*, 1910, pl. 70) qui me paraît très heureuse.

Cependant M. Couissin constate (p. 116) que « le groupe des lions affrontés qui constitue, à Iasili-Kaïa, la fusée de poignée, est un motif bien connu, dont l'origine paraît égéenne ou orientale. A la vérité, je ne saurais citer aucune arme dont la poignée soit ainsi constituée, mais, comme on l'a déjà signalé, c'est le même motif, sous une forme presque identique ».

Je rappelerai ici le poignard en cuivre de Telloh, de l'époque de Goudéa (de Sarzec et L. Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, pl. 6 *ter*, n° 2), dont la poignée

est justement formée par deux lions accroupis et affrontés. La ressemblance entre cette arme et la représentation du relief hittite me paraît, sous beaucoup de rapports, frappante.



Il est intéressant de retrouver le prototype de l'épée de Iasili-Kaïa en Mésopotamie à une époque aussi reculée, car cela prouve que des armes à poignées semblables furent fabriquées de bonne heure en Asie Antérieure et répandues, sans doute, également en Cappadoce. Le modèle fourni pour le relief hittite devait être, par conséquent, une œuvre locale, sinon une importation mésopotamienne, mais, en aucun cas, un objet d'origine caucasienne.

STEFAN PRZEWORSKI.

CARLO ALBIZZATI. — **Sardus Pater**, ext. de *Historia*, juillet-sept. 1927, Milan.

Cette excellente monographie met au point une question fort controversée. M. Albizzati, professeur à l'Université de Cagliari, définit tout d'abord le type du dieu d'après la monnaie du propréteur Atius Balbus, frappée en Sardaigne l'an 59 avant notre ère [1] : coiffure en forme de couronne de plumes telle qu'elle est fréquente sur les divinités puniques. D'autre part, ce n'est pas une lance que tient le dieu, mais un sceptre. Le terme de *pater* n'est pas à prendre dans un autre sens que celui de *seigneur, ba'al*. Dès lors la filiation qui le rattache à Melqart, comme la localisation de son sanctuaire dans la région de Tharros, particulièrement dominée par la civilisation punique, prennent une signification fort claire. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de ce résultat.

R. D.

[1] Sur cette monnaie qui témoigne des conditions assez particulières de la domination romaine en Sardaigne jusqu'à l'empire, voir *Due questioni di numismatica sardo-romana* (ext. des *Annali della Facoltà di Lettere della R. Università di Cagliari*), publié par CARLO ALBIZZATI, *Studi d'Archeologia romana*, Bologne, 1928.

VALENTIN MÜLLER. — **Zwei syrische Bildnisse roemischer Zeit** (Winckelmannsprogramm 86), 33 pp. in-4°, 2 pl. Berlin, De Gruyter, 1927.

C'est la première fois, pensons-nous, que la Syrie obtient les honneurs d'un *Winckelmannsprogramm* depuis les jours lointains où cette série de monographies a été commencée. M. V. Müller étudie en détail dans ce mémoire deux portraits d'époque romaine : le premier, d'un type syrien nettement marqué, a été acquis à Bab. Il représente un prince diadémé, qui n'a pu être identifié. Je ne sais s'il ne faut pas y reconnaître Alexandre Sévère. L'autre marbre, un beau buste du II° ou III° siècle trouvé à Membidj, représente une femme âgée, où M. von Oppenheim a voulu voir Julia Maesa, mais, semble-t-il, à tort. M. Müller ne s'est pas borné à analyser avec pénétration ces deux œuvres, il a cherché à leur assigner une place dans l'évolution du portrait en Orient et a montré les influences mésopotamiennes et iraniennes qui interviennent pour modifier en Syrie la tradition gréco-romaine. Son étude n'a pas pour seul mérite de nous faire apprécier deux morceaux de

sculpture intéressants, il a une valeur plus générale pour la connaissance de l'art syrien et de ses rapports avec Rome.

F. C.

THÉODORE REINACH. — **Inscriptions de Touba**. Ext. de *Revue des Études juives*, 1er janvier 1928.

Le savant épigraphiste reprend une inscription funéraire juive et un texte funéraire grec de basse époque concernant également un juif, du point de vue de la chronologie. Il y eut là, à Qasr el-Touba, au sud de la mer Morte, une colonie juive.

Le premier texte, 1er Marhesvan l'an 364 après la destruction du Temple, est exactement du 12 octobre 432. M. Th. Reinach discute la correspondance qui est donnée avec l'année initiale d'une *shemittha* ou période sabbatique.

Le texte grec, épitaphe de Ainios, fils de Ioudeos, serait à dater non de l'ère de Bostra, mais de l'ère de la destruction du Temple, soit 351 ou 352 ap. J.-C., au lieu de 389 ou 390. L'argument de M. Th. Reinach est qu'après 235 de l'ère de Bostra, le calendrier julien remplace le macédonien. Avec la première date qui correspond à 245, 246 ou 247 de l'ère de Bostra, on s'explique que, dans ce bourg perdu, le changement de calendrier ait subi quelque retard.

MAX FREIHERR VON OPPENHEIM. — **Der Djerid und das Djerid-Spiel** (ext. d'*Islamica*, II, fasc. 4, en l'honneur de A. Fischer). Leipzig, *Asia Major*, 1927.

L'heureux explorateur de Tell Halaf, dans la Haute Mésopotamie, étudie l'arme de jet qu'est le *djérid*, généralement conservée en trois exemplaires dans un même fourreau, et le jeu qui en perpétue l'usage. Bien que le nom soit arabe, le baron von Oppenheim pense que le jeu est d'origine turque, probablement importé dans l'Asie antérieure par Djendjiz Khan († 1227 ap. J.-C.).

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Une inscription phénicienne découverte à Our en Chaldée. — M. L. Woolley a publié dans *The Antiq. Journal*, 1927, pl. XLIX, 1, une inscription phénicienne, gravée sur une boîte d'ivoire, 11 cm. × 5, qui a fait l'objet d'une étude du R. P. Eric Burrows (*Journal of the royal Asiatic Soc.*, 1927, p. 791) et que le R. P. R. Savignac a reprise à son tour (*Rev. Bibl.*, 1928, p. 257).

L'objet ayant été découvert par M. Woolley sous le pavement du temple *E-nun-maḫ* datant de Nabuchodonosor, le savant explorateur l'attribuait à une date plus ancienne et le P. Burrows suggère qu'il fit partie du butin rapporté de Sidon par Asarhaddon après le pillage de la ville (676).

Au point de vue paléographique cette date serait acceptable, car le nouveau texte se place entre la dédicace au Ba'al Lebanon (VIIIe siècle av. J.-C.) trouvée à Chypre (*CIS*, I, 5) et les textes d'Ipsamboul (Ve-IVe siècles av. J.-C.). Si le *tav* et le *shin* ont encore les formes de la dédicace au Ba'al Lebanon, le *dalet*, le *yod*, le *samek* et le *phé* sont déjà ceux des plus anciens textes d'Ipsamboul. Le *mem* est intermédiaire. Le *hé*, le *ḥet* et le *qof* manquent au nouveau texte. La comparaison du *tet* est impossible à établir, car cette lettre manque à Ipsamboul. Le

problème de la date ne peut être serré de plus près. Cependant, l'hypothèse du P. Burrows nous paraît devoir être écartée, non par la paléographie, mais parce qu'il est peu probable, comme nous allons le voir, que cette boîte en ivoire provienne de Sidon.

La transcription donnée par le P. Burrows semble correcte. En tout cas, il est difficile de l'améliorer d'après la reproduction qu'il en donne et qui nous a servi à dessiner ce texte :

1. ארן · [ז]ן · מגן · אמתבעל · בת · פטאס[י] · אמת · [אדנן]
2. מתת · לעשתרת · אדתי · תברכי · בימי · אדנן . . א · בן · יסד (?)

Le P. Savignac a bien vu que מגן est ici un verbe, probablement au piël comme en hébreu, où il constitue un synonyme de *natan*, donner. Dans *Proverbes*, IV, 9, on l'emploie pour « donner une couronne ».

La fin des lignes est douteuse et oblige à laisser le sens indécis. S'il se confirme qu'il est question de « notre maître », cela ne peut viser que le roi ou le prince héritier, dont le nom serait particulièrement intéressant à relever à la fin de la ligne 2. La familiarité dans laquelle Amatba'al paraît être avec le personnage, le fait aussi qu'il ne s'agit pas d'une inscription destinée au public, expliquent l'absence de titre royal. Dans cette hypothèse, l'expression « dans les jours » signifie comme il est d'usage : « dans les jours de règne ».

L'incertitude des quatre dernières lettres de la ligne 1 laisse peu de place pour une autre hypothèse, celle où au lieu de « notre maître », il faudrait lire un nom propre, car ce titre figure bien à la ligne 2.

Pour אדתי nous ne pouvons admettre le sens « ma souveraine » proposé par le P. Savignac. Nous le tenons pour le même terme qui apparaît dans le texte d'Osorkon et avec l'étymologie que nous lui avons reconnue à cette occasion. Mais nous croyons que M. Lidzbarski a eu raison de rattacher dans l'inscription d'Osorkon ce mot, non à la phrase précédente, comme nous l'avions fait, mais à la phrase suivante. Il faut comprendre : « Pour cela, à cause de cela. »

L'emploi de ce terme assez particulier et l'emploi de זן nous inclinent à croire que ce texte provient de Byblos. Amatba'al aurait été une femme du harem d'un roi de Byblos dont malheureusement le nom nous échappe. S'il s'agit d'un texte de Byblos, dans תברכי le *yod* ne peut guère représenter que le pronom de la première personne.

Nous aboutissons donc à cette traduction :

1. *A offert cette boîte Amatba'al, fille de Pat-Isis, servante de notre maître* (?).

2. *En don à 'Astart. A cause de cela qu'elle me bénisse pendant les jours de notre maître* (un tel) *fils* (d'un tel).

R. D.

Cachet du roi hittite Shuppiluliuma. — M. E. Weidner a relevé dans une collection particulière et publié (*Archiv für Orientforschung*, 1927, p. 135) une bulle en terre cuite qui porte une inscription bilingue — cunéiforme et hiéroglyphes hittites — au nom de Shuppiluliuma (1380-1346 av. J.-C.), le grand roi hittite. Sous un édicule figurent trois hiéroglyphes hittites dont malheureusement deux sont assez indistincts. L'importance de cette bulle est d'attester de nouveau que les hiéroglyphes hittites étaient déjà en usage au XIVe siècle avant notre ère.

Marins et soldats en Orient. — Un document latin fort intéressant pour l'histoire de l'armée d'Orient vient d'être publié dans un nouveau fascicule des *Papiri Greci e Latini* de Florence [1] : c'est une pétition adressée par des vétérans au gouverneur de Judée et datée de Césarée de Palestine, le 22 janvier 150. Ces vétérans, originaires d'Alexandrie, avaient été « plus de vingt ans » sous les drapeaux et après avoir servi dans la flotte de Misène avaient été incorporés dans la Légion X *Fretensis*. Ils demandent au légat d'attester qu'ils ont été libérés du service, non comme marins, mais comme légionnaires. On sait que les équipages de la flotte étaient les moins considérés de toutes les catégories de militaires. Les éditeurs de ce papyrus supposent que ces *classiarii* avaient été appelés à renforcer la Xe légion lors de la grande révolte des Juifs sous Hadrien en 132. Cette curieuse pétition pourra être utilement rapprochée des épitaphes de marins découvertes par MM. Perdrizet et Seyrig à Séleucie de Piérie.

Fr. C.

[1] *Publicazioni della Società Italiana per la ricerca dei papiri. Papiri greci e latini*, t. IX, fasc. 1, Florence, Libreria italiana, 1928.

A propos de la céramique musulmane de Suse. — La campagne de fouilles menée à Suse par M. de Mecquenem durant l'hiver 1927-1928 a mis au jour un nombre considérable de céramiques de l'époque musulmane. La plupart, à vrai dire, répètent, ou à peu près, les types précédemment exhumés et que nous avons étudiés cette année même dans *Syria* (1928, p. 40) et au t. XIX des *Mémoires de la Mission archéologique en Perse*; quelques fragments pourtant présentent des modèles nouveaux, l'un d'eux notamment bleu foncé à décor lustré d'or qui, s'il faut l'attribuer au IXe siècle ou au début du Xe comme presque tous les autres, serait l'ancêtre des morceaux analogues, mais assez postérieurs, exhumés à Rhagès et surtout des magnifiques pièces, albarellos et coupes, que produisirent au XIIIe ou au XIVe siècle la Syrie et l'Égypte. Toutefois l'intérêt principal des nouveaux fragments que nous avons pu examiner dans les réserves du Louvre consiste en ce que l'un d'eux est évidemment chinois.

Alors qu'à Samarra M. Sarre avait rencontré de nombreux morceaux de céramique chinoise des Tang (618-906), nous n'en avions découvert qu'un parmi les fragments de Suse, une petite coupe jaune à décor de fleurettes brunes (*Mém. Mission arch. en Perse*, t. XIX, n° 105, pl. XIII) ; le fait semblait explicable et l'on pouvait considérer que l'achat de marchandises aussi précieuses que ces lointaines poteries, aisé aux califes et aux grands de la cour de Samarra, était inter-

dit aux habitants d'une modeste bourgade comme la Suse d'alors ; or là aussi la céramique chinoise a dû arriver, et peut-être en grande quantité : quand nous avons eu reconnu l'origine chinoise d'un débris de porcelaine céladonnée grise, M. de Mecquenem a bien voulu nous aviser qu'il en avait laissé beaucoup d'autres pareils dans les caisses de tessons demeurées sur place. Nous espérons revenir sur ce point quand ces fragments viendront au Louvre, mais sans doute était-il bon de le signaler dès maintenant. Et peut-être nous permettra-t-on d'ajouter que cette expansion de la céramique tang a atteint des régions où jusqu'ici on ne l'avait pas soupçonnée ; visitant l'an passé le musée d'Alger, M. G. Salles, conservateur adjoint au Louvre, y en a reconnu des débris parmi les morceaux provenant de la Kalaa des Beni-Hammad recueillis par le général de Beylié et installés par M. G. Marçais. Il serait à souhaiter que ces fragments fussent étudiés avec soin.

Notons enfin une erreur que nous avons répétée dans nos divers articles. Les dates données pour les monnaies d'or trouvées à Suse dans le pot marbré vert et jaune (*Ibid.*, n° 112, pl. XV) étaient fausses ; M. le colonel Allotte de La Fuye les a étudiées récemment dans la *Revue d'Assyriologie* (t. XXIV, p. 129) et il a reconnu qu'elles s'échelonnent entre les années 367 et 399 de l'hégire, soit entre la fin du x^e siècle et le début du xi^e. Cette rectification a son importance.

En raison de l'identité des types rencontrés à Suse et de ceux de Samarra, ces derniers datant sûrement du ix^e siècle (entre 838 et 883, dates de la fondation et de l'abandon de la ville), nous avions tenu nos fragments de Suse comme du ix^e siècle aussi, admettant, puisque nous croyions de la première moitié du x^e siècle les monnaies recueillies avec eux, que la fabrication avait pu s'en continuer jusqu'à cette époque. Il faudrait croire aujourd'hui qu'elle s'est prolongée beaucoup, jusqu'au commencement du xi^e siècle ; une date aussi avancée ne serait pas pour trop surprendre, si l'on songe à la lenteur des transformations de métier en Orient et à la naturelle persistance des modes dans le centre d'art sans doute peu inventif qu'était devenu Suse. Reconnaissons d'ailleurs que le pot qui contenait nos monnaies semble d'un travail médiocrement caractéristique et qu'il peut fort bien être une pièce tardive, à moins qu'on ne doive estimer simplement que ces monnaies avaient été déposées dans un récipient déjà vieux. Quoi qu'il en soit, la rectification de leur date ne saurait, à notre avis, entraîner un « décalage » de toute celle de la céramique musulmane de Suse, trop semblable vraiment à celle de Samarra, comme nous l'avons montré, pour n'en être pas à peu près contemporaine.

Raymond Koechlin.

L'Islamisme et la vie urbaine. — M. William Marçais a communiqué à l'Académie des Inscriptions (*Comptes rendus*, 1928, p. 86) une étude pénétrante où il explique comment les guerriers musulmans, composés surtout de nomades d'Arabie, s'appliquent, à peine sortis de leur péninsule, à vivre en citadins.

Ce paradoxe est l'aboutissement de trois tendances : « 1° un certain nombre de bédouins arabes aspiraient à se sédentariser ; 2° ce sont les sédentaires de

l'Arabie qui ont organisé la vie des premiers Musulmans dans les pays conquis; 3° pour réaliser intégralement son idéal social et religieux, l'Islam ne peut se passer de la vie urbaine. » En somme, les villes sont nécessaires à l'Islam pour remplir les obligations de la loi ; aussi a-t-il marqué de la méfiance et de l'antipathie au nomadisme.

La chaire en marbre d'Antioche à San Pietro di Castello de Venise. — On peut voir à Venise, dans l'église de San Pietro di Castello, un grand siège de marbre, de forme essentiellement occidentale, devant lequel, depuis très longtemps, les visiteurs s'arrêtent avec surprise. C'est une grande chaire, à siège plein, dont le haut dossier très décoré se dresse entre deux montants carrés surmontés de boules, et très peu débordants en forme de bras à la partie inférieure sur le siège. Ce dossier est en forme « d'arc en fer à cheval » portant des étoiles sculptées sur un fond de rinceaux qui se développent plus librement en un tableau rectangulaire dans le bas du dossier... Une large bordure d'inscriptions arabes à formules laudatives court latéralement.

E. Rey n'avait pas ignoré ce monument, et écrivait : « On montreà Venise un trône en marbre blanc, couvert d'inscriptions coufiques, qu'a décrit Gérard Tychsen. La tradition prétend que dans la seconde moitié du XIII^e siècle, il fut apporté d'Antioche, où il servait de trône patriarcal dans la cathédrale de Saint-Pierre »(E. Rey, *Colon. franq. de Syrie*, p. 329, fig. 62).

Par déduction, le transfert de ce siège à Venise ne devrait-il pas être attribué à Opizo Fieschi, dernier patriarche latin d'Antioche, qui, blessé de l'influence prise sur les Antiochiens par le patriarche du rite grec, avait quitté Antioche vers 1262, pour rentrer en Occident, où il conserva son titre, sous lequel il parut en 1274 au Concile de Lyon. Un vicaire l'avait remplacé à Antioche, peut-être un Barthélemy qui devint plus tard évêque de Tortose. Quand les armées musulmanes entrèrent à Antioche le 18 mai 1268, le titulaire du vicariat était un chrétien : les infidèles le tuèrent.

On peut supposer que Opizo Fieschi, en quittant Antioche, rapporta avec lui à Venise ce trône des patriarches. Il serait intéressant qu'un archiviste vénitien fît à cet égard des recherches dans les archives de San Pietro di Castello.

Ce monument, dont parlent aussi Lanci et Karabacek, a été connu de Rohaut de Fleury (*la Messe*, II, p. 152), qui dit que c'est une stèle musulmane analogue à celle qu'a reproduite Niebuhr, *Désert arabique*, I, et nous aurions là un élément de remploi, ce qui n'est pas admissible.

Max van Berchem, qui l'avait relevé dans un de ces carnets précieux qui constituent un si riche fonds de documents musulmans à la bibliothèque du Musée de Genève, y voit un coufique très orné, d'écriture assez bizarre, qu'il ne juge pas d'une haute ancienneté.

Nous avons jugé nécessaire d'appeler l'attention sur un des monuments musulmans de la Syrie, qui, comme la vasque de Hamah au Victoria-Albert Museum de Londres (v. *Syria*, II, pl. II), sont passées en Occident de façon définitive [1].

GASTON MIGEON.

[1] On trouvera la reproduction de ce monument dans le prochain fascicule.

Inscription de Bohémond VI. — Dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1928, p. 102, M. Gustave Schlumberger a publié une inscription trouvée à Tripoli de Syrie, dont M. Ch. Virolleaud avait envoyé les photographies au Secrétaire perpétuel de l'Académie. « Par ce texte, nous apprenons que Bohémond, prince d'Antioche, comte de Tripoli, fit construire une tour dite de la Monnaie », en l'an 1267, ou 1268, ou 1269 (car il peut y avoir trois ou quatre I après le V de la date). »

Une inscription funéraire latine de la première moitié du XIII^e siècle, trouvée à Tyr, donne le nom d'un personnage italien, *Ser Anselmo de la Coppella*, suivi des noms Elia, Simon, Raopam (pour Roboam).

SERVICE GÉOGRAPHIQUE DE L'ARMÉE. — **Zahlé.** — Carte au 1 : 50.000^e. Tirage de janvier 1928.

Cette feuille prolonge vers l'est la feuille de Beyrouth dont nous avons récemment annoncé l'apparition (*Syria*, 1927, p. 274). Pour la première fois, le massif montagneux à l'est de Beyrouth est fixé d'une manière précise et la hauteur du Ṣannin exactement déterminée (2.628 mètres au lieu de 2.608). De même le Djebel Kenisé passe de 2.032 à 2.091 mètres.

Le bas de la feuille figure la partie de la Béqa' entre Istabl au sud, Kafr Zabad à l'est et Temnin au nord (nord de Rayaq).

Au nord-ouest de Niḥa, le point marqué « El Hassn » à l'altitude de 1.344 m. marque les ruines du joli temple de Ḥoṣn Niḥa. Le point marqué « Kalaa », au nord-est de Mezra'at Kafr Doubyân (Mazrat Kfardebiane), est Qal'at Fakra.

Beau travail de topographie et de cartographie.

D. G. Hogarth. — Le savant conservateur de l'Ashmolean Museum à Oxford est mort le 6 novembre 1927, âgé de 65 ans. Son activité comme fouilleur et ses publications archéologiques lui ont valu une juste et grande réputation. Il avait débuté par une publication sur Chypre, *Devia Cypria*, et s'était particulièrement intéressé à l'Asie Mineure, mais aussi à la Syrie et même à l'Arabie dont il avait publié une histoire en 1922.

Chargé de choisir un site de fouille dans la Haute Syrie, il avait exploré les bords de l'Euphrate et avait finalement arrêté son choix sur Karkémish, ce dont il eut à se louer, car les découvertes y furent immédiates et fort importantes. Parmi ses publications, dans l'ordre de nos études, il faut citer *Ionia and the East* (1909) qui eut une réelle influence; *Excavations of Carchemish* (1911) et *Hittite Seals* (1920). R. D.

Georges Ford. — Les archéologues qui sont passés par Saïda (Sidon) ont gardé le souvenir de l'aimable accueil que leur réservait toujours le chef de la mission américaine de cette ville, décédé le 18 mai dernier, à l'âge de 77 ans. Il avait réuni dans sa vaste demeure un véritable musée local grâce à ses achats et aussi à la bonne fortune qui lui fit découvrir, dans son propre jardin, une nécropole du IV^e siècle av. J.-C., d'où il sortit en nombre sarcophages anthropoïdes et thécas.

Le Gérant : PAUL GEUTHNER.

6471-28. — Tours, Imprimerie ARRAULT et C^ie.

NOTES D'ARCHÉOLOGIE SYRIENNE ET HITTITE

PAR

STEFAN PRZEWORSKI

I

LES FIGURINES ASSISES ET LE CHAR DIVIN

Dans son étude traitant des représentations du personnage assis dans l'art grec et oriental ancien, M. Möbius [1] a consacré également quelques lignes à l'analyse des monuments hittites appartenant à ce groupe. Il s'est limité, cependant, à la sculpture monumentale, sans étendre ses recherches aux arts mineurs, notamment à la glyptique et à la plastique en bronze. Celle-ci, en particulier, nous offre une série fort intéressante de figurines de style hittite et syrien, dont voici le catalogue :

A. Fouilles :

1° Beisan. Vincent, *Revue biblique*, XXXVIII, 1928, 128, fig. 3 (couverte d'une feuille d'or).

2° Mishrifé. H. 8,8 cm. [2]. Du Mesnil du Buisson, *Syria*, VIII, 1927, 294, pl. LXXIX, 2 et pl. LXXX, 5.

3° Boghaz-Keuï. H. 18 cm. Puchstein, *Boghazköi*, 1912, 2. Berlin, VA. 5257 ; Weber, *Hethitische Kunst*, 1921, pl. I. Cf. Unger, *Reallexikon der Vorgeschichte*, VII, 1926, 175, et *Orientalistische Literatur-Zeitung*, XXX, 1927 137.

B. Provenance inconnue :

4° Louvre, AO. 2049. H. 22,2 cm. (couverte d'une feuille d'or).

5° Berlin. VA. 3860. H. 12 cm. Ed. Meyer, *Reich und Kultur der Chetiter*, 1914, pl. XI, 1.

6° Berlin. VA. 3840. H. 18 cm. Ed. Meyer, *Reich und Kultur der Chetiter*, 1914, pl. XI, 3.

[1] *Mitteilungen des Athenischen Instituts*, XLI, 1916 (1927), p. 146 et suiv.

[2] La hauteur des statuettes ne comprend pas celle des tenons.

7° Louvre, AO. 2055. H. 12, 9 cm., pl. LXVII, 1.

8° Restan (?). H. 18, 2 cm. Louvre, AO. 3992. Ronzevalle, *Mélanges de la Faculté orientale*, VII, 1914-1921, 132 et pl. V, 1/2 ; Dussaud, *Syria*, VII, 1926, pl. LXX.

9° Louvre, AO. 2195, H. 19,7 cm. Dussaud, *Syria*, VII, 1926, 341, fig. 2.

10° Louvre, AO. 2770, H. 13,4 cm. ; pl. LXVII, 2.

11° Louvre, AO. 1761. H. 17 cm. Froehner, *Collection Hoffmann*, 1888, 92 s., No. 367 ; Contenau, *Civilisation phénicienne*, 1926, fig. 69, et *Manuel d'archéologie orientale*, I, 1927, fig. 129.

12° Paris, Collection de Clercq, No. 187, H. 17 cm. De Ridder, *Coll. de Clercq*, III. *Bronzes*, 1905, 118 ; pl. LXVII, 3 [1].

La représentation du personnage assis est, par conséquent, familière à la métalloplastique syrienne et hittite qui nous en offre plus d'exemples que la sculpture monumentale en ronde bosse de la même époque [2]. Par suite, il est difficile d'établir des points de contact entre ces deux groupes de monuments, surtout parce que les figurines en bronze, à l'inverse de celles en pierre [3], ne possédaient pas, par elles-mêmes, une valeur indépendante, mais constituaient toujours un élément dans une composition plus compliquée.

Pour la plupart, elles se présentent comme une plaque courbée de laquelle se développent les pieds, les mains et la tête, établis plus ou moins soigneusement par l'artiste, de sorte que les figurines offrent un profil tout à fait spécifique (pl. LXVII, 1). Elles se trouvent aujourd'hui séparées de leur siège auquel elles étaient autrefois attachées à l'aide d'un tenon *ad hoc* destiné à pénétrer dans une cavité pratiquée dans le meuble correspondant. Un autre tenon par lequel la statuette était fixée à la base sur laquelle était placé le siège, se trouve au-dessous des pieds. Il y a, cependant, quelques exceptions à ce principe général. C'est ainsi que la statuette (3), tout à fait dépourvue de tenons,

[1] Les statuettes représentant des musiciens assis forment un groupe à part :

1° Joueur de lyre. H. 4,5 cm. Clermont-Ganneau, *Archives des Missions*, 3° sér., t. XI, 1884, pl. III, F ; Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'antiquité*, III, 1885, fig. 274 ;

2° Joueur de double flûte. H. 3 cm. A. de Ridder, *Collection de Clercq*, III. Bronzes, 1905, p. 138, n° 211 ;

3° Joueur de flûte. H. 6, 7 cm. Louvre, MNB. 398.

[2] Nous ne connaissons que deux statues de Karkemish : l'une publiée par Woolley, *Carchemish*, II, 1921, pl. XXV, et l'autre inédite, aujourd'hui au Musée d'Adana.

[3] Les statuettes assises de Mishrifé : Du Mesnil du Buisson, *Syria*, VIII, 1927, p. 22, 59, pl. LXXX, 2, et p. 294, pl. LXXIX, 1 et LXXX, 1, s'en rapprochent par leurs petites dimensions.



Avant-Propos. — Histoire de la Fouille. — Description du Palais. — Entrée du Palais (Quartier I. Quartier II. Quartier III. Quartier IV. Quartier V. Quartier VI. Quartier VII). Accès à l'étage. — Cour centrale et portique. — Magasins de l'aile est. — Conclusions. — 1. Economie générale. — 2. Essai de chronologie. — Addendum. — Appendice : Mobilier du Palais par Jean Charbonneaux. I. Céramique. — II. Figurines de terre cuite. — III. Objets de pierre. — Table.

Ce volume inaugure une série d' « Etudes Crétoises » que se propose de publier l'Ecole française d'Athènes et dans laquelle paraîtront prochainement les « *Archives du palais Mallia* », « *Tylissos* », un second « *Rapport sur les fouilles exécutées au palais de Mallia* ».

Dans ce premier « Rapport » on trouvera une description détaillée du secteur Nord Ouest du palais de Mallia, déblayé de 1922 à 1924 et, en appendice, une étude du mobilier qui y a été découvert. Ce qui fait l'intérêt exceptionnel de cette publication, c'est que les bâtiments du palais de Mallia datent, dans leur ensemble, du début du Minoen Moyen (environ 2000 av. J.-C.), c'est-à-dire qu'ils sont antérieurs d'à peu près 400 ans aux palais de Knossos et de Phaestos, dans leur dernier état — le seul qui soit bien connu. — De plus le palais de Mallia ayant été très peu remanié et d'ailleurs incendié et abandonné à la fin du Minoen moyen (vers 1600 av. J.-C.), son plan présente une logique et une netteté inconnues jusqu'à présent dans les grandes constructions de la Crète minoenne : il s'en dégage de précieux enseignements pour tout ce qui concerne l'organisation intérieure d'un palais crétois (répartition des appartements, distribution de la lumière, accès aux étages, emplacement des lieux de culte, etc...). Le mobilier n'est pas moins intéressant : séries céramiques nettement caractérisées et datées, objets de pierre ou de bronze de type entièrement nouveau — en particulier un trésor d'armes d'apparat (hachette de schiste à protomé de panthère, épée à pommeau de cristal — la plus ancienne épée préhellénique.

Ce « *Rapport* » sera suivi de plusieurs autres qui succèderont à l'exploration méthodique des ruines de Mallia.



Cl. Archives Phot., Paris.

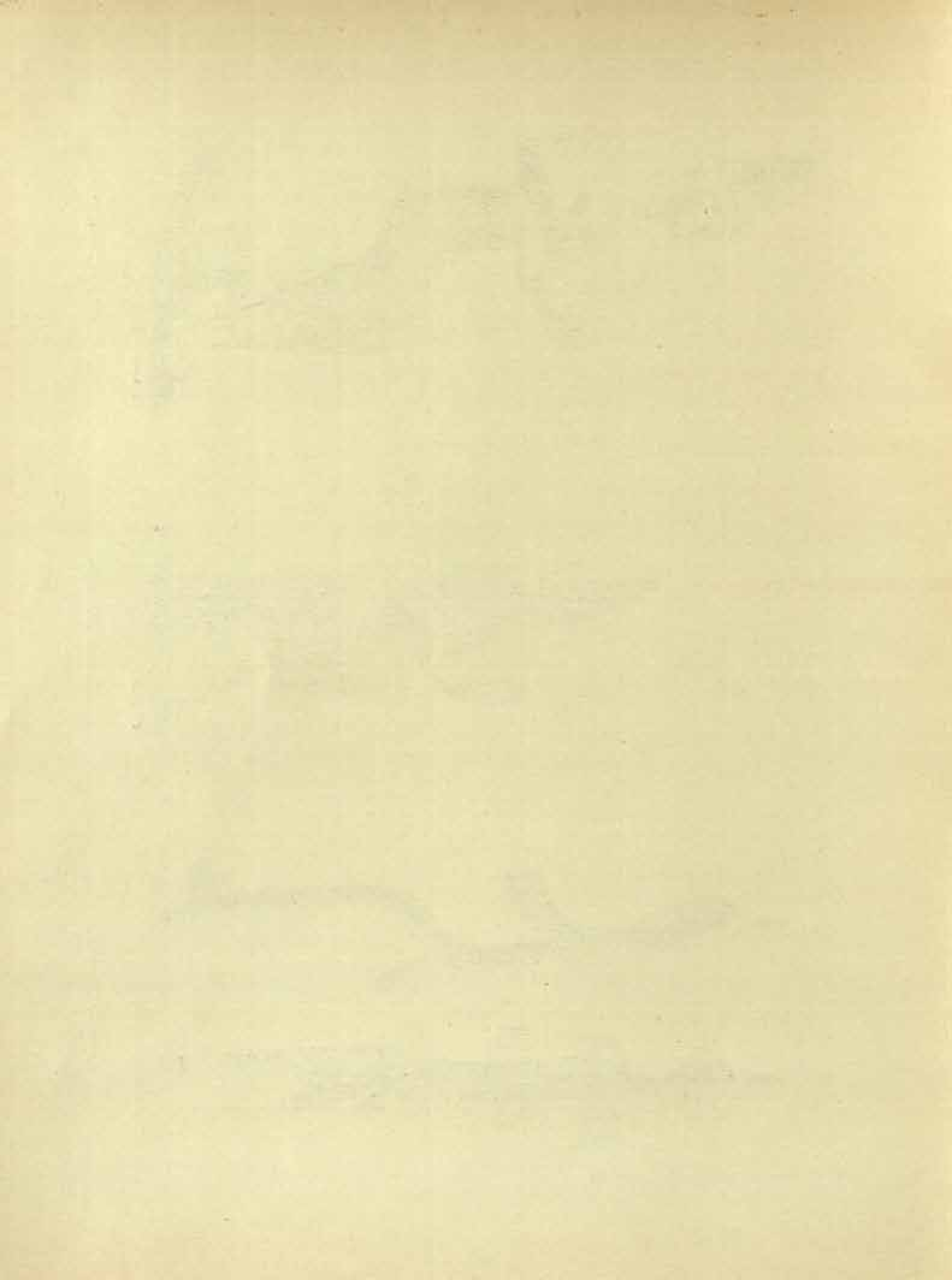
1. Louvre, AO. 2055.

Cl. Alinari.

2. Louvre, AO. 2770.

Cl. Przeworski.

3. Paris, coll. de Clercq, N° 187.



est percée en bas, à la hauteur des genoux, d'un trou par où passait le clou l'attachant au siège. Par contre, le personnage assis (8) forme une pièce d'ensemble avec la chaise dont les pieds postérieurs, aussi bien que les deux tenons adhérant aux semelles, devaient pénétrer dans la base.

On constate, par conséquent, dans toutes ces représentations un même schème constructif, ce qui prouve que la composition à laquelle appartenaient toutes ces figurines était toujours la même. Le dernier exemple (8) nous montre, de la manière la plus évidente, que cette formule d'attache n'était pas limitée au personnage reposant sur le siège, mais que ce dernier se trouvait encore monté sur un objet constituant l'autre partie de l'ensemble.

La représentation du personnage assis n'est pas, du reste, inconnue à la métalloplastique mésopotamienne. Une figurine trouvée à Suse (Louvre) [1] présente un personnage assis dans le char dont les roues ont disparu et il n'en reste que les essieux. Cependant l'ouverture percée dans la borne ovoïde formant le parapet n'était pas destinée au passage des rênes ; c'étaient simplement des poignées d'appui [2].

Cette explication me semble justifiée parce que le personnage assis dans le véhicule serre ses mains contre la poitrine ; si c'était un conducteur, il devrait avoir les mains tendues en avant [3]. Son geste indique plutôt qu'il représente une divinité, de même que les figurines syriennes et hittites qui se distinguent, pour la plupart [4], par le geste de commandement. Nous le retrouvons à la fois chez quelques idoles debout [5] et dans la sculpture monumentale de la Syrie [6] à cette époque.

Par analogie avec le monument susien, il est vraisemblable que toutes ces

[1] PÉZARD-POTTIER, *Antiquités de la Susiane*, 1926², n° 243 ; LEFÈVRE DES NOËTTES, *la Force motrice animale à travers les âges*, 1924, pl. IV. Elle serait, selon M. Unger, de l'époque kassite. Les reliefs sumériens figurant le char divin nous donnent la preuve que cette conception fut de bonne époque familière à l'art mésopotamien. Voir THUREAU-DANGIN, *Revue d'Assyriologie*, XXIV, 1927, p. 203 s.

[2] HEUZEY, *Origines orientales de l'Art*, 1915, p. 384. Cf. le char analogue de terre cuite : PÉZARD-POTTIER, *Antiquités de la Susiane*, 1926², n° 313.

[3] Cf. *infra*, p. 277.

[4] Comme des exceptions citons les figurines 1, 2, 3, 8.

[5] Berlin, VA. 2953, v. V. MÜLLER, *Der Polos*, 1915, pl. II ; Louvre, AO. 2769.

[6] Oumm-Shershukh (Constantinople, n° 7786) : LIDZBARSKI, *Ephemeris für semitische Epigraphik*, III, 1909, p. 167, fig. 7; UNGER, *Reallexikon der Vorgeschichte*, VII, 1926, pl. CLXVI *a* ; Karkemish : WOOLLEY, *Carchemish*, II, 1921, pl. A XVII *c*.

statuettes représentaient des divinités montées dans un char, dont elles ont été séparées par suite d'un accident quelconque. Mais il existe un petit char à quatre roues de travail syrien (Louvre, AO. 2773, fig. 1) [1] qui servait autrefois, probablement, comme véhicule à une divinité et était traîné par des traits attachés au timon [2]. Un autre chariot en métal, également à quatre roues, de travail ourartéen, est pourvu à l'arrière et à l'avant des poignées destinées à le tirer dans l'un ou l'autre sens [3].

Il est vrai que dans ces deux chars le siège est absent et que les statuettes que nous avons signalées, à l'exception de (8), présument l'existence du siège

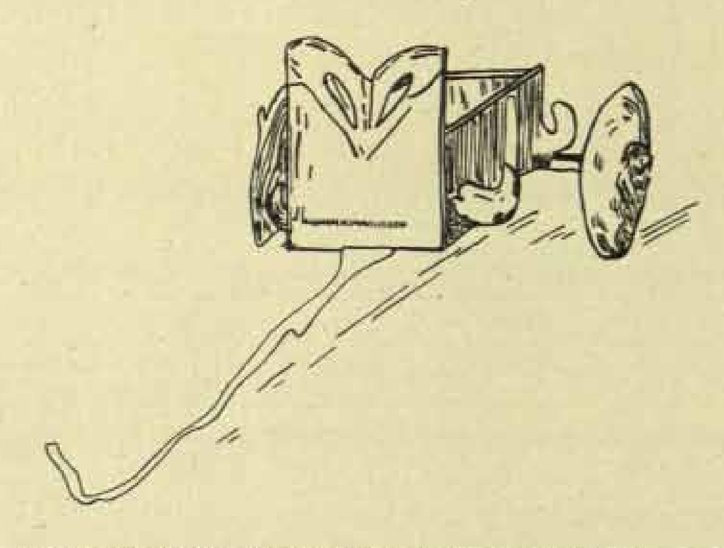


Fig. 1. — Louvre, AO. 2773. (D'après Heuzey, *Origines Orient. de l'Art*, p. 381.)

dans le char même. Il est vrai qu'on n'aperçoit pas dans le chariot syrien les mortaises destinées à recevoir les tenons de la statuette divine. Celle-ci devait être, du reste, de dimensions assez réduites à en juger d'après celles du véhicule. Nous n'avons donc pas de figurine qui pourrait exactement correspondre au seul chariot syrien que nous connaissons. Mais en tout cas, les trois chars, que nous venons de citer, nous permettent d'expliquer d'une manière satisfaisante la fonction des statuettes assises hittites et syriennes.

[1] Heuzey, *Origines orientales de l'Art*, 1915, p. 381, fig. C.

[2] Ce n'était donc pas un jeu d'enfant comme, à titre d'exemple, les chariots en terre cuite de la Russie méridionale datant d'une époque beaucoup plus basse. V. Stern, *Recueil de Mémoires archéologiques offerts au Comte A. A. Bobrinski*, 1911, p. 26 ss., fig. 34 (en russe).

[3] Scheil, *Recueil de travaux*, XXXVII, 1915, p. 179 s.

Employés comme objets des cérémonies du culte, pendant les processions, les chars pouvaient également recevoir les images de divinités debout. Un char syrien nous en fournit un exemple [1] ; le roi conducteur est embrassé par le dieu, tous deux traités dans un style égyptisant. Un petit bronze syrien (Louvre, AO. 4183, h. 8,1 cm.) représente par son attitude caractéristique du corps penché en arrière, des jambes légèrement courbées et des mains tendues en avant, le cocher retenant les rênes. Le long tenon, qui se détache de son fondement, l'attachait autrefois à l'arrière du véhicule qu'il dirigeait.

Nous trouvons parmi les idoles assises deux types différents : un masculin et un féminin. Il est pourtant difficile de dire quelles divinités étaient représentées par ces figurines et si le char était associé à une divinité déterminée. Je ne pense pas d'ailleurs que les chars divins pouvaient symboliser la course de l'astre, malgré que certains monuments de Syrie d'une époque plus basse semblent figurer le char solaire [2] et que l'art préhistorique nous en donne divers exemples [3].

STEFAN PRZEWORSKI (Varsovie).

[1] A. DE RIDDER, *Collection de Clercq*, III. Bronzes, 1905, p. 134 s., n° 209, pl. XXXII, 2.

[2] DUSSAUD, *Notes de mythologie syrienne*, 1903, p. 51 s. Quant à la mythologie mésopotamienne, v. JEREMIAS, *Handbuch der altorientalischen Geisteskultur*, 1913, p. 250 ss.

[3] CHANTRE, *Recherches anthropologiques au Caucase*, II, 1886, fig. 168-175.

LES HYKSOS SONT-ILS LES INVENTEURS DE L'ALPHABET ?

PAR

CHARLES-F. JEAN

Notre alphabet nous est venu des Phéniciens par l'intermédiaire des Grecs et des Romains. Ce fut chez les Sémites cananéens que l'alphabet phénicien fut le plus répandu au cours des siècles antérieurs au Christianisme. Il était fixé, achevé peut-on dire, lorsqu'Israël commença à s'installer au pays de Canaan : la découverte de l'inscription d'Aḫiram, à Byblos, le prouve nettement. Mais il y a une relation évidente entre les alphabets phénicien, grec et sud-sémitique : quelle est leur source commune ? Quel est le peuple qui a donné naissance au premier alphabet ? Récemment [1], on a formulé l'hypothèse que ce furent les Hyksos ; n'est-ce point là une gageure ?

I

L'aire géographique sur laquelle nous voyons évoluer les populations « cananéennes » fut un des centres principaux où se rencontrèrent les intérêts babyloniens, égyptiens, ḫittites, égéens ; c'est aussi le pays où, pour la première fois, nous découvrons l'alphabet phénicien. Les scribes [2] de ces contrées ne pouvaient ignorer *l'écriture babylonienne :* si nombreuses sont les

[1] So besteht eine starke historische Wahrscheinlichkeit dafür, dass *diese « Hyksos » die Schöpfer des phönizischen Alphabets gewesen sind...*

Wer denkt hierbei nicht an den Israeliten, die nach ihrer Stammessage vor ihrer Einwanderung in Palästina, die man jetzt in das 14/13 Jahrhundert v. Chr. sezt, in Ägypten, im Lande Gosen am Ostrande des Nildeltas, gewohnt haben sollen ? Kurt Sethe, *Ursprung des Alphabets ; Die neuentdeckte Sinaischrift*. Berlin, 1926, p. 137, 138. Dans cette nouvelle impression de deux études publiées en 1916-117, l'auteur ne fait aucune allusion à la découverte faite à Byblos en 1923, par M. P. Montet, de l'inscription d'Aḫiram.

Grimme, dans ses *Althebräische Inschriften* (cf. *infra*) a cru trouver, sur ces inscriptions, le nom de Moïse et celui de la princesse qui le sauva des eaux du Nil.

[2] Dans ce premier paragraphe, nous suivrons, pour les faits principaux et quelquefois pour les détails, l'exposé de M. Sethe.

tablettes cunéiformes reçues, dès le XIV^e siècle avant J.-C., par les roitelets ou les « gouverneurs » de Canaan ou expédiées par eux ! On a même tiré de ce fait des conséquences exagérées : parce que l'on a trouvé, à Ta'annak et à Lakiš, des lettres cunéiformes dont le texte est parsemé de gloses *cananéennes* en écriture *cunéiforme*, on a voulu conclure que, antérieurement à l'apparition de l'alphabet phénicien, les Cananéens écrivaient leur propre langue en cunéiforme.

Parce que, dès les temps les plus anciens, on rencontre sur tout le littoral méditerranéen une soixantaine de signes linéaires qui sont des marques de potiers, de tailleurs de pierre, etc., on [1] a émis l'hypothèse que ce furent ces marques qui donnèrent naissance à l'alphabet : chacun aurait choisi, parmi ces signes, ceux qui lui convenaient.

Éventuellement, les scribes syro-cananéens ont pu [2] connaître aussi les écritures hittite et égéenne [3].

Enfin, on a soutenu [4] que l'alphabet phénicien serait l'aboutissant du système d'écriture égyptien.

En fait, cet alphabet ne dérive :

1° Ni du *cunéiforme*, car tant qu'on n'aura pas trouvé quelque *texte cananéen* écrit avec les signes cunéiformes, on pourra admettre comme *possible* qu'à côté de la graphie babylonienne qui servait pour les relations « internationales », il en existait une autre pour la langue du pays [5]. De plus, dans l'écriture babylonienne, les signes *consonantiques* expriment toujours une voyelle en même temps que la consonne : *ba, ab, gi, ig, du*, etc. ; en outre, le babylonien a des signes spéciaux pour chacune des voyelles *a, e, i, u* : [cunéiforme], [cunéiforme], [cunéiforme] (et aussi [cunéiforme]) [cunéiforme], tandis que l'alphabet phénicien n'a pas de signes pour les voyelles ;

2° Ni du *chypriote*. D'abord, toutes les inscriptions chypriotes sont posté-

[1] FLINDERS PETRIE, par exemple, cité par SETHE, p. 111-112.

[2] Ils ont pu connaître l'écriture égéenne par les relations commerciales ou autres qui existèrent de bonne heure entre Canaan et les îles. Rappelons que les Philistins n'étaient pas encore en « Palestine » et que, par conséquent, ce ne furent pas eux qui révélèrent l'écriture dont il s'agit.

[3] Au milieu du XIX^e siècle, on avait soutenu cette opinion. Exposé dans R. DUSSAUD, *les Civilisations préhelléniques*, 2^e éd. (1914), p. 421 suiv.

[4] Exposé dans R. DUSSAUD, *loc. cit.*, p. 433 ; voir aussi G. CONTENAU, *la Civilisation phénicienne*, 315.

[5] K. SETHE, *Urspr.*, p. 98.

rieures de plusieurs siècles aux inscriptions phéniciennes [1] ; et puis, l'écriture chypriote est syllabique, si bien que lorsqu'ils eurent à transcrire des consonnes grecques non suivies de voyelles, les scribes de Chypre furent embarrassés : ils écrivirent, par exemple, *po-to-li-ne* pour rendre le grec πτόλιν. Enfin, l'écriture chypriote ne fait pas de distinction entre *k, g, h*, ni entre *d, t, th*, etc., alors que ces différences sont si fréquentes et si marquées en sémitique. Ajoutons que le simple fait des ressemblances extérieures de quelques signes ne permet pas de conclure à la dépendance quand la valeur est différente [2]. Ainsi :

[signe] ressemble (?) à [signe] ; mais le 1er, en phénicien, = *h* ; le 2e, en chypriote, = *ri* ;

[signe]	—	Q	—	(Mésa),	= *q* ;	—	= *ya* ;
[signe]	—	Z	—		= *z* ;	—	= *ve* ;
[signe]	—	[signe]	—	(Aḫiram),	= *s* ;	—	= *pa* ;

×, en phénicien, = *t* ; en ṣafâ = خ ; en grec oriental = χ ; en grec occid. = *ks* [3].

3° Quant aux prétendus signes « pré-alphabétiques » et « pré-hiéroglyphiques » (proto-égyptiens), ils sont *ou bien des formes cursives d'hiéroglyphes égyptiens connus ou bien de simples marques* — croix, ronds, triangles — analogues à celles dont nous nous servons encore aujourd'hui, et qui n'ont rien de commun avec l'écriture.

Certains savants contemporains [4] estiment que les progrès de l'égyptologie les autorisent à reprendre la thèse de l'origine égyptienne de l'alphabet et à la fonder sur des arguments nouveaux et beaucoup plus rigoureux que ceux d'autrefois.

[1] *Loc. cit.*, p. 108.

[2] A plus forte raison quand la valeur n'est pas connue ; et cette simple remarque peut dispenser d'étudier la possibilité d'une dépendance par rapport au hittite et au crétois. M. Glotz, *la Civilisation égéenne*, p. 423, admet que l'alphabet phénicien dépend en partie de l'écriture crétoise.

[3] Sethe, *loc. cit.*, *Excursus*, 9, p. 147-148.

[4] En particulier, M. Alan Gardiner, *The Egyptian Origin of the Semitic Alphabet*, dans *The Journal of Egyptian Archaeology*, III (1916), p. 1-17 ; Sethe, *loc. cit.* ; F. Butin, *in* K. Lake and Rob. P. Blake, *The Serâbit Inscriptions* (*The Harvard Theological Review*, XXI (1928), tirage à part, p. 1-67), etc.

THÈSE DE L'ORIGINE ÉGYPTIENNE [1].

Quelques considérations importantes sur l'évolution de l'écriture égyptienne sont nécessaires pour faire saisir la valeur des arguments invoqués :

Antérieurement à l'invention de l'alphabet phénicien, il y avait dans le vocabulaire égyptien un certain nombre de mots devenus mono-consonantiques dont les signes, par suite de leur valeur phonétique, étaient en fait alphabétiques.

La graphie égyptienne des plus anciennes inscriptions connues, remontant à 3.300 environ avant J.-C., suppose une longue évolution antérieure. *Dès la 1re dynastie* est attestée la cursive que l'on est convenu d'appeler *hiératique*.

1° Tout le monde sait que « l'écriture » égyptienne fut d'abord pictographique ou idéographique, c'est-à-dire que pour exprimer un être ou une action on traçait l'image qui représentait cet être ou l'action faite par lui. Par exemple :

[hieroglyph] = *œil* et *voir* ; [hieroglyph] = *homme* et *être assis* ; [hieroglyph] (la voile enflée) = *voile* et *vent*.

Quand la représentation concrète était impossible, on la *figurait* symboliquement ; on traçait l'image du soleil ☉ pour signifier *jour*.

2° Ces signes-mots peuvent être précédés de signes phonétiques. Ainsi :

[hieroglyph] [2] *w'b : être pur, purifier,* s'écrit aussi, dès l'époque des Pyramides : [hieroglyph] = *w-'-b* + ; [hieroglyph] *w-'-b* expriment, une à une, les consonnes du mot [hieroglyph].

3° Élément important, et plus récent : le déterminatif ou signe marquant la catégorie à laquelle appartient le concept exprimé. Ainsi [hieroglyph] [3] (= *manger*) est le déterminatif employé pour toutes les actions faites par la bouche. Primitivement, le déterminatif avait pour but de distinguer les synonymes. Par exemple, le son *ur* [hieroglyph] signifie *hirondelle* et *grand ;* le déterminatif [hieroglyph] [4] évite la confusion [hieroglyph] *grand*.

4° Comme en sémitique, le sens des racines est attaché aux consonnes

[1] C'est la thèse de M. Sethe que nous résumons ici.

[2] Vase d'où coule de l'eau.

[3] L'homme portant la main à la bouche.

[4] Homme tenant une canne d'honneur.

seules : il est possible que la communauté de son de certains mots soit aussi liée aux consonnes, qui sont invariables alors que les voyelles changent.

La plupart des racines égyptiennes étant primitivement *tri-consonantiques*, l'expression phonétique de leurs signes-mots fut d'abord un signe à trois consonnes ; ainsi, le *scarabée* = *ḫpr* fut employé pour exprimer le verbe *être* (*ḫpr*) *dans toutes ses formes et ses dérivés*, quelles qu'en fussent les variations vocaliques. Mais, à l'époque où pour la première fois elle s'offre à nous, la langue égyptienne est à un stade évolué : quantité de mots ont vu se réduire leur constitution consonantique ; par ex. : = *d*, primitivement *yad*, puis *iad* [1].

Certains sons sont déjà entièrement usés ou bien ne rendent plus la consonne à cause de l'expression vocalique qu'ils avaient reçue [2].

Dès les plus hautes époques, on rencontre aussi des mots *bi-consonantiques* [3] dont l'origine n'est pas encore bien expliquée et dont la forme antérieure tri-consonantique n'est pas toujours facile à démontrer ; en certains mots, on reconnait pourtant cette forme, par ex. : *bḥ* = *dent* < *dbḥ* = *prier*.

5° L'usage qui fut fait des bi-consonantiques montre leur importance : ces signes furent employés non pas seulement, comme les tri-consonantiques, pour exprimer des mots entiers de constitution consonantique semblable ; par exemple : l'*hirondelle* = *ur* pour signifier *grand* = *ur* ; mais aussi pour des parties de mots, ainsi : pour *rmn* = *porter, étayer* on a employé les deux signes *r* et *mn* . A cause de cette application des bi-consonantiques qui tient le milieu entre les *mono-consonantiques* et les *tri-consonantiques*, on a appelé les premiers *signes syllabiques*, bien que le mot ne soit pas exact, puisqu'il indique seulement *la succession de ses deux consonnes* dans le mot tri-consonantique où il est employé, quelle que soit sa voyelle. Ainsi l'échiquier *mn* est employé pour écrire *Menfr* = Memphis, *Min* = le dieu ithyphallique, *mn* = demeurer.

6° Aussi anciens que les tri-consonantiques et les bi-consonantiques sont les *mono-consonantiques* ; mais ce ne fut que beaucoup plus tard, et quand cela parut nécessaire, que *quelques-uns de ceux-ci furent employés pour exprimer les voyelles*.

[1] Cf. Sethe, *in ZA*, t. I (1912), p. 91 et Gardiner, *in JEA*, II (1915), p. 68.

[2] Sethe, *Ursprung*, p. 116.

[3] On pourrait aussi les appeler *bi-littères*. Aucun de ces deux termes, d'ailleurs, n'est rigoureusement exact. Voir, sur ce point, Gardiner, *Egyptian Writing*, *in JEA*, 1915, p. 67, n. 1.

Comment les Égyptiens sont-ils arrivés [1] à ces *signes alphabétiques* d'une si grande importance ? L'étude de textes pouvant remonter jusqu'au 3e millénaire avant J.-C. permet aujourd'hui de constater que les signes de sons simples sont parvenus à leur valeur phonétique de la même manière que les signes *bi-* et *tri-consonantiques*. Exemples :

Les signes employés pour signifier *roseaux* [2] n'expriment que le *son* I

— — — *cour* [3] — — H

— (*f*, *t*) — — *céraste* (SETHE), *limace* (SOTTAS) = T

Le hiéroglyphe exprime le *son* et la *consonne* F.

Le signe employé pour signifier *bras* n'exprime que ‛ ou esprit rude des Grecs.

SETHE explique de la même manière les autres consonnes, sauf *w*, *h*, *s*, *k*, *g*.

Il y avait donc dans le vocabulaire égyptien un nombre suffisant de mots devenus mono-consonantiques dont les signes, par suite de leur valeur phonétique, étaient en fait alphabétiques ; mais les Égyptiens n'ont jamais franchi la dernière étape qui consistait à ne plus employer, parmi les signes phoniques et idéographiques que les alphabétiques. Ce progrès considérable était réservé aux Phéniciens.

Les caractères des deux alphabets égyptien et phénicien — aussi bien leurs ressemblances que leurs différences — prouvent que celui-ci dépend effectivement de celui-là. C'est la thèse de SETHE.

1° Aucun des deux alphabets n'a de signes vocaliques. En égyptien, ce fait

[1] L'alphabet égyptien n'est pas une création artificielle ; par conséquent, le principe de l'*acrophonie* est inadmissible. Personne n'ignore que, d'après les partisans de l'acrophonie, par exemple (signe de la *bouche*) signifiant *bouche* se prononçait *ro* en copte (dernière étape de l'égyptien) et eut la valeur R, et voilà pourquoi cette consonne aurait été appelée *ro* en grec. Mais , par exemple, employé dès l'époque des Pyramides pour S, se prononçait primitivement *ist* = siège (et, à l'époque copte *ès*), ce qui contredit, même pour une époque récente, le principe de l'acrophonie. On peut en dire autant de *'imy* que l'on écrit pour *m* dès le Moyen Empire.

[2] On trouve pour le pluriel : = *'i-w*.

[3] Au duel : *h*. *w*. *y*.

est *naturel*, vu la manière dont se sont formés les signes consonantiques ; en phénicien, l'absence de voyelles est un défaut hérité [1].

2° Les deux écritures vont de droite à gauche [2].

3° Dès les temps préhistoriques les plus anciens, les Égyptiens écrivaient sur du papyrus — et aussi sur du cuir, des tessons — avec une « plume » en roseau et de l'encre noire ou rouge. Les Phéniciens employèrent le même matériel que le succès de leur alphabet répandit partout [3].

4° Le rapport des caractères égyptiens avec les objets qu'ils représentaient est tel [4], dans la plupart des cas, que quiconque ignorerait l'origine de l'alphabet égyptien pourrait croire qu'il repose sur le principe de l'acrophonie.

En Égypte, ces quatre caractères sont organiques, c'est-à-dire qu'ils sont le résultat de l'*évolution naturelle* des signes primitifs de l'écriture ; chez les Phéniciens, au contraire, ils apparaissent brusquement et sans cause : ils sont *artificiels*.

Il y a, entre les deux alphabets, des différences qu'il importe aussi de relever :

1° La *valeur phonique* des images. Par exemple : la *bouche* ⊂⊃ a la valeur R chez les Égyptiens, et, chez les Phéniciens, P ; la main ⊂⊃ = D chez les Égyptiens ; chez les Phéniciens, I [5].

[1] C'est, d'après le mot de SCHÄFFER, cité par SETHE, p. 127, *ein Erdenrest der ihm noch an haftete*.

[2] En Égypte, tel était bien l'usage pour la cursive courante (hiératique et démotique) et même, à l'origine, pour les hiéroglyphes. Sur les monuments, pour des motifs décoratifs sans doute, on ne procéda pas toujours ainsi.

[3] Il faut bien remarquer que le *cyperus papyrus* est une plante spécifiquement égyptienne. Byblos ne fut que le centre auquel les Grecs allaient s'approvisionner et qui, plus tard, forma le mot βιβλίον qui primitivement signifiait simplement *papier à écrire*.

[4] En général, le signe est celui de la consonne par laquelle commence le nom de l'objet représenté par ce signe.

[5] SETHE ajoute deux autres différences p. 134 : 1° La *direction des signes*. En Phénicie, les signes qui représentent des êtres vivants ou quelqu'une de leurs parties paraissent tournés vers la gauche et, par conséquent, regarder la fin de la ligne, puisqu'on écrit de droite à gauche. Ainsi : *reš* : tête 𐤓 ; *pé* : *bouche*), 𐤐 (SETHE cite aussi *caph* : *main*, — mais, au XIII° siècle (Aḥiram), on écrivait 𐤊) ; *aleph* : tête de bœuf 𐤀 ou K ; *gimel* : tête de *chameau* 𐤂.

2° La *manière de représenter* les signes. La manière phénicienne ne ressemble pas du tout à l'égyptienne. Les Égyptiens dessinaient les images vues de face ; ainsi, la bouche ⊂⊃ ; la main ⊂⊃ ; les Phéniciens de profil : *pé* : *bouche*), 𐤐 ; *iôd* : main 𐤉. — Mais les Égyptiens représentaient aussi de profil : *reš* [hiéroglyphe] ; *aleph* [hiéroglyphe] ; et les Phéniciens de face : *ayn* O ; et *main* : *caph* 𐤊 (Aḥiram).

CONTENU DES TROIS VOLUMES :

TOME I : GÉNÉRALITÉS, 57 fig. dans le texte, XXXII et 333 pp., gr. in-8, 1925.

Préface. — Avant-propos. — Historique sommaire des recherches archéologiques dans l'Asie antérieure, l'Egypte et l'Afrique du Nord. — Première partie : GÉNÉRALITÉS. Ch. I. Géographie tertiaire. — Ch. II. L'homme tertiaire. — Ch. III. Les origines de la vie. — Ch. IV. Les débuts de l'Humanité. — La Mésogée. — Ch. V. Les phénomènes glaciaires. — Ch. VI. Les alluvions quaternaires. — Ch. VII. Les grandes inondations du Pléistocène moyen et le dépeuplement quaternaire. — Ch. VIII. Le repeuplement de la terre. — Ch. IX. Les Kamtchadales et les peuplades préhistoriques. Kamtchadales et Magdaléniens. — Ch. X. De l'usage des instruments de pierre et des vestiges que laissent les peuples disparus. — Ch. XI. De l'unité des conceptions innées. — Ch. XII. Chronologie. — Observations générales. — Table des figures dans le texte.

TOME II : L'ÉGYPTE ET L'AFRIQUE DU NORD, 5 pl. en couleurs, 455 fig., VI et 438 pp., gr. in-8, 1926.

Préface. — Deuxième partie : L'ÉGYPTE ET L'AFRIQUE DU NORD. Ch. I. **L'Industrie paléolithique en Egypte**. — Ch. II. **L'Egypte au temps des industries néolithique et énéolithique :** La famille ethnique égyptienne. — Ch. III. **L'industrie de la pierre polie en Egypte :** Stations de Fayoum. — Dimeh. — Kom-Achim. — Om-el-Atl. — Medinet-el-Mahdi. — Silex taillés du Fayoum. — Station d'Hélouan. — Les premiers villages. — Les gisements de surface. — Objets des Kjœkkenmœddingers et des stations de surface de la Haute-Egypte. — Stations de la Moyenne et de la Basse-Egypte. — De l'absence du Néolithique en Egypte — Les sépultures. — Rites funéraires. — Les mobiliers funéraires. — Instruments en silex et objets divers. — Céramique. — Les silex taillés. — Les mines de silex. — Ch. IV. **Le Tombeau royal de Négadah**. — Ch. V. **Les Métaux en Egypte :** I. Les mines du Sinaï. — II. La presqu'île du Sinaï. — Etude des minerais, par M. Berthelot. — Historique des mines du Sinaï, par G. Jéquier. — Ch. VI. **L'Origine chaldéenne de la culture pharaonique en Egypte :** Les Arts : La technique. — La peinture céramique. — Les barques. — L'homme. — Les animaux. — Les vases de pierre. — Les figurines. — La sculpture. — Les objets divers. — Le cachet cylindrique. — L'architecture. — Le métal. — L'agriculture. — Les Dieux. — Les sépultures. — Les langues. — Conclusions : Etat social de la Chaldée aux v[e] et vi[e] millénaires. — Etat social de l'Egypte aux v[e] et vi[e] millénaires. — Voie suivie par les Asiatiques. — Ch. VII. **Les Industries de la pierre en Tunisie :** L'industrie paléolithique en Tunisie. — Géologie. — Le climat. — Station d'El-Mekta, près de Gafsa. — Alluvions de Gafsa. — L'industrie paléolithique. — Les industries archéolithiques en Tunisie. — La culture capsienne. — Les industries néolithiques dans le nord de l'Afrique. — Afrique centrale, méridionale et occidentale. — Ch. VIII. **L'Industrie paléolithique au pays des Çomalis**. — Table des figures dans le texte. — Explication des planches coloriées.

TOME III : L'ASIE ANTÉRIEURE, 3 pl. en couleurs, 380 fig., VI et 458 pp., gr. in-8, 1927.

Préface. — Troisième partie : L'ASIE ANTÉRIEURE. — Ch. I. L'industrie paléolithique en Syrie et en Mésopotamie. — Ch. II. L'obsidienne dans l'Asie antérieure. Les gisements de l'Arménie russe. — Ch. III Formation de la Chaldée et de la plaine susienne. — Ch. IV. La colonisation de la Chaldée et de l'Elam — Ch. V. La seconde période céramique susienne. — Ch. VI. — L'industrie de la pierre en Extrême-Orient. — Ch. VII. Les îles et les pays continentaux de l'Hellade. — Ch. VIII. Les débuts des métaux dans le nord de l'Asie antérieure (Le cuivre et le bronze. L'armement. La parure. La céramique. Connaissances industrielles et artistiques. Conclusions). — Ch. IX. Les débuts des métaux dans le nord de l'Asie antérieure (Le fer, les Hallstatiens. Le mobilier funéraire. La parure. La céramique. Mobiliers funéraires. Objets de parure. Céramique. Les arts. Conclusions). — Ch. X. De l'origine des écritures dans le proche Orient. — Conclusions générales. — Table des figures dans le texte. — Explication des planches coloriées. — Index alphabétique. — Table des matières.

La publication de *La Préhistoire Orientale*, l'œuvre si importante de J. de Morgan, est aujourd'hui achevée. Ses trois volumes constituent un monument considérable, une vaste synthèse de nos connaissances sur l'origine et le développement de la civilisation. Je voudrais dans cette courte note, donner une idée d'ensemble de cette œuvre de premier ordre en insistant sur les idées, les conceptions personnelles de l'auteur.

***

Le premier volume est entièrement consacré à des questions d'ordre général et il illustre une des conceptions les plus originales de J. de Morgan : la liaison, l'enchaînement des faits de géologie et de géographie physique avec les documents préhistoriques, archéologiques et historiques. Bien souvent l'histoire primitive des peuples est fonction de l'histoire géologique du sol qu'ils habitent et de Morgan donne divers exemples de ce phénomène.

L'ouvrage débute par un intéressant historique des recherches préhistoriques et archéologiques dans l'Afrique du Nord, l'Egypte et l'Asie Antérieure, puis donne un tableau de la répartition des terres et des mers à la fin des temps tertiaires. Avec raison, J. de Morgan pense que l'Homme existait dès le Pliocène. Rien ne s'y oppose en effet, ni le climat, ni les conditions biologiques. Cependant nous n'avons encore aucune certitude à cet égard, les silex tertiaires d'Ipswich, ceux trouvés en Auvergne et ailleurs laissant planer des doutes sérieux sur leur taille intentionnelle. Quoiqu'il en soit, J. de Morgan place les débuts de l'humanité sur les rivages asiatiques de la Mésogée. Pendant de très longues périodes sans doute des millénaires, l'Homme primitif utilisa, pour améliorer ses dures conditions d'existence, diverses substances comme le bois, et d'autres corps dont nous n'avons aucune idée. Puis apparaît l'âge de la pierre. Pendant le Paléolithique ancien, c'est-à-dire au Chelléen, à l'Acheuléen et au Moustiérien, l'Homme n'occupait pas toute la surface de l'hémisphère boréal. De grandes étendues, recouvertes de champs de neige et de glaciers, étaient inhabitables (Scandinavie, Allemagne du Nord, les îles Britanniques et la Russie presque entièrement, les plateaux de l'Arménie, de l'Iran, de l'Asie centrale...). Cependant le Chelléen, l'Acheuléen et le Moustiérien ont une extension considérable et semblent « trois formes du travail de la pierre contemporaines, dictées à l'homme par des besoins locaux ». Les instruments chelléens et acheuléens ont une vaste distribution géographique permettant de conclure que ces industries ont dû naître, plus ou moins simultanément, en bien des lieux différents. L'Europe occidentale était alors séparée du monde oriental par une barrière infranchissable : les champs glaciaires descendaient jusqu'au sud de l'Oural et les pays qui les séparaient des glaciers irano-caucasiens étaient occupés par le lac Arabo-Caspien atteignant alors son maximum de développement. Ainsi les voies de pénétration se trouvaient fermées entre l'Asie Centrale, l'Asie Septentrionale et l'Europe, tandis que les communications restaient faciles, plus faciles même qu'aujourd'hui, le long des côtes de la mer Méditerranée. Et l'extension de la culture moustiérienne, spéciale à l'Ancien Monde (Europe occidentale et moyenne, régions circaméditerranéennes) vient à l'appui de cette hypothèse. Quant aux pays alors habitables et où l'on ne trouve cependant pas de traces de l'Homme paléolithique (Grèce, Macédoine, Asie Mineure, îles de l'Archipel), où les premiers colons sont des Néolithiques, il faut admettre que ces Néolithiquess ont des étrangers ayant évolué dans d'autres pays avant d'atteindre ce degré de culture.

Ainsi, dans diverses régions européennes, dans l'Asie Antérieure, l'Egypte, le nord de l'Afrique, l'industrie chelléo-moustiérienne était florissante vers la fin du Pléistocène, alors que les phénomènes glaciaires sévissaient dans l'hémisphère boréal.

Mais, à la suite de causes diverses et mal connues, les glaciers se mirent à fondre en même temps que tombaient des pluies diluviennes et prolongées. D'énormes torrents balayèrent le sol, ravinant tout sur leur passage et d'immenses surfaces furent recouvertes par des inondations formidables. La terre végétale fut entraînée, tout le pays devint déser-

tique; il le resta dans les contrées brûlées par le soleil, ailleurs il se recouvrit peu à peu de végétation.

Au cours de ces inondations, la flore, la faune, l'Homme lui même furent, en grande partie, anéantis. C'est le *dépeuplement quarternaire*. Quelques familles seules échappèrent au désastre, soit qu'elles aient pu s'enfuir à temps, soit qu'elles aient campé sur des hauteurs à l'abri des eaux. Mais des groupes humains plus nombreux avaient survécu dans des pays comme l'Occident de l'Europe, la Tunisie, l'Algérie, le nord de l'Asie Antérieure... non atteints par les inondations. Ce sont les *districts de survivance*, bien connus des zoologistes sous le nom d'asiles, d'où partiront les flots humains qui, bientôt, vont repeupler la Terre. Mais en Mésopotamie, aux Indes, en Egypte, la destruction semble avoir été complète, car on constate l'existence d'un long hiatus entre le Paléolithique et la pierre polie, probablement même le métal, hiatus correspondant à la période pendant laquelle ces régions seraient demeurées sans habitants.

Nous assistons alors à un *repeuplement quaternaire* des contrées privées d'habitants pendant les grands phénomènes diluviens. Dans l'Eurasie il existe, pour le moins, deux foyers de repeuplement : celui de la Sibérie et celui de l'Orient méditerranéen (Asie Antérieure et vallée du Nil). C'est à ce moment que débute le Monde oriental : Transcaucasie, Mésopotamie, Syrie, Egéide, Arabie, Egypte « monde dont la pensée devait, un jour, commander à l'Univers ». D'où venaient ces tribus qui ont repeuplé l'Orient et l'Egypte et dont certaines étaient déjà en possession d'une civilisation avancée, puisque les Protosusiens connaissaient le cuivre, le tissage des étoffes, la céramique, étaient pasteurs et agriculteurs et, qu'en Egypte, les prédynastiques avaient une civilisation analogue? J. de Morgan, comme je l'expliquerai plus loin, les fait venir du nord de l'Asie Antérieure, foyer d'où serait parti le premier essor civilisateur qui devait rayonner vers la Chaldée, l'Elam, la vallée du Nil.

Il est particulièrement difficile de se rendre compte du mode de vie des peuplades préhistoriques. Pour tourner la difficulté, J. de Morgan a eu l'idée heureuse de comparer les Kamtchadales aux Magdaléniens. Les tribus du Kamtchatka, quand on pénétra chez eux pour la première fois, n'étaient ni agriculteurs, ni éleveurs; elles vivaient uniquement de leur chasse et de leur pêche, ne connaissaient ni les métaux, ni le tissage, ni la poterie « tout comme nos devanciers de l'industrie archéolithique ». De plus, les conditions naturelles de leur vie, par suite du climat de leur pays, les rapprochent le plus « qu'il est possible des temps où » dans l'Occident de l'Europe, florissait la culture magdalénienne ». Cette comparaison, basée sur l'expédition d'Etienne Krasheninikoff et de George William Steller (années 1733 et suivantes), publiée en 1767 (édition française sous le titre : *Histoire du Kamtchatka, des Iles Kouriliski et des régions voisines*), est des plus suggestives et permet de mieux comprendre la vie de nos lointains ancêtres.

***

Le second volume de *la Préhistoire Orientale* traite de l'Egypte et de l'Afrique du Nord, contrées où J. de Morgan fit de si mémorables découvertes.

Quand J. de Morgan aborda la question de la préhistoire égyptienne, pour beaucoup, dit-il dans ses célèbres *Recherches sur les Origines de l'Egypte*, « l'antiquité historique de l'Egypte, les âges presque fabuleux jusques auxquels remonte sa civilisation, semblaient défier l'histoire des autres contrées, et la terre des Pharaons, repoussant toute comparaison chronologique, apparaissait au milieu du monde comme un exemple unique d'un sol que n'aurait jamais foulé la sauvagerie ». Cependant on peut affirmer aujourd'hui, « de la manière la plus positive, que l'homme a vécu dans les pays qui sont aujourd'hui l'Egypte et qui alors se préparaient seulement à l'être ». Cet Homme travaillait des instruments paléolithiques du type chelléen que l'on retrouve dispersés au hasard dans les alluvions.

Puis survinrent des pluies extraordinairement abondantes; les bassins fermés de l'Afrique débordèrent, « ce fut une effrayante débâcle », « de formidables trombes d'eau qui ravagèrent les plaines maintenant désertiques de l'Egypte ». Alors se creusèrent des vallées maintenant asséchées, s'ouvrit le Bahr-Béla-Mâ, ce fleuve sans eau, vaste dépression courant, parallèlement au Nil, sur plus de 1.000 kilomètres, mais qui ne fut jamais une véritable rivière.

Avec ces inondations, le désastre fut complet; l'Homme disparut. Puis commença la période d'assèchement, qui se poursuit encore, et la vallée du Nil se repeupla. Ce furent, d'abord peut-être, des colons Libyens, certainement en petit nombre, car l'existence d'un fond très ancien de population, dans la vallée du Nil, n'est pas démontrée, les nombreuses stations de la pierre polie qu'on rencontre, « aussi bien dans la vallée qu'au Fayoum », ne paraissant pas être « antérieures à la phase prédynastique de l'industrie du cuivre ». Ces Néolithiques venaient de l'Asie Antérieure; ils travaillaient les silex avec une habileté que rien ne surpasse dans les gisements européens; ils fabriquaient des vases de pierre et d'argile qu'ils couvraient de peintures grossières et portaient des colliers de coquilles et de pierres du pays.

Les objets néolithiques sont extrêmement nombreux dans la vallée du Nil et on y rencontre, à la fois, des types appartenant à des époques considérées comme très diverses dans les autres pays. Ce sont des nuclei, des percuteurs, des hâches — celles entièrement polies étant très rares et en matières fort dures (diorite, supontine) —, des couteaux admirablement travaillés dont quelques-uns de grande taille (0 m. 25 de longueur), des têtes de lances de même forme qu'en Europe au Solutréen mais dont le tranchant, au lieu d'être lisse, est denté en scie (type existant aussi au Danemark et en Scandinavie), des scies, de faucilles, des poinçons..., des objets d'os et d'ivoire. On y trouve également une céramique, surtout dans les nécropoles de la Haute-Egypte (tombeaux d'El-Amrah, Touckh, Abydos). Cette céramique est faite, soit avec les limons du Nil donnant une poterie jaunâtre ou rougeâtre, soit avec les argiles sédimentaires effleurant dans les coteaux et fournissant une poterie rouge vif. Ces vases sont de formes très diverses : ceux de couleur rouge sont parfois ornés de dessins peints en blanc représentant des animaux, des personnages ou des ornements géométriques. Les vases jaunes les plus intéressants (nécropoles de Touckh, Abydos, etc...) sont décorés d'ornements peints en rouge (lignes brisées ou ondulées, spirales, palmes...) et, plus rarement, d'animaux (Gazelles).

La civilisation pharaonique est due à une invasion de peuples venus du nord de l'Asie Antérieure et s'étant d'abord établis en Chaldée. Car la civilisation chaldéenne est antérieure à celle de la vallée du Nil et la seconde dérive de la première. J. de Morgan consacre un long chapitre à établir ce point important et apporte, à l'appui de sa thèse, des arguments fort impressionnants. Ainsi les civilisations de la Chaldée et de l'Egypte ont la même origine, mais l'hypothèse d'un foyer initial commun rayonnant séparément vers la Chaldée et vers l'Egypte n'est guère admissible et la Chaldée a joué le rôle d'intermédiaire. Comment, en effet, s'est peuplée la vallée du Nil ? D'après certains textes, ce serait une migration venue du pays de Pount, qu'on ne sait encore où situer, mais qui est peut-être l'Arabie (Yemen ou Hedjaz); pour d'autres, la colonisation de l'Egypte serait le fait des Libyens. En réalité, ces diverses populations, qu'elles viennent du pays de Pount ou de la Libye, n'ont pas eu grande importance et ce sont les Asianiques — ou mieux les Suméro-Akkadiens — « arrivés par la grande voie naturelle entre la Chaldée et le Nil, c'est-à-dire, d'abord en remontant la rive droite de l'Euphrate, puis par des vallées presque toutes asséchées aujourd'hui, en gagnant le Haurân et, par la Palestine et le Sinaï, atteignant le Delta, qui ont surtout repeuplé la vallée du Nil. Ces Asianiques sont venus se superposer aux populations très peu denses de l'Egypte, les ont absorbées et ont créé la civilisation pharaonique. La Syrie n'est certainement pas restée en dehors de ces invasions. Les récentes découvertes en Syrie et dans le Sinaï ont montré que, dès le début du régime pharaonique, les Egyptiens possédaient des points d'attache dans les provinces asiatiques

voisines du Nil. Ces « points d'attache ne sont autres que des témoins du passage des prépharaoniques dans ces régions, lors de leur marche vers la vallée du Nil ». Politiquement, il était essentiel, pour les Pharaons, de conserver ces bastions avancés de la frontière d'Asie, la seule dangereuse pour leurs Etats.

Les choses se sont passées tout autrement en Afrique Mineure, Algérie et Tunisie, véritables districts de survivance. Ici il n'y a pas de hiatus entre le Paléolithique et le Néolithique et des industries spéciales de la pierre éclatée ont pris place après la phase paléolithique, jouant le rôle de l'Aurignacien, du Solutréen et du Magdalénien de l'Europe. C'est la culture du Capsien, établissant la transition entre l'Acheuléo-Moustiérien et le Néolithique.

⁂

Le troisième et dernier volume de *La Préhistoire Orientale* est réservé à l'Asie Antérieure et se termine par un long chapitre où sont exposées les conclusions générales de l'ouvrage.

La colonisation de l'Elam et de la Chaldée est due, comme nous l'avons vu, à des peuples asianiques venus des districts de survivance du nord de l'Asie Antérieure. Ils s'installèrent, après les désastres diluviens, sur les terres nouvellement asséchées, prodigieusement fertiles, aux gras pâturages, pourvues d'inépuisables ressources en gibiers et en poissons. Ces présumériens étaient divisés en tribus qui, peu à peu, devinrent de minuscules états ; le régime des patésis s'ensuivit plus tard et quand, longtemps après, des Sémites venus du Sud, les Akkadiens, envahirent la Chaldée, imposèrent leur domination, le régime féodal prit naissance. La venue des Sémites marque le terme de la vie paisible des Sumériens; les envahisseurs, animés d'instincts belliqueux et dominateurs, ne rencontrèrent d'ailleurs que bien peu de résistance. En Elam, la civilisation se fit de la même manière, mais sans invasion sémitique. Suse s'éleva sur les collines basses d'argile et de galets qui bordent le lit de la Kerka et dans les lieux environnants. Ces gens faisaient usage d'instruments de pierre, mais ils connaissaient le cuivre, ils filaient et tissaient le lin avec une grande habileté, ils étaient agriculteurs et habiles potiers. Cette poterie correspond à la première période céramique susienne, caractérisée par son aspect très primitif. Les vases sont en matière très poreuse et se ramènent à trois types : la coupe ou bol, le gobelet et le petit cratère de forme plus ou moins conique. Ils ne portent jamais de couvercle et ils sont dépourvus d'anses. Ils sont ornés de peintures brunes extrêmement stylisées représentant des ornements géométriques et, plus rarement, des Végétaux, des Animaux et même des Hommes. Dans les couches archéologiques de Suse on trouve, un peu au-dessus de ces poteries, une seconde céramique qui diffère profondément de la première, si bien qu'on l'attribua d'abord à une autre civilisation. Cependant les faits et les observations montrent que cette seconde période céramique continue directement la première ; la forme des vases est assez différente, la décoration picturale, beaucoup moins stylisée, retourne vers le naturisme et les animaux représentés ne sont plus les mêmes. Cette céramique susienne, bien que primitive, offre un mélange « étonnant d'inexpérience et d'habileté » ; elle est d'un « style d'une puissante originalité », très archaïque et antérieure aux plus anciennes céramiques égyptiennes. Il faut y voir le produit d'un foyer très ancien d'où seraient partis « les principes qui, plus tard, à la suite de nombreux avatars » ont donné naissance à la céramique méditerranéenne.

L'importante question de l'origine des métaux, cuivre et fer, occupe la plus grande partie de ce troisième volume. Il paraît n'avoir existé que deux foyers de la découverte du cuivre : l'un en Amérique et l'autre dans le Vieux Monde. Pour l'Ancien Continent, l'idée d'une origine extrême orientale (Chine, Malaisie...) du cuivre doit être abandonnée. Il en est de même de la thèse qui place la découverte du métal en Europe, soit au voisinage des districts métallifères de la Bretagne insulaire, soit en Espagne, soit encore en Hongrie pays

où l'industrie du cuivre pur s'est prolongée fort longtemps. On ne saurait non plus placer la découverte dans le Sinaï où les mines sont très pauvres. Or les Asianiques, qui, venus du nord de l'Asie Antérieure — et alors sans aucune relation possible avec les peuples de la Sibérie — ont repeuplé l'Elam, la Chaldée, la vallée du Nil, connaissaient le cuivre et même le fer mais n'employaient ce dernier métal que pour la confection d'objets précieux. Il est donc naturel de considérer le nord de l'Asie Antérieure (Arménie russe, Lagistan, Anatolie) comme le centre où naquit la métallurgie. Il y existe de riches mines de cuivre exploitées dès la plus haute antiquité et les fouilles dans les nécropoles de l'Arménie russe et du nord de la Perse ont révélé l'existence de peuples bâtisseurs de dolmens, connaissant d'abord le cuivre, puis le bronze. A une époque plus tardive, se montrent les sépultures de l'âge du fer où il est facile de distinguer deux civilisations successives : celle des Asianiques autochtones et celle, plus récente, des Hallstattiens envahisseurs.

Au moment où se fondaient les grandes civilisations de l'Asie Antérieure et de l'Egypte, des phénomènes considérables se passaient dans les pays septentrionaux. Avec la disparition des grands glaciers scandinaves et l'assèchement du lac Aralo-Caspien, les portes s'ouvrent entre l'Europe et l'Asie Septentrionale jusqu'alors complètement isolés. L'Homme, cependant, existait en Sibérie alors que cette vaste région, sans communications avec les autres contrées habitées, jouissait d'un climat relativement doux. Cependant la disparition des champs de neige de l'Europe entraîne de profondes modifications dans le climat sibérien qui devint extrêmement froid. Les habitants, fuyant des plaines désormais glacées, s'ébranlèrent à la recherche de contrées plus clémentes et, par vagues successives, envahirent l'Europe, l'Inde, l'Iran..., et celà dès l'époque où fleurissait, dans l'occident européen, la culture magdalénienne.

Il est à peu près démontré que, parmi ces peuples très anciens sortis de la Sibérie, paraissent des Hommes de langue aryenne que l'on peut, « sans trop grands risques d'erreur, confondre pour une bonne part, avec le type brachycéphale, jusqu'alors inconnu en Occident ». Parmi eux, les Ligures auraient apporté jusqu'aux plages de l'Atlantique l'usage de la pierre polie et celui du métal, cuivre et bronze; les Celtes, auxquels avec juste raison on attribue la civilisation dite de Hallstatt, ont introduit l'usage du fer.

Cependant, ni les uns ni les autres, ne sont les inventeurs réels de la métallurgie, qu'il faut attribuer aux Asianiques autochtones du nord de l'Asie Antérieure. Ces pays étaient alors le foyer métallurgique fournissant tout le Vieux Monde. En passant au nord du Caucase, dans l'immense plaine steppique du sud de la Russie, les peuples émigrés de la Sibérie entrèrent en relation avec les Asianiques, en reçurent l'usage du métal et l'apportèrent dans nos pays.

C'est par un processus analogue que se produisit, beaucoup plus tard, l'introduction du fer. Les Hallstattiens apprirent la sidérurgie au contact des Asianiques et ils étaient devenus des métallurgistes habiles quand, vers le deuxième millénaire avant notre ère, ils ont atteint le bas Danube. Là, ils se sont divisés en deux rameaux : les uns, les Hallstattiens proprement dits ont poursuivi leur route vers l'occident; les autres, parmi lerquels se trouvaient les Doriens, se dirigeant vers le sud, ont gagné les Balkans, puis la Grèce. Mais, si ces peuples n'ont pas inventé le fer, ils ont propagé activement son *emploi industriel* et c'est, au point de vue de la civilisation, le fait réellement important.

C'est encore aux Asianiques du nord de l'Asie Antérieure qu'il faut attribuer l'invention de l'écriture. La figuration pictographique primitive de la pensée n'a pas été apportée en Asie Antérieure par les peuples nordiques, car elle est antérieure de plusieurs millénaires à leur venue; elle n'est pas non plus d'origine sémitique, puisqu'on la rencontre dans l'Elam primitif, chez les Hittites, en Crète, pays qui n'ont jamais été sémitisés. Elle est donc d'origine asianique comme la métallurgie.

Ainsi le proche Orient se présente comme un pays privilégié où les peuples ont rencontré les plus grandes facilités en vue de leur évolution. Ce sont les peuples de l'Asie

Antérieure et de l'Egyte qui ont fait les premiers et les plus grands efforts; puis sont arrivés, des steppes glacées du Nord, des races plus âpres, plus combatives qui ont vite dominé leurs éducateurs. Et ce sont ces hordes sauvages, jadis chassées de la Sibérie par le froid, qui aujourd'hui dominent le Monde.

***

Telles sont les grandes lignes de ce livre magistral. On peut dire qu'il résume toutes les recherches, tous les travaux auxquels J. de Morgan a consacré une vie si exceptionnellement active, si remplie de découvertes éclatantes et de premier ordre. Si l'analyse précédente permet de juger de l'ampleur et de l'importance des sujets traités, elle ne donne qu'une faible idée de la documentation qui s'y trouve accumulée. Les tables des trois volumes, reproduites en tête de cette notice, feront saisir aux lecteurs l'exceptionnelle richesse des questions envisagées par l'auteur. Rappelons seulement l'envergure des développements sur les phénomènes glaciaires, le dépeuplement et le repeuplement quaternaires, dans le tome I[er] où l'on lira aussi, avec le plus vif intérêt, les chapitres X (De l'usage des instruments de pierre et des vestiges que laissent les peuples disparus) et XI (De l'unité des conceptions innées). Je signalerai également, dans le tome II, en dehors des chapitres fondamentaux consacrés à la préhistoire égyptienne, au tombeau royal de Négadah et à la préhistoire de l'Algérie-Tunisie, ceux où sont résumées nos connaissances sur les populations préhistoriques de l'Abyssinie, du Soudan et de l'Afrique Centrale. De même, dans le troisième volume, d'intéressants chapitres précisent ce que nous savons, aujourd'hui, de l'industrie de la pierre en Syrie, dans l'Arménie et le Caucase, dans les contrées de l'Extrême-Orient (Indes, Assam, Birmanie, presqu'île de Malacca, Cambodge, Japon, Sibérie) et de l'Océanie et, aussi, dans les îles et les pays continentaux de l'Hellade. Un chapitre entier (X, pp. 340-363) est consacré, à la question encore si controversée, des origines de l'écriture dans le proche Orient. Enfin, l'ouvrage a été doté d'un copieux *Index* embrassant les trois volumes.

L'éditeur n'a reculé devant aucun sacrifice pour présenter dignement cette œuvre monumentale. L'impression est excellente et l'illustration a été particulièrement soignée. Les trois volumes ne renferment pas moins de 3.000 figures groupées en 891 clichés dont la plupart reproduisent les admirables dessins originaux de J. de Morgan. Enfin, 8 magnifiques planches coloriées, donnent un choix des plus belles céramiques égyptiennes et susiennes.

J. de Morgan travailla vingt ans à l'élaboration de ce livre. Si l'éminent et regretté savant n'a pas eu la joie de le voir imprimé, on peut assurer que la publication de cette œuvre capitale fait le plus grand honneur à la science française.

Louis GERMAIN.

LA ROCHE-SUR-YON. — IMPRIMERIE CENTRALE DE L'OUEST

2° Les *signes nouveaux* [1]. A chaque consonne qu'il crut devoir représenter par un signe nouveau, le Phénicien donna l'image de l'*objet à exprimer* dont le nom commençait par le son voulu [2]. Il en emprunta les images au cercle d'idées qui le touchaient de plus près : *corps de l'homme* (yeux, bouche, tête, nuque, dents, main); *maison* (battants de porte, crochets, maison); *bétail*, (bœuf, chameau, aiguillon à bœufs); *la nature* (eau, poisson). Or, dans la représentation de ces signes, il suit son goût ou ses habitudes propres, et non le style de ses maîtres égyptiens.

Où et quand naquit l'alphabet phénicien ?

D'après Sethe, il fut créé au Sinaï par des « Hyksos ».

Les Hyksos s'emparèrent de la Basse-Égypte, l'occupèrent plus d'un siècle et, de là, dominèrent plus ou moins, même sur la Haute-Égypte, jusqu'au jour où ils furent repoussés vers Canaan par Ahmosis. Ces envahisseurs avaient accepté en partie la civilisation égyptienne et fait graver sur leurs monuments des inscriptions en langue et écriture égyptiennes. Il serait difficile de nier qu'ils aient emporté l'art d'écrire. Or, ces Hyksos étaient des Sémites, de langue apparemment cananéenne. L'*Épitome* de Manéthon, dans l'Africain et dans Eusèbe, les appelle Φοίνικες ξένοι βασιλεῖς. Ed. Meyer [3] n'accorde aucune valeur historique à cette tradition ; mais Sethe fait remarquer qu'elle dérive de sources égyptiennes contemporaines, où se trouve le mot écrit Fnḫu [4].

Ce seraient les Hyksos, Φοίνικες, qui, vers le xvii^e siècle, auraient élaboré la matière complexe [5] du système d'écriture égyptien, inventé de nouveaux

[1] D'après S., la raison qui décida les Phéniciens à préférer, dans certains cas, des signes nouveaux à ceux qu'avaient adoptés les Égyptiens pour rendre telle ou telle lettre de l'alphabet, fut que le nom du signe hiéroglyphique ex. : *rō* pour *bouche* ⲟ ou sa forme cursive (= hiératique) ne disaient rien à un esprit sémitique (p. 134-135).

[2] C'est le principe d'acrophonie.

[3] *Chronologie égyptienne* (trad. A. Moret, p. 116).

[4] Dans les inscriptions d'Ahmosis — le pharaon qui chassa les Hyksos — le pays de ces étrangers est appelé *terre* ou *pays des Fnḫu* [hiéroglyphes] (Sethe, *Urkunden*, IV, 18 = Inscript. de Karnak) ; *terre* ou *pays des* [hiéroglyphes] (Sethe, *Urkunden*, IV, 25, 5-6 = Inscrip. de Maâsara). Or, sous la XIII^e dynastie, dans une inscription de Thutmès II, par exemple, ce mot *Fnḫu* désigne les gens du pays de Canaan. (Par ex., Sethe. *Urk*. IV, 138, 5 : [hiéroglyphes]. Cf., sous Thutmès III, [hiéroglyphes]. Dans Sethe, *loc. cit.*, IV, 774, 3). [Ch.-F. J.].

[5] Dès 3300 au moins, se trouvaient, dans

signes, bref « créé » l'alphabet qu'ils auraient emporté, au XVIe siècle, en Canaan d'où il se serait répandu ensuite, peu à peu, comme écriture spéciale pour les langues *parlées* dans le pays, tandis que *pour les relations administratives* surtout extérieures, on employait la langue et l'écriture babyloniennes.

Sethe estime que les découvertes du Sinaï permettent d'élargir les bases de cette argumentation et de formuler des conclusions plus précises.

Dans la presqu'île sinaïtique, à Serâbît-el-Châdem, au Wadi Maghâra, Flinders Petrie [1] découvrit, en 1905, les ruines d'un temple à la déesse Hathor « dame de la malachite » et de petits monuments de style *égyptianisant*, mais de travail manifestement non égyptien. Onze de ces monuments portaient des inscriptions [2] dont les cent cinquante caractères [3] étaient, les uns, hiéroglyphiques et les autres, de facture étrange [4]. Le temple aurait été fondé vers la fin de la XIIe dynastie, donc, vers la fin du XIXe siècle avant J.-C., et terminé sous la XVIIIe, donc au XVe siècle avant J.-C. [5]. Or, c'est entre ces deux dates que tombe l'invasion des Hyksos. Un sphinx — représentation traditionnelle des rois d'Égypte — porte des inscriptions hiéroglyphiques et sémitiques. Comme rien n'autorise à supposer que cette statue existât déjà quand les textes y furent gravés, il faudrait admettre que le sphinx représentait, non pas un roi de la XIIe dynastie, puisqu'ils sont tous bien connus, mais un des pharaons obscurs des XIIIe ou XIVe dynasties, ou, mieux encore, un roi hyksos, car on ne conçoit pas pourquoi un pharaon *égyptien* aurait senti le besoin de traduire

l'écriture complexe mi-idéographique, mi-phonétique des Égyptiens, des signes consonantiques. Sethe admet que les 24 consonnes s'y trouvaient : *Die Aegypter erfanden* (vor 3300)... *das Konsonantenalphabet von 24 Buchstaben* (*Ursprung*, p. 139).

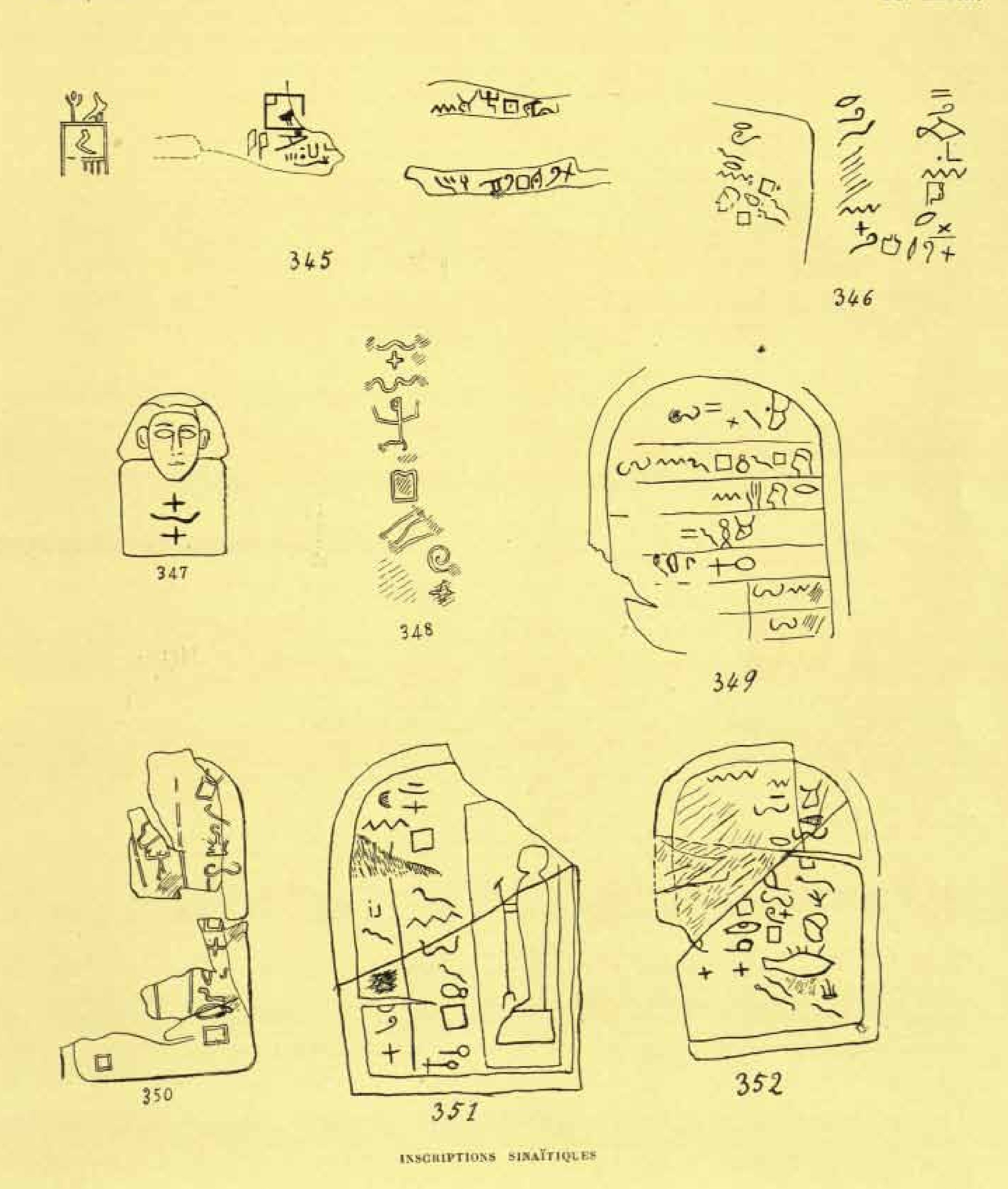
[1] Voir dans ses *Researches in Sinai* (Gd 8°, London, 1906), p. 72-95, la relation détaillée avec illustrations.

[2] Elles ont été publiées par Alan G. Gardiner et T. Eric Peet, *The Inscriptions of Sinai* (in-fol., London, 1917), nos 345-355, pl. LXXXII-LXXXIII. Les nos 345-347 sont du temple d'Hathor ; le no 346 (statuette avec inscription) est au Musée du Caire ; 347 (autre statuette) est au Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles.

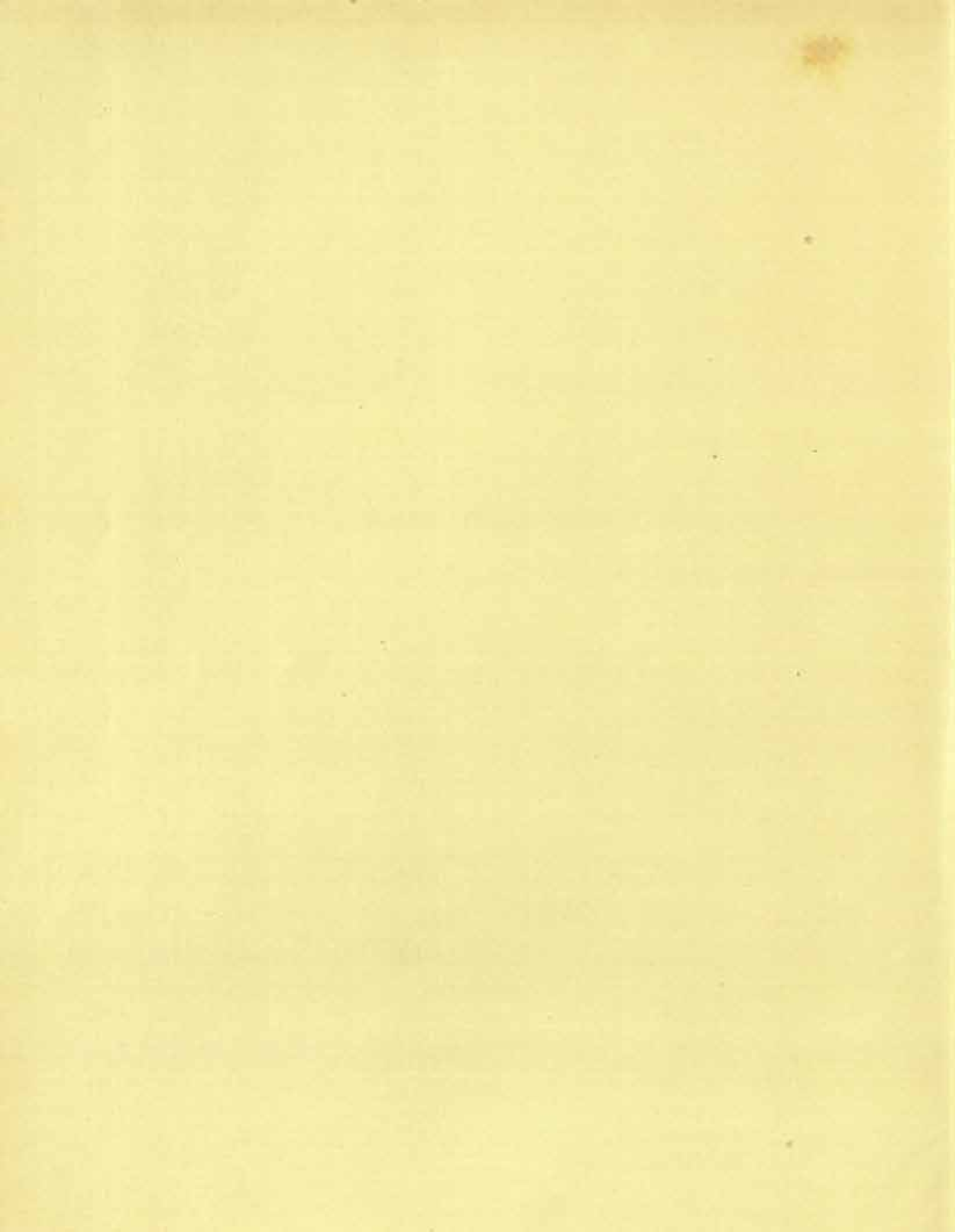
[3] Ils se réduisent à 32 types, peut-être à 22. Sottas, *Journ. asiatiq.*, XVII (1921), p. 125.

[4] Trois autres textes, 356-358, ont été découverts en 1927 par la « mission » K. Lake, Rob. P. Blake et Rev. A. W. Johnson et transportés par leurs soins au Musée du Caire ainsi que tous les fragments-Petrie, sauf 345-347, qui étaient déjà dans les Musées. Les nos 349, 350-353 et 356 sont des stèles, probablement commémoratives. La « mission » estime qu'il y a d'autres inscriptions à découvrir et se propose de retourner à Serâbît en 1929 ou 1930, avec Gardiner et l'abbé Butin, professeur à l'Université catholique de Washington.

[5] Sethe, *Neuentdeck. Sinaischr.*, p. 466.



INSCRIPTIONS SINAÏTIQUES



mot à mot en sémitique une dédicace égyptienne. Le sphinx doit donc dater de la période hyksos et, par suite, toutes les inscriptions aussi, puisqu'elles sont manifestement contemporaines.

Quoi qu'il en soit, on estime que les monuments sinaïtiques et la nouvelle écriture doivent être attribués à des Sémites venant d'Égypte : les inscriptions bilingues du sphinx et la représentation du dieu Ptah sur la stèle 351 en seraient le témoignage [1]. Or, ce fut sous la XIIe dynastie que la vallée du Nil subit une pénétration de plus en plus considérable de Sémites [2], cherchant du travail ou du service aux armées et qui furent les précurseurs des Hyksos, et, à partir de la XVIIIe dynastie, que l'Égypte fut de nouveau maîtresse au Sinaï. Ce serait donc entre 1780 et 1580 que des hommes non égyptiens, Sémites venant d'Égypte, purent exploiter les mines de la presqu'île et y graver les inscriptions sinaïtiques [3].

II

Des faits qui précèdent on peut dégager les conclusions suivantes :

1° L'alphabet « phénicien » était utilisé en Phénicie au XIIIe siècle avant notre ère [4] ;

2° Il paraît impliquer, dans sa constitution, certaines *influences* égyptiennes qu'il y aura lieu de serrer de plus près ;

3° Il serait difficile d'admettre qu'il soit né en Canaan au cours des XVe-XIVe siècles : les lettres d'El-Amarna, de Tell-Ta'annak, de Lakiš prouvent qu'à cette époque les scribes du pays écrivaient les textes officiels en langue et en

(1) GARDINER, p. 12.

(2) Voir BUTIN, *loc. cit.*, p. 20-22. D'après SETHE, p. 467, les monuments et l'écriture ne peuvent guère être attribués aux bédouins du Sinaï, autrement on les trouverait en plus grand nombre dans le pays. Telle est aussi l'opinion de GARDINER, p. 14.

(3) Pour BUTIN (*loc. cit.*, p. 28), les Sémites du Sinaï (qui n'avaient pas habité nécessairement l'Égypte) empruntèrent aux Égyptiens l'idée de l'alphabet, le principe de l'acrophonie et les quatre cinquièmes des signes à chacun desquels ils donnèrent une valeur phonétique et un nom sémitiques. Mais, aux yeux du même auteur, les inscriptions sinaïtiques actuellement connues ne doivent pas être regardées comme *le commencement* de l'alphabet sémitique : d'autres inscriptions pourraient révéler d'autres formes.

(4) Voir R. DUSSAUD, *les Inscriptions phéniciennes du tombeau d'Aḥiram. Syria*, V (1924), p. 135-157. SETHE, ne tenant pas compte des inscriptions de Byblos, dit : Xe-IXe siècle (*Urspr.*, p. 135).

caractères cunéiformes. Comment expliquer que notre alphabet n'ait pas les voyelles, s'il est né là et à cette époque, puisque les *sons a, e, i, u*, étaient isolés et que les scribes de Phénicie les employaient, non seulement pour les mots « cunéiformes », mais aussi pour les gloses *cananéennes*. Voici quelques faits :

a : *a-šar* (1) (Byblos)
a-di (2) —
a-lik-mi (3) —
a-la-kam (4) —
a-na (5) (Ta'annak)
a-mur (6) —

e : *e-nu-ma* [Tyr (7) et Jérusalem (8)]
e-bi-iš (Beyrouth) (9)
Bin-e-ze-e (Ta'annak) (10)

i : *i-bi-eš* (Byblos) (11)
i-pu-us (Tyr) (12)
i-bi-ša-am (Ta'annak) (13)
i-ba-si (14) —

u : *u-ši-zi-bu-ni* (Byblos) (15)
u-ba-an (Ta'annak (16)

gloses cananéennes : a-pa-ru (17) (Byblos
a-ku-li (18) (Tyr)
a-ru-u (19) —
a-na-yi (20) (Megiddo)
li-iš-a-lu (21) (Ta'annak)

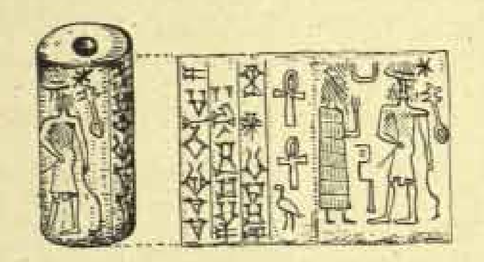
e-te-pu-ša-ni (Qaṭna) (22)
E-lu-ra-[i]-ba (Ta'annak) (23)

i-ra-bi (Ta'annah (24)
ba-ti-i-ti (Tyr) (25)
ini-ia (26) (Ta'annak)

ú-bu-ut (Tyr) (27)
ú-ša-a-ru (Jérusalem) (28)

Le sceau suivant (29), sur lequel les *sons a* et *i* sont également détachés, a été trouvé dans les couches les plus profondes de Ta'annak.

(1) Knudtzon, *Die el-Amarna Tafeln*, 84, 15.
(2) *Ibid.*, 85, 52.
(3) *Ibid.*, 102, 15.
(4) *Ibid.*, 102, 25.
(5) Sellin, *Tell-Ta'annak*, n° 1, 1.
(6) *Ibid.*, 2, 12.
(7) Knudtzon, 148, 20.
(8) *Ibid.*, 246, 47.
(9) *Ibid.*, 142, 19.
(10) Sellin, n° 3, 3.
(11) Knudtzon, 89, 43.
(12) *Ibid.*, 154, 13.
(13) Sellin, n° 2, 1.
(14) *Ibid.*, 1, 20.
(15) Knudtzon, 74, 33.
(16) Sellin, n° 1, 20.
(17) Knudtzon, 141, 4.
(18) *Ibid.*, 148, 12.
(19) *Ibid* , 147, 28.
(20) *Ibid.*, 245, 28.
(21) Sellin, 1, 5.
(22) Knudtzon, 55, 64.
(23) Sellin, 4, 9.
(24) *Ibid.*, n° 1 (sur le côté).
(25) Knudtzon, 147, 56.
(26) « Mes yeux ». La glose (*ḫi-na-ia*) marque la forte aspiration cananéenne : *ḫi*, 144, 17.
(27) Knudtzon, 152, 56.
(28) *Ibid.*, 286, 6.
(29) Dessin d'après Sellin, *loc. cit.*, p. 28.



A-ta-na-aḫ-i-li	A.
[du]mu Ḫa-ab-ṣi-im	fils de Ḫ.
arad ᵈNe-unu-gal	serviteur de Nergal

D'après H. Zimmern [1], ce cachet remonte au temps de Ḫammurapi ; par conséquent vers 2.000 avant J.-C. La présence des signes égyptiens ☥ ☥ 𓅃 ne permet pas d'admettre qu'il ait été perdu par un Babylonien à Ta'annak.

4° La forme des signes de Byblos, au xiiiᵉ siècle, n'est pas originelle : elle marque une *étape* de l'évolution de l'alphabet phénicien. Et si cet alphabet est né en « Canaan », il faut que ce soit en un temps où le pays ne subissait pas encore l'influence « babylonienne » ; donc antérieurement au xxiᵉ siècle, peut-être [2]. Mais, dans ce cas, il est impossible d'expliquer les influences égyptiennes. Cette difficulté n'existe plus si l'on admet que l'*alphabet naquit entre le* xxiᵉ *et le* xiiiᵉ *siècles* [3], *dans une région située en dehors des influences babyloniennes d'où il aurait passé en Canaan* [4].

5° Il n'est pas prouvé que cet alphabet ait été inventé par des « Hyksos », au Sinaï, car aucun témoignage ne permet d'affirmer que les Hyksos aient exploité les mines de la péninsule [5].

6° Butin attribue notre écriture à des Sémites qui travaillaient au Sinaï et qui avaient sous les yeux les inscriptions égyptiennes de Maghara et de Serâbit. Mais ces mineurs sémites, en ces lieux et à cette époque, savaient-ils seulement « lire » ? Est-il vraisemblable qu'ils eussent assez d'esprit d'analyse pour faire une telle « invention » ?

M. Butin a prévu l'objection et répondu d'avance que l' « invention » serait plus surprenante de la part des « lettrés », parce que l'alphabet est une simpli-

(1) *Id.*, *Ibid.*

(2) Sethe, p. 136, dit vers 2500 ; mais rien ne prouve que les scribes «cananéens» aient pu, pratiquement, connaitre *dès lors* assez bien la graphie cunéiforme pour songer à isoler les voyelles. Or le fait qu'ils ne les ont pas isolées a une grande importance, dans l'argumentation de M. Sethe.

(3) Sethe dit le xᵉ siècle, parce qu'il ne tient pas compte de la découverte de M. Montet.

(4) C'est l'hypothèse de M. Sethe ; et c'est dans son exposition qu'il ajoute les mots que nous avons cités au commencement du présent travail, note 1.

(5) L'exploitation ne fut reprise que sous la XVIIIᵉ dynastie.

TABLEAU DES ALPHABETS PHÉNICIENS [1]

VALEUR	BYBLOS — Ahiram fin XIIIe siècle	BYBLOS — Abiba'al fin Xe siècle	Mésa vers 842.	NORA fin IXe siècle.	ZENDJIRLI — Kalamu fin IXe siècle.	ZENDJIRLI — Barrekoub VIIIe siècle.	CIS, I, 5 2e moitié du VIIIe siècle.
א	𐤀 𐤀	𐤀	𐤀	𐤀	𐤀	𐤀	𐤀
ב	𐤁 𐤁	𐤁	𐤁	𐤁	𐤁	𐤁	𐤁
ג	𐤂	𐤂	𐤂	𐤂	𐤂	𐤂	
ד	𐤃		𐤃	𐤃	𐤃	𐤃	𐤃
ה	𐤄 𐤄		𐤄	𐤄	𐤄	𐤄	
ו	𐤅 𐤅		𐤅		𐤅	𐤅	
ז	𐤆		𐤆		𐤆	𐤆	𐤆
ח	𐤇 𐤇		𐤇	𐤇	𐤇	𐤇	𐤇
ט	𐤈		𐤈			𐤈	𐤈
י	𐤉		𐤉	𐤉	𐤉	𐤉	𐤉
כ	𐤊	𐤊	𐤊	𐤊	𐤊	𐤊	𐤊
ל	𐤋 𐤋	𐤋	𐤋	𐤋	𐤋	𐤋	𐤋 𐤋
מ	𐤌 𐤌	𐤌	𐤌	𐤌	𐤌	𐤌	𐤌
נ	𐤍		𐤍	𐤍	𐤍	𐤍	𐤍
ס	𐤎		𐤎		𐤎	𐤎	𐤎
ע	𐤏	𐤏	𐤏	𐤏	𐤏	𐤏	𐤏
פ	𐤐 𐤐		𐤐	𐤐	𐤐	𐤐	
צ		𐤑	𐤑	𐤑	𐤑	𐤑	𐤑
ק			𐤒		𐤒	𐤒	𐤒
ר	𐤓		𐤓	𐤓	𐤓	𐤓	𐤓
ש	𐤔		𐤔	𐤔	𐤔	𐤔	𐤔
ת	𐤕		𐤕	𐤕	𐤕	𐤕	𐤕

(1) Cliché R. Dussaud, *Syria*, V (1924), p. 149.

fication qui met la lecture et l'écriture à la portée de tous. Or la routine ou l'esprit de corps portait l'élite intellectuelle à maintenir sa supériorité en conservant la graphie plus compliquée à laquelle elle était habituée [1] ».

Ces remarques sont intéressantes, mais il nous semble que la difficulté demeure : les chefs d'équipe de ces gens-là eux-mêmes devaient être par trop incultes pour faire une telle découverte.

7° Mais, *en fait*, les signes « alphabétiques » du Sinaï représentent-ils une étape intermédiaire entre la graphie égyptienne et les caractères alphabétiques phéniciens archaïques? Nous ne le croyons pas.

A première vue, on aperçoit sur cinq ou six des monuments du *Wadi-Maghâra* ce même groupement de signes □0 7+ [2] que, dit-on, il faudrait lire בעלת = βααλτίς, équivalent sémitique de Hathor à laquelle était consacré le temple de Serabit el-Chadem.

Or 0 et + ou ◯+ ou 0 + paraissent bien correspondre à ע et ת phéniciens archaïques, ◯ représentant *l'œil*, comme en phénicien du XIII^e siècle. ○ (= l'iris de l'œil? ou l'œil entier) et + *identique* à la forme archaïque du ת phénicien, dans l'inscription d'Aḥiram, XIII^e siècle. Le premier est la reproduction exacte de l'hiéroglyphe de l'œil, en égyptien, mais avec la valeur *yr* et *m33*[3]. Le + ne peut être comparé qu'à l'hiéroglyphe † ou + qui ont la valeur *ymy*.

On peut se demander pourquoi un Sémite venant d'Égypte — suivant l'hypothèse — n'aurait pas choisi, pour le *son* ע, plutôt —ɔ (*le bras*) qui, écrit —ɾ ou le *bras* sans le trait vertical, avait la valeur ʿ, ou bien ◯ (*colonne*) qui, écrit ainsi ou bien [hiéroglyphes] [4], se prononçait '3 [5] et pour le *son* T l'un des T égyptiens ═ ou ⌓.

[1] Il nous dit que les « lettrés » phéniciens familiers avec les écritures compliquées des Babyloniens et des Égyptiens ne songeaient pas à les simplifier, et il rappelle que les « lettrés » chinois d'aujourd'hui sont animés du même esprit à l'égard de leur écriture nationale. *Loc. cit.*, p. 30.

[2] Ce « mot » est gravé sur l'épaule du sphinx (n° 345). Si la lecture est exacte, c'est à Hathor que le sphinx était dédié. Le mot est précédé de ל (n^{os} 345 et 346) = *à la* בעלת. D'après SETHE, au moins 3 fois (n^{os} 348, 353, 354), nous aurions, à la manière égyptienne, le déterminatif écrit Ψ. Ce Ψ pourrait correspondre au ה sud-sémitique qui est Ψ, c'est-à-dire l'article que les Hébreux emploieront toujours pour désigner la déesse (הבעלת) et qui serait correctement omis quand le mot est précédé du ל : לבעלת = לבעלת.

[3] En transcription hébraïque מאא.

[4] Justification dans ERMAN-GRAPOW, *Wörterbuch*, t. I, p. 156, 161, 163.

[5] En transcription hébraïque עא.

Dans le même groupe ⊐, ⊓, ⊡ ou ⌂ [1] ressemblent peu au 9 phénicien archaïque. Ils peuvent faire songer à l'égyptien ⊡ et ▭ qui se prononcent l'un *ḥ-t* et l'autre *pr* et représentent les fondations d'une maison; mais ils n'ont jamais la valeur de B ni celle de P. En égyptien P est écrit ⊐ [2]. Des Hyksos sortant d'Égypte n'auraient-ils pas rendu ב par J (*jambe*), qui, précisément, avait la valeur B? Tous ces mots *bras* ou *colonne*, *jambe*, *demi-cercle* désignent des objets aussi « usuels » que *maison*, *œil*, *marque*.

Quant au ל, les Égyptiens le rendaient par ⊂⊃ [3]. La forme adoptée au Sinaï, s'il s'agit de L, est écrite ɔ et ᘓ et peut, à la rigueur, par cette dernière forme être rapproché de L phénicienne.

En somme, la lecture בעלת peut être tenue pour probable; elle ne s'impose pas absolument.

On n'a pu relever, au Sinaï, aucun autre *groupement* de signes constituant un *mot* dont l'évidence s'impose [4].

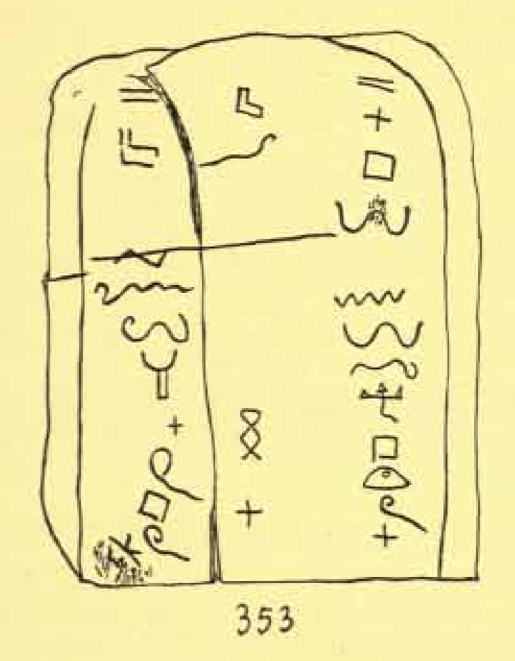
Si l'on ne tient compte que de la forme extérieure, on peut faire d'autres rapprochements; mais il est bien entendu que la seule ressemblance des formes n'autorise pas, par elle-même, à conclure à l'identité des signes: du fait que l'on peut rapprocher des consonnes phéniciennes archaïques, il ne s'ensuit pas que les Sémites du Sinaï eussent trouvé un commencement d'alphabet.

[1] Correspondant au ב d'après Gardiner, *loc. cit.*, p. 14; Cowley, *The origin of semitic alphabet*, in JEA, III (1916) p. 19; Sethe, *Neuent.*, p. 440. Il faut ajouter cette autre forme ⊓ dans laquelle Butin voit aussi un B (*loc. cit.*, pl. I).

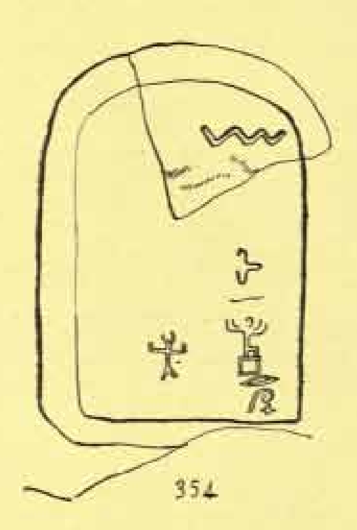
[2] Butin le lit tantôt B (nos 356, 357, 358), tantôt P, no 358; le signe lu P est plus petit que celui qui est lu B, mais aux nos 349 et 358, l'un des deux signes correspondants est aussi petit que l'autre, et pourtant tous les deux sont lus B. Pour justifier les variantes d'un même signe, Butin fait cette remarque qu'à cette étape de l'alphabet, les signes n'étaient pas encore rigoureusement conventionalisés, ni les détails rigoureusement déterminés; il suffisait que le signe permit d'identifier l'objet (dans le cas présent, une *maison*); et, parfois, il faut aussi tenir compte de la condition matérielle de la pierre sur laquelle les signes sont gravés (p. 12). Mais, même sous le bénéfice de ces justes observations, l'accord n'est pas toujours facile sur l'identification de certains signes. Citons, à titre d'exemple, le no 23 de Butin qui serait un *beth* d'après Ullman, *The Origin*, p. 14.

[3] Par exemple לְבנוֹן était écrit (Thutmès III, *Urkund.*, IV, 700, l. 7; etc.); Libye (XIXe dynastie. Cf. Erm-Grap., *Wörterbuch*, II, 414), Alep: Ḥy-r̠-bw, Ḥy-r̠-b, Ḥy-r̠-by (dans Ramsès II), etc.

[4] Signalons cependant, dans la lecture Butin: תן pour בנה, nos 351, 352; זת, nos 351, 353; כיש (nom propre), nos 349, 351, 352, 353; נצב, nos 350, 351; רב נצבן, nos 346, 349; mais ces lectures ne s'imposent pas.



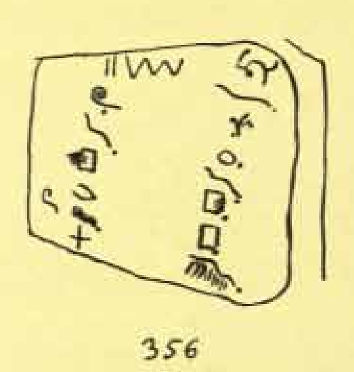
353



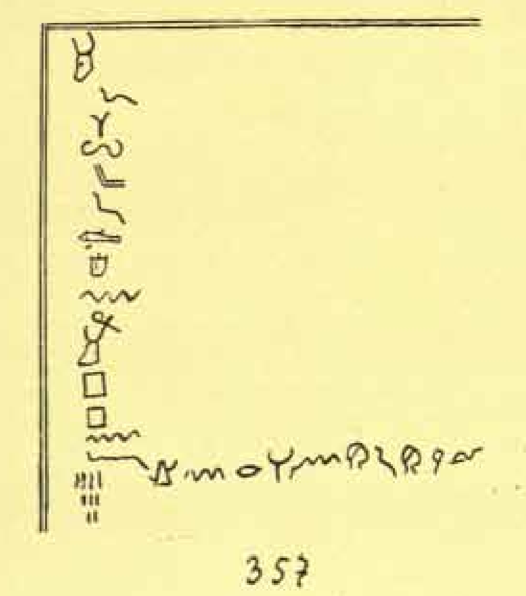
354



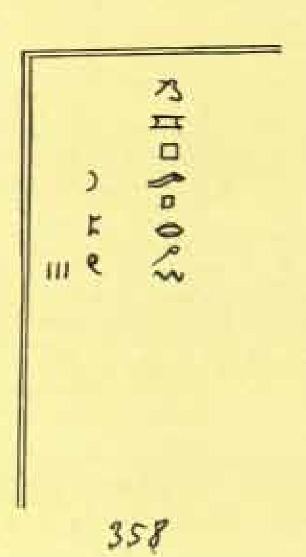
355



356

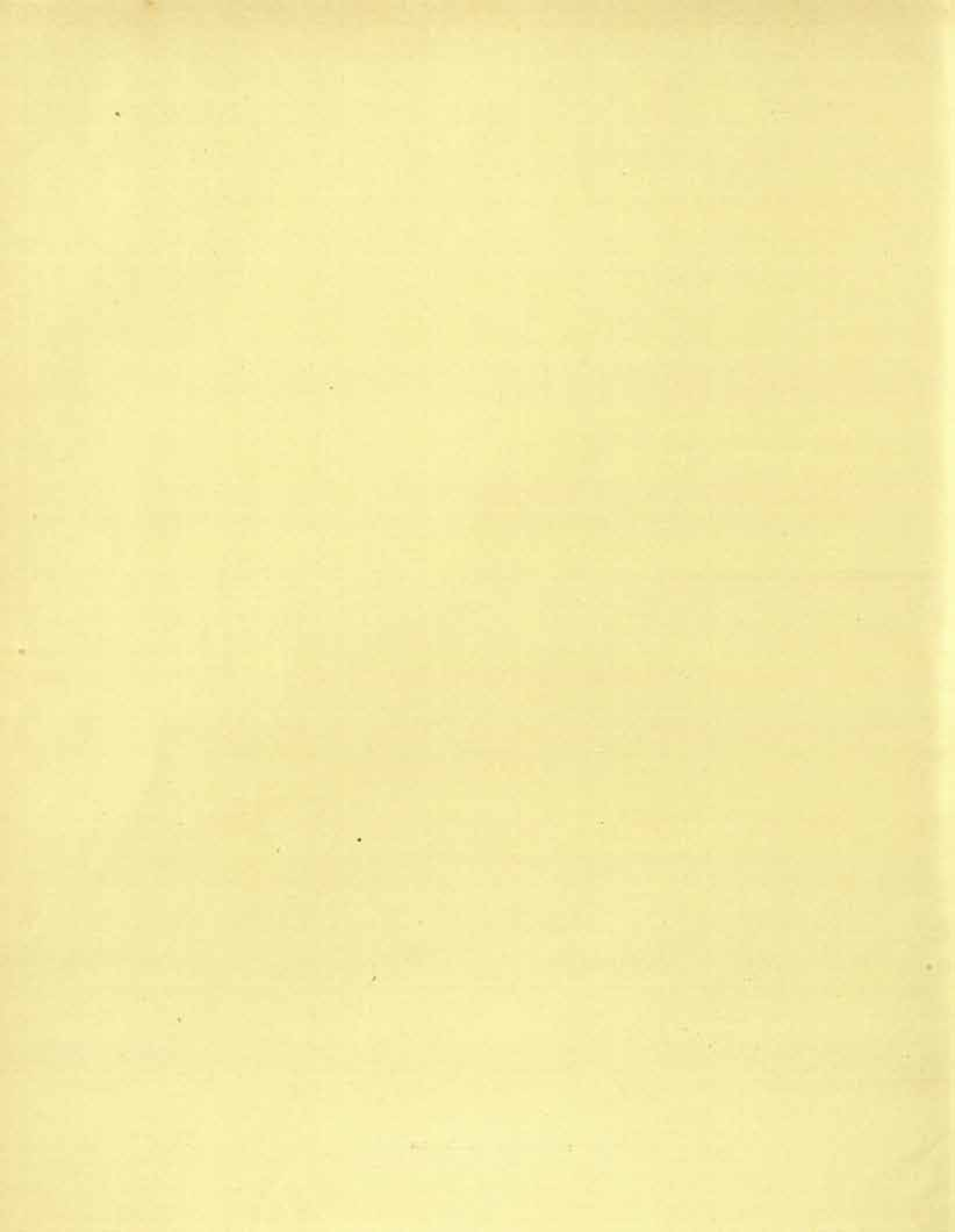


357



358

INSCRIPTIONS SINAÏTIQUES



Le ♉ du Sinaï pourrait être considéré, théoriquement, comme une forme de transition [1] entre le ♉ égyptien et l'*aleph* de Byblos. Sans doute, ce dernier ne représente plus que les cornes de bœuf, à moins qu'on ne préfère admettre que la tête est *cursivement* réduite au trait vertical ; mais cette *réduction* et cette *position* peu naturelle ne constituent pas une objection contre la dérivation de la *tête de bœuf*. Au pays de Canaan, à l'époque dont nous nous occupons, le signe cunéiforme [2] ne ressemble pas à un volatile, et pourtant il dérive sûrement de l'archaïque [3] ou [4] ; de même le signe [5] ne ressemble guère à un vase sur son support, il dérive pourtant de [6] et [7].

Le (𓂧) peut bien être une *main* [8] et correspondre à l'hiéroglyphe égyptien de la main ⊂⊃ redressé. Le fait que le signe d'une écriture est *debout, couché*, ou *sens dessus-dessous* par rapport au signe correspondant dans une autre écriture ne constitue pas une objection. Rappelons, par exemple, au Ṣafâ, pour le ה : Y, J, L ; pour le ח : ʌ, V et ω ; pour le ذ : Y, ⅄ et ⅄ ; en « Phénicie », pour ח : + (Aḥiram), × (Mesa et Nora), ✝ (Zendjirli). Mais faut-il donner à (𓂧) la valeur D comme au ⊂⊃ égyptien ? Gardiner, Sethe, Butin lui attribuent la valeur *yod* ; Ullman [9] la valeur *caph* = paume de la main [10].

On peut hésiter à considérer le ヨ de Aḥiram comme une main avec l'attache cursive du poignet.

Les signes Y, Y, Y, peuvent se rattacher à Ϳ ou Ϳ = י dans Aḥiram, bien que la haste de ces derniers soit nettement inclinée vers la gauche. En égyptien, on ne peut guère songer qu'au Ꮖ comme correspondant ; mais ce signe a une tout autre valeur : *sḫnt* = *appui, pilier*.

(1) Sottas, *loc. cit.*, compare le signe à l'*aleph* moabite (l'inscription d'Aḥiram ne devait être découverte par M. Montet que deux ans plus tard, quand Sottas écrivait son article, et il admet que le premier sert de trait d'union).

(2) Winckler et Abel, *Thontaf. El-Amarna*, 90, 16.

(3) Blau, *Monum.* A., *Obv.*, 1, 2.

(4) *Découvertes en Chaldée*, pl. 1 *bis*, n° 1, Rev. IV, 1.

(5) Winckler et Abel, *loc. cit.*, n° 26, col. I 1, 20 ; etc.

(6) Tablette ☋ de Pensylvanie, reproduite dans Barton, *Babyl. Writing*, p. VIII.

(7) *Délégation en Perse*, II, p. 130, l. 3.

(8) Manière assez naturelle de la figurer. Voir, par exemple, à Kiš sur une tablette archaïque . Langdon, *Kiš*, t. I, pl. XXXI, n° 1.

(9) *Loc. cit.*, p. 317.

(10) Pour Ullman, *loc. cit.*, c'est le ⌐ qui correspondait au *yod* (= main : *poignet*, Genèse, xxiv, 22 ; *bras*, Jérémie, xxxviii, 12).

ressemble assez au *zayin* d'Ahiram, mais ne paraît devoir se rattacher ni pour la *forme*, ni pour la *valeur* au « traineau » hiéroglyphique égyptien = *tm*.

, du Sinaï rappellent l'hiéroglyphe égyptien = *eau*. On peut les rapprocher aussi du *mem* phénicien, car, si nous avons, aux XIII^e et X^e siècles, à Byblos (Ahiram), (Ahiram et Abibaal) ; à la fin du IX^e siècle, à Nora : , à Zendjirli : (Kalamu), nous trouvons entre deux vers 842 avec Mesa : dont la forme, moins éloignée de celle du Sinaï, ne paraît pas être primitive. Mais l'hiéroglyphe égyptien = N ; quand le signe est triplé , il se prononce *mu* = eau ; pourquoi le scribe n'aurait-il pas songé aussi naturellement à qui est l'M égyptienne ?

[1]. En égyptien, *ḥ* = ח ; exemple : *ḥnyt : lance*, hébreu : חנית. *ḥsb : compter* ; hébreu : חשב ; mais on ignore la *valeur* du signe sinaïtique. En égyptien, le *crible* servait aussi pour rendre le ח ; ainsi : *Hatti* ; hébreu חת, le pays des Hittites.

Sethe [2] rapproche de ח. Mais, en égyptien, c'est *h* qui correspondait à ח, sous le Nouvel Empire, donc presque à l'époque dont nous parlons ; ainsi *hdmu* : escabeau, hébreu הדם ; *hnu*, hébreu הין ;

Pourtant, cette équivalence n'est pas absolue, car on a, dès l'Ancien Empire, par exemple, le verbe *coïre*, écrit en égyptien avec ce même signe et le déterminatif caractéristique : *nhp* + déterminatif, et, en hébreu : נאף.

, , . La ressemblance avec l'égyptien est frappante ; mais quelle est la *valeur* sinaïtique ? On aurait pu prendre tout aussi bien .

peut faire penser au d'Ahiram.

, , rappelant l'égyptien (le *serpent allongé*) qui se transcrit *z*, *ḏ* ou *dj* [3], nous paraît différent du *nun* de Byblos.

, , peut rappeler l'hiéroglyphe (*tylapia nilotica* [4] = *yn*, ou, mieux peut-être, l'*oxyrinque* (?) (= ?) ; mais aucun rapprochement

(1) N^os 349, 355.

(2) *Loc. cit.*, p. 442.

(3) Loret.

(4) D'après P. Montet, *Scenes de la vie privée*, p. 17, il s'agit seulement d'une vague silhouette de poisson.

TABLEAU COMPARATIF

Hébreu et Arabe	Byblos XIIIe siècle	Mésa	Grec ancien	Sabéen	Safâ	Sinaï	Egyptien
א							
ב							
ג							
ד							
[illegible]							
ה							
ו							
ז							
ח							
ט							
י							
כ							
ל							
מ							
נ							
ס							
ע							
פ							
צ	X						
ק							
ר							
ש							
ת							

ne s'impose ni avec le *daleth* [1], ni avec le *samek* [2], ni avec le *nun* [3].

◇ et ○ peuvent-ils être rapprochés de ⊂⊃ et 𓂋 : *bouche*, en égyptien (Aḫiram),): Mésa : 7)? Cela nous paraît douteux. Mais on songera, naturellement, au sabéen 0, ◇.

ᛉ [4] = ᛉ *u'ḥ* ?

L'étude de l'écriture sud-sémitique n'apporterait-elle pas au problème qui nous occupe des éléments de solution [5] ?

On a fait remarquer depuis longtemps [6] — et cela demeure vrai même après les découvertes de Byblos — que si la graphie sud-sémitique ressemble à la phénicienne pour ג, ו, ע, ש, ת, et peut-être ט, ק, ר, elle s'en écarte beaucoup pour א, ב, ב, ז, ד, ה, ח, י, כ, ל, מ ; elle paraît, au contraire, se rapprocher de l'égyptienne et de la sinaïtique pour les consonnes suivantes :

D : le *sabéen* ⫩ ressemble plus à l'*égyptien* : ⫩ qu'au *phénicien* : △, △.

H : en *sabéen*, on a trois signes de formes assez semblables :

Ƴ	ou	Y	=	ה
Ψ	ou	Ψ	=	ח
Ψ	ou	Ψ	=	خ

C'est du Ψ ou Ψ, naturellement, que l'on pourrait rapprocher Ψ ou Ψ. Nous sommes bien loin du ⊟ ou ⊟ phéniciens d'Aḫiram.

En Égypte Ψ = *haut* et *jubiler*. Dans le premier cas, il se prononce *q* et, en toutes lettres, s'écrit △ 𓅃 Ψ [7] ; dans le second, *ḥ'y* ou 𓎛 ⟶ Ψ [8]. On peut donc songer, *théoriquement*, à la *valeur* ה pour le signe sinaïtique Ψ.

B : le *sabéen* ⊓ ressemble plus au *sinaïtique* □ ou à l'*égyptien* ⊡ qu'au *phénicien* 9, 9, etc.

L : le *sabéen* 1 ressemble plus au *sinaïtique* 7, (qu'au *phénicien* 7, etc.

P : le *sabéen* 0, ○ ressemble plus au *sinaïtique* ◇, ○ ou à l'*égyptien* ⊂⊃, 0

[1] Cowley, *loc. cit.*

[2] Sethe, *Neuentdeck.*, 446.

[3] Gardiner, *loc. cit.*, p. 14.

[4] N° 353.

[5] M. Sethe l'a pensé, *loc. cit.*, *Die neuent.*, *passim*.

[6] Par exemple, J. Halévy dans ses *Études sabéennes*, parues au *Journal Asiatique*, 1873-1875.

[7] En lettres hébraïques : קא.

[8] En lettres hébraïques : חעי.

qu'au *phénicien* ⟩, ⟩, etc. ; mais rappelons qu'en égyptien le ⇒ sert aussi pour L.

Cela fait cinq signes, en admettant pour chacun d'eux la ressemblance suggérée [1].

D'autre part, la forme de neuf ou dix consonnes parait ne pouvoir se rattacher directement à aucune des graphies égyptienne, sinaïtique ou phénicienne ; ce sont ה, ו, ז, י, כ, ט, ס, צ, peut-être ט ; et pourtant, suivant l'hypothèse sinaïtique, il y aurait au Sinaï un ו, un י, un כ, un ט : le sud-sémitique aurait donc pu les imiter. Il convient d'ajouter que la graphie sud-sémitique n'a pas suivi la phénicienne dans la manière si simple de distinguer le ח du ט en entourant le premier, ou +, d'un cercle ○ (d'où le ⊕) ; ce qui était réalisé à Byblos au XIIIe siècle, avec Aḥiram.

ג, נ, ע, ר, ש, peut-être aussi ט et ק, paraissent dériver de l'alphabet phénicien archaïque.

En résumé :

1° Nous avons plus de signes sinaïtiques [2] qu'il n'y a de lettres dans l'alphabet sémitique ;

2° Quelques signes seulement ressemblent [3] aux lettres de l'alphabet phénicien archaïque ;

3° Un seul groupement de signes sinaïtiques est reproduit plusieurs fois avec quelques variantes insignifiantes ;

4° En lisant ce groupement de signes d'*aspect hiéroglyphique* d'après la *valeur* des signes *phéniciens* archaïques qui leur ressemblent ou dont les *noms* traditionnels signifient l'objet figuré, on peut obtenir מעלת (= בעלת) qui conviendrait bien à la dame בעלת ou déesse Hathor ;

5° Parmi les autres signes, il en est qui ressemblent à des hiéroglyphes égyptiens, mais on ne peut dire avec *certitude* quelle est leur valeur ;

6° Il semble que ces signes dérivent des hiéroglyphes consonantiques qui se trouvaient, en fait, dans le système complexe de l'écriture égyptienne.

[1] Voir notre tableau.

[2] Même en admettant les diverses causes de simples variantes énumérées par ULLMAN, p. 323, n° 5.

[3] Sans oublier qu'on ne peut exiger une ressemblance absolue, soit parce que l'alphabet phénicien archaïque témoigne déjà d'une évolution, soit parce que ceux qui auraient introduit l'alphabet (?) sinaïtique en Phénicie ne l'auraient pas copié directement sur les monuments de la péninsule. La remarque de ULLMAN à ce sujet nous paraît inutile (p. 324).

7° Même en admettant les valeurs plus communément admises, on aboutit à des lectures pour le moins douteuses[1].

8° Les traductions de textes, toujours contestables, sont parfois particulièrement divergentes suivant les auteurs.

Citons le n° 349 :

Trad. Butin :

« *M-Š, head of the stele-setters, has erected this libation (vase)-altar (?); arise, now, o Ba'alat... the brother of the prince (of thy devotee)... M-Š... -Š.* »

ou bien :

« *I, T-Z, have appointed M-Š as head of the stele-setters, arise now*, etc.

Trad. Grimme :

« *Ich bin* Ḥ3tšpšwtḥnmȝmn. *Oberster der Minenarbeiter* (*vom* Sinai ?) *Hauptmann des Tempels der Ma'na*(h) [*und*] *des* Jahu [*vom*] Si[n]ai. (*Du*), Me[oh]i[b]-Be['a]let Ḥjtš ?)pšw(?)ḥn(?)mjm. *Du warst freundlich, hast mich gezogen* (*gegriffen*) *ans dem* Nile.

Und [*du hast mich gesetzt über*] *den Aussentempel d*[*er*] M.

Welcher auf Sinai [*ist*].

Par conséquent, on ne peut dire autre chose sinon que le système d'écriture égyptienne a inspiré, peut-être, quelquefois, l'écriture sinaïtique.

Prätorius écrivait en 1909[2], qu'il fallait envisager la possibilité que l'alphabet sud-sémitique descendit, *non pas* de l'*alphabet de Mésa* ou *d'une écriture différente et peu antérieure*, mais plutôt d'une écriture beaucoup plus ancienne, écriture de caractère alphabétique au moins pour l'essentiel. Il ne nous parait pas que l'on puisse encore préciser davantage[3].

[1] Signalons, par exemple, dans la lecture Butin, au n° 346 : le *beth* écrit de deux manières différentes, et de trois manières, au n° 353 ; n° 351, col. II : le *rêš*; n° 354, col. I : le *nun*; n° 356, col. I : le *ʿin*, le 1er et le dernier *nun*, col. II : le *lamed*; n° 357 : le 1er et le 2e *lamed* ; ligne horizontale : ועבה. מעל ; n° 358 : le 1er *mem*; le *lamed* de מעל (!).

[2] *Z. D. M. G.*, t. LXIII, p. 194, cité par Gardiner, *loc. cit.*, p. 4.

[3] Sethe admet que l'écriture sud-sémitique s'est séparée de l'écriture cananéenne archaïque dont l'écriture sinaïtique représente une ancienne, sinon la plus ancienne phase évolutive (*Die neuent.*, p. 459) ; et cette séparation se serait produite, non pas en pays « égyptien », mais en Canaan (*loc. cit.*, p. 464). C'est là que se serait définitivement constitué l'alphabet phénicien, dans les temps antérieurs à la pénétration israélite ; peut-être la ville de Dabir, dans la tribu de Juda, aurait-elle joué un rôle dans cette œuvre, d'où son nom antique de « ville de l'écriture » קרית־ספר (LXX : τὴν πόλιν τῶν γραμμάτων, Jos., XV, 15-16. Sethe rappelle qu'au XIIIe siècle avant J.-C., sous Ramsès II, le *Papyrus Anastasi* (II, 22, 5) mentionne, parmi les villes palestiniennes, une *Bt-tpr* « maison de l'écriture » (*loc. cit.*, p. 465) ; mais d'après lui, l'alphabet phénicien, découvert ou inventé en Égypte par un rameau sémitique habitant ce pays, aurait été apporté en Palestine au commencement du XVIe siècle.

Quant à l'alphabet phénicien, l'hypothèse qui le fait dériver de l'écriture égyptienne par l'intermédiaire d'un alphabet sinaïtique ne nous paraît pas suffisamment établie. Dans l'alphabet en question, quelques signes ressemblent à des hiéroglyphes égyptiens et quelques-uns à des caractères de l'alphabet phénicien : pour obtenir la lecture ב/פעלת, la seule qui puisse impressionner, il faut donner à chacun de ces signes *la valeur phonétique* de la consonne phénicienne dont le *nom* traditionnel signifie *l'objet figuré par le signe sinaïtique ;* mais rien ne prouve qu'il s'agisse là d'une règle générale : les résultats auxquels son application a abouti sont si discordants ! D'autant plus qu'on n'a pas démontré que tels ou tels signes ne sont pas des idéogrammes ou signes-mots ou même des déterminatifs [1]. C'est pourquoi, à notre sens, on peut douter encore de l'existence d'un alphabet au Sinaï. Toutefois, si les ressemblances constatées ne sont pas toutes fortuites, on pourrait admettre une tentative de simplification suggérée par la valeur alphabétique de certains hiéroglyphes égyptiens.

CHARLES-F. JEAN.

[1] ULLMAN rejette catégoriquement les uns et les autres (*The Origin*, p. 321); SETHE admet trois fois le déterminatif pour ב/פעלת aux nos 348, 353, 354. On trouvera, dans H. GRIMME, *Althebräische Inschriften von Sinai* (in-4°, Hannover, 1923), d'excellentes photographies des monuments — 21 planches sur 23. On pourra constater combien il est difficile, parfois, de savoir si tels traits sont des signes ou des « défauts » de la pierre. L'auteur (p. 63-72) croit avoir trouvé non seulement le nom de Jahwe (*Jahu*) et celui du Sinaï, dans le passage que nous avons cité, mais aussi un autre nom propre qu'il a rapproché de celui du Législateur des Hébreux (p. 92-96). Quant aux identifications de signes, elles ne s'imposent pas ; voir, par ex. : *lamed* dont la graphie ouest sémitique est si constante; *yod*, *nun*, *samekh*, *ṣadé*. GRIMME ne se réfère pas aux inscriptions de Byblos : ni l'alphabet d'Aḥiram, ni celui d'Abiba'al ne figurent dans son tableau.

LES ÉGYPTIENS A BEYROUTH

PAR

MAURICE DUNAND

M. Moret a donné communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres [1] de deux monuments égyptiens trouvés en Syrie. C'est d'abord un petit sphinx portant gravé au-dessous du menton le cartouche-prénom d'Amenemhat IV, puis une feuille d'or au nom de ce même pharaon.

La description du sphinx parue dans les *Comptes rendus* de l'Académie correspond exactement au signalement donné par les *Quarterly* du British Museum (1928, II, n° 4, p. 87-88 et pl. LXIII *a*) d'un sphinx au nom d'Amenemhat IV [2].

Au cours d'un récent voyage à Londres, j'ai pu voir ce monument exposé dans la galerie égyptienne du premier étage, sous le n° 58.892 ; il porte en outre l'indication de sa date d'entrée au musée : 1928, 1, 14 (14 janvier 1928). Ni sur l'étiquette explicative qui l'accompagne, ni dans les *Quarterly*, il n'est fait mention de son origine ; son rangement au milieu des documents originaires de la vallée du Nil ne doit pas cependant nous laisser d'hésitation : un simple coup d'œil jeté sur les deux notes que nous venons de signaler, oblige à conclure que le sphinx annoncé par M. Moret est le même que celui exposé au British Museum [3].

D'où provient ce document ? La note des *Comptes rendus* dit qu'il a été trouvé en Syrie. Grâce à l'obligeance extrême d'un ami habitant Beyrouth et

[1] *Comptes rendus*, 1928, p. 34-37.

[2] Voir *Syria*, 1928, p. 160.

[3] Dans sa communication, M. Moret relève deux particularités importantes. La première concerne la crinière léonine rendue par une mèche de poils. Par là ce sphinx s'apparente à ceux de Tanis. Mais, « d'autre part, la tête royale n'est pas, comme à Tanis, encadrée d'un collier hirsute de poils, ni pourvue d'oreilles animales de lion... Notre monument révèle donc un type intermédiaire entre le lion-roi à crinière de Tanis et les sphinx classiques à chevelure humaine de l'ancien et du moyen empire. Cette particularité lui permettra de jouer un rôle dans la discussion archéologique sur la date exacte des sphinx de Tanis ».

L'autre particularité est de présenter au milieu de l'échine un trou rond qui pénètre jusqu'au milieu du socle. Était-ce, comme le pense M. Moret, pour y insérer une statuette ou bien, comme des exemples s'en retrouvent en Mésopotamie, la cavité servait-elle simplement pour y déposer des offrandes ?

dont les déclarations sont dignes d'une entière confiance, je suis à même, non seulement de confirmer cette origine, mais encore de la préciser. Le sphinx provient de Beyrouth même. Il a été dégagé au cours des travaux de fondations d'un immeuble municipal situé tout près de *Bab-Sérail*, porte dont on voyait

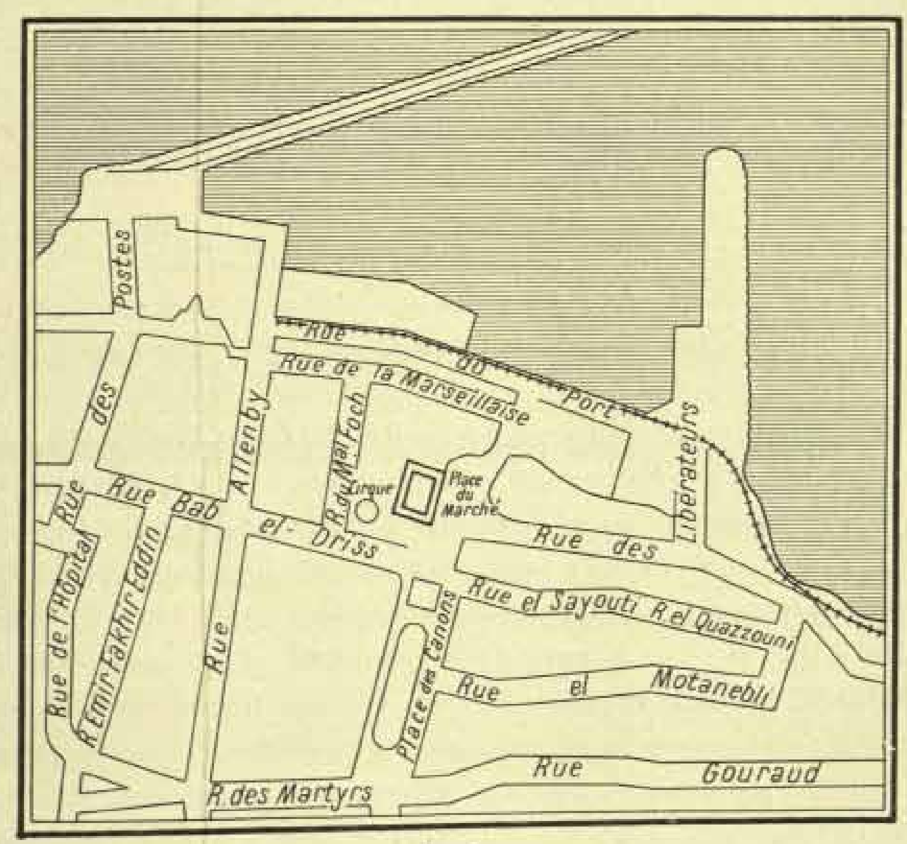


Fig. 1.

encore les vestiges il y a deux ans à peine. Nous donnons ci-joint (fig. 1) un croquis où, cerné d'un double trait noir, se voit l'emplacement exact de la trouvaille et de l'édifice aujourd'hui achevé, qui oblitère pour longtemps le champ de fouille que l'on aurait pu y ouvrir. Ces fondations furent creusées de la fin juillet à la mi-septembre 1926. C'est donc à cette date que remonte cette découverte. Le sphinx fut acquis pour une faible somme par un marchand d'antiquités qui le garda dans sa collection jusqu'au moment où il eut l'occasion de s'en défaire pour un bon prix, 500 livres sterling, dit-on.

Ici, tout comme à Byblos, l'installation égyptienne que l'on peut inférer de

la trouvaille de ce sphinx, était campée sur une hauteur, au sud d'un havre qui, comme aujourd'hui, devait servir de port. Pour les marines anciennes, la condition essentielle d'un port est un bassin abrité des vents du large. Sur la côte syrienne, la navigation à voile est commandée par le vent d'ouest. La nécessité de fermer le bassin au couchant a déterminé l'emplacement de ses ports qui, tous, tant anciens que modernes, à l'exception d'Alexandrette que la profondeur de sa baie met un peu à l'abri des vagues, ont une entrée face au nord. Pour ceux du littoral palestinien, on se reportera à l'excellent article du Père Abel [1]. Ceux de la côte syrienne n'ont pas encore été décrits ; mais les cartes marines donnent le plan des ports modernes qui, dans presque tous les cas, sont approximativement les mêmes que ceux des anciens jours.

Il n'est pas douteux que des fouilles sur une large échelle feraient apparaître à Beyrouth d'autres documents originaires de la vallée du Nil, voire même toute une installation bâtie au sein de la ville par les trafiquants égyptiens. Peut-être la curiosité de quelque fouilleur lui fera-t-elle explorer un jour ce coin de terre. Les précisions que nous apportons ici sur le lieu de la trouvaille d'un important document de la XII^e dynastie n'ont d'autre but que de fixer un jalon en vue de cette exploration éventuelle plus ou moins lointaine de l'ancienne Béryte.

Quant à la feuille d'or au nom d'Amenemhat IV, elle aurait été trouvée à Gébeil. On dit qu'elle a été volée lors des derniers travaux. A Beyrouth, et ailleurs aussi, un bon nombre des bijoux anciens qu'offrent les antiquaires sont donnés comme provenant de Byblos. Cette origine est la garantie d'authenticité que fournissent les marchands d'antiquités et beaucoup de touristes s'y laissent prendre, quelques-uns volontiers. Il me paraît surprenant que ce pectoral provienne du tombeau d'Abichmou exploré par M. Montet, car celui-ci s'est entouré de précautions telles que les fuites étaient matériellement impossibles. D'autre part, il serait étrange qu'un objet d'une espèce aussi mobilière et d'écoulement si facile, trouvé en 1923, n'ait été mis sur le marché qu'à la fin de 1927. Ce document aurait été aussi bien en situation en tout autre point de la fouille. Il peut provenir de Beyrouth, la découverte du sphinx le prouve, ou de tout autre site.

MAURICE DUNAND.

[1] *Le littoral palestinien et ses ports*, in *Revue biblique*, 1914, p. 556-590.

FOUILLES DE L'ÉCOLE ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE DE JÉRUSALEM

EFFECTUÉES A NEIRAB DU 12 SEPTEMBRE AU 6 NOVEMBRE 1927

PAR

LES RR. PP. ABEL et A. BARROIS

(Second article.)

Après le coup d'œil jeté précédemment sur la nécropole de Neirab, il reste à dresser l'inventaire des objets épars dans le sol du cimetière, et plus ou moins en relation avec les sépultures. Il n'est pas toujours facile, en effet, de rattacher tel ou tel objet au mobilier d'une tombe déterminée ; cela n'est guère possible que lorsqu'il s'agit de bijoux placés sur le cadavre lui-même. Les menues pièces de mobilier peuvent se trouver à une distance plus éloignée du corps; elles ont pu être déplacées à la suite de bouleversements quelconques, creusement de nouvelles tombes dans le voisinage, mouvements de terrain, infiltrations, etc. ; enfin, dans la fouille elle-même ce sont ces objets que l'on découvre d'abord, pêle-mêle, et lorsque l'on atteint la sépulture elle-même, quelles que soient les précautions prises, il est souvent difficile de tenter une attribution certaine.

Nous ne pouvons songer à établir ici un catalogue complet, vu le grand nombre de pièces trouvées. Cela nous entraînerait d'ailleurs à de fastidieuses redites. Nous examinerons donc les types principaux, sans nous interdire, éventuellement, un retour sur les objets déjà décrits avec le mobilier des tombes.

CÉRAMIQUE

Nous ne reviendrons pas ici sur les pièces déjà étudiées, et dont les principaux types ont été groupés dans les planches LIV et LXX. Ce sont les produits d'un art indigène syncrétiste où se décèlent de fortes influences mésopota-

miennes et dans lequel se développent de plus en plus les formes et les procédés de l'art occidental.

On peut répartir les pièces en 4 groupes :

1° Pithoi unis ou à bandeaux, tels que ceux qui figurent dans les tombes n°s 6, 58, 67, 70 ou n° 3. Il convient d'y ajouter le géant de la série, un énorme pithos à large ouverture et à petit fond cylindrique, ceint à son premier tiers d'un bourrelet décoré d'empreintes digitales imitant une cordelière (n° 51) ; il ne mesure pas moins de 1 m. 15 de haut, et son grand diamètre est de 0 m. 64 (pl. LIV, *a* et pl. LIII, *c*). Il était dressé en pleine terre et rien n'indique qu'il ait été en relation avec une sépulture. Il faut en dire autant des n°s 12, 29, 45, 48 et 55 ;

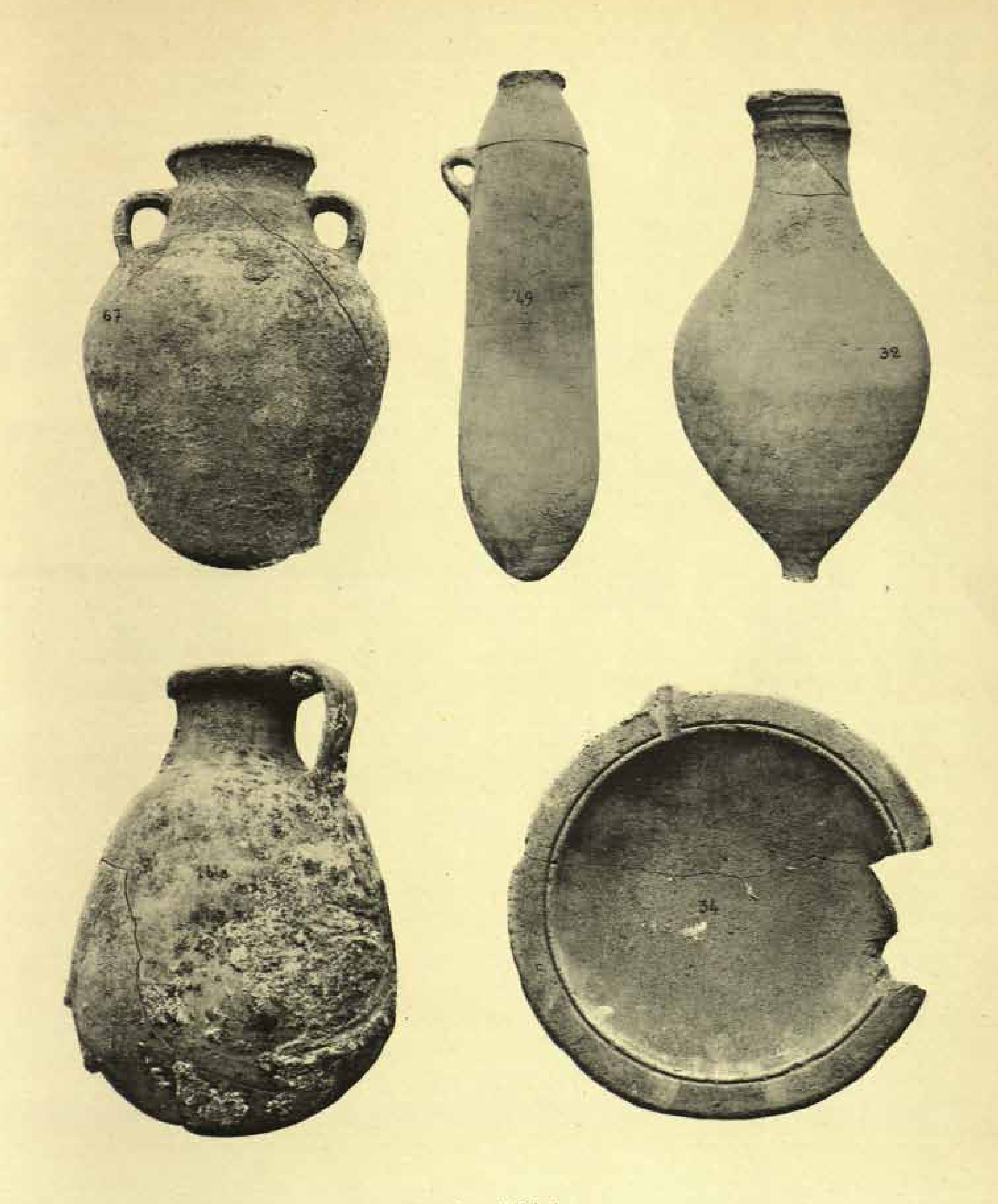
2° Pots à deux anses, tels que l'urne cinéraire trouvée dans les débris du rempart, et le vase à offrande en relation avec la sépulture n° 67 ;

3° Jarres-torpilles et leurs variantes ; nous en avons déjà longuement parlé ;

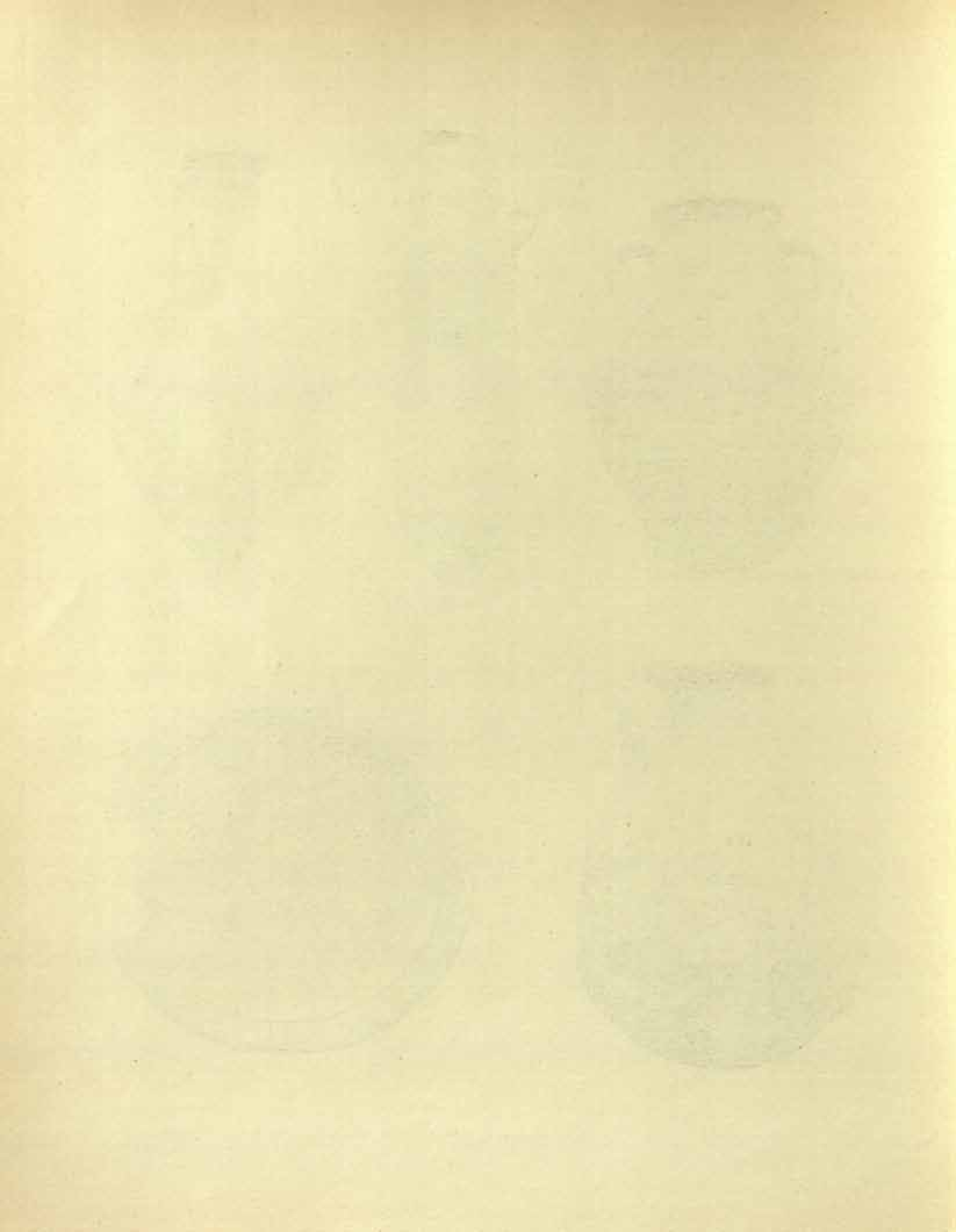
4° Cruches à une seule anse, de dimensions très variables ; à base circulaire (n°s 36 et 39) ou à fond arrondi (n° 1 *bis* et n° 23) ; cette dernière n'est en relation avec aucune tombe (pl. LIV, *k*).

A cette poterie locale et contemporaine de la nécropole viennent s'ajouter des pièces manifestement importées, telles que la gourde trouvée dans le sarcophage n° 53, laquelle est certainement chypriote. Mentionnons un grand plat de terre, à bec verseur, d'une terre bien homogène et remarquablement lisse, qui figure au plan sous le n° 34 (pl. LIV, *l* et pl. LXX) ; c'est un bon spécimen des premiers temps de l'époque hellénistique, ainsi probablement qu'une sorte de cruchon à fond arrondi, à une anse, renforcé à sa partie supérieure (n° 49) (pl. LIV, *d* et pl. LXX), et qu'un minuscule petit flacon décoré d'un bandeau peint (fig. 5, *d*).

Parmi les rares pièces de menue céramique qui nous soient parvenues intactes, citons un aryballe figurant un hérisson, recouvert d'un émail aujourd'hui très altéré et qui est un digne représentant de la bimbeloterie égyptienne à cette époque (fig. 5, *a*). Le thème en est classique ; ce vase a ses pareils dans plusieurs collections (cf. *Corpus Vasorum Antiquorum. Pays-Bas*, I Bc, pl. 1, n° 2 ; voir l'énumération faite par M. Maximova, *Les vases plastiques*, dans l'*Index analytique*, p. 213). Nous rencontrerons d'ailleurs à plusieurs reprises des échantillons de la petite industrie égyptienne.



Céramique de Neirab.



Décor céramique. — Les observations qui suivent portent sur des tessons appartenant à de la menue vaisselle ; les pièces importées sont assez nombreuses. Une série de fragments en terre blanchâtre, assez poreuse, à décor géométrique grossier allant du noir au bistre, relèvent peut-être d'une industrie locale contemporaine ou de peu antérieure à la nécropole et vraisemblablement dominée par des influences occidentales (fig. 8, *a, b, c, d, e*).

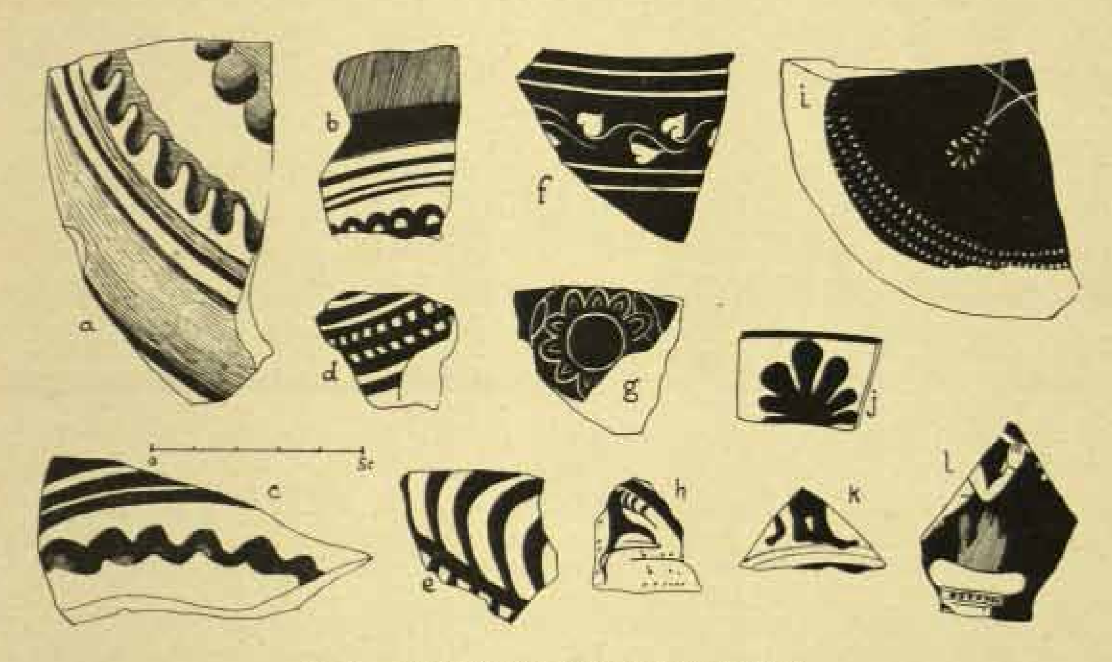


Fig. 8. — Poterie à décor peint et à décor imprimé.

Un rebord de vase en fine terre brune lissée, ornée de raies et de feuilles de lierre blanches en creux, est un élégant spécimen de l'art syncrétiste de la période hellénistique (fig. 8, *f*).

La poterie grecque des v^e^ au iii^e^ siècles est représentée par de la vaisselle vernissée noire (campanienne) à palmettes imprimées (fig. 8, *g, i*), et par quelques fragments de fabrication attique ; décor noir sur fond rouge (fig. 8, *g, h, j, k*), ou inversement (fig. 8, *l*). Bien que mutilé, ce dernier fragment (attique du v^e^ siècle) laisse deviner une scène de sacrifice : un joueur de flûte se tient nu devant un autel d'où s'élèvent des flammes en rehaut rouge.

Enfin un certain nombre de tessons provenant de vases d'assez grande dimension, d'une pâte blanche très poreuse, sont ornés de décors géomé-

triques en creux (fig. 9, *b*, *d*, *e*). Ils s'apparentent évidemment, par leur matière et leur cuisson, au grand pithos blanc de la tombe n° 6. Je rangerai également dans ce groupe un fragment portant un nom gravé en caractères araméens contemporains de ceux qui figurent sur la tranche des tablettes trouvées il y a un an et qui ne peut se lire que יורם Joram (fig. 9, *c*). Cette céramique,

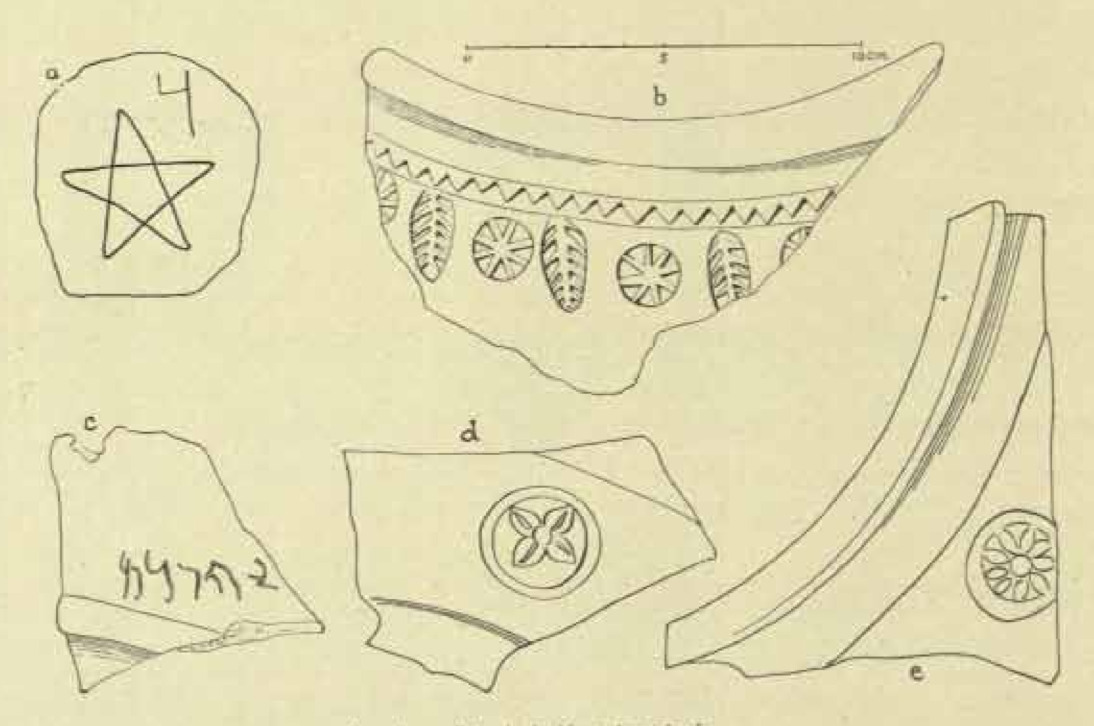


Fig. 9. — Poterie à décor imprimé.

qui prépare la poterie séleucide, pourrait dater de l'époque perse [1].

Un tesson de poterie grossière, estampillé d'un pentagramme et d'un sigle conventionnel, a dû être dans la suite taillé pour servir d'amulette (fig. 9, *a*).

Lampes. — Un certain nombre de lampes hautes de forme, en terre lissée ou vernie et au bec allongé, appartiennent sans conteste aux séries céramiques grecques (fig. 5, *c*). Les autres, au décor assez barbare, sauf un fragment un peu plus fin dont le bec s'orne d'une amphore en relief, peuvent être attribuées aux temps hellénistiques (fig. 5, *e*, *f*).

(1) [Je la rapprocherais plutôt de la céramique trouvée à Doura-Europos, sur l'Euphrate, d'époque parthe et romaine ; F. Cumont, *Fouilles de Doura*, p. 470 (F. Massoul), pl. 124. — E. P.]

Figurines de terre cuite. — Comme l'an dernier, le nombre très considérable des figurines de terre cuite se réduit à quelques types principaux, dont il est d'ailleurs assez malaisé de fixer l'évolution ; je ne serais plus aussi affirmatif pour rattacher à un art ancien telles pièces décorées d'un pastillage d'argile ; si quelques-unes sont, sans contredit, archaïques ou archaïsantes, le procédé s'est maintenu, au moins partiellement, dans la technique postérieure.

Parmi les plus anciennes représentations humaines, il faut mentionner une petite idole en terre grise, haute de 46 millimètres : seuls deux rudiments de jambes se détachent du tronc, les bras ne sont pas indiqués, la tête est formée par un simple pincement; ce magot informe est d'ailleurs seul de son espèce (fig. 10, *a*).

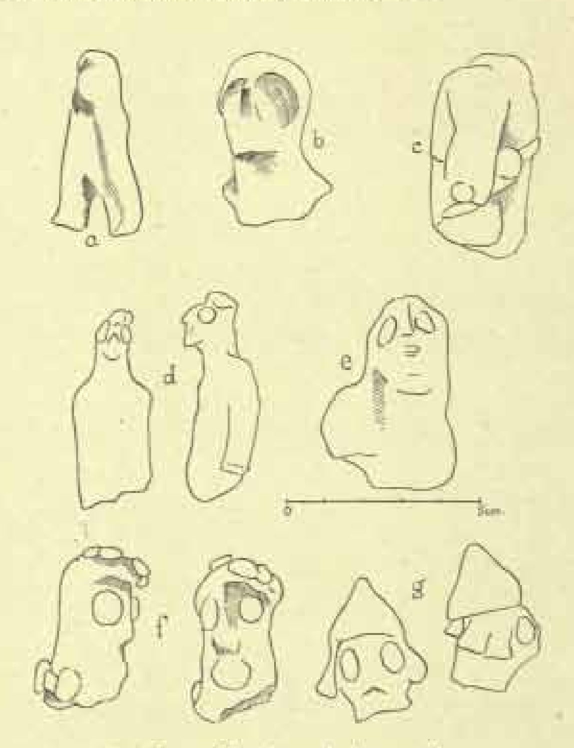


FIG. 10. — Figurines de terre cuite.

Il y a lieu de grouper un lot de statuettes d'hommes caractéristiques de l'art syrien archaïque (fig. 10). La figure est obtenue par pincement (*b*), et le plus souvent illuminée de deux yeux ronds appliqués (*e*, *f*). Le nez est fortement proéminent : la tête est souvent couverte d'un bonnet pointu, qui parfois retombe en flamme sur le côté (*d*) ; une fois même le personnage est coiffé d'une sorte de casque conique à oreilles (*g*). Le cou et le torse s'ornent fréquemment de colliers ou de baudriers appliqués selon un procédé uniforme (*c*) et qui retrouvera son emploi lorsqu'il s'agira de figurer le harnais d'un animal.

En effet, un certain nombre de figurines d'animaux doivent être contemporaines de ces statuettes ; elles décèlent, en tout cas, une technique analogue (fig. 11). L'animal le plus souvent représenté est le cheval : on le reconnaît d'ailleurs surtout à son harnais caractéristique : frontal orné de boutons, bride croisée sur le chanfrein, pompons et houpettes cuirassant le poitrail (*a*, *b*, *c*, *d*). Le tout est obtenu par simple application de bourrelets et de pastilles de glaise.

Pour le reste, on s'est contenté de raccorder vaille que vaille cette tête à quatre moignons informes, et voilà l'animal sur pieds [1]. Le chameau est traité de la même façon ; le cou est plus long et plus incurvé (*i*) ; le mouton est reconnaissable à sa grosse queue lourde de graisse (*j*), et j'ai pensé voir un chien dans une de ces figurines rudimentaires (*k*). Je signalerai enfin une tête

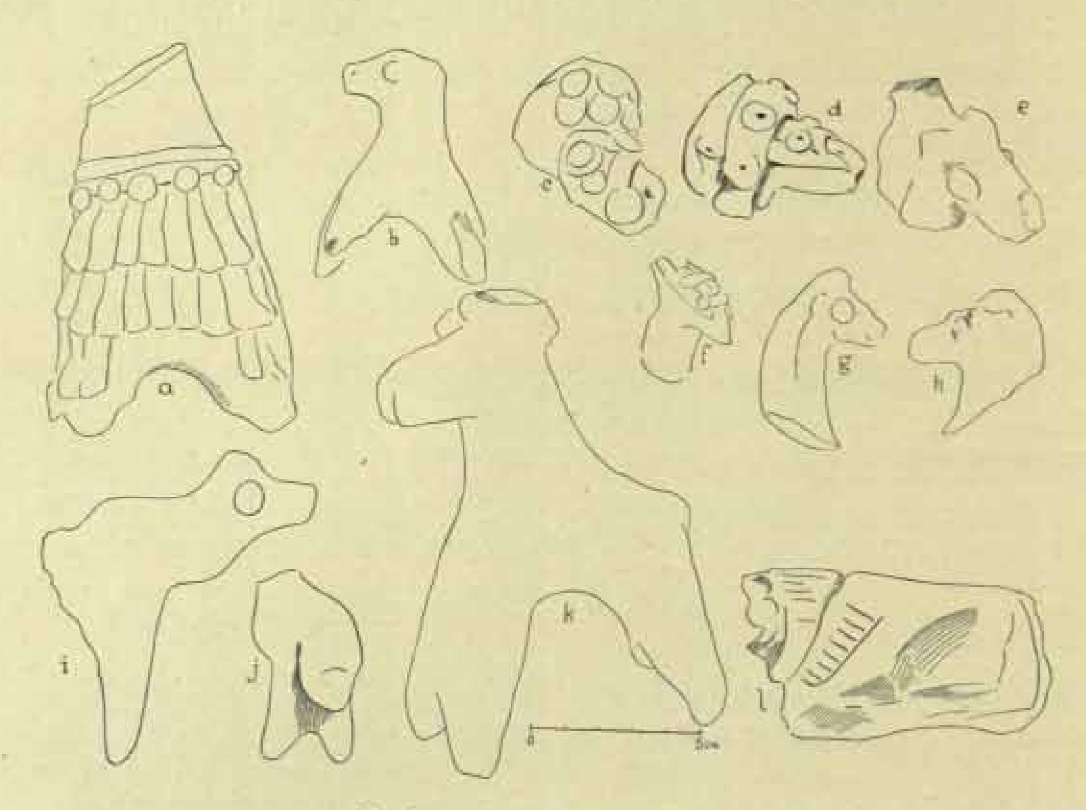


Fig. 11. — Figurines de terre cuite.

d'âne ou de mulet harnachée comme le sont ces animaux lorsqu'on les emploie à tourner les norias (*f*).

Le cheval est demeuré l'animal de prédilection des Syriens. Nous en trouvons des représentations vraisemblablement plus jeunes où l'artiste s'est appliqué à rendre la courbe de l'encolure, les oreilles et le toupet de la crinière. L'œil est pour la plupart du temps rendu par le procédé du pastillage (*e*, *g*, *h*).

[1] J'ai signalé l'an dernier les analogies de ces figurines avec celles de Kara Euyuk. Cf. Chantre, *Mission en Cappadoce*, pl. XVII et XIX.

Je mentionnerai ici, pour n'y pas revenir, une statuette représentant un lion couché, sculptée dans une pierre blanche très tendre. L'attitude générale est saisie en quelques traits d'une heureuse simplicité. Malheureusement la pièce est très mutilée (fig. 11, *l*).

Pour ce qui est des très nombreuses figurines représentant des cavaliers



FIG. 12. — Figurines de terre cuite.

(fig. 12), les plus réalistes semblent être les plus anciennes : on s'est appliqué à n'en rien omettre : la monture est dûment pourvue de tous ses membres, le cavalier également ; ses jambes s'appliquent sur les antérieurs du cheval, ses bras et ses mains de chaque côté de l'encolure et sa tête à l'œil rond est coiffée du classique bonnet pointu. L'ensemble, qui rappelle les produits archaïques béotiens et chypriotes, est touchant de scrupule et de gaucherie (*a*, *g*).

Les cavaliers de l'époque perse, dont, soit dit en passant, nous n'avons trouvé cette année aucun exemplaire en bon état [1], procèdent d'une tout autre formule. Écuyer et monture sont outrageusement schématisés. Par contre,

[1] On se reportera donc à *Syria*, 1927, pl. LII, nos 43 et 44.

l'artiste a donné tous ses soins au modelage de la tête, avec sa barbe en collier et son bonnet à flamme tombante. Il faut en rapprocher les terres cuites de Phénicie et de Chypre que Heuzey a classées dans le style pseudo-assyrien (*Catalogue figurines Louvre*, 2ᵉ édit., 1923, p. 51 et suiv.). A la même époque se rapporte toute une série de statuettes d'hommes barbus, coiffés du même bonnet (*f*), au corps, réduit à un tronc très court; le personnage repose non

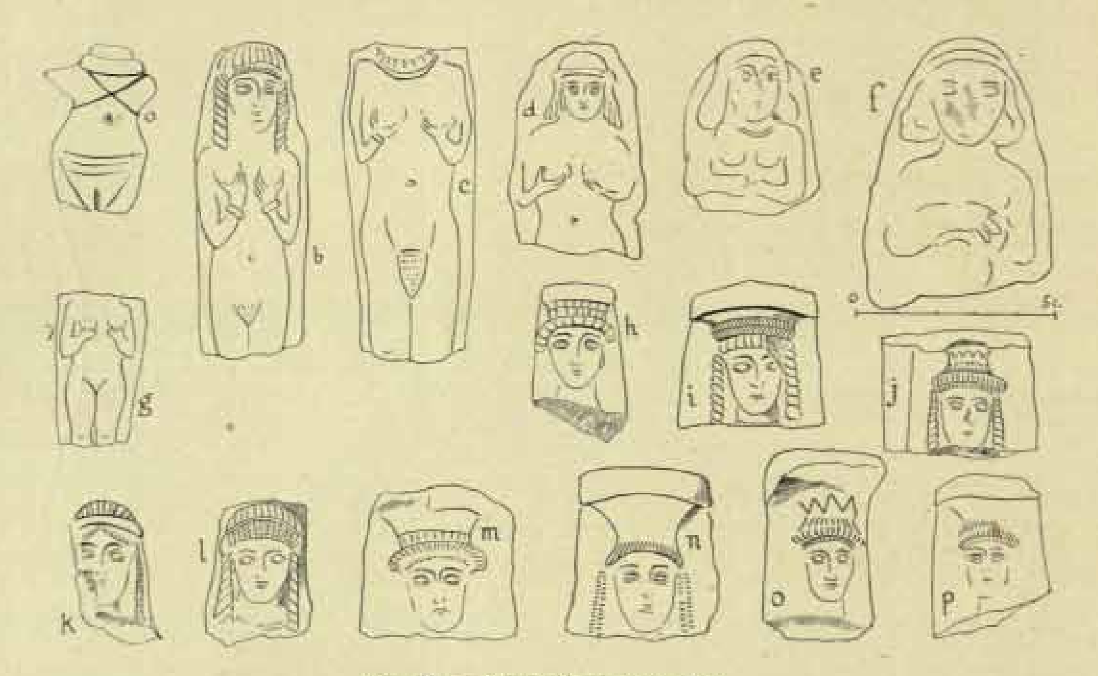
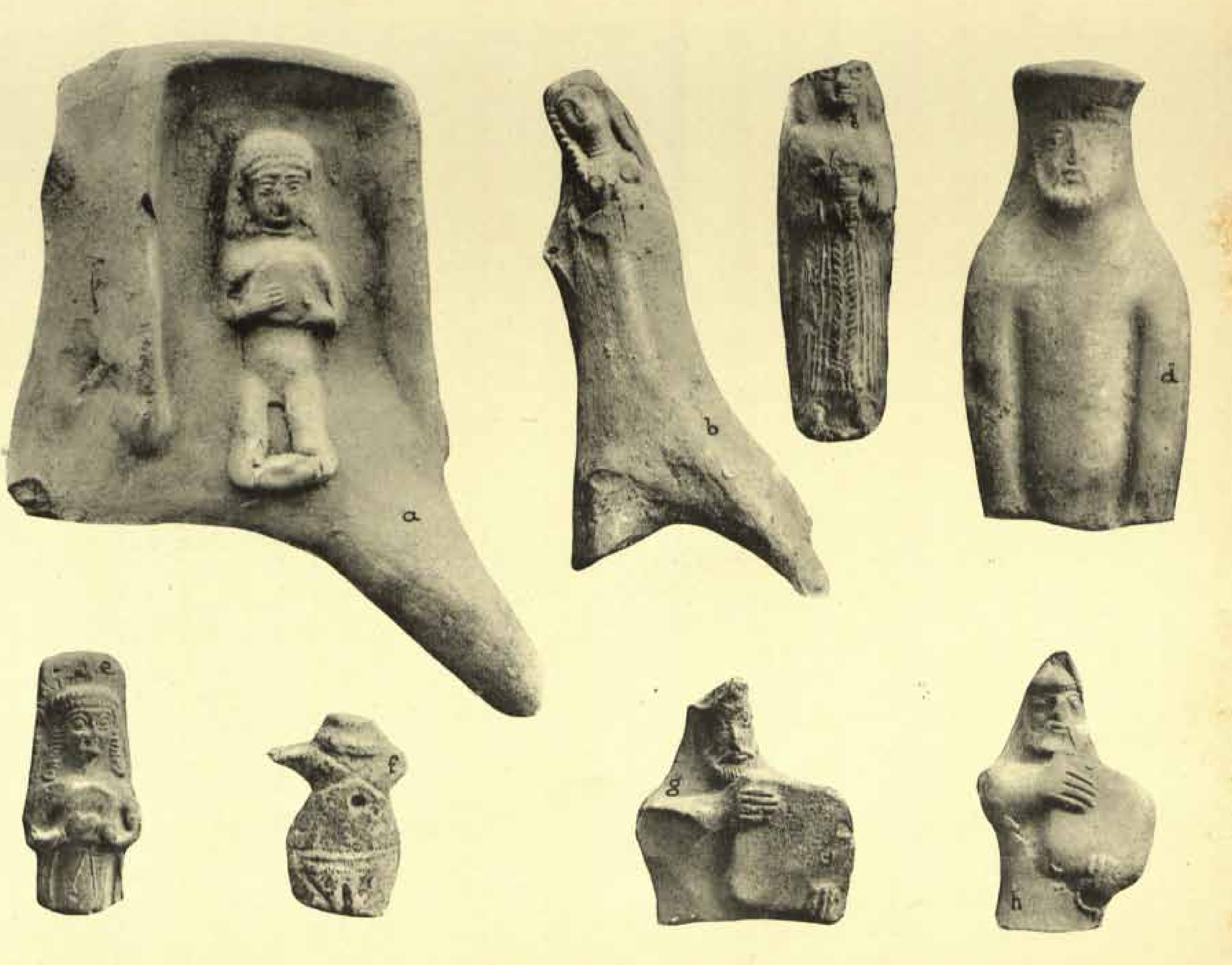


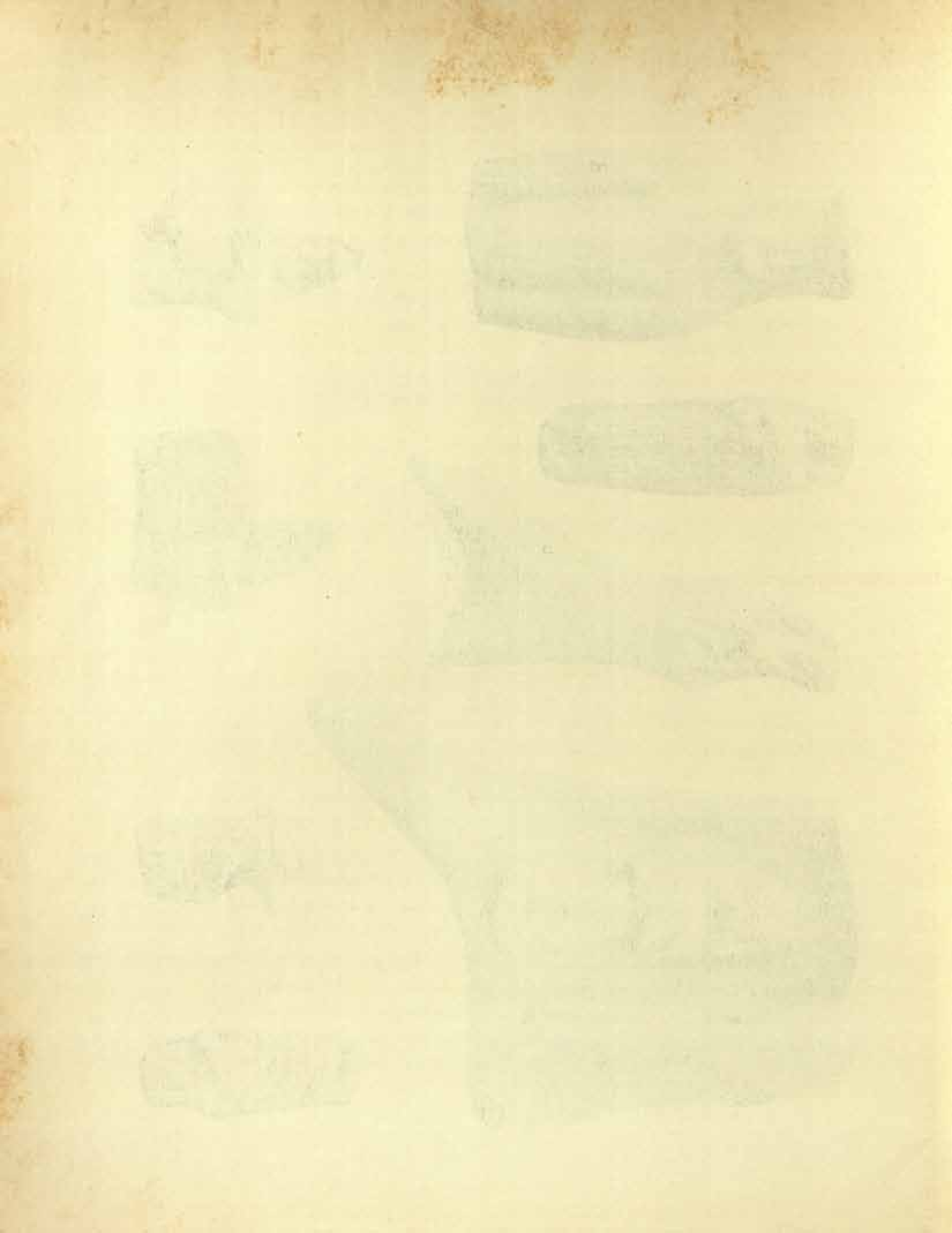
Fig. 13. — Figurines de terre cuite.

pas sur des jambes, mais sur une base semi-circulaire qui lui donne un aspect des plus inattendus (*b*, *c*). Trois statuettes sont particulièrement intéressantes; elles représentent un musicien qui tient de la main gauche un instrument rectangulaire aux coins arrondis, sur lequel il semble frapper de la main droite (*d*). Signalons enfin un personnage barbu coiffé du calathos (pl. LXXI, *d*), et le buste d'un homme dont la barbe carrée paraît empruntée à des modèles assyriens (fig. 12, *e*).

Très nombreuses sont les représentations de la déesse nue (fig. 13) ; l'une d'elles, dont il ne reste plus que le tronc, présente un cachet archaïque incontestable : les bras sont à l'état de moignons perpendiculaires à l'axe du corps. Un volumineux collier entoure le cou. Deux bretelles se croisent sur la poi-



Figurines de Neirab.



trine, immédiatement au-dessous du nombril, le sexe est ridiculement exagéré. Cette figurine est d'ailleurs unique (fig. 13, *a*, et pl. LXXI, *f*).

Le thème classique de la femme nue ne présente que des variantes sans importance. La chevelure est habituellement disposée en rond et retenue par un bandeau plus ou moins orné, d'où s'échappent deux tresses qui encadrent le visage et tombent sur la poitrine ; on sait que cette coiffure est caractéristique de l'iconographie orientale et plus spécialement mésopotamienne. La déesse est le plus souvent parée de colliers, de bracelets ou d'anneaux de chevilles. Le nombril est indiqué fréquemment, ainsi que le mont de Vénus et les genoux. Quant au geste il varie peu : c'est celui d'une femme qui se soutient ou se presse les seins (*b*, *c*, *d*, *g*). Deux fois cependant les bras sont simplement croisés et dégagent la poitrine (*e*, *f*).

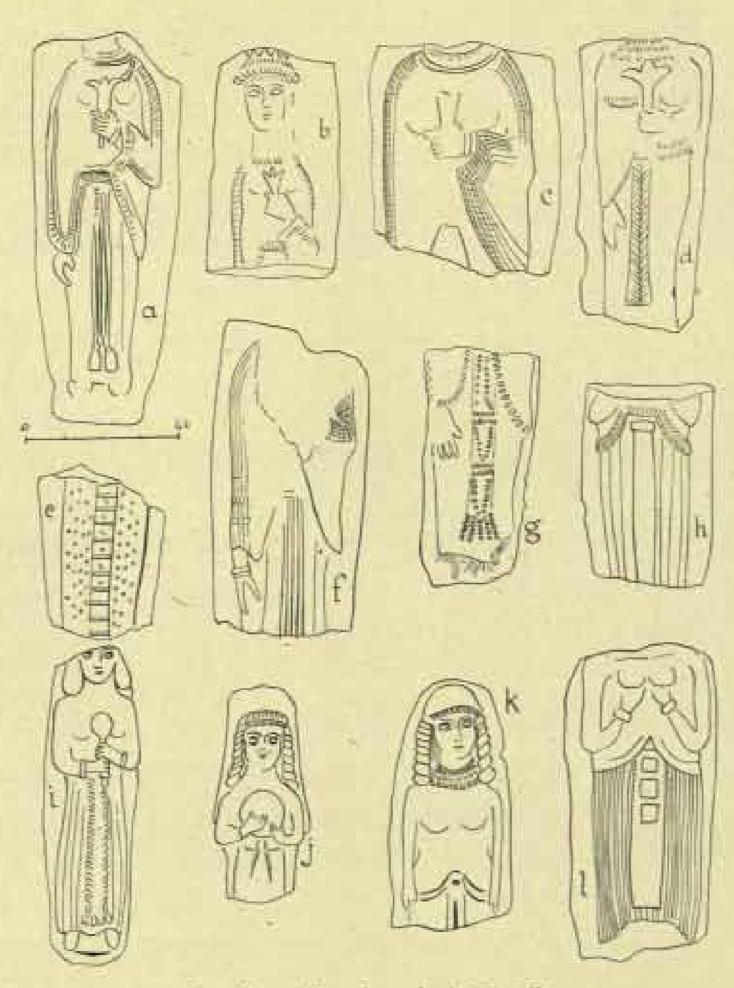


Fig. 14. — Figurines de terre cuite.

Il y a une assez grande variété dans les statuettes féminines vêtues (fig. 14). Sans doute l'ordonnance générale du costume reste à peu près la même : une sorte de châle ample enveloppe les épaules et le buste ; une tunique retenue par une ceinture est agrémentée d'un ornement qui tombe verticalement à la façon d'un *patagium* romain.

Le châle est orné d'un damier ou de rayures agrémentées de broderies (*c*, *f*). La garniture de la tunique varie beaucoup, elle se réduit souvent à quelques plis verticaux ; la jupe elle-même peut être plissée et s'orner soit d'une cordelière, soit d'une bande verticale brodée, pailletée ou chevronnée de diverses manières (*f*, *a*, *e*, *g*, *l*). L'une de ces figurines (*h*), une des rares qui n'aient pas été mutilées, nous offre un bel échantillon de coiffure composite sur lequel nous aurons à revenir.

Quelques variantes doivent être signalées dans l'attitude : le plus souvent la main gauche tient une sorte de fleur de lotus entre les seins qui font saillie sous les broderies du châle et le bras droit reste pendant (*a*, *b*, *d*). De deux statuettes de type analogue et portant la coiffure orientale, l'une joue d'un petit tambourin (*j*), tandis que l'autre tient sur sa poitrine un disque rond (*i* ; cf. pl. LXXI, *c*, *e*), motif usité à Chypre et en Phénicie. Deux autres figurines, semblent n'être vêtues qu'à partir de la ceinture : la première reste les bras collés au corps (*k*), la deuxième soutient ses seins nus dans un geste qui rappelle celui des plaques d'Astarté (*l*).

Un grand nombre de statuettes a été décapité ou mutilé en quelque manière, à tel point qu'il paraît difficile de considérer toutes ces mutilations comme accidentelles ; ces figurines de terre cuite sont, en effet, relativement solides ; elles le sont plus en tout cas que des bijoux ou des bibelots de verroterie qui nous sont pourtant parvenus intacts, en dépit de leur oxydation ; aussi inclinerais-je à penser qu'elles ont été brisées intentionnellement de façon à signifier, sans équivoque possible, qu'elles faisaient désormais partie de la société des morts et de leur personnel.

Quoi qu'il en soit de cette pratique, un nombre assez considérable de têtes a été retrouvé : les unes portent la coiffure ronde, à l'orientale, décrite plus haut (fig. 13, *k*, *l*). C'est la coiffure habituelle de la déesse nue ; elle convient aussi aux figurines vêtues, mais non exclusivement : encore faut-il ajouter que celles des statuettes où nous l'avons remarquée appartiennent plutôt à des types dérivés. La coiffure normale des statuettes porteuses de lotus serait plutôt le calathos asianique, importé en Syrie par l'intermédiaire de l'art chypriote (fig. 13, *m*) et que les artistes locaux ne devaient pas tarder à charger d'autres symboles. C'est ainsi qu'il se combine avec les torsades de cheveux à l'orientale (*i*, *n*), sa base se renfle en bourrelet (*h*) ; il se confond à peu près avec la

tiare babylonienne et s'orne de denticules qui marquent le stade intermédiaire entre le diadème à plumes et la couronne tourelée (*j*, *o*, *p*. et fig. 14, *b*).

Il nous reste à parler des représentations féminines à cheval : deux fragments figurant une femme portant deux enfants (fig. 12, *i*, *j*), proviennent de pièces semblables à celles qui ont été publiées l'an dernier [1]. Elles sont incontestablement contemporaines des cavaliers perses étudiés plus haut. De même une figurine de femme, coiffée à l'orientale, parée de colliers et tenant une colombe sur sa poitrine ; elle devait être assise de côté sur le cheval dont la tête et les pieds de devant ont été brisés (fig. 12, *k*, et pl. LXXI, *b*) : l'ensemble est schématisé à la façon des statuettes de l'époque perse et la déesse semble surgir du tronc même de la monture. Une dernière pièce nous invite à nous reporter aux processions divines de Babylonie : une femme nue, qui joue du tambourin, la tête couverte d'un voile, est assise dans une sorte de baldaquin suspendu au flanc d'un animal dont il ne reste que la queue et une patte de derrière (pl. LXXI, *a*, et fig. 12, *h*), réplique plus complète d'une pièce analogue trouvée dans le temple de Ninib [2].

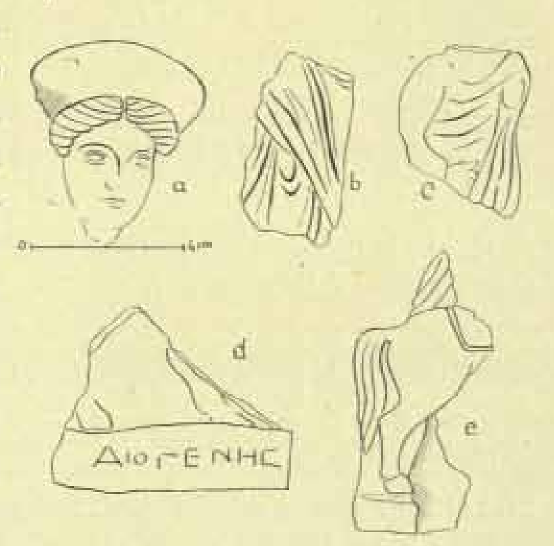


Fig. 15. — Figurines de terre cuite.

Signalons encore pour mémoire un certain nombre de figures creuses, certainement importées, et qui rappellent les terres cuites grecques de Myrina (fig. 15, *a*, *b*, *c*). Un autre fragment porte gravé en pleine pâte le nom de ΔΙΟΓΕΝΗϹ (*d*).

SCEAUX ET OBJETS DE PARURE

Plus peut-être que dans tous les autres domaines, les influences étrangères se partagent la glyptique, avec une prépondérance marquée de l'art mésopotamien.

(1) Cf. *Syria*, 1927, pl. LII, 45.

(2) Cf. Koldewey, *Die Tempel von Babylon und Borsippa*, p. 33, fig. 51.

Nous avons eu déjà l'occasion de mentionner deux intailles en calcédoine laiteuse, trouvées dans les sépultures n^os 3 et 28.

Il faut y ajouter :

1° Une intaille en calcédoine laiteuse (fig. 6, *a*), ayant la forme habituelle des poids-canards. Elle est gravée du disque ailé, surmonté du croissant et reposant sur une base triangulaire qui figure fréquemment à l'époque néo-babylonienne dans la gravure en pierres fines [1] ;

2° L'intaille conique en calcédoine laiteuse (*b*), trouvée dans la tombe n° 3, doit en être rapprochée. Elle représente le croissant au-dessus d'une schématisation excessive du disque ailé ; en réalité le disque lui-même a disparu. Il ne reste que deux rayons horizontaux et la gerbe des rayons divergents. Cette simplification est d'ailleurs très fréquente [2].

3° Intaille en verre. Le champ rectangulaire est orné d'une étoile à huit branches qui plane au-dessus de deux lignes horizontales (*c*).

4° Intaille conique en pierre noire. Il est malaisé de voir ce qu'elle représente, car la gravure est assez grossière. On distingue nettement le croissant et trois globes au-dessus d'un entrelac que j'avais pris tout d'abord pour une simplification du disque ailé, mais je ne pense pas que cette manière de voir soit soutenable. Peut-être avons-nous affaire à une représentation du cosmos, avec la lune et les planètes (*d*).

Outre ces intailles, nous avons trouvé cette année un cachet rond (fig. 6, *i*) en pierre verte, à décor végétal géométrique, traité dans la manière des sceaux découverts lors de la précédente campagne [3].

Le fragment de cylindre décrit plus haut, et provenant de la tombe n° 10 est en son genre le seul représentant de l'art mésopotamien (fig. 6, *f*). Cet autre petit cylindre en pierre grise assez poreuse est, à coup sûr, égyptisant (fig. 6, *h*). Son développement présente successivement un arbre en quenouille, un uraeus passant à gauche, et, sur une ligne de terre, le disque solaire surmonté d'une étoile à huit branches.

Avec ce cylindre et avec un scarabée de pâte bleue, nous sommes ramenés

[1] Cf. DELAPORTE, *Catalogue des cylindres orientaux du Musée du Louvre*, t. II, pl. XCI, n° 8, où le croissant est porté directement sur cet emblème triangulaire. Voir aussi DELAPORTE, *Catal. des cyl. Bibl. Nat.*, n° 552.

[2] Cf. DELAPORTE, *Catalogue des cylindres orientaux du Musée du Louvre*, t. I, pl. LIV, n^os 66 et 67, t. II, pl. XCI, n° 11.

[3] Cf. *Syria*, 1927, p. 211, fig. 17. Voir surtout le n° 1.

à la menue bimbeloterie égyptienne. Ce dernier est gravé au nom de *Neb-Tet-Ḥotep* (fig. 6, *g*) [1].

Telle amulette-cœur, taillée dans une pierre dure d'un brun rougeâtre, ne déparerait assurément pas la collection des cœurs de Deih el Bahari [2] (fig. 3, *i*).

Voici enfin un chat de bronze, muni d'une anse, assis sur son derrière et qui n'a rien à envier à ses collègues de faïence d'Abydos [3] (fig. 3, *j*).

Signalons de même une petite amulette de pâte bleue représentant un cygne (fig. 3, *k*).

Si nous sortons de ce bric-à-brac égyptien ou égyptisant, nous retrouvons en très grand nombre les perles de cornaline ou d'ambre, les pendentifs de serpentine ou de pierre noire et la verroterie multicolore, où dominent cependant les bleus et les verts. Les tombes néo-babyloniennes de Kish ont fourni une grande abondance de perles semblables [4]. Il serait absurde de croire qu'on ne les trouve que là, mais il est intéressant, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, de constater la similitude qui existe entre les mobiliers contemporains des deux nécropoles.

A ce point de vue j'avais dès l'an dernier attiré l'attention sur les ressemblances entre les fibules de bronze trouvées à Neirab et des objets similaires provenant de Babylone [5]. Un grand nombre de fibules semblables ont été trouvées cette année, qui se ramènent à deux types principaux : le type coudé (fig. 2, *k*, *l*, *o*, *p*) qui est le plus fréquent, et le type arrondi (*m*, *n*).

Je ne reviendrai pas sur les boucles d'oreilles, qui ont été pour la plupart trouvées parmi les ossements mêmes des morts, ni sur les bagues de toute matière, fer, bronze, argent, qui se présentent sous deux formes : anneau fermé à chaton (fig. 2, *j*) ou anneau brisé (*q*). En fait de bijoux d'or, nous n'avons trouvé qu'un minuscule anneau à chaton proéminent : les *tamkarê* de Neirab ne brillaient pas par la magnificence.

[1] D'après une communication très obligeante de M. Montet, un des scarabées trouvés à Neirab lors de la première campagne et publié dans *Syria*, 1927, p. 138, fig. 6, n° 2, doit se lire : *Maat-Men-Ra*, qui représente le prénom très correct de Séti Ier. La rectification a paru, durant l'impression du présent article, dans *Syria*, 1928, p. 172.

[2] Cf. Reisner, *Catalogue général du Musée du Caire, Amulets*, pl. IX et X.

[3] Cf. Reisner, *Catalogue général du Musée du Caire, Amulets*, pl. XXII, n° 12391.

[4] Langdon, *Excavations at Kish*, I, pl. XXIV, 1.

[5] *Syria*, 1927, p. 209, nos 92 ss.

Les bracelets et les anneaux de cheville sont peut-être plus intéressants. En voici un qui est fait de boules de bronze soudées (fig. 2, *d*). Tel autre consiste en une torsade de fils de bronze autour d'une âme de même métal. Certains représentent des serpents enlacés (*h*), et il faut en rapprocher une petite amulette de bronze figurant un de ces animaux (*i*).

Il semble qu'il faille interpréter également comme amulettes ou objets de parure la quantité considérable de boutons coniques en pierre dure amenés au jour par la fouille de la nécropole : en tout cas c'est sous le titre d'amulettes que je les ai désignés jusqu'ici. Ils doivent être certainement distingués des pesons de tisserand ou fusaïoles de terre cuite ; ils sont généralement en diorite, parfois en serpentine ou en albâtre et assez souvent décorés de motifs géométriques ; un tel luxe ne convient guère aux outils d'un artisan ; il est d'ailleurs peu de tombes qui ne contiennent un ou plusieurs de ces objets (fig. 3, *b*, *c*, *d*).

USTENSILES ET ARMES

Je ne dirai rien des innombrables mortiers de basalte, pierres de moulins, pilons, qui encombrent tous les champs de fouilles de Haute Syrie. Il y a lieu de signaler simplement que deux petits plats circulaires en basalte, ainsi qu'un plateau rectangulaire, en assez bon état de conservation et semblables à ceux découverts l'année précédente [1], ont été trouvés en divers points de la nécropole.

Un fragment de vase en pierre verte (fig. 3, *g*), muni d'une anse et décoré d'imbrications est malheureusement trop mutilé pour être interprété avec certitude. Tel fragment de Kish n'est pas sensiblement en meilleur état [2].

Je ne sais pas davantage ce que représentent les lames d'os pointues à un bout, arrondies à l'autre, trouvées, comme l'an dernier, en abondance dans les tombes et auxquelles s'ajoutent deux pointes en os à section circulaire. Langdon, qui en a trouvé un assez grand nombre dans la nécropole de Kish, ne s'est pas compromis en les appelant simplement : *Bone objects* (cf. *Excavations at Kish*, I, pl. XXIX, 1).

L'industrie du métal est toujours abondamment représentée (fig. 16). Les

[1] Cf. *Syria*, 1927, pl. LV, n^os 117 à 119.
[2] Cf. Langdon, *Excavations at Kish*, I, pl. XXXII, n° 4.

pièces les plus remarquables de la série du bronze sont deux poids canards anépigraphes pesant respectivement 83 grammes et 27 gr. 50 (*d*). Le deuxième est donc approximativement le tiers du premier. Si l'on part de la mine de 505 grammes adoptée comme moyenne par M. F. Thureau-Dangin [1], on leur attribuera avec beaucoup de vraisemblance les valeurs de 10 sicles = 1.800 grains = 1/6 de mine et de 10/3 de sicle = 600 grains = 1/18 de mine [2].

Outre les instruments de métal, plats, miroirs, lames ou aiguilles de bronze découverts dans les tombes, il faut mentionner une anse en fer à cheval dont le travail rappelle celui des fibules (fig. 2) et un lot considérable d'armes : le bronze, plus malléable, semble avoir été réservé à la confection des têtes de flèches triangulaires à douille. La flèche plate est au contraire l'exception dans la série du bronze (fig. 16, *a*, *b*, *c*). Le fer a servi à forger des têtes de javelines à la vérité assez frustes (*e*) ; nous n'avons qu'un seul exemple de fer triangulaire ; encore n'est-il point pourvu de douille; il s'emmanchait probablement, comme les autres armes de fer, par le moyen d'une ligature. On constatera une fois de plus la similitude qui existe entre ces armes et celles trouvées dans les sépultures contemporaines de la nécropole de Kish [3].

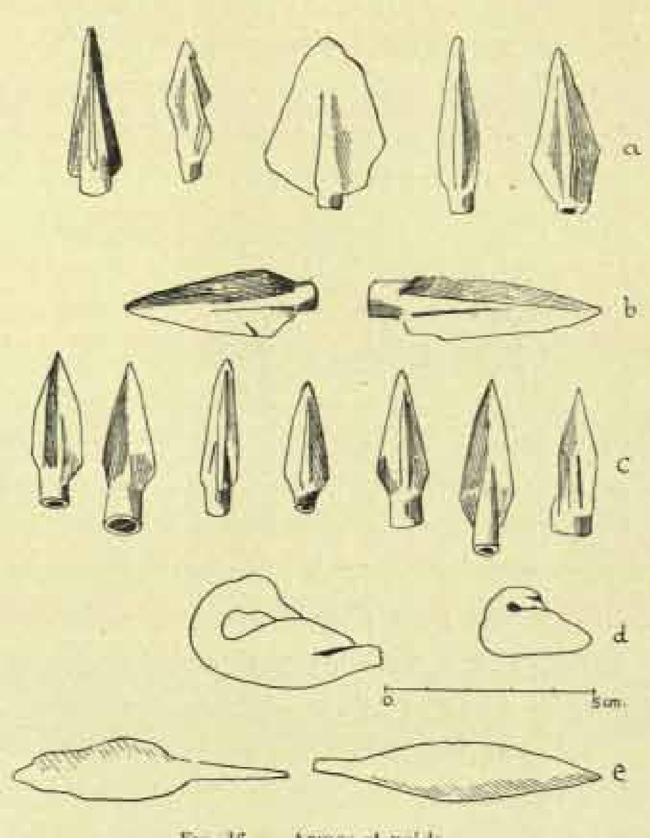


FIG. 16. — Armes et poids.

Ces similitudes suffiraient à démontrer la part énorme d'influences mésopo-

[1] Cf. *Revue d'Assyriologie*, XVIII, p. 123.

[2] Cf. *Revue d'Assyriologie*, XXV, p. 51.

[3] LANGDON, *Excavations at Kish*, I, pl. XVII, 3 et 4.

tamiennes dans la civilisation de la Syrie du Nord à cette époque néo-babylonienne. Nous nous sommes attaché, au cours de cet article, à les mettre en relief. Clermont-Ganneau en déchiffrant les stèles, nous avait indiqué la voie. Au surplus la publication dans la *Revue d'Assyriologie* des tablettes de Neirab déchiffrées par le P. Dhorme montre d'une façon indiscutable comment ce pays d'Aram, rattaché si étroitement par ses origines à la civilisation d'au delà du fleuve, fut, à l'époque où nous l'étudions, sous la mouvance directe des monarques de Babylone [1]. Deux fragments de contrats qui figurent au butin de cette année ne sont pas moins précieux à ce titre : l'un d'eux porte la date du règne de Darius et l'autre, très mutilé, authentique la découverte par la triple répétition du nom ancien de Neirab : *Ni.ri.bi.* Le nom de Sin, le Dieu Lune, qui se lit après la cassure de la tablette, est également suggestif, qu'il s'agisse de la divinité elle-même, ou d'un nom théophore dont *Sin* formerait le second élément. Ces deux fragments sont écrits en petits caractères néo-babyloniens très serrés et souvent confus. Il est à déplorer qu'un petit fragment de vase brisé de très ancienne date et où était gravée une inscription en beaux grands caractères assyriens, ne contienne plus que quelques syllabes sans intérêt.

Aussi bien ces influences mésopotamiennes, si profondes soient-elles, ne doivent pas nous abuser sur la véritable identité des gens de Neirab aux environs du VII^e siècle; ce sont des araméens. A la preuve de cette identité, fournie d'une manière éclatante par les stèles, viennent s'ajouter les épigraphes araméennes inscrites sur la tranche des tablettes et contemporaines de leur rédaction.

Ces araméens devaient être en relations commerciales suivies avec les négociants de Mésopotamie. L'existence d'un système pondéral commun, qui paraît de plus en plus probable, suffirait à le prouver. N'oublions pas d'ailleurs que Neirab est sur la voie directe qui, partant d'Alep, longe le pied du Djebel Hass, passe au nord du Djebbul Gueul et va rejoindre l'Euphrate. Cette voie est jalonnée de tells, comme le très important Tell Harran qui paraît contemporain de Neirab et dresse sa masse importante sur la piste du Djebbul. Neirab est, par ailleurs, à proximité immédiate de la route de Meskene et cette situa-

[1] Cf. *Revue d'Assyriologie*, XXV, p. 53.

tion géographique n'a pas été sans influer sur les destinées d'une ville qui, pour n'être que d'une importance secondaire, joua un certain rôle religieux, ainsi que semblent en témoigner les stèles. Malheureusement le sanctuaire de Sahar en Neirab semble à tout jamais détruit et il faut renoncer à l'espoir de connaître le secret d'une cité qui ne doit qu'à ses morts de n'être pas tout à fait disparue de la mémoire des vivants.

A. Barrois.

DEUX SANCTUAIRES CHIITES D'ALEP

PAR

J. SAUVAGET

(*Second article.*)

II. — Le Machhad ad-Dikka.

Le machhad ad-Dikka a subi depuis sa fondation de multiples remaniements [1] : aujourd'hui, plus rien ne subsiste de la construction de Sayf ad-Dawla et si l'on néglige les réfections modernes (parement extérieur du mur d'enceinte et ses contreforts, face ouest du *ṣaḥn*) qui n'ont pas altéré l'aspect général de l'ensemble, on peut considérer l'édifice comme datant, dans son état actuel, des VIe et VIIe s. H. (XIIe-XIIIe).

Le plan (fig. 9) est simple ; une cour centrale B ; sur sa face nord, un portique C, sur sa face sud, la salle de prière G ; en E, les latrines ; en F, une salle voûtée ; en H, la salle funéraire. La face ouest ne semble pas avoir possédé d'iwân [2].

Le portail A (pl. LXXII, 1), précédé d'un dallage original en basalte et calcaire, a ses lits ornés d'un chanfrein triangulaire jusqu'à la naissance de la voûte sur stalactites (fig. 10). Dans chaque angle, un glacis triangulaire chargé de 3 alvéoles ; on passe ensuite de l'octogone ainsi obtenu au polygone à 16 côtés au moyen d'une rangée d'alvéoles simples ; au-dessus, de petites niches accolées deux à deux semblent n'avoir d'autre but que de reporter plus haut la naissance de la voûte proprement dite, qui offre l'aspect d'une moitié de coupole à 16 pans, prolongée par un berceau brisé.

Le portique nord (632-1234-5), dont le sol est surélevé, ouvre sur le *ṣaḥn*

[1] On en trouvera l'histoire *in* SOBERNHEIM, *Das Heiligtum Shaikh Muḥassin in Aleppo*, ap. *Mémoires H. Derenbourg*, p. 379 à 390.

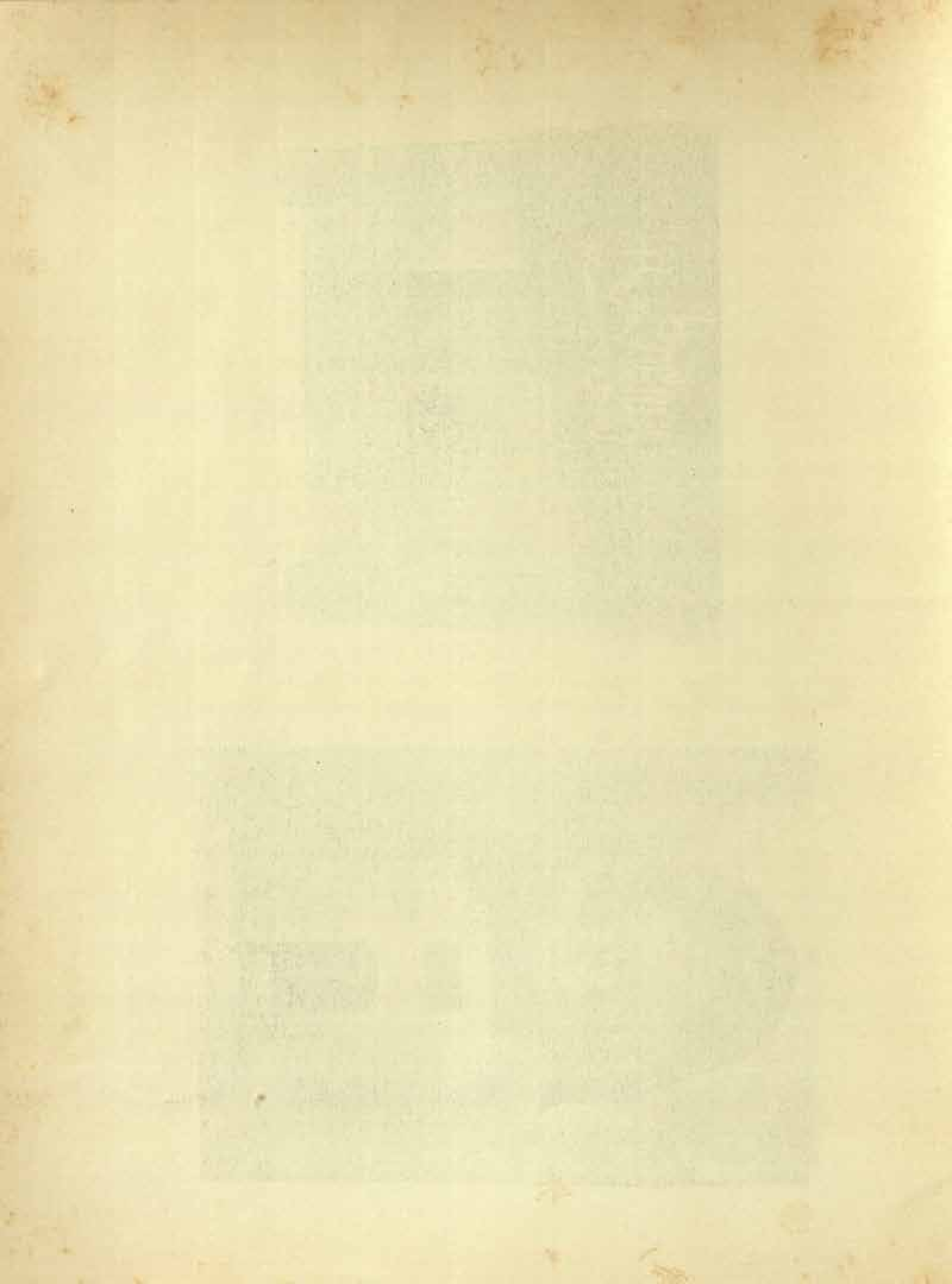
[2] Les contreforts du mur d'enceinte devaient, en effet, neutraliser la poussée des doubleaux : on doit donc restituer 3 travées, couvertes sans doute par 3 coupoles.



1. Le portail du Mashhad ad-Dikka.



2. Le Cénotaphe.



par 3 arcs brisés, extradossés, retombant sur de massifs piliers rectangulaires [1], dont la maçonnerie est liée par des longrines de bois à la hauteur des sommiers. Deux doubleaux épais divisent le portique en 3 travées couvertes chacune par une coupole *sur trompes :* pour éviter le passage brusque de l'octo-

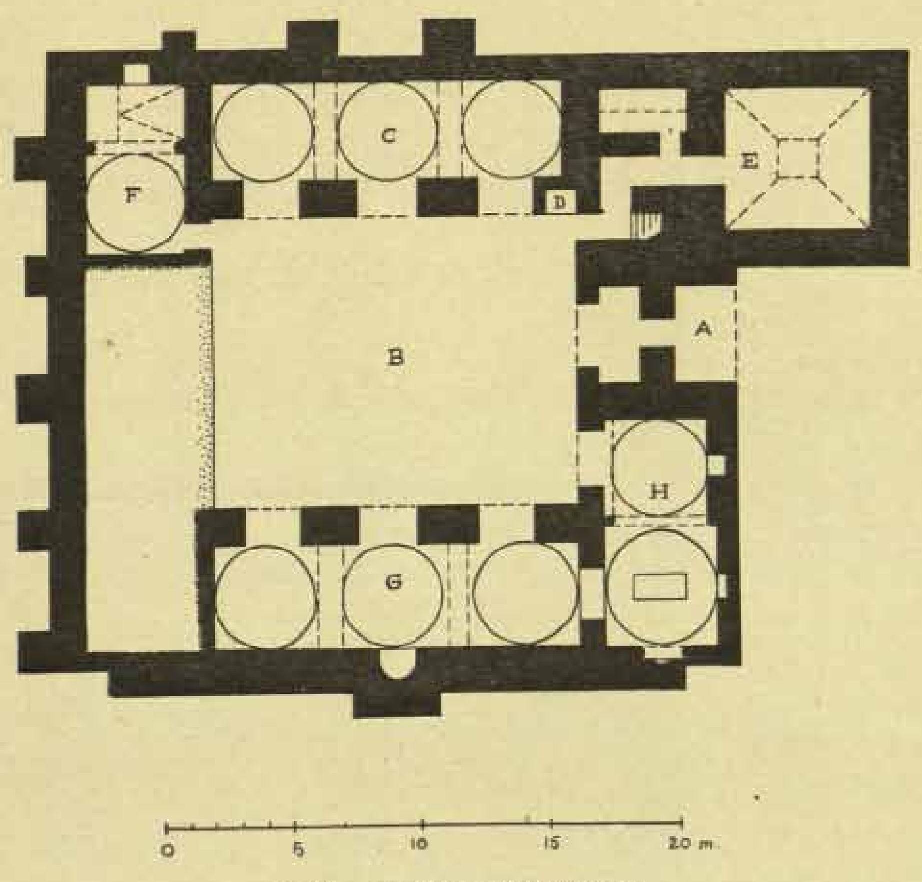


Fig. 9. — Plan du Machhad ad-Dikka.

gone au cercle, de petits prismes, placés aux angles supérieurs du tambour [2] déterminent un plan à 16 côtés.

Dans l'angle nord-est de la cour, une petite porte donne accès aux terrasses et aux latrines E, dans lesquelles il faut sans doute voir la *mayḍâ* élevée au temps de Nûr ad-Dîn [3]. A défaut des nombreuses « logettes », aujourd'hui

[1] L'un d'eux, en D, contient l'orifice de la citerne, ménagée sous le dallage de la cour.

[2] Vid. plus haut.

[3] Ibn Chaddâd, *A'lâq*, ap. Sobernheim, *l. c.*, p. 383. — Ibn Chiḥna, *Durr*, p. 86.

disparues, la voûte, qui laisse à ciel ouvert le centre de la pièce [1], permet de les identifier aisément. Chaque mur est percé d'une fenêtre haute [2] offrant à l'intérieur l'aspect d'un arc trilobé (fig. 11) : un tracé analogue se rencontre à la 'Adiliya et à la porte nord de la citadelle, à Damas : cependant, à ces deux derniers monuments, les joints des claveaux ne porte pas de chanfrein.

Sur la face ouest du *ṣaḥn*, la pièce F seule a conservé sa disposition primitive. Un doubleau, bandé entre 2 colonnes engagées à chapiteaux corinthiens (acanthe épineuse), la divise en deux parties, couvertes l'une par une coupole sur glacis simples, l'autre par cette voûte en arc de cloître déjà rencontrée au portique nord du Machhad Ḥusayn, qui laisse à ciel ouvert une partie de la salle : on ne s'en explique pas bien la raison.

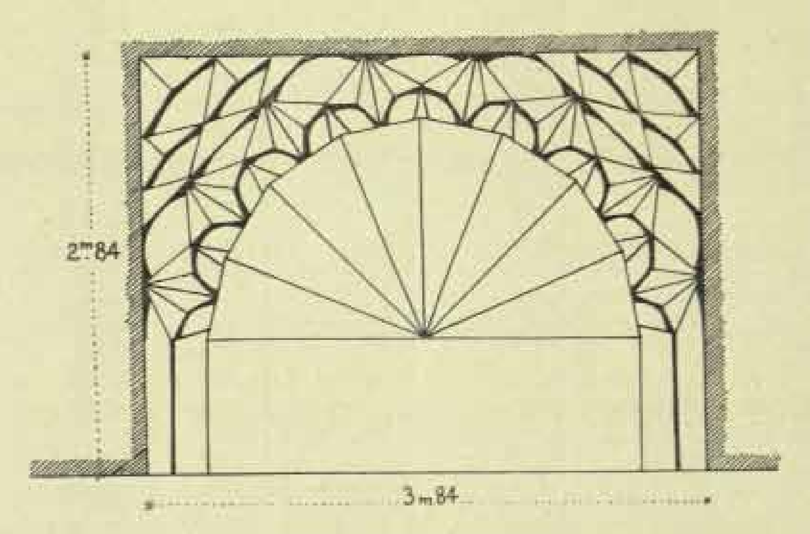


Fig. 10. — Voûte du portail.

La salle de prière offre la même disposition que le portique nord. Dans son état actuel, elle est de la plus grande simplicité : le miḥrâb et les murs sont enduits de chaux, et la baie qui la fait communiquer avec la salle du tombeau n'est qu'un arc brisé dépourvu du moindre décor. La coupole centrale (fig. 12), qui surmonte le miḥrâb, ne diffère de la coupole centrale de la salle de prière au Machhad Ḥusayn que par le nombre des alvéoles : le principe est le même. Les 2 coupoles latérales sont établies sur glacis simples, avec de petits prismes.

Le mausolée est une salle rectangulaire (8 m. 20 × 4 m. 15) dont le plan légèrement irrégulier doit être attribué sans doute à des réfections. Deux colonnes accolées au mur reçoivent la retombée d'un arc qui coupe la salle trans-

(1) Vid. plus haut.

(2) Les murs nord et ouest ne comportent que 2 niches aveugles.

versalement et sur lequel repose en partie le poids des 2 coupoles. Les chapiteaux de ces colonnes sont en forme de vase, type rare dans les monuments syriens, mais qui paraît plus commun en Mésopotamie [1] : un exemple analogue à ceux du Machhad ad-Dikka se rencontre à la Grande-Mosquée de Kairouan [2]. Un arc ménagé dans le mur sud et reposant sur 2 colonnes (chapiteaux à acanthe épineuse), surmonte le miḥrâb moderne et dénué de tout intérêt. Les deux coupoles sont établies sur des *niches en quart de sphère* : de gros boutons ronds dissimulent l'angle en saillie sur le nu du mur ; la partie supérieure du tambour présente les mêmes prismes que les coupoles du portique nord et du *muṣallâ*.

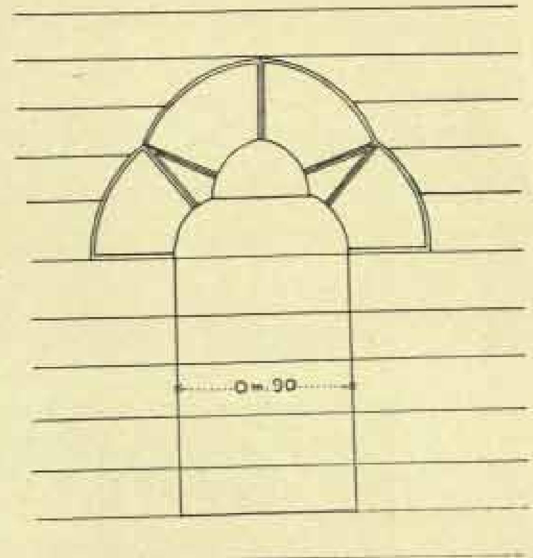


Fig. 11. — Fenêtres des latrines.

Le cénotaphe en bois sculpté, placé sous la coupole méridionale, est suffisamment bien conservé pour que l'étude en soit possible : cependant son couvercle manque, ainsi que les petites faces, et le drap qui le recouvre ne permet pas de le voir en entier ; d'autre part, il a reçu à une date récente un barbouillage multicolore qui nuit à l'effet des sculptures. Il affecte la forme

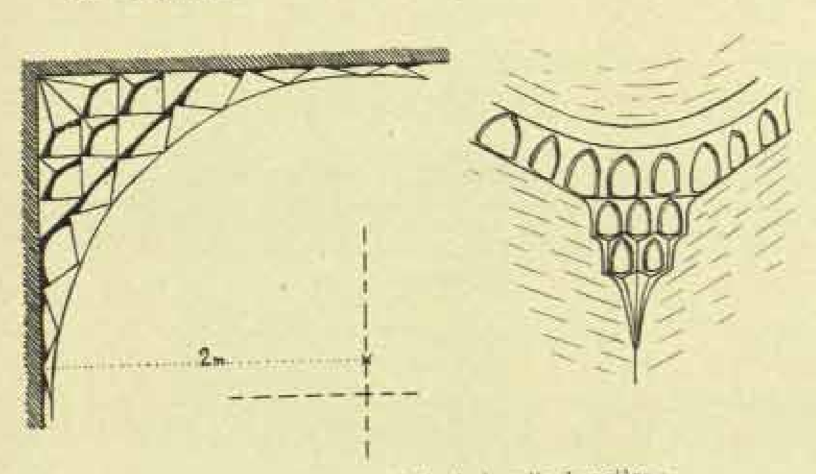


Fig. 12. — Coupole centrale de la salle de prière : plan et schéma des alvéoles d'angle.

[1] Sarre et Herzfeld, *Euphrat und Tigris*, II, p. 221 et *passim*.

[2] G. Marçais, *Manuel d'art musulman*, t. I, fig. 81.

d'une caisse à parois rectangulaires, longue de 2 m. 16, large de 0 m. 89 et haute de 0 m. 89 sans tenir compte des pieds très courts qui la supportent. La décoration est répartie suivant une formule assez simple : sur un fond d'entrelacs floraux se détachent : en haut un double bandeau épigraphique et 5 défoncements au milieu des grands côtés.

Les inscriptions n'ont pu être relevées en raison de l'attitude des habitants ; le texte inférieur est coranique [1], le bandeau supérieur est en coufique ornemental, d'une variété qui semble assez tardive : les quelques lettres copiées à la dérobée sont insuffisantes pour donner une idée de sa teneur [2].

Le décor floral des grands côtés (pl. LXXIII, 1), bien qu'en apparence ininterrompu, doit être considéré comme la réunion artificielle de 4 combinaisons ornementales, relevant du même style, mais distinctes quant à leur tracé et assemblées arbitrairement, sans aucun plan. Le sculpteur a simplement juxtaposé quelques motifs, en les ajustant tant bien que mal, sans autre souci que d'obtenir le maximum de surface décorée. On y distingue :

1° Le bandeau horizontal qui court en bas du cénotaphe (fig. 13, *a*) est formé : 1° de palmes asymétriques dessinant une boucle et dont les prolongements viennent s'accoler, suivant des axes secondaires, pour former un fleuron qui se prolonge dans le décor des bandes verticales ; 2° de palmettes, occupant les axes principaux, dont la tige participe également au décor vertical ; 3° de 2 festons sans caractère floral qui s'entre-croisent suivant les axes ; leur présence est particulièrement typique. Dans toute cette composition, on remarquera l'absence de la spirale (si fréquente dans les bois sculptés syriens) et la prédominance de l'élément asymétrique (palmes et feuilles) sur les fleurons symétriques : ces derniers se présentent d'ailleurs sous une forme aberrante, inconnue des sculptures de la belle époque.

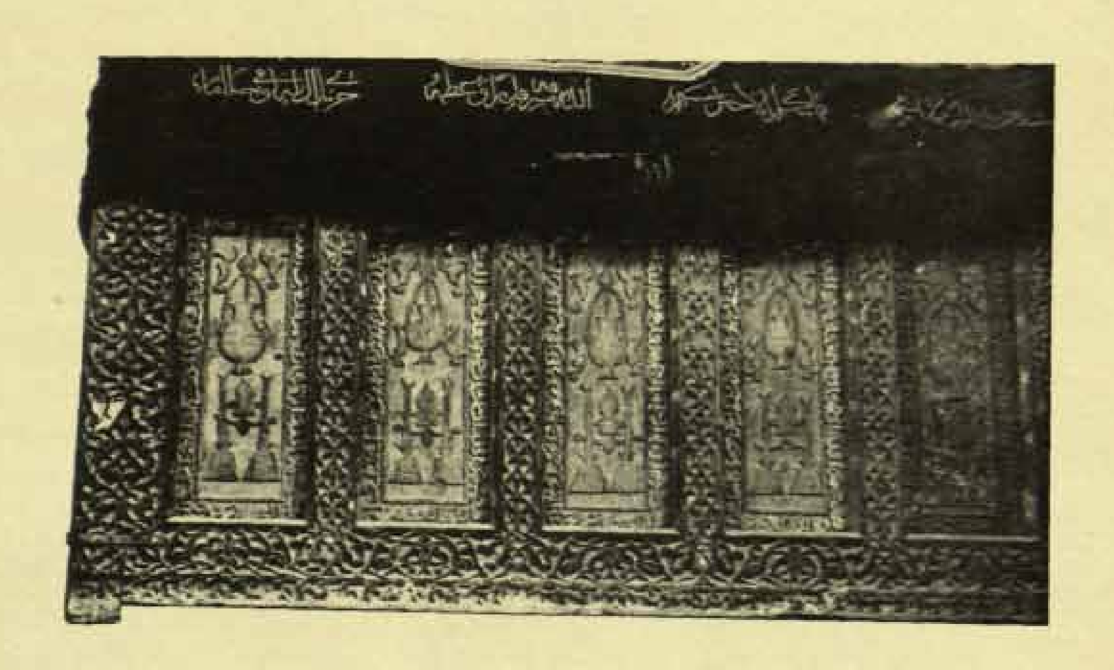
2° La bordure inférieure (fig. 13, *b*) comprend un rinceau et 2 festons ondulés purement géométriques : l'élément floral s'y trouve réduit à sa plus simple expression.

[1] *Yusabbiḥu lahu fīhā bi-l-ġuduwwi wa l-āṣāli...*, *etc.*

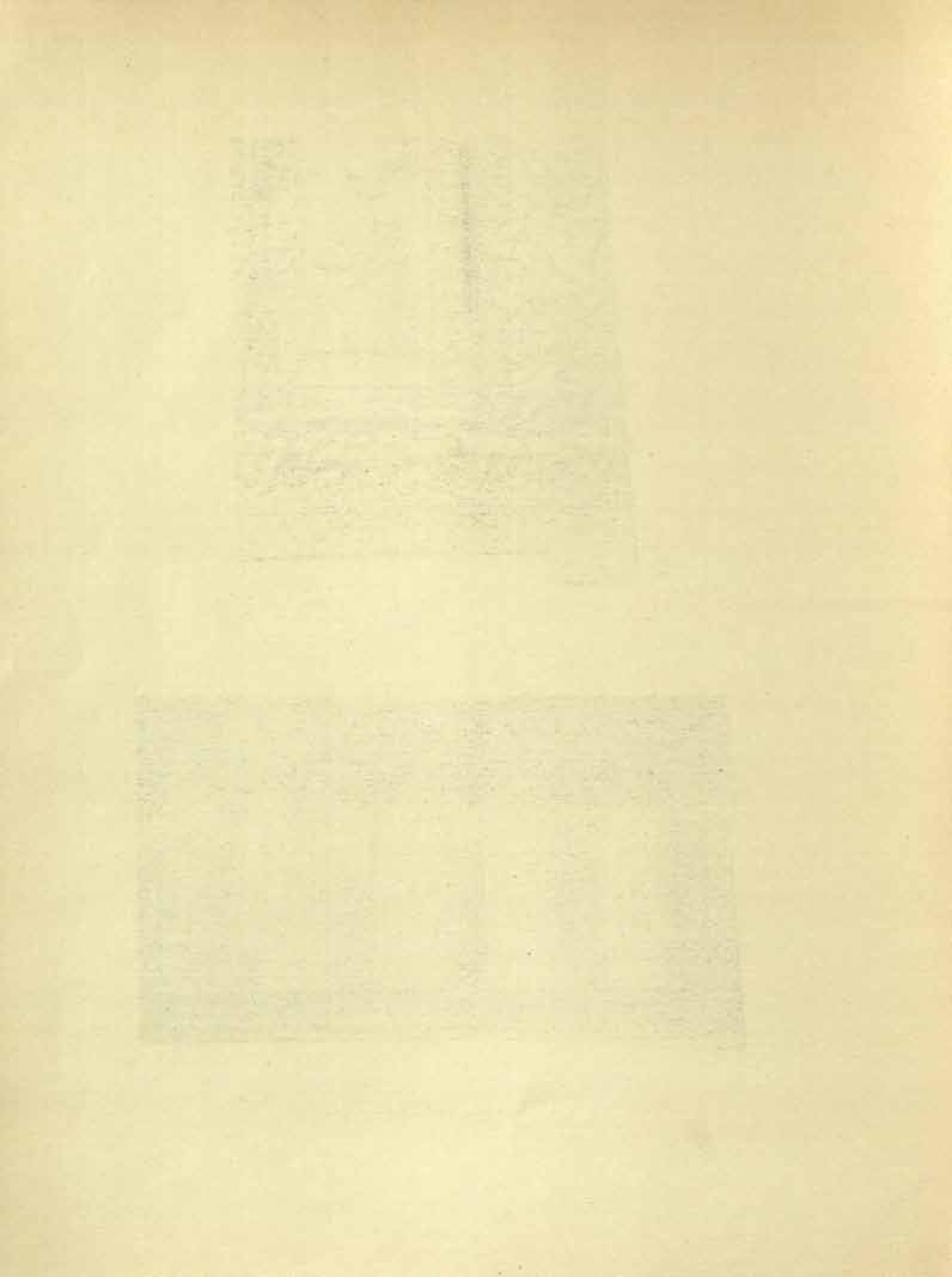
[2] *A priori*, Muḥassin étant considéré comme descendant du Prophète, on pourrait songer au verset *innamā yurīdu Allāh li-yudhiba 'ankumu r-rijsa*... qui figure sur le tombeau de Sukayna, à Damas, vid. DE LOREY et WIET, *Cénotaphes de deux dames musulmanes* dans *Syria*, II, p. 221.



2. Détail du Cénotaphe.



1. Cénotaphe du Machhad ad-Dikka.



3° Le décor vertical des angles (fig. 13, c) a un tracé beaucoup plus classique : 1° deux rinceaux distribués symétriquement par rapport à un axe vertical; 2° un feston géométrique formé de segments d'arcs à contre-courbure ; 3° une tige ondulée. Là encore, on notera la présence exclusive de palmes asymétriques.

4° Les bandes verticales séparant les défoncements (fig. 18, d) se rattachent très étroitement à l'ornement géométrique : ce sont, en effet, autant de fragments d'une nappe de décor, composée de 3 tiges ondulées, dont les points de rapprochement et d'éloignement sont déterminés par un réseau de carrés.

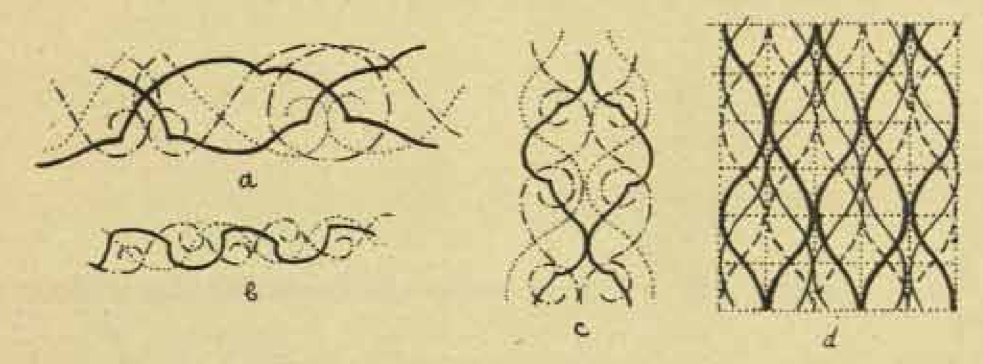


Fig. 13. — Schémas des combinaisons ornementales du cénotaphe.

Les caractères de ces sculptures, indiqués plus haut, permettent de les rapprocher notamment du miḥrâb de la Ḥallâwiya (643-1245) et des boiseries du Firdôs (milieu du VII-XIII° s.) où se retrouvent cette même répugnance pour le fleuron symétrique et cette même persistance du feston géométrique mêlé à l'entrelacs floral, inconnu à Damas. Il ne semble pas qu'on puisse attribuer au cénotaphe du Machhad ad-Dikka une date plus haute : la mollesse de l'ensemble, le manque de composition, l'exécution négligée et gauche, trahissent, par rapport aux œuvres vigoureuses de Nûr ad-Dîn et de ses premiers successeurs, une profonde dégénérescence. Cette opinion se trouve confirmée par les inscriptions [1] et ce décor des défoncements, chandeliers et lampes qu'on ne voit guère figurer sur les tombeaux qu'à partir du VII° siècle. Leur multiplication apparaît cependant comme un fait exceptionnel — explicable par la qualité particulièrement sainte du mort — qui ne se retrouve qu'au cénotaphe de Khâlid b. al-Walîd, à Homs, exécuté sur l'ordre de Baybars [2].

[1] *Sûrat al-ikhlâṣ* et *ṣadaqa Allâhu l-'aẓîm.*

[2] En 664-1265, si j'ai bonne mémoire.

Ce rapprochement est d'autant plus intéressant que ce sultan a précisément fait réparer les dommages causés au Machhad ad-Dikka par le pillage des Mongols [1] : il paraît dès lors permis d'attribuer ce tombeau à la restauration effectuée à cette occasion.

Les petits côtés du cénotaphe (pl. LXXII, 2) ont perdu leur décor, à l'exception des bandeaux verticaux des angles, identiques à ceux des grandes faces, et d'une large bordure [2], d'une confusion extraordinaire, qui montre un stade de décomposition encore plus avancé que le décor étudié plus haut. Les deux fragments de planches sculptées qu'on remarque au-dessus, ne semblent pas avoir appartenu au tombeau primitif : ils sont intéressants, malgré le caractère un peu puéril de leur décoration, par la survivance bien nette du « décor à défoncement linéaire » présentée par les encoches à fond biseauté remplissant les petits polygones.

Ce cénotaphe n'a toutefois qu'une valeur épisodique : le véritable intérêt du Machhad ad-Dikka est dans sa parenté avec le Machhad al-Ḥusayn. Comparés aux autres monuments d'Alep, et même de Damas, ils témoignent l'un et l'autre d'une recherche de l'originalité qui se traduit spécialement par la variété des voûtes : voûte d'arêtes normale, interrompue à son sommet, berceau, voûte par encorbellements successifs, coupole sur glacis simples, sur glacis et stalactites, sur trompes sur niches et glacis, sur trompes d'alvéoles. Une telle multiplicité de types n'est mise en œuvre nulle part ailleurs et elle donne à ces deux monuments une physionomie à part. Cette ressemblance paraît bien ne pas être fortuite, car ces deux machhads possèdent en commun des particularités typiques (voûte des latrines et coupoles sur niches) dont on a noté plus haut le caractère parfaitement insolite. Conclure que le même architecte a travaillé aux deux édifices ne semblera pas trop aventureux si l'on note que des travaux — en l'espèce la réfection des portails — ont été exécutés dans l'un et dans l'autre sur l'ordre du même personnage, Ṣafiy ad-Dīn Ṭāriq al-Bālisī [3], qui a fort bien pu confier ces deux entreprises au même technicien.

[1] Ibn Chaddād, ap. Sobernheim, *l. c.*, p. 383, et Ibn Chiḥna, *Durr*, p. 87.

[2] Par suite d'une erreur, ce panneau a été ajusté la tête en bas.

[3] Pour le Machhad Ḥusayn, *Durr*, p. 88. — Pour le Machhad ad-Dikka, Ibn Chaddād, *l. c.*, p. 383, et le texte même de restauration de la porte (n° 4), p. 388.

La personnalité de celui-ci n'apparait pas nettement : la signature qui surmonte le miḥrāb du Machhad al-Ḥusayn (et qui doit sans doute être comprise dans un sens très large et s'appliquer à tout le monument) donne bien les noms de deux frères, Abū 'Abd-Allāh et Abū r-Rajâ, fils de Yaḥyâ, mais la lecture de la *nisba*, qui serait le document le plus précieux, n'est pas assurée [1]. L'existence de deux architectes au lieu d'un seul vient encore renforcer l'hypothèse émise plus haut : on essaiera d'établir prochainement que leur activité ne s'est pas bornée à la construction des deux machhads d'Alep, et qu'on doit sans doute leur attribuer également certains monuments de Damas.

J. Sauvaget.

[1] L'inscription est en caractères très petits qui ont été repeints, et le groupe de lettres qui suit les noms propres n'est pas net : il semble pouvoir se lire الكانى ou الكهانى et Yâqût ne donne pas de nom de localité qui puisse se superposer à cette graphie. On ne peut songer à Kachâniya, près de Samarqand, ni à Kâchân. Faut-il lire *Kasmâni*, de Kaysûm, près de Sumaysâṭ ? Cette version s'accorderait assez bien avec certains indices archéologiques, mais il faudrait alors admettre pour Kaysûm une *nisba* analogue à certaines formes vivantes (Jôbarâni, de Jôbar ; Dârâni — d'ailleurs ancienne — de Dârayâ ; Salmûni, de Salamiyeh), ce qui serait peut-être faire violence à la langue. En tous cas, ce problème vaut la peine d'être élucidé, en raison de l'importance des deux machhads.

LES ÉTAPES D'UNE CAMPAGNE DANS LES DEUX 'IRAK
D'APRÈS UN MANUSCRIT TURC DU XVIe SIÈCLE

PAR

ALBERT GABRIEL

La bibliothèque de l'Université de Stamboul s'est enrichie, en 1924, des ouvrages qui composaient la bibliothèque du palais de Yildiz. Parmi les nombreux manuscrits qui furent alors recueillis, figure une chronique signée, datée et illustrée de nombreuses miniatures qui donne le récit de la campagne de Suleiman en Perse. En attendant l'achèvement du catalogue en cours d'exécution, ce manuscrit est désigné provisoirement sous la cote : Yildiz, *Histoire*, 35 [1].

Le volume mesure 230 × 315 mm. et compte 109 folios d'un papier parcheminé de provenance occidentale (*frenk abadisi*). La reliure, en maroquin rouge orné de filets dorés, est d'un travail récent, assez grossier. Les feuillets du manuscrit ont été légèrement rognés et on observe, çà et là, des collages et des raccords maladroits.

En général, chaque page de texte contient 27 lignes comprises dans un cadre rectangulaire de 13 × 22 cm. et les miniatures occupent des pages entières, *sans marges ni cadres*. Exceptionnellement, elles se combinent sur une même page avec le texte : c'est le cas, notamment, du folio 12, v. que reproduit notre planche LXXIV *a* ; on y trouvera un spécimen de la cursive employée dans le manuscrit.

Au folio 1, recto, on lit le titre suivant :

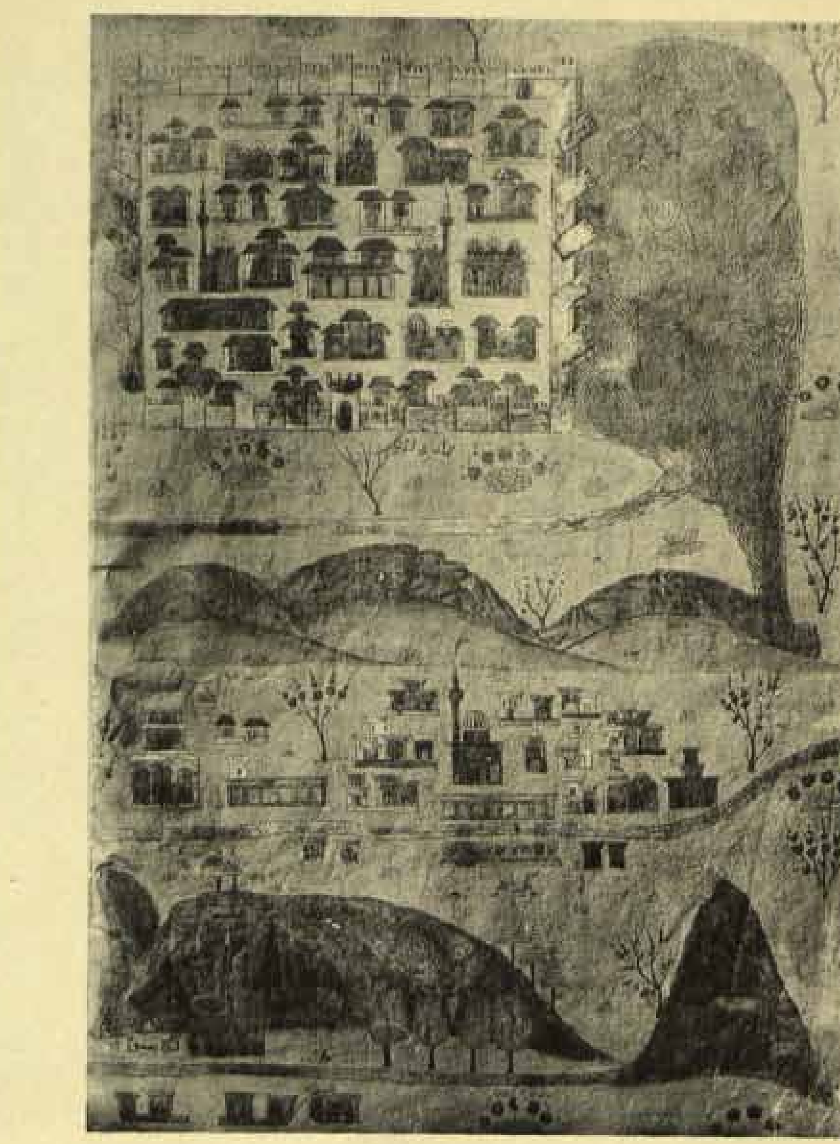
بيان منازل سفر عراقين سلطان سليمان خان

Récit des étapes de l'expédition du sultan Suleiman dans les deux 'Irak.

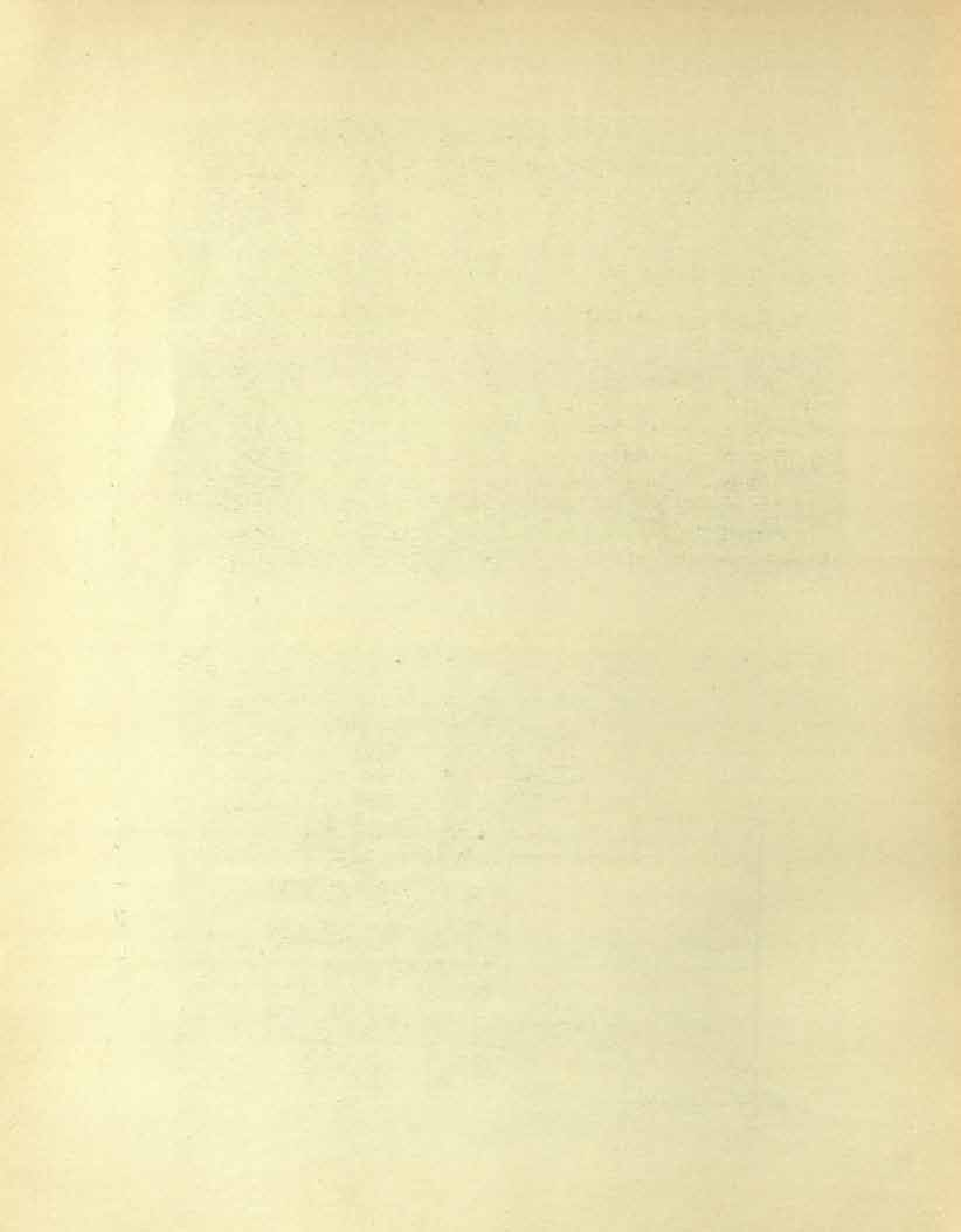
[1] J'ai eu recours bien souvent, au cours de cette étude, à l'obligeance de mon ami Fehmi Edhem Bey, directeur de la Bibliothèque. Sans son aide, la lecture de certains textes et des inscriptions du manuscrit m'eût été fort pénible. Je suis heureux de lui exprimer à nouveau toute ma gratitude.



a. GUEBZÉ (f° 12 verso).



b. ISNIK, YENI SHEHIR, AKBIIK. (f° 14 verso).



Au folio 109, recto, figurent la date 944 (1537-1538) et le nom de l'auteur, Nasuh es-Silahi el-Matraki :

سلطان سليمان قانونى بندكاندن نصوح السلاحى المطراقى ٩٤٤

I. — L'AUTEUR, LE TEXTE, LES MINIATURES

On ne possède que de très vagues indications sur la vie de l'auteur et on ignore la date de sa naissance. Celle de sa mort n'est pas attestée avec certitude : Hadji Khalfa, en la fixant à 940 Hg (1533-1534)[1] commet certainement une erreur, puisque la campagne dans les deux 'Irak remonte à 940-941.

Selon Tahir Bey Brusaly, Silahi el-Matraki aurait écrit une histoire de Suleiman, aujourd'hui perdue qui relatait les événements du règne jusqu'à l'année 954[2] : on en pourrait conclure qu'il mourut à cette date. Quant au surnom d'El-Matraki, ce serait celui que portaient les secrétaires du bureau du diwan auquel appartenait notre historien.

On attribue communément à Nasuh Silahi la version turque de la *Chronique de Tabari* dont le manuscrit est perdu, mais dont il existe plusieurs éditions. La tournure archaïque de ce texte a conduit certains orientalistes à supposer qu'il devait être antérieur au XVI^e siècle[3]. Or, le style de notre manuscrit est lui-même d'un archaïsme accentué et parfois même d'une langue fort obscure. Peut-être ne faut-il voir là, dans l'un et l'autre cas, qu'un effet de la persistance des traditions chères aux scribes de la cour impériale. Hadji Khalfa rapporte[4] que Nasuh Silahi avait composé un livre intitulé : *Umdet ul-hossab* (*La colonne des arithméticiens*). Selon Tahir Bey[5], il serait l'auteur de deux autres ouvrages, perdus comme le précédent : *Fetnameh-i*

[1] Hadji Khalfa, éd. Flügel, t. IV, p. 258.

[2] Tahir Bey Brusaly, *Osmanli müelifleri*, t. III, p. 150 (Stamboul, 1333-1342).

[3] « The archaic style of the translation points to an earlier period. » (Ch. Rieu, *Catalogue of the Turkish Manuscripts in the British Museum*, 1888, p. 22). — Cf. Pertsch, *Gotha Catalogue*, p. 117, et Hammer, dans *Journal asiatique*, IV^e série, t. VIII, p. 258.

[4] Hadji Khalfa, *op. et loc. cit.*

[5] Tahir Bey Brusaly, *op. cit.*, t. III, p. 151. — Tahir Bey paraît avoir confondu Nasuh Silahi avec Nasuh bin Karagöz bin Abdullah, nommé aussi Takwimi (*rédacteur de calendriers*), à la fois astronome, médecin et poète (Tahir Bey, *op. cit.*, III, 305). Cf. Hadji Khalfa, *op. cit.*, II, p. 607-608.

Karaboghdan (*Le livre de la conquête de la Moldavie*) et *Touhfet al-Ghuzzat* (*Le cadeau aux combattants*); ce dernier contenait des miniatures. Ces indications, si on les pouvait vérifier, seraient à retenir. Elles attesteraient le rôle de Nasuh Silahi comme chroniqueur des campagnes de Suleiman et montreraient que certains de ses manuscrits étaient illustrés.

Comme le titre l'indique, le texte de notre manuscrit ne contient guère que l'énumération des étapes successives de l'armée impériale à travers l'Anatolie, la Perse et la Mésopotamie, pendant l'expédition de 940-941 Hg. contre la Perse. Cette chronique n'ajoute rien à ce que nous connaissons de la campagne de Suleiman. L'essentiel en avait été consigné dans le *Journal* qui figurait dans le recueil de Feridun, les *Munshaat al-Salatin*. Si l'on compare la relation de Nasuh Silahi au texte correspondant d'une des éditions de Feridun [1], on constate que les indications topographiques sont concordantes et que les étapes se succèdent de part et d'autre dans le même ordre et, sauf de rares exceptions, à la même date.

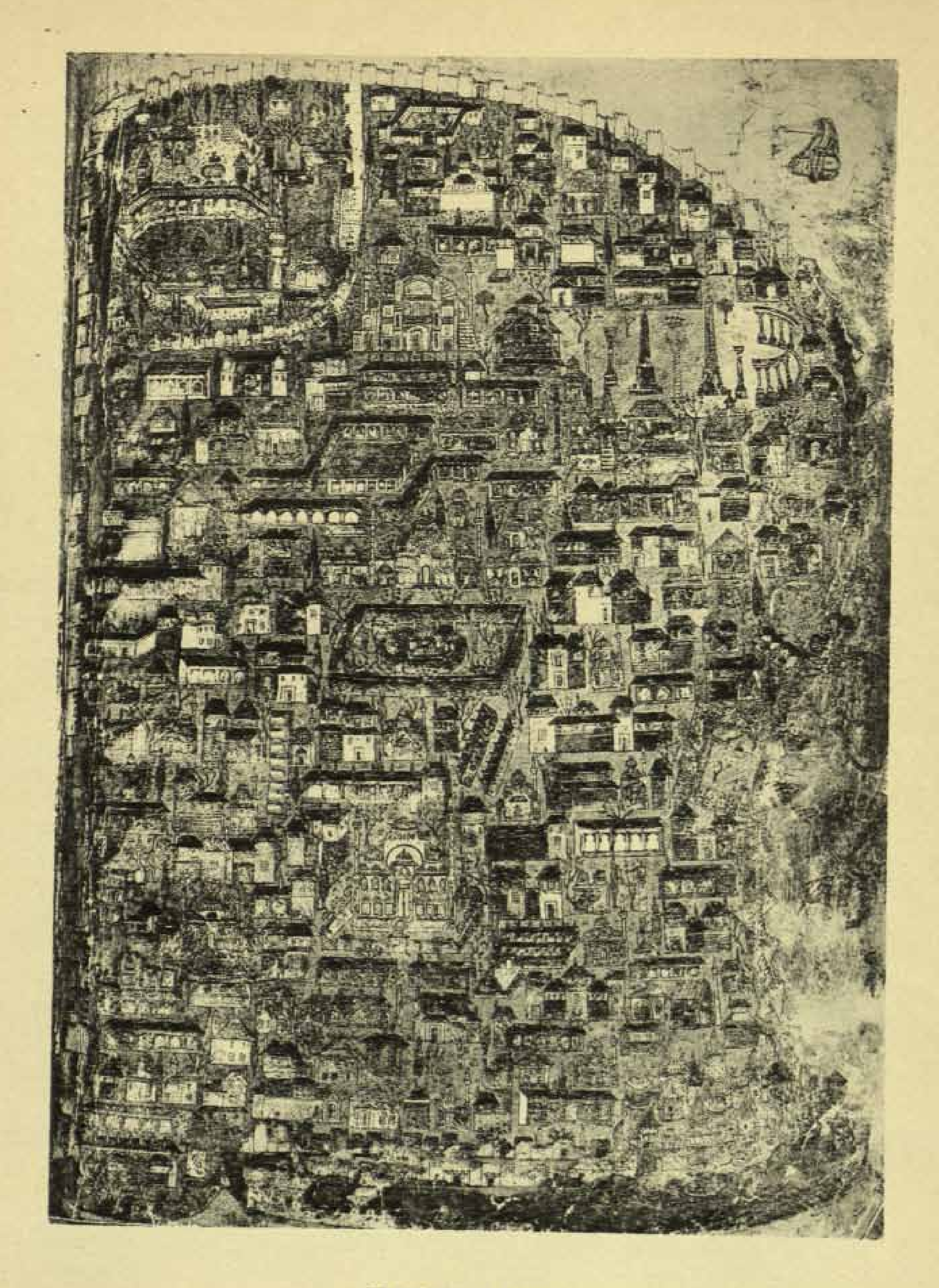
Nasuh Silahi ne donne aucun renseignement précis sur les villes traversées. Il se borne à fournir quelques détails pittoresques comme la description de la tente du sultan, dans un style émaillé de nombreux adjectifs. Cependant, il est probable que le chroniqueur prit part à la campagne et qu'il nota, au jour le jour, les diverses étapes de l'armée : l'étude des miniatures paraît justifier cette hypothèse.

Ces miniatures représentent soit les villes traversées par l'armée impériale, soit les sites où le sultan dressa son pavillon. Les vues de quelques villes importantes occupent des pages entières, parfois même des pages doubles, c'est-à-dire un verso et le recto du folio suivant. Une même page peut d'ailleurs réunir plusieurs représentations se rapportant à des étapes successives, ou contenir une miniature insérée dans le texte.

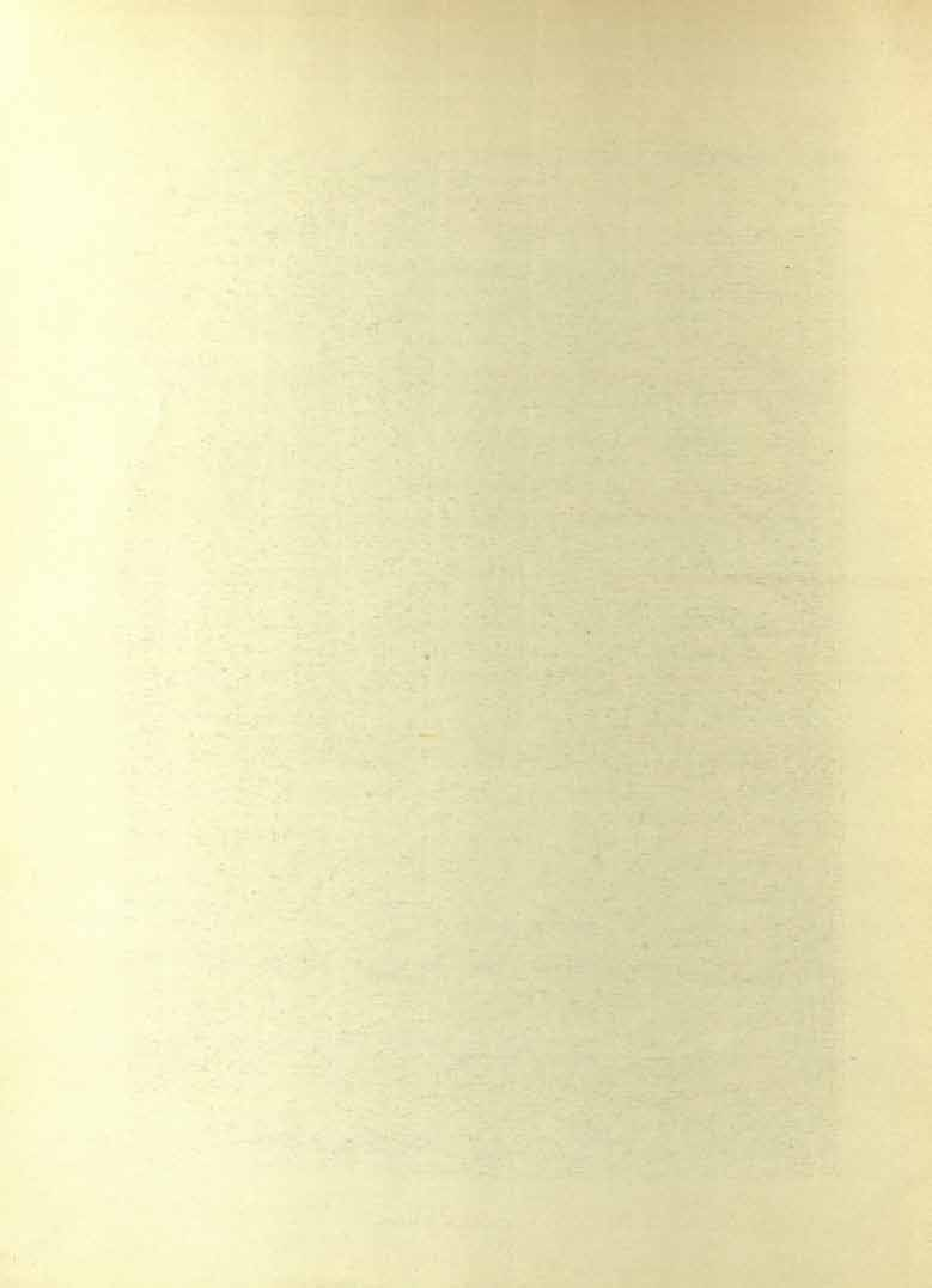
Sauf trois exceptions [2], chacune des compositions est accompagnée d'une

[1] Les *Munshaat al-Salatin* furent présentés par l'auteur à Murad III en 1575. Il existe deux éditions de cet ouvrage aujourd'hui perdu, l'une de 1848, l'autre de 1874 (Cf. *Encyclopédie de l'Islam*, p. 100, s. v. Feridun). — Voir dans l'édition de 1874 le *Journal de la campagne de Perse*, I, p. 584-598 et la traduction dans Hammer, *Histoire de l'Empire ottoman*, t. V, p. VI et suiv.

[2] Le f° 8, verso, consacré à Stamboul (voir *infra*); le f° 101, r., que je n'ai pas réussi à identifier; enfin les f°s 104 v. et 105 r. où sans aucun doute est représentée la ville d'Alep.

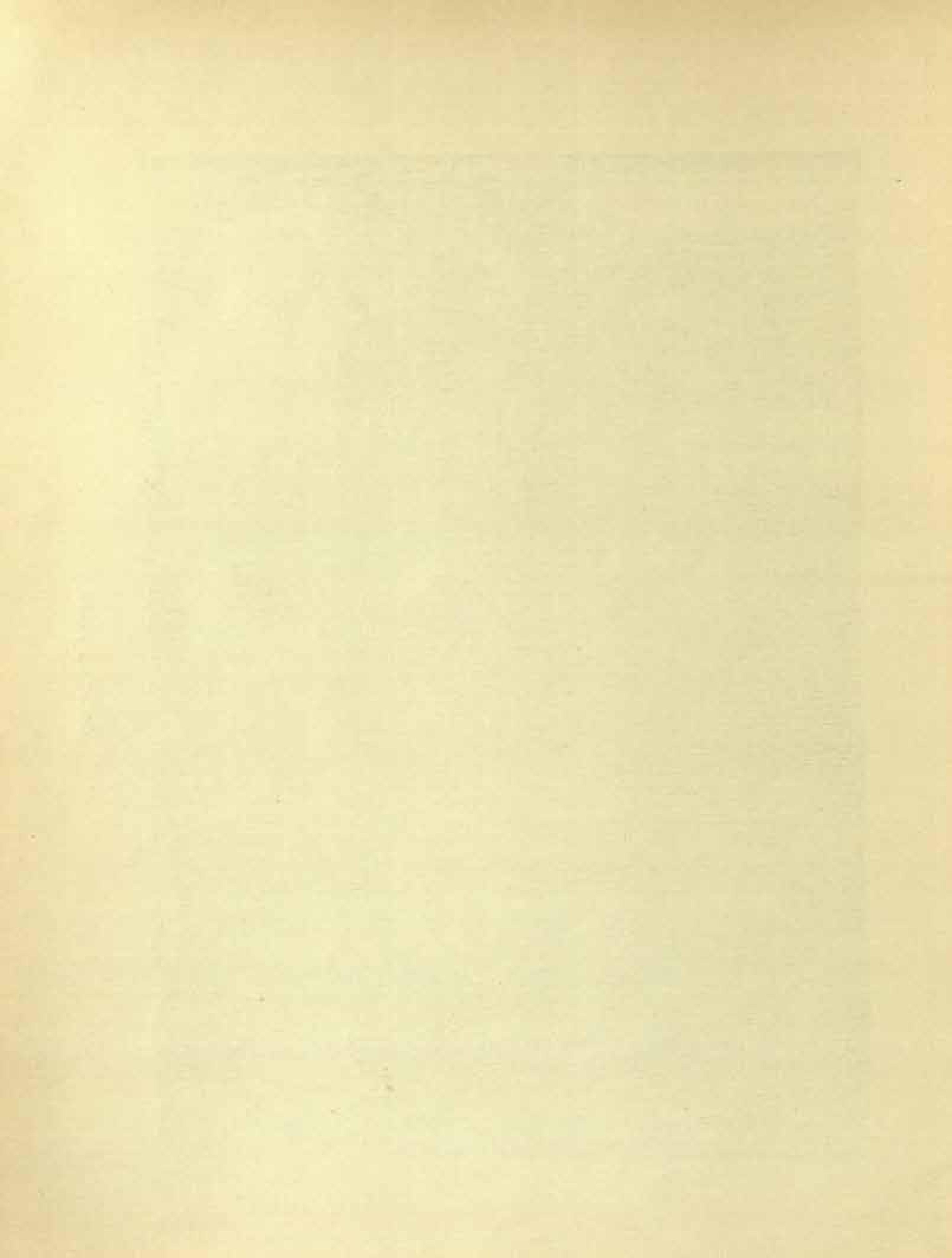


STAMBOUL (f° 8 verso).





GALATA (f° 9 recto).



inscription qui permet d'identifier le site ou la ville représentés. Je donnerai plus loin la liste complète de ces illustrations, mais j'examinerai tout d'abord les folios 8, v. et 9, r. qui se rapportent à Stamboul et à Galata et qui me paraissent mériter une attention spéciale.

II. — STAMBOUL et GALATA

Le folio 8, verso, qui ne porte pas d'inscription, représente Stamboul (pl. LXXV). Au folio 9, recto, sont figurés Galata et la campagne environnante, la Corne d'or et Eyoub, les Eaux douces, l'amorce du Bosphore et de la côte d'Asie avec Skutari (pl. LXXVI). Au milieu du canal dans un cartouche, on lit :

جانب غلطه = côté de Galata.

On observe que cet ensemble offre un aspect tout à fait différent de celui des gravures antérieures ou contemporaines relatives au même objet.

Nous en possédons plusieurs. Le *Liber Insularum* renferme une perspective de Constantinople [1] et la *Chronique de Schedel* contient deux vues partielles de la ville [2], datant de la fin du xv^e^ siècle. A la première moitié du xvi^e^ siècle remontent diverses gravures représentant Stamboul. Certaines d'entre elles ne sont d'ailleurs que des répliques du plan dit de Vavassore publié à Venise en 1540 [3].

[1] Ce dessin a été fréquemment reproduit. On le trouvera dans Mordtmann, *Esquisse topographique de Constantinople*, p. 44 (d'après le manuscrit du Vatican) et p. 73 (d'après le manuscrit de Venise).

[2] H. Schedel, *Weltchronik*, Nürnberg, 1493, f° CCLVII. — Cf. von Loga, *Die Städteansichten in Hartman Schedels Weltchronik* (*Jahrb. d. königl. preuss. Kunstsammlungen*, t. IX, 1888, p. 194); Th. Reinach, dans *Rev. Études grecques*, t. IX, 1896, p. 102.

[3] Sur les divers plans de Constantinople voir Oberhummer, *Konstantinopel unter Suleiman dem Grossen*, Munich, 1902, p. 18; Gurlitt, *Zur Topographie Konstantinopels im XVI Jahrhundert* dans *Orientalisches Archiv*, II, 1 et suiv.; Ebersolt, *Constantinople byzantine et les voyageurs du Levant*, Paris, 1919, *passim*.

Gurlitt (*op cit.*, p. 4), cite un plan de Caldicius (*sic*) appelé ailleurs, p. 54, Cadicneus (vers 1570) : il s'agit en réalité d'un plan publié par Mordtmann, sous le pseudonyme transparent de Caedicius et qui n'est qu'une réplique du plan de Vavassore.

Aux plans et vues déjà signalés on peut ajouter une vue de Constantinople assiégé par les Turcs dans le manuscrit français de la

Notre miniaturiste, qui sans doute ignorait les œuvres de ses devanciers, choisit son *point de vue* de telle sorte que le premier plan du dessin fût, non pas le rivage de la Mer de Marmara, mais la muraille terrestre ; il adopta ainsi une disposition nouvelle et originale qu'on ne retrouve que plus tard, dans le plan de Dilich [1].

On sait que les représentations de villes, datant du moyen âge et de la Renaissance, même lorsqu'elles ne sont pas entièrement fantaisistes, font une large part à la convention et demandent à être interprétées. Il ne s'agit point, en effet, de dessins tracés sur la trame d'un levé géométrique, suivant une épure rigoureusement exacte, ni même de perspectives cavalières, au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Cependant, nombre de ces images exécutées de mémoire ou d'après des croquis pris sur place se rapprochent plus ou moins d'une figuration normale. A défaut de la connaissance de règles mathématiques, le sens de la réalité visuelle et le désir de la transcrire ont guidé l'artiste.

Il n'en va pas de même dans notre manuscrit. Le procédé adopté dans toutes les miniatures est nettement conventionnel. La base de la composition est le tracé d'un plan sur lequel le dessinateur a fixé l'emplacement approximatif des différents monuments et les a représentés, dans la plupart des cas, *rabattus sur le plan horizontal*.

Dans la vue de Stamboul, il a figuré les rivages de la Corne d'Or et de la Mer de Marmara et a limité son dessin à la ligne des murailles terrestres, qui suit le bord inférieur de la page, au folio 9, r.; Galata occupe une surface

Bibliothèque Nationale, n° 9087, f° 207, v. Elle a été reproduite dans le *Voyage d'outremer de Bertrandon de la Brocquière*, éd. Schefer, p. 140. — Un manuscrit de la Bibliothèque Universitaire de Stamboul, provenant de Yildiz (n° 2652 Inv. gen., Histoire, n° 260) renferme une vue d'ensemble de Stamboul et Galata mesurant 19 cm. × 20 cm. Titre de l'ouvrage : *Shemail Nameh-i Sultan Murad salis* = *Livre des caractères du sultan Murad III*. Auteur : Alaeddin Mansur de Shiraz. Date : 989 Hg. (1581). — En 1920, on a publié à Constantinople une réplique inédite du plan de Vavassore sous le titre : *Ritratto di Constantinopoli*. La date indiquée : 1205 M. X., est évidemment erronée. Il s'agit de Constantinople à la fin du XVIe siècle : la Suleimanié elle-même y figure.

[1] Gurlitt, *Zur Topographie Konstantinopels*, p. 4, fig. 1. — Ebersolt (*Constantinople byzantine*, p. 110) note, sans en fournir les preuves, que Dilich utilisa des plans anciens pour exécuter sa vue à vol d'oiseau. Il fait remarquer avec raison l'inexactitude évidente de certains dessins. Il n'en demeure pas moins que la vue d'ensemble de Dilich est une source précieuse de renseignements : elle prend une valeur nouvelle là où elle s'accorde avec notre plan.

triangulaire, entre le Bosphore et les Eaux douces d'Europe, à la base d'une colline dont le profil est indiqué en rabattement.

Ces deux planches, réduites à leurs éléments topographiques essentiels, fournissent le plan d'ensemble reproduit dans notre figure 1, *b*. La figure 1, *a*, donne, à la même échelle, une carte de la même région et des mêmes éléments

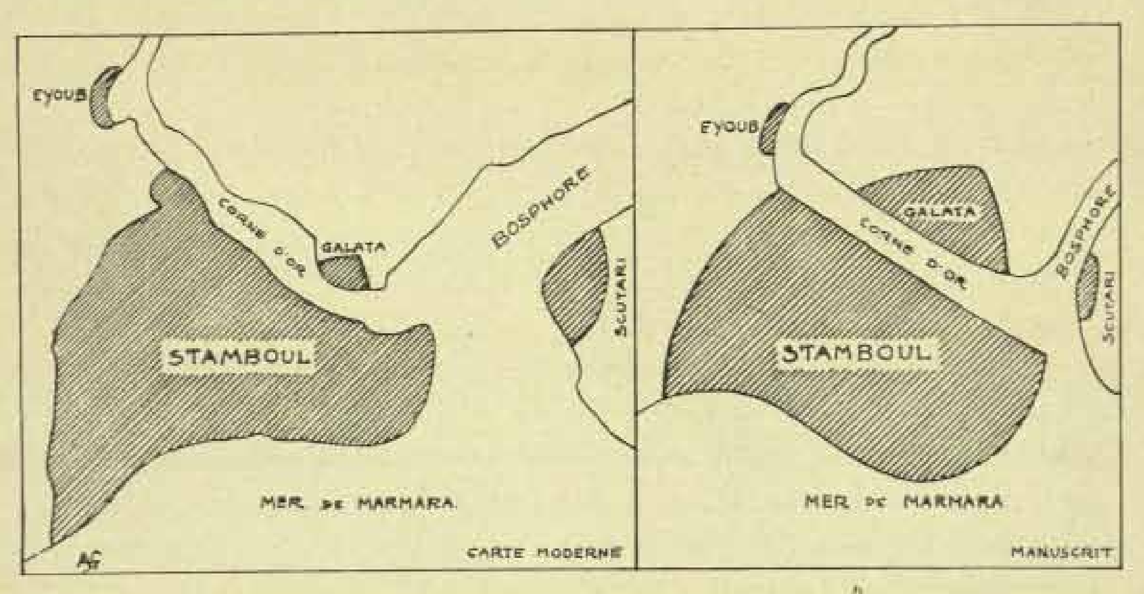


FIG. 1.

d'après des levés récents. En comparant ces deux schémas on saisira de suite dans quelles limites la miniature s'écarte de la réalité. On constatera notamment que le trajet de la muraille terrestre, de Yedi-Kulé à Aïvan-Serai a été réduit à l'extrême, sans doute pour des raisons de *mise en page*. Proportionnellement au développement des rivages de la Marmara et de la Corne d'Or, il devrait avoir une longueur double de celle qui lui fut attribuée. Une telle erreur retentit nécessairement sur la distribution générale des édifices et rend parfois malaisées la lecture du dessin et l'identification des monuments représentés.

Cependant, quelles que soient les imperfections du tracé de l'ensemble, nos miniatures de Stamboul et Galata offrent une grande valeur documentaire. Le dessinateur ayant sous les yeux la ville dont il voulait fixer l'image put observer à loisir ses monuments et les reproduire avec fidélité. La naïveté même du procédé de représentation, qui substitue fréquemment le géométral à

la perspective, et le soin minutieux apporté à certains détails permettent de recueillir des indications utiles pour la topographie et l'étude des monuments. Je me borne à signaler ici celles qui me paraissent les plus intéressantes.

a) Stamboul.

Byzance n'était point bâtie sur un plan systématique et sauf la Μέση λεωφόρος et quelques artères principales, elle ne possédait que des rues irrégulières et mal entretenues [1]. La conquête turque ne changea pas grand'chose à ce caractère de la cité où à côté de quartiers surpeuplés s'étendaient des terrains vagues. *Et est ceste cyté*, disait Bertrandon de la Brocquière, en 1433, *cy faicte par villaiges et y a beaucoup plus de vuyde que de plain* [2]. Au milieu du XVI^e siècle, Jean Chesneau, dans le *Voyage de M. d'Aramon*, consignait une remarque semblable [3].

C'est donc en vain qu'on chercherait sur notre plan une distribution même approximative des rues de la ville. Tout au plus peut-on y reconnaître le *Divan Yolu* et son prolongement qui occupent à peu près l'emplacement de la Μέση. Pour le reste, le dessinateur s'est borné à fixer l'emplacement des principaux monuments, sans chercher à les réunir par des artères. On identifiera sans peine le sérail de Top Kapu, Sainte-Sophie, l'Hippodrome et les trois mosquées impériales déjà construites en 1537 ; celles de Fatih, de Bayézid et de Selim. Notons en passant que la date du manuscrit se trouve confirmée par le fait que la mosquée de Shah Zadé, élevée en 1548, ne figure pas sur le plan.

Quant à l'enceinte fortifiée, sa représentation est des plus sommaires et ne fournit aucun indice intéressant : on y retrouve cependant les différentes portes au sujet desquelles nous possédons d'ailleurs des documents beaucoup plus explicites [4].

Dans le schéma ci-après (fig. 2) je n'ai indiqué, en suivant le tracé de la miniature, que les édifices identifiés. Les numéros et les lettres qui les désignent sont répétés, entre crochets, au cours de cette étude.

[1] Diehl, *Figures byzantines*, II, 176-177.

[2] *Le Voyage d'Outremer*, éd. Schefer, p. 153.

[3] « Les maisons sont faites à la turquesque..... et d'un costé, y a plusieurs lieux vacgues et inhabitez où croissent cyprez et autres arbres » (*Le Voyage de M. d'Aramon*, éd. Schefer, p. 25).

[4] Cf. Mordtmann, *Esquisse topographique*, passim ; Gurlitt, *Zur Topographie Konstantinopels*, p. 6 et suiv.

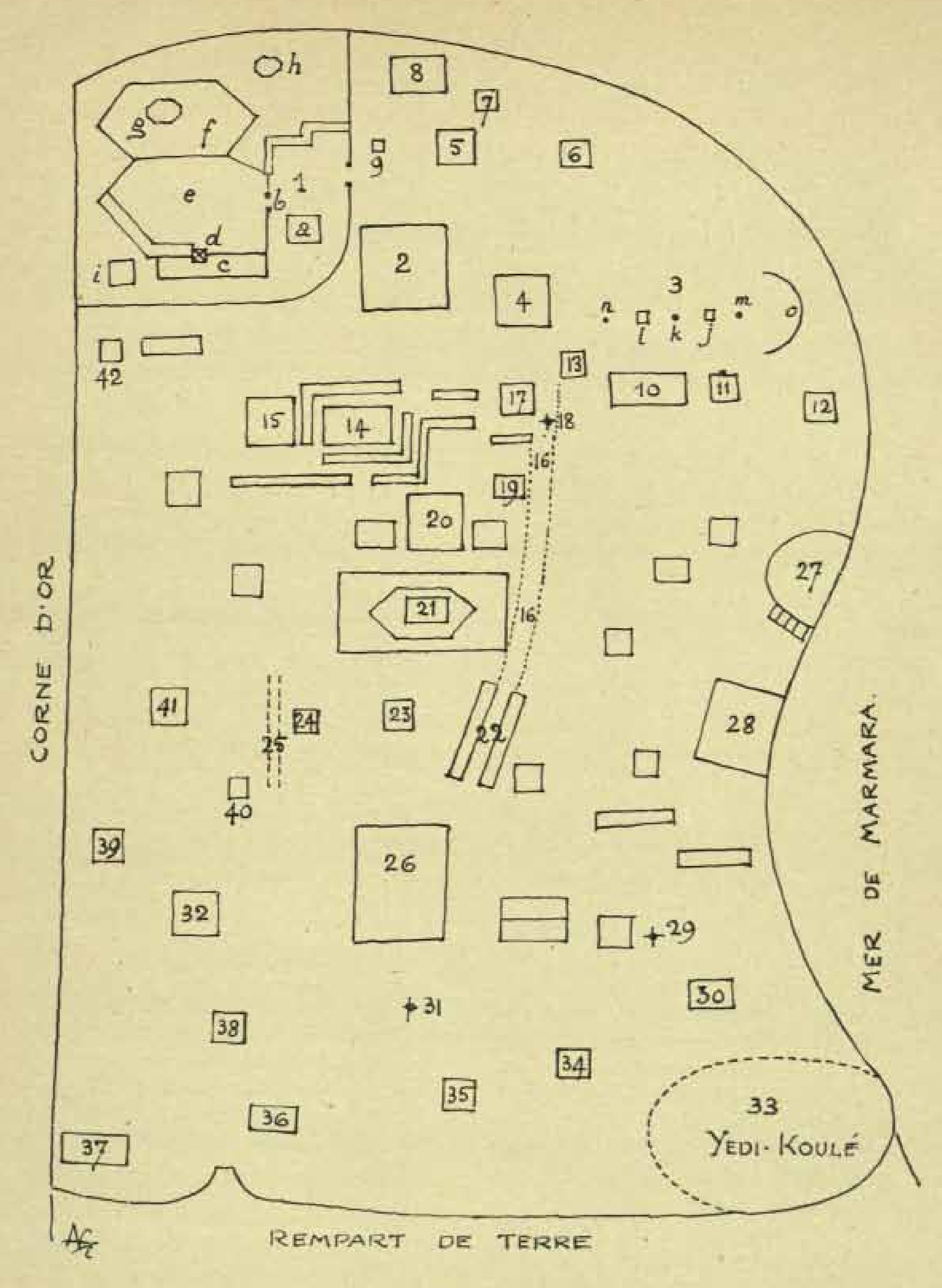


Fig. 2.

Palais de Top Kapu [1]. — L'enceinte du palais et les trois cours sont figurées ainsi que les diverses portes. Dans la première cour, Sainte-Irène [*a*] est fort médiocrement représentée, alors qu'à la porte voisine [*b*] (Orta Kapu) on distingue nettement les deux tours de flanquement et leurs toitures coniques [1]. Le bâtiment bas [*c*] en bordure de la seconde cour correspond au harem et la tour voisine [*d*] à Kubé alti [2].

La seconde cour [*e*], entourée de portiques et plantée d'arbres, offrait, au XVI^e^ siècle, un aspect comparable à son aspect actuel : il a été fidèlement transcrit. La troisième cour du palais (*f*) qui devrait se trouver placée suivant le même axe que les deux premières a été rejetée vers le rivage de la Marmara, soit par suite d'une erreur d'orientation sur le terrain, soit plutôt à cause du manque d'espace sur le dessin. Au centre de cette troisième cour, se dresse un édifice polygonal [*g*] qui répond sans doute à la disposition primitive du *Arsh odasi*. Auprès de cette construction sont figurés une fontaine et un bassin.

Au delà de la troisième cour, s'étendent les jardins de la Pointe du Sérail. Les erreurs de tracé rendent toute identification malaisée. Cependant le *köshk* polygonal [*h*] qui s'élève dans ces jardins doit correspondre au *Hirkai Sherif Köshk*. La construction à deux étages figurée dans l'angle de l'enceinte [*i*] ne peut être que *Tchinili Köshk*.

Sainte-Sophie [2]. — D'après la répartition des demi-coupoles par rapport à la coupole centrale et la position de l'abside, c'est la façade méridionale qui est représentée. On sait qu'en 1537, deux minarets avaient été édifiés : l'un, au sud-est, par Fatih, l'autre, au nord-est, par Bayézid II. Deux minarets sont figurés sur le dessin, mais leur implantation est erronée ; de quelque manière qu'on interprète l'image, l'un est situé à l'ouest et l'autre à l'est [3].

L'Hippodrome [3] et ses abords. — La miniature confirme ce que nous savons de l'état de l'hippodrome au milieu du XVI^e^ siècle [4]. On y retrouve le *Colosse* [*j*].

[1] La porte et les deux tours ont été reconstruites suivant cette disposition.

[2] La tour actuelle est moderne, mais, comme l'ancienne, couverte d'une toiture en pavillon.

[3] Un clocher, élevé par les Croisés, subsista jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle. Il fut dessiné par Grelot (Cf. Ebersolt, *Sainte-Sophie de Constantinople*, p. 6, n. 3, et *Constantinople byzantine*, p. 154). Ce clocher étant situé sur la face ouest n'apparaît pas dans notre dessin : c'était d'ailleurs une construction peu élevée.

[4] Cf. Th. Wiegand, *Der Hippodrom von Konstantinopel zur Zeit Suleimans des Grossen*, dans *Jahrb. d. k. d. arch. Inst.*, t. XXIII, 1908, p. 1 et suiv.

la *Colonne serpentine* [k] — avec l'indication des trois têtes de serpents — l'*Obélisque de Théodose* [l] et deux autres colonnes votives [m, n] situées dans l'alignement des monuments précédents [1]. On y voit également le portique [o] demi-circulaire qui limitait l'hippodrome au sud.

Entre l'hippodrome et Sainte-Sophie s'élevait une construction importante [4] qui, si l'on accepte la restitution de Mordtmann, semblerait occuper l'emplacement de l'*église Saint-Étienne*.

L'identification proposée par Th. Wiegand [2], d'après le dessin de Pieter Koeck van Aalst [3], semble donc confirmée. A ne considérer que ce monument, on notera que notre miniature et la gravure hollandaise présentent des concordances singulières : dans l'une et l'autre, on a voulu représenter une église dont la coupole centrale est épaulée de demi-coupoles sur ses quatre faces.

Entre Sainte-Sophie et le rivage de la Marmara s'étend un quartier où l'on relève l'indication d'une église [5] à coupole centrale et demi-coupoles qui semble être entourée d'un jardin planté d'arbres et flanquée de constructions plus basses. L'ensemble paraît répondre à un monastère byzantin : ne serait-ce point le *Couvent de Saint-Jean* (*Kloster S. Johannis*) où, selon Gerlach, auraient habité les *Domherrn* et que les Turcs avaient transformé en ménagerie [4] ? Dans le voisinage, deux mosquées [6,7] marquent sans doute l'emplacement de deux églises byzantines : je me borne à les signaler sans pouvoir

[1] On ne saurait dire « suivant l'axe de la spina » puisque les récentes fouilles anglaises (1927) ont établi que l'hippodrome ne possédait pas de *spina*. Cf. *Preliminary Report upon the Excavations carried out in the hippodrome of Constantinople in 1927* (Londres, 1928). — On remarquera que sur notre miniature les deux colonnes votives sont situées l'une à droite du Colosse, l'autre à gauche de l'obélisque de Théodose, alors que dans la gravure de P. Kœck van Aalst, dont il est question plus loin, ces deux colonnes sont figurées entre le colosse et l'obélisque.

[2] Th. Wiegand, *Der Hippodrom von Konstantinopel*, op. et *loc. cit.*

[3] Cf. le *Voyage de M. d'Aramon*, éd. Schefer, où cette gravure est reproduite p. 28.

[4] *Stephan Gerlachs dess aelteren Tage-Buch* (édité à Francfort-a.-M. en 1674 par son petit-fils Samuel), p. 79. — Gurlitt commet certainement une erreur (*op. cit.*, p. 59) en identifiant le couvent cité par Gerlach à l'église Saint-Jean « della Piedra » mentionnée par Clavijo. Celle-ci correspond à l'église et au couvent τῆς παλαιᾶς πέτρας qui se trouvait à l'autre extrémité de la ville, vers les Blachernes. (Cf. Mordtmann, *Esquisse archéologique*, p. 75). Dans le plan de Buondelmonte (*Ibid.*, p. 73, n° 25), cette église est indiquée sous le nom de *Sanctus Johannes de Petra*. — Gurlitt (*op.* et *loc. cit.*) affirme sans preuves que la mosquée du sultan Ahmed marque l'emplacement du couvent de Saint-Jean de Gerlach.

proposer d'identification satisfaisante [1]. Il n'est pas douteux, par contre, que les bâtiments entourant une cour rectangulaire [8] à l'angle des murs de la Marmara et de l'enceinte du sérail ne correspondent aux écuries impériales [2]. La tour voisine [9] auprès de la porte d'entrée du sérail est celle que signale Gerlach vers 1575 [3].

Bordant l'hippodrome à l'ouest, un ensemble de constructions [10] comprenant divers *Köshk* dans une enceinte rectangulaire peut être identifié au palais turc d'Ibrahim Pasha [4]. Au sud de ce palais est figuré un petit enclos, avec un mihrab à l'est [11]. C'est le namaz-guiah (نمازگاه) fondé par Iraki Zadé Hasan Efendi en 922 [5]. Les fouilles du British Museum, en 1927, en ont dégagé l'emplacement. La mosquée à un minaret [12] située à l'est, vers la mer, répond à *Kütchük Aya Sofia (Saint Serge et Bacchus)* [6] ; celle qui s'élève [13] sur le *Divan Yolu*, à hauteur de l'hippodrome, est la *Mosquée de Firuz Agha* bâtie en 1491 [7].

Le Bazar [14]. On retrouve sur la miniature ses dispositions d'ensemble : au centre, un vaste espace entièrement couvert, le *Bedesten* autour duquel se développent des rues bordées de boutiques [8]. La mosquée voisine, à gauche [15], est la *Mosquée de Mahmud Pasha* qui date de 1464.

(1) Peut-être pourrait-on y voir l'*église Saint-Lazare* et l'*église Saint-Michel* du plan de Buondelmonte.

(2) Là où le plan de Buondelmonte indique *Portus divi Palatii imperialis* (scil. *Bucoleontis*) (Mordtmann, *op. cit.*, p. 44). Hartman Schedel (*Weltchronik*, f° cclvii) note *stabula camelorum* et *stabula equorum*. Cf. le passage suivant de J. Chesneau : « D'une partie des despendances de cet ediffice [Sainte-Sophie] le Grand Seigneur a fait estables pour ses escuries pour ce qu'il est fort voisin et prèz de son serail... » (*Voyage de M. d'Aramon*, éd. Schefer, p. 27).

(3) Gerlach, *op.* et *loc. cit.* — Cette tour ne pouvait être un minaret comme le dit Gurlitt (*op.* et *loc. cit.*), mais plutôt un ancien phare ou une ancienne tour de guet élevée vers le sommet de la première colline.

(4) « D'un côté de l'hippodrome se trouve le palais d'Ibrahim Pacha, le singulier favori du grand seigneur qui, à la fin, le fit tuer pendant son sommeil sur la demande de la grande sultane Roxelane » (*Itinéraire de Jérôme Maurand d'Antibes à Constantinople*, éd. Dorez, p. 233). Ce palais paraît correspondre à l'emplacement des dépôts militaires qui s'élèvent aujourd'hui sur le côté ouest de l'At-Meidan et dont les substructions sont byzantines.

(5) *Hadikat ul Djewami*, t. I, p. 34. Le mihrab portait une inscription métrique avec le chronogramme. En 959, le fondateur fit construire une *mosquée pour l'hiver*.

(6) Le monument est fort grossièrement représenté, il est vrai, et devrait être placé entre le portique de l'hippodrome et la mer. Cependant toute autre identification paraît impossible.

(7) *Hadikat ul Djewami*, t. I, p. 155.

(8) Cf. entre autres les descriptions du bazar

Divan Yolu [16] et ses abords. — On distingue la direction générale du *Divan Yolu* [16] : au long de cette rue, de l'hippodrome à la mosquée de Bayezid, on rencontre successivement la mosquée de Firuz Agha [13] déjà nommée, puis la *Mosquée d'Atik 'Ali Pasha* [17], la *Colonne de Constantin* [18][1], enfin un bain à deux coupoles [19]. Comme aujourd'hui, les boutiques du bazar s'étendaient jusqu'à la rue.

Mosquée de sultan Bayézid [20]. — Elle est représentée dans ses moindres détails avec beaucoup d'exactitude. C'est un véritable géométral où l'on retrouve les proportions de la construction centrale et de ses annexes, et l'écartement exceptionnel des minarets. La mosquée s'accompagne de deux medressés situés symétriquement par rapport à l'édifice : celui de gauche subsiste seul aujourd'hui.

Eski Serai [21]. — On sait que Mohammed II avait bâti son palais au centre de Stamboul, sur le *Forum Tauri*, là où s'élève actuellement l'Université (ancien *Seraskierat*). Après la construction du palais de Top Kapu, celui du xv^e siècle fut désigné sous le nom d'*Eski Serai* et servit de logement aux femmes des sultans défunts [2]. Notre miniature indique que les bâtiments d'habitation sont compris dans une enceinte polygonale située elle-même au milieu d'un vaste jardin rectangulaire, planté d'arbres et entouré d'un mur continu. La construction de la mosquée de Bayézid avait déjà empiété sur le jardin. La surface en fut beaucoup plus réduite encore lorsqu'on bâtit la Suleimanié et ses annexes [3].

Les deux bâtiments parallèles [22] entre le vieux sérail et Fatih Djami'i [26]

dans le *Voyage de M. d'Aramon*, *éd. cit.*, p. 34 et suiv.

[1] Notons que la colonne devrait être placée avant la mosquée.

[2] Voir dans Gurlitt, *op.* et *loc. cit.*, le dessin de Dilich (p. 52, fig. 7) et le texte correspondant (p. 53). — On en trouve également une description dans Arnold von Harff : «... Chaque femme y a sa demeure et ses servantes et, juste au milieu de ce palais, il y a un joli jardin contenant des fruits et des arbres étranges, où elles peuvent se rendre toutes. Et toutes leurs fenêtres et portes s'ouvrent sur ce jardin. Ce palais n'a qu'une porte par laquelle elles doivent passer toutes, tellement on les tient sévèrement. » A. von Harff a vu les eunuques « dans leurs habits brodés d'or », « gras et obèses comme des tonneaux de bière » (Arnold von Harff, *Pilgerfahrt*, éd. von Groote, p. 207).

[3] Le bâtiment que Jean Chesneau indique en passant sous le nom de *Sérail des femmes du Seigneur* (*Voyage de M. d'Aramon*, p. 26) paraît correspondre à *Eski Serai*, comme le dit Schefer, p. 26, n. 2. Mais il est inexact d'ajouter que Mohammed II éleva son palais sur l'emplacement du Sénat, au forum de Constantin.

paraissent correspondre à la rue *Direkler arasi*. Des deux mosquées [23 et 24], l'une [23] est sans doute *Kalender Djami'i* (*Eglise de la Vierge Diaconissa*)[1] ; l'autre [24], plus proche de l'*Aqueduc de Valens* [25], correspondrait à l'emplacement de *Kilissé Djami*[2].

Mosquée de Fatih [26]. — Comme la mosquée de Bayézid, elle est représentée en géométral. Les deux dessins témoignent des mêmes qualités d'exactitude d'autant plus précieuses, lorsqu'il s'agit de Fatih Dj., que la mosquée actuelle a été entièrement reconstruite au xviii^e siècle. D'après notre miniature on voit que l'édifice du xv^e siècle, de même que Bayézid Dj., était précédé d'une cour carrée, mais que la salle de prière y était conçue suivant un tout autre dispositif qu'aujourd'hui. Le tambour de la coupole centrale reposait sur un soubassement de plan carré où s'accusaient, suivant les quatre faces, les formerets de la coupole. Deux nefs latérales, plus basses, étaient couvertes de coupoles dont le nombre — à cause de la représentation géométrale — ne peut être fixé, mais dont la disposition devait correspondre, au moins dans l'ensemble, au plan de restitution proposé par Mohammed Bey Agha-Oglu[3]. Ce que notre miniature établit sans conteste, c'est que le plan de la mosquée du xv^e siècle était tout à fait différent du plan de l'édifice moderne ; toutefois, la mosquée primitive, comme celle du xviii^e siècle, s'élevait au milieu d'une vaste esplanade, bordée de constructions diverses, medressés, imarets, etc.

Les ports de la Marmara. — Byzance possédait quatre ports s'échelonnant le long du rivage de la Marmara : c'étaient, de l'est à l'ouest, le port de Boucoléon, le port Sophien, le port de Contoscalion, enfin le port d'Éleuthère et de Théodose[4]. Deux d'entre eux sont représentés sur notre miniature. Le premier [27] me paraît correspondre au *Port Sophien* (*Kaderga Liman*). Le bassin communique avec la mer par une large arcade percée dans la courtine : Antoine de Novgorod signale en ce lieu un dispositif analogue[5]. Le second

[1] Mordtmann, *Esquisse topographique*, p. 61 et suiv. ; Ebersolt et Thiers, *les Églises de Constantinople*, p. 93.

[2] On ne peut émettre que des hypothèses. Le dessin ne donne aucune indication relative à l'ancienne Μέση, qui, partant du *Forum Tauri*, passait devant l'*église de la Vierge Diaconissa* et aboutissait au *Philadelphium*, là où s'éleva plus tard *Shah Zadé Djami'i*.

[3] Mohammed Agha-Oglu, *Die Gestalt der alten Mohammedije in Konstantinopel und ihr Baumeister*, dans *Belvedere*, 1926, IV, p. 83 et suiv. Plan restauré, fig. 4.

[4] Mordtmann, *Esquisse topographique*, pl. I.

[5] *Itinéraires russes en Orient* (trad. B. de

port [28] est évidemment le *Port d'Éleuthère* (*Vlanga Bostani*). D'après divers témoignages, il était entouré d'un mur continu flanqué de deux tours [1]. Notre miniature reproduit ces détails. Elle indique également que le port était complètement ensablé et transformé en un jardin planté d'arbres [2]. Des deux autres ports byzantins (*Boucoléon* et *Contoscalion*) le dessin ne porte pas trace.

Je juge inutile de pousser plus loin ces identifications de détail. Les quartiers qu'il resterait à parcourir, ceux qui s'étendent le long de la Marmara, de la Muraille terrestre et de la Corne d'Or, ont été, par suite de l'erreur initiale du dessin, considérablement réduits, soit en longueur, soit en largeur. De là, des confusions et des invraisemblances parmi lesquelles il est fort malaisé, sinon impossible, de dégager des notions exactes. Cependant, on peut encore reconnaître sans peine la *Colonne d'Arcadius* [29] sur laquelle est tracé un décor en hélice ; *Saint-Jean de Stoudios* [30] avec ses deux pignons et sa toiture à deux pentes ; la *Colonne de Marcien* [31] qui devrait d'ailleurs être placée au sud-est de Fatih Dj. et non à l'ouest [3] ; la *Mosquée de Sultan Selim* [32] très exactement représentée sous sa forme actuelle. Le *Château de Yedi Kulé* [33] a été l'objet d'un dessin assez soigné d'où, malgré le mauvais état de la miniature en cet endroit, on peut tirer quelques indications. Pour tout le reste, on ne saurait proposer que des identifications douteuses : je me borne à en énumérer quelques-unes sans dissimuler leur caractère hypothétique.

[34] = *Hodja Mustafa Pasha Djami'i* (*Église Saint-André in Crisi*) ; [35] = *Monastir Djami'i* ; [36] = *Église Saint-Georges* ; [37] = *Palais des Blachernes* ; [38] *Kahriyé Djami'i* ; [39] = *Gül Djami'i* (*Église Sainte-Théodosie*) ; [40] *Eski Imaret Djami'i* (*Pantepopte*) ; [41] = *Zeirek Djami'i* (*Pantocrator*) ; [42] *Église Saint-Antoine*.

Khitrowo), t. I, p. 120. — Le bassin semble encore praticable aux navires. Cependant c'est, semble-t-il, ce même port de Kaderga Liman que Gylli signale comme « un étang où les femmes venaient laver leur linge ». (*De Topographia Constantinopoleos*, p. 82, 99).

[1] Cf. Unger, *Quellen der byzantinischen Kunstgeschichte*, 265-266 ; Van Millingen, *Byzantine Constantinople*, p. 296 ; Mordtmann, *op. cit.*, § 104 et 107.

[2] Le Lycus n'est pas indiqué. — Gurlitt (*op. cit.*, p. 6) déduit de l'examen du plan de Dilich que Vlanga était encore utilisé au XVI^e siècle. Or le port fut comblé dès le temps de Théodose II (Mordtmann, *op. cit.*, § 104).

[3] Peut-être a-t-on voulu figurer cette colonne surmontée d'un chapiteau corinthien qui s'élevait sur la 5^e colline et qui fut remployée dans la construction de la Suleimanié (Cf. Gylli, *De Topographia Constantinopoleos*, p. 86, 183).

b) Galata.

Dans cette planche, la ville est divisée en trois secteurs par quatre pans de murailles partant de la tour de Galata et aboutissant à la muraille maritime. Le dessin, comparable à ceux de Buondelmonte, fournit des indications analogues quant à la répartition des portes et à l'emplacement des églises [1], mais donne des détails supplémentaires sur les environs immédiats de la ville. Tout d'abord, à l'ouest, *l'Arsenal* aligne ses hangars régulièrement disposés [2]; puis, le *Kiyat hané su* (*Eaux-Douces d'Europe*) est figuré avec les *Köshk* répartis dans la prairie. Une grande mosquée à deux minarets, encadrée de cyprès, s'élevait à mi-chemin entre les Eaux-Douces et la ville : il n'en reste pas vestige aujourd'hui. Le puits muni d'un treuil indiqué au nord est le *puits à la chaine* (*Zindjirly kuyu*) qui a donné son nom au *Köskh* voisin et à la contrée environnante : cette désignation est restée en usage jusqu'à nos jours. A l'est, vers le Bosphore, différentes constructions isolées, dont l'une paraît être un monastère, puis, touchant aux murailles de Galata, les importantes installations de la *Fonderie de canons* [3]. On distingue l'atelier principal, vaste hangar au toit à double pente, ventilé par trois lanterneaux, le puits voisin avec son balancier, enfin les canons alignés sur le sol.

Aucun pont ne relie les deux rives de la Corne-d'Or [4], mais un embarcadère s'étend au pied de la muraille de la ville. La *Tour de Léandre* est dessinée

[1] Sur la topographie de Galata, cf. l'étude de J. Gottwald, *die Stadtmauern von Galata*, ds. *Bosporus, Mitteil. d. Deutsch. Ausflugsvereins « G. Albert »*, Constantinople, 1907.

[2] Il comprenait, d'après J. Chesneau, « nonante deux voustes grandes, où sont toutes les galleres et fustes et autres vaisseaux à couvert sur le bord de la mer, lequel ils appellent arsenac » (*Voyage de M. d'Aramon*, éd. Schefer, p. 38). — Ph. du Fresne-Canaye signale « deux cents voûtes séparées, sous chacune desquelles on peut faire une galère » (*Voyage du Levant*, publié par M. H. Hauser, p. 111).

[3] Jérôme Maurand énumère quelques pièces de gros calibre que les Allemands venaient de fabriquer dans cette fonderie (*Itinéraire de Jérôme Maurand d'Antibes à Constantinople*, éd. L. Dorez, p. 203 et suiv.). Le voyageur signale « devant cette fonderie... un môle fait de bois où mon très illustre seigneur montait sur les gondoles pour aller à Constantinople ». Ce môle est indiqué dans la miniature.

[4] Le pont bâti par Justinien (Unger, *op. cit.*, p. 254 ; van Millingen, *op. cit.*, p. 174-175) avait été coupé par les Grecs au XIIIe siècle et sommairement réparé par les Croisés. On en voyait encore les piles au temps de Gylli (*De Topographia Constantinopoleos*, p. 206).

sommairement [1]. Skutari possède un embarcadère, un bazar, mais aucune mosquée n'est figurée parmi les maisons [2]. Sur la rive méridionale de la Corne-d'Or, au pied de la muraille maritime de Stamboul, s'élèvent des groupes de constructions. A l'estuaire des Eaux-Douces d'Europe — et bien que le dessin soit presque entièrement effacé en cet endroit — on reconnaît Eyoub, où se dressent deux mosquées. La plus importante est celle que fonda Mohammed II et qui fut entièrement reconstruite au xviiie siècle. On voit que l'édifice primitif possédait deux minarets [3].

c) Dessin et Enluminure.

Le dessin a été exécuté à l'encre noire, à l'aide d'une plume fine. On a indiqué non seulement la masse et les éléments essentiels des édifices, mais encore les portes, les fenêtres et jusqu'aux moindres détails comme les tuiles sur les toits et les feuilles de plomb sur les coupoles.

Pour l'enluminure, on a employé une couleur épaisse et opaque. La mer était primitivement d'un bleu clair qui avec le temps est devenu foncé et même noirâtre. La valeur initiale s'est conservée en quelques endroits. Pour le reste, deux tons dominent : un vert acide pour le fond, également décomposé par places, et un rouge vermillon vif pour les toits de tuile. La coloration des murs varie du brun jaunâtre au blanc d'argent en passant par les teintes intermédiaires. Le blanc qu'on observe dans le haut de la page, sur les édifices et sur le mur d'enceinte, correspond sans doute à la couleur primitive qui s'est écaillée et a disparu par ailleurs [4]. Les taches très blanches suivant lesquelles se détachent les boutiques de certains bazars ont été obtenues en *réservant* le fond du papier.

[1] La représentation est évidemment médiocre et peu conforme à la réalité : « En avant de Chalcédoine, dans la mer, à une portée d'arquebuse, il y a une île d'un mille de circuit où est un très beau jardin tout entouré de murs et au milieu un grand palais en forme de tour » (*Itinér. de Jérôme Maurand*, p. 325-327). Dilich a indiqué une tour et une coupole (Gurlitt, *op. cit.*, p. 3, fig. 1). La représentation de Schweigger est tout à fait fantaisiste (*ibid.*, p. 5, fig. 2).

[2] Des mosquées actuelles de Scutari, la plus ancienne, Iskélé Djami'i, remonte à 954 Hg.

[3] Un médiocre croquis de Dilich lui attribue également deux minarets (Gurlitt, *op. cit.*, p. 8, fig. 3).

[4] Il semble qu'avant d'appliquer une couche de gouache blanche ont ait couvert le papier d'une teinte brunâtre. Mais il se pourrait également que cette teinte foncée provienne de l'oxydation de la gouache.

Incidemment, on remarque l'emploi d'un ocre jaune assez brillant (première cour du sérail, allées du jardin de Vlanga) qui désigne, semble-t-il, des parties sablées. Le bleu turquoise utilisé dans les portes et dans la troisième cour du sérail me paraît dénué de toute signification [1]. Des rehauts de dorure sont appliqués sur les monuments de l'Hippodrome, sur certaines parties des mosquées, sur les toitures des minarets et au sommet des tours de Yedi-Kulé.

III. — LES ÉTAPES DU VOYAGE

Je donne ci-après la liste des miniatures contenues dans le manuscrit en suivant l'ordre actuel des folios qui ne correspond pas toujours à l'ordre de marche de l'armée. Cette confusion dans le classement des pages paraît due au relieur moderne qui a placé arbitrairement les folios sans texte portant des miniatures au recto et au verso [2].

F° 9, verso : Mal Tépé. — f° 10, recto : Kysa colona köprüsü. — f° 12, v. : Guebzé [3]. — f° 13, r. : *a*) Kal'a-i Hérêké ; *b*) Tchinarly. — f° 13, v. : *a*) Nicomid ; *b*) Tcheristan. — f° 14, r. : *a*) Derbend kazykly ; *b*) Dykyly tash. — f° 14, v. : *a*) Kal'a-i Isnik ; *b*) Yeni shehir ; *c*) Ak büik [4]. — f° 15, r. : *a*) Zindjirly kuyu ; *b*) Derbend önü ; *c*) Boz öyük ; *d*) In önü. — f° 15, v. : Kal'a-i Kutahia. — f° 16, r. : *a*) Guermishik (?) beli ; *b*) Kal'a-i Konya ; *c*) Mewlana hazreti mollah hunkiar. — f° 16, v. ; *a*) Kyrk binar, *autrement dit* Kara binar ; *c*) Aktché Shar ; *c*) Tuz göly, *autrement dit* Ulali tchaïri. — f° 17, r. : *a*) Eregli ; *b*) Kal'a-i Nigdé. — f° 17, v. : *a*) Develi kara hissar ; *b*) Indjé kara su köprüsü ; *c*) Kal'a-i Kaïserié. — f° 18, r. : Terdjiany guetschub kal'a-i Khuban ; *b*) Mama khatun ; *c*) [*illisible*]. — f° 18, v. ; *a*) Ylydjé-i Erzrum ; *b*) Erzrumy guetschub boghaz ; *c*) Pasyn ovasy. — f° 19, r. : *a*) Tchoban köprüsü ; *b*) Derbendi ala göz ; *c*) Kyzler kalesi. — f° 19, v. : *a*) Idyny benlu (?) ; *b*) Hazyr tabi' ; *c*) Serab gur. — f° 20, r. : Arkat (?) köprüsü. — f. 20, v. ; Khatun tchaïri, *autrement dit* Zenku guelir.

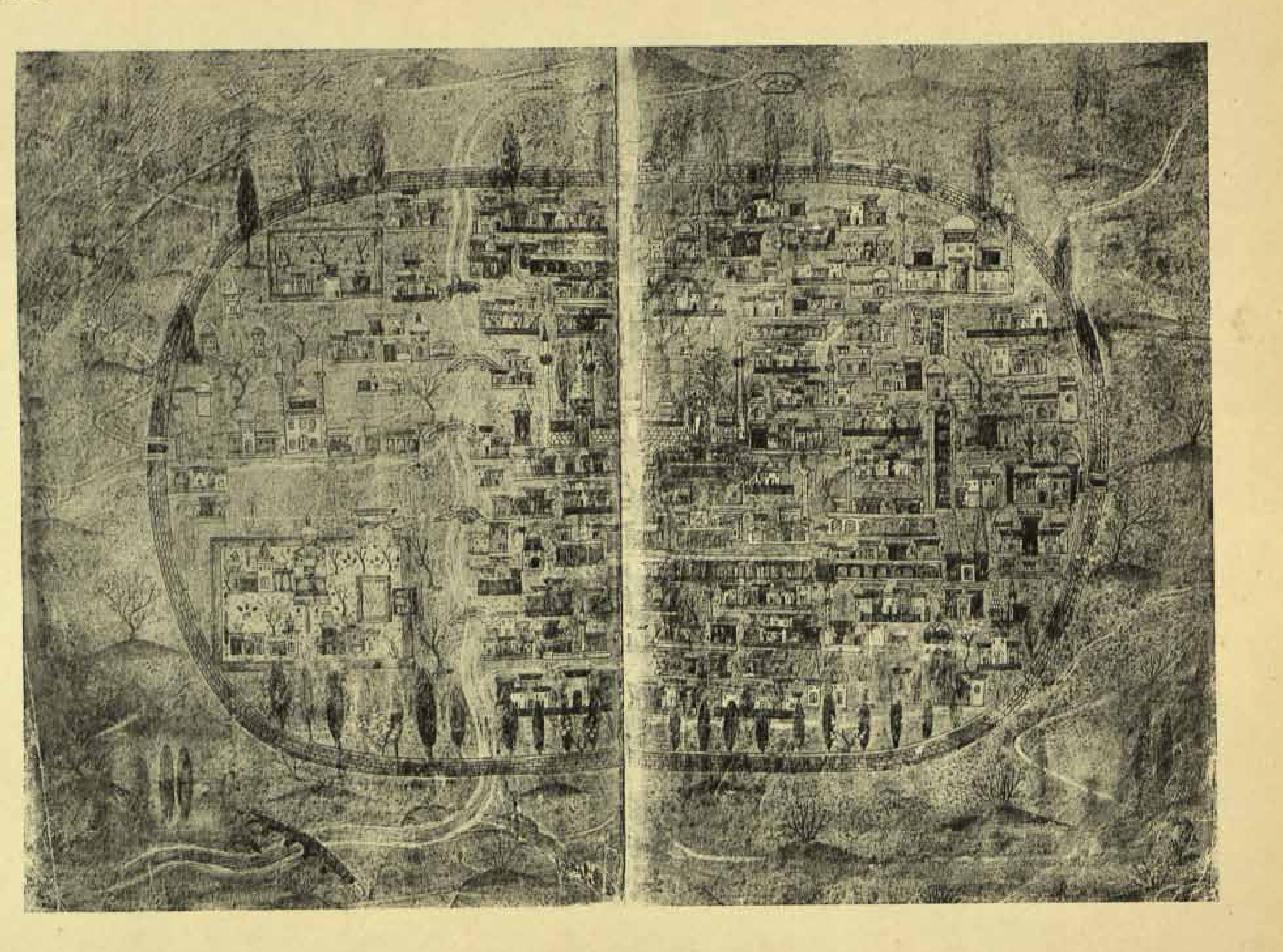
F° 21, r. : *a*) Barishma tchaïri *sur le* Sarsakly souyou ; *b*) Tchubugh ova ; *c*) Kishla shehir. — f° 21, v. : *a*) Püsküllü ; *b*) Latif gölu ; *c*) Danishmendly. — f° 22, r. : Erzind-

[1] Des trois cours du sérail, la première est coloriée en jaune, la seconde en vert, la troisième en bleu. Le jaune répond au sable et le vert à une pelouse. On peut se demander si le bleu ne désignait pas un bassin ou un revêtement de carreaux de faïence.

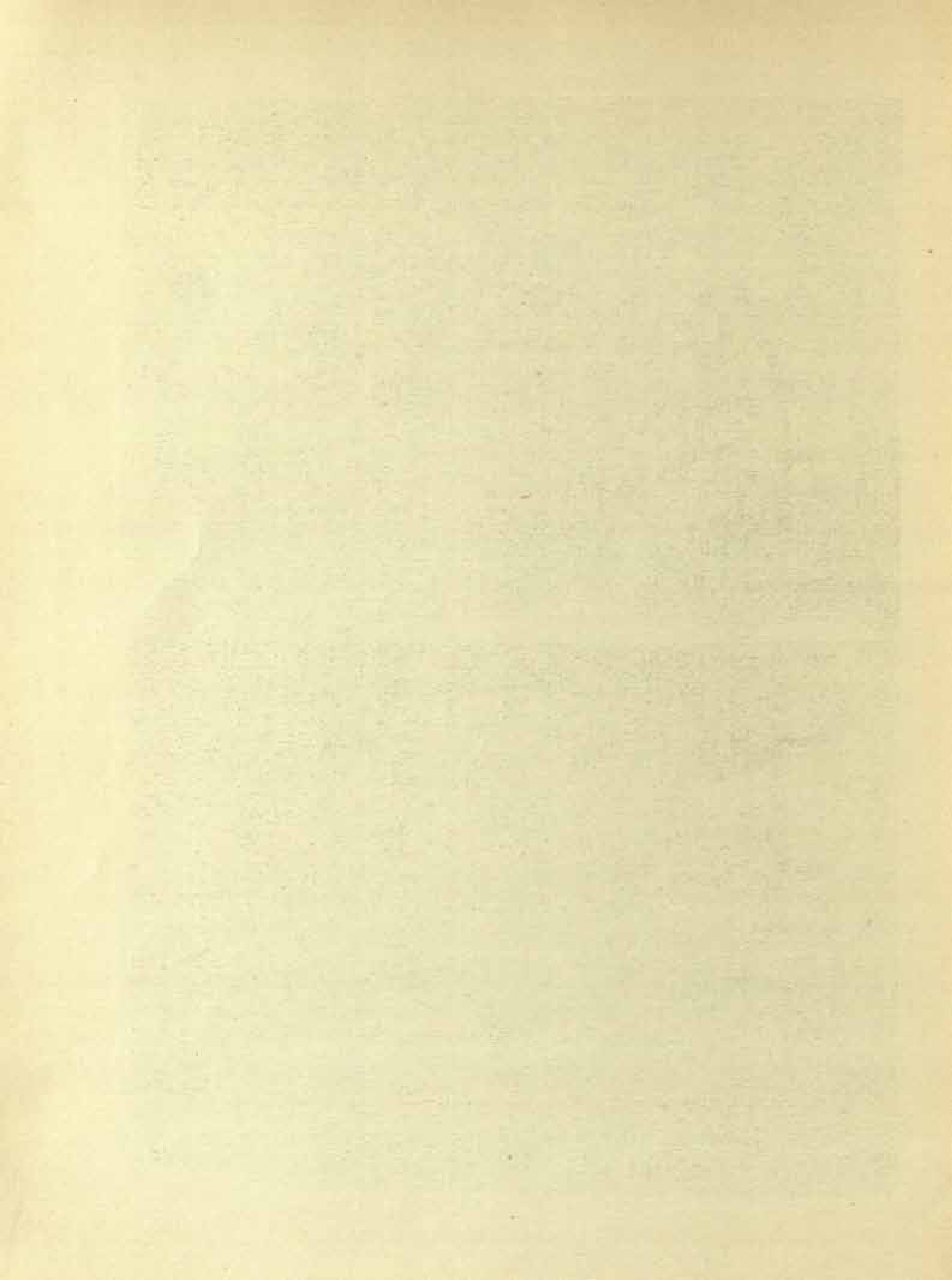
[2] En utilisant le *Journal* d'après Feridun ou Hammer (*op.* et *loc. cit.*), on peut restituer aisément l'ordre des étapes, de Stamboul à Bagdad à travers l'Anatolie et la Perse, puis de Bagdad à Alep.

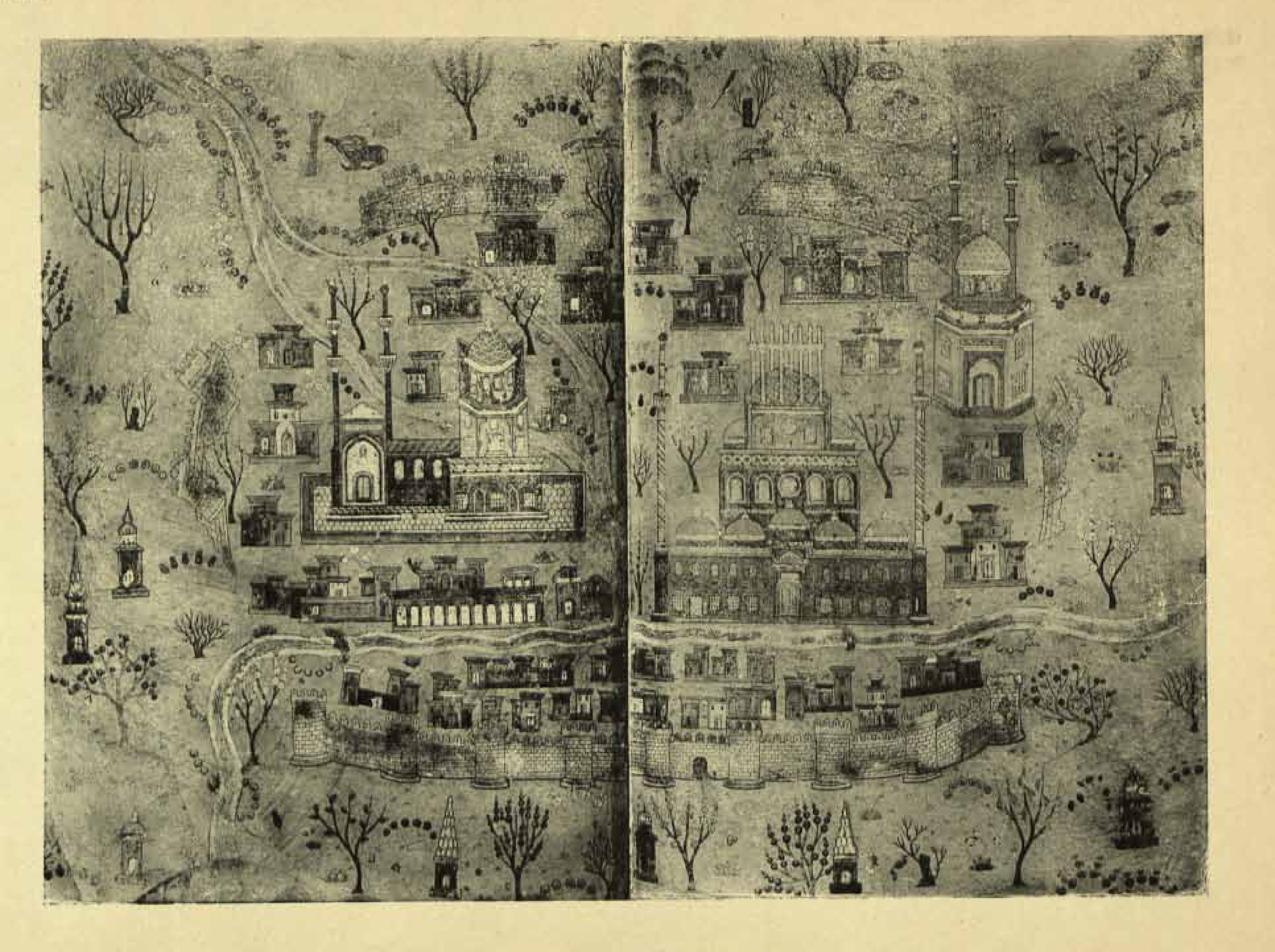
[3] Voir pl. LXXIV, *a*. — Le titre, bien lisible dans le cadre rectangulaire, au milieu du texte est orthographié : كبيزه = Guebizé.

[4] Voir pl. LXXIV, *b*.

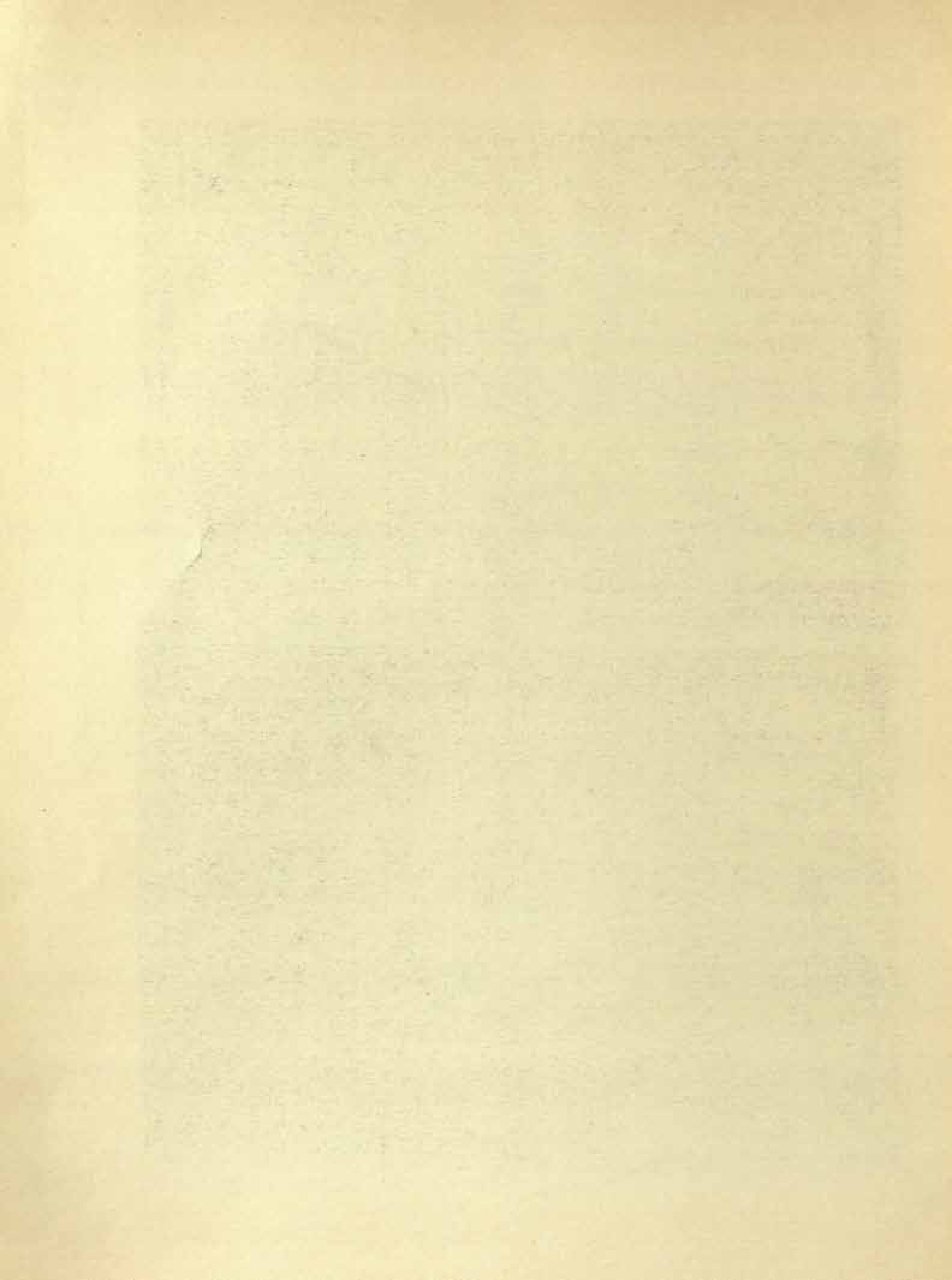


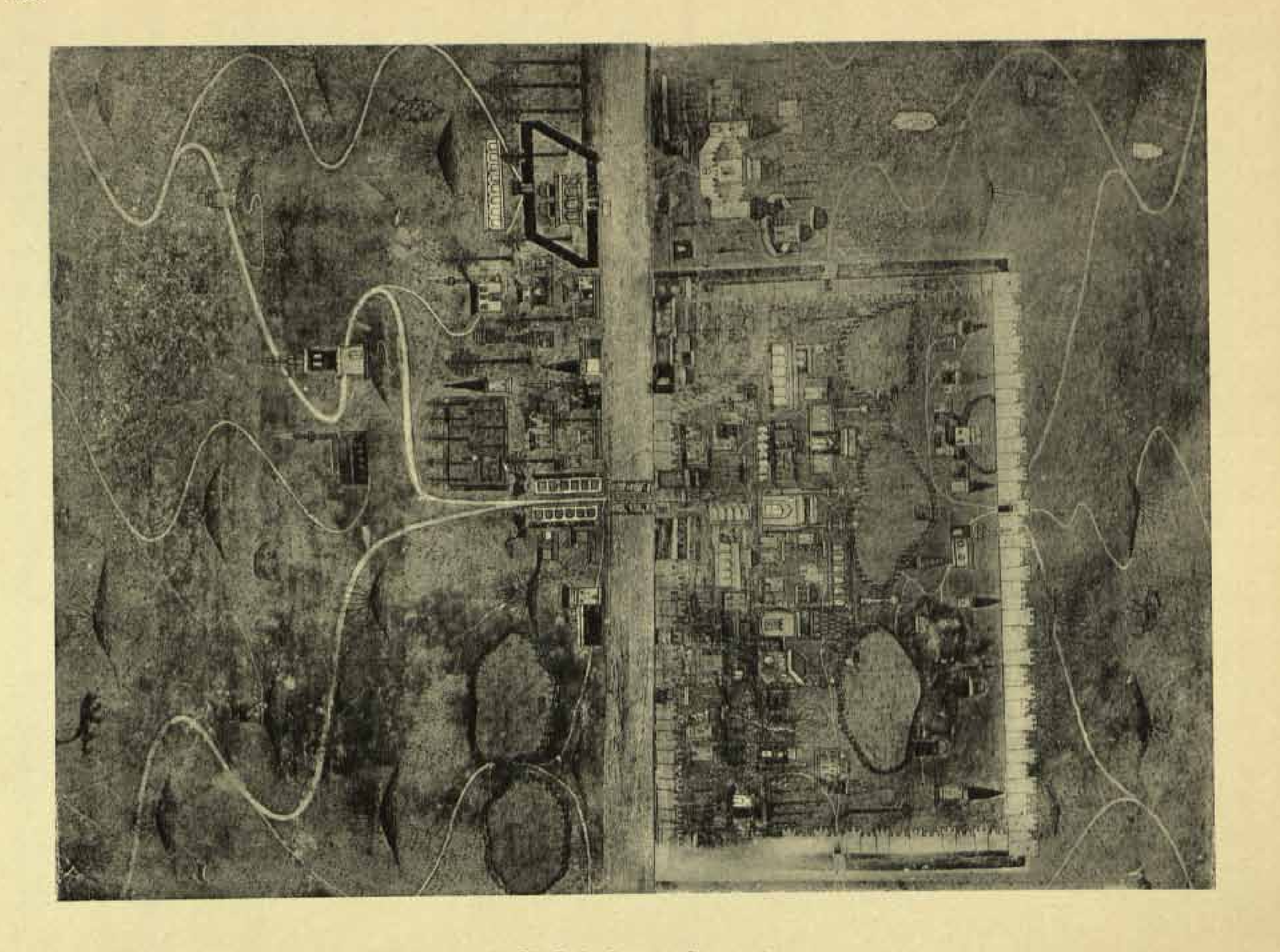
TEBRIZ (f° 27 verso et f° 28 recto).



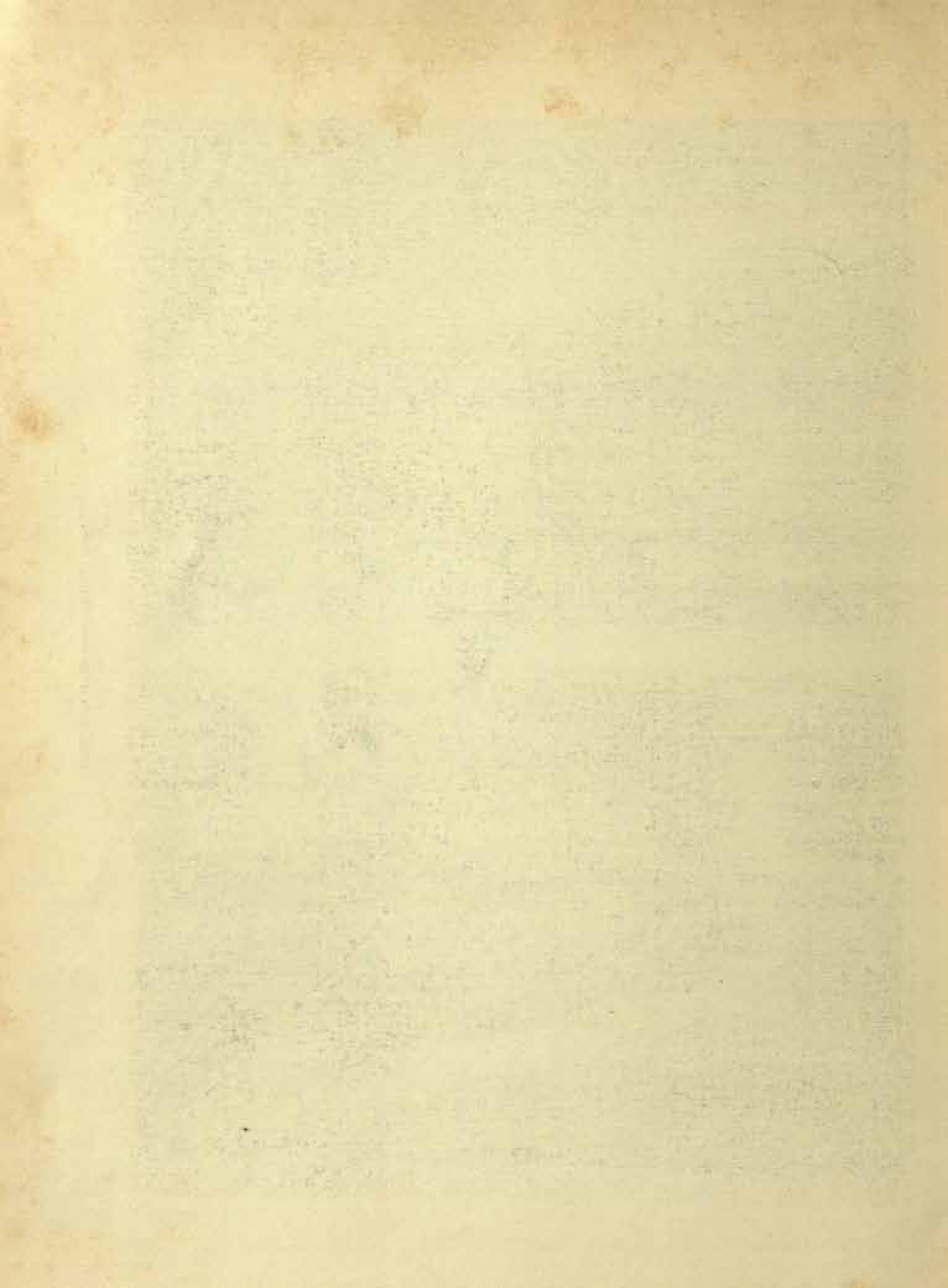


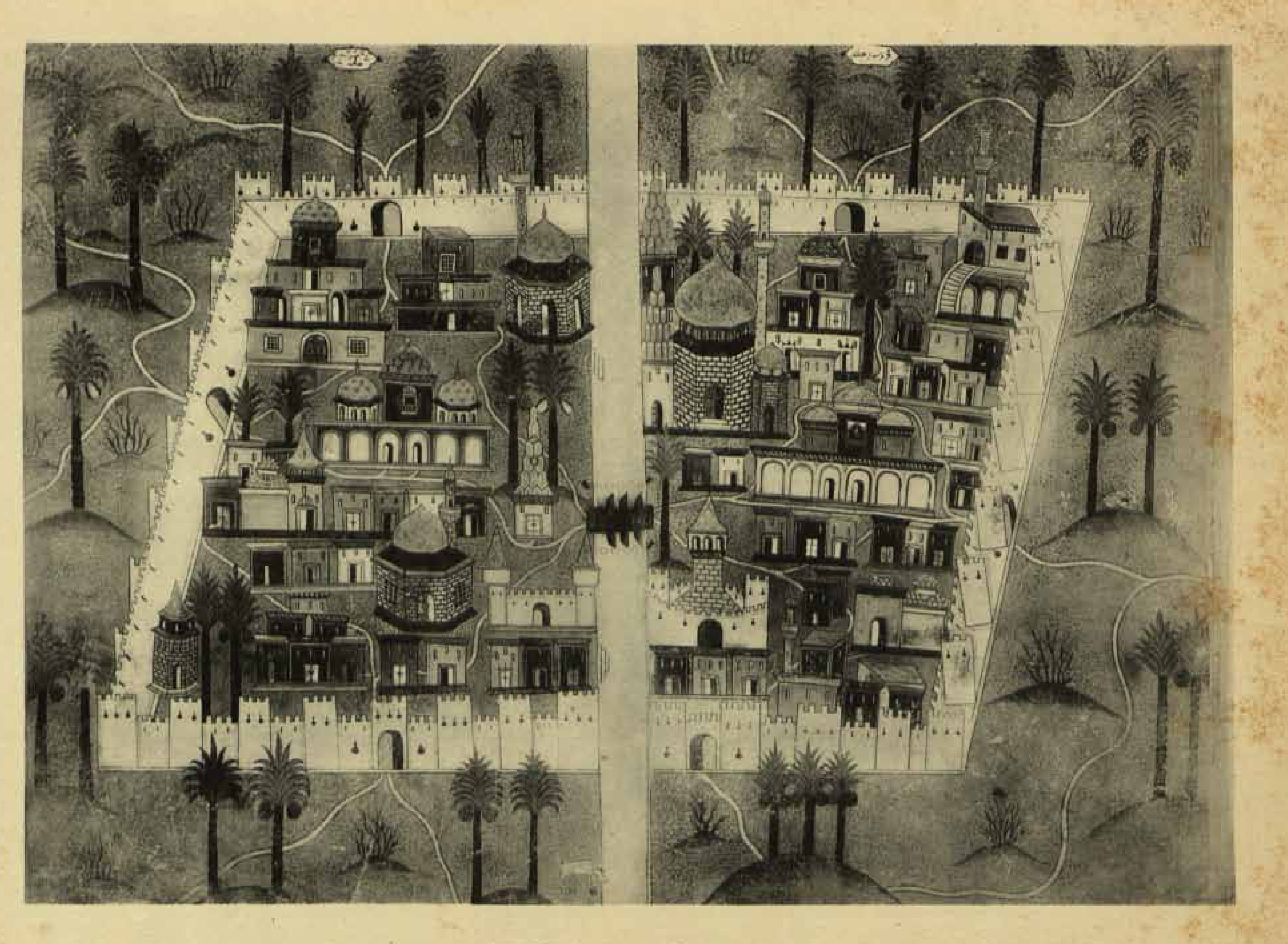
SULTANIEH (f° 31 verso et f° 32 verso).



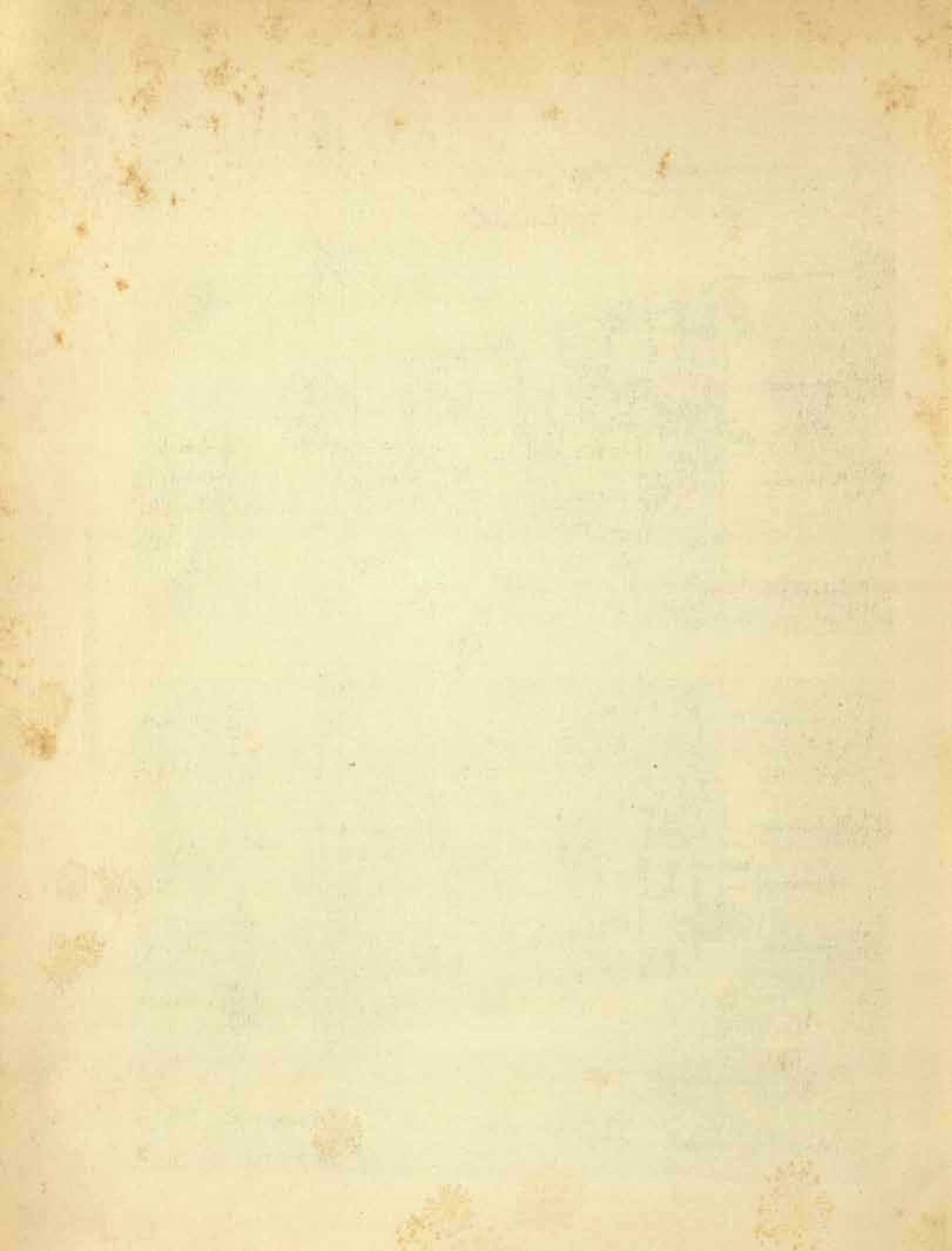


BAGDAD (f° 46 verso et f° 47 recto).





HILLEH (f° 66 verso et f° 67 recto).



jian. — f° 22, v. : a) Tchibuk boghaz ; b) Derbend Subha han. — f° 23, r. : a) Sultan tchemeny *en face de* Kuyulu hissar ; b) Tcheri bashy köyü *dans le voisinage de* Azim tchaïri ; c) Karié-i baron, *autrement dit* Gümüsh tekné. — f° 23, v. : a) Kabakludja ova, *autrement dit* Ak tépé ; b) Yasi tchemen ; c) Kara viran. — f° 24, r. : Kal'a-i Sivas. — f° 24, v. : a) Kotch hissar ; b) Kazly Göly ou Kortchy Hassan. — f° 25, r. : a) Hamid Kal'a ; b) Tchanak ; c) Tchakyr Benlu. — f° 25, v. : a) Karié-i Aghy ; b) Kal'a-i Erdjish ; c) Zikr olan Erdjish... (*mots illisibles*). — f° 26, r. : Bendi mahi. — f° 26, v. : Dudjma derbendyn ashub kara déré aghzy ; b) Sekmen ova ; c) Deste déré-i ashub Khoy. — f°s 27, v. et 28, r. : Tebriz [1]. — f° 29, v. : Sa'adabad. — f° 30, r. : a) Odjan ; b) Khan Abbas ; c) Türkmen Kendi. — f° 30, v. : a) Kara gö [z] (?) tchaï, *autrement dit* Kara tépé ; b) Meiané ; c) Kaplanié.

F° 31, r. : a) Sirtchan khan ; b) Khan Nekbaï ; c) Kasaba Zenkian (Zendjian). — f°s 31, v. et 32, r. : Sultanié. — f° 36, v. : Sahn Kalé. — f° 37, r. : a) Kasaba Ehber ; b) Zavié-i Parsian. — f° 37, v. : a) Ab Gherm ; b) Derbend-i kara khan ; c) Karié-i Emnan. — f° 38, r. : a) Derbend Sounghour ; b) Kasaba Dinever ; c) Kal'a-i Dilaver. — f° 38, v. : a) Tombeau de Veis el Karani ; b) Maïdesh ; c) Karamelik méshési *autrement dit* Rokhsan tchai. — f° 39, r. : a) Shems Alemdar ; b) Derbend kelkhur ; c) Kal'a-i Shahin. — f° 39, v. : a) Kal'a-i yeni imam suyu ; b) Kasr-i Shirin ; c) Kasaba-i Khanikié ; d) Serhad Iraki Arab. — f° 40, r. : a) Abi Shemran ou Dokus ölüm ; b) Baba Pilawi ; c) Ova-i Berdan. — f° 40, v. : a) Ab-i narin ; b) Karié-i Shervin *ou* Tash köprü ; c) Elvendiyé.

F° 42, v. : a) Fleuve Aramend ; b) Kassaba-i Sadava. — f° 43, r. : a) Sheikh Mekiarim ; b) Hazreti Imam A'zam. — f°s 46, v. et 47, r. : Baghdad [2]. — f°s 48 à 60. Tombeaux des saints de l'Islam. — f° 60, v. : a) Kaledjik ; b) Khan Biriki (?).

F° 61, r. : Musseïb. — f° 61, v. : a) Imam Husseïn (tombeau) ; f° 62, r. : b) Imam Husseïn (ville). — f° 62, v. : a) Berrié Nedjef ; b) Bahri Nedjef. — f° 65, r. : Désert de Kufa. — f° 65, v. : Zülkefil nebi. — f° 66, r. : Kal'a-i Enhar. — f°s 66, v. et 67 r. : Hilleh [3]. — f° 67, v. : Khan Berid (?). — f° 68, r. : Kal'a-ï Berrani.

F° 71, r. : a) Ak Iolum ; b) Daklé *autrement dit* Yenidjé ; c) Der Salep. — f° 71, v. : a) Bat ; b) Bendi Bat ou Sheikh Mezid ; c) Ghelin Ivani ou Turbé-i Leïla. — f° 72, r. : a) Sheikh Mouhsin *autrement dit* Arpa tepesi ; b) Iftiharly eder *en face de* Kassaba-i Tok ; c) Sloughian. — f° 72, v. : a) Leilan ; b) Kal'a-i Kerkük *dans le voisinage de* der serab hassa ; c) Kyzyl köshk ; d) Der Serab. — f° 73, r. : Gök tépé. — f°s 73, v. et 74, r. : Altyn köprü. — f° 74, r. : (*inscription coupée ; illisible*).

F° 86, r. : Bostan. — f° 86, v. : a) Kal'a-i Yeghian ; b) Mourdji ; c) Gün delan. — f° 87, r. : a) Khan Abbas ; b) Khan hammal ; c) Kara tépé. — f° 87, v. : a) Meiané ; b) Kyzyl üzendi *après* Kaplaniyé ; c) Khan Sertchem. — f° 88, r. : Bashsyz künbed. — f°s 88, v. et 89, r. — Derghüzin et ses jardins [4]. — f° 90, v. : a) Karié-i Hemian ; b) Khan Atebek ; c) Khan kyzyl rubat *sur le ruisseau* Djerur.

F° 98, r. : 'Aïn Tatuan. — f° 98, v. : Güzeldjé déré köprüsü ; Güzeldjé déré. — f° 99, r. : Bitlis. — f° 99, v. : a) Djesr-i derbend ; b) Djesr-i Derdj ; c) Djser-i Fenekdar. —

[1] Voir pl. LXXVII.
[2] Voir pl. LXXIX.
[3] Voir pl. LXXX.
[4] Voir pl. LXXXI.

f° 100, r. : *a*) Djesr-i Nesra(?) ; *b*) Djesr-i Dukhan ; *c*) Veis el-karani. — f° 100 v. : *a*) Ab-i Esrin ; *b*) Ab-i Beshri ; *c*) Salana tchaïri *en face de* Tchöl tépé.

F° 101, r. : (sans inscription). — f° 101, v. : Eski Shehir. — f° 102, r. : *a*) Kassaba-i Derghuzin ; *b*) Karié-i Sazin ; *c*) Lalin tchemen. — f° 102, v. : Shehir-i Hamadan [1]. — f° 103, r. : Kara kö [y] kapu ashub ark ova. — f° 103, v. ; Adana. — f° 104, r. : *a*) Karié-i Tchil ; *b*) Merdjdabuk ; *c*) Tombeau de David. — f°s 104, v. et 105, r. : Alep (sans inscription) [2]. — f° 106, v. : *a*) Göl-ü Avam ; *b*) 'Asy suyu köprüsü. — f° 107, r. : Kara Amid [3]. — f° 109, r. : Kyzyl tépé *au flanc* du Karadja dagh. — f° 109, v. : *a*) Karadja dagh aschub ak binar ; *b*) Aktché göz tépési ; *c*) Djellab.

Toutes ces miniatures sont loin de présenter le même intérêt et la même valeur. Les villes d'Anatolie, notamment, n'ont donné lieu bien souvent qu'à des représentations conventionnelles [4]. Je reproduis, dans les planches ci-jointes, les miniatures relatives à quelques grandes villes de Perse, de Mésopotamie et de Syrie. Ce que nous savons de Bagdad, de Sultanié et d'Alep [5] par exemple montre que les images relatives à ces villes ne sont point entièrement fantaisistes. Celle qui donne le plan d'Amida ne manque pas de détails exacts [6]. Étant donnée la rareté de tels documents, ils m'ont semblé dignes d'être publiés. Peut-être pourront-ils être commentés utilement dans l'avenir.

LE CARACTÈRE DES MINIATURES

Parmi les planches du manuscrit, on constate parfois, d'un folio à l'autre, de telles différences qu'on serait tenté d'attribuer l'œuvre à plusieurs artistes. Cependant ces variations paraissent résulter de la hâte avec laquelle certaines miniatures furent exécutées, alors que d'autres étaient l'objet d'un soin particulier. Un examen attentif montre que les dessins les plus poussés comme les

[1] Voir pl. LXXXIII.

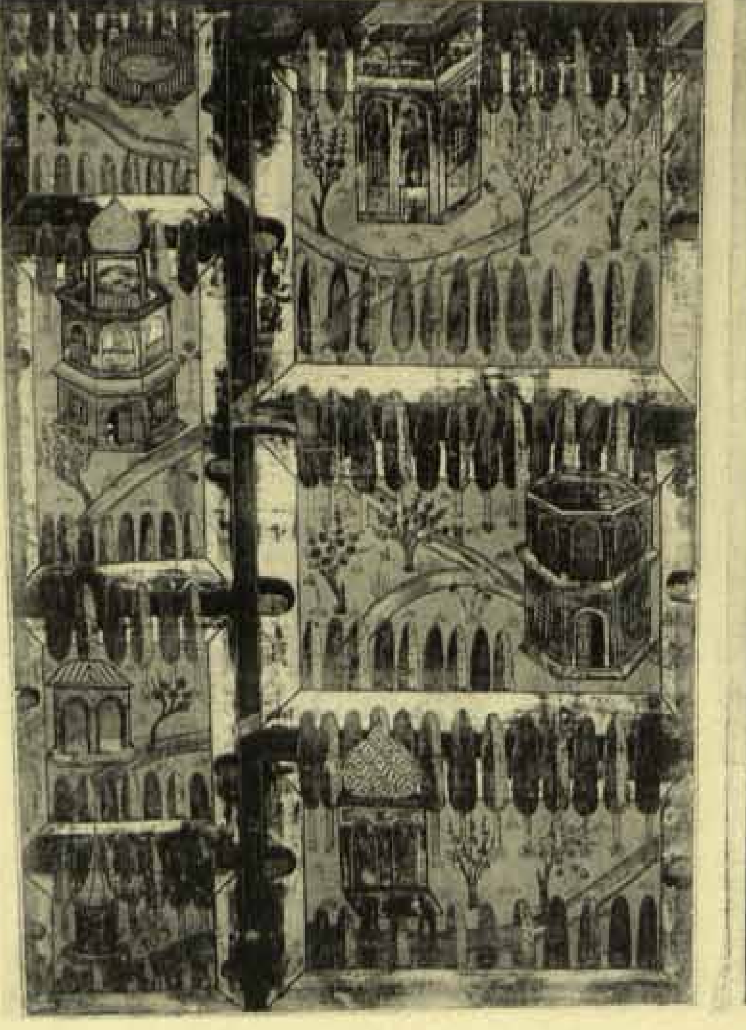
[2] Voir pl. LXXXII.

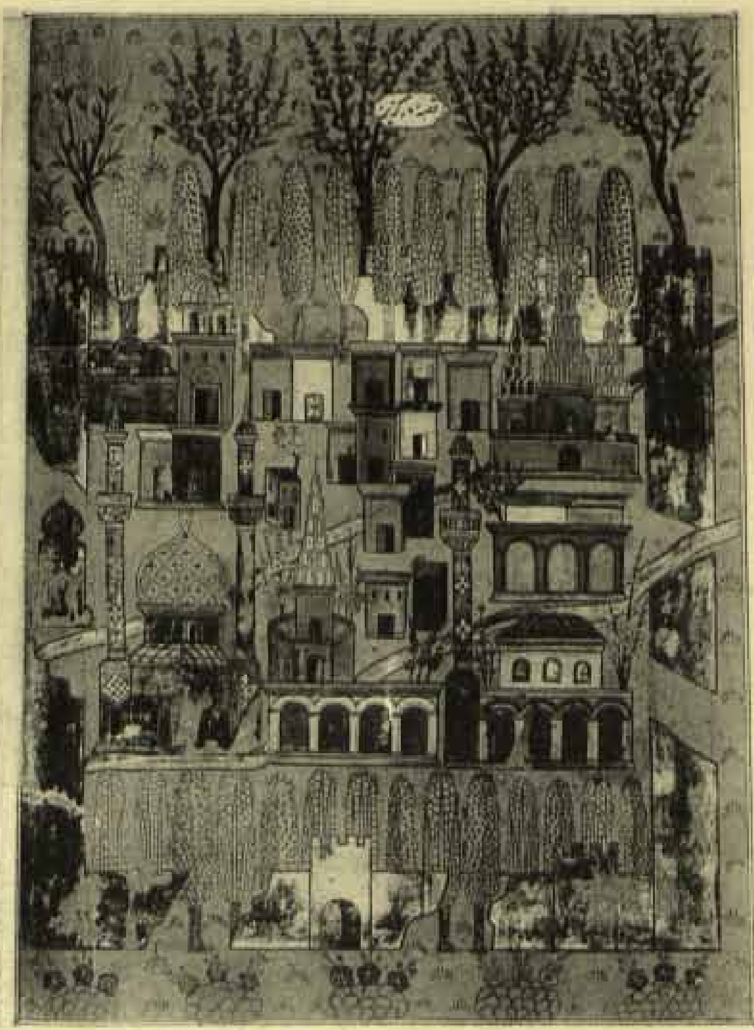
[3] Voir pl. LXXXIV.

[4] Je compte utiliser cependant certaines d'entre elles dans des études qui paraîtront prochainement sur les monuments d'Anatolie.

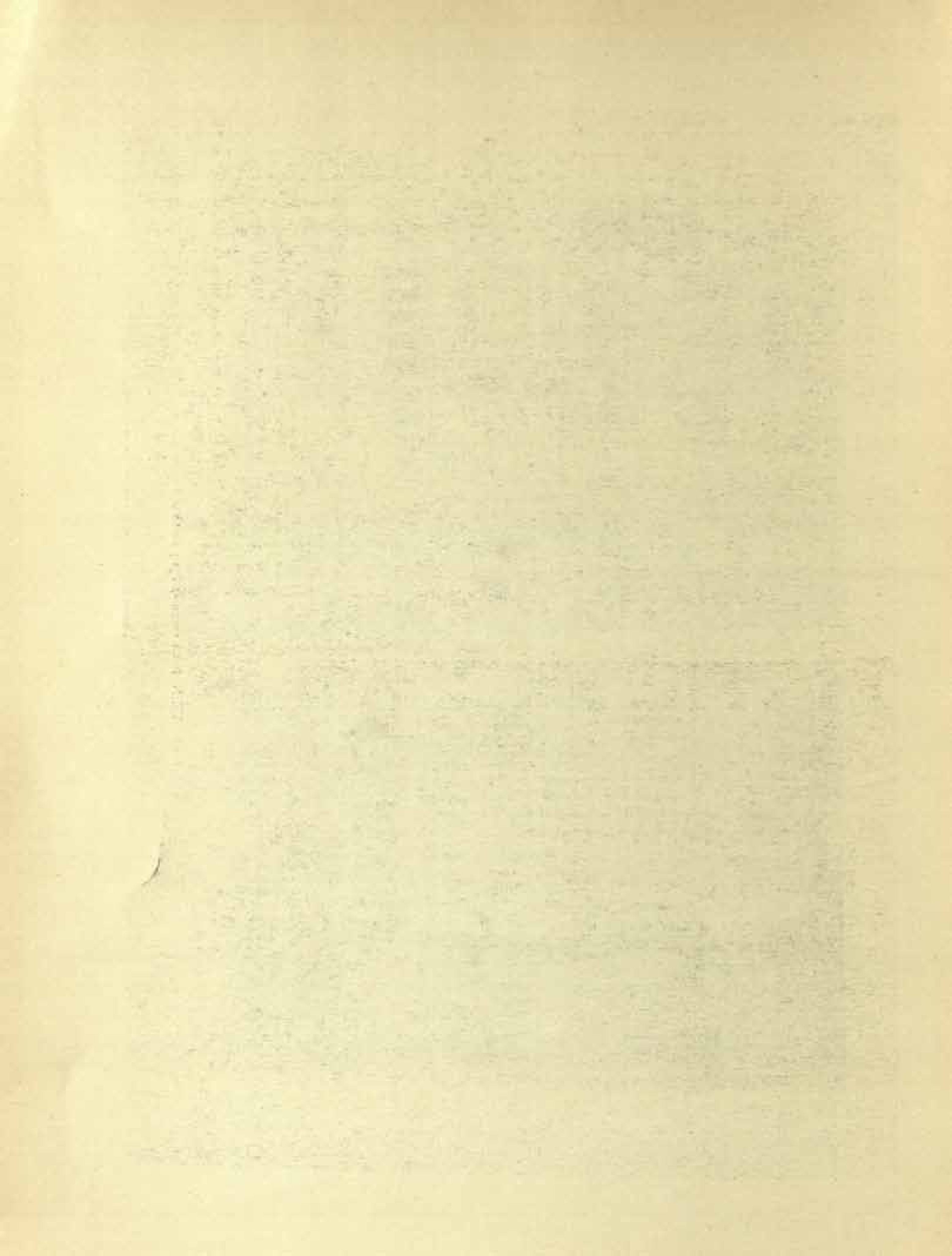
[5] Pour Bagdad, cf. Sarre-Herzfeld, *Archäologische Reise in Euphrat und Tigris Gebiet*, t. II, pl. 3. — Pour Sultanié, v. les nombreux dessins et photographies dans les ouvrages bien connus de Sarre et de Dieulafoy. — La disposition singulière du château d'Alep est assez fidèlement traduite pour que la miniature, bien qu'anépigraphe, soit identifiée de suite.

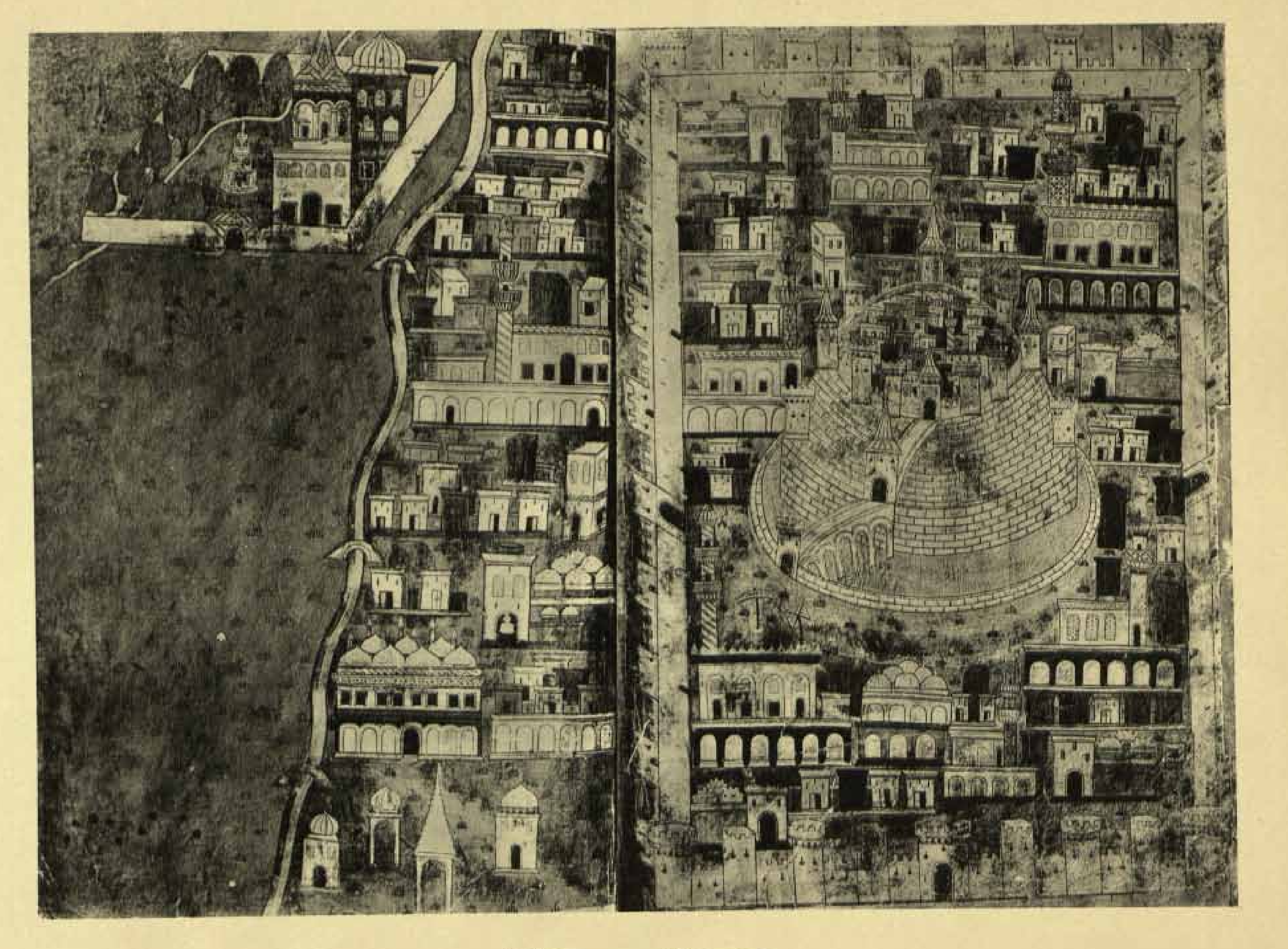
[6] On remarquera notamment l'indication de la grande mosquée et celle de la source qui jaillit à l'intérieur du château (en bas et à gauche sur le dessin : Voir pl. LXXXIV). — Cf. Van Berchem et J. Strzygowski, *Amida*.



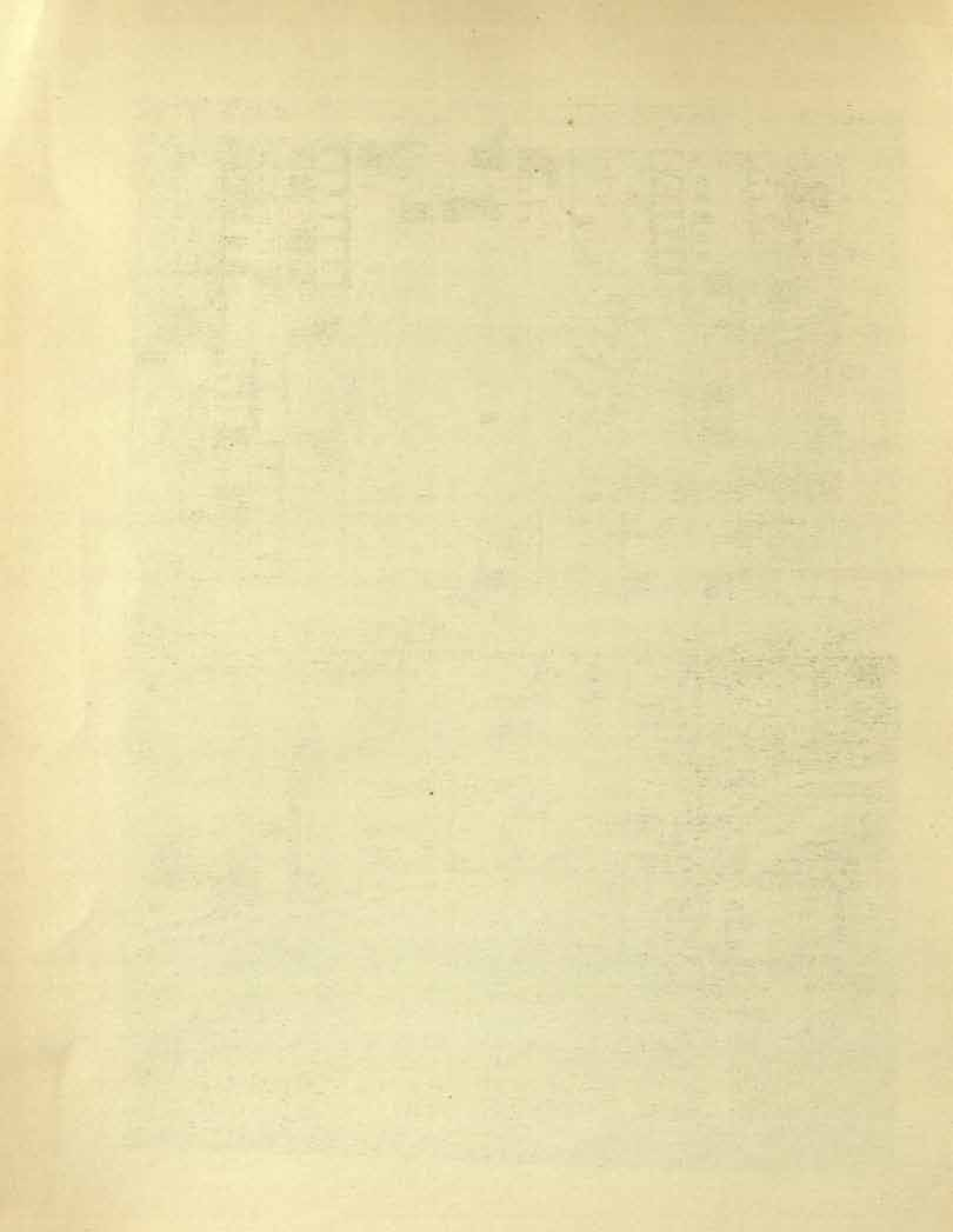


DERGUZIN (f° 66 verso et f° 67 recto).





ALEP (f° 104 verso et f° 105 recto).



esquisses les plus sommaires participent des mêmes conventions. Il est donc fort probable que toutes ces compositions sont de la même main.

Dans chacune d'elles, le dessin, tracé à l'encre, figure non seulement les grandes masses mais les menus détails ; sur ce dessin préliminaire la couleur a été appliquée par teintes plates, en tons soutenus. La technique dont j'ai analysé les éléments en étudiant les vues de Stamboul [1] se retrouve identique dans la plupart des planches qui présentent le même aspect brillant. Dans quelques autres, le coloris est mat ; parfois, il a gardé toute sa fraicheur, alors qu'ailleurs il est grisâtre et terreux, par suite de la décomposition de certaines couleurs.

La représentation des villes, si patiente et si minutieuse qu'elle soit, ne nous renseigne qu'imparfaitement sur les concepts artistiques du miniaturiste. J'ai noté toutefois, à propos des vues de Stamboul, l'opposition des couleurs par tons francs et puissants, la prévalence d'une sorte de bichromie caractéristique de l'art turc, particulièrement dans les tapis. On peut faire, tout au long du volume, des constatations analogues.

Obéissant aux règles de l'orthodoxie sunnite, le dessinateur a proscrit rigoureusement toute figure humaine. Dans les campements du sultan, là où se dresse le pavillon impérial aux riches tentures, nulle troupe de cavaliers ou de soldats comme il est de règle en pareil cas dans les miniatures persanes : les objets seuls sont représentés, la scène est vide. Parfois, cependant, un animal est tracé, se détachant à peine, en ton sur ton, sur le fond du paysage : silhouettes de lions, de cerfs, de gazelles, de lièvres, aux attitudes naturelles et libres. Mais ces dessins sont trop rares et trop menus pour qu'on y puisse saisir les affirmations d'une vision particulière.

Ce sont les paysages qui fournissent matière aux constatations les plus instructives. Plus encore que dans les miniatures persanes s'y marque cette tendance à la stylisation qu'on observe chez tous les peuples de l'Orient, chez les Byzantins comme chez les brodeuses turques de l'Anatolie, tendance dont on ne doit chercher la cause ni dans l'affaiblissement des qualités techniques ni dans les lois restrictives de l'Islam, mais qui paraît plutôt une conséquence d'un goût généralisé pour l'abstraction. Dans nos miniatures, la prairie émaillée

[1] Cf. *sup.*, p. 343-344.

de fleurs est traitée comme un *semis* de touffes régulièrement disposées sur un fond monochrome ; les fleurs elles-mêmes se répètent en dessins géométriques. Ailleurs, les cyprès et les arbres fruitiers forment des frises décoratives où les feuillages et les fleurs se détachent en masses symétriquement balancées. Tout cela est volontairement plat, sans modelé, immobile et sans vie et l'on y pourrait voir autant d'exemples significatifs de cette *dégradation de la métaphore*

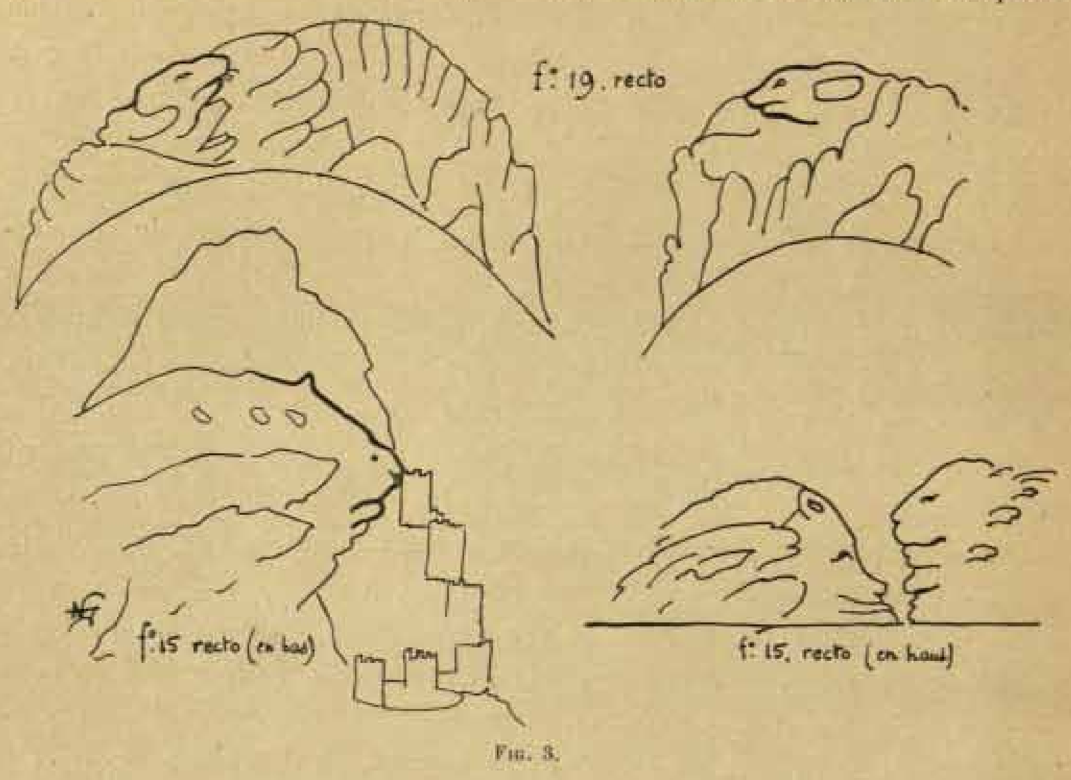
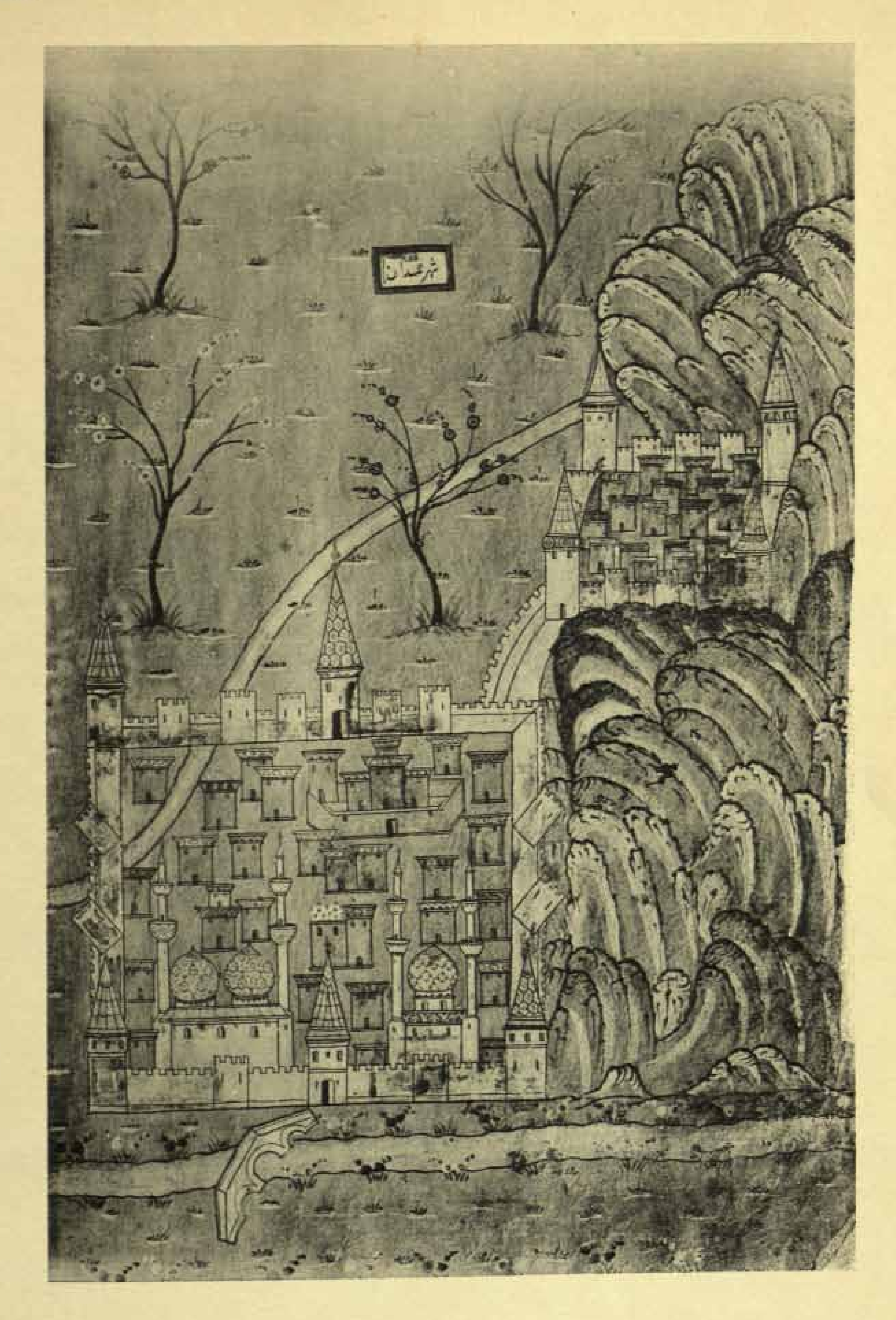


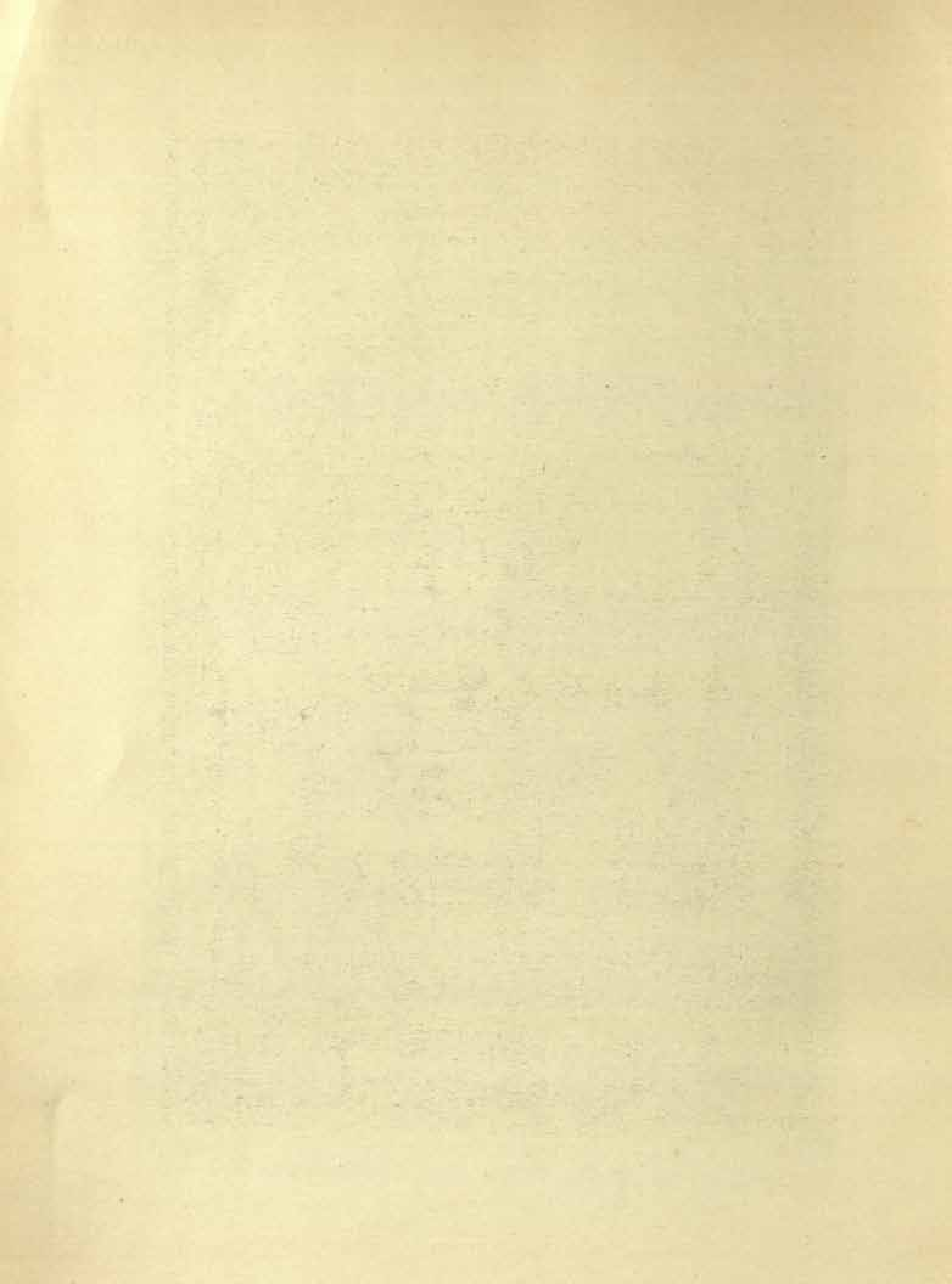
Fig. 3.

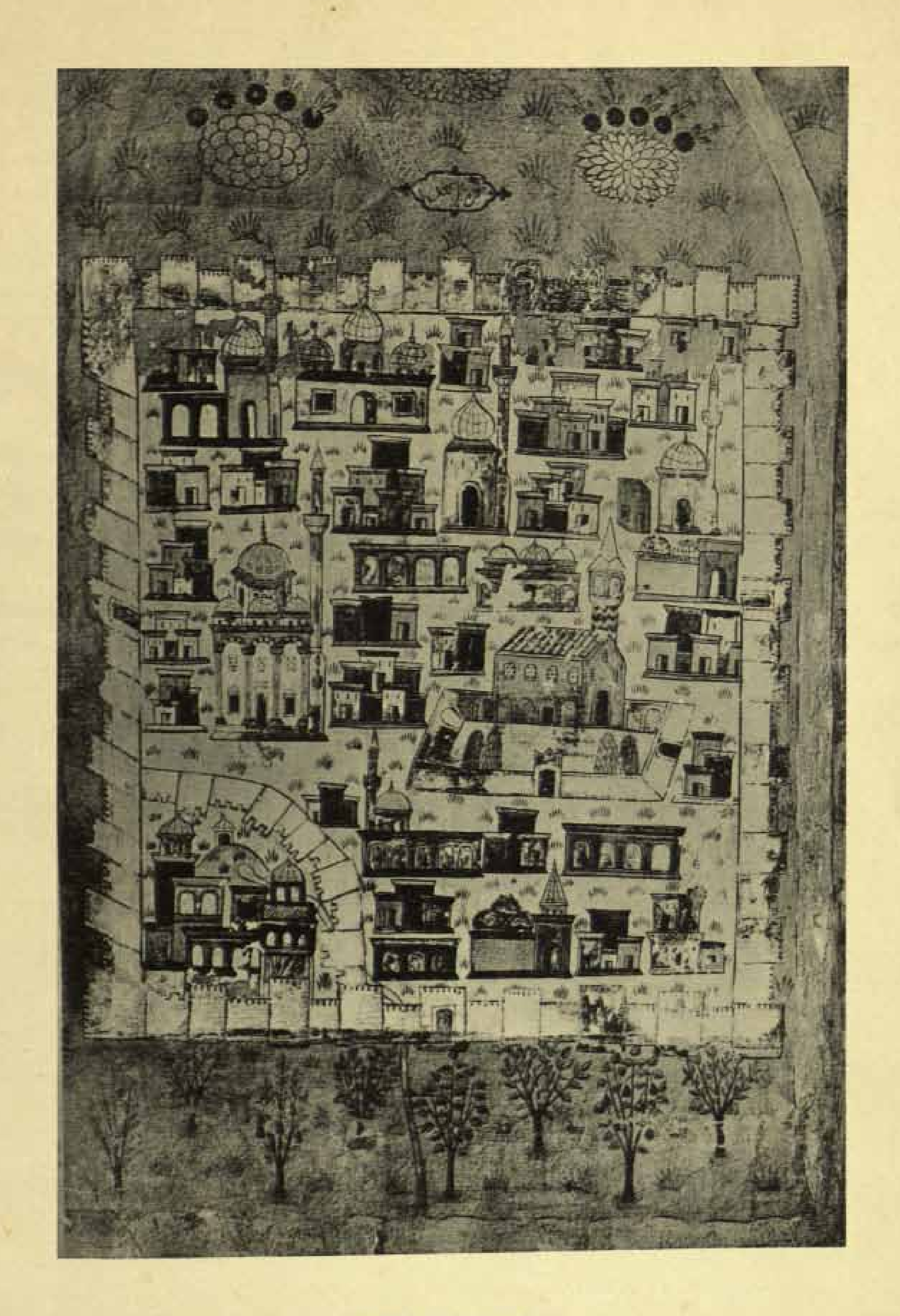
qui veut que l'animal prenne l'aspect d'une fleur, la fleur, l'aspect d'une pierre [1]. Mais ce qui apparait surtout, c'est une conception particulière de l'effet décoratif, obtenu par une répétition de motifs aux lignes simples et par une opposition de tons francs, effet qui gagne en force ce qu'il perd en nuances et qui, s'il est parfois un peu outré, n'est jamais banal ni vulgaire. N'y a-t-il point dans nos miniatures comme un reflet de ces qualités qu'avaient gardées jusqu'à nos jours les tapis du Turkestan et de l'Anatolie dont l'effet décoratif est si puissant en sa hardie simplicité ?

[1] Voir à ce sujet la belle étude de L. Massignon : *les Méthodes de réalisation artistique des peuples de l'Islam*, dans *Syria*, 1921, p. 47 et suiv. et p. 149 et suiv.

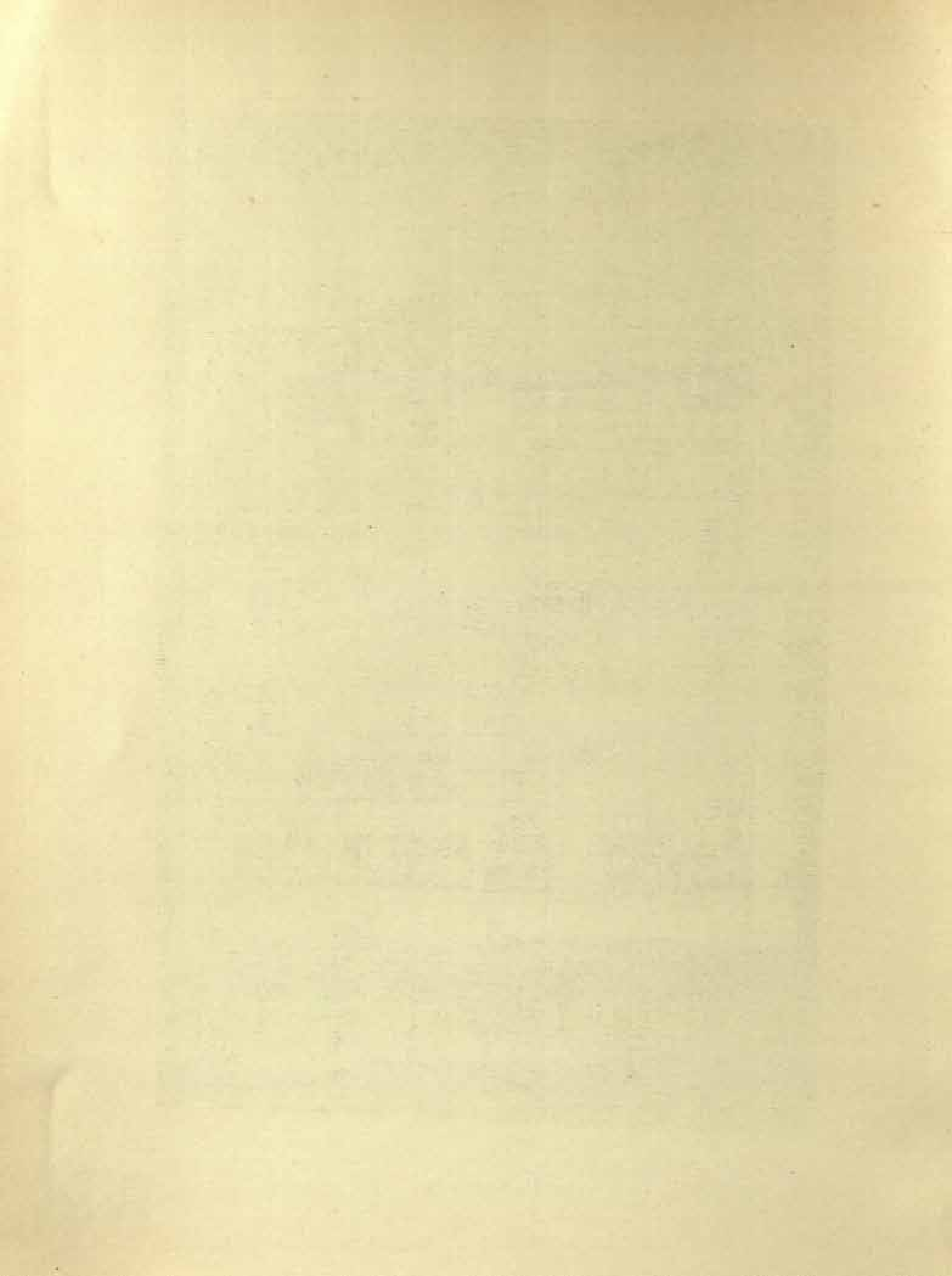


HAMADAN (f° 102 verso).





AMIDA (f° 107 recto).



Au reste, malgré certains procédés de convention, malgré la gaucherie et la lourdeur du dessin, le miniaturiste en arrive à rendre le caractère du paysage. Dans la campagne qui environne Galata, on retrouve quelque chose de cet aspect à la fois paisible et monotone des rives du Bosphore[1]. Hamadan, entre ses rochers arides et sa plaine plantée d'arbres[2] ; Hilleh, au milieu de sa palmeraie[3] ; Derghüzin avec ses innombrables cyprès et ses arbres en fleurs[4], sont autant d'évocations expressives de sites divers dont l'artiste sut transposer, non sans bonheur, le caractère typique.

Çà et là, des indications étranges : l'œil, en suivant les contours des collines et les escarpements des rochers découvre soudain que ces lignes composent des silhouettes de lions, d'ours, de sangliers (fig. 3). Ces dessins fantaisistes s'apparentent, il est vrai, à certaines images qu'on retrouve en Perse, dans l'Inde ou en Chine[5], mais il me semble qu'on y peut voir une manifestation de l'humour des Turcs et de leur goût pour la caricature. Le rocher d'Inönü qui sous la plume malicieuse du dessinateur est devenu un ours, c'est pour le lecteur un élément de gaieté inattendu au long de ces pages arides, de ce défilé de villes lointaines. Et l'auteur lui-même s'était réjoui sans doute de pouvoir tracer, sans enfreindre la défense sunnite, une caricature d'animal.

Il serait déplacé, à propos de ces modestes images, de parler d'un type spécial ; encore convient-il de marquer que si l'influence de la Perse y est nettement perceptible, leur caractère décoratif, leur *style* rappellent plutôt les anciennes productions de la Mésopotamie et du Turkestan et même certains fragments uighours. Et lorsque le miniaturiste s'efforce à traduire, sous des formes à la fois naïves et abstraites, les aspects variés de la nature, il témoigne des tendances de cet « expressionnisme » turc dont le XVIe siècle nous a laissé d'autres exemples[6].

A. Gabriel.

[1] Voir pl. LXXVI.

[2] Voir pl. LXXXIII.

[3] Voir pl. LXXX.

[4] Voir pl. LXXXI. — On remarquera que Derghüzin est représenté une seconde fois dans le manuscrit, f° 102, r. Cette seconde image, bien que de dimensions très réduites, offre le même caractère que la première.

[5] Cf. E. Kühnel, *la Miniature en Orient*, pl. 69, 106.

[6] *Ibid.*, pl. 93, 94 et 96 et texte, p. 34.

BIBLIOGRAPHIE

Eduard Meyer. — **Geschichte des Altertums.** II. Band, Erste Abteilung : *Die Zeit der Aegyptischen Grossmacht.* Un vol. in-8° de XIII et 620 pages avec 8 planches. Stuttgart et Berlin, Cotta, 1928.

Le savant historien a procédé à un remaniement complet du tome II de son *Histoire de l'Antiquité.* La première partie, qui vient de paraître, embrasse la période qui commence avec le XVI^e siècle et se termine vers le milieu du XII^e : les découvertes de Crète et celles de Boghaz-Keui ont largement renouvelé nos connaissances sur cette époque ; c'est dire l'intérêt de cette nouvelle édition.

Dans le premier chapitre, l'auteur revient très utilement sur des questions traitées dans le tome I et qu'il était nécessaire de mettre au point. On y trouvera un classement des langues et des peuples d'Asie Mineure, une définition des Hittites comme Indo-Européens, un aperçu de l'histoire hittite pendant la première partie du deuxième millénaire, une mise en valeur du rôle du Mitanni dont l'empire se serait étendu des bords du Tigre jusqu'au Delta (Hyksos) et en Crète.

Les chapitres suivants exposent avec une grande maîtrise le brillant développement de la puissance égyptienne qui, sous la XVIII^e dynastie, domine la Palestine et la Syrie, reçoit l'hommage des rois de Babylone, d'Assyrie, du Mitanni, du « grand pays hittite » et de Chypre. Des chapitres sont consacrés à la civilisation égéenne, à celle de la Grèce continentale pendant l'âge du bronze, d'autres retracent l'histoire récemment révélée de l'empire hittite. Le volume se termine par les Ramessides et les grands mouvements de peuples avec lesquels Mernephtah et Ramsès III furent aux prises.

On ne peut demander à une telle œuvre d'enregistrer les documents à peine sortis de terre ; c'est pourquoi M. Ed. Meyer mentionne si rapidement les résultats des fouilles poursuivies en Syrie depuis 1920. Ainsi, il n'est pas fait état de la stèle de Séti I^{er} découverte par Pézard sur le site fameux de Qadesh. Byblos n'est signalé que d'après le résumé déjà ancien du regretté Gressmann, paru dans un périodique. Au dernier moment, on signale en note (p. 355) l'identification de Qatna avec Mishrifé, mais en plaçant cette dernière localité à l'ouest de Homs, au lieu du nord-est.

Une erreur plus grave est à relever dans la note 2 de la page 453. Il est dit que le sarcophage d'Ahiram, découvert par M. P. Montet à Byblos, est tout au

plus d'un siècle ou deux antérieur à la stèle de Mésa. M. Spiegelberg a, le premier, cru devoir remarquer (*Orientalistische Lit.-Zeitung*, 1926, 735) que la présence de vases au nom de Ramsès II dans la tombe d'Ahiram ne suffisait pas à la dater. Cette remarque a entraîné quelques doutes chez M. Lidzbarski (*ibid.*, 1927, 453), qui ont pris sous la plume de M. Ed. Meyer la forme d'une certitude.

L'argument de M. Spiegelberg n'a pas grand poids, car les détrousseurs de cadavres ont coutume d'abandonner des pièces d'une date postérieure, et non antérieure, aux tombes violées. Mais si M. Ed. Meyer veut bien se reporter à la démonstration qui a été donnée ici même [1] de la date d'Ahiram, il verra que celle-ci a été établie d'après la céramique mycénienne d'un beau lustre et d'après l'ivoire mycénien trouvés par M. Montet dans cette tombe royale. On n'eût pas trouvé de vases au nom de Ramsès II que tout archéologue eût attribué la tombe à une date antérieure à 1200 avant notre ère. Les deux vases au nom de Ramsès II ont simplement apporté une confirmation très nette.

On connaît, d'ailleurs, maintenant trois inscriptions phéniciennes qui sont d'un siècle ou deux antérieures à la stèle de Mésa : il suffit de les comparer au texte d'Ahiram pour se convaincre que ce dernier est encore plus ancien. On voit donc que si un monument est daté en toute sécurité par les témoins archéologiques et épigraphiques, c'est le sarcophage d'Ahiram. Évidemment, cela gêne quelque peu les savants qui pensent trouver dans les textes du Sinaï l'origine de l'écriture phénicienne; mais cela ne nous gêne pas, car nous estimons qu'il n'existe aucun rapport entre ces deux épigraphies. Un de nos collaborateurs expose d'ailleurs cette question dans ce même fascicule.

(1) *Syria*, V (1924), p. 141-145.

Ce sont là des détails sur lesquels nous nous excusons d'insister plus qu'il ne convient. L'œuvre de M. Ed. Meyer, longuement mûrie, parfaitement équilibrée et d'où la rhétorique est bannie pour laisser au document sa valeur propre, condense les recherches de toute une vie, pose les problèmes en pleine clarté et formule les solutions les plus judicieuses.

R. D.

Victor Bérard. — **Ithaque et la Grèce des Achéens**. *Les Navigations d'Ulysse*, tome I. Un vol. in-8° de 463 pages avec 19 cartes hors texte. Paris, Armand Colin, 1927.

Le savant directeur d'études à l'École des Hautes Études poursuit, avec une belle régularité, ses publications odysséennes qui soulèvent tant de problèmes et embrassent tout le monde méditerranéen. « Rétablir et démontrer la parenté historique, nous confie-t-il, entre les idées, les arts, les littératures des vieilles civilisations levantines et les conceptions ou les œuvres de la Grèce pélasgique et achéenne, a été la pensée constante qui, depuis quarante ans bientôt, a dirigé mes études sur l'antiquité. »

Après les deux volumes intitulés *les Phéniciens et l'Odyssée* (nouvelle édition) dont nous avons rendu compte (1), vient

(1) *Syria*, VIII (1927), p. 354.

de paraître le premier d'une trilogie ayant pour titre *les Navigations d'Ulysse*. Comme le sous-titre, devenu titre, l'indique, il s'agit tout particulièrement d'Ithaque et de sa localisation contestée par M. Doerpfeld. Mais M. Victor Bérard ne manque jamais de relever ce qui peut marquer l'influence des Phéniciens en Grèce aux temps pélasgiques et achéens. Le premier chapitre est même un exposé d'ensemble de la question : Achéens et Phéniciens.

Une grande difficulté qu'offre encore l'étude de ces légendes disparates pour édifier sur elles la protohistoire, consiste dans l'indétermination des vocables. Peut-on tenir pour hittite le « phrygien Pélops » et sa venue en Grèce peut-elle marquer « l'influence des Hittites en terres égéennes » ? M. Victor Bérard, qui critique, parfois très justement, les conceptions des archéologues, paraît ici leur emboîter trop facilement le pas, car nous connaissons suffisamment — depuis peu, il est vrai — l'histoire des Hittites pour savoir qu'il ne s'est rien produit de pareil.

L'auteur montre l'imprécision où nous sommes en ce qui concerne les Shardanes et il reste sceptique sur l'identification qui a été proposée de l'Akhiawa des textes hittites de Boghaz-Keui avec les Achéens. Les publications toutes récentes l'obligeront à prendre parti sur cette question qui est d'une importance capitale.

Le mouvement des peuples de la mer, aux XIV^{e}-XIII^{e} siècles avant notre ère, n'a pas seulement laissé sa trace dans les textes hittites et les textes égyptiens, mais aussi sur le terrain. Cette vague déferle pendant un siècle ou deux d'ouest en est, puis du nord au sud. Elle s'est déversée sur Chypre ; il n'est pas douteux que Salamis de Chypre fut fondée bien avant la guerre de Troie, car l'art mycénien y règne sans conteste dès le XV^{e} siècle avant notre ère. Cela autorise-t-il à considérer comme des interpolations tous les passages de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* qui font mention de Chypre et de ses rois (p. 194)? C'est aux hellénistes à en décider.

On voit à quel point cette étude sur *les Navigations d'Ulysse* est d'actualité : elle touche aux problèmes les plus discutés qui, il faut le reconnaître, se compliquent à mesure que les fouilles lèvent un coin du voile. Très informé, M. Victor Bérard résume les questions avec clarté. Il sait aussi alléger ces dissertations austères par de vivantes notes de voyage ou de piquants rapprochements historiques. Ainsi la descente des Albanais illustre celle des Achéens et la concentration de la flotte de Juan d'Autriche à Messine, avant la bataille de Lépante, sert de parallèle à la concentration de la flotte d'Agamemnon à Aulis. L'auteur met tout son talent au service de sa science.

R. D.

Hans Bonnet. — *Die Waffen der Völker des alten Orients*. Un vol. in-8° de IV et 223 pages avec 107 fig. Leipzig, Hinrichs, 1926.

L'auteur s'est attaché à décrire le progrès de l'armement dans le proche Orient, sujet difficile par suite des lacunes de notre documentation, et souvent aussi par la publication insuffisante des monuments. Grâce à l'abondance des trouvailles et de la documentation graphique, l'Égypte est le principal objet de cette étude qui, toutefois, embrasse aussi la Palestine,

la Syrie et la Mésopotamie, avec des aperçus sur les Hittites et le monde égéen. L'ouvrage est consciencieusement établi et rendra des services. Les figures sont nombreuses et cependant leur nombre eût été utilement accru pour éclairer la discussion.

Successivement sont passés en revue la masse d'arme, la hache de combat, le poignard, l'épée, la harpè (Krummschwert), la lance, le boumerang ou bâton de jet (Wurfholz), la fronde, l'arc et la flèche, le carquois, le bouclier, le casque et la cuirasse. Quelques mots sur le char de guerre n'auraient pas été inutiles.

La hache à douille est dérivée par l'auteur de la masse d'arme et elle a connu une vogue particulière en Mésopotamie. En Égypte, on use à peu près exclusivement de la hache plate. Pour la hache syrienne à deux évidements symétriques et à douille, M. Bonnet suggère que la douille est un emprunt à la Mésopotamie et la forme, plus ou moins circulaire de l'arme, un emprunt à l'Égypte. Il manque une indication concernant la hachette à douille, sans évidement, de forme mince et allongée.

La distinction entre épée et poignard est parfois assez arbitraire. L'auteur adopte comme épées les lames qui ont, au moins, dans les 40 centimètres de long. Les premières épées de bronze sont originaires de Chypre avec, comme particularité, une soie cylindrique. Le bel âge de l'épée de bronze est précisément celui de la mêlée des peuples ; cela serait mieux apparu si on avait insisté sur l'épée mycénienne et sa pénétration en Orient.

M. Bonnet estime que l'arc qu'on voit entre les mains des Accadiens atteste déjà une longue existence et que seule la pauvreté de nos documents en prive les Sumériens de l'époque présargonique. Cependant, les récentes découvertes d'Ur confirment que l'arc, utilisé pour la chasse, n'était pas employé comme arme de guerre par les anciens Sumériens.

R. D.

Leo Picard. — **Zur Geologie der Kishon-Ebene**, mit 2 geolog. Karten nebst Profilen, 4 Textfiguren und 4 Abbildungen nach photogr. Aufnahmen. Un fasc. in-8° de 72 pages. Leipzig, Hinrichs, 1928.

Cette étude fondée sur une attentive inspection du terrain nous intéresse en ce que l'étude géologique est prolongée par des renseignements sur les installations préhistoriques dans la vallée du Kishon. Le Chelléen et le Moustérien sont représentés, tandis que le Solutréen fait défaut et que le Magdalénien reste douteux. Le néolithique est bien représenté, ce qui montre, une fois de plus, que les conclusions de J. de Morgan à ce sujet ne sont pas fondées.

Alois Musil. — **The Middle Euphrates.** A topographical Itinerary (Amer. Geogr. Society, *Orient. Explor. and Studies*, 3). Un vol. in-8° avec carte de IX et 426 p., New-York, 1927.

Deux expéditions, l'une en 1912 en compagnie du prince Sixte de Bourbon de Parme que en fit les frais, l'autre en 1915, ont permis au professeur Musil de l'Université Charles de Prague de décrire et de relever la Basse Mésopotamie. Une carte au 1 : 1.000.000, très soigneusement établie, accompagne l'ouvrage que nous annonçons.

L'historien de l'antiquité trouvera une matière particulièrement riche dans les

appendices qui forment la moitié du volume. En voici le détail avec quelques observations rapides.

I. Le moyen Euphrate à l'époque assyrienne. Discussion des itinéraires de Tukulti Enurta (jadis Tukulti Ninib) II publié par le P. Scheil, et d'Assournasirpal.

On y trouvera des suggestions intéressantes. Toutefois, en ce qui concerne l'itinéraire de Tukulti Enurta II, il eût été utile d'en poursuivre l'identification jusqu'au bout pour se rendre compte si le système adopté permet la localisation des Magarisi à Tell Gharase qui nous paraît obligée [1]. Nous ne pouvons admettre l'identification (p. 339) de as-Siker, au sud de Fedein, avec Soukeir el-'Abbas qui était certainement situé plus haut dans la vallée du Khabour [2].

Par contre, M. Musil nous paraît avoir raison de préférer l'opinion de Delitzsch, qui plaçait Roṣappa à Reṣafa (Sergiopolis), à celle d'Emil Forrer qui exile ce site dans le Sindjar. Roṣappa a été la résidence d'un gouverneur assyrien et on conçoit que l'Ancien Testament mentionne cette place importante, sous le nom de Reṣeph, précisément à l'époque assyrienne.

II-IV. Itinéraires de Xénophon, d'Isidore de Charax et de l'empereur Julien. Le problème de Thapsaque devait intéresser le savant topographe. Il nous propose de distinguer le Thapsaque de Xénophon de celui de Ptolémée, plaçant le premier près de Balis et le second à Meyadin, ce qui ne nous paraît pas possible.

Bien que les commentateurs ne s'en soient pas avisés, il est certain qu'à partir de l'embouchure du Khabour, l'itinéraire des *Mansiones Parthicae* traverse l'Euphrate pour gagner la rive droite de ce fleuve. Le texte le dit en propres termes : ἐκεῖθεν διαβαίνει τὰ στρατόπεδα εἰς τὴν κατὰ Ῥωμαίους πέραν, c'est-à-dire la rive droite [1].

V. Grandes routes arabes. L'auteur en fournit la liste complète avec le commentaire approprié. A propos de Raḥbat Malek ibn Tauq, il nous paraît (p. 255) bien indulgent pour Idrisi.

VI. Les canaux de la Basse Mésopotamie sont l'objet d'une étude attentive que termine un nouvel essai pour déterminer les quatre fleuves du paradis terrestre.

VII. Campagnes de Khalid ibn al-Walid et discussion des diverses traditions. Enfin les appendices VIII-XXI groupent les renseignements relevés par l'auteur sur divers sites [2].

R. D.

[1] Voir notre *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, p. 490 et 492.

[2] *Topographie hist.*, p. 487.

[1] *Topographie hist.*, p. 457.

[2] Nous rendrons compte dans le fasc. 1 de 1929 du volume qui concerne la Palmyrène et qui constitue le tome IV.

MAX LÖHR. — **Das Raucheropfer im Alten Testament**. Eine archäologische Untersuchung (*Schriften der Königsberger Gelehrten Ges.*, Geiteswiss. Klasse, 4. Jahr. Heft. 4). Broch. in-8° de 37 pages et 4 planches. Halle, Max Niemeyer, 1927.

Dans ses beaux travaux sur l'Ancien Testament, Wellhausen fut amené à conclure que l'autel des parfums n'avait été installé dans le temple de Jérusalem qu'au retour de l'exil, sous l'influence d'une coutume générale.

Nous avons eu déjà l'occasion de réfuter cette opinion, car on ne voit pas pourquoi,

étant donné notamment les nombreuses découvertes d'autels à encens sur les divers sites palestiniens, cette coutume si généralement répandue n'aurait pénétré en Israël qu'après l'exil. La critique textuelle, dans ce cas particulier, a certainement fait fausse route [1].

M. Löhr reprend la discussion des textes et conclut que, si l'on ne peut faire la preuve directe qu'un autel aux parfums ait existé dans l'ancien temple — puisque les textes qui le mentionnent sont contestés — du moins n'y a-t-il aucune raison d'en douter.

La description de I *Rois*, VI et VII, est généralement suspectée sans motif sérieux. Tout au plus pourrait-on penser qu'au lieu de Salomon, ce fut un de ses successeurs qui introduisit à Jérusalem l'usage de l'autel aux parfums. Comme on le constate en Égypte — et M. Löhr aurait pu ajouter comme l'usage s'en est perpétué longtemps en Phénicie ainsi qu'on le voit sur les stèles d'Oumm el-'Awamid — l'offrande d'encens dut se faire à haute époque au moyen d'un brûle-parfum en forme de cassolette à manche. On peut le déduire de *Lévitique*, x et de *Nombres*, XVII, sans cependant aller jusqu'à considérer avec l'auteur (p. 33) que ces récits ont une valeur historique. L'installation d'un autel aux parfums dans le temple salomonien était peut-être une innovation.

Le sacrifice d'encens avait une valeur particulière et exerçait une action puissante sur la divinité en même temps qu'il possédait une vertu purificatrice très efficace. Dans ces conditions, la prière qui l'accompagnait (voir *Psaumes* CXLI, 2) était plus favorablement accueillie.

R. D.

(1) R. Dussaud, *les Origines cananéennes du sacrifice israélite* (1921), p. 53 et suiv.

Georges Contenau. — **L'Art de l'Asie occidentale ancienne** (Bibliothèque d'histoire de l'Art). Un vol. in-4° de 60 pages et 64 planches. Paris, Van Oest, 1928.

En larges traits, sont passés en revue les arts d'Elam, de Sumer, de Babylonie et d'Assyrie, puis les arts hittites, perses, de la Phénicie, de Chypre et de Palmyre. La maîtrise de l'auteur se joue dans ces mondes divers qui se sont pénétrés en tous sens.

Les planches fort réussies donnent des exemples typiques d'une activité artistique remarquablement variée, depuis les statuettes engoncées de l'époque sumérienne jusqu'à l'étonnante fresque de Doura-Europos montrant le prêtre occupé aux apprêts du sacrifice.

Raymond Kœchlin. — **Les Céramiques musulmanes de Suse au Musée du Louvre** (*Mémoires de la Mission archéologique de Perse*, tome XIX), petit in-folio de 110 pages et 23 pl. en photogravure. Paris, Leroux, 1928.

M. R. Kœchlin a pris soin déjà de résumer pour les lecteurs de *Syria* (1928, I) les résultats de l'importante étude qu'il a consacrée aux céramiques musulmanes de Suse, que le Musée du Louvre avait recueillies depuis quarante ans, grâce aux missions successives de MM. Dieulafoy, de Morgan et de Mecquenem, et que, par une entente logique, le département des Antiquités orientales a bien voulu remettre récemment au département des objets d'art du moyen âge, où ces

séries se trouvent clairement présentées dans une vitrine du palier qui précède les salles de l'Orient musulman.

Pour en dresser le catalogue, et en faire l'examen et la discussion critiques, les directeurs des Mémoires de la Mission archéologique de Perse ne pouvaient mieux s'adresser qu'à M. Raymond Kœchlin, qu'une longue pratique des arts de l'Islam y avait préparé comme voyageur et amateur collectionneur ; l'archéologue avait donné des gages de son sens critique et de sa rigoureuse méthode dans le bel album qu'il venait de consacrer aux collections de céramique musulmane du Musée des Arts décoratifs.

Devant la multiplicité des types de céramique que Suse lui a fournis, et avant d'en faire le tri et de les classer par espèces, il a tenu très loyalement à reconnaître les services qu'ont pu rendre M. Pézard avec sa *Céramique archaïque de l'Islam*, et Fr. Sarre avec son volume sur la *Céramique de Samarra*, où les fouilles allemandes ont révélé tant de pièces qui ont avec celles de Suse une stricte analogie, et c'est à les confronter que M. Kœchlin s'emploiera constamment. Il a reconnu d'ailleurs les mêmes analogies dans les céramiques persanes trouvées dans le sol de Rhagès, et qu'avait déjà notées M. Ch. Vignier ; il n'a pas nié les rencontrer aussi dans celles qu'avaient fournies les fouilles égyptiennes de Foustat.

Dans le chapitre magistral consacré à la céramique *lustrée*, M. Kœchlin a serré de plus près encore les questions de l'origine technique, qui a donné lieu à de vives discussions, et sans suivre M. Butler, qui dans *Islamic pottery* n'a pas toujours appuyé son opinion de l'origine égyptienne sur des arguments incontestables, il semble bien accepter la thèse de l'origine asiatique. Mais par des raisons historiques et techniques, il ne lui semble pas que Samarra, pas plus que Suse ou Foustat, n'a eu de puissance créatrice expansive. Tant que nous ne saurons rien de Bagdad où aucune fouille méthodique n'a pu encore être pratiquée, ce qui nous laisse dans l'ignorance de la céramique des Abbassides en leur grande capitale, il semble bien à M. Kœchlin que M. Vignier avait vu juste en considérant Rhagès comme premier foyer de puissant rayonnement. Il faut lire toute cette remarquable discussion pour s'incliner devant l'évidence qu'amènent une parfaite clarté d'exposition, une logique pressante, et cette courtoise sérénité qui est une des plus belles qualités scientifiques.

Sa profonde connaissance de la céramique de la Chine a permis à M. Kœchlin de noter la très nette influence qu'elle a exercée sur toute cette céramique iranienne et mésopotamienne ; il vient de reprendre d'une façon plus complète encore cette question dans une excellente étude parue dans la nouvelle revue américaine de Philadelphie, *Eastern Art*, I, 1928 [1].

GASTON MIGEON.

MISS LONGHURST (M.). — Victoria and Albert Museum. **Catalogue of carvings in ivories**. Part I, up to the 13 th Century. Petit in-4°, 102 p., 76 pl. photot. London, Board of education, 1927.

FERRANDIS (JOSE). — **Marfiles espagnoles** (Ed. Labor), in-8°, 270 p., 88 pl. photot. Barcelone, Buenos-Ayres, 1928.

Ces deux ouvrages importants sur les

[1] Voir encore ci-dessus, p. 269.

ivoires nous intéressent dans la proportion qui est accordée dans chacun d'eux aux ivoires d'art musulman.

Miss Longhurst, en cataloguant la collection vraiment magnifique du Victoria and Albert Museum, a consacré les planches XXVI à XL aux ivoires musulmans de son musée. Chacun d'eux est accompagné, comme nous avions eu soin de le faire dans les deux albums des Collections musulmanes du Louvre (Morancé éd.), d'un commentaire plus ou moins étendu donnant les descriptions, les origines, la datation et la critique, avec renvois bibliographiques. C'est, nous le pensons, la meilleure méthode et Miss Longhurst y a apporté une précision, une netteté et une érudition tout à fait parfaites.

L'ouvrage de M. Ferrandis, publié avec un très grand soin, d'excellents moyens techniques de reproduction, a un développement plus étendu et aussi plus restreint, puisqu'il a réuni tous les ivoires *espagnols* dispersés dans toutes les collections publiques et privées du monde. Peut-être pourrait-on discuter l'attribution à l'Espagne de certains ivoires romans ou gothiques. — Mais en ce qui concerne la partie musulmane le choix en a été fait d'une façon très complète, puisque des 88 planches, plus de 30 leur sont consacrées (V-XXXVII). Dans les travaux d'ivoire de l'Islam, l'Espagne tient, en effet, une place considérable, cet art ayant été en très grand honneur à la Cour des khalifes omeyades de Cordoue aux x^e et xi^e siècles. En dehors de tous ceux si célèbres dans les grands musées, comme le Louvre, le British Museum et le Victoria and Albert Museum, ceux du Musée archéologique de Madrid sont d'une grande importance, et aussi ceux moins connus du monastère de Fitero, de la cathédrale de Zamora et de la Seo de Braja. M. Ferrandis a apporté dans le texte tout ce que l'érudition la plus rigoureuse peut connaître de cet art.

GASTON MIGEON.

PHILIP K. HITTI. — **As-Suyuti's who's who in the fifteenth century.** *Nazm ul-I'qyân fi A'yân-il-A'yân.* Un vol. de texte in-8° de 225 pages. New-York, Syrian-American Press, 1927.

Il s'agit d'un dictionnaire biographique de deux cents notices sur les hommes et femmes les plus distingués du monde musulman qui ont vécu au xv^e siècle de notre ère. Cette œuvre du savant historien et traditionaliste égyptien Djalal ed-Din as-Suyuti (1445-1505 de notre ère) n'a été connue d'aucun des savants européens qui ont traité de la littérature arabe. M. Hitti a établi son texte d'après un manuscrit du Caire et un autre de Leyde.

Une particularité de cette édition est d'avoir été entièrement composée à la linotype et il faut reconnaître que le résultat obtenu est excellent. Il pouvait sembler que la complication de l'écriture arabe ne permettait pas d'appliquer ce procédé moderne de composition. L'imprimerie syro-américaine de New-York a résolu le problème.

WILLIAM Y. BELL. — **The Mutawakkili of As-Suyuti.** *A Translation of the Arabic Text with Introduction, Notes and Indices.* Dissertation présentée à la Yale University. Broch. in-8° de 71 pages. Le Caire, Nile Mission Press, 1924.

L'opuscule de As-Suyûti fut composé en l'honneur du Khalife al-Mutawakkil III

mort en 1536. Il traite des mots étrangers, c'est-à-dire d'origine éthiopienne, persane, grecque, indienne, syriaque, hébraïque, araméenne, copte, turque et même berbère. L'auteur de la traduction, qui est un élève du professeur Torrey, a parfaitement rempli sa tâche. Cependant, nous eussions aimé qu'il essayât de nous expliquer pourquoi, par exemple, tel mot comme *biya'*, églises, est dit venir du persan, tandis que *firdaus*, qui est vraiment persan, est considéré comme d'origine grecque. Il est vrai que M. Bell renvoie à Fraenkel ; mais celui-ci n'a pas traité le problème de ce point de vue.

R. D

The British Museum Quarterly. Vol. III, n° 1. Un fasc. in-4° de 32 pages. Londres, juin 1928.

Relevons dans ce fascicule une courte notice de M. R. Campbell Thompson sur les fouilles qu'il a conduites à Kouyoundjik. En 1903-1905, en collaboration avec M. L. W. King, il avait découvert une nouvelle construction de Sennacherib et l'emplacement du temple de Nebo, près l'angle sud du palais d'Asourbanipal. En 1927-1928, avec M. R. W. Hutchinson, il a complètement dégagé le temple. Ce travail a fourni un prisme hexagonal relatant des constructions d'Asourbanipal et ses guerres en Élam. Un autre palais a été reconnu et, dans une construction de Sennacherib, de nombreux fragments d'inscriptions ont été relevés. Au-dessous de ce niveau deux tombes superposées, d'apparence sumérienne, ont été explorées.

La planche III, *a* reproduit la partie supérieure d'une statuette égyptienne en albâtre, récemment acquise par le British Museum, provenant de Syrie ou de Palestine. Il faut y voir la représentation d'un pharaon de la XIX^{e} ou de la XX^{e} dynastie.

Sébastien Ronzevalle. — **L'alphabet du sarcophage d'Ahiram**, dans *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, t. XII, fasc. 1. In-8° de 40 pages. Beyrouth, Imprimerie catholique, 1927.

Tout d'abord le savant orientaliste précise sa position dans la question de l'origine de l'alphabet phénicien. Il voudra bien croire que les observations présentées dans *Syria* ne prétendaient nullement diminuer le mérite de ses travaux et encore moins le taxer de « dilettantisme ».

La présente étude est le résultat d'un examen prolongé du texte d'Aḥiram, poursuivi notamment sur le négatif d'un moulage en plâtre dont il est donné des reproductions. Voici les principales conclusions de cet important mémoire.

P. 15. Bien que tous les *aleph* d'Aḥiram soient à branches transversales courbes, le P. R. suppose « une forme rectiligne initiale ». — P. 16. L'incurvation de l'extrémité inférieure du *vav* ne serait pas une caractéristique de la lettre. — P. 17. On tend à démontrer que la forme angulaire du *yod* peut être la primitive, d'où l'on conclut que « l'objection tirée de cette lettre contre la haute antiquité du texte de la flèche (de Roueissé ; cf. *Syria*, 1927, p. 188), n'a pas de portée, pas plus que celle de la forme de l'*aleph* ». — P. 19. On propose pour la forme la plus ancienne du *phé*, non la forme d'Aḥiram, mais une forme bien postérieure. — P. 21-22. Après vérification sur l'estampage que j'ai entre les mains et que je dois à M. Montet, je crois

que le P. Ronzevalle a raison de lire שחר l'avant-dernier mot de la première ligne; ce qui, d'ailleurs, ne modifie pas le sens. Mais il ne me paraît pas exact de lire שבל au lieu de שרל à la fin de la ligne 2. Les *bet* sont caractérisés par un retour très accentué de la haste sous la lettre, et ce n'est pas le cas ici. Il faudrait admettre une erreur du lapicide, ce que seul un sens lumineux pourrait imposer. Le P. Ronzevalle propose de comprendre : « Que soit effacé son nom, qu'on le voile, qu'on le souille ! »

Somme toute, ce minutieux examen du texte d'Aḥiram n'a d'autre objet que de démontrer la haute antiquité de la flèche de Roueissé, car on conclut (p. 24-25) : « On n'hésitera pas à écarter comme non avenues les objections que M. Dussaud tirait des formes du *yodh*, du *beth* et de l'*aleph* pour en rabaisser la date jusqu'au xe siècle ».

Le lecteur, qui admettra toutes les remarques du P. Ronzevalle, dont nous avons résumé les principales, devra logiquement conclure que la flèche de Roueissé est antérieure à l'inscription du sarcophage d'Aḥiram et, dans ces conditions, il ne pourra manquer de s'étonner que le savant épigraphiste qui, dans sa première note, proposait le XIIIe siècle avant J.-C. pour ladite flèche, descende aujourd'hui vers la fin du XIIe siècle. Du moins, l'excellent épigraphiste, qui connaît bien les circonstances de la découverte du sarcophage d'Aḥiram, est-il absolument convaincu que ce dernier date du XIIIe siècle avant notre ère, ce qui appuie les conclusions que nous avons développées plus haut à propos de l'*Histoire de l'antiquité* de M. Ed. Meyer.

R. D.

Sébastien Ronzevalle. — **Notes et Études d'archéologie orientale**, V, dans *Mélanges de l'Université Saint-Joseph*, XII, 3. In-8° de 99 pages, Beyrouth, Impr. catholique, 1927.

Le savant archéologue fait connaître ou reprend nombre de documents nouveaux qu'il commente avec sa maîtrise habituelle.

XXXIV. *Déesses syriennes :* 1. Trois Astartés Tyriennes. — 2. Déesse-mère de Beyrouth. Fragment de la déesse à l'enfant. — 3. Astarté Palestinienne provenant de Beisan avec observations sur les miroirs de basse époque. — 4. Astartés de Neirab (près Alep). Vise les types publiés dans *Syria*, 1927, pl. LI. On y joint deux terres cuites du type A_1 de M. Pilz, figures de déesse qui seraient des poupées. — 5. Astarté de Karak Nouḥ, sur feuille d'or estampée.

XXXV. *Le Cylindre Tyszkiewicz.* Étude détaillée de cette pièce célèbre, accompagnée de nombreuses et très utiles reproductions photographiques. Nous aurons l'occasion de reprendre la question dans une étude d'ensemble, et de dire à ce sujet combien la perspicacité du P. Ronzevalle éclaire ce monument — quoique nous ne puissions admettre son interprétation.

XXXVI. Comptes rendus détaillés de Louis Speleers, *les Arts de l'Asie antérieure ancienne* (voir *Syria*, 1927, p. 254) et de G. Contenau, *Manuel d'archéologie orientale*, tome I.

R. D.

L. Legrain. — **Tomb sculptures from Palmyra**, dans *The Museum Journal* (Philadelphie), décembre 1927, p. 325.

Le Dr. John P. Peters a rapporté, en

1890, de Palmyre au musée de Philadelphie, une cinquantaine de bustes et reliefs palmyréniens. Ils sont publiés par M. Legrain qui donne aussi quelques bonnes reproductions, en les accompagnant d'utiles indications sur l'activité commerciale et politique de la grande métropole du désert.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Missions de l'automne 1928 en Syrie. — Après les nouvelles recherches entreprises cet été par le P. Poidebard en *Haute Djézirê* et la mission épigraphique du P. Mouterde dans la région de *Harim*, l'automne a vu le retour de M. Thureau-Dangin sur le site d'*Arslan-Tash*. Cette fois le savant et infatigable assyriologue était accompagné de M. Maurice Dunand. M. Darrous, qui a participé à la campagne du printemps, prête encore son concours à l'expédition.

M. Maurice Pillet, accompagné notamment par M. Hopkins, a regagné *Doura-Europos* où il compte fouiller tout l'hiver.

Enfin, M. Mayence, professeur à l'Université de Louvain, s'est rendu à Qal'at el-Moudiq pour prospecter le site d'*Apamée* et se rendre compte si des fouilles y seraient fructueuses.

L'époque de la céramique du tombeau I de Mishrifé-Qaṭna. — L'article que M. R. Dussaud vient de consacrer, en partie à Mishrifé-Qaṭna [1] me suggère quelques observations de nature à compléter cette étude.

P. 134, M. Dussaud reconnaît qu'une ville nouvelle a succédé à celle détruite par Subbiluliuma. Les vestiges de la Porte du Sud et de la Colline centrale appartiennent au second établissement. La partie orientale et méridionale de la butte de l'église a aussi fourni dans les couches superficielles, des vestiges d'édifices postérieurs au temple et au palais détruits par l'incendie.

Qu'ils soient postérieurs, cela ressort de la position même des ruines et des objets qui s'y rattachent. Ils appartiennent à un étage supérieur et sont placés au-dessus des cendres.

Deux faits nous font penser cependant que le hiatus n'a pas dû être très considérable : 1° dans ces constructions, on a conservé à très peu de chose près l'orientation générale des grands édifices de l'époque antérieure ; 2° les constructions nouvelles, tout en empiétant en quelques points au Sud et au Sud-Ouest sur l'emplacement du palais et du temple, ne se sont pas développées sur le sommet de la butte ; c'est que, sans doute, les ruines des édifices incendiés avec leurs énormes murailles de briques se dressaient encore à cet emplacement.

Il est donc probable que la ville a repris quelque vie dès avant la fin du bronze. La céramique que nous trouvons à ce niveau, généralement épaisse et lourde, nous paraît s'étager sur une longue période descendant jusqu'à une époque assez basse [1]. Les pièces sont

[1] *Syria*, 1928, p. 131-150 et plus spécialement p. 132-134.

[1] Rapprochement entre les jarres J 21 et J 23 de Neirab (CARRIÈRE et BARROIS, *Syria*, 1927, p. 138, fig. 7 et p. 140, fig. 9) et le fond de jarre 95 S. G. de Qaṭna. S. G. indique ici la série générale de la céramique dans nos inventaires ; t. I, la liste des vases du tombeau I (falaise de la butte de l'Eglise). *Syria*, 1927, p. 29 ou *les Ruines d'el-Mishrifé, première campagne*, p. 55.

caractérisées par les fonds en calotte pour les pièces moyennes, les culots proéminents de renfort sur des fonds pointus pour les grandes pièces ; à la même série appartiennent des coupes à pied évidé. Cette céramique est tout à fait différente de celle du tombeau I de la butte de l'Eglise.

P. 135 à 138, M. Dussaud institue une comparaison entre les cruches ou buires de ce tombeau, et la céramique mycénienne, et il aboutit à cette conclusion, que le mobilier du tombeau I est antérieur à 1375 avant notre ère (p. 138) et plus précisément, date du xv^{e} siècle (p. 134 et 136).

L'examen d'ensemble de la céramique de Qaṭna peut aider à parvenir à la solution du problème en permettant d'établir d'abord que la céramique du tombeau I est d'une époque relativement voisine de la destruction de la ville, peut-être d'un siècle ou deux antérieure. Les fragments de petits vases portant les n^{os} 57 et 58 S. G (*Syria*, 1927, p. 296) offrent une analogie frappante avec les n^{os} 9, 47, 64 ou 86 du tombeau (*Ibid.*, p. 31-32) ; le n° 59 S. G. est à rapprocher du n° 85, t. I. (*Ibid.*). Or, les n^{os} 57, 58, 59, S. G. ont été trouvés précisément dans la zone des ossements du grand ouvrage de l'ouest de la Coupole de Loth, strate qui, nous l'avons reconnu, correspond à la destruction violente de Qaṭna (*Ibid.*, p. 292). Il se peut toutefois que des fragments de vases un peu antérieurs aient été jetés à ce moment dans cette sorte de fosse commune. Le fragment du brûle-parfum (?) n° 42, t. I, quoique d'une facture plus soignée, est le même objet que le n° 118 S. G. (*Ibid.* et *Syria*, 1918, p. 21). Cette dernière pièce a été trouvée dans le palais incendié, plus exactement dans l'angle nord-ouest de la salle du Grand-Vase, dans le voisinage du sol primitif.

Cependant, l'identité entre l'ensemble des vases sûrement contemporains du désastre et le lot funéraire n'existe pas. Il n'y a donc pas non plus identité d'époque. Les écuelles communes du tombeau I sont remplacées dans les cendres du palais, par un type qui se rapprocherait plus d'une assiette (cf. n^{os} 19, 24, 32, etc., t. I, et 114, 115, S. G.). Les deux cruches 116 et 117 S. G. qui portaient la trace non douteuse de l'incendie et qui proviennent de la couche calcinée du palais sont d'un galbe différent des cruches du tombeau I. L'artisan contemporain de l'incendie paraît être devenu plus habile à imiter les galbes mycéniens (rapprocher les figures 10, p. 21, et 7 p. 138, dans *Syria*, 1928).

Le rapprochement que fait M. Dussaud entre la céramique mycénienne et celle du tombeau I est certainement des plus fondés. Sans parler de la « coupe à champagne », n° 88, t. I, d'un type si intimement lié au bassin oriental de la Méditerranée à cette époque, il nous paraît que le prototype apotropaïque « spécifiquement égéen » est encore plus visible que le dit M. Dussaud (p. 138). L'œil apparaît plusieurs fois, et même avec un sourcil non douteux (n° 61, t. I, fig. 1). Le décor de l'anse du n° 61 nous paraît indiquer une natte de cheveux pendant derrière la tête ; l'artisan a même pris soin de prolonger, par une mèche non tressée, figurée par quelques traits. Nous attribuerions le même sens à la ligne prolongeant l'anse du n° 84, t. I ; peut-être est-ce le nœud arrêtant la natte qui est figurée à l'extrémité, dans les cruches 82

et 84, t. I (fig. 1 et *Syria*, 1927, p. 16, fig. 47). La large bande qui règne autour des goulots prend ainsi l'allure d'un collier à un ou plusieurs rangs comme l'Égypte, par exemple, en a fourni tant de magnifiques exemplaires (cf. en particulier, *Syria*, 1928, p. 16-17, 5, le sphinx de Qaṭna). Les disques ici figureraient des ornements en cabochon plutôt que des deau plein et le fond est plus savante qu'il ne semble, et le vase rhodien 109 S. G., des environs de 1400 avant notre ère, provenant des cendres de la salle de la Pierre noire, offre précisément cet ornement.

La comparaison des formes avec les types de Palestine n'avaient pas, du reste, donné un résultat contredisant la solution

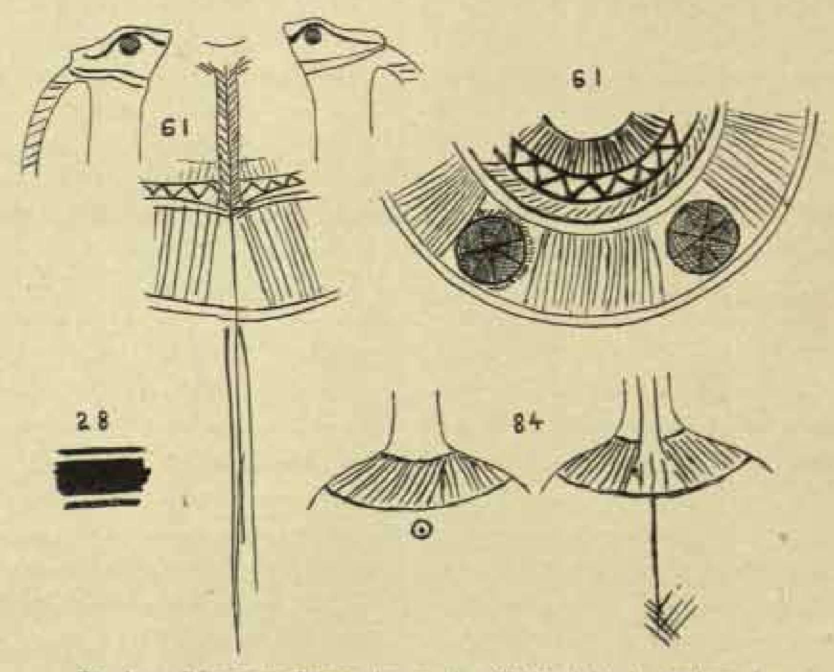


FIG. 1. — Décors au pinceau des cruches 28, 61 et 84 du tombeau I.

fleurs. Le n° 61 montre bien, en tout cas, qu'on ne saurait y voir des seins, car il y en a trois de figurés. Le petit cercle à point central peint juste sur le devant de la panse, dans le n° 84, t. I, nous paraît avec certitude figurer un nombril (cf. fig. 1).

Enfin, le décor du n° 28, t. I, formé d'une simple bande noire accompagnée de deux lignes moins larges, ne nous paraît pas à dédaigner. Cette disposition qui ménage une transition entre le ban- proposée par M. Dussaud, puisque le R. P. Vincent considérait les vases du tombeau I, comme « de bonnes dérivations de vases familiers dans la céramique syro-palestinienne du bronze II (2000-1500) », ces vases datant « eux-mêmes, disait-il, de la phase suivante, bronze III (1600-1200), c'est-à-dire de la XVIII° ou de la XIX° dynastie » (*Syria*, 1927, p. 18). Pour nous, nous serions tenté, cependant, de faire remonter les pièces les plus anciennes jusqu'au milieu

du XVI^e siècle (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1928, p. 224).

A côté de l'influence égéenne dans le décor des cruches, il faut tenir compte des parentés de forme plus lointaines, mais non moins certaines, avec la céramique cappadocienne. Le gros col bilobé, quoique réduit ici, est reconnaissable dans les n^{os} 5, 61, 82 et 84, t. I. Si l'on compare ces vases (*Syria*, 1927, pl. VIII et XIII, 1) avec les types cappadociens des environs de 2100 avant notre ère, publiés par M. F. Hrozny (*Ibid.*, pl. IV, 2), on voit que l'anse de même forme est fixée de même. Le galbe de la panse, anguleux vers le milieu, a laissé quelque trace (*Ibid.*, pl. XIII, 1), et le fond paraît aussi semblable. Ce point de contact a déjà été aperçu par un critique allemand (*Zeitschrift für Alttestam. Wissenschaft*, 1927, p. 225). La céramique cappadocienne a connu aussi les bandes radiées (H. DE GENOUILLAC, *la Céramique cappadocienne*, I, pl. 8) ; les lignes de losanges quadrillés (n° 1, t. I) y sont extrêmement fréquentes (*Ibid.*, p. 7, 10 et 37, fig. 14, 30 et 72). Il est vrai que ce motif existe en Palestine identique (MACALISTER, *The excavation of Gezer*, I, p. 289, fig. 158).

Enfin, nous aurons à établir quelques points de contact plus lointains entre certaines cruches du tombeau I et du tombeau IV ; ce dernier nouvellement découvert paraît remonter à la fin du III^e millénaire.

Comte du MESNIL DU BUISSON.

L'Exposition d'art oriental de Damas. — M. Sauvaget, pensionnaire de l'Institut français d'Archéologie et d'Art musulmans à Damas, nous envoie les renseignements qui suivent.

Cette exposition a été organisée par un Comité présidé par M. Kurd-Ali, ministre de l'Instruction publique de l'État de Damas, sous le haut patronage de M. Ponsot, Haut-Commissaire de France et la présidence d'honneur du cheikh Tadj ed-din, Chef de l'État de Syrie. Le secrétaire général du Comité a été l'émir Dja' far 'Abd el-Kader, conservateur du Musée de Damas, ancien élève de l'école du Louvre.

Inaugurée par M. le Haut-Commissaire le 8 juin 1928, l'exposition a duré jusqu'au 15 juin. Elle était installée dans la madrasa 'Adiliya, dans les locaux occupés par l'Académie arabe et par le Musée syrien.

Les objets exposés consistaient, d'une part, en objets de fabrication moderne, prêtés par des industriels et des commerçants de Damas ; ce furent presque uniquement des soieries, d'autre part, en antiquités provenant de diverses collections publiques (waqfs, Bibliothèque nationale) et de collections privées (M. de Lorey, directeur de l'Institut français ; M. Portalis, conseiller des municipalités, etc.).

Toutes les branches des arts industriels se trouvaient représentées, mais les séries les plus belles étaient les collections de tapis, de manuscrits enluminés, d'armes anciennes, de cuivres et de broderies.

Cette manifestation a eu un vif succès et on doit en féliciter particulièrement l'émir Dja' far. Une exposition semblable sera organisée l'an prochain, probablement dans le khan As'ad-Pacha, où il est question de transporter le Musée syrien qui se trouve trop à l'étroit dans les locaux de la madrasa 'Adiliya, qui serait alors entièrement affectée à l'Académie arabe de Damas.

Théodore Reinach. — Le savant helléniste, mort le 28 octobre 1928, âgé de 68 ans, laisse d'importants travaux concernant la Palestine et la Phénicie. D'abord un petit traité sur *les Monnaies juives* (1887 ; nouvelle édition sous le titre *Jewish Coins*, Londres, 1903) et le très utile recueil : *Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme* (1895), bientôt suivi d'une entreprise plus vaste, partagée entre plusieurs collaborateurs : la traduction des œuvres de Flavius Josèphe. On lui doit aussi une excellente *Histoire des Israélites* depuis la ruine de leur indépendance nationale jusqu'à nos jours (1re éd., 1884, 5e éd., 1914) [1].

En collaboration avec Hamdy bey, il a publié l'admirable collection des sarcophages de Saïda actuellement au Musée de Stamboul, le soi-disant sarcophage d'Alexandre, celui des Pleureuses, etc. Théodore Reinach s'était réservé la discussion fort délicate touchant l'attribution et la date de ces monuments. Plusieurs fois combattues, ses conclusions ont été maintenues. Elles ne demandent à être rectifiées que sur un point important : il n'est plus guère douteux que le sarcophage dit d'Alexandre et les thécas associées ont été établis et sculptés à Sidon même.

[1] Citons encore : *Un passage incompris de Josèphe ou la vie chère à Tyr au temps de Sennachérib* (cf. *Syria*, 1925, p. 382) ; *l'Empereur Claude et les Juifs d'après un nouveau document*, dans *Revue des Ét. juives*, 1924, p. 113 ; *le Cimetière juif de Monteverde d'après un livre récent*, *ibid.*, 1920, p. 113 ; *l'Inscription de Théodotos*, *ibid.*, 1920, p. 46 (cf. *Syria*, 1920, p. 190, et 1924, p. 389) ; *Inscriptions de Touba* (cf. *Syria*, 1928, p. 267).

Nous ne pouvons insister ici que sur un côté de la remarquable activité de Théodore Reinach dont on sait qu'elle s'est dépensée en des genres très divers. Ses écrits scientifiques, généralement épigraphiques, numismatiques ou fondés sur ces sciences, sont d'une haute tenue et d'une grande valeur.

Il était entré à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1909, en remplacement de Hamy, et avait été nommé professeur de numismatique au Collège de France comme successeur d'Ernest Babelon.

R. D.

La chaire de marbre d'Antioche que M. Gaston Migeon a décrite (*Syria*, 1928, p. 271) et dont le cliché n'avait pu être établi à temps est reproduite ci-contre.

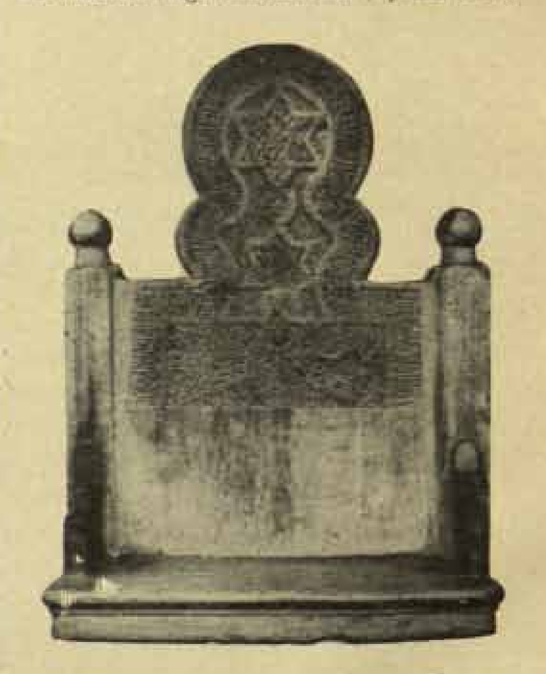


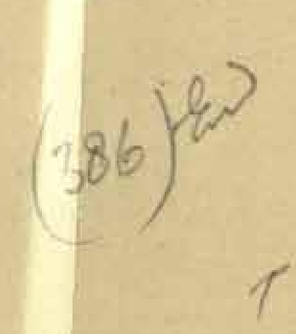
TABLE DES MATIÈRES DU TOME NEUVIÈME

I. — ARTICLES.

II. — Comptes rendus.

III. — Nouvelles archéologiques.





Le Gérant : PAUL GEUTHNER.

6539-29. — Tours, Imprimerie ARRAULT et Cie.

